
Stanford University Libraries
3 6105 117 430 434


LELAND·STANFORD·JVNIOR·VNIVERSITY



ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

IMPRIMERIE GOUVERNEUR, G. DAUPELEY

A NOGENT-LE-ROTROU.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ANNÉE 1876



A PARIS
LIBRAIRIE RENOUARD
HENRI LOONES, SUCCESSEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE
RUE DE TOURNON, Nº 6

1876

T. XIII.

DÉCRET

RECONNAISSANT

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté, Égalité, Fraternité.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Le Président de la République,
Sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Le Conseil d'État entendu,
Décrète :

ARTICLE PREMIER.

La *Société de l'Histoire de France,* établie à Paris, est reconnue comme ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Son règlement est approuvé tel qu'il est et demeure ci-annexé. Il ne pourra y être apporté de modification qu'en vertu d'une nouvelle autorisation donnée dans la même forme.

ART. II.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Fait à l'Élysée-National, le 31 juillet 1851.
Signé : L. N. BONAPARTE.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Signé : DE CROUSEILHES.

RÈGLEMENT

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

TITRE PREMIER.

But de la Société.

ART. 1er. Une société littéraire est instituée sous le nom de SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

ART. 2. Elle se propose de publier :

1° Les documents originaux relatifs à l'histoire de France, pour les temps antérieurs aux États généraux de 1789 ;

2° Des traductions de ces mêmes documents, lorsque le Conseil le jugera utile ;

3° Un compte-rendu annuel de ses travaux et de sa situation ;

4° Un annuaire.

ART. 3. Toutes les publications de la Société sont délivrées gratis à ses membres.

ART. 4. Elle entretient des relations avec les savants qui se livrent à des travaux analogues aux siens ; elle nomme des associés-correspondants parmi les étrangers.

TITRE II.

Organisation de la Société.

ART. 5. Le nombre des membres de la Société est illimité. On en fait partie après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation faite par un des sociétaires.

ART. 6. Chaque sociétaire paie une cotisation annuelle de TRENTE FRANCS.

ART. 7. Les sociétaires sont convoqués au moins une fois l'an, au mois de mai, pour entendre un rapport sur les travaux de la Société et sur l'emploi de ses fonds, ainsi que pour le renouvellement des membres du Conseil.

TITRE III.

Organisation du Conseil.

ART. 8. Le Conseil se compose de quarante membres, parmi lesquels sont choisis :

Un président,
Un président honoraire,
Deux vice-présidents,
Un secrétaire,
Un secrétaire adjoint,
Un archiviste,
Un trésorier.

ART. 9. Les membres du Conseil, à l'exception du président honoraire, sont renouvelés par quart, à tour de rôle, chaque année. Le sort désignera, les premières années, ceux qui devront sortir; les membres sortants peuvent être réélus. Le secrétaire continuera ses fonctions pendant quatre ans.

ART. 10. L'élection des membres du Conseil a lieu à la majorité absolue des suffrages des membres présents.

ART. 11. Le Conseil nomme, chaque année, un comité des fonds, composé de quatre de ses membres.

Il nomme aussi des commissions spéciales.

Les nominations sont faites au scrutin. La présidence appartient à celui qui réunit le plus de suffrages.

ART. 12. L'assemblée générale nomme, chaque année, deux censeurs chargés de vérifier les comptes et de lui en faire un rapport.

ART. 13. Le Conseil est chargé de la direction des travaux qui entrent dans le plan de la Société, ainsi que de l'administration des fonds.

Les décisions du Conseil pour l'emploi des fonds ne pourront être prises qu'en présence de onze membres au moins, et à la majorité des suffrages.

ART. 14. Le Conseil désigne les ouvrages à publier, et choisit les personnes les plus capables d'en préparer et d'en suivre la publication.

Il nomme, pour chaque ouvrage à publier, un commissaire responsable chargé d'en surveiller l'exécution.

Le nom de l'éditeur sera placé en tête de chaque volume.

Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il n'est accompagné d'une déclaration du commissaire responsable, portant que le travail lui a paru mériter d'être publié.

ART. 15. Le Conseil règle les rétributions à accorder à chaque éditeur.

Le commissaire responsable aura droit à cinq exemplaires de l'ouvrage à la publication duquel il aura concouru.

ART. 16. Tous les volumes porteront l'empreinte du sceau de la Société. Après la distribution gratuite faite aux membres de la Société (art. 3), les exemplaires restants seront mis dans le commerce, aux prix fixés par le Conseil.

ART. 17. Le Conseil se réunit en séance ordinaire au moins une fois par mois.

Tous les sociétaires sont admis à ses séances.

ART. 18. Nulle dépense ne peut avoir lieu qu'en vertu d'une délibération du Conseil.

ART. 19. Les délibérations du Conseil portant autorisation d'une dépense sont immédiatement transmises au comité des fonds par un extrait signé du secrétaire de la Société.

ART. 20. Le comité des fonds tient un registre dans lequel sont énoncées au fur et à mesure les dépenses ainsi autorisées, avec indication de l'époque à laquelle leur paiement est présumé devoir s'effectuer.

Le comité des fonds tient un registre dans lequel sont inscrits tous ses arrêtés portant mandat de paiement.

ART. 21. Le Conseil se fera rendre compte, tous les trois mois au moins, de l'état des impressions, ainsi que des autres travaux de la Société.

ART. 22. Le comité des fonds devra se faire remettre, dans le cours du mois qui précédera la séance où il doit faire son rapport, tous les renseignements qui lui seront nécessaires.

ART. 23. Les dépenses seront acquittées par le trésorier sur un mandat du président du comité des fonds, accompagné des pièces de dépense dûment visées par lui; ces mandats rappellent les délibérations du Conseil par lesquelles les dépenses ont été autorisées.

Le trésorier n'acquitte aucune dépense si elle n'a été préalablement autorisée par le Conseil, et ordonnancée par le comité des fonds.

ART. 24. Le comité des fonds et le trésorier s'assemblent une fois par mois.

ART. 25. Tous les six mois, en septembre et en mars, le comité des fonds fait, d'office, connaître la situation réelle de la caisse, en indiquant les sommes qui s'y trouvent et celles dont elle est grevée.

Le même comité présentera au Conseil, dans les premiers mois de l'année, l'inventaire des exemplaires des ouvrages imprimés existant dans le fonds de la Société.

ART. 26. A la fin de l'année, le trésorier présente son compte au comité des fonds, qui, après l'avoir vérifié, le soumet à l'assemblée générale pour être arrêté et approuvé par elle.

La délibération de l'assemblée générale sert de décharge au trésorier.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

FÉVRIER 1876.

MM. les Membres de la Société sont priés de vouloir bien faire connaître leur changement d'adresse à l'agent de la Société, M. Fr. Martin, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, aux Archives Nationales.

MM.

Abric-Encontre, [1428], pasteur de l'Église réformée de Paris, rue de Passy, n° 56, Paris-Passy.

Aguillon (Gabriel), [1489], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue du Dauphin, n° 8.

Aguillon (Louis), [1490], rue de Verneuil, n° 34.

Aix (*Bibliothèque de la ville d'*), [687], représentée par M. Mouan; correspondant, M. Techener, rue de l'Arbre-Sec, n° 52.

Allaire (E.), [1366], rue de Berry, n° 50.

Allard (Paul), [1341], avocat, rue du Beffroi, à Rouen; correspondant, M. Le Tellier de la Fosse, rue Neuve-des-Capucines, n° 19.

Angelon (Dr), [1410], faubourg Saint-Georges, à Nancy (Meurthe); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

André (Alfred), [1170], ✻, député à l'Assemblée nationale, rue de Londres, n° 27.

Andrieux (Jules), [878], rue Joubert, n° 35.

Ansart (Edmond), [1292], membre du Conseil général du Pas-de-Calais, rue du Cherche-Midi, n° 44.

Arbaumont (Jules d'), [1154], aux Argentières, près Dijon.

Archives nationales (*Bibliothèque des*), [1147], représentée par M. Alfred Maury, C. ✻, directeur général des Archives, membre de l'Institut; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Armingaud, [1550], professeur au collége Rollin, rue Cassette, n° 17.

Arnal (Albert), [1500], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue Saint-Lazare, n° 66.

Arsenal (*Bibliothèque de l'*), [1650], à Paris, rue de Sully, n° 1, représentée par M. Éd. Thierry, O. ✻, conservateur-administrateur; correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Augustins, n° 47.

Arth (Louis), [519], avocat, à Nancy, quai Claude-Lorrain, n° 58; correspondant, M. Derache, libraire, rue Montmartre, n° 48.

Aubert (Édouard), [1390], rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 9.

Aubert (l'abbé), [1642], curé de Remaucourt, par Chaumont-Porcien (Ardennes); correspondant, M. Palmé, libraire, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 25.

Aubilly (baron Georges d'), [1427], rue Caumartin, n° 60.

Aubry (Auguste), [1175], libraire, rue Séguier, n° 18.

Aubry-Vitet (Eugène), [1485], archiviste-paléographe, membre du Conseil général du département de Seine-et-Oise, rue Barbet-de-Jouy, n° 9.

Aucoc (Léon), [1030], C. ✻, président de section au Conseil d'État, rue Sainte-Anne, n° 51.

Audiat (Louis), [1729], conservateur de la bibliothèque de la ville de Saintes; correspondant, M. H. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

Audiffret-Pasquier (duc d'), [3], sénateur, rue de Bassano, n° 47.

Auger, [1480], vice-président du tribunal, à Bourg (Ain); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Aumale (duc d'), [961], G. ✻, membre de l'Académie française, général de division, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 129.

Avignon (*Musée et Bibliothèque d'*), [645]; correspondant, M. A. Allouard, libraire, rue Séguier, n° 3.

Avocats (*Bibliothèque de l'ordre des*), à Paris, [720], représentée par M. Templier, au Palais de Justice.

Baguenault de Puchesse, [1735], docteur ès-lettres, secrétaire de la Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans.

Baillon (comte de), [857], quai d'Orsay, n° 45.

Bandini-Giustiniani (marquis de), [1235], à Rome; correspondant, M. A. Manin, rue d'Hauteville, n° 55.

Barante (baron Prosper de), [1482], ✻, sénateur, boulevard Haussmann, n° 182.

Barberey (Maurice de), [751], place François Ier, rue Jean-Goujon, n° 17.

Barbié du Bocage, [893], rue Joubert, n° 21.

Barbier (Pierre), [1662], à Bourg (Ain).

Bardon (Alfred), [1461], négociant, rue Saint-Martin, n° 9.

Barghon Fort-Rion (F. de), [1771], membre de l'Institut royal et grand-ducal de Luxembourg, à Versailles, rue des Chantiers, n° 19.

Barré, [1140], directeur des contributions indirectes, à Châteauroux (Indre); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Barthélemy (Anatole de) [1334], ✻, membre du Comité des travaux historiques et de la Commission de topographie des Gaules, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 9.

Barthélemy (Édouard de), [846], ✻, membre du Comité des travaux historiques, rue de l'Université, n° 80.

Barthès (Pierre) et Cie, [526], libraires, à Londres; à Paris, chez M. Contet, rue du Pré-aux-Clercs, n° 17.

Bartholoni (Fernand), [1013], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue de la Rochefoucauld, n° 12.

Baschet (Armand), [1357], ✻, avenue des Champs-Élysées, n° 71.

Bassot, [1339], avocat, rue Baudin, n° 25.

Bastard (Arthur de), [1601], rue de Marignan, n° 14; correspondant, M. Lascoux, rue de l'Université, n° 88.

Bataillard (Charles), [339], avocat, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 65.

Bataille (Édouard-Odon), [1702], ✻, capitaine d'état-major, attaché à l'état-major de la 2e division militaire, rue d'Amiens, n° 46, à Rouen.

Batbie, [1092], ✻, ancien ministre, sénateur, professeur à la Faculté de droit de Paris, rue de Verneuil, n° 20.

Bauffremont (duc de), [1015], avenue Percier, n° 11.

Baulny (de), [1332], ✻, maître des requêtes au Conseil d'État, rue Boissy-d'Anglas, n° 30.

Bayard (Eugène), [849], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue d'Aumale, n° 8.

Bayonne (*Bibliothèque de la ville de*), [1407]; correspondant, M. Didron, libraire, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 23.

Beaucourt (G. du Fresne de), [921], au château de Morainville, par Blangy (Calvados); à Paris, rue de Sèvres, n° 85.

Beaune (Henri), [992], ✻, procureur général près la Cour d'appel d'Aix; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Beautemps-Beaupré, [749], juge au tribunal de première instance de la Seine, rue de Vaugirard, n° 22; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Beauvillé (Victor de), [1011], à Montdidier; correspondant, M. de Beauvillé, rue Cambacérès, n° 4.

Bégouen (comte), [1597], ✻, trésorier-payeur général, à Toulouse; correspondant, M. Aubert, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 9.

Béhic (Armand), [1240], G. ✻, sénateur, rue de Poitiers, n° 12.

Bellaguet, [316], O. ✻, chef de division honoraire au ministère de l'Instruction publique, rue Bonaparte, n° 68.

Bellanger (Charles), [861], rue de la Victoire, n° 58.

Bénard (Gustave), [1386], rue Castellane, n° 18.

Benda, [1748], négociant, boulevard Beaumarchais, n° 100.

Bérard (Paul), [1544], secrétaire d'ambassade, rue Pigalle, n° 20.

Bérenger (marquis de), [820], à Sassenage (Isère); à Paris, rue Jean-Goujon, n° 49.

Berge, [1085], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 240.

Berger (Amédée), [998], O. ✻, président de chambre à la Cour des comptes, rue Caumartin, n° 2.

Berger (Élie), [1645], rue de l'Odéon, n° 22.

BERNARD (Lucien), [1320], à Guéret (Creuse); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

BESANÇON (*Bibliothèque de la ville de*), [1371]; correspondant, M. Allouard, libraire, rue Séguier, n° 3.

BÉTHISY (marquis DE), [846], ✻, rue de l'Université, n° 53.

BEUGNOT (comte A.), [1421], rue François Ier, n° 50.

BEX (Léopold), [1720], rue de Monsieur, n° 13.

BIANCHI (Marius), [1171], rue Royale, n° 7.

BIBLIOTHÈQUES des châteaux de Compiègne, Fontainebleau et Versailles, [595 à 598].

BIDOIRE, [1499], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue Boissy-d'Anglas, n° 11 bis.

BIENAYMÉ, [1674], sous-chef au ministère des Finances, rue des Saints-Pères, n° 16.

BIENVENU, [1501], membre du Conseil général de la Vendée, à Saint-Hilaire-des-Loges (Vendée); correspondant, M. Thorin, libraire, rue Médicis, n° 7.

BIGLE (Jules), [1468], architecte de la préfecture de la Seine, expert au tribunal de première instance de Paris, rue Laborde, n° 11.

BILLITZER (Mme), [1784], rue de Châteaudun, n° 46.

BIOLLAY (Paul), [1338], conseiller référendaire à la Cour des comptes, boulevard Malesherbes, n° 74.

BLACAS (comte DE), [1120], rue de Varenne, n° 52 bis.

BLANCHARD, [1113], notaire, à Condé-sur-Noireau (Calvados); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

BLANCHE (Alfred), [936], C. ✻, ancien conseiller d'État, avocat à la Cour d'appel de Paris, boulevard Malesherbes, n° 75.

BLANCHE (le dr Émile), [1044], O. ✻, rue Berton, n° 1, Passy-Paris.

BLÉTRY, [1719], ancien auditeur au Conseil d'État, boulevard Haussmann, n° 115.

BLIGNY, [1745], notaire, à Rouen, rue Gauterie, n° 58.

BLOSSEVILLE (marquis DE), [213], ✻, ancien député, à Amfreville-la-Campagne (Eure).

BOISLISLE (Arthur DE), [1651], ✻, sous-chef au ministère des Finances, membre du Comité des travaux historiques, rue de l'Université, n° 18.

BONDY (comte DE TAILLEPIED DE), [462], C. ✻, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, avenue Joséphine, n° 67.

BONITEAU (Albert DE), [1560], rue Laffitte, n° 44.

BONNE (DE), [311], avocat à Bruxelles; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

BORDET, [1298], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue de Monceau, n° 71.

BORDIER (Henri), [381], bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, rue de Rivoli, n° 182.

Bossuet (*École*), [802], représentée par M. l'abbé Mereau, directeur de l'École, rue de Vaugirard, n° 72.

Bossut (l'abbé), [1596], professeur à Vuillafans (Doubs).

Boucher de Molandon, [1733], président de la Société d'archéologie de l'Orléanais, à Orléans (Loiret).

Boucheret, [977], avoué, à Neufchâtel (Seine-Inférieure); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Boudet, [1284], G. ✱, ancien ministre, rue d'Albe, n° 12.

Bouillé (comte de), [1404], rue de Courcelles, n° 52.

Bouis (de), [760], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 168.

Boulatignier, [904], C. ✱, ancien président de section au Conseil d'État, rue de Clichy, n° 48.

Boulay de la Meurthe (Alfred), [1656], rue de l'Université, n° 23.

Boulenger, [762], membre du Conseil d'arrondissement, à Neufchâtel (Seine-Inférieure); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Bourge (de), [1609], secrétaire du Conseil d'administration de la Société générale, passage Sainte-Marie, n° 11 bis, rue du Bac, n° 62.

Bourges (*Bibliothèque de la Cour d'appel de*), [1483]; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Bourguignon, [706], à Courbevoie, rue Saint-Denis, n° 79.

Bournet de Verron (Paul), [1538], rue Saint-Honoré, n° 83.

Boutaric (Edgar), [1509], ✱, membre de l'Institut, chef de la section administrative aux Archives nationales, professeur à l'École des chartes, rue Saint-Jacques, n° 161.

Bouyer (Adolphe), [1430], archiviste paléographe, rue des Martyrs, n° 59.

Braun, [1372], ✱, maître des requêtes au Conseil d'État, rue Miroménil, n° 71.

Bréhaut, [1786], employé à la Bibliothèque nationale, rue de Beaujolais, n° 5.

Brissaud, [1322], ✱, professeur d'histoire au lycée Charlemagne, boulevard Saint-Michel, n° 6.

Broglie (duc de), [1614], ✱, membre de l'Académie française, sénateur, rue de Solférino, n° 10.

Broin (Amédée de), [1259], à Dijon; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Brolemann (Georges), [1187], boulevard Haussmann, n° 166.

Brunet (Charles), [1273], ✱, ancien chef de bureau au ministère de l'Intérieur, rue Soufflot, n° 24.

Buffet (Aimé), [1115], ✱, ingénieur en chef des ponts et chaussées, quai Henri IV, n° 38.

Bure (Charles-Philippe-Albert de), [668], à Moulins (Allier); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

Burin-Desroziers, [1105], ✱, conseiller à la Cour d'appel de Paris, boulevard Saint-Germain, n° 266.

BUSSEROLLES (Charles CAMUSAT-), [581], ✱, conseiller à la Cour d'appel de Paris, rue de Lisbonne, n° 10.

BUSSIERRE (Edmond, baron DE), [607], G. O. ✱, ancien ambassadeur, rue de Lille, n° 84.

BUSSIERRE (Léon, baron DE), [1021], C. ✱, ancien conseiller d'État, rue Cambacérès, n° 8.

CAEN (*Bibliothèque de la ville de*), [1014], représentée par M. le Maire de Caen; correspondant, M. Derache, libraire, rue Montmartre, n° 48.

CAILLEBOTTE (l'abbé), [1162], rue d'Allemagne, n° 8.

CAILLEUX (Alphonse DE), [464], O. ✱, membre de l'Institut, rue Laffitte, n° 49.

CALLARD D'AZU, [1307], avocat, à Beaune (Côte-d'Or); correspondant, M. Léonce Vessillier, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 190.

CALONNE (baron DE), [1673], à Amiens, boulevard Saint-Michel, n° 34.

CAMPAN (C. A.), [1000], secrétaire de la Société pour la publication des Mémoires relatifs à l'histoire de la Belgique, à Bruxelles, place de l'Industrie, n° 20, quartier Léopold; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

CAMUS (Fernand), [1756], rue de Maubeuge, n° 20.

CANEL (A.), [293], à Pont-Audemer (Eure); correspondant, M. Lebrument, libraire, chez M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

CARON (Charles), [1517], docteur en médecine, à Caen, rue des Capucines, n° 59.

CARTWRIGHT (William), [951], à Londres; correspondant, M. Michelant, à la Bibliothèque nationale, rue Richelieu.

CASENAVE, [666], O. ✱, conseiller à la Cour de cassation, rue de Bellechasse, n° 11.

CASSATION (*Bibliothèque de la* COUR DE), [1721], représentée par M. Gallien, conservateur, au Palais-Royal, rue de Valois, n° 3.

CAUCHY (Eugène), [794], O. ✱, membre de l'Institut, ancien garde des archives de la Chambre des pairs, rue de Grenelle, n° 9.

CAUMELS (comte DE), [1185], rue du Pré-aux-Clercs, n° 10.

CAZENOVE (Raoul DE), [1438], à Lyon, rue Sala, n° 8; correspondant, M. de Seynes, rue Saint-Guillaume, n° 29.

CERCLE (le) DE LA RUE NEUVE, [969], à Grenoble (Isère).

CHABAUD LA TOUR (Arthur DE), [1559], rue Abbatucci, n° 41.

CHABAUD LA TOUR (baron DE), [1624], G. O. ✱, général du génie, rue Abbatucci, n° 41.

CHABRILLAN (Paul GUIGUES DE MORETON, comte DE), [356], avenue Montaigne, n° 30.

CHABRILLAN (Hippolyte-Camille-Fortuné GUIGUES, comte DE MORETON DE), [1311], rue Christophe-Colomb, n° 8.

CHAMBELLAN (Alphonse), [1381], ✱, professeur à la Faculté de droit de Paris, rue Soufflot, n° 2 bis.

CHAMBORD (comte DE), [1385], représenté par M. le comte Fernand de la Ferronays, Cours-la-Reine, n° 34.

CHAMPAGNY (comte Franz DE), [691], ✱, membre de l'Académie française, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 46.

CHAMPION (Honoré), libraire, quai Malaquais, n° 15.

CHAMPLOUIS (baron NAU DE), [1231], O. ✱, ancien lieutenant-colonel au corps d'état-major, avenue de La Tour-Maubourg, n° 8.

CHANTÉRAC (marquis DE), [908], rue de Bellechasse, n° 17.

CHANTÉRAC (comte Victor DE), [1732], rue du Bac, n° 40.

CHAPTAL (*Collége*), [1041], représenté par M. Monjean, ✱, directeur du collége, rue Blanche, n° 29.

CHARAVAY (Étienne), [1705], archiviste-paléographe, rue de Seine, n° 51.

CHARDIN (Paul), [1542], rue des Pyramides, n° 2.

CHARENTENAY (René DE), [1258], à Dijon; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

CHARPIN-FEUGEROLLES (comte DE), [919], ✱, ancien député, au château de Feugerolles, par Chambon (Loire); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

CHARTRES (*Bibliothèque de la ville de*), [1516]; correspondant, M. Bourcelet, libraire, boulevard des Capucines, n° 27.

CHATEL, [1768], rue de la Glacière, n° 27.

CHAUFFOUR (Ignace), [374], avocat, à Colmar, rue des Blés; correspondant, M. Goutzviller, graveur, rue Condorcet, n° 72.

CHAULIEU (baron DE), [1128], ancien membre de l'Assemblée législative, à Vire (Calvados); correspondant, M. de Beaucourt, rue de Sèvres, n° 85.

CHAZELLES (Léon DE), [197], ✱ ancien député, au château de la Canière, par Aigueperse (Puy-de-Dôme); correspondant, M. Léon Laguerre, rue de Copenhague, n° 10.

CHÉRUEL (A.), [786], O. ✱, inspecteur général honoraire de l'Instruction publique, membre du Comité des travaux historiques, rue de Condé, n° 9.

CHEVALIER (Léon), [1226], ✱, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue de Rivoli, n° 216.

CHEVALLIER, [1513], agrégé d'histoire, rue du Cardinal-Lemoine, n° 63.

CHEVILLARD (Léon), [1106], ancien magistrat, à Lons-le-Saunier; correspondant, M. de Villeneuve, rue de Saint-Pétersbourg, n° 2.

CHEVREUL (Henri), [819], ancien magistrat, à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Henri Loones, rue de Tournon, n° 6.

CHOISEUL (Mme la comtesse DE), [888], rue de l'Université, n° 59.

CHOPPIN (Albert), [1156], ✱, directeur de l'Administration pénitentiaire, quai Voltaire, n° 3.

CHOTARD, [1638], ✱, doyen de la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

CHRISTOPHLE, [1104], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, député, rue de Grenelle, n° 9.

CISTRIA (prince DE), [1191], rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 104.

CLAMECY (baron DE), [1363], ancien sous-préfet, au château de Semur, par Charost (Cher); correspondant, M. Redron, rue Tronchet, n° 5.

CLAVEAU, [1200], O. ✻, inspecteur général des établissements de bienfaisance, place Pereire, n° 1.

CLERMONT (DE), [1266], au château des Préçois, près Fontainebleau (Seine-et-Marne).

COLLARD (Alfred), [1215], O. ✻, lieutenant-colonel d'artillerie en retraite, à la Grange-Rouge, par Arquian (Nièvre).

COLLÉGE LIBRE DU HAUT-RHIN (*Bibliothèque du*), [1713], à la Chapelle-sous-Rougemont, territoire de Belfort, représentée par M. l'abbé Hanauer, bibliothécaire; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

COLMET D'AAGE, [1769], O. ✻, doyen de la Faculté de droit, à Paris, place du Panthéon, n°

COLMET D'AAGE (Henri), [1158], ✻, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue de Londres, n° 44.

COMBETTE DU LUC (Louis), [1303], à Rabasteins-sur-Tarn (Tarn); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

CONDÉ (baron DE), [1693], O. ✻, membre du Conseil général du département de l'Oise, rue Saint-Arnaud, n° 8.

CONSEIL D'ÉTAT (*Bibliothèque du*), [934], représentée par M. Gustave Vattier, ✻, au Palais-Royal.

CORMENIN (Roger DE LA HAYE DE), [1716], rue de l'Arcade, n° 25.

CORNUDET (vicomte), [837], O. ✻, ancien député, rue de Grenelle, n° 88.

CORPS LÉGISLATIF (*Bibliothèque du*), [1660], représentée par M. Miller, O. ✻, membre de l'Institut, conservateur; correspondant, M. Thorin, libraire, rue Médicis, n° 7.

COSNAC (comte Jules DE), [717], ✻, au château du Pin, près Masseret (Corrèze); à Paris, rue Vaneau, n° 37.

COSTEL, [1383], avocat, à Troyes (Aube); correspondant, M. Marescq aîné, libraire, rue Soufflot, n° 17.

COTTIN, [1291], ✻, ancien conseiller d'État, rue de la Baumé, n° 15.

COURCEL (Valentin CHODRON DE), [1068], boulevard Saint-Michel, n° 81.

COURTAT, [1717], ✻, chef de bureau au ministère des Affaires étrangères, rue du Regard, n° 5.

COURTILLIER, [1628], au château de Précigné (Sarthe); correspondant, M. Andrieux, rue Joubert, n° 35.

COUTANT (Ernest), [1607], licencié ès-lettres, chez M. Lecointe, rue Mongenot, n° 7, à Saint-Mandé.

CRAPELET (Charles), [399], boulevard Maillot, n° 74, à Neuilly-sur-Seine (Seine).

CRESSON, [1299], ✻, avocat à la Cour d'appel de Paris, ancien préfet de police, rue du Sentier, n° 41.

CROZE (Charles DE), [793], rue du Cherche-Midi, n° 15.

DAGUIN (Fernand), [1726], docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Paris, rue de l'Université, n° 29.

DAIGUSON, [1375], jûge au tribunal de Châteauroux.

DAMPIERRE (vicomte DE), [1762], rue Chomel, n° 10.

DANGLARD (l'abbé), [1644], docteur ès-lettres, à l'École Bossuet, rue de Rennes, n° 17.

DARAS, [1314], O. ✻, officier de marine, à Angoulême (Charente).

DARD (baron), [653], O. ✻, ancien chef de division adjoint au ministère de l'Instruction publique, à Aire (Pas-de-Calais); correspondant, M. René Dard, rue Auber, n° 5.

DARESTE, [1098], ✻, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, quai Malaquais, n° 9.

DAVID (Edmond), [983], ✻, maître des requêtes au Conseil d'État, rue Montalivet, n° 11.

DAVIEL (Ernest), [1132], avocat à la Cour d'appel de Rouen; correspondants, MM. Schulz et Thuillié, libraires, rue de Seine, n° 12.

DECQ (Émile), [1711], libraire à Liége (Belgique).

DEFAY, [1593], place des Victoires, n° 3; correspondant, M. le baron O. de Watteville, boulevard Malesherbes, n° 63.

DEFRÉMERY (Ch.), [866], ✻, membre de l'Institut, professeur au Collége de France, rue du Bac, n° 42.

DEHAISNES (l'abbé), [1632], conservateur des Archives du département du Nord, à Lille.

DELABORDE, [1096], ✻, conseiller à la Cour d'appel de Paris, rue de Rome, n° 23.

DELACOUR, [1361], chef d'institution, rue d'Ulm, n° 41.

DELALAIN (Jules), [702], ✻, imprimeur-libraire de l'Université, rue Du-Sommerard, n° 5.

DELAROQUE aîné, [879], libraire, quai Voltaire, n° 21.

DELAROQUE (Eugène), [1471], libraire, quai Voltaire, n° 9.

DELESTRE (Oscar), [1730], à Avesnes, par Envermeu (Seine-Inférieure); à Paris, chez M. Ancel, rue de Bellechasse, n° 47.

DELISLE (Léopold), [816], ✻, membre de l'Institut, administrateur-directeur général de la Bibliothèque nationale, président de la section d'histoire et philologie au Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 8.

DELPIT (Jules), [1399], à Bordeaux; correspondant, M. Claudin, libraire, rue Guénégaud, n° 3.

DEMAY (Ernest), [1103], ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue Léonie, n° 8.

DEMOMBYNES (Gabriel), [1724], avocat à la Cour d'appel de Paris, passage des Beaux-Arts, n° 10.

DENIÈRE, [1035], C. ✻, ancien président de la Chambre de commerce de Paris, boulevard Malesherbes, n° 29.

DENIS, [1061], avocat, à Saint-Lô (Manche); correspondant, M. Henri, libraire, Palais-Royal, péristyle Valois, n° 182.

Denjoy (Henri), [845], ancien membre du Conseil général du Gers, à Fleurance; correspondant, M. Henri Loones, rue de Tournon, n° 6.

Des Méloizes (Eugène), [638], O. ✻, conservateur des eaux et forêts, à Bourges (Cher); correspondant, M. de la Villegille, rue de Lille, n° 5.

Desnoyers (Jules), [23], ✻, membre de l'Institut, bibliothécaire du Muséum d'Histoire naturelle, au Jardin des Plantes, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, n° 36.

Desnoyers, [1633], conservateur des hypothèques, à Château-Gontier (Mayenne).

Desprez fils (Henri), [1277], directeur de la compagnie d'assurances *le Comptoir maritime*, place de la Bourse, n° 6.

Des Roys (vicomte Ernest), [1186], boulevard La Tour-Maubourg, n° 11.

Destors (René), [1744], étudiant en droit, rue Royale-Saint-Honoré, n° 9.

Deudon (Charles), [1255], rue Godot-de-Mauroy, n° 6.

Deullin (Eugène), [1173], banquier, à Épernay (Marne).

Dieppe (*Bibliothèque de la ville de*), [1054], représentée par M. Morin.

Dijon (*Bibliothèque de la ville de*), [1279], représentée par M. Guignard; correspondant, M. Pedone Lauriel, rue Cujas, n° 9.

Dijon (*Société de lecture de*), [1742], représentée par M. Detourbet, président.

Doazan (Anatole), [1647], au château de Fins, par Saint-Christophe-en-Bazelle (Indre); correspondant, M. Rouquette, libraire, passage Choiseul.

Doria (comte Armand), [818]; correspondant, M. Bourselet, libraire, boulevard des Capucines, n° 27.

Doublet (Gustave), [1591], juge suppléant au tribunal de Versailles, avenue de Picardie, n° 21, à Versailles.

Drême, [1695], ✻, premier président de la Cour d'appel d'Agen; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Dreyfus (Ferdinand), [1670], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue Saint-Lazare, n° 94.

Dreyss (Ch.), [852], ✻, recteur de l'Académie de Toulouse.

Dubois [777], professeur au collége Rollin, rue du Faubourg-Montmartre, n° 61.

Dubois de l'Estang (Gustave), [1066], ✻, conseiller maître à la Cour des comptes, rue Saint-Honoré, n° 366.

Duchatel (comte Tanneguy), [1540], rue de Varenne, n° 69.

Ducoudray (Gustave), [1469], petite rue Saint-Antoine, n° 2.

Dufaure (J.), [840], membre de l'Académie française, député, garde des sceaux, ministre de la Justice, vice-président du Conseil, boulevard Haussmann, n° 127.

Dufeuille (Eugène), [1722], ancien chef du cabinet du ministre de l'Intérieur, place Beauvau.

Dufour (l'abbé Valentin), [1353], premier aumônier à Mazas, boulevard Mazas, n° 23.

Du Lac (Jules Perrin), [1561], juge suppléant au tribunal de Compiègne (Oise).

Du Long de Rosnay (vicomte), [1547], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 43.

Dumaine (Charles), [1777], rue d'Antin, n° 3.

Du Mesnil (Armand), [1401], O. ✻, directeur de l'enseignement supérieur au ministère de l'Instruction publique, rue Saint-Georges, n° 28.

Dumoulin, [636], libraire, quai des Augustins, n° 13.

Du Parc (comte Charles), [1257], à Dijon; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Duplès-Agier (Henri), [698], archiviste-paléographe, rue Saint-Louis, n° 16, à Versailles.

Dupont (Edmond), [817), ✻, chef de la section du Secrétariat aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

Durand (Auguste), [689], libraire, rue Cujas, n° 9.

Duriez de Verninac, [927], secrétaire d'ambassade, rue Boissy-d'Anglas, n° 23; correspondant, M. Saint-Jorre, libraire, rue Richelieu, n° 91.

Duruy (Victor), [1081], G. O. ✻, ancien ministre, membre de l'Institut, rue Médicis, n° 5.

Dutens (Alfred), [1502], rue de l'Arcade, n° 4.

Dutreil, [1141], ancien député, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 83.

Duval (Jacques-François), [1282], ✻, conseiller à la Cour d'appel de Rouen, rue d'Herbouville, n° 3; correspondant, M. Le Tellier de la Fosse, rue Neuve-des-Capucines, n° 19.

Duverdy (Charles), [748], avocat à la Cour d'appel de Paris, place Boïeldieu, n° 1.

Duvergier de Hauranne, [1126], membre de l'Académie française, rue de Tivoli, n° 5.

École des chartes, [1703], représentée par M. le Directeur de l'École, rue des Francs-Bourgeois, n° 58; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

École normale supérieure, [1617], représentée par M. le Directeur de l'École, rue d'Ulm; correspondant, M. Thorin, libraire, rue Médicis, n° 7.

Egger, [586], O. ✻, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris, rue Madame, n° 68.

Épernay (*Bibliothèque de la ville d'*), [1474], représentée par M. Delaitre, bibliothécaire; correspondant, M. l'Écureux, libraire, rue des Grands-Augustins, n° 3.

Estaintot (vicomte Robert d'), [975], rue de Sèvres, n° 19.

Eure (*Société libre d'Agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'*), [1770], à Évreux, représentée par M. Colombet, son secrétaire perpétuel; correspondant, M. Derache, libraire, rue Montmartre, n° 48.

Fabre (Adolphe), [939], ✻, président du tribunal de Saint-Étienne (Loire).

Fallières, [1534], avocat, au Passage-d'Agen (Lot-et-Garonne); correspondant, M. Pittet, libraire, rue Monsieur-le-Prince, n° 48.

FANJOUX, [1636], O. ✻, archiviste-paléographe, secrétaire général de la Société des forges et chantiers de la Méditerranée et de l'Océan, boulevard La Tour-Maubourg, n° 25.

FÉLIX, [1760], conseiller à la Cour d'appel de Rouen, rampe Bouvreuil, n° 82.

FERLET DE BOURBONNE (Paul), [1572], sous-préfet de Briey (Meurthe-et-Moselle); correspondant, M. Roger Portalis, boulevard Haussmann, n° 144.

FEUILLET DE CONCHES, [466], C. ✻, ancien directeur au ministère des Affaires étrangères, rue Neuve-des-Mathurins, n° 73.

FILLEUL, [1697], à Chennevières, par Châtillon-sur-Loing (Loiret).

FIRINO (Roger), [1785], rue Vaneau, n° 17.

FLANDIN, [930], C. ✻, ancien conseiller d'État, rue de la Michodière, n° 8.

FLAVIGNY (Mme la vicomtesse DE), [1449], rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 42.

FLOQUET, [622], ✻, avocat, correspondant de l'Institut, rue de l'Arcade, n° 25.

FONTENILLES (marquis DE), [1436], rue St-Dominique-St-Germain, n° 11.

FOUCHÉ (Lucien), [224], à Évreux (Eure); correspondant, M. Gaulon, libraire, rue du Jardinet, n° 13.

FOUCHÉ-LEPELTIER, [1228], ✻, ancien député, à Honfleur (Calvados), Côte-de-Grâce.

FOURCHY, [1394], boulevard Saint-Germain, n° 266.

FOURNIER, [858], villa Brancas, à Sèvres (Seine-et-Oise).

FOURNIER (docteur Alban), [1759], à Rambervillers (Vosges); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

FRANK (Georges), [1772], boulevard Saint-Michel, n° 95.

FRAPPIER (Paul), [1682], à Niort (Deux-Sèvres); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

FREMAUX, [1688], avocat, à Béthune (Pas-de-Calais).

FRÉMY, [722], G. O. ✻, gouverneur du Crédit foncier de France, rue Neuve-des-Capucines, n° 17.

FRESNE (comte Marcellin DE), [388], rue de Bellechasse, n° 15.

FRÉTEAU DE PÉNY (Héracle-René-Jean-Baptiste-Emmanuel, baron), [709], ✻, conseiller référendaire honoraire à la Cour des comptes; correspondant, M. Saint-Jorre, libraire, rue Richelieu, n° 91.

FRIÈS (Charles-Albert), [1648], à Fontainebleau, rue de France, n° 109.

FROTTIER DE LA COSTE (marquis), attaché d'ambassade, boulevard Saint-Germain, n° 246.

FUSTEL DE COULANGES, [1776], ✻, membre de l'Institut, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Paris, rue de Tournon, n° 29.

GADOIN, [1422], ✻, président du tribunal de Cosne (Nièvre); correspondant, M. Masson, rue de Bourgogne, n° 63.

GAFFAREL (Paul), [1475], professeur agrégé d'histoire à la Faculté des lettres de Dijon; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

GALOPIN (Auguste), [1095], ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, aux Ravaux, près Buxy (Saône-et-Loire).

GARNIER (Édouard), [1723], sous-chef de section aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

Gartempe (baron de), [1738], quai d'Orsay, n° 45.
Gaspaillart (Émile), [1245], employé au ministère des Finances, rue de Clichy, n° 59.
Gaultry (Paul), [1606], notaire, à Fontainebleau (Seine-et-Marne); correspondant, M. le baron O. de Watteville, boulevard Malesherbes, n° 63.
Gautier (Alphonse), [1676], G. O. ✻, ancien conseiller d'État, rue Saint-Honoré, n° 334.
Gavet (Gabriel), [1677], rue Caumartin, n° 16.
Gérard (Charles), [1148], ancien représentant, avocat, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
Gérardin (Alfred), [902], ✻, professeur agrégé d'histoire au lycée Saint-Louis, rue de Vaugirard, n° 21.
Gerbidon (Émile-Victor), [810], rue Dumont-d'Urville, n° 2.
Gervais (Ernest), [1545], avocat, rue de la Victoire, n° 52.
Ginot (Émile), [1270], avocat, à Pau (Basses-Pyrénées); correspondants, MM. Schulz et Thuillié, libraires, rue de Seine, n° 12.
Giraud (Paul-Émile), [569], ✻, à Romans (Drôme).
Glandaz (Albert), [1324], avocat à la Cour d'appel de Paris, boulevard de la Madeleine, n° 9.
Godefroy-Méniglaise (marquis de), [223], ✻, à Lille; à Paris, rue de Grenelle, n° 73.
Gomel, [1025], O. ✻, ancien conseiller d'État, rue Basse-du-Rempart, n° 66.
Gonse (Raphaël), [1310], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue du Vieux-Colombier, n° 8.
Gouget (Eugène), [1518], artiste dramatique, secrétaire de l'Association de secours des Artistes dramatiques, rue de Lancry, n° 17.
Goujon (Paul), [1743], avocat, rue de Paradis-Poissonnière, n° 52.
Goupil (Édouard), [57], O. ✻, ancien conseiller d'État, rue Laffitte, n° 47.
Goupil de Préfeln (Anatole), [923], ✻, chef de bureau au ministère des Finances, rue Taitbout, n° 9.
Grafenried-Villars (baronne de), [870], rue du Colisée, n° 39.
Grandeau, [1671], ✻, professeur à la Faculté des sciences de Nancy; correspondant, M. Louis Grandeau, rue Saint-Placide, n° 55.
Grandidier (Ernest), [1094], ✻, rue de la Victoire, n° 98.
Grangier de la Marinière (L.), [798], ancien préfet, rue d'Amsterdam, n° 46.
Grasset (Ernest), [591], ✻, président de chambre honoraire à la Cour d'appel de Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Delagrave, libraire, rue des Écoles, n° 58.
Grenoble (*Bibliothèque de la ville de*), [948], représentée par M. Gariel; correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 47.
Groualle, [1232], O. ✻, président de section au Conseil d'État, rue du Mont-Thabor, n° 8.
Guadet, [228], ✻, ancien chef de l'enseignement à l'Institution nationale des Jeunes-Aveugles, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 83 bis.
Guérard (Mme veuve François), [967], à Amiens (Somme), rue Saint-

Denis, n° 26; correspondant, Mme la vicomtesse de Saint-Martin, avenue de Villars, n° 5.

GUESSARD (François), [349], ✻, membre de l'Institut, professeur à l'École des chartes, à Paris-Passy, Grande-Rue, n° 87.

GUILLAUME (Eugène), [1087], ✻, chef de bureau au ministère de l'Intérieur, rue Magnan, n° 31.

GUIZOT (Guillaume), [1746], professeur au Collége de France, directeur des cultes non catholiques au ministère de l'Instruction publique et des Cultes, rue de Monceau, n° 42.

HABERT (Gustave), [1773], rue de Berlin, n° 9.

HALPHEN (Eugène), [900], avenue Nationale, n° 111, à Paris-Passy.

HAMBOURG (*Bibliothèque de la ville de*), [873], représentée par M. Petersen; correspondant, M. E. Jung-Treuttel, rue de Lille, n° 19.

HAMELIN D'ECTOT (Hilaire), [1060], docteur en droit, à Saint-Vaast-la-Hougue (Manche); correspondant, M. Boulatignier, rue de Clichy, n° 48.

HANQUEZ (Rodolphe), [990], procureur de la République, à Soissons (Aisne).

HARCOURT (comte Jean D'), [1577], ✻, rue Vaneau, n° 11.

HAUTPOUL (comte D'), [925], place du Palais-Bourbon, n° 7.

HAVRE (*Bibliothèque de la ville du*), [1193], représentée par M. Morlent; correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 49.

HÉBERT, [1281], C. ✻, ancien garde des sceaux, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 46.

HELLOT (Alexandre), [1362], O. ✻, ancien officier d'artillerie, boulevard Malesherbes, n° 62.

HELLOT (Jules), [1395], rue Royale, n° 13.

HENDLÉ (Henri), [1728], négociant, rue de Châteaudun, n° 17.

HENNET DE BERNOVILLE, [1369], ✻, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue des Missions, n° 25.

HÉRAULT (Alfred), [1479], à Châtellerault (Vienne).

HIMLY [1007], ✻, professeur à la Faculté des lettres de Paris, rue d'Assas, n° 90.

HORDAIN (Émile D'), [1599], notaire, à Longjumeau (Seine-et-Oise).

HOUSSAYE (l'abbé), [1600], vicaire de l'église de la Madeleine, rue de la Ville-l'Évêque, n° 18.

HUNOLSTEIN (baron D'), [1456], rue de Grenelle, n° 81.

IZARN, [1457], à Évreux (Eure); à Paris, rue Chauveau-Lagarde, n° 18.

JAMESON, [1167], boulevard Malesherbes, n° 115.

JAYR (Mme veuve), [1523], à Bourg (Ain).

JOINVILLE (baron DE), [1689], ✻, inspecteur général des établissements pénitentiaires, rue de Clichy, n° 6.

JOLY DE BAMMEVILLE, [1224], rue de Téhéran, n° 13; correspondant, M. de Bussierre, rue Cambacérès, n° 8.

JOUBAIRE, [1433], juge au tribunal de Guingamp (Côtes-du-Nord); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Joubert (André), [1678], au château de Lüts-de-Daon, près Château-Gontier (Mayenne).

Jourdain, [834], C. ✱, membre de l'Institut, secrétaire général du ministère de l'Instruction publique et des Cultes, rue de Luxembourg, n° 21.

Kerdrel (Audren de), [340], sénateur, rue Beaurepaire, n° 2, à Rennes; à Paris, chez M. de Courcy, rue Richelieu, n° 85.

Kermaingant (Lafleur de), [1753], avenue des Champs-Élysées, n° 102.

Kersaint (vicomte de), [892], rue de la Ville-l'Évêque, n° 26.

Kervyn de Lettenhove (baron), [199], ✱, correspondant de l'Institut, membre de la Chambre des députés de Belgique, ancien ministre, à Bruges (Belgique).

Kob (Georges), [1583], attaché au ministère des Affaires étrangères, rue Jacob, n° 29.

Labeyrie (Émile), [1767], C. ✱, directeur honoraire au ministère des Finances, à Aire-sur-l'Adour (Landes); correspondant, Mme Fr. Otteinheim, rue Neuve-des-Mathurins, n° 57.

Labitte (Ad.), [1329], libraire, rue de Lille, n° 4.

Laborde (marquis Joseph de), [1360], archiviste aux Archives nationales, rue Billault, n° 5.

La Borderie (Arthur de), [1198], ancien député, à Vitré (Ile-et-Vilaine); correspondant, M. Léopold Delisle, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 8.

Laboulaye (Édouard), [445], ✱, membre de l'Institut, sénateur, administrateur du Collége de France, place Cambrai, n° 1.

Lacabane (Léon), [64], O. ✱, professeur-directeur honoraire de l'École des chartes, rue des Acacias, n° 47, aux Ternes.

Lacave-Laplagne, [1251], sénateur; chez M. Duyrieu, rue Saint-Lazare, n° 93.

Lacaze (Louis), [1494], député, rue de Grenelle, n° 107.

La Chaumelle (de), [1330], rue de Lille, n° 21.

Lachenal, [1739], receveur particulier des finances, à Brioude (Haute-Loire); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 13.

La Chère (Jules de), [1326], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, avenue des Champs-Élysées, n° 116.

Lacombe (H. de), [1508], rue de Croix-de-Malte, n° 1, à Orléans (Loiret).

Lacordaire, [981], ancien directeur de la manufacture des Gobelins, rue Cujas, n° 21.

Lacroix (Paul), [65], O. ✱, conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal, rue Sully, n° 1.

Lafargue (Ch.), [1409], chef de division à la préfecture de Lot-et-Garonne, à Agen; correspondant, M. P. Dupont, rue Jean-Jacques Rousseau, n° 41.

La Faulotte (Louis Étignard de), [1680], auditeur au Conseil d'État, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 107.

La Ferrière-Percy (comte de), [1080], ✱, au château de Ronfeugerai,

près Athis (Orne); à Paris, rue du Helder, n° 8; correspondant, M. d'Estreilles, rue d'Albe, n° 5.

La Ferronays (Mme la comtesse de), [1358], membre de la Société des Bibliophiles, Cours-la-Reine, n° 34.

La Ferté-Meun (Mme la marquise de), [907], rue du Bac, n° 46.

Lafond (Edmond), [1581], rue de Grenelle, n° 75.

Laguerre (Léon), [790], docteur en droit, rue de Copenhague, n° 10.

Lahure (Charles), [279], ✻, place Gozlin, n° 8.

L'Aigle (vicomte de), [1289], rue de Luxembourg, n° 19.

Lair (Jules), [1283], archiviste-paléographe, directeur de la compagnie des Entrepôts généraux, place de l'Ourcq, boulevard de la Villette, n° 204.

Laisné (Henri), [1520], procureur de la République, à Neufchâtel-en-Bray (Seine-Inférieure).

Lalanne (Ludovic), [822], membre du Comité des travaux historiques, sous-bibliothécaire de l'Institut, rue de Sèvres, n° 11.

Laloy (Louis-Henri), [827], ✻, docteur en médecine, rue de Paris, n° 169, à Paris-Belleville.

Landry, [1752], avoué près le tribunal civil de Châteauroux (Indre).

Langle (Augustin de), [742], à Vitré (Ille-et-Vilaine); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Lanjuinais (comte), [1653], rue de Luxembourg, n° 31.

La Panouse (vicomte Arthus de), [1526], rue Saint-Dominique, n° 107.

Larnac (Julien), [1529], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue du Cirque, n° 8.

Lascoux (Jean-Baptiste), [130], C. ✻, conseiller à la Cour de cassation, rue de l'Université, n° 88.

Lassus (baron Marc de), [1195], boulevard Malesherbes, n° 57.

La Trémoille (duc de), [1196], rue de Varenne, n° 69.

Laurencel, [1426], à Fontainebleau (Seine-et-Marne); correspondant, M. le baron O. de Watteville, boulevard Malesherbes, n° 63.

Laurent-Pichat (L.), [1356], sénateur, rue de l'Université, n° 39.

Lavau (Gaston de), [1294], au château de Moncé, par Pezou (Loir-et-Cher); correspondant, M. de Beaucourt, rue de Sèvres, n° 85.

La Villegille (Arthur de), [239], ✻, secrétaire du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes, à Dangi, par Reuilly (Indre); à Paris, rue de Lille, n° 5.

Lavisse, [1582], professeur d'histoire au lycée Corneille, rue Médicis, n° 5.

Lebigre-Beaurepaire, [714], notaire, à Lille (Nord), rue Nationale; correspondant, M. Allouard, libraire, rue Séguier, n° 3.

Leblanc (Paul), [814], à Brioude (Haute-Loire); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

Lebouteiller (Georges), [1613], notaire, à Caen (Calvados), place Saint-Sauveur, n° 19.

Lebrument, [637], libraire, à Rouen (Seine-Inférieure); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Leclerc (Alexandre), [809], O. ✻, à Paris-Auteuil, rue d'Auteuil, n° 44.

Lecointe, [1163], chef d'institution, rue Mongenot, n°s 5 et 7, à Saint-Mandé (Seine).

Lecointre (Pierre), [1498], rue Cambacérès, n° 29.

Lecomte (René), [1725], rue de Provence, n° 46.

Ledain (Bélisaire), [1537], à Parthenay (Deux-Sèvres); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

Lefebvre de Viefville (Paul), [1554], ✻, substitut du procureur de la République au tribunal de la Seine, rue Boissy-d'Anglas, n° 28.

Lefebvre de Viefville (Louis), [1555], rue de Rivoli, n° 240.

Lefort [1263], ✻, chef de bureau au ministère des Travaux publics, rue de Condé, n° 5.

Legros (Charles), [1445], receveur des hospices de la ville de Rouen, rue Ernest-Leroy, n° 3 bis, à Rouen.

Leloup de Sancy, [1373], ✻, ancien auditeur au Conseil d'État, boulevard Haussmann, n° 105.

Lemaire (P.-Aug.), [65], ✻, ancien professeur de rhétorique aux lycées Louis-le-Grand et Bonaparte, rue des Quatre-Fils, n° 16.

Lemarchand (Théodore), [1712], à Rouen, rue de Socrate, n° 1.

Le Marois (Alphonse), [1594], au château du Lude, à Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche); correspondant, M. L. Delisle, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 8.

Le Mennicier, [1100], à Saint-Lô (Manche); correspondant, M. Rousseau, chez M. Henri, Palais-Royal, galerie d'Orléans, n° 12.

Lemercier (comte Anatole), [756], ancien député, rue de l'Université, n° 18.

Lemire (Paul-Noël), [1679], avocat à la Cour d'appel de Besançon, à Pont-de-Poitte (Jura).

Lemonnier (Henri), [1388], archiviste-paléographe, docteur en droit, docteur ès-lettres, professeur d'histoire au lycée Fontanes, rue de Turenne, n° 64.

Lenormant (Fr.), [1063], professeur d'archéologie à la Bibliothèque nationale, rue Taranne, n° 10.

Léotard (S.), [1349], sous-bibliothécaire du musée Favre, rue du Séminaire, n° 4, à Montpellier; correspondant, M. Henri Loones, rue de Tournon, n° 6.

Lepesant [1605], membre du Conseil général de la Manche, rue Geoffroy-de-Montbray, n° 89, à Coutances; correspondant, M. des Moutis, rue Montmartre, n° 56.

Le Roy-Beaulieu (Anatole), [1637], rue Pigalle, n° 69.

Lesieur, [1567], boulevard de Magenta, n° 116.

Lespinasse (René de), [1447], archiviste-paléographe, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 17.

Le Tellier de la Fosse, [972], O. ✻, secrétaire général du Crédit foncier, rue Neuve-des-Capucines, n° 19.

Levasseur (Émile), [1364], ✻, membre de l'Institut, professeur au Collége de France, rue Monsieur-le-Prince, n° 26.

Lévesque, [752], ancien notaire, à Mantes (Seine-et-Oise).

Leviez, [982], O. ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, sous-gouverneur du Crédit foncier, rue Duphot, n° 18.

L'Hérault (Tristan de), [1557], receveur des finances, rue Martignac, n° 6.

L'Hopital, [1028], O. ✻, ancien conseiller d'État, directeur de la Compagnie *la Nationale*, rue Louis-le-Grand, n° 18.

Liais (Adrien), [1350], substitut du procureur de la République, à Pont-l'Évêque (Calvados); à Paris, rue de Provence, n° 49.

Lieutaud, [1684], bibliothécaire de la ville de Marseille.

Lille (*Bibliothèque de la ville de*), [1525]; correspondant, M. Dauchez, avocat, rue Perronet, n° 12.

Loisy (Albert de), [1419], à Arceau, près Mirebeau (Côte-d'Or); correspondant, M. d'Espard, rue Neuve-des-Capucines, n° 16.

Longnon, [1347], archiviste aux Archives nationales, rue Jacob, n° 46.

Longuerue (Roger de), [1558], rue de Grenelle, n° 75.

Loones (Henri), [1686], libraire de la Société de l'Histoire de France, rue de Tournon, n° 6.

Loray (marquis de), [1658], au château de Cléron, près Ornans (Doubs); à Paris, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 23.

Lormier (Charles), [1340], avocat, rue de Socrate, n° 13, à Rouen.

Lot (Henri-Ernest), [1189], archiviste aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

Louchet (Aug.), [1462], substitut du procureur de la République, boulevard de la Reine, n° 71 bis, à Versailles.

Louvain (*Université de*), [812], représentée par M. Reusens, bibliothécaire; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Louviers (*Bibliothèque de la ville de*), [1630].

Louvot (l'abbé Fernand), [1783], professeur d'histoire au collége de Saint-François-Xavier, à Besançon (Doubs).

Louvrier de Lajolais (A.), [859], quai Bourbon, n° 19.

Loyer (Paul), [1575], rue Bonaparte, n° 6.

Loysel, [1040], O. ✻, président du Conseil de préfecture du département de la Seine, rue Pergolèse, n° 48, cité Dupont, n° 7.

Lucas (Charles), [1556], architecte, attaché aux travaux de la ville de Paris, boulevard de Denain, n° 8.

Luçay (comte de), [1308], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, membre du Comité des travaux historiques, rue de Varenne, n° 90.

Luce (Siméon), [1511], archiviste aux Archives nationales, rue Chanoinesse, n° 14.

Luxembourg (*Bibliothèque du*), [956], représentée par M. Charles Edmond; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Macé (Antonin), [712], ✻, doyen de la Faculté des lettres de Grenoble (Isère).

Mackau (baron de), [1764], ancien député, rue de Varenne, n° 17.

Mackensie (John-Whiteford), [332], esq., à Édimbourg, 19, Scotland-street; correspondant, M. Contet, libraire, rue du Pré-aux-Clercs, n° 7.

Magen (Ad.), [1397], secrétaire perpétuel de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen, à Agen (Lot-et-Garonne).

Magne (Alfred), [1618], ✱, trésorier-receveur général des finances, à Laon (Aisne); à Paris, avenue Montaigne, n° 26.

Maigre (Louis), [1616], avenue des Champs-Élysées, n° 37.

Maillé (duc de), [914], rue de Lille, n° 119.

Mailly (comte de), [500], rue de l'Université, n° 53; correspondant, M. Dosseur, rue Taranne, n° 21.

Maitre (Léon), [1380], archiviste du département de la Loire-Inférieure, à Nantes; corresp., M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

Malleville (Léon de), [492], ✱, sénateur, à Saint-Maurin, par Grenade (Landes); correspondant, M. Caritan, boulevard de Magenta, n° 127.

Mallet (Édouard), [1234], rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 35.

Manceaux (Gaston), [1774], boulevard Malesherbes, n° 9.

Manchon (Léon), [1589], notaire, au Havre (Seine-Inférieure); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Mannier, [1531], ancien notaire, rue de l'Université, n° 8.

Mans (*Bibliothèque de la ville du*), [1696], représentée par M. F. Guérin, conservateur.

Mantes (*Bibliothèque de la ville de*), [1295], représentée par M. le maire de Mantes; correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

Marcel (Eugène), [1209], au château des Ardennes-Saint-Louis, par Montivilliers (Seine-Inférieure); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Marcel (Léopold), [964], ✱, notaire honoraire, à Louviers (Eure); correspondant, M. Aubry, libraire, rue Séguier, n° 18.

Marchegay (Paul), [448], ✱, aux Roches-Baritaud, par Chantonnay (Vendée); correspondant, M. Porquet, libraire, quai Voltaire, n° 1.

Marcilly (Charles), [1472], à Bar-sur-Aube (Aube); correspondant, M. Simon, rue de Mulhouse, n° 9.

Margry (Pierre), [1694], ✱, conservateur adjoint aux archives de la Marine, rue du Mont-Thabor, n° 11.

Marguerie (René), [1664], auditeur au Conseil d'État, cité Martignac, n° 6.

Marguerin, [1042], ✱, administrateur délégué près les écoles municipales supérieures, rue d'Auteuil, n° 11 bis.

Marin-Darbel, [265], à Fontainebleau (Seine-et-Marne), rue du Chemin-de-Fer, n° 28.

Marine (*Bibliothèque centrale de la*), [1102], représentée par M. Renard, bibliothécaire, rue Royale, n° 2; correspondant, M. Challamel aîné, libraire, rue Jacob, n° 5.

Marion (Jules), [456], ✱, membre du Comité des travaux historiques et de la Société des Antiquaires de France, place de la Madeleine, n° 17.

Marmier (G.), [1312], rue de Noailles, n° 2, à Versailles.

Marsy (A. de), [1378], conservateur du musée de Compiègne; à Paris, rue Pigalle, n° 22.

Martin (Henri), [457], sénateur, membre de l'Institut, rue du Ranelagh, n° 74, à Paris-Passy.

Martin (William), [1627], avenue de la Reine-Hortense, n° 13.

Martroy (vicomte du), [1023], C. ✻, président de section au Conseil d'État, rue de Solférino, n° 6.

Marty-Laveaux (Charles), [780], ✻, membre du Comité des travaux historiques, carrefour de la Croix-Rouge, n° 2.

Mas-Latrie (comte Louis de), [289], O. ✻, chef de la Section judiciaire aux Archives nationales, professeur à l'École des chartes, boulevard Saint-Germain, n° 229.

Masséna d'Essling (prince André), [1286], rue Jean-Goujon, n° 8.

Masséna (Victorin), duc de Rivoli, [1131], ✻, ancien député, rue Jean-Goujon, n° 8.

Masson (Georges), [1520], ✻, libraire-éditeur, place de l'École-de-Médecine, n° 17.

Masson (Gustave), [1343], professeur de littérature française au collége de Harrow-on-the-Hill (Angleterre); correspondant, M. Contet, libraire, rue du Pré-aux-Clercs, n° 7.

Matagrin (René), [1595], conseiller de préfecture, à Melun (Seine-et-Marne), rue Saint-Barthélemy, n° 7.

Matharel (Victor de), [1675], ✻, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue d'Amsterdam, n° 67.

Mathéus (Frédéric), [1683], auditeur de première classe au Conseil d'État, avenue des Champs-Élysées, n° 123.

Mathieu-Bodet, [1137], ✻, député, ancien ministre, rue de Sèze, n° 4.

Maury (Alfred), [1553], C. ✻, membre de l'Institut, professeur au Collége de France, directeur général des Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

Mazarine (*Bibliothèque*), [33], représentée par M. de Sacy, C. ✻, membre de l'Académie française, quai Conti, n° 21.

Meaux (vicomte de), [1623], sénateur, ministre de l'Agriculture et du Commerce, avenue Saint-François-Xavier, n° 10.

Méliot (Adolphe), [1710], avenue Joséphine, n° 35.

Menu (Henri), [1757], rue Jacob, n° 30.

Merklen (l'abbé), [1714], professeur au Collége libre du Haut-Rhin, à La Chapelle-sous-Rougemont (territoire de Belfort).

Merlemont (comte de), [649], au château de Merlemont, par Beauvais (Oise); à Paris, rue de Verneuil, n° 47.

Meunier (Alfred), [1657], à Chantilly (Oise).

Meunier du Houssoy, [1639], attaché d'ambassade, rue de Clichy, n° 35.

Mévil (Mme veuve), [651], à Viville, par Vignory (Haute-Marne).

Meyer (Paul), [1446], professeur au Collége de France, membre du Comité des travaux historiques, rue Raynouard, n° 59, à Paris-Passy.

Mir (Isidore), [1718], à Montpellier, cour des Casernes, n° 25.

Mignet [16], G. O. ✱, membre de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, rue d'Aumale, n° 14.

Millot (Albert), [1440], avenue des Champs-Élysées, n° 117.

Mirepoix (duc de), [1698], rue de Varenne, n° 55.

Moignon, [821], C. ✱, conseiller à la Cour de cassation, rue des Pyramides, n° 3.

Moinery, [708], ✱, ancien président du tribunal de commerce de Paris, cloître Saint-Merry, n° 18.

Moland, [1551], homme de lettres, boulevard du Montparnasse, n° 157.

Monod (Gabriel), [1566], directeur adjoint à l'École des hautes études, rue d'Assas, n° 76.

Montaiglon (Anatole de), ✱, [1478], professeur à l'École des chartes, membre du Comité des travaux historiques, place Royale, n° 9.

Montalivet (comte de), [1204], G. ✱, membre de l'Institut, ancien ministre, à Montalivet-Lagrange, par Sancerre (Cher); correspondant, M. Porquet, libraire, quai Voltaire, n° 1.

Montbrison (Georges de), [1439], boulevard Haussmann, n° 71.

Montebello (comte Adrien de), [1690], avenue Montaigne, n° 64.

Montebello (comte Gustave de), [1731], O. ✱, premier secrétaire d'ambassade, chef du cabinet du ministre des Finances, avenue Montaigne, n° 64.

Montesquiou-Fezensac (duc de), [1549], rue de la Baume, n° 5.

Morand (François), [1569], ✱, juge au tribunal de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).

Moranvillé, [1046], ancien directeur des Magasins et entrepôts de Paris, boulevard Pereire, n° 112.

Morel (Hippolyte), [1692], auditeur au Conseil d'État, rue Cambacérès, n° 29.

Morin (Ernest), [1328], professeur d'histoire au collége Chaptal et à l'École Turgot, rue La Rochefoucauld, n° 14.

Mornay Soult de Dalmatie (comte de), [1267], avenue Montaigne, n° 77.

Mouchy (duc de), [1539], ✱, député, boulevard de Courcelles, n° 33.

Moulins (*Bibliothèque de la ville de*), [1365], représentée par M. le maire de Moulins.

Moulins (*Ordre des avocats de*), [1504], représenté par M. Boyron, trésorier du barreau de Moulins; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Mourier (Athanase), [1400], O. ✱, directeur au ministère de l'Instruction publique, passage Sainte-Marie (rue du Bac), n° 2 ter.

Munier (Louis), [1707], notaire et maire, à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle); correspondant, M. Gérardin, rue de Vaugirard, n° 24.

Muteau (Charles), [906], conseiller à la Cour d'appel de Dijon (Côte-d'Or);

correspondant, M. V. Collin, chef de bureau au ministère des Finances, rue de Mondovi, n° 7.

NADAILLAC (marquis DE), [864], ✻, préfet des Basses-Pyrénées, à Pau.

NANCY (*Bibliothèque de la ville de*), [850], représentée par M. Soyer-Willemet; correspondant, M. Émile Mellier, libraire, rue Séguier, n° 17.

NAUDET, [486], C. ✻, membre de l'Institut, secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, rue de la Victoire, n° 62.

NERVO (baron Robert DE), [1736], rue Abbatucci, n° 66.

NEUFLIZE (Mme la baronne DE), [1152], rue Caumartin, n° 22.

NICARD (Pol), [288], bibliothécaire de la Société des Antiquaires de France, rue de Sèvres, n° 38.

NIGON DE BERTY, [150], ✻, chef de division honoraire au ministère des Cultes, rue Mazarine, n° 19.

NISARD (Désiré), [459], C. ✻, membre de l'Académie française, rue de Tournon, n° 12.

NIVARD, [1681], juge au tribunal civil de Niort (Deux-Sèvres), rue Claire, n° 14; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

NOAILLES (duc DE), [343], membre de l'Académie française, boulevard La Tour-Maubourg, n° 60.

NOAILLES (marquis DE), [1506], O. ✻, ambassadeur de France à Rome, rue de Lille, n° 66.

NOËL (Octave), [1562], ✻, attaché au secrétariat du Conseil général de la Banque de France, à la Banque.

NOULENS, [1415], rédacteur en chef de la *Revue d'Aquitaine*, à Condom (Gers); à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 182.

NUGENT (vicomte DE), [371], rue du Regard, n° 5.

OBERKAMPF (Émile), [1398], receveur particulier des finances, à Marmande (Lot-et-Garonne).

ODIOT (Ernest), [1178], avenue de Marigny, n° 29.

ŒUVRE DES FAMILLES (l') du IVe arrondissement de Paris, [1781], représentée par le Maire de l'arrondissement.

OGER (F.), [1412], professeur d'histoire au collége Sainte-Barbe, rue de Fleurus, n° 21.

OGIER DE BAULNY (Gaston), [1004], rue de Verneuil, n° 52.

ORFORD (comte D'), [1417], Wolterton-park, Aylsham, Norfolk; correspondant, M. Buchmeyer, hôtel Bristol, place Vendôme.

PARAVEY (Charles), [588], O. ✻, ancien conseiller d'État, rue des Petites-Écuries, n° 44.

PARENT DE ROSAN (Charles-Félix), [815], à Paris-Auteuil, route de Versailles, n° 122, villa de la Réunion, n° 3.

PARIS (Gaston), [1667], ✻, professeur au Collége de France, directeur adjoint à l'École des Hautes Études, rue du Regard, n° 7.

PARIS (*Bibliothèque de la ville de*), [135], représentée par M. Cousin, au musée Carnavalet; correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 47.

Pascal (Alfred), [1134], chef de bureau au Crédit foncier, rue de Paradis-Poissonnière, n° 9.

Pascalis, [1026], O. ✻, ancien conseiller d'État, rue de Solférino, n° 11.

Pascaud (Edgar), [1755], juge au tribunal de première instance de Bourges, rue Porte-Jaune, à Bourges (Cher); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Passy (Edgar), [1536], secrétaire d'ambassade, boulevard Haussmann, n° 116.

Passy (Louis), [1708], député, sous-secrétaire d'État au ministère des Finances, rue de Clichy, n° 45.

Pau (*Bibliothèque de la ville de*), [1592], représentée par M. Soulice, bibliothécaire; correspondant, M. Derache, libraire, rue Montmartre, n° 48.

Paulin (le colonel Charles), [955], C. ✻, rue du Petit-Potel, n° 24, à Dijon (Côte-d'Or); corresp., M. Galette, libraire, rue de Nesles, n° 10.

Paulmier (Charles), [483], O. ✻, avocat à la Cour d'appel, ancien député, boulevard Poissonnière, n° 25.

Paumier (le pasteur), [1625], rue Saint-Guillaume, n° 27.

Pécoul (Auguste), [1217], archiviste-paléographe, au château de Villiers, à Draveil (Seine-et-Oise); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

Pelay (Ed.), [1453], rue de Crosne, n° 74, à Rouen (Seine-Inférieure); correspondant, M. Audley, rue Madame, n° 40.

Pépin Le Halleur (Émile), [787], directeur de la Société d'assurances mutuelles immobilières de Paris, rue de Castiglione, n° 14.

Percy (Lord Henry), [1602], major général au service de S. M. Britannique, à Londres; correspondant, M. Schlesinger, libraire, rue de Seine, n° 12.

Périer (Paul), [1758], à Châlons-sur-Marne (Marne), rue Saint-Jacques.

Périgot (Charles), [1532], professeur d'histoire au lycée Saint-Louis, boulevard Saint-Michel, n° 44.

Perreau, [1615], ancien notaire, à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Perret, [1094], O. ✻, conseiller d'État, rue François Ier, n° 6.

Perrin (docteur Maurice), [1672], O. ✻, médecin principal et professeur au Val-de-Grâce, rue Saint-Placide, n° 45.

Perrochel (vicomte Fernand de), [1460], rue de Bellechasse, n° 56.

Perrot de Chazelle (comte), [643], au château d'Aisy, par Précy-sous-Thil (Côte-d'Or); correspondant, M. le baron de Nervo, rue Abbatucci, n° 66.

Petau de Maulette, [1351], rue de Berlin, n° 9.

Petit (Edmond), [1172], rue Jean-Goujon, n° 14.

Pfeiffer, [1749], banquier, rue de Marignan, n° 23.

Piat (Albert), [1655], fondeur-mécanicien, rue Saint-Maur-Popincourt, n° 49.

Picard (Alexandre), [924], chef de bureau à l'administration des Contributions indirectes, rue du Marché-Saint-Honoré, n° 5.

Picard (Alphonse), [1766], libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Pichon (Étienne), [1467], sous-préfet à Coulommiers (Seine-et-Marne); à Paris, quai d'Anjou, n° 17.

Picot (Georges), [1435], juge au tribunal de la Seine, membre du Comité des travaux historiques, rue Pigalle, n° 54.

Pigeonneau, [1654], professeur au lycée Louis-le-Grand, boulevard Saint-Michel, n° 105.

Pillet-Will (comte), [1151], ✱, régent de la Banque de France, rue Moncey, n° 14.

Pingaud (Léonce), [1565], professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Besançon, à Besançon, Grande-Rue, n° 74; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Pisançon (Claude-Henri de La Croix de Chevrières, marquis de), [566], au château de Pisançon, par Bourg-de-Péage (Drôme).

Pistoye (de), [1046], O. ✱, chef de division au ministère des Travaux publics, rue Oudinot, n° 22.

Poinsier (Edmond), [1424], avoué, à Neufchâtel-en-Bray (Seine-Inférieure); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Poisson (baron Charles), [1359], O. ✱, rue de Rome, n° 53.

Poisson, [1791], rue de Clichy, n° 42.

Portalis (Roger), [1459], boulevard Haussmann, n° 144.

Pougny (Ernest), [1621], avenue des Champs-Élysées, n° 144.

Poumeau de Lafforest (Louis), [1564], rue Boussairolles, n° 7, à Montpellier (Hérault).

Pradel (C.), [1355], membre de la Société française d'archéologie, à Toulouse, allée Lafayette, n° 7; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Prarond (Ernest), [1608], président de la Société d'émulation d'Abbeville; à Paris, rue de Tournon, n° 14.

Prieur de la Comble (Antonin), [1533], rue du Louvre, n° 8.

Pron (baron), [1230], C. ✱, ancien préfet, avenue d'Antin, n° 15.

Prost (Auguste), [1497], membre de la Société des Antiquaires de France, rue de la Banque, n° 21.

Puymaigre (comte Théodore de), [587], rue Saint-Dominique, n° 53.

Quesney (Édouard), [1143], ancien négociant, au Havre (Seine-Inférieure), rue de Tourneville, n° 93; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Quicherat (Jules), [443], ✱, directeur de l'École des chartes, membre du Comité des travaux historiques, rue de Tournon, n° 16.

Rainneville (comte de), [1083], sénateur, rue de la Ville-l'Évêque, n° 42.

Rambaud, [1604], à Nancy (Meurthe-et-Moselle), place de l'Académie, n° 4.

Rasilly (marquis de), [1161], rue Taranne, n° 9.

Rathery (docteur), [1790], rue des Saints-Pères, n° 12.

Rattier (Léon), [1274], au château de Jand'heurs (Meuse); correspondant, M. Coccoz, libraire, rue de l'École-de-Médecine, n° 32.

RAVENEL, [124], O. ✻, conservateur sous-directeur au département des Imprimés de la Bibliothèque nationale, rue Crussol, n° 5.

RAYMOND (Paul), [1382], archiviste du département des Basses-Pyrénées, à Pau; correspondant, M. Lameyrand, rue Bouchardon, n° 11.

READ (Charles), [877], ✻, ancien chef de la section des travaux historiques, archives et bibliothèque de la ville de Paris, boulevard Saint-Germain, n° 2.

RÉAUX (marquis DES), [1704], rue de Monceau, n° 62.

REEVE (Henri), [1367], esq., secrétaire du Conseil privé de S. M. Britannique, rédacteur principal de l'*Edimburg Review*, n° 62, Rutland-Gate, Hyde-Park, à Londres; correspondant, M. Xavier Raymond, rue de Bellechasse, n° 44.

REIFFENBERG (baron Frédéric DE), [1778], à Versailles, rue des Chantiers, n° 19.

REISET (comte DE), [655], O. ✻, ancien ministre plénipotentiaire, rue de la Baume, n° 3.

RENART (B.), [424], général-major au corps d'état-major de l'armée belge, aide de camp du roi des Belges, à Bruxelles; correspondant, Mme Duport, boulevard de Magenta, n° 80.

RENARDET, [1709], professeur à la Faculté de droit de Dijon (Côte-d'Or).

RENNES (*Bibliothèque de l'Académie*), [1346], représentée par M. Rondil d'Ajoux; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

REPOUX, [1789], juge suppléant au tribunal civil d'Autun (Saône-et-Loire); correspondant, M. Lhomme, boulevard Saint-Germain, n° 70.

REVERCHON, [1027], O. ✻, avocat général à la Cour de cassation, rue de Poitiers, n° 9.

REY (E.-Guillaume), [1319], ✻, membre de la Société des Antiquaires de France, rue Billault, n° 35.

RIANT (comte Paul), [1492], membre du Conseil général de Seine-et-Oise, rue de Berlin, n° 38.

RICHÉ, [1323], C. ✻, ancien président de la section de législation au Conseil d'État, rue de Rivoli, n° 214.

RICHEMONT (comte DE), [965], député à l'Assemblée nationale, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 23.

RIOCOUR (comte DE), [1403], au château d'Aulnay-sur-Selle (Alsace-Lorraine); correspondant, M. le baron O. de Watteville, boulevard Malesherbes, n° 63.

RIS (comte CLÉMENT DE), [1348], ✻, conservateur adjoint au Musée du Louvre, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 101.

RISTELHUBER (Paul), [1451], quai Saint-Nicolas, n° 3, à Strasbourg.

ROBIN (Armand), [1646], à Cognac (Charente); correspondant, M. Keller, rue de Chevreuse, n° 4.

ROCHAMBEAU (marquis DE), [1685], membre de la Société des Antiquaires de France, boulevard Malesherbes, n° 43.

ROCHETERIE (Maxime DE LA), [1763], à Orléans (Loiret).

Rocquain (Félix), [1662], archiviste aux Archives nationales, rue Vaneau, n° 15.
Roissy (Henri de), [1649], rue de l'Université, n° 5.
Romance (Fernand de), [1659], rue Mézières, n° 10.
Rothschild (Mme la baronne James de), [249], rue Laffitte, n° 19; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, n° 19.
Rothschild (baron Alphonse de), [1214], rue Saint-Florentin, n° 2; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, n° 19.
Rothschild (baron Edmond de), [1183], rue Laffitte, n° 19; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, n° 19.
Rothschild (baron Gustave de), [1213], rue Laffitte, n° 23; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, n° 19.
Rothschild (baron James-Nathaniel de), [1002], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 33; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, n° 19.
Rouffy, [1765], ✱, président du tribunal civil, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
Rougebot, [1264], ✱, chef de bureau au ministère de l'Agriculture et du Commerce, avenue Trudaine, n° 15.
Rousseau (Adolphe), [1700], rue Saint-Honoré, n° 229.
Rousseau (Rodolphe), [1727], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue Saint-Honoré, n° 229.
Roussel (Jules), [590]; correspondant, M. Hémar, rue du Faubourg-Poissonnière, n° 52.
Roussigné, [1033], ✱, avenue du Coq, n° 3, rue Saint-Lazare, n° 89 bis.
Royer (de), [1052], G. ✱, premier président de la Cour des comptes, rue de Vaugirard, n° 56.
Rozière (Eugène de), [1747], O. ✱, membre de l'Institut, inspecteur général des archives, professeur suppléant au Collége de France, rue des Saints-Pères, n° 48.
Ruble (baron Alphonse de), [1190], rue de Luxembourg, n° 43.
Saint-Alery (Armand de), [1242]; correspondant, M. Boulatignier, rue de Clichy, n° 48.
Saint-Denys, [1761], libraire, quai Voltaire, n° 27.
Saint-Priest (comte Georges de), [841], rue Boissy-d'Anglas, n° 35.
Saint-René Taillandier, [1548], O. ✱, membre de l'Académie française, professeur à la Faculté des lettres de Paris, rue Saint-Benoît, n° 20.
Sainte-Aulaire (marquis de), [1580], O. ✱, ancien député, rue de Grenelle, n° 122.
Salin, [1392], chef de bureau au Conseil d'État, à Neuilly-sur-Seine, avenue de Neuilly, n° 47.
Sallé (Charles), [1571], avocat, à Pau (Basses-Pyrénées), rue Tran, n° 7.
Salvert-Bellenave (de), [1541], ingénieur de la marine, place du Palais-Bourbon, n° 2.
Sanné (Albert), [1370], rue de la Ville-l'Évêque, n° 27.
Sarcus (vicomte Félix de), [1137], ancien capitaine de dragons, à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Say (Léon), [1075], membre de l'Institut, sénateur, ministre des Finances, rue La Bruyère, n° 44.

Sazerac de Forge, [1588], ✱, préfet du département de l'Indre, à Châteauroux.

Scheffer (Charles), [1485], C. ✱, administrateur de l'École nationale des langues orientales vivantes, rue de Lille, n° 2.

Scheler (S.), [543], bibliothécaire du roi des Belges, à Bruxelles; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Schickler (Fernand), [1236], place Vendôme, n° 17.

Schweitzer (baron de), [896], ancien ministre plénipotentiaire de Bade, rue Blanche, n° 62.

Sécheaye (Charles), [1244], docteur en droit, ancien conseiller de préfecture, boulevard Saint-Michel, n° 83.

Seillière (Frédéric), [1620], avenue de l'Alma, n° 61.

Semichon (Ernest), [426], avocat, à Rouen, rue de la Valasse, n° 16; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Serveux, [1389], C. ✱, conseiller maître honoraire à la Cour des comptes, rue du Mont-Thabor, n° 32.

Servois (Gustave), [1136], ✱, membre du Comité des travaux historiques, préfet du département de l'Aube, à Troyes; à Paris, rue de Marignan, n° 24.

Simonnet (Jules), [898], ✱, conseiller à la Cour d'appel de Dijon (Côte-d'Or), à Dijon, rue Berbizet, n° 3; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Singer (Alexandre), [978], ancien agent de change, quai Malaquais, n° 17.

Solesmes (*Abbaye des Bénédictins de*), [1661], près Sablé (Sarthe), représentée par le R. P. Abbé; correspondant, M. Allaire, libraire, rue de l'Abbaye, n° 13.

Sommier (Alfred), [1737], rue de Ponthieu, n° 57.

Sorel (Alexandre), [942], juge au tribunal civil de Compiègne (Oise); correspondant, Mme veuve Sorel, rue des Écoles, n° 16.

Souquet, [1522], docteur en droit, juge de paix à Arras (Pas-de-Calais).

Stuttgart (*Bibliothèque royale de*), [1610], représentée par M. Baër, libraire, rue du Quatre-Septembre, n° 2.

Suchet (l'abbé), [1603], supérieur du petit séminaire d'Ornans (Doubs); correspondant, M. J. Bulle, rue de Fleurus, n° 43.

Talabot (Paulin), [1146], C. ✱, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur général des chemins de fer de Lyon à la Méditerranée, rue Saint-Arnaud, n° 10.

Talhouët-Roy (marquis de), [1220], C. ✱, sénateur, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 137.

Tamizey de Larroque (Ph.), [1345], correspondant de l'Institut, à Gontaut, par Marmande (Lot-et-Garonne); correspondant, M. Claudin, libraire, rue Guénégaud, n° 3.

Tandeau de Marsac, [1176], notaire, place Dauphine, n° 23.

Tardif, [225], O. ✻, conseiller à la Cour de cassation, rue Caumartin, n° 60.

Tassin, [1285], O. ✻, ancien directeur de l'administration de l'Octroi de Paris, rue Saint-Georges, n° 39.

Techener fils (Léon), [1573], libraire, rue de l'Arbre-Sec, n° 52.

Teulet (Auguste), [354], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue de Tournon, n° 27.

Thiers (A.), [2], G. ✻, membre de l'Institut, sénateur, place Saint-Georges.

Thion de la Chaume (Léon-André), [1574], boulevard Malesherbes, n° 7.

Thirion-Montauban (Albert), [1666], ✻, secrétaire d'ambassade, député, rue François Ier, n° 19.

Thorin (Ernest), [1780], libraire-éditeur, rue Médicis, n° 7.

Tissot, [1775], à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), place Louis XV, n° 1.

Toulmon (Eugène de), [776], au château de Mervilly, à la Vespierre, par Orbec-en-Auge (Calvados).

Tourtoulon (baron Charles de), [1452], à Château-Randon, près Montpellier (Hérault); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Travers, [1055], professeur honoraire à la Faculté des lettres de Caen, bibliothécaire de la ville, secrétaire de l'Académie des arts, sciences et belles-lettres, rue des Chanoines, n° 10, à Caen; correspondant, M. Derache, libraire, rue Montmartre, n° 48.

Treilhard (comte Achille), [1481], O. ✻, ancien conseiller d'État, rue Louis-le-Grand, n° 18.

Treyve de Saint-Sauveur (vicomte du), [1473], au château de Bonlieu, par Boën (Loire).

Tribert (Germain), [1049], sénateur, à Fontiaux, par Vivonne (Vienne); à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 83.

Troyes (*Bibliothèque de la ville de*), [1754]; correspondant, M. Marescq aîné, libraire, rue Soufflot, n° 17.

Tuetey (Alexandre), [1301], archiviste aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

Université de France (*Bibliothèque de l'*), [767], représentée par M. L. Renier, O. ✻, conservateur de la bibliothèque, membre de l'Institut; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Valençay (Mme la duchesse de Talleyrand-), [855], rue Fortin, n° 14.

Vallentin (Ludovic-Édouard), [811], juge au tribunal de Montélimar (Drôme); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Vallin, [1528], professeur d'histoire au lycée du Havre, rue Casimir-Périer, n° 28, au Havre (Seine-Inférieure); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Vallois (Félix) fils, [1759], à Rouen, rue de la Savonnerie, n° 12; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Vallois (René), [1782], avocat, à Rouen, rue de la Savonnerie, n° 12; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

VANDAL (Albert), [1691], rue Jean-Goujon, n° 9.

VANDEWALLE, [1663], avoué près le tribunal civil de première instance de la Seine, rue Grange-Batelière, n° 18.

VANEY (A. E.), [775], substitut du procureur général près la Cour d'appel de Paris, rue Duphot, n° 14.

VARIN, [1038], C. ✳, ancien membre du Conseil municipal de Paris, rue des Bourdonnais, n° 20.

VATIMESNIL (Mme Albert DE), [1779], avenue des Champs-Élysées, n° 68.

VAUCELLES (BOULARD DE), [860], rue de Varenne, n° 76.

VAUFRELAND (vicomte Ludovic DE), [434], ✳, rue de Marignan, n° 16.

VAUZELLES (Ludovic DE), [1734], ✳, conseiller à la Cour d'appel d'Orléans, à la Madeleine, près Orléans (Loiret).

VENDEUVRE (Gabriel DE), [452], rue de Penthièvre, n° 4.

VERNIÈRE, [1740], contrôleur des contributions directes, à Brioude (Haute-Loire); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

VESSILLIER (Léonce), [1287], ancien attaché d'ambassade, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 190.

VEUCLIN (E.), [1787], à Bernay (Eure).

VIBRAYE (marquis Paul DE), [471], correspondant de l'Institut, à Cheverny (Loir-et-Cher); à Paris, rue de Varenne, n° 56.

VIEL-CASTEL (baron Louis DE), [656], C. ✳, membre de l'Académie française, ministre plénipotentiaire, président de la Commission des Archives diplomatiques, rue de Bourgogne, n° 19.

VIGNES, [1788], O. ✳, capitaine de frégate, villa Saïd, n° 15, avenue de Boulogne, n° 56.

VIGNOT, [1751], membre du Conseil général de l'Indre, à Sainte-Sévère (Indre).

VILLARD (Henri), [1202], avocat, à Langres (Haute-Marne); correspondant, M. Verconsin, rue Neuve-des-Capucines, n° 6.

VILLEPREUX (Louis DE), [1579], avocat, à Marmande (Lot-et-Garonne).

VUITRY (Adolphe), [1643], G. ✳, membre de l'Institut, ancien ministre, rue de Téhéran, n° 13.

WAILLY (N. DE), [243], O. ✳, membre de l'Institut, conservateur honoraire au département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue Raynouard, n° 30, à Paris-Passy.

WALCKENAER (Charles), [987], ancien chef du cabinet du ministre de l'Intérieur, boulevard Haussmann, n° 135.

WALLON, [1669], O. ✳, sénateur, ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur à la Faculté des lettres de Paris, boulevard Saint-Michel, n° 95.

WATTEVILLE (baron O. DE), [830], ✳, chef de division au ministère de l'Instruction publique, boulevard Malesherbes, n° 63.

WERLÉ (Alfred), [1619], boulevard du Temple, à Reims.

WILHELM, [1393], juge de paix, à Fontaine (territoire de Belfort).

WITTE (baron Jean DE), [461], ❋, associé étranger de l'Institut, rue Fortin, n° 5.

ZAMOYSKI (comte Thomas), [1543], à Varsovie (Pologne); à Paris, rue Neuve-des-Mathurins, n° 39.

ZELLER, [1411], O. ❋, membre de l'Institut, professeur d'histoire à l'École normale supérieure et à l'École polytechnique, ancien recteur de l'Académie de Strasbourg, rue du Cherche-Midi, n° 83.

BIBLIOTHÈQUES ASSOCIÉES.

BIBLIOTHÈQUES DES CHATEAUX DE : *Compiègne, Fontainebleau et Versailles* [n°s 595-598].

BIBLIOTHÈQUE de la ville d'AIX, [M. MOUAN, n° 687].
— des ARCHIVES NATIONALES, [M. A. MAURY, n° 1147].
— de l'ARSENAL, à Paris, [M. Éd. THIERRY, n° 1650].
— de la ville d'AVIGNON, [M. ALLOUARD, n° 64].
— de l'ordre des AVOCATS de MOULINS, [M. SEULLIER, n° 1504].
— de l'ordre des AVOCATS de PARIS, [M. TEMPLIER, n° 720].
— de la ville de BAYONNE, [M. DIDRON, n° 140].
— du roi des BELGES, [M. SCHELER, n° 543].
— de la ville de BESANÇON, [M. ALLOUARD, n° 1371].
— de la SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE BOURG, [n° 1665].
— de la Cour d'appel de BOURGES, [n° 1484].
— de la ville de CAEN, [M. le Maire, n° 1015].
— de la ville de CHARTRES, [M. le Bibliothécaire, n° 1516].
— du COLLÉGE CHAPTAL, à Paris, [M. MONJEAN, n° 1042].
— du COLLÉGE LIBRE DU HAUT-RHIN, [M. l'abbé HANAUER, n° 1713].
— du CONSEIL D'ÉTAT, [M. Gustave VATTIER, n° 934].
— du CORPS LÉGISLATIF, [M. MILLER, n° 1660].
— de la COUR DE CASSATION, [M. Gallien, n° 1721].
— de la ville de DIEPPE, [M. MORIN, n° 1054].
— de la ville de DIJON, [M. GUIGNARD, n° 1279].
— de la SOCIÉTÉ DE LECTURE DE DIJON, [M. Detourbet, n° 1742].
— de l'ÉCOLE BOSSUET, [M. l'abbé MEREAU, n° 802].
— de l'ÉCOLE DES CHARTES, [M. le Directeur, n° 1703].
— de l'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE, [M. le Directeur, n° 1617].
— de la ville d'ÉPERNAY, [M. DELAITRE, n° 1474].
— du CERCLE DE LA RUE NEUVE A GRENOBLE, [M. RÉAL, n° 969].
— de la ville de GRENOBLE, [M. GARIEL, n° 948].
— de la ville de HAMBOURG, [M. Petersen, n° 873].
— de la ville du HAVRE, [M. MORLENT, n° 1193].
— de la ville de LILLE, [M. le Bibliothécaire, n° 1525].
— de l'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN, [M. Reusens, n° 812].

Bibliothèque de la ville de Louviers, [n° 1630].
— du Luxembourg, à Paris, [M. Charles Edmond, n° 956].
— de l'Académie de Macon [M. Saulnier, n° 1155].
— de la ville du Mans, [M. Guérin, n° 1696].
— de la ville de Mantes, [M. Dumoulin, n° 1295].
— Mazarine, à Paris, [M. de Sacy, n° 33].
— du Ministère de la Marine, [M. Renard, n° 1102].
— de la ville de Moulins, [M. le Maire, n° 1365].
— de la ville de Nancy, [M. Soyer-Willemet, n° 850].
— Nationale, à Paris, [M. l'Administrateur].
— de la ville de Paris, [M. J. Cousin, n° 135].
— de la ville de Pau, [M. Soulice, n° 1592].
— de l'Académie de Rennes; [M. Rondil d'Ajoux, n° 1346].
— des Bénédictins de Solesmes, [le R. P. Abbé, n° 1661].
— de l'Université de France, [M. L. Renier, n° 767].

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

EN FRANCE.

Académie d'Arras.
Académie de Macon.
Académie de Reims.
Académie de Rennes.
Académie des Sciences de Caen.
Académie des Sciences de Dijon.
Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen.
Athénée de Beauvaisis, à Beauvais.
Commission archéologique de la Côte-d'Or, à Dijon.
Commission historique du département du Nord, à Lille.
Société académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer.
Société académique de l'Aube, à Troyes.
Société académique de Maine-et-Loire, à Angers.
Société académique du Puy.
Société académique et industrielle d'Angers.
Société archéologique de Montpellier.
Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans.
Société archéologique de Rambouillet.
Société archéologique de Touraine, à Tours.
Société archéologique et historique du Limousin, à Limoges.
Société d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Nord, à Douai.
Société d'Agriculture, Sciences et Belles-Lettres du département de l'Eure, à Évreux.
Société d'émulation de l'Allier, à Moulins.
Société d'émulation de la Vendée.

Société de l'Histoire du Protestantisme français, à Paris.
Société de Statistique du département des Deux-Sèvres, à Niort.
Société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.
Société des Antiquaires de Normandie, à Caen.
Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.
Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.
Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Saint-Quentin.
Société des Sciences morales, des Lettres et des Arts de Seine-et-Oise, à Versailles.
Société dunkerquoise, à Dunkerque.
Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Eure, à Évreux.
Société nationale des Antiquaires de France, à Paris.

EN PAYS ÉTRANGERS.

Académie des Sciences de Bavière, à Munich.
Académie royale d'Histoire de Madrid.
Académie royale des Sciences de Belgique, à Bruxelles.
Comité de publication des Analectes pour servir a l'histoire ecclésiastique de la Belgique, à Louvain.
Commission historique du Piémont, à Turin.
Institut historique de Rio-Janeiro (Brésil).
Société centrale historique de Suisse, à Bâle.
Société de l'Histoire de Belgique.
Société des Antiquaires du Nord, à Copenhague.
Société d'Histoire de la Suisse Romande, à Lausanne.
Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève.
Société historique de Bamberg.
Société historique du Massachusets.
Société historique de Pensylvanie, à Philadelphie.
Société historique et littéraire de Tournai.
Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, à Strasbourg.
Université de Kiel.
Université de Lund.
Société de Géographie et de Statistique du Mexique.

LISTE

DES

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

avec l'indication des années où cessent leurs fonctions.

1876.

MM. Boislisle (A. de).
Boulatignier.
Guadet.
La Villegille (de).
Martin (Henri).
Maury (Alfred).
Puymaigre (de).
. . . .
Ruble (de).
Vuitry.

1877.

MM. Beaucourt (de).
Bellaguet.
Bordier.
Bouis (de).
Broglie (de).
Chantérac (de).
Cosnac (de).
Delisle (L.).
Egger.
Jourdain.

1878.

MM. Boutaric.
Desnoyers (J.).
Dupont (Edm.).
Lacabane.
Laloy.
Lascoux.
Marion.
Mas-Latrie (de).
Mignet.
Thiers.

1879.

MM. Barthélemy (Ad. de).
Champagny (Fr. de).
Floquet.
Godefroy-Ménilglaise (de).
Lalanne (Lud.).
Luce.
Meyer (P.).
Naudet.
Quicherat (J.).
Servois.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ NOMMÉ EN 1875.

Président honoraire.	MM. . . . .
Président.	Jourdain.
Vice-Présidents. . . .	Vuitry, Chantérac (de)
Secrétaire	Jules Desnoyers.
Secrétaire adjoint . .	A. de Boislisle.
Archiviste-Trésorier. / *Bibliothécaire*.	Edmond Dupont.
Censeurs	Le Tellier de la Fosse, Moranvillé.

COMITÉ DE PUBLICATION.

MM.

L. Delisle, *président.*
De Beaucourt.
Lalanne.

MM.

Lascoux.
Marion.
J. Quicherat.

COMITÉ DES FONDS.

MM.

Bellaguet, *président.*
Bordier.

MM.

De Bouis.
De la Villegille

JOURS DES SÉANCES

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

PENDANT L'ANNÉE 1876.

4 Janvier.	6 Juin.
1 Février.	4 Juillet.
7 Mars.	1 Août.
4, 25 Avril.	7 Novembre.
2 Mai.	5 Décembre.

Le Conseil d'administration de la Société se réunit aux Archives nationales, à trois heures et demie, le premier mardi de chaque mois (septembre et octobre exceptés). Tous les membres de la Société ont le droit d'assister aux séances.

La séance extraordinaire du 25 avril est destinée à fixer l'ordre du jour de l'Assemblée générale.

La séance du 2 mai est celle de l'Assemblée générale de la Société. Elle se tiendra dans la salle de l'École des chartes, rue des Francs-Bourgeois, n° 58.

Agent de la Société : M. Fr. Martin, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, aux Archives nationales.

LISTE
DES OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ

DEPUIS SA FONDATION EN 1834,

A PARIS, CHEZ Mme Ve RENOUARD, LIBRAIRE, RUE DE TOURNON, N° 6,
HENRI LOONES, SUCCESSEUR.

Les lettres, affranchies, peuvent être adressées à l'archiviste-trésorier ou à l'agent de la Société, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

N.-B. La Société a fait tirer de chacun de ses ouvrages *cinq* exemplaires sur papier vélin, dont le prix est de 12 fr. le volume.

ANNUAIRES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, de 1837 à 1863, in-18; chaque vol. 3 fr. Les années 1845, 1846, 1847, 1853, 1861 et 1862 sont épuisées.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, revue de l'histoire et des antiquités nationales, années 1834 et 1835; 4 vol. gr. in-8. . 18 fr.

— *Idem*, in-8, années 1836 à 1862, *chaque année* . . . . 3 fr.

Il manque plusieurs années.

TABLE GÉNÉRALE DU BULLETIN, 1834-1856, gr. in-8. . . . . 3 fr.

ANNUAIRE-BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, années 1863 à 1868, 1re et 2e parties, gr. in-8, *chaque année*. . . . . . . 9 fr.

ANNUAIRE-BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, années 1869, 1870-1871, 1872, 1873, 1874, 1875, gr. in-8, *chaque année* 4 fr. 50

L'YSTOIRE DE LI NORMANT, et la Chronique de Robert Viscart, par AIMÉ, moine, publiées par M. CHAMPOLLION-FIGEAC; 1835, 1 vol. gr. in-8 (*épuisé*).

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE DES FRANCS, par GRÉGOIRE DE TOURS; avec des notes, par MM. GUADET et TARANNE, 1836 à 1838, *texte et traduction;* 4 vol. in-8 (*épuisés*).

Le même, *texte latin seul;* 2 vol. gr. in-8. . . . . 18 fr.

Le même, *traduction française;* 2 vol. gr. in-8 (*épuisés*).

LETTRES DU CARDINAL MAZARIN A LA REINE, à la princesse Palatine, etc., écrites en 1650 et 1651, publiées par M. RAVENEL; 1 vol. in-8 (*épuisé*).

Il reste quelques exemplaires en grand papier . . . . 20 fr.

MÉMOIRES DE PIERRE DE FENIN, publiés par Mlle DUPONT; 1837, 1 vol. in-8 . . . . 9 fr.

LA CONQUESTE DE CONSTANTINOPLE, par VILLEHARDOUIN, publiée par M. PAULIN PARIS; 1838, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.

ORDERICI VITALIS HISTORIA ECCLESIASTICA, publiée par M. Aug. LE PRÉVOST; 1838-1855; 5 vol. gr. in-8. . . . . 45 fr.

CORRESPONDANCE DE L'EMPEREUR MAXIMILIEN ET DE SA FILLE MARGUERITE, publiée par M. LE GLAY; 1839, 2 vol. gr. in-8. . . . . 18 fr.

HISTOIRE DES DUCS DE NORMANDIE ET DES ROIS D'ANGLETERRE, publiée par M. Francisque MICHEL; 1840, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.

Œuvres complètes d'Éginhard, publiées par M. Al. Teulet; 1840 et 1843, 2 vol. gr. in-8 . . . . 18 fr.

Mémoires de Philippe de Commynes, publiés par Mlle Dupont; 1840-1847, 3 vol. gr. in-8 (*t. I épuisé*), t. II et III . . . . 18 fr.

Lettres de Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier, reine de Navarre, publiées par M. F. Génin; 1841, 1 vol. gr. in-8 . . . . . 9 fr.

Nouvelles lettres de la Reine de Navarre, publiées par M. F. Génin; 1842, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.

Procès de Jeanne d'Arc, publiés par M. J. Quicherat; 1841-1849, 5 vol. gr. in-8 . . . . 45 fr.

Les Coutumes du Beauvoisis, par Philippe de Beaumanoir, publiées par M. Beugnot; 1842, 2 vol. gr. in-8. . . . . 18 fr.

Mémoires et lettres de Marguerite de Valois, publiés par M. F. Guessard; 1842, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.

Chronique de Guillaume de Nangis, publiée par M. Géraud; 1843, 2 vol. gr. in-8 . . . . 18 fr.

Mémoires de Coligny et du marquis de Villette, publiés par M. Monmerqué; 1844, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.

Richer. Histoire de son temps, publiée et traduite par M. Guadet; 1845, 2 vol. gr. in-8 . . . . 18 fr.

Registres de l'Hôtel de Ville de Paris, publiés par MM. Le Roux de Lincy et Douët-d'Arcq; 1847 et 1848, 3 vol. gr. in-8. . . . . . . 27 fr.

Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV, par E. J. F. Barbier, publié par M. de La Villegille; tomes III et IV; 1851-56, gr. in-8. (*Les tomes I et II sont épuisés*). . . . . 18 fr.

Vie de saint Louis, par Le Nain de Tillemont, publiée par M. de Gaulle; 1847-1851, 6 vol. gr. in-8. . . . . 54 fr.

Bibliographie des Mazarinades, par M. Moreau; 1850-1851, 3 vol. gr. in-8 . . . . 27 fr.

Extraits des Comptes de l'Argenterie des Rois de France, par M. Douët-d'Arcq; 1851, 1 vol. gr. in-8 (*épuisé*).

Mémoires de Daniel de Cosnac, publiés par M. le comte Jules de Cosnac; 1852, 2 vol. in-8 (*épuisés*).

Choix de Mazarinades, par M. Moreau; 1853, 2 vol. gr. in-8. . 18 fr.

Journal d'un Bourgeois de Paris sous le règne de François Ier, publié par M. L. Lalanne; 1853, 1 vol. (*épuisé*).

Mémoires de Mathieu Molé, publiés par M. Aimé Champollion-Figeac; 1854-1857, 4 vol. gr. in-8 . . . . 36 fr.

Histoire des règnes de Charles VII et de Louis XI, par Thomas Basin, publiée par M. Jules Quicherat; 1855-1859, 4 vol. gr. in-8. 36 fr.

Chroniques des Comtes d'Anjou, publiées par MM. Paul Marchegay et André Salmon (t. I des Chroniques d'Anjou); 1855, 1 v. gr. in-8. 9 fr.

Chroniques des églises d'Anjou, publiées par MM. Paul Marchegay et E. Mabille (t. II des Chroniques d'Anjou); 1869, 1 vol. gr. in-8. 9 fr.

Introduction aux Chroniques des Comtes d'Anjou, par M. Mabille; 1872, 1 vol. in-8 . . . . 9 fr.

Œuvres diverses de Grégoire de Tours, publiées par M. Henri Bordier; 1856-1864, 4 vol. gr. in-8. 36 fr.

Chronique d'Enguerran de Monstrelet, publiée par M. Douët-d'Arcq; 1857-1862, 6 vol. gr. in-8 . . . . 54 fr.

Anchiennes cronicques d'Engleterre, par Jehan de Wavrin, publiées par Mlle Dupont; 1858-1862, 3 vol. gr. in-8 . . . . 27 fr.
Les Miracles de saint Benoît, publiés par M. E. de Certain; 1858, 1 v. 9 fr.
Journal et Mémoires du marquis d'Argenson, publiés par M. Rathery; 1859-1867, 9 vol. gr. in-8. (*Tome I épuisé*). T. II à IX . . . . . 72 fr.
Chronique des Valois, publiée par M. S. Luce; 1861, 1 v. gr. in-8. 9 fr.
Mémoires de Beauvais-Nangis, publiés par MM. Monmerqué et Taillandier; 1862, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
Chronique de Mathieu d'Escouchy, publiée par M. G. du Fresne de Beaucourt; 1863-1864, 3 vol. gr. in-8 . . . . 27 fr.
Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI, publié par M. Douët-d'Arcq; 1863-1864, 2 vol. gr. in-8 . . . . 18 fr.
Comptes de l'Hôtel des rois de France aux xive et xve siècles, publiés par M. Douët-d'Arcq; 1865, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
Rouleaux des morts, publiés par M. L. Delisle; 1866, 1 v. g. in-8 . 9 fr.
Œuvres complètes de Suger, publiées par M. A. Lecoy de la Marche, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Histoire de saint Louis par Joinville, publiée par M. N. de Wailly; 1868, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
Mémoires et Lettres de Mme du Plessis-Mornay, publiés par Mme Cornélis de Witt, avec une introduction de M. Guizot; 1868 et 1869, 2 vol. gr. in-8. . . . . 18 fr.
Œuvres de Brantôme, publiées par M. Lud. Lalanne, t. I-VIII. 72 fr.
Commentaires et lettres de Monluc, publiés par M. A. de Ruble; 1865-1872, 5 vol. gr. in-8. . . . . 45 fr.
Chroniques de J. Froissart, publiées par M. S. Luce, tomes I, 1re et 2e parties, II à V. . . . . 54 fr.
Mémoires de Bassompierre, publiés par M. de Chantérac, t. I, II et III . . . . 27 fr.
Annales de Saint-Bertin et de Saint-Waast d'Arras, publiées par M. l'abbé Dehaisnes; 1872, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Chronique d'Ernoul et de Bernard le Trésorier, publiée par M. L. de Mas-Latrie; 1872, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
Histoire de Béarn et Navarre, par Nicolas de Bordenave, publiée par M. Raymond; 1873, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
Chroniques de Saint-Martial de Limoges, publiées par M. Duplès-Agier; 1873, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Nouveau recueil de Comptes de l'Argenterie des Rois de France, publié par M. Douët-d'Arcq; 1874, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Chanson de la Croisade contre les Albigeois, publiée par M. Paul Meyer; t. Ier (texte original), 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.

Ouvrages sous presse :

Œuvres de Brantôme, tome IX.
Chroniques de J. Froissart, tome VI.
Croisade contre les Albigeois, tome II.
Mémoires de Bassompierre, tome IV.
Chronique de Le Fèvre de Saint-Remy, tome Ier.

ORDRE DE PUBLICATION

DES OUVRAGES ÉDITÉS PAR LA SOCIÉTÉ

DEPUIS L'ANNÉE 1860.

(*Voir, pour l'ordre de publication des* 101 *volumes édités par la Société depuis sa fondation jusqu'à l'année* 1860, *les Annuaires-Bulletins de* 1863 *et* 1864.)

1860.

102. Chroniques de Jean de Wavrin, t. II	15 fév. 1860.
103. Œuvres diverses de Grégoire de Tours, t. II.	
104. Journ. et Mém. du marquis d'Argenson, t. II.	
105. Chronique de Monstrelet, t. IV	15 déc. 1860.
106. Annuaire pour 1861	

1861.

107. Journ. et Mém. du marquis d'Argenson, t. III.	15 mai 1861.
108. Chronique de Monstrelet, t. V	
109. Chronique des Valois	20 déc. 1861.
110. Annuaire pour 1862	

1862.

111. Journ. et Mém. du marquis d'Argenson, t. IV	25 avril 1862.
112. Mémoires de Beauvais-Nangis	5 juin 1862.
113. Chronique de Monstrelet, t. VI	20 déc. 1862.
114. Œuvres diverses de Grégoire de Tours, t. III	
115. Chroniques de Jean de Wavrin, t. III	
116. Annuaire pour 1863	

1863.

117. Journ. et Mém. du marquis d'Argenson, t. V.	15 avril 1863.
118. Chronique de Mathieu d'Escouchy, t. I	
119. Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI, t. I.	10 nov. 1863.
120. Chronique de Mathieu d'Escouchy, t. II.	
123. Annuaire-Bulletin, t. I. Année 1863.	

1864.

121. Journ. et Mém. du marquis d'Argenson, t. VI. . } 15 mai 1864.
122. Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI, t. II . . . . }
124. Annuaire-Bulletin, t. II. Année 1864.
125. Œuvres diverses de Grégoire de Tours, t. IV. } 15 déc. 1864.
126. Chronique de Mathieu d'Escouchy, t. III. . . . . . }

1865.

127. Œuvres de Brantôme, t. I . . . . } 25 janv. 1865.
128. Commentaires et lettres de Monluc, t. I. . . . . }
129. Journ. et Mém. du marquis d'Argenson, t. VII. . } 15 avril 1865.
130. Comptes de l'Hôtel des rois de France aux xive et xve siècles. : . . . }
133. Annuaire-Bulletin, t. III. Année 1865.

1866.

131. Journ. et Mém. du marquis d'Argenson, t. VIII. . } 1er mars 1866.
132. Œuvres de Brantôme, t. II. . . . . }
134. Commentaires et lettres de Monluc, t. II. . . . } 15 juin 1866.
135. Rouleaux des morts, du ixe au xve siècle. . . . . }
137. Annuaire-Bulletin, t. IV. Année 1866.

1867.

136. Œuvres de Brantôme, t. III. . . . . } 15 mai 1867.
138. Journ. et Mém. du marquis d'Argenson, t. IX et dernier . . . . }
139. Œuvres complètes de Suger. . . . . } 15 déc. 1867.
140. Commentaires et lettres de Monluc, t. III. . . }
141. Annuaire-Bulletin, t. V. Année 1867. . . . . }

1868.

142. Mémoires de Mme du Plessis-Mornay, t. I. . . . 15 juil. 1868.
143. Œuvres de Brantôme, t. IV. . . . . } 15 déc. 1868.
144. Histoire de saint Louis, par Joinville. . . . . . }
145. Annuaire-Bulletin, t. VI. Année 1868.
146. Chron. des églises d'Anjou (t. II des Chron. d'Anjou). 15 juin 1869.

1869.

147. Chroniques de J. Froissart, t. I, 1re partie. . . . } 1er août 1869.
148. Chroniques de J. Froissart, t. I, 2e partie. . . . }
149. Œuvres de Brantôme, t. V. . . . . }
150. Mémoires de Mme du Plessis-Mornay, t. II. . . 1er déc. 1869.
151. Annuaire-Bulletin, t. VII. Année 1869.

1870-1871.

152. Commentaires et lettres de Monluc, t. IV . . . } 15 mars 1870.
153. Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. I . . }
154. Chroniques de J. Froissart, t. II . . . . 1er mai 1870.
155. Chroniques des comtes d'Anjou, *Introduction*. . . 11 juin 1871.
156. Annuaire-Bulletin, t. VIII. Année 1870 réunie à l'année 1871.

1872.

157. Chronique d'Ernoul et de Bernard le Trésorier. 18 oct. 1871.
158. Annales de Saint-Bertin et de Saint-Waast. . . . 29 nov. 1871.
159. Chroniques de J. Froissart, t. III. . . . . 5 fév. 1872.
160. Commentaires et Lettres de Monluc, t. V et dernier. 1er mai 1872.
161. Annuaire-Bulletin, t. IX. Année 1872.

1873.

162. Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. II . . . 15 mars 1873.
163. Œuvres de Brantôme, t. VI. . . . . 5 mai 1873.
164. Chroniques de J. Froissart, t. IV. . . . . 7 nov. 1872.
165. Histoire de Béarn et Navarre, par Bordenave. . 4 août 1873.
166. Annuaire-Bulletin, t. X. Année 1873.

1874.

167. Chroniques de Saint-Martial de Limoges . . . . . . 2 déc. 1873.
168. Œuvres de Brantôme, t. VII. . . . . 10 déc. 1873.
169. Chroniques de J. Froissart, t. V . . . . 1er juin 1874.
170. Nouveau recueil de Comptes de l'Argenterie. . . 1er oct. 1874.
171. Annuaire-Bulletin, t. XI. Année 1874.

1875.

172. Œuvres de Brantôme, t. VIII . . . . 31 déc. 1874.
173. Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. III. . . 1er mai 1875.
174. Chanson de la Croisade contre les Albigeois, t. Ier. 1er août 1875.
175. Chronique du bon duc Louis de Bourbon . . . . . .
176. Annuaire-Bulletin, t. XII. Année 1875.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 4 JANVIER 1876,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. JOURDAIN, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 1er février 1876.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président proclame membre de la Société, après avoir soumis cette nomination à l'approbation du Conseil :

1783. M. l'abbé Fernand LOUVOT, professeur d'histoire au collége Saint-François-Xavier, à Besançon (Doubs); présenté par MM. Pingaud et Paul Gaffarel.

Ouvrages offerts.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 15 octobre 1875. — *Bulletin de la Société bibliographique*, décembre 1875. — *Revue des Documents historiques*, octobre et novembre 1875.

De la part de la Société historique et littéraire de Tournai : Collection des *Bulletins*, 1849-1874, 16 vol. in-8; it. des *Mémoires*, 1853-1874, 15 vol. in-8.

Les volumes XIV et XV des *Mémoires* (1874) contiennent le *Chronicon Gisleberti*, chronique du XIIe siècle, publiée et traduite par notre collègue M. le marquis de Godefroy-Ménilglaise.

De la part de la Société historique de Belgique : *Œuvres de J. Froissart*, publiées par M. le baron Kervyn de Lettenhove. — *Chroniques*, tomes XXI et XXII; table analytique des noms historiques, A à Q.

Ouvrages offerts par les auteurs.

Paroles prononcées le 29 *novembre* 1875, *par M. L. Delisle, membre de l'Institut, administrateur général, directeur de la Bibliothèque nationale, sur la tombe de M. E.-J.-B. Rathery, conservateur sous-directeur adjoint à la Bibliothèque nationale;* br. in-8 de 9 p.

Jeanne d'Arc au théâtre (1439-1875), par M. le comte de Puymaigre; br. in-8. (Extrait du *Correspondant.*)

Manuel de droit civil, appendice et tables, par M. Émile Acollas. Un vol. in-8 [1].

Correspondance.

M. R. Vallois remercie le Conseil de l'avoir admis au nombre des membres de la Société.

M. Baguenault de Puchesse, secrétaire de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, remercie le Conseil des ouvrages offerts à cette compagnie en échange de ses publications. Il demande l'indication de celles que ne posséderait point encore la Société de l'Histoire de France.

Le même correspondant annonce l'envoi d'un volume qu'il vient de publier sous le titre de : *l'Expédition du duc de Guise à Naples* (1647-1648).

M. Richard, président de la Société des Antiquaires de l'Ouest, demande si la Société de l'Histoire de France voudrait bien compléter la collection de l'*Annuaire-Bulletin,* qui a cessé d'être envoyé à cette Société depuis 1867. De son côté, elle remplirait les lacunes qui lui seraient signalées dans ses publications. — Renvoi au Comité des fonds.

M. le secrétaire de la Société archéologique de Vervins demande à échanger le Bulletin annuel de cette Société

1. En tête de ce volume et parmi les lettres adressées par l'auteur à diverses sociétés, figure la lettre à la Société de l'Histoire de France qui avait été communiquée au Conseil dans la séance du 5 janvier 1875, et dont l'insertion au procès-verbal n'avait point été autorisée.

contre les publications de la Société de l'Histoire de France. — Renvoi au Comité des fonds.

M. P. Gaffarel, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Dijon, propose l'admission de M. l'abbé F. Louvot.

M. Ch. Constant informe le Conseil que ses recherches de la copie des *Mémoires de Nicolas Goulas,* préparée par M. Monmerqué, ont été jusqu'ici sans succès auprès du libraire acquéreur et au British Museum, pour lequel on présumait que cette acquisition avait été faite.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Lahure :

Brantôme. T. IX. Feuilles 1 à 12 en bon à tirer; feuilles 13 à 15 chez le commissaire responsable; placards 27 à 40 chez l'éditeur.

Imprimerie de M. Gouverneur :

Chronique du bon duc Louis II de Bourbon, par Cabaret d'Orreville. 18 feuilles sont tirées; les feuilles 19 et 20, complétant le texte, sont en pages; la copie du commencement de l'appendice est en composition. On attend de M. Chazaud la fin de cette copie.

Chronique de Jean Le Fèvre, seigneur de Saint-Remy. 4 feuilles sont entre les mains de l'éditeur, M. Morand.

Annuaire-Bulletin de 1875. Feuille 15 en bon à tirer.

M. L. Delisle, président du Comité de publication, fait connaître les résultats de l'examen que ce Comité a fait de plusieurs propositions qui lui avaient été renvoyées par le Conseil.

1° *Mémoires de Nicolas Goulas.* Quoique la recherche par M. Charles Constant de la copie de M. Monmerqué n'ait pas encore eu de résultats, le Comité n'en est pas moins d'avis d'admettre en principe ce projet de publication.

Toutefois, le plan de l'éditeur n'étant point encore suffisamment fixé, il paraît utile que celui-ci puisse s'entendre avec le commissaire responsable qui serait désigné pour cette publication. M. Marion, proposé par le Comité, est agréé par le Conseil.

2° *Correspondance de Jeanne d'Albret et d'Antoine de Bourbon.* Le manuscrit, dont les textes ont été recueillis par M. le marquis de Rochambeau dans plusieurs archives de France et de l'étranger, a été remis par M. E. Dupont au Comité, qui en a confié l'examen à l'un de ses membres, M. L. Lalanne, et à M. de Ruble. D'après un premier aperçu, cette publication promet d'être intéressante, et elle pourra très-probablement être acceptée; un rapport sera fait dans une prochaine séance.

3° *Lettres de Louis XI.* Plusieurs fois déjà le Conseil et le Comité de publication se sont occupés des moyens d'utiliser les précieux matériaux réunis par M[lle] Dupont et par M. L. Pannier. Parmi les éditeurs qui pourraient être proposés au Conseil, le Comité a remarqué M. Vaesen, archiviste-paléographe, qui a déjà visité plusieurs dépôts d'archives départementales et municipales, où il a constaté la présence de nombreux documents qu'il conviendrait, selon lui, de joindre à ceux qui ont été précédemment recueillis. Il a même envoyé la copie d'un certain nombre de lettres de Louis XI conservées dans les archives municipales de Lyon.

Toutefois, avant d'arrêter un plan définitif de publication, le Comité s'est occupé de fixer le caractère des lettres qui devraient la composer. Faudra-t-il se borner aux lettres privées et pour ainsi dire personnelles, écrites ou dictées par Louis XI, ou bien donner au plan une extension plus considérable, en y comprenant les lettres officielles et les circulaires administratives, émanant du roi et signées par lui? Ce dernier plan nécessiterait une publication plus étendue, et qui dépasserait peut-être les vues de la Société. Aussi les opinions sont-elles partagées à cet égard dans le Comité. Suivant l'un de ses membres (M. J. Quicherat), la publication devrait se restreindre aux lettres

exclusivement personnelles, et laisser de côté les lettres d'administration et d'affaires publiques. Telle n'est point l'opinion de plusieurs autres membres du Comité, et entre autres de M. L. Delisle, qui pensent qu'on enlèverait à ce recueil tout son intérêt politique général et vraiment historique, si l'on n'y comprenait pas toutes les lettres closes signées par le roi, sans excepter celles qui peuvent avoir été rédigées par des secrétaires. Mais, comme un assez grand nombre de ces lettres sont, en effet, des circulaires plusieurs fois reproduites, ces pièces ne figureraient qu'une fois dans la collection, et elles n'y seraient textuellement publiées qu'autant qu'elles offriraient un véritable intérêt.

Le Conseil accepte le projet le plus général de publication, mais il en renvoie l'examen définitif au Comité, qui fera un rapport dans la prochaine séance, tant sur le plan et ses limites exactes que sur le choix des nouveaux éditeurs.

M. L. Delisle informe le Conseil de la découverte, récemment annoncée, dans la bibliothèque de M. le comte de Vogué, en Bourgogne, d'une histoire manuscrite de Louis XI. Si cette découverte se vérifiait, ne serait-il pas possible, suivant l'opinion de M. J. Quicherat, que ce fût là l'histoire manuscrite dont Commynes a parlé dans l'introduction de son livre, et qu'avait le projet d'écrire l'archevêque de Vienne, Angelo Cato, à la demande de qui Commynes avait rédigé ses propres Mémoires[1] ?

M. Bellaguet, président du Comité des fonds, communique au Conseil l'opinion de ce Comité sur la question de l'encollage du papier des volumes de la Société. Le Comité persiste dans sa première opinion, qui est de ne point modifier l'état actuel. Après une discussion à ce sujet, le Conseil se range à cet avis, mais renvoie au Comité la question de savoir s'il n'y aurait pas lieu, dans de certaines conditions, d'imprimer un petit nombre d'exemplaires sur papier collé.

1. Il a été vérifié, depuis cette communication, que le manuscrit dont il s'agit n'était, en réalité, qu'une copie des *Mémoires de Philippe de Commynes*.

Le président du même Comité communique au Conseil, qui l'approuve, la liste des volumes de la Société, au nombre de quarante-huit, qui seront offerts à l'École française de Rome, d'après la demande du directeur, M. Geffroy.

Le Conseil procède à la nomination d'un deuxième vice-président, en remplacement de M. Rathery, décédé. M. le marquis de Chantérac est élu. Il remercie le Conseil de ce témoignage d'estime, auquel il est très-sensible.

La séance est levée à cinq heures.

II.

VARIÉTÉS.

CHOIX DE PIÈCES EXTRAITES DES REGISTRES DES *Décisions du Roi*.

Dans l'ancienne administration des Finances, on appelait *Décisions*, *Ordres* ou *Mémoires du roi*, ou encore *Bons du roi*, des registres dans lesquels s'inscrivaient, suivant l'ordre du travail, les propositions soumises à l'agrément du prince ou de son représentant, le contrôleur général des finances. Un commis y portait, textuellement ou en analyse, non-seulement les demandes de grâces pécuniaires proprement dites, mais en général les mémoires relatifs à toutes sortes d'opérations, acquisitions, échanges, constructions, créations de charges, nominations, etc. Ces répertoires étaient beaucoup plus faciles à consulter que les liasses de pièces justificatives originales, et l'usage en persista depuis 1708 jusqu'à 1793. Ils attirèrent en 1790 l'attention du Comité des pensions, qui les signala[1], quoique d'ailleurs ils n'eussent rien de bien compromettant : comme le dit Camus, dans un rapport célèbre sur l'état des dépôts d'archives au 1er janvier 1789, les registres ne recevaient

1. Premier rapport du Comité des pensions, p. 109 ; addition, p. 20.

que des documents « dont l'objet n'exigeait pas qu'on l'ensevelît absolument dans le secret. »

Les besoins du service avaient fait faire simultanément plusieurs copies, et même plusieurs séries distinctes de *Décisions ;* on eût pu espérer que cette multiplicité des exemplaires les sauvegarderait à tout jamais, et cependant c'est à peine s'il en reste aujourd'hui quelques débris. Le ministère des Finances était parvenu à en réunir une collection assez considérable[1] ; elle a disparu entièrement dans l'incendie du 24 mai 1871 ; quelques travailleurs seuls en ont gardé le souvenir ou possèdent des extraits, des notes relevées avant ce désastre. C'est au département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale ou aux Archives nationales que l'on retrouve un petit nombre de volumes des *Décisions* ou des *Bons :* à la Bibliothèque, deux ou trois articles seulement, perdus pour ainsi dire dans des fonds où il est bien difficile d'en deviner l'existence et d'en reconnaître l'origine[2]; aux Archives, une série presque entière, qui pourrait même se compléter par des recueils analogues, sinon tout à fait semblables[3].

Les extraits que je vais donner sont tirés de cette série des Archives; cependant j'y joindrai quelques pièces que M. Alfred Lemoine, alors qu'il préparait son excellente étude sur *les Derniers fermiers généraux*[4], avait tirées d'un des recueils de la bibliothèque des Finances, et qu'il a bien voulu me communiquer. Cette publication aura peut-être l'avantage de révéler aux travailleurs l'existence et la valeur des documents en

1. Cette collection ne comprenait pas moins de quarante-quatre volumes ; j'en ai donné le détail dans l'avant-propos de la *Correspondance des Contrôleurs généraux avec les Intendants des provinces*, p. XLVII.

2. A côté de ces volumes de transcriptions, on trouve aussi des *Bons* originaux, c'est-à-dire les pièces mêmes envoyées du bureau du Secrétariat ou de celui des Dépêches à l'approbation du roi. Telle est la série des mss. Fr. 6790 à 6805, s'étendant de 1714 à 1791.

3. La série est cotée O[1] 265-270, et indiquée dans l'*Inventaire sommaire* sous le titre de « Décisions pour pensions et indemnités, 1768-1787. » Les autres recueils sont ceux-ci : Secours du roi, 1760-1781, H 1428; it. 1783-1789, F[4] .1216; Minutes de rapports sur les pensions et gratifications, H 1430; Bons du roi concernant l'agriculture, 1764-1780, H 1511 ; Décisions sur toutes sortes de matières relevant de la Maison du roi, 1725-1792, O[1] 194-248; Bons du roi concernant les affaires de la Maison, O[1] 285-290.

4. Cette étude, la meilleure que nous possédions sur les fermes, a été publiée en 1872, à la suite du *Silhouette* de M. Pierre Clément. Elle est, en grande partie, basée sur les documents tirés des *Ordres du roy* de la bibliothèque des Finances.

question, en même temps que celui de fournir avec authenticité nombre de petits faits ou de traits caractéristiques pour l'histoire des cinquante dernières années de l'ancien régime. La variété des matières sera très-grande : en laissant de côté les articles dont l'objet est purement administratif ou financier, mais en conservant pourtant certains mémoires relatifs aux réformes du règne de Louis XVI, aux fonctionnaires, aux concessions domaniales, aux dépenses des assemblées provinciales ou nationales, il restera encore les souscriptions aux grandes publications, les achats de collections et de documents originaux, les encouragements aux savants, aux artistes, aux inventeurs, aux établissements d'utilité publique et aux entreprises commerciales ou industrielles, les missions scientifiques, les récompenses nationales, les pensions et dons aux hommes illustres ou à leurs représentants, les dépenses des Académies, les frais d'entretien des monuments historiques, etc.; et ces documents ne seront pas inutiles pour faire connaître, à côté de certaines prodigalités regrettables, comment et dans quelles proportions nos anciens ministres des Finances, les uns après les autres, surent continuer les traditions généreuses du temps de Colbert.

---

21 avril 1743.

Pension au peintre H. Rigaud.

Le sieur Rigaud, de l'Académie de peinture, expose très-humblement au Roi qu'il vient de perdre, par la mort de sa femme, 1,600 liv. de rentes viagères qu'il avoit constituées sur sa tête pour lui assurer de quoi vivre, en cas qu'elle lui survécût; mais qu'étant morte avant lui, cette rente viagère fait pour lui un vide considérable et lui ôte une aisance dont il a d'autant plus besoin qu'il est dans un âge très-avancé.

Il supplie S. M. d'avoir la bonté, eu égard à cette circonstance et à son grand âge, de lui accorder une pension de la même somme de 1,600 liv., pour lui tenir lieu de la rente viagère qu'il vient de perdre [1].

Bon pour 1,000 liv.

1. Bib. des Finances. Hyacinthe Rigaud avait perdu sa femme, Élisabeth Gouy, le 15 mars 1743; lui-même mourut le 29 décembre suivant, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, cinq mois et quelques jours (Jal, *Dictionnaire critique*, p. 1063).

9 février 1749.

Pêche de la baleine.

Observations sur des lettres et mémoires envoyés par M. le comte de Maurepas[1], concernant la pêche de la baleine.

Il a été fait deux propositions pour parvenir au rétablissement de la pêche de la baleine[2].

La première, par trois négociants de Bayonne et de Saint-Jean-de-Luz, qui ont proposé de faire pour trois ans une compagnie dont le fonds serait de 300,000 liv., divisé en trois cents actions, desquelles ils offrent de prendre cent vingt pour leur compte. Suivant cette proposition, il faudroit exempter de tous droits d'entrée les baleines prises par les quatre navires que cette compagnie se chargeroit d'armer, et que le Roi accordât une gratification de 300 liv. pour chaque baleine prise par ces navires. On ne peut pas dire précisément quel seroit annuellement l'objet total des gratifications, parce qu'on ne peut pas savoir combien ils prendroient de baleines; mais il est vraisemblable que cette dépense pour le Roi ne seroit que de 4, 5 ou 6,000 liv. par an, peut-être moins. Il seroit à désirer qu'elle fût plus forte, puisqu'elle ne sauroit l'être que par des succès plus marqués.

La seconde proposition est faite par les sieurs Darragory frères, de Saint-Jean-de-Luz, qui, sans parler d'exemption des droits, offrent d'armer, pendant quatre ou cinq années, quatre vaisseaux de deux cents à deux cent cinquante tonneaux, pourvu que le Roi accorde une récompense de 40 ou 50 liv. par tonneau, payables

1. Ministre de la Marine.

2. On sait que les Basques passaient pour avoir les premiers pratiqué avec succès le commerce de l'huile de baleine, et, au milieu du XVIIe siècle, cette pêche n'occupait pas moins de cinquante ou soixante navires de Saint-Jean-de-Luz, Bayonne et Ciboure; mais les Hollandais avaient subitement accaparé la mer, et, dès 1690, ils armaient pour la recherche de la baleine plus de trois cents navires, quand les ports français étaient réduits à dix-huit ou vingt. En 1697, le Mémoire dressé pour le duc de Bourgogne, par l'intendant de la généralité de Bordeaux, dit : « On envoie tous les ans, de Bayonne et du pays de Labour, plusieurs bâtiments à la pêche de la baleine et de la morue. Ce sont des barques qui ont commencé d'aller à la pêche de la baleine proche l'île de Finlande, en Groënland (*sic*), en 1605; et comme ils sont fort éloignés des lieux où ils sont obligés d'aller pour cette pêche, et qu'elle seroit corrompue avant leur retour, ils ont trouvé le secret de fondre la baleine à la mer, et de la mettre en huile et en savon. Les voyages sont longs, et les équipages coûtent plus cher qu'en Hollande; cela fait qu'il est à craindre qu'ils ne soient pas en état de continuer à envoyer à cette pêche, lorsqu'il n'y aura pas de plus grands droits pour les huiles et savons venant de la pêche des étrangers que sur celles des François, ou si on ne les aide en faisant donner de l'argent à la grosse aventure sur un pied médiocre. » Nous verrons plus loin se produire d'autres tentatives pour relever une industrie si importante.

par la trésorerie de la Marine lorsque les navires prendroient leurs expéditions. Ces quatre navires devant composer neuf cents tonneaux, il en coûteroit annuellement au Roi 45,000 liv., en supposant que S. M. accordât une récompense de 50 liv. par tonneau.

La première proposition paroît plus sûre et moins à charge au Roi : plus sûre, parce qu'on seroit assuré d'un fonds de 100,000 écus qui seroit employé à la connoissance des associés ; moins à charge au Roi, parce qu'il ne lui en coûteroit qu'environ la dixième partie de ce que demandent les sieurs Darragorry.

Il est vrai que, dans la première proposition, il est question d'une exemption des droits ; mais cette exemption paroît nécessaire pour mettre la pêche françoise dans une espèce de parité avec la pêche étrangère, dont les droits, pour toutes les nations en général, doivent être mis sur un pied égal, qui est celui du tarif de 1667. D'ailleurs, indépendamment de l'une ou de l'autre de ces deux propositions, il s'agiroit d'encourager par cette exemption les autres sujets du Roi à s'adonner à cette pêche.

Si la première proposition a lieu, il ne faudroit annoncer l'exemption des droits d'entrée qu'après que la compagnie qui se présente auroit formé les équipages de ses quatre navires ; car, comme c'est la première qui s'est offerte pour ce rétablissement, il est juste que, pour la première année, elle puisse former ses équipages de préférence à d'autres armateurs.

Bon pour la première proposition [1].

1749.

Publication du RECUEIL DES HISTORIENS DE LA FRANCE.

Secours accordé à dom Martin Bouquet, continuateur du *Recueil des historiens des Gaules et de la France,* commencé par André Duchesne, en 1634.

Le Roi se charge de trente exemplaires, dont quinze en grand papier et quinze en papier ordinaire, qui sont distribués à diverses personnes [2].

17 août 1767.

Statue de Louis XV par Le Moyne.

Le sieur Le Moyne [3], chargé d'exécuter en bronze, en petit, la statue équestre du Roi qui est à Bordeaux, pour être en parallèle de l'équestre de Paris, a consommé au delà des 6,000 liv. convenues pour son travail, qui n'est pas encore fini. Il supplie S. M. de

1. Bib. des Finances.
2. Bib. des Finances.
3. Jean-Baptiste Le Moyne fils (1704-1778).

vouloir bien laisser tomber sur lui un regard de bonté et de lui accorder une gratification qui, en le dédommageant de ses frais, le mette en état de remplacer une petite somme destinée à l'établissement de ses quatre enfants, qui se trouve totalement épuisée par les avances qu'il a faites[1].

Bon.

12 juin 1768.

Souscription à la GÉOGRAPHIE ANCIENNE *de d'Anville.*

Le s^r d'Anville, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, travaille à une nouvelle édition de son ouvrage intitulé *Géographie ancienne abrégée,* dans lequel ce que l'ancienne géographie fournit d'objets, avec plus ou moins de circonstances et d'intérêt, sera développé. Cet ouvrage, qui paroît intéressant, est proposé par souscription. Sa Majesté est suppliée d'en prendre une de trente-six exemplaires, qui, à raison de 36 liv. par exemplaire, formera un objet de 1,296 liv.[2].

Bon.

19 juin 1768.

Acquisition pour le Dépôt des chartes.

Le s^r Blondeau de Charnage[3], ayant formé un cabinet de titres anciens et précieux, a proposé de vendre au Roi ceux qui pourroient être de quelque utilité pour l'histoire et le droit public; d'après cette proposition, M. Bertin a chargé le s^r de Brequigny, de l'Académie des belles-lettres, de choisir dans cette collection les pièces qui peuvent convenir au Dépôt général des chartes. Il a été mis à part sept à huit cents pièces, dont l'acquisition a été jugée utile, et dont le prix a été fixé à 15,000 liv., payables en effets. Dans le cas où il plairoit au Roi d'agréer ce traité, Sa Majesté est suppliée d'y donner son approbation[4].

Bon.

26 juin 1768.

Frais de représentation aux États de Bretagne.

M. le duc de Rohan représente que la dépense que lui a occa-

1. Bib. des Finances. — L'histoire de la statue de Louis XV a été faite, dans ces derniers temps, par M. Courajod.
2. Arch. nationales, O¹ 265, f° 29.
3. Sur ce collectionneur et sur les différents fonds qu'il fournit successivement à la Bibliothèque, voir L. Delisle, *le Cabinet des manuscrits*, t. Ier, p. 555 et 569. Les pièces originales venues de Blondeau sont actuellement en classement, et bientôt les travailleurs pourront en prendre connaissance.
4. Arch. nationales, O¹ 265, f° 29 v°.

sionnée la présidence de l'ordre de la Noblesse dans l'Assemblée intermédiaire des États de Bretagne, a monté à une somme de 112,600 liv., dont le trésorier de la province lui a fait l'avance ; sur quoi lui ayant donné à prendre 60,000 liv. que Sa Majesté a déjà accordées à M. le duc de Rohan, et 15,000 liv. qui lui ont été données par les États pour cette présidence, il reste redevable envers le trésorier d'une somme de 37,600 liv., dont il supplie Sa Majesté de vouloir bien le faire rembourser[1].

Bon.

17 juillet 1768.

Observation du passage de Vénus.

M. l'abbé Chappe d'Auteroche, de l'Académie royale des sciences, a été chargé par le Roi de faire le voyage de la mer du Sud pour y observer le passage de Vénus sur le Soleil, qui doit avoir lieu en 1769[2]. Il doit partir au commencement d'août 1768; il est nécessaire qu'il soit statué sur la quotité des fonds, tant pour les appointements de cinq personnes qui doivent l'accompagner, que pour les dépenses du voyage.

Il fait état de 6,000 liv. par an pour les appointements de ces cinq personnes, savoir : un peintre, un ingénieur-géographe, un horloger, un interprète qu'il prendra dans le pays, et enfin un domestique . . . . 6,000 liv.

Pour la dépense du voyage par mer pendant six mois, à raison de 1,000 liv. par mois . . . . 6,000 liv.

Pour la dépense par terre pendant six mois, à raison de 2,000 liv. par mois. . . . . 12,000 liv.

24,000 liv.

Et ce, non compris la dépense de quantité d'objets imprévus dont il ne peut être fait de détail.

M. l'abbé Chappe demande que la dépense de ce voyage soit fixée à 2,500 liv. par mois, à commencer du 1er mai 1768, et qu'il soit donné ordre de lui remettre actuellement les fonds dont il a besoin pour se mettre en état de partir[3].

Approuvé : 30,000 liv.

(*La suite prochainement.*)

1. Arch. nat., O[1] 265, f° 32 v°.

2. Cet académicien était allé observer le précédent passage de 1761 en Sibérie, et il avait publié une relation de son voyage qui fit beaucoup de bruit.

3. Arch. nat., O[1] 265, f° 37 v°. La dépense des instruments s'éleva à 12,835 liv. 10 s., et fut autorisée par un bon du 16 octobre. — On sait que l'abbé Chappe fut enlevé au cours de sa mission par une maladie conta-

III.

BIBLIOGRAPHIE.

1. — André (l'abbé J.-F.). Les communes du département de Vaucluse de 1556 à 1789. Lagnes. In-12, 131 p. Avignon, Seguin aîné.

2. — Assier. Une cité champenoise au xve siècle. In-12, 48 p. Paris, Claudin; Champion; F. Henry.

3. — Babert de Juillé. Notes pour servir à l'histoire de Montmorillon. In-8, 71 p. Poitiers, Oudin frères; Paris, même maison.

4. — Barbier. Le Testament de Louis XIV. Lu à la séance publique de la Société des Études historiques, le dimanche 2 mai 1875. In-8, 16 p. Paris, Pougin.

5. — Barrau (l'abbé). Notice historique sur la vraie croix de Baugé. In-8, vii-145 p. et pl. Angers, Briand et Hervé.

6. — Barthe (Marcel). Le Bon vieux temps en Béarn. In-16, 56 p. Pau, Veronèse.

7. — Barthélemy (Éd. de). Une nièce de Mazarin. La Princesse de Conti d'après sa correspondance inédite. In-8, xi-364 p. Paris, Firmin Didot et Ce.

8. — Bayeux. Recherches sur les origines du ministère public. Discours prononcé à l'audience solennelle de rentrée de la cour d'appel d'Orléans, le 3 novembre 1875. In-8, 55 p. Orléans, Puget et Ce.

9. — Beaumont-Vassy (de). Papiers curieux d'un homme de cour, 1770-1870. In-18 jésus, 375 p. Paris, Sartorius.

gieuse, mais que son *Voyage en Californie* parut par les soins de C.-F. Cassini. Jean Chappe d'Auteroche avait pour neveu Claude Chappe, qui proposa à la Convention l'emploi du télégraphe aérien.

10. — Coudriet et Chatelet (les abbés). Histoire de Jussey. In-8, x-388 p. Besançon, Jacquin.

11. — Couvreux. Documents relatifs à l'histoire de Nogent-le-Roi. Gr. in-8, 39 p. Paris, Alcan-Lévy.

12. — Daniel. Historique de la ville de Landerneau et du Léonais. In-8, 24 p. Brest, Gadreau.

13. — Daspres (l'abbé). Notice hagiologique sur Saint-Giniez. In-8, 15 p. Marseille, Ve Chauffard.

14. — Debombourg. Colonges au Mont-d'Or. Étude topographique, étymologique et historique. In-8, 51 p. Lyon, Vingtrinier.

15. — Decombe. Notice biographique sur Rollier du Baty, maire de Rennes, de 1695 à 1734. In-8, 60 p. Rennes, Leroy fils.

16. — Delbreil. Notre-Dame de Fourvières. Notice historique. In-12, 56 p. Lyon, Albert.

17. — Demasure. Antoine Loisel et son temps (1536-1617). In-8, 71 p. Paris, Thorin.

18. — Espinay (d'). Notices archéologiques. 1re série : Monuments d'Angers. 2e série : Saumur et ses environs. 2 vol. in-8, viii-416 p. et 19 pl. Angers, Barassé.

19. — Etchecopar. L'église de Tardets (Basses-Pyrénées) et son premier fondateur. In-8, 9 p. Bordeaux, Perey.

20. — Étienne Boylesve, prévôt de Paris sous le règne de saint Louis. In-8, 16 p. Paris, Haton.

21. — Fleury (Édouard). Un thaumaturge à Saint-Quentin. In-8, 14 p. Saint-Quentin, Poette.

22. — Fleury. La Peste dans les diocèses de Laon et de Soissons. 1re partie. In-8, 119 p. Paris, Dumoulin.

23. — Gardin. L'Ancienne élection de Bernay. In-8, 32 p. Bernay, Veuclin.

24. — Jouan. Les Sépultures franques de la lande Saint-Gabriel. In-8, 15 p. Cherbourg, Mouchel.

25. — Jousset. L'Assemblée provinciale au Perche, 1788. In-8, 50 p. Alençon, De Broise.

26. — La Grange. Registre de La Grange (1658-1685), précédé d'une notice biographique. Archives de la Comédie-Française. In-4, xlix-363 p. Paris, Claye.

27. — Lecocq (Ad.). Annales, souvenirs et traditions historiques du pays chartrain. In-8, iv-386 p. Chartres, Petrot-Garnier.

28. — Lecocq (Ad.). Une excursion archéologique à Chartres, à travers les tranchées. In-8, 16 pages avec fig. Chartres, Garnier.

29. — Lecocq (Georges). Études sur le canton de Vermand. Beauvois et Holnon. In-8, 74 p. et 2 pl. Saint-Quentin, Poette.

30. — Muse (la) coutançaise au xviie siècle. Recueil de poésies françaises et latines dédiées à Jacques de Costentin. Petit in-4, viii-27 p. Coutances, Salettes.

31. — Passier (Henry et Alphonse). Trésor généalogique de Dom Villevieille. T. I. In-4, lxx-415 p. Paris, Champion.

32. — Pégat. Des consuls de Montpellier sous l'autorité des fonctionnaires royaux, notamment pendant les années 1640 à 1657, d'après un manuscrit des archives de la ville. In-8, 46 p. Montpellier, Boehm et fils.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier.)

33. — Pequegnot (l'abbé). Notice historique sur la paroisse de Couches. In-8, 31 p. Autun, Dejussieu.

(Extrait des Mémoires de la Société éduenne.)

34. — Pontaumont (de). Livre de raison des Filles de la congrégation de Notre-Dame à Carentan. In-8, 72 p. Cherbourg, Mouchel.

35. — Quicherat. L'Age de la cathédrale de Laon. In-8, 6 p. Nogent-le-Rotrou, Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

36. — RAYMOND. Les Artistes en Béarn avant le XVIIIe siècle. In-8, 193 p. Pau, Ribaut.

(Extrait du Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau.)

37. — RAYMOND. Sceaux des archives du département des Basses-Pyrénées. In-8, 390 p. Pau, Ribaut.

(Extrait du Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau.)

38. — SALIES (de). Document nouveau sur le sac de Vendôme en 1589, avec des observations critiques et quelques notes inédites à l'appui. In-8, 37 p. Vendôme, Lemercier et fils.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois.)

39. — SOULTRAIT (de). Répertoire archéologique du département de la Nièvre, rédigé sous les auspices de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts. In-4 à 2 col., IV-115 p. Paris, Imprimerie nationale.

(Répertoire archéologique de la France.)

40. — TERNAS (de) et BRASSART. La Féodalité dans le nord de la France. Recherches historiques sur Flers-en-Escrebieu-lez-Douai (972-1789). In-8, 66 p. Douai, Crépin.

(Extrait des Souvenirs de la Flandre wallonne.)

41. — VIDIEU (l'abbé). Hincmar de Reims. Étude sur le IXe siècle. In-8, XI-356 p. Paris, Larose.

42. — Vie du duc René II, imprimée à Saint-Dié en 1510. Précédée d'une étude sur l'auteur de la Vie de René II, par Henri Lepage, et suivie d'une traduction par M. l'abbé Guillaume. In-8, 42 p. Nancy, Crépin-Leblond.

(Extrait du Journal de la Société d'archéologie lorraine.)

43. — VINTEMILLE (de). Discours de l'estoc et généalogie des comtes de Vintemille, Paléologues et Lascaris; par le sieur de Vintemille, conseiller au parlement de Bourgogne. Publié pour la première fois par Ludovic de Vauzelles, conseiller à la cour d'appel d'Orléans. In-8, 48 p. Lyon, Vingtrinier.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 1er FÉVRIER 1876,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. VUITRY, L'UN DES DEUX VICE-PRÉSIDENTS.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 7 mars 1876.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1784. Mme Billitzer, rue de Châteaudun, n° 46; présentée par MM. Egger et Armingaud.

1785. M. Roger Firino, étudiant en droit, rue Vaneau, n° 17; présenté par les mêmes membres.

1786. M. Brehaut, employé à la Bibliothèque nationale, rue de Beaujolais, n° 5; présenté par MM. Bordier et L. Delisle.

1787. M. Venclin (E.), à Bernay (Eure); présenté par MM. Dupont et J. Desnoyers.

1788. M. Vignes, capitaine de frégate, villa Saïd, n° 15, avenue du Bois de Boulogne, n° 56; présenté par MM. de L'Héraule et J. Marion.

M. le président annonce au Conseil les nouvelles pertes que la Société vient de faire dans la personne de M. le marquis de la Grange, membre de l'Institut, de M. le baron Portal, ancien conseiller d'État, de M. Louvancour, notaire honoraire à Chartres, et de Mme la duchesse de La Rochefoucauld. Le Conseil s'associe aux regrets exprimés par M. le président.

Ouvrages offerts.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 15 janvier 1876. — *Revue des Questions historiques*, 1er janvier 1876. — *Revue historique*, dirigée par MM. G. Monod et G. Fagniez. 1re année. Tome Ier. I. Janvier-mars 1876. Paris, Germer-Baillière. — *Revue de la Société bibliographique*, année 1876, feuilles 1 à 5. — *Revue des Universités catholiques*, n° 4, 20 décembre 1875.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie*, janvier à mars 1875. — *Bulletin de la Société de statistique, sciences et arts du département des Deux-Sèvres;* Notice du musée de Niort.

Ouvrages offerts par les auteurs.

Cartulaire de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras, rédigé au XIIIe siècle par Guimann, et publié pour la première fois, au nom de l'Académie d'Arras, par M. le chanoine Van Drival. Arras, 1875. Un vol. in-8.

Les événements militaires accomplis sous le règne de Henri II, de 1551 *à* 1553, et leurs médailles commémoratives, par P. Charles Robert, membre de l'Institut. Paris, 1876. Br. in-8.

Études sur la Cavalerie française. — Les Dragons, par M. le baron Fr. de Reiffenberg (1866); *les Carabiniers*, par le même (1870). 2 br. in-8 et in-12.

Positions des thèses présentées à l'École nationale des chartes, par les élèves de la promotion de 1876, pour obtenir le diplôme d'archiviste-paléographe. Br. in-8.

Correspondance.

Mme la baronne Portal informe le Conseil de la mort de son mari, — et M. Albert Huet de la mort de M. Louvancour.

M. Louvot, professeur au collége Saint-François-Xavier, à Besançon, remercie le Conseil de son admission au nombre des membres de la Société.

M. Monod fait hommage de la première livraison de la *Revue historique,* qu'il dirige avec M. Fagniez, et demande si le Conseil voudra bien donner en échange les publications de la Société, dont il serait rendu compte régulièrement dans la Revue. — Renvoi de cette demande au Comité des fonds.

M. Venclin, à Bernay, demande à faire partie de la Société; il indique ses nombreux travaux historiques ou archéologiques, et particulièrement son *Histoire de Bernay.*

M. le comte de Nédonchel, président de la Société historique et littéraire de Tournai, remercie le Conseil des ouvrages qu'il a bien voulu attribuer à cette Société, en échange de la collection de ses publications (*Mémoires* et *Bulletins*).

M. le baron de Reiffenberg fait hommage des deux mémoires ci-dessus indiqués.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Lahure :

Brantôme. T. IX. 16 feuilles sont tirées, les feuilles 17 à 23 chez l'auteur, avec les placards 41 à 44.

Imprimerie de M. Gouverneur :

Chronique du bon duc Louis II de Bourbon. Les feuilles 21 et 22, comprenant l'appendice, sont envoyées à M. Chazaud. La copie d'une partie de l'introduction est entre les mains de M. Bordier, commissaire responsable. M. Chazaud sera de nouveau pressé de terminer le plus promptement possible ce volume, le dernier de l'exercice de 1875.

Mémoires de Bassompierre. T. IV. L'impression est commencée, la 1re feuille a été adressée à M. le marquis de Chantérac.

Chronique de Le Fèvre de Saint-Remy. 4 feuilles ont été adressées à M. Morand. On compose activement la suite du manuscrit.

Annuaire-Bulletin de 1875. On attend la copie de la table pour terminer le volume.

M. Luce donne au Conseil l'assurance qu'il sera prochainement en mesure de mettre sous presse une grande partie du texte du sixième volume de *Froissart*.

M. L. Delisle, président du Comité de publication, fait connaître au Conseil l'avis de ce Comité sur plusieurs propositions qui lui avaient été renvoyées.

1° *Lettres de Louis XI*. M. Vaesen, qui avait déjà recueilli dans les archives départementales et municipales de nombreuses copies de lettres de Louis XI, a continué ses recherches et en a communiqué les résultats au Comité. Il paraît très bien préparé pour cet important travail; en conséquence, le Conseil, sur la proposition du Comité, le désigne pour éditeur des *Lettres de Louis XI*, dans les conditions précédemment adoptées. M. J. Quicherat, qui veut bien accepter les fonctions de commissaire responsable, s'entendra avec M. Vaesen sur le choix et l'étendue des textes, extraits et analyses, qui devront entrer dans la publication.

2° *Correspondance d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret*. M. de Rochambeau s'est conformé aux intentions qui lui ont été exprimées par M. L. Lalanne, au nom du Comité. Il a réduit le nombre des lettres et adopté un meilleur classement pour celles qui n'étaient point datées et dont il avait fait d'abord une division à part. Ainsi modifié, le recueil pourra former un seul volume. La publication en est votée par le Conseil, et M. de Ruble est désigné pour commissaire responsable.

3° *Mémoires de la Huguerie*. M. de Ruble a retrouvé

à la Bibliothèque nationale le manuscrit autographe du Ve livre, qu'on avait cru longtemps perdu. Cette portion des Mémoires est tellement importante et considérable, qu'il faudra modifier le plan et l'étendue de la publication et en retarder l'exécution. En conséquence, le Comité s'en occupera de nouveau et soumettra prochainement au Conseil une proposition définitive.

4° *Chronique de Guibert de Nogent.* M. Duplès-Agier a manifesté le désir de rééditer cet ouvrage, suivant le plan qui avait été proposé, il y a plusieurs années, au Conseil, par feu M. Le Proux. Il indique les ressources dont il pourrait profiter pour l'édition dont il se chargerait. Le Comité a remis à une délibération ultérieure ses propositions à cet égard.

M. le président du Comité rappelle au Conseil plusieurs autres projets plus anciens, qui avaient été accueillis favorablement, et dont la réalisation avait été différée par suite de diverses circonstances. De ce nombre serait un *Choix de testaments du XIVe et du XVe siècle,* d'après un recueil manuscrit conservé aux Archives nationales. M. Meyer, qui avait le premier appelé l'attention du Conseil sur ce projet, et qui s'en était personnellement occupé, entre dans quelques détails et rappelle que MM. Lot et Campardon seraient peut-être disposés à se charger de cette publication. Le Conseil engage le Comité à rechercher s'il n'y aurait pas lieu, en effet, de donner suite à ce projet, dont on avait reconnu l'intérêt.

M. L. Lalanne appelle l'attention du Conseil sur un autre projet de publication qui lui avait été soumis dès les premières années de l'existence de la Société. Il s'agirait d'un choix de textes historiques d'origine grecque et d'origine latine, propres à éclairer les plus anciennes périodes de l'histoire de la Gaule. Plusieurs observations à ce sujet sont exposées au Conseil, qui reconnaît l'utilité d'une telle publication. M. Egger assure qu'on trouverait aisément un éditeur parmi les jeunes docteurs ès-lettres qui se sont occupés à la fois de la littérature grecque et de l'histoire de

France. Il serait plus facile encore de trouver un bon éditeur pour les textes latins. Le Conseil invite le Comité de publication à rechercher s'il serait possible de donner utilement et prochainement suite à ce projet.

M. le comte de Cosnac demande la parole pour faire une communication au Conseil. Il fait connaître que ses récentes recherches dans les archives du ministère des Affaires étrangères lui ont fait découvrir d'intéressants documents qui se rattachent à la publication qu'il a faite en 1852, dans la collection de la Société, des *Mémoires de Daniel de Cosnac.* Quelques années après cette publication, divers autres documents lui avaient permis de composer une sorte d'appendice aux *Mémoires,* qui fut inséré dans le *Bulletin* du mois d'avril 1858. Les nouveaux documents que M. de Cosnac fait connaître sont au nombre de sept. Ce sont les minutes de deux lettres du cardinal Mazarin au prince de Condé, d'une lettre du même à sa nièce la princesse de Conti, d'une autre lettre du même à Daniel de Cosnac, et de trois extraits des minutes de la correspondance du cardinal avec le prince de Conti. Ces pièces s'échelonnent du 21 juin 1654 au 1er janvier 1655. M. le comte de Cosnac annonce aussi d'autres documents historiques qu'il a recueillis dans la correspondance diplomatique de M. de Bordeaux, ambassadeur de France en Angleterre après la mort de Charles Ier. Ils sont surtout relatifs à des achats de tableaux, de tapisseries, de statues, de bustes, de pierres précieuses, de meubles, ainsi que de chevaux, chiens et autres objets, dont l'ambassadeur était chargé pour le compte du cardinal Mazarin. Les prix d'achat de plusieurs des tableaux, qui sont maintenant au Louvre, peuvent être utilement comparés à ceux portés, soit dans l'inventaire du mobilier du cardinal fait en 1653, qui a été publié par M. le duc d'Aumale, soit dans l'inventaire dressé en 1661, après la mort du cardinal, et conservé à la Bibliothèque nationale.

M. de Boislisle fait observer au Conseil qu'outre les deux inventaires dont il vient d'être question, le catalogue de la

vente du roi Charles Ier, avec le prix de chaque article, a été publié en Angleterre[1].

Les communications de M. de Cosnac sont renvoyées à la rédaction de l'*Annuaire-Bulletin*, où il en pourra être donné un extrait plus étendu, ainsi que de celles qu'il annonce devoir faire ultérieurement au Conseil, si toutefois les bornes très-étroites de ce recueil le permettent.

La séance est levée à cinq heures.

II.

VARIÉTÉS.

CHOIX DE PIÈCES EXTRAITES DES REGISTRES DES *Décisions du Roi*.

(SUITE[2].)

18 septembre 1768.

Acquisition du groupe du Parnasse français.

Par décision du 2 juin 1766, le Roi a bien voulu, en acceptant l'offre que les héritiers de feu M. Titon du Tillet ont faite à S. M. du Parnasse françois, leur accorder une gratification annuelle de 6,000 liv., qui a été partagée par égales portions entre M. Titon le père et M. Titon de Vilotran, son fils. Le décès de M. Titon, arrivé depuis, rend vacante la moitié de cette gratification, et son fils, auquel la possession de ce monument unique en son genre étoit assurée par le testament de feu M. du Tillet, supplie très-humblement S. M. d'ordonner que les 3,000 liv. dont jouissoit son père, lui soient conservées[3].

Bon.

1. *A catalogue and description of king Charles the first's capital collection*, publ. en 1757, par M. Vertue. MM. de Laborde, Clément des Ris, Chédieu, etc., se sont également occupés de cette célèbre galerie et des acquisitions faites par Mazarin ou par le banquier Jabach, de Paris. Voir enfin les documents donnés par Guizot, dans son *Hist. de la république d'Angleterre*, t. Ier, p. 440-441.
2. Voy. ci-dessus, p. 54.
3. Arch. nat., O[1] 265, f° 77 v°. — Sur Titon du Tillet (Évrard), ancien

18 septembre 1768.

Démission du chancelier de Lamoignon.

Les infirmités de M. le Chancelier [1] l'ayant déterminé à remettre sa démission entre les mains du Roi, Sa Majesté est suppliée d'accorder à ses longs services : en premier lieu, la conservation des honneurs, appointements et émoluments attachés à sa place de chancelier, ainsi que ses pensions et gratifications annuelles, qui seront payées par le trésorier des parties casuelles, et la conservation de l'hôtel du Chancelier à Paris pendant le reste de sa vie ; en second lieu, 300,000 liv. pour l'aider à payer les dettes qu'il a contractées au service du Roi, savoir : 100,000 liv. dans le reste de la présente année, et 200,000 liv. dans le cours de 1769; en troisième lieu, 20,000 liv. de pension annuelle à M. de Malesherbes, fils de M. le Chancelier, reversibles par moitié sur la tête de ses deux filles, ladite pension payable sur les fermes générales. En quatrième lieu, M. le Chancelier supplie S. M. d'accorder au s^r^ Borot, son premier secrétaire, une pension de 2,000 liv., qui sera portée à 3,000 liv. lors du décès du s^r^ Langlois, ancien premier secrétaire de M. le chancelier Daguesseau, et 1,200 liv. au s^r^ de Saint-Remy, son second secrétaire, lesdites deux pensions payables sur les parties casuelles [2].

Bon.

3 décembre 1769.

Souscription à la BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE DE LA FRANCE.

Par décision du Roi du 29 juillet 1764, S. M. a accordé, par forme de souscription, une somme de 21,000 liv. pour trois cents [3] exemplaires de la nouvelle édition de la *Bibliothèque historique de la France,* par M. de Fontette, conseiller au parlement de Dijon, dont deux cents sont à la disposition de M. le Contrôleur général, et cent ont été accordés à l'auteur. Cet ouvrage compose trois volumes : les deux premiers sont imprimés, et il a été expédié deux ordonnances de 7,000 liv. chacune, les 12 août 1764 et 31 janvier 1768. M. de Fontette demande l'expédition de l'or-

maître d'hôtel de la Dauphine et commissaire provincial des guerres, mort le 26 décembre 1762, à l'âge de quatre-vingt-six ans, et sur ses héritiers, voy. le *Dictionnaire critique*, p. 1185. Le Parnasse sera prochainement rétabli dans une des salles de la Bibliothèque nationale qui sont en réparation.

1. Guillaume II de Lamoignon-Malesherbes (1683-1772).
2. Arch. nationales, O 1 265, f° 48 v°.
3. Le texte porte par erreur « 200. »

donnance de 7,000 liv. pour le troisième volume, dont la première feuille a été présentée. Il demande aussi une gratification de 1,000 liv. pour le s[r] Hérissant, imprimeur, et pareille somme pour le s[r] Barbeau de la Bruyère, qui lui a été d'un grand secours dans le travail de cet ouvrage. Et enfin, il demande un ordre pour la reliure des trois cents derniers volumes, pour qu'ils puissent être distribués à ceux qui ont déjà eu les premiers volumes[1].

Bon.

19 mai 1771.

Partage des biens communaux.

Le s[r] chevalier de Lesseville[2], chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, est employé très-utilement depuis plusieurs années pour le service de V. M. : c'est à ses soins qu'on doit l'introduction de l'usage de partager les communes, qui, en mettant en valeur des terrains inutiles, multiplie le travail en faveur des habitants des campagnes et les denrées en faveur des consommateurs. Le s[r] de Lesseville a été obligé de faire plusieurs voyages dans différentes provinces, pour y faire connoître les avantages de ce partage et en diriger les opérations. C'est lui qui a engagé le parlement de Metz à demander et à enregistrer une loi sur cet objet. Il a fait l'année dernière deux voyages en Anjou, pour y terminer des contestations subsistantes depuis longtemps au sujet de la propriété d'une étendue immense de terrains incultes, quoique excellents en eux-mêmes, et il a su concilier les esprits au point que ces terrains vont être enfin cultivés et que les revenus du domaine de V. M. en seront beaucoup augmentés. Il arrive en ce moment du Dauphiné, où il a passé cinq mois, pendant lesquels, malgré la rigueur de la saison, il a parcouru presque toutes les forêts de cette province et en a visité la plupart des domaines, ainsi que ceux de la principauté d'Orange, et a rédigé des mémoires sur leur état et sur les moyens d'en tirer le plus grand parti possible, qui mettront bientôt V. M. en état d'en retirer un revenu considérable. Il résulte du tableau de ses opérations, relativement aux forêts, que les bois appartenant à V. M. dans cette province montent à plus de 120,000 arpents, au lieu de 38,000 seulement que V. M. étoit censée y posséder; que ces bois, qui ne

1. Arch. nat., O[1] 265, f° 81 v°. — Le 31 mai 1772, on souscrivit pour cent cinquante exemplaires, à 72 liv. chaque, de la réédition des *Bibliothèques françoises* de la Croix du Maine et de Duverdier, préparée par Rigoley de Juvigny, conseiller honoraire au parlement de Metz.

2. Le ms. a complètement défiguré ce nom. C'est sans doute Anne-Charles-Guillaume le Clerc de Lesseville, reçu chevalier de Malte le 1[er] mai 1758.

rapportent rien depuis longtemps, en sorte que chaque année V. M. est obligée de fournir des fonds pour le payement des officiers, vont former un objet de produit annuel, qui, d'ici à vingt ans, se montera à plus de 130,000 liv. Quoique ces différents voyages dans un grand nombre de provinces aient occasionné au s[r] de Lesseville de très-grands frais, il n'a cependant reçu que des sommes très-médiocres et incapables de l'indemniser, et c'est autant par ce motif de justice que pour récompenser et encourager le zèle du s[r] de Lesseville, que le Contrôleur général croit devoir proposer à V. M. de lui accorder une indemnité de 9,000 liv., et, afin que le payement n'en soit pas fait sur les fonds destinés aux dépenses courantes, de l'assigner sur la caisse du s[r] Imbert, pour être payée seulement sur les produits ordinaires qui doivent y être versés.

Bon.

Pour ampliation : TERRAY[1].

25 juin 1771.

Indemnité au comte du Barry.

Le s[r] comte du Barry avoit le traité des vivres de Corse sous le nom du s[r] Nallet. Ce traité, ayant été résilié en 1768, lui a occasionné une perte très-considérable, ce qui l'a mis dans l'impossibilité de rembourser les fonds qu'il a empruntés, M. le duc de Choiseul, qui a été instruit de son embarras, étoit si disposé de venir en aide à son secours qu'il a proposé au Roi de l'indemniser. C'est d'après cet exposé que le s[r] comte du Barry supplie S. M. de lui accorder en indemnité 300,000 liv., pour lui être payées dans les effets qui se trouveront dans la caisse du Trésor royal et dont les échéances sont éloignées, ce qui le mettra en état de se liquider avec ses créanciers[2].

Bon.

8 décembre 1771.

Augmentation du traitement de l'intendant Montyon.

M. de Montyon, intendant en Provence, représente que, se trouvant chargé, sur ses seuls appointements d'intendant, de la même dépense que M. de la Tour, son prédécesseur, pouvoit supporter plus facilement en réunissant le traitement de premier président du parlement, la médiocrité de sa fortune ne lui

1. Arch. nationales, O[1] 266, f° 18.
2. *Ibid.*, f° 22.

permettroit pas de fournir à cette dépense, si S. M. n'avoit la bonté d'y pourvoir. Il paroît en effet indispensable de venir au secours de M. de Montyon, ses représentations sur l'insuffisance de son traitement étant fondées et sa fortune étant très-bornée. D'ailleurs, il mérite personnellement les grâces du Roi; c'est à lui qu'est principalement dû le consentement de l'assemblée de Provence à la prorogation des vingtièmes, sans édit enregistré, contre l'usage ancien de cette assemblée. On propose à S. M. de lui accorder une augmentation de traitement de 10,000 liv. par an, payables sans déduction par le trésorier de la province, à qui il en sera tenu compte[1].

Bon.

23 octobre 1774.

Rapport de Turgot sur les ordonnances au porteur.

Les ordonnances au porteur sont celles qui s'expédient pour des dépenses que les rois ont jugé à propos de tenir secrètes; dont ils n'ont pas voulu que les motifs, l'objet et la personne pussent être connus; pour lesquelles il n'y a eu souvent d'autre titre qu'un ordre verbal, ou tout au plus des *bons,* sans explication, qui n'indiquoient pas les noms véritables et annonçoient de fausses destinations.

L'âme de V. M. est trop pure et son jugement trop éclairé, pour que j'aie aucune réflexion à faire sur les raisons qui ont pu introduire les ordonnances de cette nature, sur les prodigalités auxquelles elles ont servi, et sur le reproche qu'elles ont excité contre l'administration.

Comme, lorsqu'on ne veut que la justice, on ne craint pas de mettre ses opérations dans le plus grand jour, on a été fondé à suspecter celles qu'on enveloppoit avec tant de soin des ombres du mystère, à se plaindre des abus qui en résultoient, et même à les exagérer.

Il est vrai qu'il peut y avoir des dépenses légitimes qui, par des raisons d'État, doivent rester ignorées; mais ces cas sont très-rares, et, ne pouvant avoir pour but que l'utilité publique, la confiance des peuples dans la justice du souverain n'en est pas altérée.

1. Arch. nat., O[1] 266, f° 65 v°. — M. de Montyon avait déjà obtenu une indemnité de 12,000 liv. pour frais d'établissement en Auvergne (*Bon* du 26 juin 1768). Sous le coup d'une disgrâce méritée par sa courageuse opposition au système Maupeou, il échangea la Provence contre une intendance beaucoup moindre, celle d'Aunis. Mais Louis XVI le fit entrer au Conseil d'État, et il devint chancelier du comte d'Artois. Dès 1782, il commença les généreuses fondations que nos Académies emploient à récompenser le travail et la morale.

Parmi ces ordonnances au porteur, il y en a qui pouvoient avoir la plus grande publicité, et l'on ne conçoit pas comment on a adopté une forme qui suffisoit pour les rendre odieuses. Si c'étoit pour procurer l'exemption des retenues des dixièmes et pour prévenir les retards, il n'y avoit qu'à accorder une somme plus forte ou exprimer dans l'ordonnance que le paiement s'en feroit sans retenue, et le faire effectuer sur le champ.

Au surplus, ces ordonnances sont de deux espèces : il y en a qui n'avoient lieu qu'une seule fois, et d'autres qui se renouveloient chaque année.

Le Contrôleur général joint ici l'état de ces dernières, qui se montent à 649,700 liv. Il ne propose pas à V. M. de les supprimer; elles sont consacrées par des *bons* du feu roi. Il paroîtroit trop rigoureux d'en discuter les motifs, d'autant mieux qu'on ne peut savoir exactement aujourd'hui ce qui, dans le temps, a pu déterminer à les accorder; que les personnes qui les ont obtenues ont pu mériter des grâces ou des récompenses, et que, comptant sur ce revenu, elles ont fait en conséquence des arrangements de famille. Mais le Contrôleur général supplie V. M. d'ordonner qu'à mesure qu'elles s'éteindront, elles ne seront pas rétablies, et de permettre qu'à l'avenir on substitue à ces ordonnances au porteur les ordonnances de comptant, qui ne peuvent nuire à la comptabilité et qui ne laissent aucun prétexte au public pour douter de la légitimité de ces dépenses et pour craindre que V. M. ne se soit réservé les moyens d'en ordonner de secrètes qui ne seroient pas dans l'ordre de la justice[1].

Approuvé.

(*La suite prochainement.*)

III.

BIBLIOGRAPHIE.

44. — BECQUART. Documents historiques et archéologiques sur les communes de l'arrondissement de Lille. Linselles. In-8, 20 p. Lille, Six-Horemans.

1. Bib. des Finances. — Ce mémoire est de Turgot, nommé au Contrôle général le 24 août 1774. Sur les ordonnances au comptant ou au porteur, on doit consulter un mémoire publié par Necker à propos de la divulgation du *Livre rouge*.

45. — Bousquet (l'abbé). Notice et précis historique sur Balaruc-les-Bains et ses sources thermales. In-8, 104 p. Montpellier, Calas.

46. — Bouyssy. Notice historique sur la ville de Castillonnès. In-8, 120 p. Villeneuve-sur-Lot, Duteis.

47. — Brultey (l'abbé). Saint Pierre de Tarentaise, ses miracles, ses reliques, son culte. In-18, 108 p. Besançon, Jacquin.

48. — Calonne (de). Montreuil-sur-Mer et Hesdin. Gr. in-8, 76 p. Arras, Sueur-Charruey.

49. — Cardevacque (de). Histoire de l'abbaye d'Auchy-les-Moines. In-8, 255 p. et 2 pl. Arras, Sueur-Charruey.

50. — Cavrois. Les Mayeurs et les Maires de la ville d'Aire. Notice suivie de notes biographiques sur les hommes remarquables nés à Aire. In-8, 46 p. et 1 pl. Paris, Bachelin.

51. — Cazauran (l'abbé). Notice historique sur Monguillem et, à ce sujet, petite excursion dans le domaine de l'histoire d'Armagnac, de Béarn et de France. In-8, 138 p. Tarbes, Telmon.

52. — Chalandon. Essai sur la vie et les œuvres de P. de Ronsard. In-8, 291 p. Paris, Durand et Pedone-Lauriel.

53. — Chanteau (de). — Notes pour servir à l'histoire du chapitre de Saint-Dié aux xve et xvie siècles. La Vie privée des chanoines. In-8, xi-40 p. Nancy, Berger-Levrault et Ce.

54. — Chazaud. Quelques traits de mœurs féodales en Bourbonnais (xiiie-xve siècles). In-8, 50 p. Moulins, Desrosiers.

55. — Combier. Étude sur le bailliage de Vermandois et siége présidial de Laon. 2e partie. In-8, 168-410 p. Paris, Leroux.

56. — Commailleau. Usages locaux du canton de Talmont. In-12, ix-86 p. La Roche-sur-Yon, Gasté.

57. — GASTÉ. Étude critique et historique sur Jean Le Houx et le Vau de Vire à la fin du XVIe siècle. Thèse pour le doctorat. In-8, 241 p. et portr. Paris, Thorin.

58. — GOIFFON (l'abbé). Les Ordres religieux mendiants à Nîmes, d'après Ménard et les documents originaux. In-8, 82 p. Nîmes, Grimaud ; Bedot.

59. — HUGUET. F. Le Douaren, jurisconsulte breton. Note additionnelle à ses biographies. In-8, 16 p. Saint-Brieuc, Prud'homme.

60. — JÉGOU. Annales guérandaises. La noble et très-ancienne confrérie Mgr Saint Nicolas de Guérande. In-8, 24 p. Nantes, Forest et Grimaud.

61. — PERRENS. Étienne Marcel, prévôt des marchands (1354-1358) ; avec une introduction par L.-M. Tisserand. In-4, XLIII-395 p. Paris, Imp. nationale.

(Histoire générale de Paris. Collection de documents.)

62. — PICOT. Le Droit électoral de l'ancienne France. Les Élections aux États généraux dans les provinces de 1302 à 1614. In-8, 45 p. Paris, Picard.

(Extrait du Compte-rendu de l'Académie des sciences morales et politiques.)

63. — PICOT. Recherches sur les quartiniers, cinquanteniers et dixainiers de la ville de Paris. In-8, 39 p. Nogent-le-Rotrou, Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

64. — PIERROT. Étude sur Saint-Lambert. Discours de réception à l'Académie de Stanislas. In-8, 40 p. Nancy, Berger-Levrault et Ce.

(Extrait des Mémoires de l'Académie de Stanislas.)

65. — PIGAFETTA. Relation du siége de Paris par Henri IV ; traduite de l'italien de Filippo Pigafetta, par A. Dufour. In-8, 109 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

66. — READ. Le Tigre de 1560 reproduit pour la première fois en fac-simile d'après l'unique exemplaire connu

(qui a échappé à l'incendie de l'Hôtel-de-Ville en 1871), et publié avec des notes historiques, littéraires et bibliographiques. In-16, 162 p. et portr. Paris, Académie des bibliophiles.

67. — RIBOULET (l'abbé). Étude historique sur Mgr Guillaume Le Boux, évêque de Périgueux, et prédicateur ordinaire de Louis XIV. In-8, 67 p. et portr. Périgueux, Dupont et Ce.

(Extrait du Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord.)

68. — ROGIER. Mémoires de Jean Rogier, prévôt de l'échevinage de Reims. II. Règne du roi Charles VII. In-8, 31 pages. Reims, Giret.

69. — ROSENZWEIG. Étude sur les anciennes circonscriptions territoriales du Morbihan. In-8, 23 p. Vannes, Galles.

(Extrait du Bulletin de la Société polymathique du Morbihan.)

70. — ROUSIERS (de). Éloge d'Eusèbe de Laurière, jurisconsulte du XVIIe siècle. Discours prononcé à la séance solennelle de rentrée de la conférence des avocats stagiaires du barreau de Poitiers. In-8, 36 p.

71. — ROZIÈRE (de). Cours d'histoire des législations comparées. Leçon d'ouverture (8 décembre 1873). In-8, 35 p. Paris, Thorin.

(Extrait de la Revue de législation française et étrangère.)

72. — TAMIZEY DE LARROQUE. Documents inédits pour servir à l'histoire de l'Agenais. In-8, 315 p. Paris, Aubry.

M. Tamizey de Larroque vient de publier un recueil de documents spécial à l'histoire de l'Agenais. Ce recueil embrasse la période comprise entre le XIIe et le XVIIIe siècle. Le XIIIe siècle est représenté par onze pièces, le XIVe par quinze, le XVIe par cinquante documents du plus haut intérêt, tous, excepté un, relatifs à la guerre civile qui a désolé la province, de l'avénement de François II au milieu du règne de Henri IV. Catholiques, huguenots, défilent tour à tour sous les yeux du lecteur avec leur héroïsme et leurs bravades, leur passion et leur fanatisme. Des notes, où la biographie de chacun est exposée, même avec controverse, présentent chaque interlocuteur comme le catalogue raisonné d'une

galerie de tableaux. Les plus intéressantes de ces pièces sont celles où paraissent Monluc, Mongommery, Villars, la reine Marguerite, et cette grande figure du roi de Navarre sur laquelle les chercheurs ne nous donneront jamais trop de détails.

Les autres pièces appartiennent au XVII[e] siècle et fournissent de précieux renseignements sur l'état administratif de cette époque, l'âge d'or de la France.

M. Tamizey de Larroque avait déjà publié de nombreux documents sur l'histoire politique et littéraire de sa province; par ce nouveau travail il ajoute une assise au monument que nous ne nous lassons pas de demander, une histoire de la Gascogne et de la Guyenne digne de servir de pendant à l'*Histoire du Languedoc*. Jusqu'à ce jour, M. Tamizey de Larroque s'est concentré sur des travaux de moins longue haleine, des biographies et des articles de critique historique, où il excelle; mais l'avenir lui appartient. En attendant, le ministre de l'Instruction publique et l'Institut ont rendu justice à ses recherches, le ministre en le chargeant de publier la correspondance de Chapelain, l'Académie en le nommant son correspondant. A. DE RUBLE.

73. — THIERRY (Édouard). La Seconde interdiction de Tartuffe, avec la lettre sur la comédie de l'Imposteur, 1667. In-8, 39 p. Cherbourg, Mouchel.

(Extrait des Mémoires de la Société académique de Cherbourg.)

74. — TIMON-DAVID. Les Archives paroissiales de Marseille aux XVI[e] et XVII[e] siècles. Recherches dans les anciens registres de l'état-civil, avec fac-simile. In-8, 56 p. et 3 fac-simile. Marseille, Olive.

75. — Tournoi (le) de Compiègne qui eut lieu en présence du roi saint Louis au mois de juin 1238, publié d'après le manuscrit de la bibliothèque de Valenciennes. Communiqué par M. É. de Barthélemy. In-8, 39 p. et 1 pl. Saint-Quentin, Triqueneaux-Devienne.

(Extrait du Vermandois.)

76. — TRICOTEL. Les unicques et parfaictes amours de Galigaya et de Rubico, pièce satirique de l'année 1617 sur la maréchale d'Ancre; suivie de deux chansons du temps relatives à son exécution. In-16, 46 p. Paris, Claudin.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 7 MARS 1876,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. JOURDAIN, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 4 avril 1876.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président annonce au Conseil la nouvelle perte que la Société vient de faire dans la personne d'un de ses membres les plus éminents, M. Patin, secrétaire perpétuel de l'Académie française, doyen de la Faculté des lettres de Paris; il se fait l'interprète des sentiments unanimes du Conseil en rappelant les qualités qui méritaient à M. Patin l'estime et l'affection de ses collègues de l'Académie et de l'Université.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1789. M. Repoux, juge suppléant au tribunal civil d'Autun (Saône-et-Loire), présenté par MM. Dupont et Loones; correspondant, M. Lhomme, boulevard Saint-Germain, n° 70.

1790. M. le docteur RATHERY, rue de Rennes, n° 55; présenté par MM. L. Delisle et Ravenel.

1791. Mme POISSON, rue de Clichy, n° 42; présentée par MM. de Ruble et L. Lalanne.

Ouvrages offerts.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revue des Documents historiques*, décembre 1875. — *Bulletin de la Société bibliographique*, février 1876. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 15 février 1876.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, 1875, n° 4. — *Bulletin de la Société historique de Lisieux*, 1875, n° 6.

Schriften der Universitat zu Kiel, aus dem jahre 1874. Band XXI. Kiel, 1875. Un vol. in-4.

Annual report of the board of regents of the Smithsonian Institution, for the year 1874. Washington, 1875. Un vol. in-8.

Ouvrages offerts par les auteurs.

L'Ascension, à propos d'une peinture murale de La Chapelle-sous-Rougemont, par M. l'abbé P.-A. Merklen. Colmar, 1874. Br. in-12.

L'Expédition du duc de Guise à Naples; lettres et instructions diplomatiques de la cour de France (1647-1648), publiées par MM. J. Loiseleur et G. Baguenault de Puchesse. Orléans et Paris, 1875. Un vol. in-8.

Études économiques sur l'Alsace ancienne et moderne, publiées sous les auspices de la Société industrielle de Mulhouse, par M. l'abbé A. Hanauer, professeur au Collége libre du Haut-Rhin. T. Ier. *Les Monnaies*. Paris et Strasbourg, 1875. Un vol. in-8.

Un récit en vers français de la première croisade, fondé sur Baudri de Bourgueil. — Notice et extraits d'après les manuscrits d'Oxford et de Spalding; par M. Paul Meyer. (Extr. de la *Romania*, t. VI, 1876.) Br. in-8 de 63 p.

Catalogue raisonné d'une collection d'ouvrages, la plupart relatifs à l'Alsace et à la Lorraine, par M. Ristelhuber. Strasbourg, 1876, in-12.

Correspondance.

M. l'abbé Merklen, professeur de philosophie au Collége libre du Haut-Rhin, offre le mémoire ci-dessus indiqué sur

la représentation de la scène de l'Ascension depuis les origines du christianisme jusqu'à nos jours.

M. l'abbé Hanauer, professeur au même collége, fait hommage du volume intitulé : *Études économiques sur l'Alsace*. T. Ier : *Les Monnaies*.

M. Vignes remercie le Conseil de son admission au nombre des membres de la Société.

M. Henri Lot, archiviste aux Archives nationales, rappelle le projet de publication d'un *Choix de testaments du XIVe et du XVe siècle*, que M. P. Meyer avait communiqué au Conseil il y a plusieurs années, et qui avait été accueilli favorablement. M. Meyer y ayant renoncé personnellement, M. Lot a continué, sur l'invitation de son confrère, à faire des copies et des extraits du recueil manuscrit conservé aux Archives nationales, qui devait servir de base à la publication projetée. L'étendue de ce recueil, qui ne représenterait pas moins de quatre volumes, devant, sans nul doute, outrepasser les limites que le Conseil avait acceptées d'abord, M. Lot demande s'il ne serait pas convenable de se borner à un seul volume, qui contiendrait, non des extraits, mais un choix des pièces les plus saillantes et les plus intéressantes, soit par les détails concernant les mœurs, les arts, l'industrie, soit par la notoriété publique ou sociale des testateurs. Si le Conseil accueillait cette proposition, M. Lot s'engagerait à fournir la copie prête pour l'impression dans le courant de la présente année. — Renvoi au Comité de publication.

M. le marquis de Godefroy-Ménilglaise communique une lettre de M. le baron Kervyn de Lettenhove, qui appelle l'attention du Conseil sur la possibilité de consulter, à Anvers, le manuscrit de *Froissart* que possédait la maison Moretus et qui, étant acquis par la Bibliothèque d'Anvers, avec tout le fonds des manuscrits de cette ancienne et célèbre imprimerie, est désormais à la disposition des érudits. M. Kervyn de Lettenhove signale aussi plusieurs textes historiques inédits, et entre autres une chro-

nique de Valenciennes. — La publication des *Œuvres complètes de Christine de Pisan* lui semblerait également très-utile.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Lahure :

Brantôme. T. IX. 20 feuilles sont tirées. L'éditeur, M. Lalanne, espère que le volume pourra être terminé avant la fin du mois d'avril. Il en a remis toute la copie à l'imprimerie.

Imprimerie de M. Gouverneur :

Chronique du bon duc Louis II de Bourbon. 22 feuilles sont tirées ; l'introduction est sous presse. On attend la copie de la table. Le volume sera terminé avant la prochaine réunion du Conseil.

Chronique de Lefèvre de Saint-Remy. 9 feuilles sont tirées ; les feuilles 10 à 13 sont envoyées à M. Morand.

Mémoires de Bassompierre. T. IV. La 1re feuille est tirée ; la 2e est entre les mains de M. de Chantérac.

Chanson de la Croisade contre les Albigeois. T. II. La 1re feuille a été remise à M. P. Meyer.

Annuaire-Bulletin de 1876. Le 1er fascicule est en épreuves.

M. Luce donne au Conseil l'assurance que la copie d'une grande partie du VIe volume de *Froissart* sera déposée avant l'Assemblée générale du mois de mai.

M. L. Delisle, au nom du Comité de publication, fait connaître les résultats de l'examen de plusieurs propositions qui lui avaient été renvoyées.

1° M. A. Tuetey a demandé à éditer le *Journal de Nicolas de Baye, greffier du Parlement de Paris,* pour les années 1400 à 1417. Ce journal consiste en notes inscrites

par l'auteur dans les registres du parlement; elles ont été signalées et publiées seulement pour une très-faible partie, par dom Félibien, dans son *Histoire de Paris;* quelques fragments ont été aussi insérés par M. Douët-d'Arcq dans son *Choix de pièces inédites sur le règne de Charles VI.* Nulle part on ne trouve les textes au complet, quoique l'intérêt en ait été signalé plusieurs fois.

Le Comité propose au Conseil de confier cette publication à M. Tuetey, qui a déjà fort avancé le travail préparatoire. Cette proposition est adoptée par le Conseil; M. A. de Barthélemy est désigné pour commissaire responsable.

2° Les *Lettres d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre,* dont la publication est proposée par M. le marquis de Rochambeau, ont été examinées de nouveau par M. de Ruble, désigné pour commissaire responsable. La première partie du manuscrit peut être mise immédiatement sous presse. — Le Conseil donne son autorisation.

3° M. de Ruble continue ses travaux préparatoires sur les *Mémoires de la Huguerie,* dont on a retrouvé de nouvelles parties qu'on croyait perdues, et qui donneront une plus grande étendue à cette publication, déjà adoptée en principe.

4° M. Ch. Constant a communiqué au Comité les résultats de ses premières études sur les *Mémoires de Nicolas Goulas* et des nouvelles recherches qu'il a faites de la copie du manuscrit de la Bibliothèque nationale préparée par M. Monmerqué. Cette copie n'a pu être encore retrouvée; M. Constant continue celle qu'il avait commencée, et qui est déjà fort avancée.

M. L. Delisle signale l'existence à la Bibliothèque publique de Vienne de plusieurs manuscrits des Goulas, qui sont mentionnés dans le catalogue de cette bibliothèque. Les indications dont il s'agit seront communiquées à M. Constant, avec invitation de vérifier, autant que possible, le caractère de ces manuscrits, déjà mentionnés dans la *Bibliothèque historique* de Fontette, et de continuer ses

travaux préparatoires sur un projet de publication que le Comité et le Conseil sont très-disposés à accueillir favorablement.

5° Le Comité a reconnu aussi l'utilité d'une publication des textes grecs concernant l'histoire de la Gaule, textes qui n'ont été publiés que fort incomplétement et imparfaitement dans le premier volume des *Historiens de la France* de dom Bouquet. Une proposition sera ultérieurement faite à ce sujet par M. Egger.

6° L'offre de M. Duplès-Agier de publier la *Chronique de Guibert de Nogent* n'a pu être encore accueillie, les éléments d'une nouvelle édition ne semblant pas suffisamment étudiés jusqu'ici.

M. le comte de Cosnac annonce au Conseil la suite de ses recherches aux archives du ministère des Affaires étrangères, sur les documents relatifs à Daniel de Cosnac. Il a retrouvé une trentaine de pièces, lettres ou extraits de lettres, émanant du cardinal Mazarin.

Le même membre informe le Conseil que M. le duc des Cars, possesseur des mémoires d'un de ses aïeuls maternels, le marquis de Sourches, grand prévôt de France sous le règne de Louis XIV, serait disposé à les mettre à la disposition de la Société, si celle-ci confiait à M. de Cosnac le soin d'en préparer l'impression. Ces mémoires, qui s'étendent du mois d'octobre 1681 à l'année 1712 incluse, forment seize volumes in-folio. Un volume, qui comprend les années 1683-1684, a été égaré ; un autre, rentré maintenant dans la collection, a été imparfaitement publié en 1836, par M. Adhelm Bernier ; il répond aux années 1685-1686. Les mémoires du marquis de Sourches tiendraient en quelque sorte le milieu entre ceux du duc de Saint-Simon et le Journal du marquis de Dangeau. La nature des fonctions remplies par le grand prévôt les rend particulièrement intéressants. Ils pourraient fournir, avec les notes ajoutées par l'auteur lui-même, vingt volumes. Quoique ce projet semble au Conseil dépasser notablement les limites ordinaires des

publications de la Société, il invite M. de Cosnac à donner de plus amples détails et renvoie l'examen de cette communication au Comité de publication.

Le Conseil invite aussi le Comité des fonds à examiner s'il y a lieu d'imprimer isolément, comme annexe, ou dans le corps de l'*Annuaire-Bulletin*, les documents relatifs à Daniel de Cosnac.

La séance est levée à cinq heures et quart.

II.

VARIÉTÉS.

CHOIX DE PIÈCES EXTRAITES DES REGISTRES DES *Décisions du Roi*[1].

(SUITE.)

6 avril 1776.

Histoire de la Maison de Bourbon.

Le s[r] Désormeaux, de l'Académie, chargé de faire l'histoire de la Maison de Bourbon, dont il y a déjà deux volumes imprimés au Louvre, aux frais du Roi, expose qu'il a reçu au Trésor royal, pour les frais des gravures du second volume, une somme de 6,440 liv.; qu'il a payé aux artistes qu'il en a chargés, suivant l'état et les quittances ci-jointes, une somme de 5,937 liv., en sorte qu'il ne lui reste entre les mains que 503 liv. Il demande une ordonnance de la somme de 2,329 liv., pour, avec les 503 liv. qu'il a entre ses mains, faire 2,832 liv. qu'il emploiera au paiement des artistes qui seront chargés par lui de faire les gravures, vignettes et portraits qui restent à faire et qui figureront dans le troisième volume, suivant l'état qu'il leur fournit et qui est ci-joint[2].

De la main de M. le Contrôleur général : *Bon*.

1. Voy. ci-dessus, p. 54 et 71.
2. Arch. nat., O[1] 267, p. 58. — En accordant les 6,440 liv., le 25 sep-

13 février 1777.

Anoblissement du peintre Hallé.

Lorsque, dans l'année dernière, et de l'agrément de V. M., j'ai député M. Hallé [1], professeur de l'Académie à Rome, pour y préparer, dans l'Académie de France, une administration mieux combinée et plus conforme aux vues de V. M., je lui ai fait sentir que le zèle qu'il marquoit en se déterminant à un voyage peu fait pour son âge, lui mériteroit les bontés de V. M. J'en avois envisagé l'effet par deux moyens, dont l'un étoit une gratification en argent, et l'autre la croix de l'ordre de Saint-Michel. M. Hallé, plus sensible à la gloire qu'entraîné par l'intérêt, a préféré la croix de Saint-Michel, et, comme il ne pouvoit être reçu sans être anobli, V. M. a daigné lui en faire expédier les lettres; mais il ne peut jouir de leur effet sans y sacrifier une somme de 6 à 7,000 liv. en frais, que sa fortune ne lui permet pas de débourser, et dont ceux de marc d'or, qui en font la majeure partie, entrent dans les coffres de V. M. On s'est fait une loi nécessaire de ne point accorder d'exemption; mais, dans tous les cas du genre de celui-ci, où une récompense justement méritée ne doit pas devenir onéreuse à celui qui la reçoit, V. M. se porte à ordonner une gratification sur la caisse du marc d'or, où se récompensent alors les droits qui reviennent à cette caisse. Les exemples sont rares, mais se décident par les circonstances.

Celle dans laquelle se trouve M. Hallé me paroissant susceptible d'être distinguée par V. M., je la supplie très-humblement de m'autoriser à demander à M. le Contrôleur général l'expédition d'une ordonnance de 6,000 liv., à titre de gratification à M. Hallé, sur les fonds du marc d'or. J'observerai que, sans cet arrangement, M. Hallé ne pourroit pas profiter de la grâce de l'anoblissement, ni de celle de la croix de Saint-Michel, et qu'il n'en deviendroit que plus juste de réaliser à M. Hallé une gratification effective sur les fonds des bâtimens, déjà insuffisans pour leurs charges [2].

Bon.

tembre 1772, le Contrôleur général avait demandé s'il n'était pas possible de diminuer des frais si considérables. Le 22 avril 1786, Désormeaux obtint encore 4,000 liv., pour le quatrième et le cinquième volume, ce dernier en cours d'exécution. Il avait dépensé 17,814 liv. (O^1 269, f° 106.) Le 5 mars 1787, au moment de faire paraître le cinquième volume, M. de Calonne lui accorda encore 3,000 liv., pour payer les artistes qui avaient dessiné ou gravé les ornements, « tous consacrés à la gloire de Henri IV. » (O^1 270, p. 38.)

1. Noël Hallé (1711-1781), second peintre de ce nom, surinspecteur des tapisseries de la couronne.

2. Arch. nat., O^1 267, p. 188. — Cette proposition vient de M. d'Angivilliers, directeur général des bâtiments, beaux-arts, etc.

16 février 1777.

Mission scientifique en Amérique.

Les membres de l'Académie des sciences représentent très-humblement à V. M. que le s[r] Dombey a été choisi par M. Turgot pour être envoyé dans l'Amérique méridionale, à l'effet d'y faire des recherches sur la botanique et sur l'histoire naturelle du pays, et pour y suivre des découvertes annoncées par les s[rs] La Condamine, Jussieu et Commerson; que ce ministre avoit promis de pourvoir à tous les frais du voyage dudit s[r] Dombey et de lui donner les lettres de crédit nécessaires. M. de Clugny, qui a succédé à M. Turgot, a restreint le traitement à accorder au s[r] Dombey à 3,000 liv. par an, pour tous frais quelconques.

L'Académie, ainsi que le marquis d'Ossun[1], observent que le roi d'Espagne envoie quatre sujets en Amérique pour le même objet, auxquels on donne 20,000 liv. de traitement fixe, et qu'on leur fournira en outre tous les autres secours dont ils pourront avoir besoin en cas de maladie ou d'événement qu'on ne peut prévoir dans le cours d'un semblable voyage. Le s[r] Dombey ne pouvant l'entreprendre avec un aussi modique traitement, pour tous frais, que celui de 3,000 liv., se trouve arrêté à Madrid et attend que V. M. veuille bien se prononcer sur son sort. Le Contrôleur général propose à V. M. d'accorder un traitement fixe de 6,000 liv. par an au s[r] Dombey et d'autoriser le marquis d'Ossun à lui faire donner les autres secours extraordinaires qui pourroient lui devenir nécessaires dans un pays aussi éloigné[2].

Bon.

23 mars 1777.

Souscription aux Mémoires sur la Chine.

Les libraires qui ont entrepris l'édition des Mémoires concernant l'histoire, les sciences, les arts, les mœurs et les usages des Chinois, demandent que le Roi veuille bien souscrire pour cet ouvrage. Pour mettre S. M. en état de statuer sur cette demande, il est nécessaire de lui rendre compte des circonstances qui ont donné lieu à cet ouvrage. Plusieurs Chinois, envoyés en France pour y être élevés et instruits, retournèrent en Chine et y portèrent plusieurs de nos arts, des lumières fort étendues et la plus intime conviction des dogmes de notre religion. On leur remit des mémoires sur lesquels on leur demanda des réponses, et, à l'aide

1. Ambassadeur extraordinaire en Espagne.
2. Arch. nat., O[1] 267, p. 227.

des lettrés de cet empire, ils ont entretenu avec nous, par l'entremise de M. Bertin, une correspondance très-savante et très-détaillée, qui a pour objet de faire connoître le gouvernement, les mœurs, les lois et la religion des Chinois. Le but moral de cette correspondance a été d'opposer à l'enthousiasme républicain que nous tenons des Anglois celui d'un gouvernement fondé sur l'autorité paternelle, sur l'empire des mœurs et sur le pouvoir de la religion. L'ouvrage dont il s'agit mérite donc une protection particulière du gouvernement ; il est dû aux bienfaits du feu roi, il fait honneur à sa sagesse, il ne peut qu'être utile aux mœurs et aider le retour de notre esprit national. On propose à S. M. de souscrire pour cent exemplaires de cet ouvrage, qui, à raison de 12 liv. par volume, fera un objet de 1,200 liv. pour chaque tome de cet ouvrage, qui pourra former en tout dix à douze volumes[1].

Bon.

6 avril 1777.

Fondation de la ville de Versoix.

Le projet de former une ville à Versoix, sur les bords du lac de Léman, dans le pays de Gex, pour en faire la rivale de Genève, a fort occupé le gouvernement pendant huit ou dix années ; on a employé des sommes considérables pour y construire un port, peut-être trop vaste, et qui a coûté près d'un million. M. de Bousset, officier général distingué dans le génie, a fait un plan pour une ville qui auroit comporté une population de plus de 30,000 âmes. On avait alors à se plaindre des Genevois, qui, n'ayant pas accepté la médiation de la France, ont éprouvé depuis des troubles intérieurs qui n'ont cessé de les déchirer et qui pouvoient produire une émigration considérable de citoyens auxquels on se proposoit de donner une retraite dans cette ville nouvelle. Mais, s'il est permis de le dire, la grandeur même du projet lui a été plus nuisible qu'avantageuse : on a cessé d'assigner les fonds, les travaux ont été interrompus, et l'acquisition du terrain, tant pour le dehors que l'intérieur de Versoix, acquisition faite à grand prix par S. M., n'a produit que quelques locations particulières en terres labourables, l'élévation de quelques bâtiments de peu d'importance et l'établissement d'une briqueterie et d'une manufacture de faïence. Genève a triomphé de cet abandon ; mais les circonstances actuelles rendent aujourd'hui très-vraisemblable l'exécution d'une entreprise très-utile pour le royaume et qui peut, dans cette partie, donner au Roi un assez

1. Arch. nat., O[1] 267, p. 199. — L'ouvrage était édité par Nyon.

grand nombre de nouveaux sujets, former un entrepôt de commerce considérable avec la Savoie, la Suisse et même l'Allemagne et l'Italie, en débouchant nos denrées ou les ouvrages manufacturés de Lyon, de la Bourgogne et de la Franche-Comté. M. Amelot, alors intendant de Bourgogne, qui s'étoit livré avec le plus grand zèle à l'exécution d'un aussi beau projet, et qui avoit fait de fréquents voyages à Versoix, avoit proposé un projet d'arrêt du Conseil qui le chargeoit d'avancer à tous les particuliers qui se présenteroient le terrain, tant intérieur qu'extérieur, de la ville, à raison d'un sol la toise carrée; mais, soit qu'on trouvât le prix trop cher, soit qu'on eût encore quelques doutes sur les suites de cet établissement, soit enfin que la colonie de Ferney, formée à grands frais par M. de Voltaire, offrît alors un débouché assez considérable, il paroît que, depuis l'année 1772, époque de l'arrêt du Conseil dont on vient de parler, le projet est resté dans la plus profonde inaction; c'est vers la fin de l'année dernière que les demandes se sont formées de toutes parts et se sont multipliées à un tel point qu'aujourd'hui à peu près la moitié du terrain de la nouvelle ville est vivement sollicitée, indépendamment d'une partie assez considérable en dehors. Pour que le gouvernement puisse juger lui-même de l'opinion qu'il doit prendre de la réalité de cette entreprise, on joint ici un des plans gravés d'après les dessins du s[r] Querret, inspecteur général des ponts et chaussées, et qui a réduit à près de moitié la vaste enceinte qu'avoit projetée M. de Bousset, en en formant cependant un ensemble agréable, régulier et séparé par des places qui doivent rendre cet emplacement très-sain. Il comprend environ seize cents toises de tour, indépendamment du port. On a porté en marge de ce plan les noms des particuliers qui demandent des terrains et l'indication des ilots dans lesquels ils se proposent de bâtir. Le cens d'un sol par toise carrée paroissant trop fort, il a été rendu un nouvel arrêt du Conseil portant réduction à 3 deniers pour le dehors : c'est depuis cette époque que les demandeurs sont venus en foule, et, pour ne pas laisser ralentir leur ardeur, le commissaire départi en Bourgogne a chargé son subdélégué de passer les différents actes d'accensement, dans lesquels on imposera l'obligation de s'astreindre aux alignements et aux façades qui seront donnés par l'ingénieur en chef du département, et conformes au plan ci-joint.

Tout se réunit donc aujourd'hui pour donner une véritable existence à Versoix : les troubles de Genève, loin de se dissiper, ne font que s'accroître de jour en jour; le parti du peuple devient le plus fort, on connoît les excès auxquels il est capable de se porter, et, pour peu que ces troubles augmentent, on doit s'attendre à des émigrations qui pourront fournir beaucoup d'habitants à la nou-

velle ville, soit des Genevois riches qui craindront les orages de leur patrie, soit d'ouvriers de toute espèce qui viendront se livrer à leur commerce dans un lieu plus tranquille et dont la situation est peut-être une des plus agréables de l'Europe. L'âge avancé de M. de Voltaire peut faire craindre sa fin prochaine; aucun de ses héritiers n'ira probablement s'établir à Ferney, et alors ce lieu, que sa présence et sa fortune avoient rendu vraiment intéressant, tombera de lui-même; les horlogers de Genève qu'il a déjà réunis se trouveront trop heureux de trouver un asile à Versoix et d'y former une manufacture qui enlèvera tôt ou tard à Genève une branche précieuse de commerce. Mais, si l'on veut sérieusement hâter la jouissance de tant d'avantages, il paroît nécessaire que le gouvernement vienne au secours de ce nouvel établissement et que, par une protection marquée, ainsi que par quelques avances légères, il annonce ses dispositions favorables et excite le zèle et l'industrie des nouveaux colons.

La première opération à faire, avant tout, est de former l'enceinte de la ville, de tracer les rues, de faire des plantations, tant intérieures qu'extérieures, de paver le chemin de Genève en Suisse qui traverse la ville dans sa plus grande dimension, enfin d'amener les eaux suivant la direction indiquée dans le plan, et que chaque propriétaire se chargera ensuite de faire conduire à ses frais dans sa maison. Le port construit a déjà coûté, comme on l'a dit, près d'un million; les acquisitions de terrains, tant intérieures qu'extérieures, ont coûté au moins 4 à 500,000 liv., et l'on n'a pas tiré de leur location 1,000 francs par an. C'est un capital immense perdu, tandis qu'avec environ 60,000 francs, on pourroit donner la vie à un établissement si essentiel. Si l'on considère qu'au moyen de tous les bâtimens qui seront élevés, le cens annuel montera, pour l'intérieur seulement, à environ 1,200 liv. (le terrain des emplacemens, calculé sur le pied de 1,200 toises par arpent, excède 80 arpens, indépendamment des places, rues, etc.), indépendamment des locations du dehors, qui, à 2 deniers la toise, peuvent être évaluées à 10 liv. par arpent, avec des droits de lods et ventes à chaque mutation, ce qui, par la suite, formera une branche de revenu fort importante, on se persuadera que les intérêts les plus forts sollicitent un secours très-foible en comparaison des sommes qu'on a déjà prodiguées à Versoix et des avantages qu'on peut retirer de sa prompte construction. Depuis l'affranchissement des droits des fermes dans le pays de Gex, ce lieu, que la nature a si bien placé, peut devenir en très-peu d'années un entrepôt immense de commerce et ouvrir des branches inappréciables d'industrie par le voisinage de la Savoie, de la Suisse, et même de l'Allemagne.

Quelque réserve que les administrateurs doivent mettre dans

les demandes pécuniaires, cependant le projet de cette nouvelle ville présente des idées et des vues si brillantes pour la France, qu'on se persuade que le secours demandé sera accueilli favorablement; sans quoi il est à craindre que ces espérances ne s'évanouissent encore, et que Versoix ne reste toujours une belle chimère. Le commissaire départi de cette portion du royaume ne négligeroit aucun moyen pour faire le meilleur usage des bontés du Roi et exciter de plus en plus les désirs de tous ceux qui portent leurs vues sur ce nouvel établissement; il rendroit au Conseil le compte le plus exact de l'emploi de la somme qu'on auroit voulu lui accorder[1].

Bon pour 60,000 liv.

(*La suite prochainement.*)

III.

BIBLIOGRAPHIE.

77. — Bégel (l'abbé). Histoire de saint Arnoul, évêque de Metz et premier ministre d'Austrasie sous Clotaire le Grand et Dagobert le Grand. Vie de saint Clodulphe, fils du précédent et évêque de Metz. Récit de sa translation et de ses miracles, traduit d'un manuscrit inédit. In-18, 328 p. Bar-le-Duc, Bertrand.

78. — Belin. Nicolas de la Reynie, lieutenant général de police. Discours prononcé, le 3 novembre 1874, à l'audience de rentrée de la cour d'appel de Limoges. In-8, 63 p. Limoges, Ducourtieux.

79. — Benoit. Bossuet, doyen de Gassicourt-lès-Mantes, au diocèse de Chartres (1660-1703). In-8, 15 p. Chartres, Garnier.

80. — Bigot. Histoire abrégée de l'abbaye de Saint-Flo-

1. Arch. nat., O^1 267, p. 234. — L'intendant était Dupleix de Bacquencourt.

rentin de Bonneval, des RR. PP. dom Jean Thiroux et dom Lambert, continuée par l'abbé Beaupère et M. Lejeune; publiée sous les auspices de la Société dunoise. Introduction. In-8, CLXXI p. Châteaudun, Lecesne.

81. — BLANCHOT. Le Siége de Salins en 1674, d'après des documents contemporains. In-12, 27 p. Dôle, Bluzet-Guinier.

82. — BLIGNY. Hue de Miroménil, premier président du parlement de Normandie. Cour d'appel de Rouen. Discours prononcé à l'audience solennelle de rentrée du 3 novembre 1875. In-8, 73 p. Rouen, Lecerf.

83. — BLOIS (Georges de). Louis de Blois; un bénédictin au XVIe siècle. In-12, 408 p. et portr. Paris, Palmé.

84. — BOUCHARD (l'abbé). Monographie de l'église et du cloître de Saint-Pierre de Moissac, d'après les notes et les indications de M. Laroque, conservateur du cloître et lauréat de la Société archéologique de France. In-8, 93 p. Toulouse, Sirven.

85. — BOURGEOIS. M. le premier président de Nesmond. Discours prononcé à l'audience solennelle de rentrée de la cour d'appel de Bordeaux, le 3 novembre 1875. In-8, 33 p. Bordeaux, Gounouilhou.

86. — BRIGUEIL. Procès de Cinq-Mars et de Thou. Discours prononcé à l'audience solennelle de rentrée de la cour d'appel de Lyon, le 3 novembre 1874. In-8, 64 p. Lyon, Perrin.

87. — Charte d'exemption du droit de prise accordée vers 1058 aux habitants de Moisenay et de Courceaux, portant les croix autographes de Henri Ier, roi de France, d'Anne de Russie, reine de France, et des princes leurs fils. In-4, 3 p. Paris, Plon et Ce.

88. — CHEVALIER (l'abbé G.). Le vénérable Guillaume, abbé de Saint-Bénigne de Dijon, réformateur de l'ordre bénédictin au XIe siècle. Étude sur l'influence religieuse et

sociale des institutions monastiques au moyen âge. In-8, xviii-318 p. Paris, Palmé.

89. — Corrozet. La Fleur des antiquitez de la noble et triomphante ville et cité de Paris, par Gilles Corrozet (1532). Publiée par le bibliophile Jacob. In-16, xxi-169 p. Paris, Willem; Daffis.

90. — Crémont-Brieu. Notice sur la ville d'Aurillac et ses établissements de bienfaisance. In-8, iv-99 p. Aurillac, Bonnet-Picut.

91. — Croizette-Desnoyers. Notice forestière sur les landes de Gascogne. In-8, 55 p. Clermont, Daix.

92. — Curie-Seimbres. Recherches sur les lieux habités par Sulpice-Sévère, premiers monastères institués en Aquitaine. Conjectures pour Saint-Justin-Pardiac et Saint-Sever-Rustain (Gers et Hautes-Pyrénées). In-8, 83 p. Tarbes, Vimard.

93. — Delaborde (vicomte). Le Département des estampes à la Bibliothèque nationale. Petit in-8, 446 p. Paris, Plon et Ce.

94. — Delambre. Notice historique sur la vie et les ouvrages de Ferdinand Berthoud. In-4, 20 p. Argenteuil, Worms.

95. — Desfontaines. Documents et renseignements pour servir plus tard à l'histoire de Saint-Gilles (Saône-et-Loire). In-8, 64 p. Dijon, Darantière; Chalon-sur-Saône, Boyer-Janin.

96. — Desmaze. L'Université de Paris, 1200-1875. La Nation de Picardie. Les Colléges de Laon et de Presles. La Loi sur l'enseignement supérieur. In-18 jésus, xii-347 p. Paris, Charpentier et Ce.

97. — Desribes (l'abbé E.). Histoire de l'église d'Ambert en Livradois; suivie d'une notice sur Notre-Dame-de-Leyre. In-12, xii-203 p. et grav. Clermont-Ferrand, Thibaud.

98. — Lecoy de La Marche. Le roi René, sa vie, son administration, ses travaux artistiques et littéraires, d'après les documents inédits des archives de France et d'Italie. 2 vol. in-8, xvi-1056 p. Paris, Firmin Didot frères, fils et Cᵉ.

99. — Mazon. Le président Challamel. Étude sur les anciens États du Vivarais. In-8, 26 p. Privas, imp. Roure.

100. — Navailles. Lettre II sur la revendication du véritable nom de Saint Vincens Depaul, adressée au R. P. Lacour, supérieur des lazaristes à Saint Vincent Depaul. In-8, 22 p. Dax, Herbet et Cᵉ.

101. — Péchenard (l'abbé). Jean Juvénal des Ursins, historien de Charles VI, évêque de Beauvais et de Laon, archevêque-duc de Reims. Étude sur sa vie et ses œuvres. In-8, 476 p. Paris, Thorin.

102. — Rogier. Mémoires de Jean Rogier, prévôt de l'échevinage de Reims. I. Règne du roi Jean. In-8, 22 p. Reims, Giret.

103. — Soulice. Documents pour l'histoire du protestantisme en Béarn. Bernard, baron d'Arros, et le comte de Gramont (1573). In-8, 31 p. Pau, Véronèse.

104. — Topin. Louis XIII et Richelieu, étude historique accompagnée des lettres inédites du roi au cardinal de Richelieu. In-8, xi-449 p. Paris, Didier et Cᵉ.

105. — Vallette. Étude sur Barnabé Brisson, premier président au parlement de Paris. In-8, 30 p. Fontenay-le-Comte, Caurit.

106. — Viansson. Histoire du premier collége de Metz. In-8, 80 p. Nancy, Réau.

(Extrait des Mémoires de l'Académie de Metz.)

107. — Zeller (l'abbé). Saint Élophe, sa famille, sa vie, son culte. In-8, 240 p. et 6 pl. Neufchâteau, Kienne.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 4 AVRIL 1876,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. JOURDAIN, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 25 avril 1876.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président, en annonçant la perte nouvelle que la Société vient de faire dans la personne de M. Lascoux, l'un des plus anciens membres du Conseil, se fait l'interprète des sincères regrets et de l'estime de tous ses collègues.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1792. M. MAGERL, rue d'Antin, n° 3; présenté par MM. Brissaud et Dumaine.

1793. M. PIERCEAU, préfet des études au collége Rollin, rue des Feuillantines, n° 74; présenté par MM. Nicard et Brissaud.

1794. M. Henri DE BONAND, au château de Montaret, près Souvigny (Allier); présenté par MM. le comte de Cosnac et J. Desnoyers; correspondant, M. Loones.

1795. M. Amédée LEFÈVRE-PONTALIS, avocat à la Cour

d'appel de Paris, ancien député, rue Neuve-des-Mathurins, n° 37; présenté par MM. Vuitry et Egger.

1796. M. Pierre DE BROTONNE, ancien élève de l'École polytechnique, attaché au ministère des Finances, rue de Luxembourg, n° 24; présenté par MM. Jourdain et de Boislisle.

1797. M. RÉCAMIER, avocat à la Cour d'appel de Paris, rue du Regard, n° 1; présenté par MM. de Beaucourt et L. Delisle.

1798. M. Léon GAUTIER, professeur à l'École des chartes, rue Vavin, n° 8; présenté par MM. Anatole de Barthélemy et de Beaucourt.

1799. M. J.-A. DE BERNON, avocat à la Cour d'appel de Paris, rue des Saints-Pères, n° 8; présenté par les mêmes.

1800. M. ROMAN, rue Blanche, n° 93; présenté par MM. A. Gérardin et Luce.

1801. M. Henri COTTU, rue de l'Odéon, n° 7; présenté par les mêmes.

1802. M. l'abbé J.-B. DELAGE, professeur d'histoire au petit séminaire de Bordeaux; présenté par MM. Jourdain et J. Desnoyers.

Ouvrages offerts.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 15 mars 1876. — *Bulletin de la Société bibliographique*, mars 1876. — *L'Amateur d'autographes*, février 1876.

PUBLICATIONS DES SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 4e trimestre de 1875. — *Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie*, octobre à décembre 1875.

Ouvrages offerts par les auteurs.

Notice sur M. Antoine Blanche, premier avocat général à la Cour de cassation, etc., par M. Félix, conseiller à la Cour d'appel de Rouen, membre du Conseil d'administration de la Société de l'Histoire de Normandie. Rouen, 1876. Br. in-8.

Histoire de Lille, de 620 à 1804, avec annotations et tables, par Éd. Van Hende. Lille, 1876. Un vol. in-18.

Correspondance.

M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, remercie le Conseil du don qui a été fait à la bibliothèque de cette École d'une certaine quantité de publications de la Société. M. Geffroy, tant en son nom qu'au nom de l'École, accepte ces témoignages de bienveillance comme autant d'engagements auxquels ils s'efforceront de faire honneur.

M. A. Lascoux, juge au tribunal civil de la Seine, exprime personnellement, et de la part de Mme Lascoux, sa mère, toute leur gratitude pour le témoignage d'estime et d'amitié que le secrétaire de la Société leur a transmis.

M. le docteur Rathery remercie le Conseil de son admission au nombre des membres de la Société et des sentiments de profonde sympathie qui lui ont été manifestés à l'occasion de la mort de son père, l'un des vice-présidents du Conseil.

M. Delage, professeur d'histoire au petit séminaire de Bordeaux, demande à faire partie de la Société.

M. André Joubert, membre de la Société, demeurant à Angers, demande que les publications soient envoyées par la poste aux membres non domiciliés à Paris. — Le Conseil a depuis longtemps pourvu à cette difficulté en invitant ces sociétaires à désigner un correspondant à Paris.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Lahure :

Brantôme. T. IX. Les feuilles 24 à 40 sont composées et remises à M. Lalanne. La fin de la copie est composée. Le volume aura 47 feuilles, suivant une précédente décision du Conseil. En l'absence du commissaire responsable, l'éditeur est autorisé à faire continuer sans retard le tirage des feuilles corrigées.

Imprimerie de M. Gouverneur :

Le volume de la *Chronique du bon duc Louis II de*

Bourbon est terminé : un exemplaire est présenté au Conseil. La distribution en pourra être faite très-prochainement.

Chronique de Le Fèvre de Saint-Remy. 12 feuilles sont tirées; les feuilles 13 à 15 sont envoyées à M. Morand. La fin de la copie sera composée assez rapidement pour que le volume soit terminé avant l'Assemblée générale.

Chanson de la Croisade contre les Albigeois. T. II. Une seule feuille est composée.

La maladie du commissaire responsable, M. Boutaric, pouvant retarder encore l'impression de ce volume, le Conseil, sur la demande de M. Meyer, désigne M. L. Delisle pour remplir cette fonction.

Mémoires de Bassompierre. T. IV. 2 feuilles sont tirées; 2 autres sont composées.

Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret. 2 feuilles sont en pages; on continue l'impression du manuscrit.

Annuaire-Bulletin de 1876. 5 feuilles sont composées et tirées en partie.

Une proposition de MM. Egger et Lalanne tendant à la publication d'un recueil des textes grecs relatifs à l'histoire ancienne de la Gaule, dont le Conseil a déjà été saisi dans une précédente séance, lui est présentée de nouveau. M. E. Cougny, docteur ès-lettres, professeur de rhétorique au lycée Saint-Louis, se mettrait volontiers à la disposition de la Société, quand il aura achevé le IIIe volume de l'*Anthologie grecque,* dont il est chargé pour la Bibliothèque grecque-latine de MM. Firmin-Didot, c'est-à-dire vers la fin de l'année. La publication de ces textes, avec traduction française, formerait deux volumes. M. Egger remettrait au futur éditeur un exemplaire du 1er volume de la nouvelle édition des *Historiens de la France,* qui renferme les textes grecs et les textes latins de l'histoire des Gaules.

Plusieurs membres appuient cette proposition, et le Conseil l'adopte en principe, d'accord avec le Comité de

publication ; il désigne M. Cougny pour éditeur et M. Egger pour commissaire responsable.

M. Bellaguet, président du Comité des fonds, présente le rapport annuel sur les différents objets dont l'examen et le contrôle sont du ressort de ce Comité, savoir : 1° le nombre actuel des membres de la Société, comparé à celui des années précédentes ; — 2° l'état général des comptes de recettes et de dépenses pendant l'année 1875 ; — 3° le détail de ces recettes et dépenses ; — 4° la comparaison entre les recettes et dépenses prévues au projet de budget de 1875, et les recettes et dépenses effectuées pendant la même année ; — 5° un projet de budget pour l'année 1876 ; — 6° l'inventaire général des volumes en magasin et l'inventaire détaillé par ordre d'impression ; — 7° l'état de la vente des volumes, avec mention des frais de librairie ; — 8° les ouvrages proposés pour le prix du concours général des lycées en 1876 ; — 9° enfin, un relevé des souscriptions arriérées, depuis 1870-1871 jusqu'en 1875.

L'ensemble de ce consciencieux et lucide travail, pour lequel des remerciements sont adressés par M. le président, au nom du Conseil, à M. le président du Comité des fonds, devant être reproduit en grande partie dans le rapport de MM. les censeurs à l'Assemblée générale, il ne sera fait mention dans le procès-verbal de la présente séance que des questions suivantes, sur lesquelles un vote du Conseil est nécessaire.

Projet de budget pour 1876, fondé sur l'état de la caisse, qui présente 17,348 fr. 94 c. d'actif au 31 décembre 1875 :

Recettes présumées	44,676 fr. 94 c.
Dépenses présumées	28,250 » »
Excédant des recettes présumées au 31 décembre 1876	16,426 fr. 94 c.

Ce projet de budget est adopté par le Conseil.

Le Conseil désigne les ouvrages suivants, proposés par le Comité, pour le prix annuel du Concours général de 1876 :

Vie de saint Louis, par Joinville	1 vol.
Chronique de Mathieu d'Escouchy.	3
Mémoires de Mathieu Molé	4
Mémoires et correspondance de Mme du Plessis-Mornay.	2
	10 vol.

Sur la proposition du même Comité, quatre membres seulement, parmi les retardataires, sont rayés de la liste de la Société. Les autres membres dont les cotisations de plusieurs années sont encore en retard, seront invités à ne pas différer plus longtemps de s'acquitter. L'exactitude dans les versements pourrait permettre un accroissement des publications annuelles de la Société.

Sur la proposition du même Comité, et d'après la demande de M. le comte de Cosnac, la communication faite par celui-ci dans une précédente séance sera publiée en appendice à l'*Annuaire-Bulletin*, et formera un supplément d'environ deux feuilles.

La séance est levée à cinq heures et demie.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 25 AVRIL 1876,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. VUITRY, L'UN DES DEUX VICE-PRÉSIDENTS.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 6 juin 1876.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire ; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1803. M. PAJOT, élève de l'École des chartes, rue du Cardinal-Lemoine, n° 62.

1804. M. Octave Raguenet, élève de l'École des chartes, rue Bonaparte, n° 27.

Ces deux nouveaux sociétaires sont présentés par MM. J. Quicherat et P. Meyer.

1805. M. Georges de Montalivet, rue Roquépine, n° 14; présenté par MM. G. Picot et J. Desnoyers.

1806. M. Auguste Balsan, ancien député, rue de la Baume, n° 8.

1807. M. Charles Balsan, rue de la Baume, n° 8.

Ces deux derniers sociétaires sont présentés par MM. Vuitry et Egger.

Ouvrages offerts.

Publications périodiques. — *Revue des Questions historiques*, 1er avril 1876. — *Revue historique*, avril-juin 1876. — *Bulletin de la Société du Protestantisme français*, 15 avril 1876. — *Bulletin de la Société bibliographique*, avril 1876. — *Revue des Documents historiques*, janvier et février 1876.

Sociétés savantes. — *Institut des provinces de France*, trimestriels nos 1 et 2 de 1876. — *Mémoires et documents publiés par la Société archéologique de Rambouillet*, t. III, contenant la 2e partie des *Recherches historiques, archéologiques et généalogiques sur Chevreuse*, par M. Auguste Moutié. — *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. XIV, 1875 (Concours de 1869 et de 1875, ouvrages couronnés); *Bulletin de la Société*, 2e et 3e trimestres de 1875, nos 85 et 86.

Correspondance.

MM. Amédée Lefèvre-Pontalis, de Brotonne, Henri de Bonand, Pierceau, Repoux, Récamier et l'abbé Delage remercient le Conseil de leur admission au nombre des membres de la Société.

M. P. Meyer, en informant le Conseil que les revues historiques auxquelles il avait remis trois des exemplaires du 1er volume du poème de la *Croisade contre les Albigeois* qu'il avait reçus comme éditeur, ont publié un compte-rendu de cette publication, demande si le Conseil ne jugerait pas convenable de lui en faire délivrer trois autres exemplaires. — Le Conseil autorise la restitution demandée.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Lahure :

Brantôme. T. IX. Terminé.

Froissart. T. VI. Une partie du manuscrit a été remise par M. Luce.

Imprimerie de M. Gouverneur :

Chronique de Jean Le Fèvre de Saint-Remy. T. Ier. 19 feuilles tirées; la table et l'avertissement sont composés.

Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret. 3 feuilles composées. La suite de la copie est annoncée pour un envoi prochain.

Chanson de la Croisade contre les Albigeois. T. II. 2 feuilles composées.

Mémoires de Bassompierre. T. IV. 2 feuilles tirées, 2 en bon à tirer.

Annuaire-Bulletin de 1876. 6 feuilles composées et en distribution.

M. L. Delisle, au nom du Comité de publication, soumet à l'approbation du Conseil un nouveau projet présenté par M. N. de Wailly, sous le titre de *Récits d'un ménestrel de Reims au XIIIe siècle,* ouvrage connu jusqu'ici sous le titre de *Chronique de Reims*. Le manuscrit est prêt à mettre sous presse, y compris l'introduction, les glossaires et les tables. Le Conseil décide que cet ouvrage, dont l'intérêt n'est pas douteux, sera imprimé immédiatement.

M. Moranvillé, l'un des censeurs, communique, en son nom et au nom de M. Le Tellier de la Fosse, le rapport qui devra être présenté à l'assemblée générale du 2 mai.

Le Conseil fixe l'ordre du jour de cette assemblée.

Après le discours du président, les rapports du secrétaire et des censeurs, et les élections, M. de Wailly lira une notice sur les *Récits d'un ménestrel de Reims,* dont le Conseil vient de décider l'impression.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

108. — Adeline. Les Andelys. La Statue de N. Poussin. L'église Sainte-Clotilde. Le Petit-Andely. Le Château-Gaillard. L'hôtel du Grand-Cerf, In-4 à 2 col., 19 p. Rouen, Deshays.

(Extrait du Bulletin de la Société des Amis des sciences naturelles de Rouen.)

109. — Azaïs (l'abbé). La Charité à Nîmes. In-8, 115 p. Nîmes, Clavel-Ballivet.

(Extrait des Mémoires de l'Académie du Gard.)

110. — Babeau. La Construction de l'hôtel-Dieu de Troyes. In-8, 31 p. Troyes, Dufour-Bouquot.

(Extrait des Mémoires de la Société académique de l'Aube.)

111. — Barthélemy (Anatole de). Essai sur la monnaie parisis. In-8, 36 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

112. — Barthélemy (Éd. de). Étude sur Omer Talon et son influence sur l'éloquence judiciaire au xviie siècle. In-8, 61 p. Paris, Champion.

(Extrait des Annales de la Société académique de Saint-Quentin.)

113. — Baudry. Les religieuses Carmélites à Rouen. Documents inédits. In-8, 126 p. Rouen, Boissel.

(Extrait de la Gazette de Normandie.)

114. — Bimbenet. Université d'Orléans. Chronique historique extraite des registres des écoliers allemands. In-8, 161 p. Orléans, Herluison.

(Extrait des Annales de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.)

115. — Boutaric. Des origines et de l'établissement du régime féodal, et particulièrement de l'immunité. In-8, 60 p. Paris, Palmé.

(Extrait de la Revue des Questions historiques.)

116. — Bremond. La Roque-Brussanne (Var). Notice historique, par J.-E. Bremond, avocat au parlement d'Aix. Publié par Robert Reboul. In-8, 31 pages. Draguignan, Latil.

(Extrait du Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan.)

117. — Bretagne. Découverte de monnaies lorraines à Sionviller. In-8, 22 p. et pl. Nancy, Crépin-Leblond.

(Extrait des Mémoires de la Société d'archéologie lorraine.)

118. — Brière. Notice sur M[me] Marie-Anne-Charlotte de Rabodanges, abbesse d'Étival-en-Charnie, au Maine. In-8, 12 p. et planche. Le Mans, Monnoyer.

(Extrait du Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.)

119. — Brives-Cazes. Le Parlement de Bordeaux. Bureau de la grande police, 1763-1767. In-8, 80 p. Bordeaux, Gounouilhou.

(Extrait des Actes de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.)

120. — Bruel. Note sur la transcription des actes privés dans les cartulaires antérieurement au XII[e] siècle. In-8, 12 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

121. — Buhot de Kersers. Épigraphie romaine dans le département du Cher. In-8, 92 p. et 5 planches. Bourges, Pigelet.

(Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre.)

122. — Burgault. Notice sur les peuples armoricains. In-8, 58 p. Vannes, Galles.

(Extrait du Bulletin de la Société polymathique du Morbihan.)

123. — Cerquand. Légendes et récits populaires du pays basque. In-8, 74 p. Pau, Ribaut.

(Extrait du Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau.)

124. — Dictionnaire historique et archéologique du département du Pas-de-Calais; publié par la Commission départementale des monuments historiques. Arrondissement de Montreuil. In-8, III-422 p. Arras, Sueur-Charruey.

125. — Digard. Pièces inédites relatives à l'histoire de la ville de Cherbourg. In-8, 12 p. Cherbourg, Mouchel.

126. — Doste. Notice historique sur Moustiers et ses faïences. In-8, 31 p. Marseille, Olive.

127. — Drouyn. Tizac de Galgon, épisodes du temps de la Fronde dans une paroisse du Bordelais. In-8, 101 p. Bordeaux, Gounouilhou.

128. — Du Moiron. Le chancelier de Maupeou et les Parlements. Discours prononcé à l'audience solennelle de rentrée du 3 novembre 1875 de la cour d'appel d'Amiens. In-8, 54 p. Amiens, Douillet et Ce.

129. — Fortier-Maire. Dupaty (1746 à 1788). Discours prononcé à l'audience solennelle de rentrée de la cour d'appel de Bordeaux. In-8, 58 p. Bordeaux, Gounouilhou.

130. — Gilbert. Les Moines au moyen âge; leur influence sur l'étude des sciences chimiques, naturelles, pharmaceutiques et les branches qui en dépendent. In-8, iv-300 p. Moulins, Ducroux et Gourjon-Dulac.

131. — Gonnard. Monographie de la Diana, ancienne salle des états de la province de Forez. In-4, xiv-205 p. et 36 pl. Vienne, Savigné.

132. — Grande (la) transaction passée au Concile de Bâle devant Félix V, entre les bourgeois de Bourg et Jean Ballandrin, leur curé. In-8, 40 p. Bourg, Grandin.

133. — Guiffrey (G.). Epistre de Cleriande la Romaine à Reginus son concitoien, translatée de latin en françoys par Macé de Villebresme, l'ung des gentilz hommes de la chambre du roy. D'après les manuscrits et l'édition gothique de la Bibliothèque nationale, avec des notes. In-8, 33 p. Paris, Claye.

134. — Guigue. Polyptyque de l'église collégiale de Saint-Paul de Lyon, dénombrement de ses tenanciers, possessions, cens et rentes, en Lyonnais, Forez, Beaujolais, Mâconnais, Bresse, Dombes, Bugey et Dauphiné, au xiiie siècle; publié

d'après le manuscrit original avec des documents inédits. In-4, xxvi-287 p. Lyon, Brun.

135. — Hippeau. Avénement des Bourbons au trône d'Espagne. Correspondance inédite du marquis d'Harcourt, ambassadeur de France auprès des rois Charles II et Philippe V, tirée des archives du château d'Harcourt et des archives du ministère des Affaires étrangères. T. I. In-8, ccxxxix-297 p. et portr. Paris, Didier et Ce.

136. — Histoire de Saint-Trivier-en-Dombes (petite ville murée, paroisse, baronnie, châtellenie, prieuré), et de Béreins (paroisse, château, comté), Percieux (paroisse), Montagneux (paroisse), Mons (château, fief), composant actuellement la commune et paroisse de Saint-Trivier-sur-Moignans; par un dombomane. In-8, 139 p. Lyon, Vingtrinier.

137. — Hucher. Le Saint-Graal ou le Joseph d'Arimathie, première branche des romans de la Table ronde; publié d'après des textes et des documents inédits. T. I. In-18 jésus, 538 p. Paris, tous les libraires.

138. — Jubinal. La Mort Larguece et le Dit de Chastie Musart, poëmes du xiiie siècle. In-8, 22 p. Paris, Rouquette.

139. — Julien. État des biens du monastère des bénédictines de Sainte-Colombe-lez-Vienne, d'après le manuscrit original appartenant au cabinet de M. le docteur de Brye. In-12, 12 p. Vienne, Savigné.

140. — Jullien. Les Spectateurs sur le théâtre. Établissement et suppression des bancs sur les scènes de la Comédie-Française et de l'Opéra, avec documents inédits extraits des archives de la Comédie-Française; un plan du Théâtre-Français avant 1759, d'après Blondel; et une gravure à l'eau-forte de M. E. Champollion, d'après Charles Coypel (1726). Gr. in-8, 32 p. Paris, Detaille.

141. — Lastic-Saint-Jal (de). Le Registre des maistres mareschaulx et confrères de la confrairie de sainct Heloy,

de Saint-Galmier. In-8, 10 pages. Saint-Étienne, Ve Théolier et Ce.

142. — LAUSSEL. Le Tombeau de messire François de Bosquet, évêque de Montpellier; par Laussel, avocat au parlement de Toulouse. 1re édition, avec notes, donnée d'après un exemplaire rarissime, par M. J. d'Axilla, bibliophile. In-4, 26 p. Montpellier, Firmin et Cabirou; Paris, Lib. des Bibliophiles.

143. — LE CLERC DE BUSSY. Notes et documents inédits concernant l'ancienne noblesse du pays et vicomté de Soule (pays basque français). In-8, 19 p. Paris, Dumoulin.

144. — LECOCQ (Ch.). Histoire de l'abbaye de Notre-Dame-de-Vermand. In-8, 105 p. Saint-Quentin, Poette.

145. — LECOCQ. Documents inédits sur M.-Q. de La Tour, publiés d'après les Archives municipales. In-8, 66 p. et portr. Saint-Quentin, Poette.

146. — LECOCQ. Une ville flamande au XVIe siècle, récit de mœurs populaires publié d'après un manuscrit inédit. In-12, 16 p. Paris, Lib. des Bibliophiles.

147. — LECOCQ. Lettres de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, aux habitants de la ville de Saint-Quentin. In-8, 20 p. Saint-Quentin, Poette.

148. — LECOCQ. Histoire de la compagnie des canonniers-arquebusiers de la ville de Saint-Quentin (1461-1790). Avec planches et dessins. In-8, 287 p. Saint-Quentin, Poette.

149. — LECOCQ (Georges). Le Siége de Rouen en 1418, récit du roi Charles VI. In-8, 13 p. Saint-Quentin, Poette.

150. — LECOCQ (Jules). Notice sur l'église Saint-Pierre de Monchy-Lagache (Somme). Jehan de Monchy. In-8, 11 p. et 1 pl. Saint-Quentin, Poette.

151. — LEPAGE. Notes et documents sur les graveurs de monnaies et médailles et la fabrication des monnaies des ducs de Lorraine depuis la fin du XVe siècle. In-8, 229 p. et 4 pl. Nancy, Wiener.

152. — Le Sergeant de Monnecove. Notes sur le canton de Fauquembergues. In-8, 79 p. Saint-Omer, Fleury-Lemaire.

153. — Levot. Histoire de la ville et du port de Brest sous le Directoire et le Consulat. In-8, VIII-447 p. Brest, l'auteur.

154. — Louis XV et madame de Pompadour peints et jugés par le lieutenant des chasses du parc de Versailles. In-8, 32 p. Paris, J. Baur.

155. — Moulin. Notice sur le prieuré du Rocher et l'hospice civil de la ville de Mortain. In-8, 29 p. Mortain, Ve Boulay.

156. — Niepce. Histoire du canton de Sennecey-le-Grand (Saône-et-Loire) et de ses dix-huit communes. Topographie, géologie, organisation religieuse et administrative. T. I. In-8, XIX-564 p. Lyon, Vingtrinier.

157. — Pellet. Essai sur l'opéra en France depuis Lully jusqu'à nos jours. In-18, 156 p. Nîmes, Roger et Laporte.

158. — Perraud. Protestation des gentilshommes comtois aux États de 1679, avec introduction. In-4, 16 p. et fac-simile. Poligny, Mareschal.

159. — Piérart. Histoire de Saint-Maur-des-Fossés, de son abbaye, de sa péninsule et des communes des cantons de Charenton, Vincennes et Boissy-Saint-Léger. In-8, VI-642 p. Paris, Claudin ; Champion.

160. — Poydenot. Récits et légendes relatifs à l'histoire de Bayonne. 1er fascicule. Fondation de la ville de Bayonne et origine de son nom. In-8, 34 p. Bayonne, Lasserre.

161. — Preux. Correspondance de M. Le Febvre d'Orval, conseiller au parlement de Flandre, avec MM. de Chamillart et Voisin, ministres de la guerre, depuis l'année 1706 jusqu'en 1712 inclusivement; manuscrit de la bibliothèque publique de Boulogne, publié avec une introduction. In-8, 61 p. Douai, Crépin.

162. — PRUDENCE. Le Martyre de saint Hippolite, poëme traduit de Prudence par Yves Ropartz. In-8, 11 p. Nantes, Forest et Grimaud.

163. — ROBINET DE CLÉRY. Les Magistrats bourguignons au parlement de Metz et au conseil souverain d'Alsace. Cour de Dijon. Audience solennelle de rentrée, 3 novembre 1874. In-8, 71 p. Dijon, Darantière.

164. — ROBERT (Ulysse). Quittances de peintres, sculpteurs et architectes français, 1535-1711, extraites de la collection de quittances provenant de la Chambre des comptes conservée au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, augmentées de quittances communiquées par feu M. Jules Boilly et par MM. Étienne Charavay, Benjamin Fillon, Carlo Morbio, de Milan, Eugène Münten, et accompagnées de quelques notes par M. A. de M. In-8, 81 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

165. — ROCHAMBEAU (de). Prieuré de Courtozé et ses peintures murales du XIIe siècle. Avec 6 pl. chromo-lithogr. et des gravures dans le texte. In-8, 24 p. Paris, Aubry.

166. — ROMBAULT (l'abbé). Vie et exil de Nosseigneurs du Plessis d'Argentré et de Chevigné de Boischollet, évêques de Séez. In-8, 46 p. Séez, Montauzé.

167. — ROSENZWEIG. Recherches historiques dans les archives départementales, communales et hospitalières du Morbihan. Archives communales. V. Pontivy. In-18, 45 p. Vannes, Galles.

168. — ROSSIGNOL. Petits états d'Albigeois ou assemblées du diocèse d'Albi. In-8, 264 p. Paris, Dumoulin.

169. — ROUSSEL. Histoire, description du château d'Anet depuis le Xe siècle jusqu'à nos jours, précédée d'une notice sur la ville d'Anet, terminée par un sommaire chronologique sur tous les seigneurs qui ont habité le château et sur ses propriétaires, et contenant une étude sur Diane de Poitiers. In-4, III-215 p. et 53 pl. Paris, Ve A. Morel et Ce.

170. — STEYERT et ROLLE. Inventaire-sommaire des

archives hospitalières antérieures à 1790. Ville de Lyon. La Charité ou Aumône générale. Séries A et B. T. I. In-4, 411 p. Lyon, Brun.

171. — SUSANE (général). Histoire de l'infanterie française. T. I. In-18 jésus, 443 p. Paris, Dumaine.

172. — TARDIEU (Ambroise). Histoire de la ville de Montferrand et du bourg de Chamalières, en Auvergne. Ouvrage faisant suite à l'Histoire de la ville de Clermont-Ferrand. Gr. in-4, 136 p. et 9 pl. Clermont-Ferrand, l'auteur.

173. — TERNAS (de). Généalogie de la famille Gosson, seigneurs d'Ambrines, Halloy, Remy, Barlin, Rionval, etc., publiée sur titres originaux et documents divers. In-8, 47 p. Douai, Crépin.

174. — TERREBASSE (de). Œuvres posthumes d'A. de Terrebasse : Notice sur les dauphins du Viennois. Histoire de Boson et de ses successeurs. In-8, XII-312 p. Vienne, Savigné.

175. — THIERRY (Édouard). Charles Varlet de La Grange et son registre. In-8, 145 p. Paris, Claye.

176. — THOLIN. Notice sur l'église de Layrac (Lot-et-Garonne). In-8, 12 p. avec fig. Caen, Le Blanc-Hardel.

(Extrait du Bulletin monumental.)

177. — VERNYES (de). Mémoires de Jehan de Vernyes, conseiller du roi et président de la cour des aides de Montferrand. 1589-1593. In-8, 96 p. Paris, Aubry.

178. — VÉTAULT. L'ancienne manufacture de Châlons après la révocation de l'édit de Nantes. In-8, 31 p. Châlons-sur-Marne, Le Roy.

179. — Vie de saint Étienne Harding, troisième abbé de Cîteaux. Ouvrage traduit de l'anglais par un moine de Lérins. In-8, 253 p. Lérins, Marie-Bernard.

(Bibliothèque cistercienne.)

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY à Nogent-le-Rotrou.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 2 MAI 1876,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. JOURDAIN, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 6 juin 1876.)

L'Assemblée entend les discours, rapports et mémoires ci-après indiqués :

Discours de M. Jourdain, président. (Voir p. 114.)

Rapport de M. J. Desnoyers, secrétaire, sur les travaux de la Société, depuis la dernière assemblée générale, tenue en mai 1875. (Voir p. 127.)

Rapport de MM. Moranvillé et Le Tellier de la Fosse, censeurs, sur les comptes des recettes et des dépenses de la Société pendant l'exercice de 1875. (Voir p. 150.)

Les conclusions de ce rapport, approuvant la gestion et les comptes de M. le trésorier pendant ledit exercice, sont mises aux voix par M. le président et approuvées par l'Assemblée.

Lecture historique.

M. N. de Wailly, membre de l'Institut, président actuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, lit une notice sur les *Récits d'un ménestrel de Reims au XIIIe siècle*. Ce mémoire formera l'introduction du volume qui doit faire partie des publications de la Société en 1876 ou 1877, et qui est déjà sous presse.

Élections.

Sont élus membres du Conseil, pour siéger jusqu'en 1880, conformément au règlement :

MM. DE BOISLISLE,	DE PUYMAIGRE,
BOULATIGNIER,	DE RUBLE,
LAIR,	VUITRY,
DE LA VILLEGILLE,	DE WATTEVILLE,
MAURY,	DE WITTE.

M. le comte DE LUÇAY est élu en remplacement de M. LASCOUX, décédé, dont les fonctions devaient cesser en 1878.

Sont réélus censeurs : MM. LE TELLIER DE LA FOSSE et MORANVILLÉ.

La séance est levée à six heures.

DISCOURS DE M. JOURDAIN, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.

Messieurs,

L'année qui s'est écoulée depuis votre dernière assemblée générale n'aura pas été infructueuse pour l'étude de l'histoire nationale, constant objet de vos préoccupations et de vos travaux. Elle aura vu se terminer des publications importantes; elle en aura vu se poursuivre ou commencer d'autres qui ne le cèdent pas en intérêt à celles qui ont

élevé si haut notre Compagnie dans l'estime du monde savant. Quoiqu'il soit peu séant de se louer soi-même, nous pouvons nous rendre ce témoignage que nous sommes restés fidèles à la pensée et aux exemples de nos fondateurs. Notre zèle n'a pas été ralenti par les événements qui semblaient devoir l'abattre; le sentiment du bien que nous avons fait nous a portés à croire qu'il nous serait encore donné de rendre aux lettres quelques services pouvant contribuer à leurs progrès; et soutenus par cette espérance, nous avons redoublé d'efforts pour la remplir.

Mais si, au point de vue de nos travaux, dont notre savant et vénéré secrétaire vous rendra compte, la dernière année nous offre, comme les précédentes, d'abondants motifs de satisfaction, combien n'est-elle pas pour nous féconde en regrets, quand nous considérons l'étendue des pertes que nous avons subies durant son cours! La mort nous a cruellement traités. Elle nous a enlevé des collègues que nous aimions à voir siéger à nos côtés depuis plusieurs années, et dont la juste renommée, acquise par de belles œuvres, était pour nous une force, le savoir et l'expérience une garantie; elle en a frappé d'autres qui s'asseyaient, il y a peu de temps encore, sur les bancs de l'École des chartes, que nous avions accueillis avec joie dans nos rangs, et dont le zèle intelligent, signalé par d'heureux débuts, promettait à l'érudition historique une abondante moisson, étouffée dans sa fleur. C'est le devoir de votre président de vous rappeler les titres de ces chers défunts à votre estime et à celle du pays. Je voudrais pouvoir remplir dans toute son étendue cette pieuse mission, en consacrant à chacun de ceux que nous avons perdus quelques paroles de louange et de regret : le chiffre attristant de nos deuils ne me le permettra pas. Comment pourrais-je, en quelques minutes, esquisser, même de la manière la plus brève, la biographie de tant de collègues aujourd'hui séparés de nous pour toujours : M. Alviset, président de chambre à la cour d'appel de Besançon; M. Simonnet, conseiller à la cour d'appel de Dijon; M. Manceaux, ancien

conseiller d'État; M. Albert de Vatimesnil, digne héritier d'un ministre de l'Instruction publique dont l'Université prononce encore le nom avec reconnaissance; M. Louvancourt et M. Marcel, tous deux notaires honoraires; M. le comte de Brayer; M. le général Tripier; M. François Mérilhou; Mme la duchesse de La Rochefoucauld; M. Leproux, ancien élève de l'École des chartes, à qui nous devons d'utiles recherches sur les chartes françaises du Vermandois; M. Léopold Pannier, sorti de la même école et entré au service de la Bibliothèque nationale; M. le baron Frédéric de Portal, auteur d'un livre ingénieux sur les symboles en usage chez différents peuples de l'antiquité et du moyen âge; M. de Coussemaker, si connu par ses ouvrages sur l'histoire de la musique; M. Rathery; M. Brunet de Presle; M. le marquis de la Grange; M. Patin; M. Lascoux? Tous les collègues dont je viens de rappeler les noms se rattachaient à notre Société; ils lui appartenaient, non-seulement par la culture de l'esprit, mais par le juste sentiment de l'importance des études historiques, par l'attention qu'ils donnaient à ces nobles études, et par leurs efforts personnels pour en assurer le développement. Accordons, par conséquent, aux uns et aux autres un souvenir reconnaissant, et que leur nom reste honoré parmi nous. Mais ne sera-t-il pas permis à votre président de s'arrêter plus spécialement à quelques-uns d'entre eux, soit qu'ils aient participé d'une manière plus directe à nos travaux, soit que, dans les diverses branches de la littérature, ils aient laissé des œuvres éminentes et durables?

Vous n'attendez pas de moi que je vous retrace, dans un éloge en règle, la carrière si longue, si laborieuse, si honorable, de M. Patin. Et cependant, comment oublier que, durant trente-quatre ans, il a fait partie de notre société, où il était entré en 1842, l'année même où s'ouvraient devant lui les portes de l'Académie française? Après avoir acquis dans sa jeunesse la solide instruction que l'École normale supérieure a de tout temps donnée à ses élèves, il était parvenu, en passant par tous les degrés du professorat, et

non sans remporter plusieurs couronnes académiques, à la chaire de poésie latine de la Faculté des lettres de Paris, qu'il a conservée jusqu'à sa mort. Ce qui distinguait son enseignement, ce qui distingue les nombreux articles qu'il a donnés à divers recueils et les ouvrages qu'il a laissés, c'est l'application de la méthode historique à la critique littéraire. Cette pente habituelle de l'esprit et des études de M. Patin se rapprochait trop de celle que nous suivons nous-mêmes, pour ne pas l'amener à nous tôt ou tard. Il avait sans doute des principes très-arrêtés en matière de goût ; mais il ne dogmatisait pas : il ne prétendait pas assujettir toutes les productions du génie aux règles trop exclusives qui, au dix-septième siècle, avaient paru ressortir de l'étude des modèles antiques. Il aimait à replacer les chefs-d'œuvre dans le milieu qui les avait vus paraître, à se rendre en quelque sorte le contemporain de leurs auteurs, à découvrir les liens secrets qui rattachent les littératures des différents pays aux vicissitudes de l'état social. Il se rendait à lui-même ce témoignage, dans la préface de ses *Mélanges*, et c'est l'éloge qu'il a reçu, dans une circonstance solennelle, de la bouche d'un illustre écrivain qui nous a longtemps présidés et dont nous vénérons la mémoire. « Les lettres sont pour vous, disait M. de Barante à M. Patin, le jour de sa réception à l'Académie française, les lettres sont pour vous le plus vivant témoignage où doit se lire l'histoire de l'esprit humain, ses phases, ses progrès, ses éclipses, l'influence des gouvernements et des mœurs, le caractère des races diverses, la connaissance du passé, l'espoir de l'avenir. » Par cette alliance avec l'histoire, la critique littéraire, Messieurs, voit son domaine s'agrandir ; y perd-elle quelque chose au point de vue de l'influence qu'elle doit exercer sur le goût? Assurément non. Quel maître fut plus aimable et plus persuasif que M. Patin? Quel autre a mieux compris et a mieux su nous faire apprécier les beautés de Lucrèce et d'Horace, d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide? Ses savantes *Etudes sur la poésie latine*, et principalement ses *Etudes sur les tragiques grecs,* le plus considérable de

ses ouvrages, sont entre toutes les mains; après nous avoir instruits et charmés, elles obtiendront dans l'avenir les suffrages de plus d'une génération. Parlerai-je des qualités morales qui s'alliaient, chez M. Patin, à une belle intelligence? Tous ceux qui l'ont approché diront quel charme répandaient autour de lui l'aménité de son caractère, la douceur et la sûreté de son commerce. Bien qu'il n'ait pas entretenu des rapports suivis avec notre société, elle professait pour sa personne, et elle conservera pour sa mémoire les sentiments du respect le plus sympathique.

M. Brunet de Presle était nourri, comme l'était M. Patin, de l'étude de l'antiquité. Élevé dans la maison paternelle, sous les yeux d'un père ami des lettres, qui lui avait donné un Grec pour précepteur, il fit paraître, à peine âgé de dix-neuf ans, une traduction grecque des *Maximes* de La Rochefoucauld. Cette œuvre de jeunesse annonçait une vocation que la suite n'a pas démentie. C'est à la Grèce, en effet, que M. Brunet de Presle a constamment appartenu par la pensée et par le cœur; d'abord, à la Grèce antique, aux chefs-d'œuvre de sa littérature et aux monuments de ses arts; puis, à la Grèce contemporaine, à ses efforts héroïques pour recouvrer son indépendance, à ses chants populaires, aux premières productions de ses poètes, de ses historiens et de ses publicistes. M. Brunet de Presle s'était perfectionné dans la connaissance du grec moderne et de la paléographie, au cours professé à l'École des langues orientales par M. Hase, qui devait un jour l'avoir pour successeur. Il a laissé d'importants travaux sur les sujets qu'il affectionnait, entre autres une histoire de la Grèce depuis la prise de Corinthe par les Romains jusqu'à celle de Constantinople par Mahomet II, excellent livre qui fait partie de la collection de l'*Univers pittoresque*, publiée par MM. Didot; de belles *Recherches sur les établissements des Grecs en Sicile*, et même un *Examen critique de la succession des dynasties égyptiennes,* d'après les textes historiques et les monuments nationaux; car, ainsi qu'il le rappelait vingt

ans plus tard, la mystérieuse écriture de l'Égypte et les problèmes de sa chronologie l'avaient attiré, sans cependant, ajoutait-il, lui faire jamais perdre de vue la Grèce, dont il saluait avec joie les rapides progrès. Ces savants ouvrages, dont l'un avait obtenu un prix, et l'autre une mention très-honorable dans les concours ouverts par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le firent admettre en 1850, par cette compagnie, au nombre de ses membres. Là, il poursuivit ses travaux de prédilection, et acheva pour le recueil des *Notices et extraits des manuscrits*, avec le concours de notre collègue M. Egger, la publication d'une série de papyrus grecs du musée du Louvre et de la Bibliothèque nationale, précieux débris préparés pour l'impression par M. Letronne, à qui la mort ne permit pas de les mettre au jour. Ne semble-t-il pas, Messieurs, que nous soyons en ce moment bien loin de la Société de l'Histoire de France? Veuillez cependant considérer que les études historiques se tiennent, non-seulement par la méthode, mais par la matière même du travail; que notre civilisation a ses racines dans l'antiquité, et qu'il est difficile d'en comprendre le développement, si l'on vit étranger à la connaissance de la Grèce et de Rome. M. Brunet de Presle reconnaissait en vous l'esprit qui l'animait lui-même; il aimait cette exactitude et cette précision que vous encouragez, et qui sont une des premières conditions de la science historique; il applaudissait à la publication de ce grand nombre de monuments de l'histoire nationale que, par de savantes éditions, revisées sur les manuscrits et accompagnées de notes, vous avez en quelque sorte tirés pour la seconde fois de la poussière des bibliothèques; aussi avait-il cherché dès 1850 à faire partie de votre Société. Depuis lors, c'est-à-dire pendant vingt-cinq ans, vous l'avez vu suivre vos travaux avec le plus vif intérêt. S'il n'a pas fait partie de votre Conseil d'administration, il a été désigné, dans des circonstances délicates, pour remplir, conjointement avec notre confrère M. Rodolphe Dareste, les fonctions de censeur. Nous avons perdu en lui un collègue aussi recom-

mandable par la noblesse du caractère, par la générosité du cœur, par l'esprit d'abnégation et de dévouement, que par les qualités de l'intelligence : homme vraiment rare, en dépit de son extrême modestie, que nous étions fiers de voir siéger parmi nous, et qui ne semblait pas devoir être enlevé si tôt à notre estime et à notre affection.

Avec M. le marquis de la Grange, nous sommes ramenés vers les études qui constituent, à proprement parler, notre domaine. Issu d'une famille noble, tour à tour soldat sous le premier empire et secrétaire d'ambassade sous le gouvernement de la Restauration, M. de la Grange céda de bonne heure, comme tant d'autres personnages considérables de notre histoire, au penchant qui l'entraînait vers la carrière des lettres. En 1827 et en 1829, il publia la traduction de deux romans étrangers, *Les Suédois à Prague*, et *La délivrance de Bude*. La révolution de Juillet l'ayant rendu à la vie privée, il profita de ses loisirs pour se livrer avec plus d'ardeur aux études qui l'avaient d'abord attiré. Mais il renonça désormais aux œuvres frivoles et se tourna de préférence vers les travaux sérieux, s'occupa de numismatique, d'histoire, de linguistique, et prit une part assez active à la rédaction de divers recueils. Un de ses premiers écrits fut une notice sur cent quatre-vingt-seize médailles qui avaient été découvertes, pendant l'été de 1834, à Ambenay, canton de Rugles, département de l'Eure. Quelques années auparavant, M. de la Grange avait épousé Mlle de Caumont, fille de M. de Caumont, duc de la Force. Il trouva dans les papiers de sa nouvelle famille un document du plus haut prix, les mémoires du duc de Caumont la Force, qui mourut sous Louis XIV, à l'âge de quatre-vingt-treize ans, après avoir échappé sous Charles IX aux massacres de la Saint-Barthélemy, avoir servi loyalement Henri IV, et s'être élevé sous Louis XIII aux premiers postes de l'armée. Ces mémoires, qui furent connus de Voltaire, n'avaient pas encore été publiés, malgré le sérieux intérêt qu'ils présentaient. M. de la Grange jugea avec raison qu'ils méritaient de voir le jour, et il en donna en

1843 une édition en quatre volumes, comprenant de plus les mémoires des marquis de Montpouillan et de Castelnau, des correspondances inédites et une introduction. L'Académie des inscriptions et belles-lettres récompensa le noble et savant éditeur en l'admettant au nombre de ses membres libres. M. de la Grange avait été rendu depuis quelque temps à la vie politique par le suffrage des électeurs de la Gironde, et il ne devait plus la quitter jusqu'à la chute de l'empire. Mais les travaux des assemblées législatives, auxquels il prit part successivement comme député et comme sénateur, ne le détournèrent jamais de la culture des lettres. Lorsque, sur la proposition de M. Fortoul, alors ministre de l'Instruction publique, un décret impérial du 12 février 1856 eut ordonné l'impression d'un recueil des anciens poètes français, M. de la Grange fut appelé à présider la commission chargée de l'examen des questions très-complexes que pouvait offrir une publication aussi neuve et aussi importante pour la connaissance de notre vieille littérature. Il était assisté de M. Guessard, auquel appartenait la première pensée du projet accepté en principe par le gouvernement, et qui devait contribuer d'une manière si utile à son exécution, soit en la dirigeant, soit en se faisant lui-même l'éditeur de plusieurs chansons de geste. M. de la Grange, de son côté, mit personnellement la main à l'œuvre, et donna en 1864 le texte de l'une de nos dernières chansons, *Hugues Capet*. La préface qu'il y joignit se distingue par une saine érudition et par le sens critique; elle prouve l'étendue des lectures de l'auteur et la profonde connaissance qu'il avait de ces anciennes poésies, devenues si rapidement populaires, et où se complaisait, il y a six cents ans, l'imagination de nos ancêtres. Ainsi se partagea entre les affaires publiques et les lettres la longue existence de M. de la Grange. Autant que les événements le permettaient, il s'est montré jusqu'à la fin fidèle à la double vocation de sa nature si distinguée. Au point de vue politique, la France regrette en lui un de ses meilleurs citoyens, un de ses serviteurs les plus éclairés et les plus intègres. Nous, dans notre

modeste sphère, nous qui fûmes les collègues de M. le marquis de la Grange et les témoins de ses travaux littéraires, nous ne saurions effacer de notre souvenir ni l'intérêt qu'il a témoigné pendant trente-neuf ans à notre société, ni la part qu'il a eue dans le progrès des études historiques.

Que dire d'un autre collègue, également frappé par la mort, M. Rathery? Quels services ne nous a-t-il pas rendus! Quelle reconnaissance ne lui devons-nous pas! Né en 1807, reçu avocat en 1840, il semblait destiné à suivre la carrière du barreau; mais l'amour des lettres l'emporta chez lui sur les séductions du Palais, et, de ses études juridiques, il ne retira d'autre avantage qu'une heureuse aptitude à traiter les questions administratives et judiciaires. Il essaya d'abord ses forces dans l'*Encyclopédie des gens du monde* et dans divers recueils périodiques, comme la *Gazette des tribunaux* et la *Revue de législation*; mais les premiers écrits qui attirèrent sur lui, d'une manière sérieuse, l'attention des érudits et celle de l'Institut, ce furent son mémoire sur l'histoire du droit de succession des femmes, auquel l'Académie des sciences morales et politiques accorda en 1843 une mention très-honorable, et une *Histoire des États-Généraux*, couronnée en 1845 par la même académie. Très-familiarisé avec l'histoire des institutions, M. Rathery ne possédait pas à un moindre degré l'histoire littéraire; et peu d'années après ses premiers succès académiques, il prouva son profond savoir en cette matière par un nouvel ouvrage dans lequel il étudie l'influence exercée en France par la littérature italienne depuis le XIII[e] siècle jusqu'au règne de Louis XIV, docte et intéressant travail, qui obtint les suffrages de l'Académie française. Mais comment aimer les lettres sans aimer les livres? M. Rathery aimait les uns et les autres avec passion, et il put donner libre carrière à ce double goût dans les emplois qu'il eut à remplir successivement à la bibliothèque du Louvre, sur laquelle il a donné une notice intéressante, et à la Bibliothèque nationale. Avec quelle exactitude, quelle obligeance, quelle autorité il a exercé dans ces deux établis-

sements les fonctions de conservateur, le meilleur et le plus autorisé des juges, M. Léopold Delisle, l'a rappelé sur sa tombe. Ses devoirs officiels s'accordaient merveilleusement avec ses études personnelles; les connaissances variées qu'il avait comme écrivain profitaient au bibliothécaire, dont l'office, par un juste retour, contribuait à étendre journellement chez l'écrivain le cercle d'une érudition déjà très-vaste et très-sûre. Laborieux et actif, M. Rathery savait se créer des loisirs qu'il aimait à consacrer à des sociétés savantes. Quel vide n'a-t-il pas laissé au Comité des travaux historiques, qui entendit si souvent ses rapports, et qui l'avait chargé de publier, conjointement avec M. de la Villegille, un recueil des poésies populaires de la France! Quel vide surtout ne laisse-t-il pas dans nos rangs! Il figure sur nos annuaires depuis 1843; il a fait partie de notre Conseil d'administration depuis 1867; il en est devenu vice-président en 1874; et chacun de nous a pu apprécier combien il était assidu à nos séances, combien son commerce était facile et son concours précieux. La Société de l'Histoire de France n'oubliera jamais que c'est à M. Rathery qu'elle doit une de ses plus importantes publications, les *Mémoires du marquis d'Argenson*. L'impression de ces neuf volumes a duré près de dix ans, de 1859 à 1867. Je ne cacherai pas que quelques-uns de nos collègues estimaient que c'était là une œuvre bien considérable, lourde à entreprendre et lente à se terminer. Mais en trouverait-on un seul aujourd'hui qui regrettât qu'elle eût été entreprise? M. Rathery nous a rendu accessible un monument historique de la plus haute valeur, dont les curieux parlaient avec estime, qu'ils consultaient quelquefois, mais qui n'était pas généralement connu, et dans lequel, au contraire, les futurs historiens du siècle dernier puiseront désormais librement et facilement les indications les plus variées sur le règne et sur la cour de Louis XV. Mais le service rendu aux lettres par notre collègue s'est trouvé plus grand qu'il ne le supposait lui-même. En effet, par une suite lamentable de nos discordes civiles, il est arrivé que cette édition des

Mémoires de d'Argenson qu'il a publiée est tout ce qui nous reste maintenant des manuscrits volumineux qu'il avait soigneusement compulsés, et que devait incendier, quelques mois plus tard, la stupide fureur des bandits de la Commune de Paris. Cependant une œuvre aussi laborieuse que la mise au jour des *Mémoires du marquis d'Argenson* n'avait pas épuisé l'activité de M. Rathery. Dans les années qui suivirent, il donna encore, en collaboration avec M. Boutron, son ami, un volume intéressant sur M[lle] de Scudéry, sa vie et sa correspondance, avec un choix de ses poésies. Il préparait de nouvelles publications relatives à l'histoire littéraire du commencement du XVII[e] siècle, lorsque la mort l'a frappé. Il a ainsi mérité jusqu'au dernier jour, par le bon emploi de sa vie, l'estime reconnaissante de tous ceux qui suivent la même carrière que lui. Est-ce une illusion de l'amitié de penser que ses efforts n'auront pas été inutiles à l'honneur de sa mémoire, que beaucoup de ses écrits lui survivront, et que, longtemps après nous, son nom sera prononcé à côté du nom des écrivains qui, par la solidité de leur savoir, par la sagesse de leur critique, par le choix intelligent des matériaux qu'ils ont recueillis, ont, de nos jours, le mieux mérité de l'érudition française?

Malgré la différence qui le séparait de M. Rathery sous le rapport de l'âge, c'est à beaucoup d'égards le même témoignage que nous pouvons rendre d'un jeune collègue enlevé à nos espérances lorsqu'un avenir brillant s'ouvrait devant lui. Il n'y a guère plus de sept ans, M. Léopold Pannier, après avoir terminé ses études à l'École des chartes, y soutenait une thèse pour obtenir le diplôme d'archiviste-paléographe; et voilà qu'au mois de novembre dernier, il a succombé prématurément aux atteintes d'une maladie soudaine! Que de nobles efforts, que d'utiles travaux ont rempli sa trop courte carrière! Je parcourais, il y a peu de jours, les derniers volumes de la *Bibliothèque de l'École des chartes,* et à chaque pas je retrouvais la trace de son intelligente activité. Sa thèse inaugurale est devenue

un savant mémoire sur Pierre Bersuire, le premier traducteur français de Tite-Live. Il a écrit sur *La Noble maison de Saint-Ouen, la villa Clippiacum et l'ordre de l'Étoile* une notice historique qui a obtenu en 1873 une mention honorable au concours des Antiquités de la France. Il prit une part importante à l'édition de la *Vie de Saint Alexis*, publiée par M. Gaston Paris, et il donna lui-même le texte de la plus récente rédaction de ce poème célèbre. On lui doit enfin un état très-complet des *Inventaires et autres travaux concernant les différentes archives de la France*, et un mémoire sur *Méry-sur-Oise et ses seigneurs au moyen-âge*, inséré dans le premier volume des *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris*. Ce que M. Pannier avait spécialement projeté de faire pour notre compagnie est encore présent à l'esprit de nous tous. Désigné sur sa demande, par votre Conseil d'administration, pour éditer la correspondance de Louis XI, il s'était mis à l'œuvre avec le zèle le plus louable; il avait exploré un grand nombre de sources, réuni beaucoup de lettres, et préparé pour l'impression un premier volume auquel manquaient seulement quelques notes. Cette partie de son travail touchait à sa fin, et il en annonçait la mise sous presse comme très-prochaine, lorsque nous l'avons tout à coup perdu. Si la Providence lui avait accordé une plus longue vie, peut-être aurait-il attaché son nom à quelque monument qui l'aurait illustré; mais, bien que frappé à la fleur de l'âge, il a vécu assez pour donner la mesure des services qu'il aurait rendus, et pour laisser à ses condisciples, à ses maîtres et à ses collègues l'inaltérable souvenir de son active pénétration, de la distinction naturelle de son esprit et de la bonté de son cœur.

Avant de terminer cette triste et incomplète revue, je ne prononcerai plus qu'un nom, celui de M. Lascoux. Ancien secrétaire général au ministère de la Justice, conseiller à la cour de cassation, M. Lascoux n'avait jamais eu la prétention d'être un écrivain, et il n'a pour ainsi dire pas écrit.

Mais il aimait les lettres, il aimait surtout l'histoire, et il avait un sentiment très-net des conditions de la critique historique. Nous le respections comme l'un de nos anciens, car, dès le mois de juillet 1834, il figurait parmi les membres de notre société. Après avoir assisté en quelque sorte à sa naissance, ou du moins à ses débuts, il avait suivi ses développements avec le plus vif intérêt, et il se réjouissait de sa prospérité croissante, étroitement liée, dans sa pensée et dans ses espérances, au progrès des études historiques. A partir de 1838, M. Lascoux n'a pas cessé de faire partie de votre Conseil d'administration. Il a été, tour à tour, membre du Comité des fonds, vice-président de la Société, membre du Comité de publication. Ses avis étaient pour nous d'un grand poids; nous rendions tous hommage à sa profonde connaissance des affaires et à la rectitude de son jugement. Il s'exprimait avec une précision remarquable, aimait à aller au fond des choses, fuyait les divagations, et, quand le débat s'égarait, il savait le maintenir ou le ramener sur le terrain de la vraie question. Par son assiduité à nos séances, par son dévouement et la sagesse de ses conseils, M. Lascoux a rendu à la Société de l'Histoire de France des services qu'il appartenait à votre président de rappeler et d'honorer publiquement.

Cette esquisse encore bien incomplète de nos deuils domestiques pendant la dernière année n'a pu que vous causer une impression de tristesse, sur laquelle je me reprocherais de vous laisser. Assurément, les pertes que nous avons éprouvées sont à jamais regrettables; mais voulons-nous échapper au découragement? Rappelons-nous que notre compagnie existe et travaille depuis quarante-quatre ans; qu'après avoir eu d'illustres fondateurs, elle n'a cessé d'attirer à elle, par l'utilité de son but et par la sagesse de ses règlements, d'éminents esprits, dont quelques-uns étaient l'honneur de la science française; que les vides produits dans ses rangs par la mort ont été aussitôt comblés par de nouvelles et utiles recrues; que ses publications, accueillies par la faveur universelle, se sont multipliées; que son auto-

rité s'est affermie et sa bonne renommée répandue au loin. Que faut-il donc désormais pour que son avenir ressemble à son passé si prospère? Il nous faut, Messieurs, rester ce que nous sommes et continuer à faire ce que nous avons fait jusqu'ici; conserver d'abord parmi nous cet esprit de concorde que jamais aucun nuage n'a troublé; puis, aimer la science et montrer par de bons travaux que notre dévouement pour elle n'est pas un calcul égoïste, ni une passion stérile; tenir fidèlement nos promesses envers nos associés et envers le public; appeler à nous, moins par nos sollicitations que par nos exemples, de nouveaux adhérents; enfin, donner du prix de plus en plus à ce titre de membre de la Société de l'Histoire de France que nous avons déjà le droit de porter avec quelque fierté. En vous tenant ce langage, je ne suis que l'interprète de vos propres sentiments. Vous êtes attachés du fond du cœur à notre société; vous voulez maintenir, je dirai plus, vous voulez accroître son action bienfaisante, et vous savez les conditions auxquelles un résultat si désirable peut être obtenu. Aussi je n'ai aucun doute sur le succès de nos communs efforts. Dieu aidant, nous continuerons à recueillir les monuments de l'histoire nationale, à en propager la connaissance, et à servir par là, selon nos forces, et la science et le pays.

Rapport de M. J. Desnoyers, secrétaire, sur les travaux de la Société de l'Histoire de France, depuis sa dernière assemblée générale, en mai 1875.

Messieurs,

Les sources de documents originaux de toute espèce, propres à éclairer notre histoire nationale, sous les différents aspects des origines, des événements, des institutions, des

mœurs, des biographies, sont si variées et tellement abondantes, que le cours de vos publications, tendant à mettre ou à remettre successivement au jour ceux de ces documents qui semblent les plus utiles et les plus dignes d'intérêt, reste, chaque année, bien loin du but définitif que la Société de l'Histoire de France s'est proposé. Ce but, qui ne peut être atteint que progressivement, vers lequel tendent, trop lentement à votre gré et au sien, tous les efforts de votre Conseil administratif, n'est pas seulement, vous le savez, Messieurs, de publier des écrits variés, propres à éclairer tour à tour les différentes périodes de notre histoire et dignes d'enrichir successivement votre collection. Il n'est pas moins nécessaire, pour y réussir, de choisir des éditeurs qui, par la spécialité de leurs connaissances, soient les plus aptes à surmonter les difficultés de collation et d'annotations des manuscrits confiés à leur scrupuleuse exactitude, et les difficultés non moins grandes qui résultent de la connaissance indispensable des époques et des personnages historiques figurant dans chacune d'elles.

Ces difficultés expliquent et justifient des lenteurs que votre Conseil regrette autant que vous, Messieurs, mais dont il est plus en mesure d'apprécier les causes. Depuis votre dernière Assemblée générale, plusieurs projets de publications importantes ont été adoptés par le Conseil, après un premier examen scrupuleusement attentif du comité chargé de cette étude préliminaire. Les uns avaient déjà été accueillis précédemment en principe, mais la réalisation en avait été retardée par la nécessité de recherches et de collations de manuscrits beaucoup plus longues que l'impression même des textes, ou par la nécessité prudemment imposée au Conseil de se resserrer, chaque année, dans un nombre très-limité de volumes. D'autres projets sont nouveaux et ont été choisis entre quelques autres que le Conseil, d'après les avis du même comité, n'a pu toujours accueillir.

Mais, avant de vous entretenir, Messieurs, des propositions renouvelées ou nouvellement adoptées, il convient de vous rappeler les publications qui représentent l'exercice de 1875.

Il me suffira presque d'en indiquer les titres, puisque, l'an dernier, j'avais essayé d'en retracer les différents caractères, que deux d'entre elles sont des suites, et que, trois de ces volumes vous ayant été distribués depuis plusieurs mois, vous avez pu les apprécier beaucoup mieux que je ne saurais le faire.

Ces quatre volumes de l'exercice de 1875 sont, suivant l'ordre de leur distribution :

Le tome VIII des *Œuvres de Brantôme;*

Le tome III des *Mémoires de Bassompierre;*

Le tome I[er] du poème ou de la *Chanson de la Croisade contre les Albigeois;*

La *Chronique du bon duc Louis II de Bourbon.*

M. L. Lalanne a continué d'apporter à l'édition de *Brantôme,* et M. de Chantérac à celle de *Bassompierre,* la consciencieuse exactitude, et d'y joindre les annotations instructives que vous avez remarquées dans les volumes précédents, et que vous retrouverez dans les deux volumes de ces mêmes ouvrages qui doivent faire partie de l'exercice de 1876.

Le poème ou chanson de la *Croisade contre les Albigeois* a fourni au savant éditeur, M. Paul Meyer, une nouvelle occasion de prouver sa connaissance approfondie de la langue et de la littérature provençales, et de témoigner les scrupules d'un éditeur qui ne craint point de signaler d'avance les rares incertitudes qu'il a lui-même rencontrées dans la rédaction d'un texte fondé sur un manuscrit unique. Ce texte important du XIII[e] siècle demandait un examen nouveau, même après l'édition de M. Fauriel, par suite des grands progrès de l'étude des langues romanes. Il est élucidé par un glossaire méthodique, résumant les variantes des mots, avec leur véritable acception. L'opinion des juges compétents justifie en tous points le choix que votre Conseil n'avait pas hésité à faire d'une chronique dont la langue n'était familière qu'à un très-petit nombre d'entre

nous. La traduction française, formant le deuxième volume de l'ouvrage, qui s'imprime en ce moment, et qui fera probablement partie de la distribution de cette année, rendra plus facile et plus attrayante, par de nombreuses annotations biographiques et topographiques, l'étude d'un document dont l'importance pour la connaissance des guerres de religion du XIIIe siècle est incontestable, aussi bien que pour celle de la langue, des mœurs, du costume et de la vie militaire de cette époque.

Le quatrième volume de l'exercice de 1875, la *Chronique du bon duc Louis de Bourbon*, par Jehan Cabaret d'Orville, volume qui est en ce moment en distribution, compensera, par l'intérêt incontestable des récits et par les appréciations nouvelles et complètes de l'éditeur, M. Chazaud, archiviste du département de l'Allier, bien connu par ses savantes recherches sur la *Chronologie des sires de Bourbon*, les retards apportés à la mise au jour de cet ouvrage.

La première édition, publiée en 1612, par Jean Masson, archidiacre de Bayeux, reproduite en 1841, par M. Buchon, dans la *Collection des chroniques françaises* du *Panthéon littéraire*, n'avait eu pour base qu'un seul manuscrit incomplet et défectueux. M. Chazaud a pu consulter et collationner, avec le soin le plus scrupuleux, trois autres manuscrits, l'un de la Bibliothèque de Saint-Pétersbourg, un autre de la Bibliothèque de Bruxelles, et le troisième de notre Bibliothèque nationale, provenant de l'ancien fonds de Saint-Germain. Le manuscrit de Saint-Pétersbourg est orné de belles miniatures, que M. J. Quicherat, juge si compétent, attribue à l'école du célèbre artiste de Tours, Jean Fouquet; il aurait été exécuté vers la fin du XVe siècle, pour la maison de Bourbon. Le manuscrit de Bruxelles, qui a surtout servi de base à l'édition de notre société, paraît être à peu près contemporain de l'auteur, c'est-à-dire de la première moitié du XVe siècle. M. Chazaud a reconnu, le premier, dans une introduction fort instructive, que Cabaret d'Orville, qui se dit « pauvre pèlerin, » et qui ne parle du duc

Louis II et de ses dramatiques aventures qu'avec un profond respect, avait écrit, vers 1429, sa chronique, qui s'étend de 1356 à 1410, d'après les récits d'un vieux et vénérable chevalier, Jean de Châteaumorand, ami et compagnon du duc Louis, mêlé avec lui à la plupart des grands événements du XIVe siècle, contemporain de Du Guesclin et de Froissart.

Des quatre volumes destinés à représenter l'exercice de 1876, deux vous seront distribués sous peu de jours, savoir : le IXe de *Brantôme,* et la *Chronique de Jean Le Fèvre de Saint-Remy, dit Toison-d'Or.*

Les deux autres devront être choisis parmi ceux qui sont actuellement sous presse.

Pour le premier de ces deux ouvrages, vous vous rappelez, Messieurs, la décision prise, l'an dernier, par le Conseil, de réunir en un seul volume, quoiqu'il représentât l'étendue de deux volumes ordinaires, toute la partie des Mémoires de Brantôme où l'auteur s'est trop souvent complu à retracer, sans la moindre vergogne, les souvenirs licencieux de l'imagination déréglée d'un vieillard vaniteux, en dépassant plusieurs de ses contemporains et même ses devanciers, Boccace et l'Arétin. La prudence justement scrupuleuse qui a déterminé cette mesure, était un essai de palliatif des conséquences de l'édition complète, décidée dès le principe, d'une publication importante, dont les diverses parties sont aussi mêlées, aussi disparates et d'un intérêt si divers. Puisse le but que se proposait votre Conseil être atteint ! c'est ce que désire aussi, sans beaucoup l'espérer, le consciencieux éditeur de Brantôme, qui terminera, l'an prochain, par un dixième volume, cette œuvre étendue, l'un des monuments littéraires et historiques du XVIe siècle les plus originaux et les plus justement célèbres, offrant le tableau instructif, trop fidèle sans doute, d'une partie de la haute société française au XVIe siècle, édition pour laquelle M. L. Lalanne n'aura rien négligé de ce qui pouvait en faire, après tant d'autres, une édition définitive.

C'est un point de vue bien différent que présente la

Chronique de Jean Le Fèvre, seigneur de Saint-Remy, dit Toison-d'Or, chronique écrite surtout dans l'intérêt du parti bourguignon, durant la seconde moitié du xv[e] siècle, et retraçant le récit des guerres et le tableau de la vie des cours de France et de Bourgogne durant les trente premières années de ce siècle[1]. Publiée pour la première fois, incomplètement, en 1663, par Le Laboureur, puis reproduite par M. Buchon, d'abord en 1826, dans sa *Collection des Chroniques françaises,* puis en 1838, dans le *Panthéon littéraire,* la *Chronique de J. Le Fèvre* a été appréciée, et la vie de son auteur soigneusement retracée, en 1836, il y a quarante ans, dans le tome II du *Bulletin* de la Société de l'Histoire de France, par un écrivain d'une rare érudition, M[lle] Émilie Dupont, qui a prouvé depuis, par plusieurs ouvrages importants faisant partie de notre collection, combien le xv[e] siècle avait été pour elle le sujet d'études approfondies.

Un manuscrit de cette même chronique, conservé dans la bibliothèque de la ville de Boulogne-sur-Mer, qui paraît avoir été rédigé vers la fin du xv[e] siècle, et qui est le plus correct et le plus exact, a été consciencieusement étudié et comparé par M. Fr. Morand aux éditions précédentes, aux récits des chroniqueurs contemporains et aux autres manuscrits connus, dont il a très-soigneusement vérifié et reproduit les variantes, avec le concours de son infatigable commissaire responsable, M. L. Delisle. Ce manuscrit a fourni d'importantes améliorations aux textes déjà publiés et a confirmé, avec une grande certitude, l'opinion plusieurs fois déjà énoncée que Le Fèvre de Saint-Remy avait copié, dans une portion très-notable de ses récits, la chronique plus célèbre de Monstrelet. Un second volume complétera cet ouvrage, que précède une introduction qui prouve le soin scrupuleux apporté par M. Morand à éclaircir les récits de Le Fèvre par les autres chroniqueurs ses contemporains. Divers manuscrits de la bibliothèque de Boulogne,

1. Le Fèvre de Saint-Remy, né à Abbeville vers 1395, est mort à Bruges en 1468. Sa chronique est surtout originale de 1428 à 1436.

et particulièrement des compléments du cartulaire de Saint-Bertin, une vie métrique de saint Bertin rédigée au XIIe siècle, et les *Diffinitiones* du chapitre de Cluny en 1323, avaient déjà fourni à M. Morand le sujet de savantes recherches, en même temps qu'il donnait, pendant de longues années, son très-utile concours à la formation et à la direction du Musée d'antiquités de sa ville.

A ces deux volumes de l'exercice de 1876 devront s'en ajouter deux autres; ce seront les premiers terminés parmi les nombreuses publications dont il me reste à vous entretenir, et probablement le second volume de la *Chanson de la Croisade contre les Albigeois,* par M. Meyer, et le quatrième volume des *Mémoires de Bassompierre*, par M. de Chantérac.

L'un et l'autre termineront deux ouvrages d'un caractère et d'un intérêt bien différents, l'un pour le XIIIe siècle, l'autre pour le commencement du XVIIe, mais témoignant également des soins scrupuleux de leurs éditeurs.

Vous deviez, Messieurs, recevoir, l'an dernier, le sixième volume des *Chroniques de Froissart;* j'avais même pu vous rappeler les principaux événements de la période de 1360 à 1366 que ce volume comprendra. L'impression en ayant été différée, le manuscrit a été récemment remis à l'imprimerie par l'éditeur, M. Luce. Ce retard, que nous avons pu regretter, eu égard au vif intérêt de cette célèbre chronique et à la longue durée qu'exigera sa publication, n'aura cependant point été inutile à l'étude des événements historiques du XIVe siècle et à la critique qui les éclaire. M. Luce, qui en connaît si bien toutes les sources, y a puisé le sujet d'une publication nouvelle, dont le mérite vient d'être constaté par un des plus hauts témoignages d'estime que puisse donner l'Académie des inscriptions et belles-lettres (le grand prix Gobert), comme elle l'avait fait précédemment pour les premiers volumes de Froissart. Les recherches de M. Luce sur *l'Histoire de Bertrand Du Guesclin et de son époque,* sur les événements auxquels il prit, même dans sa jeunesse (de 1320 à 1364), une si

grande part, sur les différentes classes de la société, et sur l'organisation militaire, forment comme un supplément des plus utiles à Froissart, et particulièrement à la portion de sa chronique comprise dans le sixième volume de l'édition de notre Société.

C'est à une époque plus ancienne, au XIIIe siècle, que se rapportent trois des ouvrages dont votre Conseil a récemment décidé la publication. Tous trois en sont très-dignes, à des titres différents.

Le premier est une chronique française, anonyme, ou, pour mieux dire, un ensemble de *Récits d'un ménestrel de Reims,* connu déjà par deux éditions de son œuvre faites sur des manuscrits différents, l'une en France, en 1837 ou 1838, par M. Louis Paris, l'autre en 1856, en Belgique, par M. de Smet, et par des fragments que M. N. de Wailly inséra en 1865 dans le t. XXII du *Recueil des Historiens de France*. Mais le caractère véritable de ce document, des plus intéressants pour l'histoire littéraire et pour l'étude de la vie sociale, et même de l'histoire politique du XIIIe siècle, destiné à être récité dans les châteaux et dans les villes, n'a été définitivement reconnu que par les recherches approfondies de M. N. de Wailly, complétant celles de M. Le Clerc, qui avait aussi décrit ce document dans le t. XXI de l'*Histoire littéraire de la France*. Récits romanesques et légendes populaires, éclairés par une comparaison exacte avec des narrations plus authentiques des mêmes événements, caractères des idiomes champenois et picard, reconnus dans deux versions différentes, commentaires critiques et sommaires analytiques, au double point de vue des faits historiques et des dialectes de la langue française du XIIIe siècle : tels sont les principaux mérites que présentera ce volume, prêt à être mis sous presse. Il suffit de nommer le savant et consciencieux éditeur de Villehardouin et de Joinville, pour vous en garantir l'intérêt et le mérite. M. N. de Wailly a bien voulu vous communiquer, à la présente séance, une notice sur ce document, qui vous le fera complètement connaître et

apprécier, en attendant l'époque prochaine où il pourra faire partie de nos publications.

Chronique de frère Salimbene. — Le second ouvrage du XIIIe siècle, dont le projet a été aussi accueilli favorablement, et l'impression décidée en principe par votre Conseil, est encore une chronique, mais une chronique latine, écrite en Italie vers la fin du XIIIe siècle (1283-1287), par un moine de l'ordre des Frères Mineurs connu sous le nom de frère Salimbene, contemporain de Charles d'Anjou, né à Parme en 1221. Quoique imprimée déjà à Parme, en 1860, dans une collection de documents historiques sur l'histoire de cette province et du Plaisantin, mais fort imparfaitement et avec de nombreuses lacunes, d'après une copie incomplète du manuscrit unique conservé au Vatican, cette chronique a paru mériter une publication nouvelle. Ce qui en fait le principal intérêt est le récit de deux voyages du frère Salimbene en France, le premier en 1247-1248, le second en 1249. Durant le premier de ces voyages, le frère mineur est reçu à Lyon par le pape Innocent IV, visite successivement Troyes, où il s'arrête quinze jours à l'époque des grandes foires de Champagne, Provins, Paris, où il se plaît beaucoup, Auxerre, dont il loue vivement les vignobles, Sens, où il voit saint Louis à l'occasion d'un chapitre provincial de l'ordre de Cluny, qu'il décrit longuement. Il revient à Lyon, descend le Rhône jusqu'à Arles; il va par mer jusqu'à Marseille, après avoir revu Arles, Tarascon et Beaucaire.

Dans son second voyage en France, en 1249, il visite Avignon, Vienne, Lyon et Grenoble.

Les récits de ces deux voyages sont remplis de détails piquants sur les lieux, les événements et les personnes; ses impressions sont le plus souvent très-vives et très-originales.

De retour en Italie, il s'attira les remontrances de ses supérieurs pour son humeur voyageuse. Après un séjour de plusieurs années à Ferrare et de nouvelles courses dans différentes parties de l'Italie, Salimbene se fixa, en 1283, à Reggio, où il paraît avoir écrit la plus grande partie de sa

chronique, qu'il termine en 1287. Ses récits, quoique postérieurs de plusieurs années à ses voyages, paraissent évidemment avoir été écrits d'après des notes recueillies sur les lieux, et il revient fréquemment, dans la suite de sa chronique, sur la France, qui lui avait laissé de vifs et agréables souvenirs. Dans les parties de son récit étrangères à la France, on trouve aussi des renseignements intéressants sur l'état intellectuel et moral du XIIIe siècle, sur les croyances populaires, sur les luttes entre le clergé séculier et le clergé régulier, sur les confréries de vagabonds, et principalement sur des personnages connus de son temps. C'est ainsi qu'au point de vue de l'histoire littéraire de la France, il a fourni, entre autres, d'utiles indications pour la biographie du poète Primat et pour celle de Philippe de Grève, chancelier de l'église de Paris.[1]

On trouve aussi dans cette chronique, antérieurement à 1212, des emprunts faits à un autre chroniqueur, Sicard, et, pour des temps postérieurs, des renseignements historiques déjà recueillis par des annalistes contemporains, publiés les uns et les autres par Muratori.

Le manuscrit original de la chronique de frère Salimbene, conservé au Vatican, a été successivement signalé à l'attention de la Société par deux des membres les plus distingués de l'École française d'Athènes et de Rome, M. l'abbé Duchène, élève de l'École des Hautes-Études, et M. Léon Clédat, archiviste-paléographe. Celui-ci en a même fait une étude approfondie, dont il a présenté les résultats au Conseil, en signalant les nombreuses omissions et infidélités du premier éditeur, et en indiquant le plan qui lui semblerait le meilleur pour une édition nouvelle. Cette publication a été adoptée en principe. Il restera à examiner si la chronique de Salimbene doit être imprimée intégralement, ou si les portions empruntées à Sicard et à d'autres chroniqueurs italiens ne devraient pas en être retranchées.

Le troisième projet de publication que votre Conseil a aussi accueilli est celui d'une nouvelle édition des documents légis-

latifs justement célèbres sous le titre d'*Établissements de saint Louis*. Vous connaissez, Messieurs, les différentes opinions exprimées sur le caractère, les auteurs et l'époque de la rédaction de ces textes législatifs, dont l'importance pour l'histoire de la jurisprudence du XIII[e] siècle, antérieurement à la rédaction de la plupart des coutumes provinciales, et concurremment avec plusieurs des coutumes les plus anciennes, n'est pas discutable. Qu'ils ne soient pas émanés directement de saint Louis, mais qu'ils soient l'œuvre de légistes de la seconde moitié du XIII[e] siècle, à peu près contemporains de Philippe de Beaumanoir, dont une édition a été publiée dans votre collection par notre savant collègue, feu M. le comte Beugnot, c'est ce qui paraît le plus probable, pour ne pas dire le plus certain.

La proposition de publier les *Établissements de saint Louis* avait été faite, il y a plusieurs années (1868), par M. Boutaric, que sa connaissance approfondie de l'histoire et de la législation du XIII[e] siècle rendait très-apte à cette publication. D'autres travaux historiques l'en ont détourné, et c'est sur sa demande que votre Conseil a confié le soin de le remplacer à M. Viollet, que ses études sur l'histoire et sur les documents historiques du XIII[e] siècle préparaient aussi à ce travail délicat. Le texte des *Établissements* n'était en effet basé que sur un très-petit nombre de manuscrits incomplets, quoique édités et déjà savamment commentés par Ducange et par Laurière; mais l'on connaissait l'existence, dans plusieurs grandes bibliothèques de France, d'Italie, d'Allemagne et de Suède, d'autres copies, les unes plus anciennes, les autres plus complètes.

M. Viollet a reçu du ministère de l'Instruction publique une mission spéciale pour faire ces vérifications et ces collations. Les résultats de cette mission, consciencieusement accomplie, et qui a permis à M. Viollet de collationner et de copier en partie, à Rome, à Munich et à Montpellier, de très-importants manuscrits, doivent être communiqués prochainement à votre Conseil, qui a déjà adopté définitivement ce projet. Vous jugerez, Messieurs, de la valeur des documents recueillis par M. Viollet,

quand vous saurez qu'il a pu constater l'existence, et en grande partie déjà, préparer la collation, de vingt de ces manuscrits, sans parler de la copie d'actes de la fin du XIIIe siècle, qui représenteront, en quelque sorte, la pratique à côté de la théorie.

Mémoriaux du greffier Nicolas de Baye; — Choix de Testaments du XIVe et du XVe siècle. — C'est au XVe siècle, et au précieux recueil des Registres du Parlement de Paris, ce trésor encore trop peu exploité de documents précieux pour l'histoire politique, civile, religieuse, administrative, et même pour le tableau de la vie privée pendant plusieurs siècles, que sont empruntés deux autres projets de publications tout à fait neuves et originales.

L'une et l'autre de ces propositions ont été soumises au Conseil par deux archivistes des plus laborieux et des plus estimés, attachés à nos Archives nationales, M. Tuetey et M. Lot.

M. Tuetey a rappelé au Conseil l'existence, sur plusieurs Registres du Parlement rédigés au commencement du XVe siècle, des notes ou mémoriaux consignés par un greffier bien connu, Nicole ou Nicolas de Baye. Ces notes ne sont pas seulement relatives aux causes dont le Parlement était juge et à certains sujets qui pouvaient intéresser personnellement le greffier, mais aussi aux affaires publiques et aux événements dont les récits offraient un intérêt général.

Ces informations journalières, insérées à la suite des mentions officielles, rédigées de la même main, par ce même greffier, le plus ordinairement en français, sur plusieurs de ces registres depuis 1400, ont déjà été fréquemment citées comme une source historique, neuve et originale. Dom Félibien, dans son *Histoire de Paris* (éd. de D. Lobineau, t. IV, 1725, p. 513 et suiv.); M. Douët-d'Arcq, dans son choix de *Pièces inédites relatives au règne de Charles VI*, recueil des plus curieux publié en 1863 dans la collection de notre société; M. Grün, dans son introduction au premier volume des *Actes du Parlement de Paris*, publié aussi en 1863 par M. Boutaric, dans l'importante collection de

documents originaux mis au jour par la direction des Archives nationales; M. Michelet, dans son histoire de France, alors qu'il était chef de section à ces Archives, ont appelé l'attention sur ces documents et sur leur auteur.

Nicolas de Baye tint la plume de greffier civil au Parlement pendant seize ans, de 1400 à 1416, et ne quitta alors son office que pour prendre rang parmi les conseillers. Il avait été revêtu de plusieurs dignités ecclésiastiques, curé de la paroisse Saint-Jacques-de-la-Boucherie, archidiacre de Châlons, chanoine de Paris. Né à Baye, près de Châlons-sur-Marne, en 1364 ou 1365, il mourut à Paris en 1419 et fut enterré dans l'église Saint-Denis-du-Haut-Pas, où l'abbé Lebeuf, et avant lui Le Vilain, auteur d'une histoire de cette petite église, avaient relevé son épitaphe, qu'ils ont publiée. Tous les contemporains de Nicolas de Baye s'accordent à louer son instruction, son zèle, sa bonne foi, sa loyauté, et font juger très-favorablement les annotations qu'il aimait à consigner sur les événements contemporains, entre les mentions officielles que ses fonctions l'obligeaient à rédiger. Pour les faits dont il n'a pas été témoin, il ajoute presque toujours, en témoignage de sa bonne foi, ces mots : « comme l'en disoit ». Événements politiques, procès célèbres, interventions du Parlement dans les affaires d'État, phénomènes naturels, rien n'échappe à sa consciencieuse curiosité. Pendant cette période si agitée, si dramatique du commencement du xve siècle, plusieurs des greffiers, ses successeurs, ont imité son exemple, après 1418. Peut-être conviendra-t-il d'en tenir compte dans l'édition de la Société?

Un autre document, conservé au département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale, et signalé pour la première fois, si je ne me trompe, par M. Boutaric, en 1864, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France* (t. XXVII), a été reconnu pour une sorte de chronique originale, rédigée en latin, de 1400 à 1418, par ce même greffier. Cette petite chronique confirme et commente quelquefois les mémoriaux des registres du Parlement. Ces deux sortes de

documents, soigneusement étudiés par M. Tuetey, formeront certainement la base d'un volume intéressant, que votre Conseil a adopté en principe, et dont l'auteur nous promet le manuscrit pour le courant de cette année. M. A. de Barthélemy a été désigné pour commissaire responsable.

L'autre sujet de publication, emprunté à cette même collection des registres du Parlement de Paris, est un *Choix de testaments de la fin du XIVe et du commencement du XVe siècle,* qui étaient présentés à cette cour suprême, en vue d'en obtenir l'enregistrement. Le registre qui les renferme, au nombre de 246, soit testaments, soit codicilles, s'étend de 1394 à 1421 ; un autre registre, tenu en partie par le même greffier Nicolas de Baye, contient la mention, par ordre chronologique, des dépositaires et des exécuteurs testamentaires.

Ce précieux recueil avait été signalé dès l'année 1868 à l'attention de votre Conseil, par MM. P. Meyer et Campardon, qui en avaient même commencé des copies. Le Conseil, tout en reconnaissant l'intérêt de cette sorte de documents, avait différé de prendre une décision définitive, eu égard à l'étendue que la collection aurait pu avoir et au choix à faire dans un si grand nombre de documents.

M. Lot, avec l'agrément de MM. Meyer et Campardon, a repris et soumis récemment ce projet au Conseil, qui l'a aussi adopté, en désignant M. Lot pour éditeur et M. Bordier pour commissaire responsable. Il a été convenu qu'une liste complète de ces testaments, des extraits des moins importants, et une publication intégrale des plus remarquables formeraient un volume, dont l'intérêt est incontestable. On choisira pour les publier complétement les pièces les plus saillantes et les plus intéressantes, soit par la notoriété politique ou sociale des testateurs, soit par la nature des dispositions de dernière volonté, soit par les détails concernant les arts et l'industrie indiqués dans les legs.

On prendra une idée parfaite de la haute situation des

testateurs du xve siècle dont les dernières volontés seront mises au jour, quand on saura qu'entre autres personnes de distinction qu'on y voit mentionnés, figurent des archevêques de Rouen, de Sens, de Besançon, des évêques de Paris, de Soissons, d'Arras, de Noyon, d'Amiens, de Beauvais, de Langres, de Bayeux, de Châlons, de Poitiers, des chambellans, des lieutenants criminels, des conseillers au Parlement, des premiers présidents, un connétable de France, et plusieurs dames de la haute noblesse.

On a souvent remarqué l'intérêt, pour l'histoire des coutumes, des arts, de l'industrie, aussi bien que pour l'histoire de la vie privée de nos ancêtres, de cette source de documents historiques. Ducange en a tiré grand parti pour les dénominations d'objets d'art inscrits dans son *Glossaire*. Il est évident que le recueil dont il s'agit offrira un grand nombre d'utiles informations de ce genre.

C'est encore au xve siècle, mais à la seconde moitié, que se rapporte un autre projet de publication, le *Recueil des lettres de Louis XI,* dont nous vous avons entretenus plusieurs fois, qui, depuis quelques années, a fixé l'attention du Conseil, qui a subi des modifications successives, soit de plan, soit d'éditeur, mais qui, par son importance, doit occuper un rang distingué dans l'ensemble de nos publications. Ce projet conçu et, après un travail préparatoire, déjà considérable, soumis pour la première fois au Conseil, dès 1869, par Mlle Dupont, fut ensuite confié, avec son assentiment, au jeune collègue, M. Pannier, que notre Société et les études historiques ont eu le malheur de perdre si prématurément et dont vous venez d'entendre un éloge bien mérité, entre autres témoignages d'estime et de regrets éloquemment rendus par notre honorable président aux nombreux collègues que la mort nous a enlevés. M. Pannier avait continué la recherche des lettres de Louis XI, et il avait déjà notablement accru le fonds du premier éditeur. A sa mort, votre Conseil s'est préoccupé du soin de ne point laisser perdre ces récoltes préliminaires, et il a trouvé dans un

autre jeune érudit, M. Vaesen, archiviste-paléographe, un continuateur pareillement dévoué à cette tâche, dont il sent tout l'intérêt et toute l'importance. Déjà, celui-ci a visité un certain nombre de dépôts d'archives municipales et départementales; il y a constaté l'existence d'un assez grand nombre de lettres émanées de Louis XI, lettres officielles, et même lettres privées; il a trouvé dans plusieurs des archivistes locaux, et même dans les archivistes et les bibliothécaires des pays voisins, en Belgique, en Suisse et en Angleterre, un empressement obligeant à l'aider de leur concours. Dévoué à cette tâche laborieuse, et délicate, en raison du choix à faire dans un très-grand nombre de documents qui ne présentent pas tous un égal intérêt, et dont plusieurs, souvent répétés sous forme de missives officielles, ne devront être publiés que par extraits ou seulement cités, M. Vaesen, guidé par les instructions du Comité de publication et par la bienveillante amitié de plusieurs de nos collègues, continue activement ses recherches dans les archives publiques et dans les collections particulières. Nous espérons que, sous peu de mois, avec l'aide de M. Quicherat, qui a bien voulu accepter les fonctions de commissaire responsable, et qui a si parfaitement étudié l'histoire du XVe siècle, les matériaux d'un premier volume pourront être soumis au Comité de publication.

Deux ouvrages d'un intérêt incontestable, se rapportant au XVIe siècle, doivent augmenter le nombre des documents déjà si nombreux et toujours appréciés, sur cette époque où tant de passions étaient en jeu, tant d'intérêts en lutte.

L'un de ces projets, les *Mémoires de La Huguerie*, secrétaire de Coligny, très-diversement jugé par les historiens contemporains, a été confié à M. de Ruble, qui a prouvé, par son édition des *Mémoires de Blaise de Monluc* et par d'autres travaux importants, combien cette époque historique lui était familière.

Dans de précédents rapports, je vous ai rappelé, Messieurs, le caractère de ces mémoires, entièrement inédits, qui

répandent sur nos funestes guerres de religion des lumières nouvelles. Le travail de M. de Ruble, c'est-à-dire la copie et la collation des manuscrits conservés à la Bibliothèque nationale, était déjà fort avancé, lorsqu'une découverte nouvelle en a augmenté l'étendue et l'importance. Une partie notable de ces mémoires, dont l'existence et l'intérêt avaient été signalés dès le siècle dernier par le marquis d'Aubais, était depuis longtemps égarée; elle a été retrouvée récemment. Cette découverte importante, due à M. Deprez, qui s'est empressé d'en faire part à M. de Ruble, est venue accroître la besogne de l'éditeur et l'étendue de l'ouvrage. Le Comité de publication doit être prochainement consulté sur le parti à prendre à cet égard et sur la convenance de donner aux *Mémoires de La Huguerie* des développements qui n'avaient point été prévus dans les premières délibérations.

L'autre publication rentrant dans les limites chronologiques du XVI[e] siècle n'est plus seulement un projet, elle a déjà reçu un commencement d'exécution. Malgré certaines difficultés de classement chronologique, en grande partie surmontées avec le concours de M. de Ruble, commissaire responsable, le *Recueil des lettres*, presque toutes inédites, *d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et de Jeanne d'Albret*, dont les copies ont été très-soigneusement rassemblées par M. le marquis de Rochambeau, président de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois, éditeur de ce volume, est sous presse depuis plusieurs semaines.

Cette collection, qui se composait d'abord d'environ 400 lettres, a été réduite à 300 par la suppression de lettres du roi de Navarre adressées presque toutes à M. d'Humières et relatives à des faits de guerre dans la Picardie, dont l'intérêt était médiocre, et dont une analyse succincte indiquera suffisamment l'objet. Elle s'étend depuis l'année 1538 jusqu'à la mort de Jeanne d'Albret, en 1572, et comprend plusieurs séries distinctes. Une moitié de ces lettres, environ, est

d'Antoine de Bourbon, l'autre moitié est de Jeanne d'Albret; quelques-unes, antérieures au mariage du duc de Bourbon avec Jeanne, c'est-à-dire à l'année 1548, sont très-peu nombreuses et adressées à François de Montmorency, seigneur de la Rochepot, ou au connétable Anne de Montmorency. La correspondance du duc de Bourbon et de la princesse Jeanne avant la mort d'Henri, roi de Navarre, père de Jeanne, c'est-à-dire des premières années de leur mariage, est surtout intéressante au point de vue des caractères et des relations affectueuses des deux époux. Le duc s'y montre avec l'abandon d'un père de famille, d'un époux qui ne craint pas d'exprimer les entraînements de son affection conjugale; les détails familiers abondent, soit sur leur vie commune, soit sur leurs enfants; c'est le langage intime d'un époux et d'un père. On y voit avec intérêt les premières années du jeune Henri, qui devait être le grand roi Henri IV. Les opinions religieuses, qui jouèrent plus tard un si grand rôle dans la vie et dans la conduite de ces personnages, n'y tiennent alors presqu'aucune place.

Les autres lettres du duc de Vendôme, devenu roi de Navarre, postérieures à 1548, sont pour la plupart adressées au connétable de Montmorency, à François de Guise, à Henri II, au duc et à la duchesse de Nevers, à la duchesse de Valentinois, au maréchal de Brissac, à Philippe II, roi d'Espagne, au cardinal de Lorraine, à Catherine de Médicis, à l'évêque de Limoges, au prince de Condé, et à d'autres personnages politiques de l'époque. On y voit les traces de cet esprit léger, incertain et mobile que l'histoire a constamment remarqué dans Antoine de Bourbon, et qui était si différent du caractère hardi et courageux de son épouse.

Une autre période de la vie de Jeanne d'Albret, sur laquelle il y avait un grand intérêt à avoir des lettres et des documents, est celle qui, postérieure à la mort du duc en 1562, montre la reine de Navarre à la tête du parti protestant, exerçant alors une active influence non-seulement dans sa principauté, mais aussi sur les réformés des autres provinces. C'est à cette période que se rapporte l'intéressante *Histoire de*

Béarn et Navarre, rédigée d'après les instructions de Jeanne, par le ministre protestant Nicolas de Bordenave, et dont une édition a été publiée en 1873, pour la Société de l'Histoire de France, par M. Raymond, archiviste des Basses-Pyrénées. Un autre ouvrage, les *Mémoires de Blaise de Monluc,* si consciencieusement édités aussi pour notre Société par M. de Ruble, montre l'adversaire politique et religieux de Jeanne d'Albret. La collection de copies de lettres rassemblées par M. de Rochambeau, en grande partie d'après les manuscrits autographes de la Bibliothèque nationale, renferme sur cette époque beaucoup de lettres importantes qui mettent en évidence le grand caractère de Jeanne et la ferme direction qu'elle sut imprimer progressivement au parti de la Réforme pendant le règne de Charles IX, au milieu de tant de déplorables dissensions religieuses et politiques.

Le XVIIe siècle, déjà représenté pour ses différentes périodes, dans les collections de la Société de l'Histoire de France, par plusieurs publications importantes, telles que les *Mémoires de Mathieu Molé* (1614-1649), les *Registres de la Fronde* (1648-1652), les *Mazarinades* (*Choix* et *Bibliographie*), les *Mémoires de Beauvais-Nangis,* de *Coligny-Saligny,* de *Bassompierre,* pour le commencement, et de *Daniel de Cosnac,* pour la dernière moitié de ce siècle, recevra l'accroissement d'un nouveau volume. Dès l'année 1845, et plusieurs fois depuis lors, M. Monmerqué, qui connaissait parfaitement tous les événements du XVIIe siècle et les documents propres à les éclairer, avait entretenu le Conseil d'un projet auquel il attachait quelque importance. Les *Mémoires de Nicolas Goulas* sur la cour de Gaston d'Orléans à Blois, conservés en manuscrit autographe à la Bibliothèque nationale, et encore inédits, avaient particulièrement attiré son attention ; il en avait même communiqué de courts extraits, qui furent publiés dans le *Bulletin.* Nicolas Goulas, parent de Léonard Goulas, secrétaire des commandements de Gaston, avait séjourné avec celui-ci, pendant de

longues années, au château de Blois, et se trouvait ainsi en mesure de voir de près et d'entendre apprécier des personnages et des faits jugés à un autre point de vue par d'autres écrivains contemporains. M. Monmerqué fit plus tard une copie du manuscrit de ces mémoires; mais, à sa mort, cette copie fut vendue, et ce n'est qu'après bien des recherches qu'on a enfin réussi à la retrouver[1].

Durant le cours de l'année dernière, les Mémoires de Nicolas Goulas fixèrent aussi l'attention d'un avocat distingué, ami des études historiques, M. Ch. Constant, qui, ayant lu avec attention le manuscrit de la Bibliothèque nationale, en fit des extraits étendus. Convaincu de l'intérêt que ces mémoires, différents à plusieurs points de vue des *Mémoires de Mlle de Montpensier*, de ceux de *Montrésor*, et des nombreux écrits déjà publiés sur le XVIIe siècle, pouvaient offrir sur la petite cour de Gaston, sur le rôle de ce prince dans les affaires de son temps, sur sa vie intérieure, sur ses relations avec la cour et avec le cardinal de Richelieu, il a proposé au Conseil de les publier, au moins en partie, pour la Société. Le Conseil, très-disposé à accueillir favorablement en principe cette proposition, a déjà désigné M. de Chantérac pour commissaire responsable. M. Constant, informé de l'existence dans la Bibliothèque impériale de Vienne d'une autre copie de ces mêmes mémoires, s'assurera de l'identité ou de la différence des deux manuscrits.

Il me reste à vous communiquer, Messieurs, un dernier projet tout récemment adopté, dont l'importance exceptionnelle vous frappera, comme elle a frappé le Conseil.

La plupart des grandes périodes de l'histoire de France sont jusqu'ici plus ou moins représentées dans notre collection; il en est une qui n'y tient encore aucune place, c'est celle des origines mêmes de l'histoire des contrées qui n'étaient point encore la France, mais la Gaule, avant et

1. La copie faite par M. Monmerqué a été tout récemment acquise, dans une vente publique d'autographes, par M. Constant.

pendant la domination romaine. Les sources de cette période primitive de l'histoire de notre nation sont cependant aussi abondantes, aussi variées, quoique nécessairement plus obscures, que celles de toutes les autres époques. Les documents propres à l'éclairer ont déjà été réunis, pour la plupart, dans le premier volume de la grande collection des *Historiens de la France,* commencée par Dom Bouquet et d'autres bénédictins, continuée par l'Académie des inscriptions, et reproduite dans le premier volume de la réimpression de cet important recueil que dirige M. L. Delisle. Ils ont une double origine, grecque et latine, et, par la variété autant que par la valeur des témoignages, ils forment la base première et solide de toutes les recherches sur l'histoire et la géographie de la Gaule avant les Francs.

Dès la seconde année de notre Société, en 1834, un de ses membres les plus érudits, M. Letronne, proposa de publier la partie de la Géographie de Strabon relative à la Gaule; quelque temps après, M. Berger de Xivrey, donnant un plus grand développement à cette proposition, offrit de se charger de publier un recueil de toutes les sources grecques concernant la Gaule et même la France du moyen-âge. Cette proposition, agréée en principe, mais non suffisamment délimitée, resta pendant plusieurs années mentionnée comme une publication future; puis, d'autres études détournèrent M. Berger de Xivrey de ses intentions, et il n'y eut plus que, de temps à autre, des vœux exprimés dans le Conseil pour qu'on n'abandonnât pas un si utile projet.

C'est après plus de quarante ans qu'il vient d'être renouvelé très-positivement par deux de nos collègues les plus autorisés, MM. Egger et L. Lalanne. Le Conseil et le Comité de publication ont accueilli simultanément cette bonne pensée; ils ont été d'avis que la séparation des deux sortes de documents, grecs et latins, était nécessaire, qu'il convenait de s'occuper d'abord des premiers, et qu'on trouverait aisément plus tard un éditeur pour les sources latines, complément et contrôle indispensable des sources grecques, si la

publication et la traduction des textes grecs pouvaient être confiées d'abord à un éditeur compétent. Cet éditeur a été immédiatement proposé et accepté; M. E. Cougny, docteur ès-lettres, professeur de rhétorique au lycée Saint-Louis, chargé déjà de l'édition du troisième volume de l'*Anthologie grecque,* qui doit compléter cette partie de la Bibliothèque grecque-latine de MM. Didot, offrait toutes les garanties désirables. Il est tout disposé à s'occuper du travail de collation des textes et d'une traduction française, avant la fin de cette année. Il ne s'agit pas seulement, en effet, de reproduire les textes du premier volume de Dom Bouquet, quelque nombreux et quelque importants qu'ils soient déjà. Combien l'érudition du siècle dernier et du nôtre n'a-t-elle point ajouté aux textes connus en 1738! De meilleures versions des manuscrits, des commentaires d'une érudition plus sûre ont vu le jour, des fragments importants ont été retrouvés. Pour citer un seul exemple des utiles secours que l'érudition moderne peut fournir aux textes les plus connus, il suffit d'étudier l'édition que M. Léon Renier a donnée en 1848, dans un des volumes de l'*Annuaire de la Société des Antiquaires de France,* de la partie de la Géographie de Ptolémée concernant la Gaule. On y voit les noms anciens de plusieurs villes rétablis à l'aide de meilleures leçons ou d'une lecture plus attentive, ce qui a permis de retrouver ou d'identifier des emplacements de localités antiques jusqu'alors méconnues. Ce qui a été vérifié pour Ptolémée l'est pareillement pour Polybe, pour Strabon, pour Diodore de Sicile, pour Dion Cassius, et pour plusieurs autres historiens ou géographes grecs.

A un autre point de vue, combien les sources grecques de l'histoire de la Gaule, judicieusement appréciées d'après l'étude de textes mieux lus et mieux interprétés, ne peuvent-elles pas éclairer les questions d'origine, de filiation, de migrations des populations anciennes qui se sont succédé sur le sol de la Gaule! On se souvient que, tout récemment encore, les expressions de Κελτοί et de Γαλάται de Polybe ont fourni à plusieurs érudits, également convaincus, des argu-

ments contradictoires que des textes plus rigoureusement appréciés eussent pu mettre d'accord.

Combien les découvertes archéologiques des temps primitifs, qui se multiplient chaque année dans les Gaules cisalpine et transalpine, ne peuvent-elles pas être éclairées par une étude plus sévère de textes mieux édités et d'un accès plus facile !

La description des monuments, des armures, des coutumes, des types divers de sépultures propres aux différentes races et mentionnés dans les écrivains de l'antiquité, est susceptible de jeter un grand jour sur les résultats si intéressants des fouilles entreprises de toutes parts, dans les vestiges d'établissements religieux, civils ou, pour la plupart, funéraires, de ces différentes époques.

A ces nombreux projets, dont quelques-uns ont déjà reçu un commencement d'exécution, et qui, presque tous, occupent activement l'attention de plusieurs de nos jeunes érudits les plus distingués, il faut ajouter le choix de documents originaux insérés dans l'*Annuaire-Bulletin* de 1875 et 1876, par notre savant et dévoué collègue M. de Boislisle. On y remarquera, parmi les plus intéressants, *le Budget et la Population de la France sous Philippe de Valois,* et les *Extraits des registres des Décisions des rois Louis XV et Louis XVI,* source d'informations des plus curieuses pour l'histoire des lettres, de l'administration et de la société au XVIIIe siècle. — M. le comte de Cosnac a fait connaître au Conseil plusieurs documents originaux, particulièrement des lettres inédites de Mazarin concernant surtout l'archevêque d'Aix, qui formeront un intéressant supplément aux *Mémoires de Daniel de Cosnac,* dont il a été l'éditeur en 1852. — J'ai aussi communiqué au Conseil la description de deux monuments ou documents inédits que je possède, et dont on a reconnu l'importance, savoir : un bas-relief du XVe siècle, représentant le départ de Jeanne d'Arc de Vaucouleurs, et une mappemonde inédite du célèbre ingénieur Salomon de Caus.

Je dois, en terminant ce rapport, vous demander, Messieurs, d'en excuser la longueur; mais vous n'y verrez, je l'espère, qu'un témoignage des efforts incessants de votre Conseil administratif, organe de vos intérêts, de vos jouissances et de vos espérances littéraires. Les retards apportés à l'achèvement de volumes que vous auriez dû recevoir depuis plusieurs mois lui ont démontré, de plus en plus, la nécessité de pourvoir d'avance à des publications qui ne pourront sans doute voir le jour que dans un temps assez éloigné. Combien d'autres devront encore prendre place dans votre collection ! Les sources de notre histoire nationale sont inépuisables. Les deux trésors de documents historiques, les plus riches de France et peut-être d'Europe, sont libéralement ouverts aux travaux de notre Société, aussi bien qu'à tous les amis sérieux des études historiques, par leurs savants conservateurs, tous deux membres des plus actifs et des plus influents de votre Conseil administratif, MM. L. Delisle et Maury, qui rivalisent de science et de dévouement pour faire connaître, par les plus utiles publications, les richesses confiées à leur direction. La Société de l'Histoire de France peut s'honorer d'avoir puissamment contribué, dans sa sphère modeste, à côté des grandes institutions académiques ou administratives, à donner une heureuse impulsion à la recherche et à l'étude des documents originaux; elle doit redoubler d'efforts, en présence des grands développements que ces études réalisent de plus en plus activement en France et dans toute l'Europe savante.

RAPPORT DE MM. LES CENSEURS SUR LES COMPTES DES RECETTES ET DES DÉPENSES DE LA SOCIÉTÉ PENDANT L'EXERCICE 1875.

Messieurs,

D'après les pièces et les comptes produits par le trésorier et le Comité des fonds de votre Société, la situation financière au 31 décembre 1875 peut s'établir ainsi :

La recette prévue au budget pour 1875 était de	36,402 fr.	57 c.
La recette effective a été de	37,221	29
Excédant	818	72

Sur l'ensemble des recettes, les cotisations ont produit :

Savoir, 619 cotisations pour 1875. .	18,570 fr.	»» c.
— 79 cotisations pour les années antérieures	2,370	»»
Total	20,940	»»

La vente des livres a produit 6,559 fr. 50 c., soit 2,359 fr. 50 c. de plus que les prévisions.

Dans cette somme, le Ministère figure pour 1,620 fr., la Bibliothèque nationale pour 48 fr. La vente au public est donc encore, cette année, l'élément le plus important de ce compte.

Les intérêts des capitaux placés se sont élevés à 219 fr. 22 c., provenant uniquement des fonds déposés au Crédit foncier. Les vingt-quatre obligations romaines n'ont rien produit.

La comparaison entre les prévisions et les résultats réels donne, sur les cotisations, une perte de 2,430 fr., différence entre 740 cotisations prévues et 619 réalisées.

Il y a excédant au contraire :

1° Sur le recouvrement des cotisations arriérées	870 fr.	»» c.
2° Sur la vente de volumes chez le libraire	1,989	50
3° — — au Ministère .	270	»»
4° — d'exemplaires des *Lettres de Mazarin*	100	»»
Et 5° sur les intérêts servis par le Crédit foncier.	19	22

L'écart définitif entre les recettes prévues et les recettes réalisées dans l'exercice 1875 se ramène donc à un excédant de . . . . 818 fr. 72 c.

La dépense totale a été de	19,872 fr.	35 c.
Savoir : *Annuaire-Bulletin* de 1874 .	2,177	»»
Frais d'impression de quatre volumes .	11,343	»»
Honoraires pour trois volumes . . .	1,575	»»
Frais de poste pour l'*Annuaire-Bulletin*	25	»»
Secrétaire et trésorier	600	»»
Rédaction de l'*Annuaire-Bulletin*. .	300	»»
Agent.	1,200	»»
Impressions diverses	91	50
Frais de librairie et de poste	1,756	70
Frais divers.	804	15
Total égal	19,872	35

Les dépenses prévues au budget de 1875 s'élevaient à . . . . 25,425 fr. »»

La différence en moins a donc été de . 5,552 65

Mais il convient de faire remarquer que, dans les quatre volumes dont la dépense vient d'être énoncée, figure l'*Annuaire-Bulletin* de 1875 qui, par exception à l'usage, a été payé sur 1876, au lieu de la *Chronique du duc de Bourbon,* qui vient à peine de paraître.

Quand la dépense de ce dernier volume aura été soldée, la différence en moins, signalée plus haut, sera ramenée à 2,000 fr. environ.

La situation financière de la Société au 31 décembre 1875 peut donc se résumer ainsi :

Recettes réalisées.	37,221 fr.	29 c.
Dépenses id.	19,872	35
Excédant en caisse	17,348	94

Le nombre des membres de la Société, qui était de 740 au 1er janvier 1875, est descendu à 730 au 1er janvier 1876.

Les écritures qui établissent les chiffres ci-dessus nous ayant paru régulières, nous vous proposons l'approbation des comptes du trésorier pour l'exercice 1875.

LE TELLIER DE LA FOSSE. MORANVILLÉ, *rapporteur*.

II.

VARIÉTÉS.

A côté du discours où le président de la Société de l'Histoire de France a rendu pleine justice aux mérites et aux services de M. Rathery, on nous saura gré de placer la préface du dernier volume[1] dont notre regretté vice-président put terminer la rédaction avant qu'une mort prématurée l'enlevât aux études historiques.

LE COMTE DE PLÉLO.

Lorsque, en préparant notre édition des ***Mémoires du marquis d'Argenson,*** nous rencontrâmes le nom du comte de Plélo, ce nom, jusque-là presque inconnu pour nous, comme il le sera peut-être pour la plupart de nos lecteurs, piqua vivement notre curiosité. Dans les quelques lignes sympathiques que l'écrivain frondeur consacre au membre de la Société de l'***Entresol,*** à l'ambassadeur de France en Danemark, son ami et son parent, nous crûmes entrevoir un esprit charmant, une âme d'élite, un type bien caractérisé du gentilhomme français au commencement du XVIII[e] siècle. Puis, en l'étudiant de plus près, nous nous sentîmes attiré vers cette physionomie à peu près oubliée, et nous fûmes étonné de tous les côtés intéressants qu'elle présentait au biographe, indépendamment de l'admiration qui ne pouvait manquer de s'attacher à une mort héroïque et prématurée.

Issu d'une vieille famille bretonne, petit-neveu de madame de Sévigné, allié aux Phélypeaux, il eut des nobles de son temps l'insouciance et la prodigalité, mais non l'immoralité et le mépris du lien conjugal. Il réalisa le phénomène si rare à cette époque de l'amour dans le mariage, et sut associer la jeune fille que le hasard d'une alliance aristocratique avait jetée dans ses bras, à ses goûts intellectuels comme à ses sentiments les plus exaltés.

Ami de Voltaire, qui l'avait connu et qui en a parlé digne-

1. *Le comte de Plélo; un gentilhomme français au* XVIII[e] *siècle, guerrier, littérateur et diplomate,* d'après des papiers de famille et les archives du ministère de la Guerre et des Affaires étrangères, par E.-J.-B. Rathery, conservateur à la Bibliothèque nationale. In-8, XXXI-304 p. Plon et C[ie].

ment, de Fontenelle, de Mairan, il savait allier à l'amour de la poésie et de la littérature l'aptitude aux recherches scientifiques. L'Académie des sciences, la Bibliothèque du Roi s'enrichirent de ses communications zélées et intelligentes. Les recueils du temps avaient conservé de lui des vers faciles et empreints d'un aimable enjouement. Nous avons été assez heureux pour recueillir un certain nombre de lettres, dont plusieurs — oserons-nous le dire? — ne sont pas trop indignes de la charmante épistolaire dont le nom s'était allié à celui de Bréhan; quelques-unes en prose et en vers, d'autres adressées à des amis, savants, littérateurs ou hommes du monde, espèce de chronique de Copenhague et surtout de Paris, où sont passées en revue sous les yeux du lecteur, avec les anecdotes du jour, les nouveautés littéraires, académiques, dramatiques, etc.

Mais c'est surtout dans les archives de la famille de Chabrillan, dépositaire des papiers du comte de Plélo, par suite du mariage de sa petite-fille, en 1766, avec le marquis Guigues de Moreton de Chabrillan, qu'il nous a été donné, grâce à de libérales communications, de puiser nos matériaux les plus précieux, à commencer par une *Vie manuscrite du comte de Plélo,* due à la plume du chevalier de la Vieuville, guide à peu près unique, mais sûr, pour les premières années qu'il avait passées avec son contemporain, frère d'armes et ami. C'est là que, avec les copies des dépêches officielles de l'ambassade en Danemark, que nous avons complétées et contrôlées à l'aide des originaux déposés aux archives des Affaires étrangères et de la Guerre, nous avons trouvé la correspondance confidentielle de Plélo avec son beau-frère Maurepas, qui en est le complément et souvent la contre-partie; rare bonne fortune que de pouvoir étudier dans le dessous des cartes le jeu de la politique!

Entré dans la carrière des armes, comme il convenait à un gentilhomme, Plélo fait des dettes, comme cela n'était que trop ordinaire; mais, ce qui l'était moins, il en rougit et veut les payer. Dans ce but, il se défait de son régiment et accepte un poste diplomatique pour achever de racheter le passé. Il porte dans ces fonctions, si nouvelles pour lui, la vive intelligence, la capacité de travail, le sentiment exalté de patriotisme qui étaient dans sa nature, et, malgré les révolutions politiques de l'Europe, les changements qui ont profondément modifié les intérêts et les alliances, on trouvera, dans les actes de cet ambassadeur, des données dont quelques-unes n'ont pas perdu leur à-propos.

En conclurons-nous que Plélo fut un parfait diplomate? Un grand maître en ces matières, M. de Talleyrand, répondrait sans hésiter par la négative : *il eut trop de zèle!* Chez lui, ce zèle alla jusqu'à se faire tuer à trente-cinq ans, laissant une épouse et des enfants qu'il adorait, et cela sans nécessité[1], contre toutes les règles de la diplomatie, pour sauver le père de sa souveraine, dévouement qu'on ne comprend guère aujourd'hui; pour sauver l'honneur de la France, sentiment que du moins, nous l'espérons, on comprendra toujours.

Le spectacle d'une de ces dernières diètes polonaises si dramatiques dans leur appareil, quoique souvent si stériles dans leurs résultats; le dévouement d'une partie de la noblesse du pays et de la population de Dantzick pour la cause du roi Stanislas, dont la fin placide et souriante dans son bon duché de Lorraine a fait oublier les aventures romanesques de la première moitié de sa vie; ce siége de Dantzick, un peu sacrifié dans l'histoire au profit des campagnes plus brillantes de l'Italie et du Rhin; enfin les fautes politiques qui rendirent inutiles tant d'efforts généreux, et firent sacrifier en pure perte de braves soldats envoyés à une mort certaine, tels sont les faits qui ressortiront, nous osons l'espérer, avec quelque intérêt et quelque nouveauté, de l'étude consacrée par nous au comte de Plélo.

Il est bon que l'histoire ne dédaigne pas d'enregistrer ce qui se dépense d'héroïsme dans une cause perdue; il est bon aussi que la biographie ne réserve pas toute son attention pour ceux qui meurent pleins de jours et d'œuvres, mais qu'elle montre quelquefois ce qu'une destinée tranchée avant le temps renfermait de promesses pour l'avenir.

Que serait devenu le comte de Plélo s'il lui avait été donné de vivre? Aurait-il persisté dans la carrière de la diplomatie? N'aurait-il pas plutôt repris l'épée, combattu à Fontenoy, à Lawfeldt, dans les rangs de cette noblesse où il comptait tant d'amis et de contemporains, ou secondé à Saint-Cast le duc d'Aiguillon, son gendre, pour chasser l'Anglais de sa province natale?

1. La Beaumelle dit que Plélo se fit tuer parce qu'il s'ennuyait *à périr* à Copenhague. L'expression est heureuse. On est fâché de lire, dans la relation d'un des officiers qui l'accompagnèrent, cette phrase où l'odieux le dispute au ridicule : « Il n'auroit point eu ce sort s'il fût resté dans le fort de Vechselmunde, ou plutôt à Copenhague, comme M. de la Motte l'en avoit prié. »

On se le figure volontiers, militaire philosophe et lettré, une espèce de Vauvenargues breton, menant de front le défrichement de ses landes et la culture de son esprit, revenant vers la fin de sa vie à ses chères études, correspondant de l'Académie des sciences, si même ses amitiés, son dilettantisme littéraire ne l'avaient pas conduit à l'Académie française avec un bagage au moins égal à celui du marquis de Saint-Aulaire et avec plus d'orthographe que le maréchal de Saxe.

Sans insister sur ces conjectures, et nous en tenant à la réalité des faits qui se rattachent à cette existence si courte et si remplie, nous osons nous flatter d'avoir ajouté à la galerie si variée des hommes du XVIIIe siècle une physionomie peu connue et digne de l'être, un type bien français d'esprit et de caractère, et qui, sans être tout-à-fait exempt des taches inhérentes à son époque, reproduit quelques-unes des fortes empreintes du siècle précédent.

E.-J.-B. RATHERY.

CHOIX DE PIÈCES EXTRAITES DES REGISTRES DES *Décisions du Roi*.

(SUITE [1].)

27 avril 1777.

Dépenses de Trianon.

M. le comte d'Angiviller a reçu, le 21 avril 1777, l'approbation de la Reine sur le devis de l'établissement de son jardin de Trianon, qui exige, au delà des dépenses déjà faites sur le fonds de 100,000 liv. ordonné en 1775, une somme de 252,275 liv. 10 s. 10 d., et les ordres de S. M. pour solliciter l'assignat de cette somme, dont l'objet, absolument hors de l'administration des Bâtiments, ne pourroit être traité sur les fonds de cette administration, déjà trop peu proportionnés à ses besoins. M. le comte d'Angiviller observe que la Reine a le plus grand empressement de jouir de son jardin, et qu'on ne peut espérer de satisfaire S. M. qu'autant que les fonds seront assignés et exactement servis de mois en mois. La première ordonnance de 100,000 liv. devoit être acquittée dans le cours des six premiers mois de 1776; il est encore dû 40,000 liv., ainsi que M. le comte d'Angiviller a eu l'honneur

1. Voy. ci-dessus, p. 54, 71 et 87.

de le mander à M. Necker, pour suppléer à l'inutilité des démarches faites dans les bureaux. Malgré la suspension de ce fonds, les travaux ont été continués, quoique foiblement, au moyen de ce qu'on a emprunté sur les fonds ordinaires du département; mais, dans ce moment, où tous les ateliers entrent en activité, il devient impossible de soutenir le service de la Reine, à moins d'y sacrifier les autres parties[1].

Bon.

2 juillet 1777.

Fourniture de diamants à la Reine.

Année 1776.	Le 1er juin :	
	Vendu et livré à S. M. la Reine, par Bœhmer et Cie, une paire de bracelets en brillants, pour le prix convenu de.	240,000 liv.
	Le 23 novembre suivant :	
	Fourni un brillant perdu dans lesdits bracelets à Fontainebleau .	5,000
		245,000
	Reçu en retour sur lesdits bracelets, en divers diamants. . .	77,340
	Reste dû sur cet objet. .	167,660 liv.

Bon[2].

6 juillet 1777.

Belle conduite d'un matelot breton.

Il existe encore à Paimpol, port de basse Bretagne, un matelot nommé Joseph Quéré, fils d'un maître de barque du même port et du même nom. Le père, devant une somme de 1,500 liv. et craignant ses créanciers, passa à Guernesey, au commencement de la dernière guerre. Il étoit bon pilote et connoissoit nos côtes. Les Anglois payèrent ses dettes, l'emmenèrent, et c'est ce Quéré père qui a conduit les Anglois à Cancale, à Saint-Cast et à Belle-Isle. Le même est aujourd'hui officier de la marine royale et fort riche.

Son fils aîné a été fait prisonnier pendant la guerre. Le père lui a proposé de partager sa fortune en Angleterre : le fils a rejeté l'offre, comme celle d'un traître.

La sœur a épousé en Angleterre un officier de la marine royale.

Joseph Quéré est resté matelot à Paimpol, d'où il a renvoyé

1. Arch. nat., O1 267, p. 211.
2. Arch. nat., O1 267, p. 262.

plusieurs fois des sommes assez considérables que son père lui faisoit passer de Londres.

Je tiendrois personnellement à grande grâce que l'on me chargeât en ce moment de porter à Joseph Quéré une gratification quelconque de la part du Roi. Je pense qu'en cas de guerre, un sujet semblable défendra mieux les côtes de Bretagne que quelques batteries de plus.

Je prie en conséquence M. Necker de vouloir bien mettre cette demande sous les yeux de M. le comte de Maurepas et de S. M.[1].

Le marquis DE PEZAY[2].

Bon.

13 mai 1781.

Pension à la fille de Louis Racine.

La veuve de Louis Racine jouissait d'une pension de 100 pistoles. Elle avait une fille, et un fils, qui mourut en 1755. La fille a été mariée à M. d'Harriague, intéressé dans différentes affaires de finance qu'on a successivement supprimées, de sorte qu'il est réduit à une fâcheuse position. Sa femme obtient la réversion de la pension accordée à sa mère[3].

27 avril 1783.

Recherche de manuscrits au mont Athos.

M. Danse de Villoison, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, a offert de se rendre au mont Athos pour y faire l'acquisition des plus précieux manuscrits que peuvent renfermer les vingt-deux bibliothèques qui y existent. Il estime que, parmi ces manuscrits, il y en a de très-intéressants pour le progrès des connoissances, et particulièrement pour l'étude des meilleurs auteurs de l'antiquité. Ces richesses littéraires serviroient à compléter la précieuse collection de la Bibliothèque royale. M. de Fleury, qui avoit fait accueil aux offres de M. Danse de Villoison, a vérifié qu'en s'embarquant incessamment à Marseille pour se rendre à Constantinople, et de là à Salonique, et ensuite au mont Athos, il a besoin, dans le cours de ce voyage, d'un guide qui lui servira d'interprète, et, pendant son séjour au mont Athos, à cause du régime trop austère des moines qui l'habitent, d'un pourvoyeur qui lui apportera des vivres sur cette montagne; et

1. Bib. des Finances.
2. Ancien professeur de tactique de Louis XVI, inspecteur général des côtes, économiste, etc.
3. Bib. des Finances. On n'a que l'analyse de ce *Bon*.

que la dépense sera de 12 à 13,000 liv. Quant aux acquisitions à faire pour la Bibliothèque, on ne peut arbitrer en ce moment quelle sera la dépense des manuscrits ; elle est subordonnée au nombre et au mérite de ceux qu'on jugera utiles et au prix que les possesseurs y attachent. Si V. M. approuve cette entreprise littéraire, je la supplie de me donner ses ordres [1].

Bon pour 12,000 livres.

8 juin 1783.

Acquisition des recueils de Genée de Brochot.

J'ai eu l'honneur de rendre compte à V. M., dans son Comité des finances, de la riche et intéressante collection qui se trouve chez M. Genée de Brochot, procureur général des requêtes de l'hôtel ; de l'intelligence avec laquelle il a recueilli les pièces les plus rares de l'administration des finances, depuis Henri IV et Sully jusqu'à nos jours, et de son empressement à en faire l'hommage à V. M., pour qui il la préparoit depuis longtemps. V. M. a ordonné au Contrôleur général d'en faire l'acquisition pour son département, aux conditions les plus justes et au prix le plus proportionné à la valeur de la chose. Après avoir reçu de nouvelles preuves du zèle et du désintéressement du s[r] Genée de Brochot, il m'a paru qu'une pension viagère de 6,000 liv., dont une année seroit payée d'avance à titre de gratification, et dont la moitié seroit réversible à la dame Genée de Brochot, paieroit cette acquisition ce qu'elle vaut ; et je me suis assuré que le s[r] Genée de Brochot se trouveroit récompensé de quarante années de travail et de recherches par cette marque de bonté. Je prendrai les mesures nécessaires pour la conservation et l'augmentation de cette collection, de manière que le département des Finances en retire les plus grands avantages pour l'instruction des personnes qui se trouvent employées à votre service [2].

Bon.

13 juillet 1783.

Pension des descendants de Corneille.

Le sieur Corneille, ancien procureur du roi au grenier à sel d'Évreux et descendant du grand Corneille, jouissoit de 400 liv.

1. Arch. nat., O[1] 268, p. 92. — La crainte d'une guerre entre la Russie et la Porte ayant fait regarder l'expédition comme impossible, Villoison rendit les 12,000 liv. au Trésor royal ; mais, en 1784, lorsque le comte de Choiseul-Gouffier l'emmena avec lui, il fut autorisé à reprendre la somme. (*Bon* du 25 avril 1784.)

2. Arch. nat., O[1] 268, p. 37. — Sur ce marché, voy. L. Delisle, *le Cabinet des manuscrits*, t. I[er], p. 574. La proposition est faite par le garde des sceaux Miroménil.

de pension sur la ferme. Il est décédé le 16 mars dernier, laissant deux enfants en bas âge. Les fermiers, aux termes des règlements, ne peuvent donner aucune grâce pécuniaire aux veuves ni aux enfants de leurs anciens employés; les deux filles du s[r] Corneille demandent que le Roi leur accorde cette pension de 400 liv. Le marquis de Noailles prend beaucoup d'intérêt à cette demande[1].

Bon. (*La suite prochainement.*)

III.

BIBLIOGRAPHIE.

180. — Chéruel. Le duc de Guise à Naples, ses relations avec Mazarin. In-8, 16 p. Paris, Douniol et C[e].

(Extrait du Correspondant.)

181. — Dauger. De la constitution française des États généraux et de ce qu'ils ont encore de réalisable. In-8, 87 p. Paris, Le Clere et C[e].

(Extrait du Contemporain.)

182. — Espinay (d'). Les Enceintes d'Angers. In-8, 74 p. et pl. Angers, Lachèse, Belleuvre et Dolbeau.

(Extrait des Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers.)

183. — Fleury (Édouard). Les Cominges-Vervins, 1600-1725. In-8, 77 p. et pl. Saint-Quentin, Poette.

(Extrait du Vermandois.)

184. — Robiou. Les Populations rurales en France, de la fin des Croisades à l'avénement des Valois. In-8, 67 p. Paris, Palmé.

(Extrait de la Revue des Questions historiques.)

1. Bib. des Finances. — En novembre 1784, l'Académie française obtint, pour les deux arrière-petites-nièces de Corneille, que chacune de leurs pensions fût portée de 200 liv. à 600 liv.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 6 JUIN 1876,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. JOURDAIN, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 4 juillet 1876.)

Les procès-verbaux de la séance du Conseil du 25 avril et de l'Assemblée générale du 2 mai sont lus par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1808. M. Levy, attaché à la Banque de Paris et des Pays-Bas; présenté par MM. Brissaud et Dumaine.

1809. M. Charles Pelliot, négociant, rue du Roi-de-Sicile, n° 26; présenté par MM. J. Desnoyers et de Boislisle.

1810. M. Gardissal, avocat, rue des Petites-Écuries, n° 26; présenté par MM. Goujon et Ch. Lucas.

1811. M. G. Vignat, membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, à Orléans, cloître Saint-Aignan, n° 7; et à Paris chez M. Vuillefroy, ancien sénateur, rue Choron, n° 10; présenté par MM. Vuitry et Egger.

1812. M. Maurice Sabatier, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue du Mont-Thabor, n° 7.

1813. M. Amédée DE TERRAS, au Grand-Bouchet, près Mondoubleau (Loir-et-Cher); correspondant, M. Loones.

Ces deux derniers sociétaires sont présentés par MM. de Ruble et L. Lalanne.

1814. M. Auguste COLLARD, ancien membre de la Société, réintégré sur sa demande.

Ouvrages offerts.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin historique et littéraire de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 mai 1876. — *Bulletin de la Société bibliographique,* mai 1876.

PUBLICATIONS DES SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie*, janvier-mars 1876.

Académie royale de Belgique : *Bulletin,* t. XXXVIII, 1874, t. XXXIX et XL, 1875, 3 vol. in-8. — *Annuaire,* années 1875 et 1876, 2 vol. in-18. — *Biographie nationale*, t. V, 1re partie, de *Coster* à *del Rio*, in-8. — *Compte rendu des séances de la Commission royale d'histoire*, t. II, nos 3 à 7; t. III, nos 1 et 2. — *Le livre des fiefs du comté de Looz sous Jean d'Arckel*, publié par M. le chevalier C. de Borman. — Collection de chroniques belges inédites : *la Bibliothèque nationale à Paris*, notices et extraits des manuscrits qui concernent l'histoire de la Belgique, par M. Gachard; *Les Bibliothèques de Madrid et de l'Escurial*, par le même; *Table chronologique des chartes et diplômes imprimés*, par M. A. Wauters, t. IV; *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond,* publié par Ch. Piot, t. II; *Codex Dunensis, sive diplomatum et chartarum medii ævi amplissima collectio*, publié par le baron Kervyn de Lettenhove.

Ouvrages offerts par les auteurs.

Étude sur l'allodialité dans la Drôme, de 1000 *à* 1400, par H. de P. (le marquis de Pizançon); 2e partie, *le Valentinois*. Br. in-8.

Souvenirs du règne de Louis XIV, par M. le comte de Cosnac. T. V, 1875, in-8.

Correspondance.

M. Boucher de Molandon, président de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, fait hommage, au nom de cette Société, des volumes VI, IX, X, XII et XIII des *Mémoires,* et de plusieurs numéros des *Bulletins* publiés par cette Société, qui manquaient à la bibliothèque de la Société de l'Histoire de France.

M. Liagre, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, fait hommage à la Société d'une importante série de volumes de mémoires, documents, bulletins, annuaires et dictionnaires, dont la liste est ci-dessus indiquée.

M. Ch. Constant, que le Conseil a désigné pour éditeur des *Mémoires de N. Goulas,* annonce qu'il vient de faire l'acquisition en vente publique de la copie de ces mémoires préparée par feu M. Monmerqué. Le Conseil désigne M. le marquis de Chantérac pour commissaire responsable de la publication. M. Constant s'entendra avec lui sur les parties des Mémoires dont il conviendrait de ne donner que des extraits, et sur celles qui devront être publiées intégralement. Une note jointe à la copie de M. Monmerqué indiquait déjà son intention de ne publier ces trois volumes manuscrits qu'avec des réductions et en se bornant à analyser certains passages. Ainsi réduits, ces mémoires pourront former deux volumes.

M. Viollet, à qui le Conseil a confié la publication des *Établissements de saint Louis,* fait connaître les principaux et plus importants résultats de ses recherches, et donne la liste des manuscrits qu'il a pu collationner, analyser ou copier pendant la mission qui lui avait été confiée, l'an dernier, par M. le ministre de l'Instruction publique. Cette liste est renvoyée au Comité de publication.

M. le comte de Cosnac fait hommage du cinquième volume de son ouvrage intitulé : *Souvenirs du règne de Louis XIV.* Des documents puisés aux archives du ministère des Affaires étrangères lui ont permis de traiter dans ce volume un point de vue historique négligé jusqu'ici, la Fronde envisagée au point de vue diplomatique.

Travaux de la Société.

M. le président présente au Conseil le IX[e] volume de *Brantôme* et le I[er] volume de la *Chronique de Le Fèvre de Saint-Remy*, dont l'impression est achevée, et qui

devront être distribués très-prochainement. Ce seront les deux premiers volumes de l'exercice de 1876. Des remerciements sont adressés à MM. L. Lalanne et Morand, éditeurs de ces deux ouvrages.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Lahure :

Froissart. T. VI. Placards 1 à 17 chez l'éditeur, M. Luce. On attend la copie des variantes.

Imprimerie de M. Gouverneur :

Mémoires de Bassompierre. T. IV. Quatre feuilles sont tirées; les feuilles 5 à 8 sont entre les mains de l'éditeur, M. de Chantérac.

Récits d'un Ménestrel de Reims au XIII[e] siècle. La 1[re] feuille est tirée; les feuilles 2 à 4 sont remises à l'éditeur, M. N. de Wailly.

Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret. Trois feuilles sont tirées, la 4[e] en placards. On compose la suite de la copie remise par M. de Rochambeau, éditeur, et par M. de Ruble, commissaire responsable.

Chanson de la Croisade contre les Albigeois. T. II. Feuilles 1 et 2 en pages, remises à M. P. Meyer.

Annuaire-Bulletin de 1876. Feuilles 7, 8 et 9 en épreuves. Les deux feuilles de documents communiqués par M. de Cosnac sont tirées.

Une proposition de M. le comte de Baillon, de publier les *Mémoires du père de Gamaches*, confesseur de la reine Henriette d'Angleterre, mémoires s'étendant de 1630 à 1669, est présentée par M. le comte de Cosnac et renvoyée à l'examen du Comité de publication.

M. le président de ce Comité rappelle que deux ouvrages qui se rapportent à la même époque, les *Mémoires de Bassompierre* et ceux de *Goulas*, étant en voie de publication ou adoptés, il y a peu de chances d'admettre, pour un délai rapproché, un autre ouvrage sur le XVII[e] siècle.

M. de Beaucourt demande, et le Conseil autorise l'adjonc-

tion à l'un des prochains cahiers de l'*Annuaire-Bulletin,* du prospectus d'un ouvrage de M. l'abbé Chevalier, intitulé : *Répertoire des Sources historiques du moyen-âge,* publié par la Société Bibliographique.

Élections.

Président : M. VUITRY.

Vice-présidents : MM. DE CHANTÉRAC et J. QUICHERAT.

Secrétaire : M. J. DESNOYERS continue ses fonctions jusqu'en 1878.

Secrétaire adjoint : M. DE BOISLISLE.

Trésorier-archiviste-bibliothécaire : M. DUPONT.

Comité de publication.

MM. L. DELISLE, *président,*
DE BEAUCOURT,
EGGER,
JOURDAIN,
LALANNE,
LUCE.

Comité des fonds.

MM. BELLAGUET, *président,*
BORDIER,
DE BOUIS,
DE LA VILLEGILLE.

La séance est levée à cinq heures.

II.

VARIÉTÉS.

CHOIX DE PIÈCES EXTRAITES DES REGISTRES DES *Décisions du Roi.*

(SUITE [1].)

28 septembre 1783.

Pensions et dons aux Polignac.

La pension viagère de.	80,000 liv.	
que demandent M. le duc et Mme la duchesse de Polignac, devant, selon leurs offres, faire cesser deux autres pensions dont ils jouissent, de.	32,062	10
l'augmentation réelle de revenu que leur donnera V. M. ne sera que de.	47,937	10
qui, jointe aux.	218,262	10
dont ils jouissent actuellement, ne portera leur revenu total qu'à	266,200 liv.	

Le Contrôleur général, qui, depuis que V. M. a daigné l'appeler à cette place, voit par sa propre expérience que le traitement de 200,000 liv. qu'accorde V. M. à ses ministres, ne suffiroit pas, sans des ressources personnelles, pour l'état de leurs maisons, où ils n'ont pas l'honneur de recevoir V. M. ni la famille royale, ne peut pas trouver la demande de M. le duc et de Mme la duchesse de Polignac excessive pour suffire à cette dépense honorable. Il ne peut pas être étonné, par le même motif, que M. et Mme de Polignac, qui n'ont pas joui jusqu'à présent de ce revenu, aient contracté pour 400,000 liv. de dettes. V. M. trouvera vraisemblablement juste, en conséquence, d'autoriser le Contrôleur général, conformément au vœu de la Reine, à faire payer ces 400,000 liv. aux créanciers de M. le duc de Polignac, en quatre années, et de lui faire payer à lui-même la pension viagère de 80,000 liv., à compter du 1er janvier prochain, mois par mois, comme leur étoit payée la rente de 93,000 liv. dont ils doivent jouir jusqu'à cette époque. M. le duc et Mme la duchesse de Polignac désirent principalement, dans cet arrangement, la certitude de n'avoir plus à

1. Voy. ci-dessus, p. 54, 71, 87 et 156.

importuner V. M. pour leurs demandes personnelles, espérant que, par ce dernier *bon*, leur revenu sera enfin au niveau de leurs dépenses, le sort de leurs enfants étant assuré par le don que leur avoit fait précédemment V. M. de la finance de 1,200,000 liv. du domaine de Fénétrange[1].

Bon.

7 décembre 1783.

Travail de Pilâtre de Rozier sur les vapeurs méphitiques.

Le sieur Pilâtre de Rozier expose qu'il a imaginé un moyen infaillible de se préserver des effets des vapeurs méphitiques et qu'il a fait à ce sujet plusieurs expériences qui ont été approuvées par l'Académie des sciences et par la Société royale de médecine; c'est constaté par les certificats dont il joint copie à son mémoire. Il ajoute qu'il vient de composer un ouvrage sur ce procédé, et demande que, pour l'indemniser de ses dépenses et des dangers qu'il a courus, son ouvrage (qui formera un volume in-4° avec figures) soit imprimé aux frais du gouvernement. Il observe que les frais d'impression monteront à environ 2,700 liv.

De la main de M. de Calonne : « *Accordé*, en rapportant certificat de l'Académie des sciences[2]. »

21 décembre 1783.

Pension de l'historiographe Marmontel.

Le sieur Marmontel, historiographe de France, expose qu'il se livre avec l'assiduité la plus sérieuse et la plus suivie aux recherches et au travail qu'exige cette place, dont ses prédécesseurs se sont peu occupés. Les appointements ne sont que de 1,620 liv. net; il en emploie une grande partie en frais de copistes dans le dépouillement des papiers et mémoires dont il tire ses instructions, et il représente que l'affoiblissement de sa vue le force à prendre un secrétaire, qui seroit à sa charge, s'il n'obtenoit un supplément de traitement. Il demande une augmentation de 1,380 liv., qui porteroit son traitement à 3,000 liv. par an. Le s[r] Marmontel jouit d'une pension de 1,000 liv. comme homme de lettres, mais elle n'est pas attachée à sa place d'historiographe. Il est vivement recommandé par MM. les maréchaux de Castries et de Beauvau,

1. Arch. nat., O[1] 268, p. 69.
2. Arch. nat., O[1] 268, p. 125.

qui ont pris connoissance de son travail relatif à l'histoire du règne de Louis XV, et il en a d'ailleurs soumis la preuve au Contrôleur général des finances[1].

Bon.

4 janvier 1784.

Invention et fabrication des aérostats par les frères Montgolfier.

M. de Montgolfier, inventeur de la machine aérostatique, pénétré de reconnoissance des grâces qu'il a reçues de S. M., réclame aujourd'hui les mêmes bontés pour son frère, qui partage avec lui le mérite de la découverte, et qui a même consacré une partie de sa fortune pour en assurer le succès. Il se présente un moyen de le récompenser, par l'abandon que vient de faire M. Pilâtre de Rozier de la pension de 1,000 liv. que V. M. lui avoit destinée. Le Contrôleur général a l'honneur de proposer à V. M. de disposer de cette pension en faveur du frère de M. de Montgolfier. Le Contrôleur général propose en même temps à V. M. d'accorder au s[r] de Montgolfier une somme de 8,000 liv. qu'il demande, et que tout le public semble demander avec lui, pour le mettre en état d'entreprendre la construction d'une machine aérostatique telle qu'elle puisse franchir le trajet de Calais à Douvres. Il paroît intéressant, pour l'honneur même de votre royaume, de prévenir les Anglois et de ne pas leur laisser le petit avantage de nous priver par la suite d'une découverte qui excite toute leur jalousie[2].

Bon.

Mars 1784.

Expériences d'électricité médicale.

M. Mauduyt, membre de la Société royale de médecine, s'occupe depuis l'année 1778[3], sous l'inspection de cette Compagnie, de la continuation de ses expériences sur l'électricité médicinale. Pour subvenir aux frais que les traitements électriques nécessitent, il lui fut d'abord accordé une gratification de 1,200 liv. par an, pendant trois années, avec promesse de la lui conserver pour récompense de son travail. Au bout de trois années, la Société royale

1. Arch. nat., O[1] 268, p. 14. — C'est en faveur de Marmontel que le traitement de secrétaire perpétuel de l'Académie française fut porté de 1,200 liv. à 3,000 liv., sans compter une indemnité de 1,200 liv. pour le logement dont on l'avait privé. (*Bons* des 21 août et 30 décembre 1786.)
2. Arch. nat., O[1] 268, p. 4.
3. Lassonne, premier médecin du roi, avait fait obtenir 600 liv. pour achat d'instruments, le 10 août 1777.

de médecine ayant fait le rapport des observations de M. Mauduyt et de ses succès, la même gratification lui fut assurée pour quatre autres années, et M. Necker, en lui annonçant cette nouvelle marque de satisfaction de la part du Roi, lui donna encore l'espérance d'en jouir par la suite. La dernière de ces quatre années est près d'expirer. M. Mauduyt représente qu'il a employé tout ce temps à des opérations de la plus grande utilité, par la publication de deux mémoires sur l'électricité, par un nombre de malades qu'il a traités, par les élèves qu'il a formés, et enfin par un ouvrage que la Société royale de médecine regarde comme le premier livre élémentaire qui ait paru dans ce genre. D'après les témoignages et même les sollicitations de cette Compagnie, M. Mauduyt invoque les bontés de Monseigneur pour qu'il veuille bien engager S. M. à réaliser par une pension de 1,200 liv. les promesses qui lui ont été faites. M. Mauduyt devant suivre sans interruption ses essais et ses traitements gratuits, cette grâce le mettra à portée de fournir aux dépenses qu'ils exigent.

De la main de M. de Calonne : « Proposer au Roi d'ordonner que la gratification de 1,200 liv. par an continuera d'être payée au s^r Mauduyt aussi longtemps qu'il continuera ses travaux et expériences, S. M. se réservant de lui faire éprouver ses bontés dans le cas où l'état de sa santé ne lui permettroit plus de s'y livrer[1]. » Paraphé.

(*La suite prochainement.*)

III.

BIBLIOGRAPHIE.

185. — Delisle (Léopold). Mandements et actes divers de Charles V (1364-1380), recueillis dans les collections de la Bibliothèque nationale, publiés et analysés. In-4, xii-1040 p. Paris, Impr. nationale.

(Collection des Documents inédits sur l'histoire de France.)

Le titre de cette publication indique que l'auteur a restreint ses recherches au département des Manuscrits; les fonds Gaignières et Clairambault, les dossiers du Cabinet des titres acquis au

1. Arch. nat., O[1] 268, p. 60.

xviiie siècle et provenant de la Chambre des comptes de Paris, enfin les collections de même origine qui portent aujourd'hui les titres de Chartes royales, de Montres militaires, de Rôles de fouages, de Quittances, etc., ont suffi à fournir 2105 pièces, presque toutes inédites, rentrant dans la catégorie des mandements et lettres missives, c'est-à-dire des actes qui ne s'inséraient plus à cette époque dans les registres du Trésor des chartes. Quoique le savant éditeur n'ait point eu la prétention d'aborder les autres dépôts, si riches en documents du xive siècle, ni même d'épuiser entièrement les ressources de la Bibliothèque, on voit quel contingent précieux son volume fournit pour une future histoire de Charles le Sage. Ce ne sont, pour la plupart, que des pièces de comptabilité, mais leur rapprochement prouve une fois de plus de quel service peuvent être ces mandements du roi aux trésoriers, ces ordonnances aux gens des comptes, ces lettres de don, etc. Bien que les pièces ne semblent pas avoir de relation entre elles, elles permettent de suivre époque par époque, sinon jour par jour, non-seulement l'administration, mais même l'action politique, diplomatique et militaire : tantôt, c'est un dénombrement des armées royales, tantôt une remise d'impositions, qui fait toucher du doigt les désastres de la guerre, les pilleries des gens d'armes ou des compagnies, les misères du « plat pays; » telle pièce nous donne une partie des expéditions de Bertrand du Guesclin et de ses vaillants capitaines; telle autre nous révèle les faits les plus curieux de l'histoire d'une localité ou d'un château. Les mandements qui se rapportent aux dépenses du roi ou de sa maison abondent aussi en renseignements sur l'industrie, le commerce, les arts, les lettres, etc.

Pour la reproduction de ceux des textes qu'il donne en entier, l'éditeur a suivi un système assez sévère, mais qui tend de plus en plus à s'imposer, sous l'influence de l'érudition philologique. Non-seulement l'orthographe originale y est exactement conservée, mais on n'y trouve que l'accentuation la plus strictement nécessaire. Il est probable que cette règle devra être acceptée par tous les éditeurs et approuvée par leurs lecteurs.

Comme bon nombre de pièces sont simplement et brièvement analysées, M. Delisle a donné l'indication des manuscrits où elles se trouvent. Peut-être eût-il pu joindre à chaque numéro une cote, un sommaire, qui facilitât l'examen de son recueil.

On remarquera que la plus grande partie des pièces ont trait à la Normandie. Ce n'est point le fait d'un choix ou d'une prédilection de l'éditeur pour cette province; c'est seulement la preuve, qui se présente constamment dans les collections de pièces de la Chambre des comptes de Paris, que cette Chambre, encombrée de millions de pièces de comptabilité, et dûment autorisée d'ailleurs à se

débarrasser de celles qui ne lui étaient plus utiles, vendit de préférence les liasses relatives à une province qui ne relevait plus de sa juridiction. Félicitons-nous de ces aliénations : elles pouvaient n'être que du vandalisme; en fait, elles nous ont conservé une partie de ces célèbres dépôts que n'auraient su épargner ni le temps, ni les destructions révolutionnaires, ni les incendies.

186. — Du Bouetiez de Kerorguen. Recherches sur les états de Bretagne; la Tenue de 1736. 2 vol. in-8, xxi-468 et 487 p. et grav. Paris, Dumoulin.

On a exagéré certains avantages de la constitution particulière des pays d'États. Les réunions périodiques des assemblées provinciales et léur fonctionnement entraînaient bien des abus, laissaient voir bien des points défectueux, dont il faut tenir un compte plus sérieux que ne le font parfois les historiens inspirés par un patriotisme local. Nulle part ces abus, ces défauts ne sont plus évidents que dans les tenues des États de Bretagne, où la noblesse affluait tout entière et souvent amenait le tumulte et le désordre. Inspiré, à ce qu'il paraît, par une boutade de Châteaubriand, M. de Lavergne avait comparé ces assemblées aux diètes trop célèbres de la Pologne. Par contre, M. du Bouetiez de Kerorguen est de ceux qui croient que l'extension générale à toute la France de 1789 du système de représentation suivi depuis tant de siècles en Bretagne aurait été « le plus sûr acheminement vers une liberté locale précédant, heureusement pour l'avenir, la liberté politique. » Pour prendre un juste milieu entre ces opinions extrêmes, et le prendre en connaissance de cause, il faudrait que nous eussions sous les yeux l'ensemble complet des documents relatifs aux États de Bretagne, procès-verbaux et correspondances. En attendant l'érection de ce monument national si souvent réclamé par les Bretons, nous ne pouvons qu'accueillir avec une sincère gratitude les études plus restreintes du genre de celle que M. du Bouetiez a consacrée à la tenue de 1736. Cette session avait été signalée par M. de Carné comme correspondant à un mouvement de reprise d'indépendance; cependant on s'y occupa d'affaires administratives et financières avec plus de calme que les commissaires du roi n'en pouvaient parfois obtenir. Entre les procès-verbaux des séances, M. du Bouetiez a eu l'heureuse idée d'intercaler une partie des lettres adressées chaque jour à l'administration centrale des Finances par les représentants du pouvoir royal ou par ceux des États. La plupart de ces dépêches sont fort curieuses, laissant voir, comme on dit vulgairement, le « dessous des cartes, » et donnant force détails caractéristiques sur l'existence de Messieurs des États. Ce n'est là qu'une moitié environ de la publication de M. du Bouetiez : son premier volume est à demi-rempli

par sept chapitres préliminaires relatifs aux trois ordres, aux officiers, députés et commissaires des États, aux principaux personnages de 1736 et aux mesures qui avaient préparé cette tenue. De même, la dernière moitié du second volume est occupée par un certain nombre d'appendices; en eux-mêmes, ils sont fort intéressants, mais leur existence n'est suffisamment indiquée ni par le sujet ni par le titre de l'ouvrage. Ce reproche ne s'applique pas au procès-verbal de la tenue de 1717, ni même à un chapitre supplémentaire sur les Juridictions de Bretagne, mais à ceux qui contiennent des fragments de la correspondance de 1785-86 ou des extraits du terrier de la sénéchaussée royale d'Hennebont (1679), et enfin aux catalogues des documents relatifs à l'histoire de la Bretagne que possèdent les Archives nationales et les Bibliothèques de Paris.

187. — Dujarric-Descombes. Quelques mots sur l'origine et la naissance de Cyrano de Bergerac. In-8, 11 p. Périgueux, Dupont et Ce.

(Extrait du Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord.)

188. — Dupré. Recherches historiques sur Romorantin. In-8, 64 p. Orléans, Herluison.

(Extrait des Mémoires de la Société historique et archéologique de l'Orléanais.)

189. — Fleury. Cinquante ans de l'histoire du chapitre de N.-D. de Laon, procès-verbaux et délibérations du 22 juin 1541 au 15 juillet 1594, avec introduction, notes et dessins. In-8, xxviii-385 p. et 11 pl. Paris, Dumoulin.

(Publié par la Société académique de Laon.)

190. — Forestié. Une faïencerie montalbanaise au xviiie siècle. In-8, 23 p. et 2 pl. Montauban, Forestié neveu.

(Extrait du Recueil de la Société des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne.)

191. — Foulques de Villaret (de). Élection de Thibaut d'Aussigny au siége épiscopal d'Orléans (1448-1450). Incidents curieux et inédits. In-8, 55 p. Orléans, Herluison.

(Extrait des Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.)

192. — France. Racine et Nicolle. La Querelle des imaginaires. In-8, 8 p. Paris, Charavay aîné.

(Extrait de l'Amateur d'autographes.)

193. — GALLOIS-MONTBRUN. Étude sur l'établissement et la résidence des Israélites en la ville de Nice. In-8, 19 p. Nice, Caisson et Mignon.

(Extrait des Annales de la Société des lettres, etc., des Alpes-Maritimes.)

194. — GARIEL. Les Gouverneurs du Languedoc. Préface par P. Sainctyon. In-8, XVIII-70 p. Montpellier, Coulet. (Réimpression.)

(Collection de la Société des Bibliophiles languedociens.)

195. — GÉRIN. L'Ambassade de Lavardin et la séquestration du nonce Ranuzzi (1687-1689). In-8, 55 p. Paris, Palmé.

(Extrait de la Revue des Questions historiques.)

196. — GERMAIN. Les Camisards à Calvisson (18 mai-28 mai 1704). Relation d'un témoin oculaire. In-4, 20 p. Montpellier, Boehm et fils.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier.)

197. — GIRY. Les Châtelains de Saint-Omer (1042-1386). In-8, 61 p. Nogent-le-Rotrou, Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

198. — GODEFROY-MÉNILGLAISE (de). Accord entre le comte de Flandre et l'abbaye de Corbie pour le partage de la forêt de Vouthulst, etc., ladite forêt sise dans la châtellenie de Bruges. In-8, 7 p. Amiens, Glorieux et Ce.

(Extrait du Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie.)

199. — GOSSELIN. Nouvelles glanes historiques normandes puisées exclusivement dans des documents inédits (suite). Police des pauvres et police de la peste. In-8, 77-157 p. Rouen, Augé.

(Extrait du Précis des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen.)

200. — HYVER (l'abbé). L'Église des claristes de Pont-à-Mousson et la sépulture des doyens de la Faculté de droit. In-8, 26 p. Nancy, Crépin-Leblond.

(Extrait des Mémoires de la Société d'archéologie lorraine.)

201. — Inventaire sommaire et Tableau méthodique des

fonds conservés aux Archives nationales. 1re partie. Table alphabétique. In-4 à 3 col., 200 p. Paris, imp. Nationale.

(Archives nationales. Inventaires et documents publiés par la Direction générale des Archives nationales.)

202. — JOURDAIN. Nicolas Oresme et les astrologues de la cour de Charles V. In-8, 28 p. Paris, Palmé.

(Extrait de la Revue des Questions historiques.)

203. — JUSSIEU (de). Histoire de l'instruction primaire en Savoie, d'après les archives départementales, communales et paroissiales. In-8, 268 p. Chambéry, Perrin.

(Extrait des Mémoires de l'Académie de Savoie.)

204. — LAFARGUE. La Dévote chapelle de Notre-Dame du Cédon, près Pavie (Gers). In-8, 19 p. Auch, Foix.

(Extrait de la Revue de Gascogne.)

205. — LE CLERC DE BUSSY. Sénéchaussée de Ponthieu. Ban et arrière-ban. Rôle des gentilshommes en état de servir pour l'année 1695. In-8, 15 p. Amiens, Glorieux et Ce.

(Extrait du Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie.)

206. — LE CLERC DE BUSSY. Notes sur les sieurs de Cauvigny, de la famille Le Vasseur de Neuilly, 1597-1733. In-8, 26 p. Amiens, Delattre-Lenoel.

(Extrait de la Picardie.)

207. — LECOCQ (Georges). Les Gouverneurs de la ville de Saint-Quentin, d'après les archives municipales. In-8, 17 p. Saint-Quentin, Poette.

(Extrait des Annales de la Société académique de Saint-Quentin.)

208. — LEPAGE. Le Duc René II et Améric Vespuce. In-8, 14 p. Nancy, Wiener.

(Extrait du Journal de la Société d'archéologie lorraine.)

209. — LONGNON. Les Limites de la France et l'étendue de la domination anglaise à l'époque de la mission de Jeanne d'Arc. In-8, 107 p. Paris, Palmé.

(Extrait de la Revue des Questions historiques.)

210. — LUCE (Siméon). Négociations des Anglais avec le roi de Navarre pendant la révolution parisienne de 1358. In-8, 19 p. Nogent-le-Rotrou, Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

211. — Manuscrits de la ville de Cahors. Le *Te igitur*. In-8, 16 p. Cahors, Layton.

(Publication de la Société des Études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot.)

212. — Maulde (de). De la condition des hommes libres dans l'Orléanais du XIIe siècle. In-8, 32 p. Orléans, Herluison.

(Extrait des Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.)

213. — Mémoires de Oudard Coquauld, bourgeois de Reims (1649-1668), publiés, pour la première fois, sur le manuscrit de la bibliothèque de cette ville, avec une introduction, un appendice et des notes, par Ch. Loriquet, conservateur de la bibliothèque, des archives et du musée de la ville. 2 vol. In-8, xc-710 p. Reims, Giret; Paris, Didron.

(Publications de l'Académie nationale de Reims.)

214. — Mérimée. La Réforme de l'Université de Paris sous Henri IV. In-8, 23 p. Pau, Ribaut.

(Extrait du Bulletin de la Société des sciences, etc., de Pau.)

215. — Moisy. Noms de famille normands étudiés dans leurs rapports avec la vieille langue et spécialement avec le dialecte normand ancien et moderne. In-8, xxiv-449 p. Caen, Le Blanc-Hardel; Paris, Franck.

(Extrait du Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie.)

216. — Nouel. L'Hiver de 1709 à Vendôme et aux environs. In-8, 32 p. Vendôme, Lemercier et fils.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique, littéraire et scientifique du Vendômois.)

217. — Obry. Notice sur le château de Tumejus et sur La Blaisière, ban de Bulligny. In-8, 64 p. Nancy, Crépin-Leblond.

(Extrait des Mémoires de la Société d'archéologie lorraine.)

218. — Paris (Gaston). Mainet. Fragment d'une chanson de geste du XIIe siècle. In-8, 35 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait de la Romania.)

219. — Renauld. L'Ermitage de Sainte-Valdrée, près

de Laneuveville-devant-Nancy. In-8, 27 p. et dessin. Nancy, Wiener.

(Extrait des Mémoires de la Société d'archéologie lorraine.)

220. — RIANT. Innocent III, Philippe de Souabe et Boniface de Montferrat. Examen des causes qui modifièrent, au détriment de l'empire grec, le plan primitif de la quatrième croisade. In-8, 130 p. Paris, Palmé.

(Extrait de la Revue des Questions historiques.)

221. — ROZE (l'abbé). Les Dignitaires de la cathédrale d'Amiens qui ne figurent pas dans la Gallia christiana; travail dont le fonds est emprunté principalement au P. Daire. In-8, 103 p. Amiens, Delattre-Lenoel.

(Extrait de la Picardie.)

222. — TAILLIAR. Défense du territoire de la Gaule au ve siècle. Villes de guerre et places fortes. In-8, 96 p. Douai, Crépin.

(Extrait des Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts de Douai.)

223. — THURIET. Traditions populaires de l'arrondissement de Poligny. In-8, 32 p. Poligny, Mareschal.

(Extrait du Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny.)

224. — TOURDES. Origines de l'enseignement médical en Lorraine. La Faculté de médecine de Pont-à-Mousson (1572-1768). In-8, 92 p. Nancy, Berger-Levrault et C[e]; Paris, même maison; G. Masson.

(Extrait des Mémoires de l'Académie de Stanislas.)

225. — VASSEUR. Le Martologe de la Charité de Tourgéville. In-4, 35 p. Caen, Le Blanc-Hardel.

(Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie.)

226. — Veuve (la) de l'amiral Coligny. Rapport sur la vie et les mœurs de madame l'Amirale, née Jacqueline, comtesse d'Entremonts et de Montbel. In-8, 48 p. Paris, Sandoz et Fischbacher.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français.)

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY à Nogent-le-Rotrou.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 4 JUILLET 1876,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. VUITRY, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 1er août 1876.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le comte de Taillepied de Bondy, ministre plénipotentiaire, informe le Conseil de la mort de son beau-frère, M. le marquis Frottier de la Coste, secrétaire d'ambassade, membre de la Société.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1815. M. Sempé (Théodore), ancien secrétaire général de préfecture, rue Henri IV, à Pau; présenté par MM. S. Luce et J. Desnoyers.

1816. M. Fournier (Félix), rue de l'Université, n° 113; présenté par MM. le baron de Watteville et L. Delisle.

1817. M. le comte Esterhazy (Marie-Charles-Ferdinand), rue des Écuries-d'Artois, n° 9; présenté par M. Germain Tribert et M. le vicomte de Nugent.

1818. M. Pelletier (Charles), rue Robert, n° 7, à

Elbeuf; présenté par MM. Bataille et de Bouis. Son correspondant sera M. Loones.

1819. M. Ch. Constant, avocat à la Cour d'appel de Paris, boulevard Saint-Germain, n° 240; présenté par M. le marquis de Chantérac et M. J. Desnoyers.

1820. M. Louvel (Georges), secrétaire général de la préfecture du Tarn, à Albi, présenté par MM. Egger et A. Gérardin; correspondant, M. Gérardin.

1821. La *Bibliothèque publique de la ville de Genève,* représentée par M. F. Gas, conservateur; proposée par MM. L. Bordier et Ch. Read. Correspondant, M. Fischbacher, libraire, rue de Seine, n° 33.

Ouvrages offerts.

Publications périodiques. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 15 juin 1876. — *Bulletin de la Société bibliographique,* juin 1876. — *Revue historique*, juillet-septembre 1876.

Sociétés savantes. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1er trimestre de 1876. — *Mémoires de la Société académique du Cotentin*, t. Ier, 1875. — *Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée*, XXIXe année, 1875. — *Documents relatifs à l'histoire du Vallais*, recueillis et publiés par l'abbé J. Gremaud, professeur et bibliothécaire à Fribourg, t. II (1255-1300), formant le tome XXX des *Mémoires et documents publiés pour la Société d'histoire de la Suisse romande.* — *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*, t. VI, IX, X, XII, XIII; atlas in-4 des t. IX et XII, et plusieurs numéros du *Bulletin*, formant le complément des publications de cette Société. — *Congrès archéologique de France*, XLIe session; séances générales tenues à Agen et à Toulouse, en 1874, par la Société française d'archéologie pour la conservation et la description des monuments; 1 vol. in-8. — *Commission des Antiquités de la Côte-d'Or : Prix de Saint-Seine.* Un prix de 1,000 francs, fondé par M. le marquis de Saint-Seine, sera décerné en 1877 à l'auteur du meilleur travail sur l'histoire de Bourgogne qui aura été publié pendant les années 1869, 1870, 1871 et 1872.

Ouvrages offerts par les auteurs.

Une sépulture aux Cordeliers de Compiègne, et *Saint-Quentin à la fin du XVIIIe siècle*, d'après les almanachs de Picardie, par le comte A. de Marsy. Deux brochures in-8.

Correspondance.

MM. de Terras, Gardissal et Vignat remercient le Conseil de leur admission au nombre des membres de la Société.

M. Louis Bougier, ancien élève de l'École normale supérieure et de l'École des hautes études, signale l'existence d'un manuscrit original du duc de Nevers, intitulé : *Discours de la prise d'armes en* 1589. Ce manuscrit a appartenu à M. Monmerqué, qui se proposait de le publier. M. Bougier demande au Conseil s'il ne jugerait pas convenable de donner une nouvelle édition de ce document, plus exacte et plus complète que celle de Gomberville. Cette proposition est renvoyée à l'examen du Comité de publication.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Lahure :

Froissart. T. VI. Feuilles 1 à 6 sous presse ; placards 13 et 14 chez M. Luce. Le texte est entièrement composé.

Imprimerie de M. Gouverneur :

Récits d'un Ménestrel de Reims au XIII[e] siècle. 8 feuilles sont tirées ; feuilles 9 à 11 en placards.

Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret. 3 feuilles sont tirées ; feuilles 4 à 7 en placards, adressées à M. de Ruble, commissaire responsable.

Chanson de la Croisade contre les Albigeois. T. II. 2 feuilles sont tirées ; feuilles 3 et 4 en épreuves, adressées à M. Meyer.

Mémoires de Bassompierre. T. IV. 8 feuilles sont tirées ; feuille 9 en placards, envoyée à M. de Chantérac.

Annuaire-Bulletin de 1876. Feuilles 7 à 9 tirées, feuille 10 en pages.

Les deux feuilles de supplément aux *Mémoires de Daniel de Cosnac* sont prêtes à distribuer.

M. le président rappelle les titres des volumes de la Société, actuellement sous presse, qui pourraient compléter la livraison de l'année courante, et de ceux qui offriraient le plus de chances d'être terminés pour l'exercice 1877. Le volume de M. de Wailly (*Récits d'un Ménestrel de Reims*) et le tome VI de *Froissart* seront très-probablement les premiers prêts pour l'année 1876, à laquelle se rapportent deux autres volumes déjà distribués, savoir : le t. IX de *Brantôme* et le t. Ier de la *Chronique de Jean Le Fèvre de Saint-Remy*. Pour 1877, trois volumes sont sous presse, savoir : le t. IV des *Mémoires de Bassompierre*; le t. II de la *Chanson de la Croisade contre les Albigeois*, et les *Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret*. A ces trois volumes on peut ajouter le t. VII de *Froissart*, le t. II de la *Chronique de Jean Le Fèvre de Saint-Remy*, et le t. X et dernier de *Brantôme*.

Parmi les autres ouvrages dont l'impression peut être le plus promptement commencée, et qui ont été indiqués dans le rapport du secrétaire à la dernière Assemblée générale, figurent le *Mémorial du greffier Nicolas de Baye*; les *Mémoires de Nicolas Goulas*; le *Choix de Testaments du XIVe et du XVe siècle*; un premier volume des *Lettres de Louis XI*; le premier volume des *Mémoires de la Huguerie*. Il est difficile de fixer à l'avance lesquels de ces volumes seront terminés les premiers; mais leur nombre est assez grand pour qu'il n'y ait aucune inquiétude à concevoir sur les publications des années 1877 et 1878.

M. L. Delisle fait connaître l'avis du Comité de publication sur plusieurs projets qui lui avaient été renvoyés par le Conseil.

Les *Mémoires du Père de Gamaches* (1630-1669) sur sa mission auprès de la reine Henriette d'Angleterre, proposés par M. le comte de Baillon, doivent être soumis à un nouvel examen, dont il sera rendu compte dans la séance de novembre.

M. Bougier, ancien élève de l'École des hautes études, a

communiqué le manuscrit qu'il annonçait dans la lettre ci-dessus mentionnée. Ce manuscrit, original et très-probablement autographe, formant 224 pages in-f°, après avoir fait partie des collections d'Aguesseau et Monmerqué, se trouve dans une bibliothèque particulière. Il est daté de 1590, et a pour titre : « *Traicté des causes et raisons de la prise des armes* « *et des moiens pour apaiser nos présentes afflictions.* » Ce mémoire a déjà été publié en 1665, mais avec des différences notables, en tête du tome II des *Mémoires du duc de Nevers,* par Gomberville. M. Bougier n'a point encore fait un examen suffisant de ce document, pour qu'il puisse être donné suite dès à présent à sa proposition de le publier. Le Comité diffère donc d'exprimer son opinion à cet égard, tout en remerciant M. Bougier de sa communication et en l'invitant à étudier plus complètement le manuscrit dont il s'agit.

M. L. Lalanne exprime l'opinion que la Chronique de Bayart, connue sous le titre du *Loyal Serviteur,* et qui s'étend de 1476 à 1526, pourrait être utilement réimprimée pour la Société. Il en entretiendra ultérieurement le Comité, qui fera un rapport sur cette proposition.

M. J. Quicherat donne quelques détails sur les progrès du travail de M. Vaesen concernant les *Lettres de Louis XI.* La copie de plusieurs lettres a été adressée par M. Marchegay. Une très-volumineuse collection de papiers du règne de Louis XI, concernant surtout l'annexion du Roussillon à la France, et qui est conservée dans un château près de Foix, a été obligeamment mise à la disposition de M. Vaesen par le conservateur de ces archives. Les recherches pour la publication des *Lettres de Louis XI,* prenant chaque jour plus d'étendue, augmenteront l'importance du recueil, mais retarderont nécessairement le commencement de l'impression.

La séance est levée à cinq heures.

II.

VARIÉTÉS.

CHOIX DE PIÈCES EXTRAITES DES REGISTRES DES *Décisions du Roi.*

(SUITE [1].)

14 mars 1784.

Introduction de l'usage du charbon de terre épuré.

La difficulté extrême de procurer à la capitale et à la plupart des villes principales du royaume les approvisionnements de bois nécessaires, oblige de favoriser tous les moyens d'en diminuer la consommation. On a vu, cet hiver, le public se porter avec empressement à l'usage du charbon de terre épuré, et, si les magasins n'eussent pas été épuisés dès les premiers jours de janvier, il y a lieu de présumer que la vente de ce combustible eût prévenu la disette de bois qu'on a éprouvée dans les mois suivants. La compagnie qui a fait l'entreprise de l'épurement du charbon de terre offre d'en former à Paris, pour l'hiver prochain, un approvisionnement de 600,000 pieds cubes, qui remplacera environ 50,000 voies de bois; mais elle représente qu'obligée de forcer de moyens pour effectuer cet approvisionnement dans ce court délai, elle éprouveroit nécessairement des pertes considérables, si V. M. ne venoit pas à son secours. Elle réclame d'ailleurs depuis longtemps des indemnités pour la multitude d'épreuves dans tous les arts qu'on a exigées d'elle, et dont elle a fait tous les frais, soit à Paris, soit dans les provinces, pour faire connoître aux consommateurs les moyens et l'avantage de substituer ce combustible au bois. Elle demande en conséquence qu'il lui soit fait don d'une somme de 200,000 liv.; et, pour la mettre en état de se livrer avec confiance aux nouvelles avances qu'exige l'étendue qu'il importe de donner à cette entreprise, et lui procurer le temps de recouvrer celles qu'elle a déjà faites, et qui se montent à près de 1,200,000 liv., elle demande que son privilége, dont six années sont déjà écoulées sans aucun avantage pour elle, soit renouvelé pour quinze années, à compter du 1er de ce mois.

Les efforts extraordinaires faits par cette compagnie, l'avantage qu'on lui doit d'avoir rendu l'usage du charbon de terre plus

1. Voy. ci-dessus, p. 54, 71, 87, 156 et 166.

général et moins incommode, la ressource essentielle et prochaine qu'elle présente, et l'importance de faire connoître au public inquiet qu'on ne néglige aucun moyen de pourvoir à ses approvisionnements, sont des considérations qui me paroissent rendre cette compagnie susceptible des secours qu'elle sollicite. Je crois néanmoins devoir proposer que, dans le cas où elle ne réaliseroit pas ses engagements, le don des 200,000 liv. seroit révoqué, et qu'elle seroit tenue de les rembourser[1].

Bon.

16 mai 1784.

Souscription à la carte d'Allemagne.

On a regardé comme un des objets les plus essentiels pour la géographie celui de publier une carte détaillée de l'Allemagne, qui manquoit à l'étude de la politique et de la guerre. Le sieur Chauchard, ingénieur-géographe, vient d'en publier une en neuf feuilles, qui, à raison de 4 liv. la feuille, reviendra à 36 liv. chaque exemplaire. On propose à V. M. de souscrire pour un certain nombre d'exemplaires de cet ouvrage, également intéressant pour la guerre, la politique et l'histoire. Je supplie V. M. de donner ses ordres[2].

Bon pour cinquante exemplaires.

4 juillet 1784.

Secours et concession à l'école Sainte-Barbe.

La communauté de Sainte-Barbe, infiniment utile pour l'enseignement et l'éducation publique, est dans un état de détresse qui la force de recourir aux bontés de V. M. pour obtenir des secours sans lesquels elle ne pourroit se soutenir plus longtemps. Les dettes qu'elle a contractées ne sont point l'effet d'une mauvaise administration; elles ont été occasionnées par la privation d'une pension de 10,000 liv. dont elle a joui jusqu'en 1765[3], et qui, depuis cette époque, ne lui a point été payée, par la reconstruction d'une maison de campagne, le seul bien qu'elle possède, et plus particu-

1. Arch. nat., O[1] 268, p. 84. — Le « charbon de terre épuré » ne peut être que le coke ou *coak*, qu'on fabriquait grossièrement en carbonisant la houille sous une couche de terre, ou en *déflogistiquant* le poussier dans des fourneaux. Voyez une lettre de Daubenton citée par M. Turgan, dans les *Grandes usines*, t. III, p. 285-288.
2. Arch. nat., O[1] 268, p. 106.
3. Voy. J. Quicherat, *Histoire de Sainte-Barbe*, t. II, p. 348.

lièrement encore par la modicité des pensions que paient les élèves, et qui ne sont pas plus chères actuellement qu'elles l'étoient dans l'origine de l'établissement, quoique toutes les choses nécessaires à la vie soient considérablement augmentées[1]. Pour se rétablir, la communauté de Sainte-Barbe demande que, conformément à la promesse qui lui en a été faite plusieurs fois, il soit pourvu à son établissement légal, et qu'il lui soit donné les secours que l'urgence de ses besoins lui rend indispensablement nécessaires dans le moment actuel. Ce double objet pourroit être rempli, si V. M. vouloit reprendre à la Faculté des arts de l'Université les bâtiments du collége des Cholets qui lui ont été accordés et qu'elle loue à la communauté de Sainte-Barbe, réunir ces bâtiments à quelques autres qui seroient encore nécessaires et qu'elle loue aussi de l'Université, pour donner ensuite le tout, par des lettres patentes, à la communauté de Sainte-Barbe, à qui V. M. accorderoit en même temps une somme de 12,000 liv. une fois payée, pour payer les dettes les plus pressantes. Par ces arrangements, la communauté de Sainte-Barbe se trouveroit non-seulement avoir une dotation assez considérable, mais elle seroit encore déchargée du loyer qu'elle paie annuellement, et elle pourroit successivement se liquider et remettre de l'ordre dans ses affaires. A l'égard de la Faculté des arts, V. M. pourroit l'indemniser de la remise volontaire qu'elle feroit des bâtiments du collége des Cholets, en lui accordant une augmentation de 12,000 liv. par année sur le vingt-huitième du produit du bail des postes et messageries, qui lui est payé à raison de 300,000 liv. par an, ce qui porteroit alors son revenu sur cette partie à 312,000 liv. L'Université réclame une augmentation de 100,000 liv. sur ce vingt-huitième, qu'elle ne croit pas porté à sa valeur relativement au prix actuel des baux; mais il n'y a pas lieu de le lui accorder dans ce moment, où les indemnités que V. M. a été dans le cas de donner pour des résiliations de baux absorbent le produit principal, de manière que les 300,000 liv. payées à l'Université forment au moins le vingt-huitième du produit réel. Le Contrôleur général supplie V. M. de lui faire connoitre ses intentions sur les objets qu'il a l'honneur de lui proposer[2].

Bon.

18 juillet 1784.

Armements pour la pêche de la baleine.

La pêche de la baleine, dont la France a été le berceau, y a été

1. Le prix de la pension avait été cependant porté de 300 à 350 livres. Voy. Quicherat, t. II, p. 350.
2. Arch. nat., O[1] 269, p. 59. — Voy. l'*Histoire de Sainte-Barbe*, t. II, p. 366-367.

tellement négligée, ou pour mieux dire abandonnée, qu'il ne se trouve même plus aujourd'hui dans ce royaume aucun navigateur qui y ait été exercé et ait les connoissances nécessaires pour ce genre de pêche. Les ports de Bayonne et de Saint-Jean-de-Luz, qui fournissoient autrefois un grand nombre de harponneurs, n'en ont plus, et la ville de Dunkerque est la seule où, dans ces derniers temps, on ait encore fait, pour la pêche de la baleine et des cachalots, quelques petits armements, qui, n'ayant été ni soutenus ni encouragés, ont tourné au préjudice de ceux qui les avoient entrepris, et conséquemment n'ont pu être continués. Les ministres de V. M., sachant combien cette pêche est importante, tant par ses produits que par l'avantage de former des marins, et combien il est fâcheux qu'elle ait passé entre les mains des Anglois et des Hollandois, qu'elle enrichit de nos dépouilles, se sont occupés des moyens de la rétablir en France dans son ancienne activité. M. de Vergennes en a parlé à M. le maréchal de Castries, et, comme la principale difficulté vient du défaut de marins instruits et de harponneurs, il en a fait venir de Hollande en leur faisant des traitements avantageux, et il a fallu leur faire traverser toute la France en poste pour les faire arriver à Bayonne dans la saison où il est encore possible de partir pour la pêche de la baleine. Le navire armé aux frais de V. M., étant parti de ce port, a touché sur la barre au moment qu'il en est sorti, et a tellement souffert, qu'étant en mer, il s'est déclaré une voie d'eau qu'on n'a pu boucher. Il a échoué et s'est rompu à la côte d'Islande. Le capitaine a cru devoir forcer un dogre et une corvette à ramener son équipage en France, ce qui exigera des indemnités, attendu que ces deux navires n'ont pu faire la pêche pour laquelle ils s'étoient transportés en Islande. De mon côté, persuadé que le port de Dunkerque est celui où il y a le plus de facilités et de moyens pour faire réussir la pêche de la baleine et du cachalot, j'ai chargé un négociant dont je connois l'habileté et le zèle d'en faire l'entreprise, en lui promettant secours et encouragement, ce qui est toujours moins dispendieux que d'armer aux frais du gouvernement. En conséquence, ce négociant arme quatre navires, qui seront en état de partir au mois d'octobre prochain, et il demande à titre d'avance une somme de 100,000 liv. Il s'est associé un autre négociant fort instruit, qui s'est rendu en Angleterre pour y engager des capitaines et des harponneurs; le surplus de l'équipage sera composé de jeunes matelots françois, et cet armement est destiné à la pêche du cachalot. Les mêmes armateurs feront une autre expédition, qui partira au mois d'avril prochain, pour la pêche de la baleine. Je ne négligerai rien pour assurer le succès de leurs entreprises, dont j'ai la meilleure opinion. Je

supplie V. M. d'autoriser l'avance de 100,000 liv. qu'ils demandent en ce moment[1].

Approuvé l'avance.

22 août 1784.

Entreprise des eaux de Paris.

Par un mémoire présenté au Contrôleur général, les sieurs Perier exposent que l'entreprise qu'ils ont formée pour fournir de l'eau à Paris, malgré les avantages qui en résultent, et malgré les bénéfices dont elle donne l'espérance, est exposée en ce moment à la suspension de ses travaux et à sa ruine, si elle n'est puissamment secourue. Cette compagnie, qui, avec les fonds des actions qu'elle a placées et son crédit particulier, est parvenue, sans aucun secours, à former un établissement aussi utile, dont la dépense jusqu'à ce moment monte à près de 3,000,000 liv., a besoin d'une somme de 1,200,000 liv. pour le porter à sa perfection et liquider ses engagements. Cette affaire, ne donnant point encore de produits, ne permet à la compagnie ni la création de nouvelles actions, ni la ressource d'un emprunt, les sûretés qu'on exige pour ce dernier moyen étant de nature à ne pouvoir s'effectuer par une compagnie en commandite. Le Contrôleur général, qui a visité avec le lieutenant général de police cet établissement, ne peut donner trop d'applaudissement au zèle des sieurs Perier, à leur intelligence, à leur courage et à l'utilité de leur entreprise. La pompe à feu qu'ils ont établie est, de l'aveu même des Anglois, plus belle et plus parfaite qu'aucune de celles existant en Angleterre. Elle procure soixante-quinze mille muids d'eau en vingt heures, et elle élève cet immense volume avec le seul ressort de l'air comprimé dans un vaste cylindre, qui s'en échappe par un robinet avec assez de force pour chasser l'eau dans les tuyaux et déterminer son ascension jusqu'au point où elle se rend dans quatre réservoirs construits sur un emplacement qui domine toute la ville. Ces réservoirs, placés par étages, contiennent chacun cinquante mille muids d'eau. Tel est cet établissement, qui est digne des regards de V. M.; on peut dire que le sieur Perier a eu le courage d'entreprendre et d'exécuter ce que la sagesse du gouvernement devoit à la capitale, et que ce qu'un particulier actif et zélé a fait, la ville étoit tenue de le faire. Pour venir au secours d'une entreprise aussi importante, le Contrôleur général propose à V. M. de faire à la compagnie des sieurs

1. Arch. nat., O[1] 268, p. 154. Voyez ci-dessus la pièce du 9 février 1749.

Perier une avance de 1,200,000 liv. en valeurs payables en deux années, à raison de 50,000 liv. par mois, dont V. M. sera remboursée par la remise de mille actions de 1,200 liv. chacune, les dividendes desquelles tiendront lieu de l'intérêt jusqu'au remboursement, qui se fera dans quatre années, sous la garantie des sieurs de Serilly et de Sainte-James, principaux actionnaires de cette compagnie.

Le Contrôleur général supplie V. M. de donner ses ordres[1].

Bon.

25 septembre 1784.

Première ascension de Montgolfier.

État des avances faites pour la première montgolfière enlevée à Versailles, par ordre de Monseigneur le Contrôleur général, en présence de LL. MM. et de M. le comte d'Haga[2], sous la direction de M. Pilâtre de Rozier; savoir, payé :

Au nommé Chauvin, serrurier	168 liv.		
Au vannier	150		
A Dumoulin, mercier	158	12 s.	3 d.
A Dumoulin, maître-maçon	26	18	
A M. Réveillon, pour peinture	218	13	
Pour journées des ouvriers employés . .	347	6	
Payé au sieur Dubots, 155 aunes de toile pour agrandir la montgolfière	425	15	
Pour journées des femmes employées à coudre	182		
Pour dépense de M. Réveillon à Versailles, et de trente-cinq personnes et ouvriers menés avec lui pour l'aider, tant la veille que le jour de l'expérience	141	11	
A M. de Combemale, pour les ouvriers qui ont enveloppé la montgolfière à Chantilly	96		
A M. Proust et au domestique, pour frais de voyage	36		
A Valet et Laurent, pour serge et toile .	16	16	
Pour frais de voyages de M. de Rozier .	8	4	
Pour frais d'impression	290		
	2,265 liv.	15 s.	3 d.

1. Arch. nat., O¹ 268, p. 170. Voir un dossier des Bâtiments du roi, O¹ 1597. Dulaure a consacré à l'établissement du service des eaux et aux pompes de Chaillot et du Gros-Caillou plusieurs pages du t. VIII de son *Histoire civile, physique et morale de Paris*, p. 439 et suiv.
2. Gustave III, roi de Suède.

Le sieur de Rozier a l'honneur de représenter à Monseigneur le Contrôleur général qu'il a perdu une montre à secondes, à l'instant du départ[1].

De la main de M. de Calonne : *Bon* pour 3,000 liv., eu égard à la perte et à toutes les circonstances.

16 octobre 1785.

Manufacture des Cristaux de la Reine.

V. M. connoit la manufacture des Cristaux de la Reine, établie dans le parc de Saint-Cloud; les ouvrages qui s'y fabriquent imitent tellement ceux qui se tiroient d'Angleterre, qu'on peut présumer avec certitude qu'incessamment il n'y aura plus de différence entre les deux fabrications. Mais ce ne seroit pas atteindre le but d'utilité qu'on doit en attendre, que de se contenter d'un essai en petit; le seul moyen de porter cette fabrication à un point de perfection qui obtienne à l'industrie nationale l'avantage de n'avoir plus à recourir aux étrangers pour des objets d'une nécessité habituelle et journalière, est de faire l'établissement en grand et de le placer dans un local voisin des mines de charbon de terre, dont la consommation est immense et le prix excessif dans les environs de la capitale. Les entrepreneurs de la manufacture des Cristaux m'ont indiqué un emplacement dans le vallon du Montcenis en Bourgogne, à côté de la fonderie à la manière angloise dont V. M. est propriétaire en partie. Les entrepreneurs de cette fonderie offrent de leur côté de s'intéresser dans la manufacture des Cristaux en y versant des fonds considérables, et de s'engager à y fournir, pendant l'espace de cinquante ans, le charbon de terre nécessaire pour son exploitation, au prix convenu et qui sera modique. Il est certain, d'après les informations que j'ai prises, que le local proposé pour ce nouvel établissement réunit tous les avantàges, et qu'en l'amalgamant à celui du Montcenis et en y réunissant les mêmes agents et les mêmes moyens, le succès de l'un concourra à celui de l'autre. Mais les entrepreneurs des Cristaux m'ont représenté en même temps que, leur premier établissement ayant été très-coûteux pour eux, et celui projeté au Montcenis ne pouvant être en pleine activité qu'après une mise de 600,000 liv. au moins, leurs facultés ne leur permettroient pas de faire une dépense aussi considérable, et ils supplient V. M. de leur accorder un secours de 150,000 liv., pour lequel V. M. acquerra un intérêt dans la manufacture. L'avantage qui doit résulter de cet établissement, la branche de com-

1. Arch. nat., O[1] 268, p. 179.

merce qu'il est précieux d'ouvrir en France, en s'affranchissant de la dépendance de l'étranger, m'engagent à proposer à V. M. d'accueillir la demande des entrepreneurs. J'ai l'honneur, en conséquence, de proposer à V. M. de permettre qu'il soit remis des fonds du Trésor royal aux sieurs Boyer et Cie, entrepreneurs de la manufacture des Cristaux, une somme de 150,000 liv., qui leur sera payée de mois en mois, à mesure qu'ils justifieront de leurs dépenses progressives devant M. Chardon, qui est déjà chargé de l'administration de la fonderie du Montcenis[1], en qualité de commissaire de V. M., et que je lui propose de nommer pour surveiller en la même qualité et suivant un régime semblable l'établissement des Cristaux de la Reine. Il aura soin de stipuler dans l'acte de société l'intérêt qui appartiendra à V. M., sauf à laisser, si elle le jugeoit à propos, aux entrepreneurs, par forme d'encouragement, le bénéfice ou dividende qui reviendra à V. M. à la fin de chaque année en raison de son intérêt, d'après le compte d'administration qu'ils en rendront annuellement au commissaire de V. M., ainsi qu'il se pratique pour la fonderie du Montcenis[2].

Bon.

(*La suite prochainement*.)

III.

BIBLIOGRAPHIE.

227. — Alexis. Étude sur la signification des noms des communes de Provence. In-8, 100 p. Aix, Nicot.

228. — Allou (Mgr). Chronique des évêques de Meaux, suivie d'un état de l'ancien diocèse et du diocèse actuel. In-8, 408 p. Meaux, Cochet.

229. — Bardonnet. Niort et La Rochelle de 1220 à 1224. Notes et documents. In-8, 79 p. Niort, Clouzot.

1. C'est la fonderie établie en 1782, sous les auspices du roi et de son ministre de la guerre, le marquis de Castries, pour « fondre la mine de fer au coak, suivant la méthode apportée d'Angleterre et mise en pratique par M. Williams Wilkinson. » Voy. plus loin une pièce du 11 janvier 1786.

2. Arch. nat., O1 268, p. 226. — Cette manufacture de cristaux de Montcenis fut plus tard transférée à Baccarat. Daubenton en parle dans la lettre citée plus haut, p. 183, note 1.

230. — BARTHÉLEMY (Édouard de). Étude sur Jean Bodin, sa vie et ses travaux (1530-1596). In-8, 72 p. Paris, Sandoz et Fischbacher.

(Extrait des Annales de la Société académique de Saint-Quentin.)

231. — BÉNAC (l'abbé de). La Dévote chapelle de Notre-Dame de Tudet ou de Protection. In-8, 16 p. Auch, Foix.

(Extrait de la Revue de Gascogne.)

232. — BENOIT. Notices sur Boudier de la Jousselinière et Boudier de Villemert. In-8, 28 p. Chartres, Garnier.

(Extrait des Procès-verbaux de la Société archéologique d'Eure-et-Loir.)

233. — BERNARD. Généalogie de la famille Bernard, Lille, 1575-1875. In-8, 64 p. et 7 tableaux. Lille, Lefebvre-Ducrocq.

234. — BONNE. Notice biographique sur Jean Thiriot, de Vignot, architecte du roi Louis XIII. In-8, 16 p. Bar-le-Duc, Contant-Laguerre.

(Extrait des Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.)

235. — BOUCHERIE. Une nouvelle révision des poëmes de Clermont. In-8, 24 p. Paris, Maisonneuve et Ce.

(Extrait de la Revue des langues romanes.)

236. — BROSSARD. Inventaire sommaire des archives communales de la ville de Trévoux antérieures à 1790. In-8, 23 p. Trévoux, Jeannin.

237. — BRUN-DURAND. Pouillé historique du diocèse de Die en 1449 et 1450. In-8, 48 p. Grenoble, Maisonville et fils.

238. — Cartulaire de l'abbaye de Saint-Georges de Rennes; publié par M. Paul de la Bigne-Villeneuve, membre de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine. In-8, 544 p. et 3 pl. Rennes, Catel et Ce.

(Extrait des Bulletin et Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine.)

239. — CASTAN. Jean Priorat, de Besançon, poëte français de la fin du XIIIe siècle. In-8, 15 p. Nogent-le-Rotrou, Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

240. — CHABOUILLET. Notice sur une médaille inédite de Ronsard par Jacques Primavera, suivie de recherches sur la vie et les œuvres de cet artiste. In-8, 66 p. Orléans, Jacob.

(Extrait des Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.)

241. — CAUVET. Les Origines du droit civil de l'ancienne Normandie. Discours prononcé à la séance solennelle de rentrée des facultés de l'Académie de Caen du 18 novembre 1875. In-8, 16 p. Caen, Le Blanc-Hardel.

242. — CHALLE. Histoire du comté de Tonnerre. In-8, 268 p. Auxerre, Perriquet.

(Extrait du Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.)

243. — CHARDON. Une lettre inédite du duc de Saint-Simon. In-8, 15 p. Le Mans, Monnoyer.

244. — CHAUVIGNY (de). Généalogie de la famille Gaucher, document original, extrait des archives de la famille Liger de Chauvigny. In-8, 16 p. Mamers, Fleury et Dangin.

(Extrait de la Revue historique et archéologique du Maine.)

245. — COMBIER. Nomenclature sommaire des archives du greffe de Laon. In-4 à 2 col., 112 p. Paris, P. Dupont.

246. — COSQUIN. Contes populaires lorrains recueillis dans un village du Barrois, à Montiers-sur-Saulx (Meuse). In-8, 28 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait de la Romania.)

247. — CLÉDAT. Les Archives italiennes à Rome. In-8, 24 p. Nogent-le-Rotrou, Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

248. — COCHARD (l'abbé). Châtillon-sur-Loire, son histoire avant 1789. In-8, 84 p. Orléans, Herluison.

(Extrait des Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.)

249. — COUGNY. Études historiques et littéraires. Jeanne

d'Arc, épopée latine du XVI[e] siècle. In-8, 51 p. Paris, Thorin.

(Extrait des Mémoires de la Société des sciences morales, lettres et arts de Seine-et-Oise.)

250. — CRAMAIL. Les Intendants des anciennes provinces en France, d'après les documents conservés aux archives départementales en cours de publication. In-8, 7 p. Paris, Jules Le Clere et C[e].

(Extrait du Contemporain.)

251. — CUISSARD-GAUCHERON. L'École de Fleury-sur-Loire à la fin du X[e] siècle, et son influence. In-8, 168 p. Orléans, Herluison.

(Extrait des Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.)

252. — CURNIER. Saint-Évremond, sa vie et ses écrits. In-8, 190 p. Nîmes, Clavel-Ballivet.

(Extrait des Mémoires de l'Académie du Gard.)

253. — DAGUIN. Notes sur Nogent-Haute-Marne. Examen critique de quelques opinions émises sur l'histoire de cette ville. In-8, 24 p. Paris, Malteste et C[e].

254. — DALOD (l'abbé). Histoire de Notre-Dame d'Onoz, près d'Orgelet, en Franche-Comté (Jura). In-8, 46 p. et grav. Mâcon, Protat.

255. — DASPRES (l'abbé). Notice historique, topographique et hagiologique sur Saint-Giniez. In-8, 155 p. et 3 pl. Marseille, V[e] Chauffard.

256. — DELIGNIÈRES. Notice sur la police à Abbeville avant 1789. In-8, 23 p. Abbeville, Briez, Paillart et Retaux.

257. — DELISLE (Léopold). Origine des archives du ministère des Affaires étrangères. In-8, 19 p. Nogent-le-Rotrou, Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY à Nogent-le-Rotrou.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 1er AOÛT 1876,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. VUITRY, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 7 novembre 1876.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président proclame membre de la Société, après avoir soumis sa nomination à l'approbation du Conseil :

1822. M. Carré (Gustave), agrégé d'histoire, professeur au lycée de Périgueux, présenté par MM. Egger et A. Gérardin. Celui-ci sera son correspondant à Paris.

M. le président annonce la mort de M. le baron de Chaulieu, membre de la Société, ancien membre de la Chambre des députés.

Ouvrages offerts.

Publications périodiques. — *Revue des Questions historiques*, 1er juillet 1876. — *Bulletin de la Société bibliographique*, juillet 1876. — *Bulletin historique et littéraire de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 15 juillet 1876. — *Revue des Documents historiques*, mars 1876. — *Les Chroniques de Languedoc*, revue du Midi, publiée sous la direction de M. de la Pijardière; livraison du 20 juillet 1876.

Sociétés savantes. — ***Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France***, tome XXXVI. — ***Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie***, année 1876, n° 1. — ***Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure***, IV[e] série, t. II, années 1873, 1874 et 1875. — ***Annales de l'Académie de Mâcon***, t. XIII. — Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. Programme de prix proposé : Legs Gossier 1876. Prix de 700 fr. à l'auteur du meilleur ***Recueil critique des inscriptions antérieures au XVI[e] siècle, et qui existent encore aujourd'hui dans le département de la Seine-Inférieure.***

Correspondance.

MM. de Beaucourt et Luce expriment leurs regrets de ne pouvoir assister à la séance du Conseil.

MM. Constant, Louvet et Sempet remercient le Conseil de leur admission au nombre des membres de la Société. M. Gas, bibliothécaire de la Bibliothèque publique de la ville de Genève, adresse aussi des remerciements au nom de cet établissement littéraire.

M. Morand, juge au tribunal civil de Boulogne, exprime son intention d'activer autant que possible la révision et les annotations du texte du second volume de la *Chronique de Lefèvre de Saint-Remy*. La copie est achevée, mais M. Morand se propose d'ajouter à ce volume quelques compléments et éclaircissements que la rapidité avec laquelle a été imprimé le premier ne lui a pas permis d'y introduire.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Lahure :

Froissart. T. VI. Feuilles 1 à 9 sous presse ; feuilles 10 et 11 en bon à tirer ; placards 20 à 24 chez M. Luce.

Imprimerie de M. Gouverneur :

Récits d'un Ménestrel de Reims au XIII[e] siècle. 15 feuilles sont tirées ; les feuilles *a*, *b*, *c* en placards chez

M. de Wailly. On compose le glossaire et le sommaire critique.

Mémoires de Bassompierre. T. IV. 8 feuilles sont tirées; feuilles 9 à 11 chez M. le marquis de Chantérac.

Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret. 4 feuilles tirées; feuilles 5 à 7 en pages, transmises à M. de Ruble, commissaire responsable, en l'absence de M. de Rochambeau.

Chanson de la Croisade contre les Albigeois. T. II. 2 feuilles sont tirées; les feuilles 3 à 8 chez M. Meyer. Celui-ci promet qu'à son retour d'un voyage en Espagne, c'est-à-dire dès le mois d'octobre prochain, il s'occupera très-activement d'achever ce deuxième volume, qui doit être un des premiers de l'exercice de 1877.

Annuaire-Bulletin de 1876. Feuilles 7 à 10 tirées; feuilles 11 et 12 en pages.

M. L. Delisle communique au Conseil plusieurs propositions du Comité de publication. D'après l'avis de M. de Barthélemy, commissaire responsable du *Journal du greffier Nicolas de Baye*, avis partagé par les autres membres, ce Comité trouverait utile de diviser la publication en deux volumes. La copie des notes inscrites par le greffier sur les registres du Parlement, avec une notice biographique, remplirait un premier volume de 30 feuilles. Le second comprendrait la chronique rédigée par le greffier, et dont la Bibliothèque nationale possède le manuscrit original, dans la collection Dupuy. On pourra y ajouter, pour compléter le volume, le testament de Nicolas de Baye et quelques notes historiques inscrites sur des registres du Parlement par d'autres greffiers, ses successeurs, durant la première moitié du xve siècle. Le Conseil approuve la proposition du Comité et invite l'éditeur désigné, M. Tuetey, à activer le plus possible son travail sur ce chroniqueur vraiment original, et encore fort imparfaitement connu.

M. Vaesen, éditeur des *Lettres de Louis XI*, a informé M. L. Delisle et M. Quicherat, commissaire responsable, que de nouveaux et nombreux documents avaient été mis à

sa disposition par plusieurs archivistes français et étrangers. Des recueils de lettres conservées à Florence et à Milan, les unes familières, d'autres politiques, d'autres relatives au commerce de la France avec la Toscane, ont été signalés à M. Vaesen. La copie qui devra en être faite occasionnera des frais que le Comité trouverait juste de ne point laisser à la charge de l'éditeur. M. Vaesen sera invité à les faire connaître au Comité, qui en informera le Conseil dans une prochaine séance.

M. le marquis de Chantérac a reçu communication par M. Constant de la copie du premier volume des *Mémoires de Goulas*, d'après le manuscrit de M. Monmerqué, revu et annoté par le nouvel éditeur. Toutefois, conformément à l'opinion du commissaire et du Comité, le Conseil trouve convenable de différer l'impression jusqu'à ce que M. Constant ait pu consulter aux Archives du ministère des Affaires étrangères un manuscrit signalé par M. Maury. Quoique beaucoup moins complet et provenant d'une autre source, ce manuscrit peut offrir quelques renseignements intéressants. Il serait pareillement utile que M. Constant connût aussi exactement que possible si le manuscrit des *Mémoires de Goulas*, dont l'existence dans la Bibliothèque impériale de Vienne a été signalée, diffère de celui de la Bibliothèque nationale, ou s'il n'en est qu'une copie, et s'il peut ajouter à l'édition projetée quelques compléments ou rectifications.

M. Lalanne, commissaire des *Mémoires de la Huguerie*, a été informé par M. de Ruble que le premier tiers de la copie pourrait être achevé vers le mois de novembre, et serait probablement prêt à mettre sous presse avant le commencement de l'année prochaine.

M. Lalanne a invité la personne qui propose la publication du *Loyal Serviteur* à faire savoir au Comité quelles améliorations elle proposerait d'ajouter aux éditions précédentes.

La séance est levée à cinq heures.

II.

VARIÉTÉS.

CHOIX DE PIÈCES EXTRAITES DES REGISTRES DES *Décisions du Roi*.

(SUITE [1].)

29 décembre 1785.

Cartes statistiques de la France.

J'ai eu l'honneur de mettre sous les yeux de V. M. la proposition faite par M. de la Michodière[2], d'adapter sur chacune des cartes de la France levées par M. de Cassini l'année commune des naissances des villes, bourgs et villages qui y sont compris. V. M., en agréant ce plan, a désiré connoître quelle en pourroit être la dépense. M. de la Michodière l'évalue à 100 liv. par carte, qui exigent chacune trois semaines ou un mois pour être remplies, à cause des détails dans lesquels on est obligé d'entrer pour porter ce travail à sa perfection. Ce magistrat observe que, dans le nombre des cartes dont sera composé l'ouvrage de M. de Cassini, il y en aura environ un tiers qui ne seront pas susceptibles d'un travail aussi considérable que les autres, attendu que les provinces qu'elles renferment sont ou situées sur le bord de la mer, ou limitrophes avec l'étranger. En conséquence, il a l'honneur de proposer à V. M. d'assigner sur le Trésor royal ou sur le fonds de la Loterie royale de France une somme annuelle de 1,500 liv. pour le commis qu'il en chargera, et qui lui sera d'ailleurs très-utile pour sa correspondance avec les intendants. Il est en ce moment en avance d'une somme de 1,200 liv. pour la rédaction de l'essai qui a été présenté à V. M., et il paroît juste de la lui rembourser. Je supplie V. M. de me donner ses ordres[3].

Bon.

1786.

Commerce du beurre et du poisson frais à Paris.

Le sieur Amavet et Cie ayant entrepris, en vertu du privilége

1. Voy. ci-dessus, p. 54, 71, 87, 156, 166 et 182.
2. J.-B.-Fr. de la Michodière, ancien prévôt des marchands, conseiller d'État ordinaire.
3. Arch. nat., O1 269, p. 3.

à eux accordé, de faire arriver en tout temps à Paris, des provinces et ports de France, par le moyen de glaces et relais, des grandes quantités de beurre frais et poisson frais pour la consommation de cette capitale, ont fait des dépenses considérables pour cet établissement. Ils demandent l'indemnité des pertes qu'ils avancent avoir éprouvées, et qu'ils font monter à 191,599 liv. 10 s. 3 d. M. le lieutenant général de police, consulté, a pensé qu'ils méritoient faveur et secours pour le soutien d'un établissement qu'il regarde comme utile, et dont la capitale a profité dans ces derniers temps, où le beurre frais, denrée nécessaire, étoit devenu rare et d'un haut prix, par la disette des fourrages et diminution des bestiaux. Le Ministre a écrit au sieur Amavet de lui marquer à quoi lui-même estimoit les indemnités qu'il répétoit, et de les porter dans une proportion modérée. Celui-ci en a produit un état montant à la somme ci-dessus; on ne voit que des articles de pertes et de dépenses non justifiées, on n'y fait d'ailleurs aucun détail des ventes et recettes que l'entreprise a dû faire. Cependant le sieur Amavet produit un certificat des maire, échevins et notables de la ville de Fécamp, qui attestent les établissements qui y ont été faits et leur utilité. On ne peut révoquer en doute que l'entreprise a dû faire dans son début beaucoup de dépenses, dont les produits n'ont pu la couvrir. Les officiers de Fécamp et la police de Paris demandent le soutien d'un établissement dont ils reconnoissent les avantages. C'est pour l'encourager et pour venir au secours du sieur Amavet et Cie, poursuivis pour raison des dettes qu'ils ont contractées au sujet de ladite entreprise, qu'on estime qu'il est juste de leur accorder provisoirement un secours et indemnité de liv., sauf à eux à rapporter pièces probantes et justificatives des pertes dont ils peuvent espérer le remboursement[1].

De la main de M. de Calonne : *Bon* pour 40,000 liv. de provision.

11 janvier 1786.

Création des forges de Montcenis[2].

Le Ministre a été instruit que les hauts-fourneaux du Montcenis ont été mis en feu le 15 novembre dernier, et que la première gueuse a été coulée le 11 du mois suivant; depuis ce moment, la fonte coule journellement avec abondance, et le succès de cet établissement important est assuré. On peut évaluer les fontes qui seront coulées chaque année à onze millions pesant : ainsi,

1. Arch. nat., O[1] 269, p. 225.
2. Voy. plus haut la pièce du 16 octobre 1785.

quatre fourneaux produiront au moins autant que dix fourneaux ordinaires, dont le produit le plus considérable de chacun est de onze à douze cent milliers par an, sans compter que le procédé des pompes à feu employées pour les hauts-fourneaux, qui ne sont alimentées qu'avec les eaux provenant par les galeries d'écoulement des mines de charbon, n'éprouve aucune contrariété de la part des saisons qui font chômer pendant plusieurs mois, faute d'eau, les manufactures qui vont par le procédé des roues à aubes ou à pots, placées sur des rivières ou aux chutes des eaux des étangs, tandis que les pompes à feu auront toujours plus d'eau qu'il n'en faut pour entretenir une chaudière, et qu'en proportionnant le diamètre du cylindre de vapeur au service qu'on veut en tirer, et en multipliant les machines, on peut étendre les moyens à l'infini. (On a calculé que deux soufflets de fourneaux ordinaires les plus forts ne donnoient pas plus de quatre à cinq cents pieds cubes d'air par minute; ainsi, pour souffler quatre fourneaux, huit soufflets ne donneroient qu'environ deux mille pieds cubes d'air par minute, et trois machines telles que celles qui sont à Montcenis, donneront plus de neuf mille pieds cubes d'air par minute.) L'établissement du Montcenis, placé dans un canton de la Bourgogne manquant de population (près d'Autun), et dont le sol n'est susceptible d'aucune production, donne une valeur aux mines de charbon de terre, qui y sont très-abondantes, et qui n'avoient pas encore été exploitées, faute de débouchés[1].

En temps de guerre, les douze millions de fonte (si elles étoient employées uniquement à la marine royale) fourniroient deux mille pièces de canon, quantité qui égalera la plus forte que l'Angleterre a pu fournir jusqu'ici, exclusivement aux autres nations de l'Europe. En temps de paix, la fonderie formera une branche d'industrie très-importante, en fournissant les colonies de mouleries et de chaudières d'une aussi bonne qualité que celles que l'Angleterre fournit depuis longtemps. On y fera en outre des machines à feu, dont l'usage a été jusqu'ici contrarié en France par le prix exorbitant de celles qu'il falloit acheter en Angleterre. Enfin, plusieurs manufactures de quincaillerie et clouterie placées désavantageusement en France[2] peuvent se

1. M. François de la Chaise avait obtenu en 1769 la concession, sur une étendue de vingt-quatre lieues carrées, des mines de houille découvertes par lui dans la baronnie de Montcenis, et cette concession avait été rachetée par la société Perrier, Betlinger et Ce.

2. En marge : « Les clouteries de Charleville et de Saint-Étienne. La première, qui emploie quatre à cinq mille ouvriers, ne produit point à l'État les avantages dont cette manufacture seroit susceptible dans un autre local; elle tire des charbons de Charleroy et ses fers des forges du Luxembourg, et

réunir aux environs de la fonderie du Montcenis et consommer encore une portion de douze millions de fonte qui ne seront pas employés par la marine en temps de paix. Ainsi, le Montcenis réunit tous les avantages : le bon marché de la fabrication, celui du transport des marchandises fabriquées (au moyen du nouveau canal de Bourgogne), le débouché d'une matière première qui n'en avoit aucune, l'épargne des forêts, presque épuisées par l'excessive consommation, et que l'on pourra réserver (comme en Angleterre) pour le charronnage, la charpente et les besoins de la marine.

L'établissement du Montcenis n'avoit d'abord été destiné que pour alimenter la fonderie d'Indret; le devis montoit alors à . . . . 1,200,000 liv.

Indret avoit coûté à V. M.	2,000,000
	3,200,000 liv.

Ainsi, il en auroit coûté plus de 3,000,000 liv. pour procurer à la marine cinq à six cents pièces de canon par an. M. de Wendel[1], l'un des principaux intéressés de l'établissement, a cru devoir augmenter d'un tiers la dépense réunie d'Indret et du Montcenis, afin d'en tirer le plus grand parti, en le portant à toute la valeur possible. En conséquence, la dépense du Montcenis montera à . . . . 2,581,439 liv.

Celle d'Indret à	2,000,000
	4,581,439 liv.

La dépense projetée se trouve par là augmentée d'un peu plus d'un tiers. Il fut proposé en 1784, au Ministre, d'accorder un secours de 1,200,000 liv.; il n'en a été accordé qu'un de 600,000 liv., pour lequel le Roi a acquis un douzième de propriété dans les établissements d'Indret et du Montcenis, et il a été laissé l'espérance d'augmenter ce secours lorsque les constructions de l'établissement seroient finies et que les hauts-fourneaux seroient en activité. Ces conditions se trouvant maintenant remplies, les intéressés demandent aujourd'hui qu'il leur soit accordé (mais

une partie de ses ouvriers sont sujets de l'Empereur, de sorte que ni les forges nationales, ni les mines de charbon de France, et même la population, ne gagnent à cette manufacture. Celle de Saint-Étienne a le charbon à très-bon marché, mais elle est obligée de tirer le fer de la Franche-Comté, du Berry et de la Bourgogne. Les frais de transport et les intérêts des fortes avances des négociants pour avoir leurs magasins toujours approvisionnés renchérissent le prix de la clouterie, de la quincaillerie, au point que les Liégeois vendent en concurrence avec les fabricants de Saint-Étienne, dans les ports de la Méditerranée. »

1. Ignace de Wendel d'Hayange.

seulement à titre de prêt) un nouveau secours de 600,000 liv., payable de mois en mois par portions égales, dans le courant de cette année, et remboursable en douze ans, à raison de 50,000 liv. par an, à commencer du 1er janvier 1788; et ils offrent que les 4 livres de prime qui ont été accordées par décision du 29 décembre 1781, pour chaque millier de fonte qui sera coulé dans les hauts-fourneaux pendant le même espace de temps, soit compensée avec le remboursement annuel des 50,000 liv.; au moyen de quoi le Trésor royal pourra se rembourser en partie par semaine. L'emploi de ce nouveau secours, la suite à y donner, les opérations qui y seront relatives, et les actes à passer en conséquence, se feront de l'autorité et sous la surveillance de M. Chardon, commissaire de S. M. pour les établissements du Montcenis et l'île d'Indret.

De la main de M. de Calonne : « A proposer au Roi, mais pour ne commencer les paiements qu'au 1er janvier 1787, sauf à délivrer dès cette année des assignations pour les 600,000 liv., qui seront payées mois par mois en 1787, sur le pied de 50,000 liv. par chaque mois.

« 9 février 1786. — Le Roi a bien voulu approuver la feuille que je lui ai proposée. En conséquence, S. M. a accordé les secours demandés, et réglé l'ordre des paiements; mais elle n'a voulu en donner quant à présent que la certitude, et elle n'a pas jugé à propos que les assignations fussent délivrées prématurément, mais seulement à mesure que les besoins les plus pressants pourroient en exiger, comptant sur le zèle de la compagnie pour s'aider elle-même de son crédit et ne recourir à ces assignations que le plus tard possible. »

Paraphé par M. de Calonne[1].

5 février 1786.

Liquidation des entreprises de Beaumarchais.

Sire, c'est uniquement pour satisfaire au devoir de la justice dont V. M. fait sa première loi, que je n'ai pu refuser de remettre sous ses yeux ce qui reste à décider de l'affaire du sieur Caron de Beaumarchais. V. M. daignera se rappeler que cette affaire a été examinée par deux commissions successives, composées, la première de magistrats du Conseil, et la seconde de négociants maritimes. Pour avoir une base fixe qui les mît à portée d'apprécier ses réclamations, ils ont supposé toute l'expédition de la flottille

1. Arch. nat., O^1 269, p. 252. — C'est l'origine de l'établissement du Creusot, et ces détails intéressants compléteront la première page de la monographie publiée en 1866 par M. Turgan.

du sieur de Beaumarchais au compte de V. M., et, sous ce point de vue, ils ont reconnu qu'il lui étoit dû une somme de 2,523,442 liv. Cette somme lui a été payée par ordre de V. M.; mais les mêmes commissaires ont déclaré qu'ils ont cru ne pouvoir prononcer définitivement relativement à l'emploi de sa flottille dans les campagnes de la Grenade et de Savannah, comme étant le seul objet qui pût être soumis aux calculs rigoureux du commerce; que, sur ces objets, ils n'avoient alloué au sieur de Beaumarchais que ce qui lui étoit constamment dû suivant la plus stricte justice; qu'ils reconnoissoient que ce n'étoit point assez pour que les armateurs fussent, à beaucoup près, indemnisés, mais que, pour toute la partie des pertes relatives à la destruction de la flotte en 1778, n'ayant pas de bases certaines pour les estimer, ils ne pouvoient, à cet égard, que s'en référer à l'équité de V. M.

Or, l'état des pertes, d'après les pièces présentées par le sieur de Beaumarchais, monte, savoir :

Pour le navire *le Duc du Châtelet*, sauté en l'air à Minden.	247,310 liv.
Pour le navire *la Victoire*, pris par les Anglois.	101,523
Pour le navire *le Sabran*, naufragé à Charlestown.	421,795
	770,628 liv.
Sur quoi, payé à compte	75,000
Reste en arrière	695,628 liv.

De plus, les mêmes commissaires ont estimé que le sieur de Beaumarchais pouvoit espérer de la bonté de V. M. les articles suivants :

1° L'affaire étant prise au compte de V. M., il est d'usage d'accorder, pour les peines et soins de celui qui l'a dirigée, une commission, qui, à raison de 5 p. %, ainsi qu'elle est accordée dans les affaires maritimes, monteroit à environ . . .	150,000 liv.
2° Les fonds qu'il a empruntés lui ont coûté pendant la guerre 7 à 8 p. %; on ne les lui a passés que sur le pied de 5 p. %, ce qui fait 3 de différence : du 1er janvier 1779 au 1er janvier 1785, environ. .	350,000
	500,000 liv.

L'ensemble de tous ces objets présente pour 1,195,628 liv. de dédommagements à prétendre, mais sur lesquels il n'y a que V. M. elle-même qui puisse prononcer. Le sieur de Beaumarchais expose qu'il est à la veille de manquer à ses engagements, s'il n'est promptement secouru. Les Américains, qui lui doivent des sommes considérables, ne lui ont fait ce mois-ci qu'une remise de 5,000 liv., et il en attendoit au moins un à-compte de 4 à

500,000 liv. Il implore les bontés de V. M. et la supplie de ne pas le laisser périr : sa chute entraîneroit celle de plusieurs maisons de commerce. Si V. M. daigne venir à son secours sur les objets ci-dessus détaillés, le Contrôleur général proposeroit à V. M. d'accorder audit sieur de Beaumarchais, au lieu de la somme montant à près de 1,200,000 liv. qu'il réclame, celle de 800,000 liv. seulement, pour toute solde de compte, laquelle même ne lui seroit payée qu'en contrats à 4 p. °/ₒ, et lui tiendroit lieu de toute indemnité, de manière qu'il n'auroit plus aucune réclamation à former relativement à cette affaire [1].

Approuvé.

26 mars 1786.

Dernière ascension de Pilâtre de Rozier.

Suivant l'état remis par les créanciers du sieur Pilâtre de Rozier, les dépenses qu'a occasionnées l'expérience aérostatique de Boulogne [2] montent à 50,049 liv. 1 s. 5 d.; mais il résulte de l'examen qui en a été fait par M. le lieutenant général de police, que la majeure partie de ces dépenses a été payée, soit par le sieur Pilâtre de Rozier lui-même, soit de ses deniers, par le sieur Bizouard, et qu'il ne reste strictement dû, de tous les objets détaillés en l'état, que	17,332 liv.	5 s.	10 d.
A quoi il faut ajouter :			
1° 417 liv. 3 s. 6 d. réclamés par le mayeur de Boulogne, pour fourniture d'acide vitriolique, qui ne sont pas compris dans l'état	417	3	6
2° Au sieur Ernoulx le jeune, pour fourniture d'un filet envoyé à Boulogne, à l'adresse du sieur Romain, la somme de. .	534	10	
Le sieur Jacquin réclame aussi le paiement d'une somme de 12,480 liv. qu'il prétend avoir été employée à l'expérience aérostatique de Boulogne; mais on voit, par l'examen qui a été fait des titres de sa créance, dont l'origine remonte à 1781 et 1782, qu'elle ne peut être comprise dans les dépenses relatives à cette expérience, dont il n'étoit point question à cette époque.			
A reporter	18,283 liv.	19 s.	4 d.

1. Arch. nat., O¹ 269, p. 30.
2. Ascension du 15 juin 1785, où Pilâtre et le physicien Romain périrent.

Report.	18,283 liv. 19 s. 4 d.	
Il en est de même de plusieurs créances qui, réunies à celle du sieur Jacquin, forment au total.	23,716	8
La veuve Romain réclame aussi une somme de 18,000 liv., à quoi elle évalue ce qui étoit dû à son mari par le sieur Pilâtre de Rozier, y compris une promesse de 10 à 12,000 liv. qu'il devoit lui payer après l'expérience	18,000	
	60,000 liv.	

V. M. croira sans doute digne de sa justice et de sa bienfaisance d'ordonner le paiement des sommes qui ont été réellement employées à l'expérience aérostatique qu'elle a daigné approuver, et de venir en même temps au secours de la veuve Romain et des autres créanciers du sieur Pilâtre de Rozier. En conséquence, je crois devoir proposer à V. M. d'accorder une somme de 30,000 liv., dont 18,283 liv. 19 s. 4 d. seront employés à acquitter les sommes restant dues pour les dépenses faites à Boulogne, 4,000 à la veuve Romain, et le surplus distribué aux autres créanciers du sieur de Rozier, dans la proportion de ce qui paroîtra leur être légitimement dû[1].

Bon pour 30,000 liv.

26 mars 1786.

Grand hôtel de Calais.

Il existe à Calais un établissement pour les voyageurs, qu'on peut regarder comme unique dans son genre en France, et peut-être même dans toute l'Europe. C'est une vaste auberge, composée de plusieurs cours entourées de bâtiments symétriques, terminés par un grand jardin, au bout duquel (et sur le même terrain) est bâtie la salle de la Comédie. Cette auberge renferme plus de cent appartements meublés ; on y a rassemblé en même temps, dans des cours séparées, les ateliers d'ouvriers de toutes les professions, de sorte qu'un étranger qui débarque à Calais, trouve réunis dans le même endroit tous les individus dont les talents peuvent être utiles à sa vie ou nécessaires à son existence. C'est le sieur Dessin, habitant de Calais, qui a fait construire à ses dépens ce vaste établissement, et même la salle de spectacle de la ville. Les étrangers y sont venus en foule pendant la paix ; mais, la guerre

1. Arch. nat., O¹ 269, p. 78.

ayant interrompu toute correspondance avec l'Angleterre, le sieur Dessin s'est vu frustré des produits sur lesquels il avoit compté avec raison à l'effet d'acquitter des engagements indispensables à contracter de sa part pour des objets aussi considérables. Il se trouve à la veille d'être forcé par ses créanciers de faire le sacrifice de son établissement, qui ne pourra être vendu qu'à vil prix, et dont personne ne pourra acquérir l'ensemble, qui forme un objet trop considérable. Dans cette circonstance, le sieur Dessin a recours à la bienfaisance de V. M., et demande qu'il lui soit accordé une somme à titre de prêt, pour payer actuellement le premier quart de leurs créances; il donne toutes sûretés pour le prêt; il se soumet à payer un second quart de ses dettes au mois d'août prochain, et la dernière moitié en six ans, que ses créanciers veulent bien lui accorder et renoncer pendant ce temps à toute poursuite contre lui, ni à répéter d'intérêts de leurs créances.

Quoique l'établissement du sieur Dessin ne soit pas réellement un établissement public, cependant sa nature, son ensemble, l'affluence des étrangers qu'il occasionne, l'utilité que la France en retire, soit par la dépense qu'ils y font, soit par les connoissances que leur séjour peut procurer (partie dans laquelle le sieur Dessin s'est rendu utile pendant la guerre), tous ces avantages peuvent faire regarder cet établissement comme national et le faire mettre au rang de ceux à la conservation desquels il est d'une saine politique de concourir. J'aurai donc l'honneur de proposer à V. M. de m'autoriser à avancer au sieur Dessin une somme de 90,000 liv., des fonds du Trésor royal, remboursable à raison de 15,000 liv. par an, à compter de 1789, qui sera remise au caissier des forges royales, à l'effet d'être distribuée à Paris, et sous la surveillance de M. Chardon, en raison d'un quart de ses créances, à chaque créancier, qui en donnera quittance par-devant notaire, portant subrogation au profit de V. M. et soumission de n'exercer aucune poursuite, ni de répéter aucuns intérêts contre le sieur Dessin, pendant l'espace de six ans, dont le délai sera porté par les mêmes actes pour acquitter la dernière moitié de la créance[1].

Bon.

(*La suite prochainement.*)

1. Arch. nat., O[1] 269, p. 183. C'est l'hôtel où Sterne a placé une des scènes du *Voyage sentimental*, et qui subsiste encore.

III.

BIBLIOGRAPHIE.

258. — BABINET DE RENCOGNE. Note sur un registre de l'état-civil de la paroisse de Houlettes. In-8, 15 p. Angoulême, Chassaignac et Ce.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente.)

259. — BAUDOUIN. Note sur l'enceinte primitive de Toulouse. In-8, 15 p. Toulouse, Douladoure.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences, etc., de Toulouse.)

260. — BÉGHIN. Le Pays de la Lys. Histoire de la ville de Saint-Venant, pour faire suite à l'histoire de la ville de Béthune. In-8, 79 p., portr. et 2 plans. Arras, Schoutheer.

261. — BÈNE (l'abbé). Recherches historiques sur Frotard, dixième abbé de Saint-Pons de Thomières, légat de saint Grégoire VII, avec un plan inédit de l'ancienne abbaye de Saint-Pons, tiré de la bibliothèque de M. de Bonne, curé-archiprêtre de Saint-Pons de Thomières. In-8, xv-246 p. Montpellier, Martel aîné.

262. — BERTIN et VALLÉE. Étude sur les forestiers et l'établissement du comté héréditaire de Flandre, suivie de quelques documents sur les fêtes des forestiers de Bruges. In-8, 112 p. Arras, Sueur-Charruey.

263. — BERTRAND (Alexandre). De la valeur des expressions Κελτοί et Γαλάται, Κελτική et Γαλατία dans Polybe. Lu à l'Académie des inscriptions, en décembre 1875. In-8, XXVI-38 p. Paris, Didier et Ce.

(Extrait de la Revue archéologique.)

264. — BION DE MARLAVAGNE. Histoire de la cathédrale de Rodez, avec pièces justificatives et de nombreux documents sur les églises et les anciens artistes du Rouergue. Ornée de 27 grav. In-8, XVI-428 p. Rodez, tous les libraires; Paris, Didron.

265. — Blanchard et Guilland. Étude sur Timoléon Chapperon. Discours de réception à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie. In-8, 64 p. Chambéry, Chatelain.

266. — Bougaud (l'abbé) et Garnier. Chronique de l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon, suivie de la Chronique de Saint-Pierre-de-Bèze; publiées d'après les textes originaux. In-8, xxviii-568 p. Dijon, Darantière.

267. — Burel. Mémoires de Jean Burel, bourgeois du Puy, publiés au nom de la Société académique du Puy, par Augustin Chassaing, juge au tribunal civil du Puy, membre de la Société de l'École des chartes. In-4, xxxvi-588 p. Le Puy, Marchessou.

(Recueil des Chroniqueurs du Puy-en-Velay.)

268. — Campardon. Nouvelles pièces sur Molière et sur quelques comédiens de sa troupe, recueillies aux Archives nationales. In-8, xi-191 p. Nancy, Berger-Levrault et Cᵉ; Paris, même maison.

269. — Castan (l'abbé Em.). Histoire de la papauté. Renaissance et temps modernes (1513-1846). In-8, 484 p. Paris, Palmé.

270. — Chansons du xvᵉ siècle, publiées d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris, par Gaston Paris, et accompagnées de la musique transcrite en notation moderne par Auguste Gevaert. In-8, xx-243 p. et 2 facsimile. Paris, Firmin Didot et Cᵉ.

(Publié par la Société des Anciens textes français.)

271. — Charles (l'abbé R.). Étude historique et archéologique sur l'église et la paroisse de Souvigné-sur-Même (Sarthe). In-8, 38 p. Mamers, Fleury et Dangin.

(Extrait de la Revue historique et archéologique du Maine.)

272. — Chauffier (l'abbé). Essai sur un coffret du xiiᵉ siècle appartenant à la cathédrale de Vannes. In-8, 30 p. Vannes, Galles.

(Extrait du Bulletin de la Société polymathique du Morbihan.)

273. — Denais. Notice sur Olivier Lévêque et la fonda-

tion du collége de Sablé, en 1602. In-8, 32 p. Paris, Dumoulin.

(Extrait du Bulletin de la Société d'agriculture, etc., de la Sarthe.)

274. — DESBARREAUX-BERNARD. Le Missel d'Uzès, imprimé à Lyon, en l'année 1495, par Jean Numeister, de Mayence. In-12, 8 p. Toulouse, Montaubin.

(Extrait du Journal de Toulouse.)

275. — DEVALS. Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790 de Verdun-sur-Garonne (Tarn-et-Garonne). In-4 à 2 col., 82 p. Montauban, Forestié neveu.

276. — DOINEL. Note sur la formule « Sanctæ Sedis Apostolicæ gratia episcopus » dans les diplômes des évêques d'Orléans. In-8, 16 p. Orléans, Puget et Ce.

(Extrait du Journal du Loiret.)

277. — DOUAIS (l'abbé). L'Église des Gaules et le conciliabule de Béziers, tenu en l'année 356, sous la présidence de Saturnin d'Arles, Libère étant pape, Constance empereur, Julien césar, et Numérus gouverneur de la Gaule Narbonnaise. In-8, VIII-107 p. Paris, Oudin.

278. — DUPRÉ. Étude sur les institutions municipales de Blois. In-8, 128 p. Orléans, Herluison.

(Extrait des Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.)

279. — FISCHER. Saint-Quirin, ses verreries. In-8, 20 p. Nancy, Crépin-Leblond.

(Extrait des Mémoires de la Société d'archéologie lorraine.)

280. — FLEURY. Un épisode de la chute des Carlovingiens (Laon-Reims, 988-992). In-8, 127 p. Laon, Jacob.

(Extrait de l'Histoire du chapitre de Laon, en préparation.)

281. — FONS. Buvettes et festins des capitouls de Toulouse. In-8, 22 p. Toulouse, Douladoure.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.)

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY à Nogent-le-Rotrou.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 7 NOVEMBRE 1876,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. VUITRY, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 5 décembre 1876.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1823. M. Léon GODART, ancien membre de la Société, rue des Sablons, n° 99, à Passy.

1824. M. le marquis de GALARD, rue de Lille, n° 79.

1825. M. le vicomte de GROUCHY, secrétaire d'ambassade, à Rome; à Paris, rue de Sèze, n° 10.

Ces deux derniers sociétaires sont présentés par MM. L. Delisle et J. Desnoyers.

Ouvrages offerts.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revue des Questions historiques*, 1er octobre 1876. — *Revue historique*, octobre-décembre 1876. — *Bulletin de la Société du Protestantisme français*, août à octobre 1876. — *Bulletin de la Société bibliographique*, août à octobre 1876. — *Revue des Documents historiques*, juillet et août 1876.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Documents inédits pour servir à l'histoire du Poitou* (Société des Antiquaires de l'Ouest), tables chronologique et alphabétique. — *Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie,* avril à juin 1876. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* 2e trimestre de 1876. — *Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais,* table alphabétique du tome V, et 2e trimestre de 1876. — *Mémoires de la Société dunkerquoise,* tome XVIII, 1873-1874. — *Mémoires de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or,* tome IX, 2e livraison. — *Bulletins de l'Institut des provinces de France,* trimestriels nos 3 et 4. — *Annuaire des Sociétés savantes de France et des congrès scientifiques,* 1876, 2e partie. — *Société académique de Saint-Quentin.* Prix proposés pour l'année 1877 : Histoire de l'abbaye de Fervaques à Saint-Quentin. Histoire populaire de la ville de Saint-Quentin. — Prix pour l'année 1878 : Étude sur les temps préhistoriques dans le département de l'Aisne.

Ouvrages offerts par les auteurs.

Grammaire de la langue Nahuatl ou Mexicaine, composée en 1547 par le franciscain André de Olmos, et publiée par Rémi Siméon. (Publications du ministère de l'Instruction publique.) 1875, un vol. in-8. — *Archéologie celtique et gauloise,* mémoires et documents relatifs aux premiers temps de notre histoire nationale, par Alexandre Bertrand. 1876, un vol. in-8. — *Le Conseil d'État avant et depuis* 1789, *ses transformations, ses travaux et son personnel,* étude historique et bibliographique, par M. Léon Aucoc, président de section au Conseil d'État. 1876, un vol. in-8. — *Louis XIII à Bordeaux,* relation inédite publiée d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale, par Ph. Tamizey de Larroque. 1876, br. in-8. — *Les Régiments de fer,* par le baron Frédéric de Reiffenberg. 1862, br. in-8. — *Les Confréries bretonnes,* leur origine, etc.; par L. Maitre, archiviste de la Loire-Inférieure. 1876, br. in-8. — *L'Alsace à Morat,* étude historique, avec pièces inédites, par Ristelhuber. 1876, br. in-8. — *Françoise-Madeleine de Forceville, maréchale de Schulemberg et comtesse de Montdejeux* (1620-1675), par le baron de Calonne. 1876, br. in-8.

Correspondance.

MM. Fournier, Carré et Lévy remercient le Conseil de leur admission au nombre des membres de la Société.

M. L. Aucoc, président de section au Conseil d'État, et M. le baron de Reiffenberg, font hommage de leurs ouvrages ci-dessus indiqués.

M. Henri Jongleux, secrétaire en chef de la mairie de Bourges, membre de la Société des Antiquaires du Centre et de la Société historique du Cher, sollicite la souscription de la Société pour un *Recueil de Documents historiques originaux extraits des archives de la ville de Bourges*, qu'il se propose de publier. Tout en reconnaissant l'intérêt que ce recueil, fruit des longues recherches de M. Jongleux, offrira sans doute pour l'histoire du Berry, et même pour l'histoire générale de la France, le Conseil regrette de ne pouvoir l'encourager qu'en le signalant à l'attention des amis des études historiques.

Travaux de la Société.

M. le président présente au Conseil le volume récemment terminé par M. de Wailly : *Récits d'un Ménestrel de Reims au XIII*[e] *siècle*. M. le trésorier est invité à vouloir bien hâter le plus qu'il sera possible la distribution de ce volume, qui sera le troisième de l'exercice courant.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Lahure :

Froissart. T. VI. Tout le texte est tiré; les variantes sont composées et forment dix placards. Il ne reste plus à composer que les sommaires. L'éditeur, M. Luce, donne au Conseil l'assurance que ce volume pourra être terminé avant la fin de l'année et distribué dans le courant de janvier prochain.

Imprimerie de M. Gouverneur :

Annuaire-Bulletin de 1876. 12 feuilles tirées; 3 sont composées.

Mémoires de Bassompierre. T. IV. 14 feuilles sont tirées; les feuilles 15 et 16 en placards. M. le marquis de Chantérac remettra prochainement la fin de la copie.

Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret. 10 feuilles sont tirées; les feuilles 11 à 14 sont en épreuves;

6 autres en placards. M. de Ruble, commissaire responsable, informe le Conseil que l'éditeur, M. le marquis de Rochambeau, s'occupe activement de terminer ce volume, qui ne comprendra pas plus de 30 feuilles, en ajoutant aux lettres publiées intégralement l'inventaire de celles dont on ne donnera que des sommaires, des tables, une introduction et une notice historique. Ce volume pourra être terminé pour le mois de mars prochain.

Chanson de la Croisade contre les Albigeois. T. II. 8 feuilles sont tirées, la 9e en placards. M. P. Meyer est disposé à suivre activement la terminaison de ce volume.

M. L. Delisle donne à ce sujet quelques informations. Le voyage de M. Meyer en Espagne et en Provence lui a procuré d'utiles indications sur des faits, des personnes, des lieux mentionnés dans le texte. Les notes géographiques et historiques, si nécessaires à l'éclaircissement du texte, exigent de longues et difficiles recherches : entre autres découvertes intéressantes, M. Meyer a retrouvé sur le siége de Beaucaire des indices qui ne pourront être bien exposés que dans un plan, dont le Conseil autorise l'adjonction au volume. Ces retards profiteront certainement au mérite de l'ouvrage. Le Conseil apprend aussi avec satisfaction que M. Meyer a choisi pour sujet d'une partie de son cours au Collége de France le commentaire du poème de la Croisade contre les Albigeois.

Deux membres du Comité de publication, MM. Lalanne et Jourdain, qui avaient été chargés d'examiner le projet d'éditer les *Mémoires du Père de Gamaches* sur sa mission en Angleterre (1630-1669), d'après un texte manuscrit conservé à la Bibliothèque Mazarine, signalé par M. le comte de Baillon, par l'intermédiaire de M. le comte de Cosnac, n'ont pas trouvé que ce document offrît assez d'intérêt ou d'importance pour être publié. Cet avis du Comité est partagé par le Conseil.

M. de Ruble informe le Conseil que la copie d'une portion considérable du premier volume des *Mémoires de la Huguerie*, dont il a été choisi pour faire l'édition, est

terminée. Le Conseil en autorise la mise sous presse immédiate, après les formalités habituelles.

M. de Chantérac annonce que le premier volume des *Mémoires de Nicolas Goulas* est également préparé pour l'impression. La copie de M. Monmerqué a été collationnée sur le manuscrit de la Bibliothèque Nationale et annotée par l'éditeur, M. Constant. Celui-ci, présent à la séance, expose au Conseil les motifs qui lui font considérer ce manuscrit comme autographe, opinion déjà exprimée autrefois par M. Monmerqué. Quant au manuscrit dont l'existence avait été signalée dans le dépôt des Affaires étrangères, ce n'est qu'une copie de celui de la Bibliothèque, et une copie aussi défectueuse que celle de M. Monmerqué est correcte.

Le Conseil, tout en tenant grand compte des observations de M. Constant, est d'avis, conformément à l'opinion du Comité de publication, de différer l'impression du premier volume des *Mémoires de Goulas* jusqu'à ce qu'on ait pu vérifier rigoureusement si le manuscrit de la Bibliothèque impériale de Vienne, indiqué, lui aussi, comme autographe dans le catalogue de cette bibliothèque, l'est réellement; lequel des deux est l'original ou la copie, ou bien si tous deux sont de la main de l'auteur. En tout état de choses, il est important que la comparaison entre les deux textes puisse être faite. Le Conseil invite, en conséquence, M. le président et M. le secrétaire à écrire à M. le ministre de l'Instruction publique pour lui demander de vouloir bien, par la voie habituelle suivie en pareille occasion, faire demander à M. le conservateur de la Bibliothèque impériale de Vienne la communication momentanée du manuscrit dont il s'agit.

Un membre du Conseil invite M. Constant à rechercher dans les principales collections d'autographes de Paris une pièce émanée de N. Goulas, et particulièrement à s'informer auprès de M. Étienne Charavay, qui a une grande habitude des documents originaux du XVII[e] siècle, s'il ne connaîtrait point quelque exemple de l'écriture de Nicolas Goulas.

M. Bellaguet, président du Comité des fonds, présente au Conseil, conformément au règlement, le rapport habituel sur l'état de la caisse de la Société à la fin du premier semestre de l'année courante.

EXERCICE 1876.

État des fonds au 1er juillet.

Il restait en caisse au 1er janvier. . .	17,348	94
Les recettes du 1er janvier au 30 juin ont été de	14,870	37
Total des recettes	32,219	31
Les dépenses du 1er janvier au 30 juin ont été de	15,833	55
D'où il résulte, au 1er juillet, un excédant en caisse de	16,385	76

Les recettes de 1876 proviennent :

1° Des cotisations;

2° De l'excédant de la cotisation Doullain;

3° Des intérêts du premier semestre du Crédit foncier.

Les dépenses proviennent des frais d'impression de trois volumes (la *Chronique du duc Louis II de Bourbon*, le tome IX de *Brantôme*, le premier volume de la *Chronique de Jean Le Fèvre de Saint-Remy*), des honoraires des éditeurs, du traitement de l'agent, et de frais divers.

M. le président rappelle que les deux volumes qui paraissent devoir représenter, les premiers, l'exercice de 1877, sont le quatrième volume des *Mémoires de Bassompierre* et le *Recueil des lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret*. Il invite MM. les éditeurs à faire tous leurs efforts pour que ces deux volumes puissent être distribués dans le premier trimestre de 1877.

La séance est levée à cinq heures.

II.

VARIÉTÉS.

CHOIX DE PIÈCES EXTRAITES DES REGISTRES DES *Décisions du Roi*[1].

(SUITE ET FIN.)

14 mai 1786.

Fixation du budget de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres n'a eu encore d'autre traitement que celui fixé à l'époque de son institution, vers le milieu du dernier siècle. Il monte par an à 28,000 liv.; les dix anciens seulement ont une pension de 1,800 liv., le secrétariat coûte 3,000 liv., la bibliothèque 540 liv., le supplément des prix annuellement distribués aux concurrents non membres de l'Académie, 600 liv. Les droits d'assistance remis en jetons absorbent le surplus. Chaque membre ne retire que 150 liv. environ dans cette répartition, et les vingt associés qui aspirent à la pension passent plus de vingt ans avec ce modique honoraire. Les 14,000 liv. que V. M. a bien voulu destiner au travail dont elle a chargé quelques membres de cette Académie, pour faire les Notices des manuscrits déposés à la Bibliothèque, ne sont pas partagés avec les autres; ce travail d'ailleurs sera éphémère. Il paroit juste, et tout à la fois digne de la protection que V. M. accorde aux savants, et de son amour pour les lettres, que cette Académie (la seule qui rassemble des hommes instruits dans les langues orientales, dans celles grecque et romaine, et dans les anciens monuments de l'antiquité nationale ou étrangère) soit honorablement soutenue, et reçoive des bontés de V. M. une augmentation de traitement qui, au lieu de 28,000 liv., le porteroit, selon le désir de l'Académie, à 40,200 liv.

Voici le nouveau réglement de répartition qu'elle a proposé, et que j'ai l'honneur de soumettre à V. M.

Les dix anciens académiciens recevroient annuellement 2,000 liv., sans retenue. Il seroit employé tous les ans 10,000 liv. en jetons

1. Voy. ci-dessus, p. 54, 71, 87, 156, 166, 182 et 197.

d'assistance. Le bibliothécaire recevroit chaque année 600 liv., sans retenue. Il emploieroit de même 400 liv. en achats de livres, et pourroit retirer de l'Imprimerie royale un exemplaire de chaque ouvrage relatif à ses travaux que V. M. y feroit imprimer, duquel elle est suppliée de faire don à son Académie. Cinq académiciens associés, mais non pensionnaires, jouiroient chacun d'une petite pension de 800 liv., et ils y seroient nommés dans la même forme adoptée pour les nominations aux dix grandes pensions. On donneroit 600 liv. par an à l'huissier attaché au service de l'Académie. Le secrétaire-trésorier perpétuel continueroit de recevoir 1,000 liv. d'appointements et 3,000 liv. pour tous frais et dépenses de l'Académie. Il seroit employé tous les ans une somme de 600 liv. pour le supplément des prix qui sont distribués. Le tout indépendamment des 14,000 liv. que V. M. est suppliée de conserver aux membres qu'elle a chargés des Notices sur les manuscrits.

Le secrétaire recevroit, sur ses quittances, au Trésor royal, la somme de 54,200 liv., montant des différents articles ci-dessus, et il n'en seroit fait qu'un seul de comptabilité sur l'état de V. M.

Si cet arrangement, qui offre à cette société littéraire, infiniment utile aux sciences, un nouvel encouragement qu'elle paroît avoir mérité par ses travaux, est agréé de V. M., je la supplie de me faire connoître ses intentions à cet égard [1].

Bon.

23 juillet 1786.

Restauration des Arènes de Nîmes.

La ville de Nimes, célèbre par les monuments qui lui restent de la grandeur des Romains, a formé le projet de les restaurer. Celui des Arènes, l'un des plus magnifiques qui se soient conservés en France, est dégradé en partie par la ruine des temps, et surtout par des masures qui se trouvent, soit dans son enceinte, soit dans le pourtour extérieur; il est question de les démolir, pour dégager ce monument de tout ce qui l'obstrue. En rendant aux arts et à l'admiration publique ce superbe édifice, on procurera un autre avantage encore plus précieux : c'est de conserver la vie d'un nombre considérable d'habitants qui logent dans ces masures malsaines, et qui, chaque année, éprouvent des maladies meurtrières. Le même inconvénient se rencontre dans divers quartiers de la ville, qui sont infectés par des eaux croupissantes, dont les

1. Arch. nat., O[1] 270, p. 64.

exhalaisons malignes produisent, dans certaines saisons, des fièvres, et souvent la mort. Les officiers municipaux se proposent de faire construire dans ces quartiers des aqueducs pour l'écoulement des eaux, et, aux environs des Arènes, de larges rues, des cours, des places, qui, en contribuant à l'embellissement de la ville, en assureront la salubrité et donneront des facilités pour le commerce. Ces rues, ces cours, ces places porteront les noms de V. M., de la Reine, des princes vos augustes frères, des ministres, et des principaux administrateurs de la province. Mais ces ouvrages vont occasionner une grande dépense, que la ville n'est pas en état de supporter seule. On l'évalue à près de 450,000 liv. pour les Arènes, et à pareille somme pour les aqueducs et autres constructions. Les États de Languedoc, toujours empressés de seconder les entreprises utiles, ont délibéré dans leur dernière assemblée de destiner pour le rétablissement des Arènes la même somme qu'ils espèrent que V. M. voudra bien y consacrer, et ils offrent de porter leur contribution à 150,000 liv. Les officiers municipaux sollicitent une autre grâce : c'est que V. M. leur fasse la concession des remparts qui environnent leur ville, et que le département de la Guerre a reconnu n'être aujourd'hui d'aucune utilité pour la défense de cette ville. Ces remparts serviront à bâtir de nouvelles maisons, et à remplacer celles qu'il s'agit de détruire dans les Arènes et dans les autres quartiers. Le produit des matériaux fournira une partie de la dépense, et, si V. M. daigne consacrer la même somme que les États destinent pour les Arènes, la ville et le diocèse subviendront au surplus de cette dépense, qui sera encore un objet considérable. J'ai l'honneur de proposer à V. M. d'accorder à cette ville la somme de 150,000 liv., payable en trois années, pour la restauration des Arènes, et de lui faire don des remparts, ainsi que des matériaux qui proviendront de la démolition, à la charge néanmoins d'un cens de 3 deniers par toise sur les emplacements où l'on construira de nouvelles maisons, afin d'assurer à V. M. les droits de lods et ventes en cas de mutation. Comme, dans les fouilles qu'il faudra faire, soit pour construire les aqueducs, soit pour démolir les remparts, on s'attend à trouver beaucoup de fragments précieux dignes d'être conservés, il sera convenable de les recueillir avec soin, pour les joindre à d'autres qu'on a déjà assemblés. Je me réserve, suivant leur importance, de proposer un jour à V. M. d'en former un Muséum, qui pourra devenir un nouvel attrait pour les étrangers que la curiosité attire dans cette ville.

Bon pour 50,000 écus, en trois ans[1].

1. Arch. nat., O^1 270, p. 46.

24 septembre 1786.

Recherches sur la faune marine.

M. l'abbé Dicquemarre, du Havre, membre de plusieurs Académies, m'a représenté que, les ouvrages d'histoire naturelle françois et étrangers ne parlant point des animaux marins, il en résulte une lacune qui rend cette science imparfaite; qu'il a, par des expériences multipliées, fait beaucoup de découvertes dans cette partie ignorée, et acquis les moyens de répandre beaucoup de lumières sur la nature et l'histoire des animaux que la mer produit, dont l'organisation et l'économie animale sont bien différentes de celles des autres; qu'il est même parvenu à rassembler plus de quatre-vingts dessins in-folio, tous dessinés de sa main, d'après nature, avec une grande perfection, et accompagnés de mémoires instructifs. Cet ouvrage, qui peut être regardé comme l'unique dans son genre, perdroit beaucoup de son prix si on le livroit à des libraires, qui, par économie, y inséreroient de mauvaises gravures; ou il resteroit ignoré, si V. M. ne daignoit accorder un secours à l'auteur pour faire publier cet ouvrage, dont les gravures et les frais de l'impression pourront faire un objet d'environ 16,000 liv. L'abbé Dicquemarre supplie V. M. de vouloir bien lui accorder cette somme dans l'espace de trois années.

L'utilité dont peut être cet ouvrage pour l'histoire naturelle, les lumières qu'il peut y répandre, les services que l'abbé Dicquemarre a rendus dans la partie de la géographie et dans différentes commissions dont il a été chargé, notamment en dernier lieu avec M. Chardon, pour faire l'inspection de la baie de Cancale ainsi que des autres huîtrières de Normandie et examiner les causes de la dépopulation de ce coquillage, dont il a fait une étude particulière, m'engagent à proposer à V. M. de vouloir bien accorder à l'abbé Dicquemarre une somme de 15,000 liv., des fonds du Trésor royal, payable en trois ans, sauf, en outre, à ne faire aucun paiement qu'en proportion du progrès de l'ouvrage et à mesure qu'il en sera justifié à M. Chardon, maître des requêtes, chargé de la partie des pêches et de surveiller l'emploi des fonds que V. M. destine aux encouragements de cette nature[1].

Bon.

1. Arch. nat., O^1 270, p. 13. — Une autre ordonnance du 28 janvier 1787 fut signée pour 640 liv., et une troisième, du 1er juillet 1787, pour 672 liv.

12 novembre 1786.

Mission scientifique de M. de Boufflers au Sénégal.

M. le chevalier de Boufflers, au moment de partir pour le Sénégal, propose de se charger, sur la côte d'Afrique, de la recherche de toutes les productions des trois règnes qui pourront servir soit à notre instruction, soit à notre luxe, et de faire passer en France des échantillons de tous les animaux, végétaux et minéraux qu'il pourra se procurer. Il y joindra les observations géographiques et politiques qui lui paroîtront intéressantes. Cette expédition sera confiée, sous sa direction, au sieur de Villeneuve, jeune homme plein de zèle et de talent, qui réunit toutes les connoissances nécessaires. M. le chevalier de Boufflers demande pour cette entreprise une somme de 10,000 liv. Je supplie V. M. de me donner ses ordres [1].

Bon.

4 décembre 1786.

Recherches statistiques de Duvillard.

Le sieur Duvillard [2] ayant fait des recherches sur les rentes, les emprunts et les remboursements en général, a cru pouvoir y appliquer les combinaisons et les calculs de la haute géométrie, et déterminer ainsi avec précision la nature des spéculations et des conventions les plus avantageuses au prêteur et à l'emprunteur. Selon le jugement de l'Académie des Sciences, joint à ce mémoire, le succès a couronné son travail ; l'Académie a cru qu'il étoit digne d'être imprimé sous son privilége. Il peut être utile au gouvernement et au crédit de l'État que les prêteurs soient à portée de calculer parfaitement les avantages de ses emprunts. Mais, un ouvrage de haute géométrie n'ayant qu'un petit nombre de lecteurs, le suffrage de l'Académie, loin d'être une récompense pour l'auteur, l'entraîneroit dans une dépense ruineuse, s'il étoit obligé de l'imprimer à ses frais. Il supplie donc Monseigneur de vouloir bien ordonner que cet ouvrage, intitulé : *Recherches sur les rentes, les emprunts et les remboursements en général*, par M. Duvillard, soit imprimé à l'Imprimerie royale et sous le privilége de l'Académie, comme cette compagnie le désire.

De la main de M. de Calonne : « Ne se peut pour l'Imprimerie

1. Arch. nat., O[1] 269, p. 232.
2. Emmanuel-Étienne Duvillard de Durand (1755-1832), dont les *Tables de mortalité* sont encore d'un usage constant pour la détermination des taux de rentes viagères.

royale, mais le Roi veut bien souscrire pour deux cents exemplaires, par forme d'encouragement[1]. »

7 janvier 1787.

Séjour en France des mécaniciens Boulton et Watt.

Les sieurs Boulton et Watt[2], célèbres mécaniciens anglois, ont été invités à se rendre en France pour examiner et perfectionner différentes manufactures importantes et les nouveaux établissements que V. M. a approuvés dans les provinces. On leur avoit offert 1,000 louis avant leur départ de Londres, et ils n'ont rien voulu recevoir d'avance. Ils sont à la veille de retourner en Angleterre, et promettent de revenir au printemps pour se fixer ici, où leurs talents et leurs lumières seront infiniment utiles. V. M. trouvera sans doute qu'il est juste de les dédommager des frais de leur voyage en France et des deux mois de séjour qu'ils y ont fait. J'ai l'honneur de proposer à V. M. de leur donner les 24,000 francs qui leur avoient été offerts avant leur départ d'Angleterre[3].

Bon.

31 mai 1789.

Incendie de la manufacture Réveillon.

M. Réveillon a fait trois genres de perte. Les vols faits dans sa maison et les ravages se montent à plus de 200,000 liv.; ce sont des privations personnelles, il ne demande à cet égard aucune indemnité.

Le second genre de perte consiste en objets relatifs à son commerce; elle se monte à plus de 10,000 écus, tant pour lui que pour ses ouvriers. Voici comme il s'exprime : « Je suis bien « éloigné de faire de mon malheur un malheur public, et je ne « veux pas même qu'on me soupçonne d'avoir cherché à tirer le « plus petit avantage de mon désastre en recevant, pour alléger « mes pertes, les secours qui appartiennent à l'indigence. Les « restes d'une fortune si légitimement acquise suffiront à mes « besoins et à ceux de ma femme. Notre sacrifice sera d'autant « plus supportable que nous ne serons privés que de jouissances « particulières. Elles faisoient notre bonheur, nos amis les partageoient; ils ne nous seront pas moins attachés. Ce sentiment « nous console. Ma manufacture a été mon but unique; je désire

1. Arch. nat., O[1] 270, p. 93.
2. Arch. nat., O[1] 270, p. 8.
3. Mathieu Boulton et James Watt, créateurs de la plus célèbre des fabriques de machines à vapeur de l'Angleterre.

« avec l'ardeur la plus vive que S. M. veuille bien faire passer « sur la tête de mes successeurs le titre de *Manufacture royale* « qu'elle a bien voulu m'accorder. Ce titre, qui m'a donné tant de « liberté et d'énergie, est plus nécessaire que jamais à cet établis- « sement; rien ne seroit plus propre à me consoler de n'être plus « à la tête de mon entreprise, que la conservation de cette déco- « ration, parce que je sens qu'elle me maintiendroit la prospérité « et pourroit même en assurer l'accroissement. Si, d'après les « espérances de consolation que je reçois, il m'étoit permis d'ou- « vrir mon cœur sur un objet de satisfaction personnelle, j'implo- « rerois une grâce inappréciable à mes yeux. On m'avoit accordé « la médaille d'or fondée par l'ordonnance du Roi, le 28 décembre « 1777. Cette médaille m'a été volée avec beaucoup d'autres effets « précieux; c'est le seul que je regrette. L'ordonnance porte que « S. M. permet que la personne qui aura obtenu ce prix lui soit « présentée par le Ministre des Finances, et que l'intention du « Roi est que ces médailles deviennent dans les familles une « preuve subsistante d'un service rendu à l'État, et un titre à la « protection particulière de S. M. Je n'ai pas eu l'honneur d'être « présenté au Roi, et le titre à sa protection particulière m'a été « volé; mes autres pertes seroient bientôt oubliées, si cette mé- « daille m'étoit accordée de nouveau, avec la grâce d'être présenté « à S. M. Je n'ose m'arrêter sur un désir si naturel; j'apprendrois « avec trop de regret que je dois le renfermer dans mon cœur. « Cependant, je ne puis me défendre de faire l'aveu que le jour où « j'obtiendrai cette grâce seroit le plus heureux de ma vie. »

La troisième perte qu'il a faite est en magasins de la manufacture de Courtalin, conduite par une fort honnête veuve, Mme de Lagande. On a détruit pour plus de 15,000 liv. de papiers. Mme de Lagande doit 10,000 liv. au gouvernement, payables en 1787 et 1790. M. Réveillon est sa caution; il demande la remise de ces 10,000 liv. au gouvernement, et il supplie qu'on fasse passer sur la tête des deux fils de Mme de Lagande le titre de *Manufacture royale* déjà accordé à la manufacture de Courtalin.

Voici donc, en peu de mots, l'objet des demandes : environ 40,000 liv. en argent, tant pour la manufacture de M. Réveillon que pour celle de Mme de Lagande; la médaille d'or remplacée; M. Réveillon présenté à S. M., et le titre de *Manufacture royale* conféré aux deux manufactures de papiers peints et de papiers blancs[1].

Bon.

1. Bibl. des Finances, t. XIV et dernier.

III.

BIBLIOGRAPHIE.

282. — GAUTHIER. Notice sur la baronnie d'Étrabonne et ses seigneurs. In-8, 64 p. et 2 grav. Besançon, Jacquin.

283. — GIRY. Grégoire VII et les évêques de Térouane. In-8, 23 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait de la Revue historique.)

284. — GIRY. Analyse et extraits d'un registre des archives municipales de Saint-Omer. 1166-1778. In-8, 252 p. Saint-Omer, Fleury-Lemaire.

(Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie.)

285. — GODET DE SOUDÉ. Dictionnaire des anoblissements, extrait des registres de la Chambre des comptes, depuis 1345 jusqu'en 1660. Publié d'après une copie ancienne du manuscrit original. In-8, 42 p. Paris, Dumoulin.

(Extrait de la Revue historique, nobiliaire et biographique.)

286. — GOIFFON (l'abbé). Les Bénédictins à Nîmes, ou le prieuré de Saint-Baudille, d'après Ménard et les documents originaux. In-8, 59 p. Nîmes, Grimaud; Bedot.

287. — GOIFFON (l'abbé). L'instruction publique à Nîmes. Le Collége des Arts, les Jésuistes, les Doctrinaires, d'après Ménard et les documents originaux. In-8, 136 p. Nîmes, Grimaud.

288. — GORDON. F. Rabelais à la faculté de médecine de Montpellier. Autographes, documents et fac-simile. In-4, IV-64 p. Montpellier, Coulet; Paris, Lemerre.

289. — GOSSELIN. Recherches sur les anciens théâtres du Havre et d'Yvetot. In-12, 48 p. Rouen, Lapierre.

290. — GOUVENAIN (de). Un ambassadeur turc à Dijon en 1741. In-8, 8 p. Dijon, Jobard.

291. — GUENEAU. Notes pour servir à l'histoire de la commune de Montaron (Nièvre). In-8, 68 p. Nevers, Fay.

292. — Houssaye (l'abbé). Le cardinal de Bérulle et le cardinal de Richelieu (1625-1629). In-8, 608 pages et portrait. Paris, Plon et Cie.

Il a été rendu compte, à cette même place, des deux premières parties de l'œuvre de M. l'abbé Houssaye[1]; la troisième et dernière partie a déjà un an de date, et l'Académie française lui a décerné, le 9 mai dernier, le second prix de la fondation Gobert. Notre critique est donc un peu tardive; nous ne saurions cependant laisser incomplète l'analyse d'un ouvrage de cette valeur.

M. de Bérulle nous paraît cette fois plus directement associé qu'il ne l'a jamais été aux travaux de la politique et de la diplomatie; mais, comme l'avait dit d'avance son historien, dans l'introduction du tome Ier : « Partout il reste lui-même; au Vatican, au Louvre, à Saint-James, il fait entendre le même langage; il ose parler au Pape des fautes de ses prédécesseurs, et il en reçoit la pourpre; il ose résister au Cardinal, qui ne lui résistera jamais. » Après le fondateur du Carmel et de l'Oratoire, c'est l'auxiliaire, l'émule même de Richelieu, que le lecteur est maintenant appelé à suivre, tantôt à la cour d'Angleterre (1625), auprès de cette infortunée Henriette de France, pour qui il n'avait prévu que trop de tristesses et de douleurs; tantôt reprenant avec le Saint-Siége la négociation relative aux Grisons protestants et à la Valteline, tantôt encore luttant pour la discipline des Carmélites, contre les détracteurs que son œuvre rencontrait dans l'Assemblée du clergé. Plus loin, conseiller prudent et avisé de Louis XIII, il prépare la conclusion du traité du 1er mai 1626, dirige d'une main ferme les plénipotentiaires envoyés auprès des cours de Madrid, de Rome ou de Londres, s'interpose heureusement entre la France et le Saint-Siége dans l'affaire du jésuite Santarelli; et cela sans que sa sollicitude délaisse un seul instant les deux grandes sociétés, les deux familles qui le considéraient comme leur père. Due entièrement à ses soins constants, et surtout à son pieux exemple, la plus grande prospérité du Carmel et de l'Oratoire coïncide précisément avec ces époques où M. de Bérulle tenait un des premiers postes dans la conduite des affaires de l'État. Aussi « tous les gens de bien » s'unirent-ils pour obtenir du pape Urbain VIII la pourpre qui eût dû depuis longtemps récompenser tant de services et de vertus (1627). Le nouveau cardinal n'accepta qu'avec peine une dignité peu en rapport avec la modestie de son existence; en sortant de l'audience où la reine-

1. *M. de Bérulle et les Carmélites de France* (1575-1611), un vol. in-8, 1872; *le P. de Bérulle et l'Oratoire de Jésus* (1611-1625), un vol. in-8, 1873. — Compte-rendu dans l'Annuaire-Bulletin de 1874, p. 93.

mère venait de lui remettre la barette, on le vit ceindre d'un linge sa robe rouge, servir à table ses frères de l'Oratoire, et descendre jusqu'aux plus humbles offices.

Pendant le siége de La Rochelle, Richelieu le laissa à Paris comme un conseiller sur qui Louis XIII et sa mère pouvaient se reposer de tout : confiance qu'il reconnut noblement en prenant la défense du premier ministre absent contre les intrigues qui menaçaient son pouvoir et contre les ressentiments de Marie de Médicis. A peine remis des fatigues de cette année de politique par quelques mois de retraite au milieu de la famille spirituelle dont il aimait par-dessus toutes choses les travaux religieux, littéraires et philosophiques, il lui fallut encore remplacer le cardinal de Richelieu au Conseil pendant l'expédition d'Italie (1629); mais on sait combien cette époque fut féconde en menées, en intrigues de tout genre, et M. de Bérulle ne put rester dans un ministère dont il réprouvait hautement les tendances et les actes. La mort l'attendait presque au sortir du Conseil. Affaibli, usé, plutôt que malade, il eut à peine le temps de retrouver un peu de calme dans la maison de la rue Saint-Honoré : le mardi 2 octobre 1629, il expira en descendant de l'autel; il n'avait pas encore cinquante-cinq ans.

Après avoir minutieusement étudié, dans ce volume, la politique du cardinal de Bérulle et sa participation à l'œuvre de Richelieu, la conclusion de M. l'abbé Houssaye ne va certes point à égaler l'un à l'autre, et il s'en défend avec énergie; mais il avait pour devoir de réhabiliter le saint personnage que les *Mémoires de Richelieu*, passant sous silence sa collaboration si active, représentaient comme un simple visionnaire, dénué non-seulement de sens politique, mais même d'honnêteté et de droiture. Cette discussion, M. l'abbé Houssaye l'a faite pied à pied, pièce par pièce, à l'aide des dépêches et autres documents originaux dont Richelieu n'avait sans doute pas songé que tel serait un jour l'emploi; et si, parfois, il ne nous est pas possible d'acquiescer à tous les arguments de la défense, si nous ne pouvons la suivre dans certains points qui touchent trop spécialement à la question religieuse, du moins nous nous plaisons à espérer que ce livre, œuvre de science, de sincérité et de justice, aura rendu au fondateur de l'Oratoire, au prêtre que Bossuet appelle le « grand Pierre de Bérulle, » que Fénelon qualifie de « saint, » que Vincent de Paul déclare « un des plus saints hommes qu'il ait connus, » la place qui lui est vraiment due dans l'histoire du règne de Louis XIII.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 5 DÉCEMBRE 1876,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. VUITRY, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 9 janvier 1877.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président proclame membre de la Société, après avoir soumis sa nomination à l'approbation du Conseil :

1826. M. Manuel DE SANTA-MARIA, boulevard Haussmann, nº 165; présenté par MM. Dumaine et Brissaud.

Ouvrages offerts.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français,* 15 novembre 1876. — *Bulletin de la Société bibliographique,* novembre 1876.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie,* année 1876, nº 2. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* 3e trimestre de 1876. — *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen,* année 1876. — *Comptes-rendus et mémoires du Comité archéologique de Senlis,* 2e série, tome I, année 1875.

Recueil de Diplômes militaires, publié par M. Léon Renier, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, président

du Comité des travaux historiques (section d'archéologie). 1re livraison. Paris, Impr. Nationale, 1876, in-4. (Ministère de l'instruction publique. — Publications du Comité.)

Ouvrages offerts par les auteurs.

Les Monnaies et le Régime monétaire de la monarchie féodale, de Hugues-Capet à Philippe le Bel (987-1285), par M. Vuitry, membre de l'Institut. Paris, 1876, in-8 de 80 p. (Extrait du Compte-rendu de l'Académie des sciences morales et politiques.)

Correspondance.

M. Georges Vallée écrit au nom de la famille du général Tripier, un des anciens et des plus honorables membres de la Société, pour inviter les membres du bureau de la Société à assister à la cérémonie funéraire de la translation et de l'inhumation du corps du général à Hesdin. M. le président a répondu en exprimant toute la sympathie de la Société pour la mémoire du général.

M. le président informe le Conseil des démarches faites par lui et par le secrétaire, au nom du Conseil, et de la lettre adressée à M. le ministre de l'Instruction publique, en vue d'obtenir la communication des manuscrits de Nicolas Goulas conservés à la Bibliothèque Impériale de Vienne. La lettre a été transmise à M. le comte de Vogüé, ambassadeur de France auprès de la cour d'Autriche; M. de Vogüé sera prié de vouloir bien s'intéresser à cette demande.

M. J. Roman propose au Conseil de publier pour la Société la Vie de Bayard, connue sous le titre de *Chronique du loyal Serviteur*. Le texte de l'édition gothique originale de 1527 servirait de base à la nouvelle édition. Des lettres de Bayard, dont plusieurs inédites, d'autres documents, et des extraits d'historiens contemporains compléteraient le volume, qui ne dépasserait pas vingt-cinq feuilles. — Renvoi de cette demande au Comité de publication.

M. Paul Viollet, éditeur choisi par le Conseil pour la publication des *Établissements de saint Louis*, expose avec détails les découvertes et les collations qu'il a faites,

dans différents dépôts, de textes nombreux propres à éclairer les origines et la composition de ce monument. L'étendue de ces pièces accessoires exigerait que l'édition des *Établissements* comprît deux volumes, d'autant plus que quelques documents importants, et particulièrement d'anciennes coutumes dont l'existence n'est pas encore suffisamment constatée, devront, sans nul doute, être retrouvés, s'ils sont signalés à l'attention des érudits. Dans ce but, M. Viollet demande au Conseil l'autorisation de publier dans un recueil périodique des fragments d'une notice préliminaire sur les sources des *Établissements*, qui rentrerait plus tard, avec de plus amples développements, dans l'édition de la Société.

Les deux demandes de M. Viollet sont accueillies favorablement par le Conseil, qui autorise, en outre, l'insertion de la lettre de M. Viollet, exposant le plan de l'ouvrage, en appendice au procès-verbal de cette séance, dans le prochain cahier de l'*Annuaire-Bulletin*.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Lahure :

Froissart. T. VI. 13 feuilles sont tirées; feuilles 14 à 19 en bon à tirer. On continue de composer les variantes qui compléteront le volume.

Imprimerie de M. Gouverneur :

Mémoires de Bassompierre. T. IV. 14 feuilles tirées; feuilles 15 et 16 en placards.

Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret. 14 feuilles tirées; feuilles 15 à 22 en placards.

Chanson de la Croisade contre les Albigeois. T. II. 10 feuilles tirées; 11 à 14 en placards.

Annuaire-Bulletin de 1876. 12 feuilles tirées; feuilles 13 et 14 composées.

M. J. Quicherat communique au Conseil quelques infor-

mations sur les progrès de l'édition des *Lettres de Louis XI*. M. Vaesen reçoit incessamment de nouvelles indications qui retarderont la publication de l'ouvrage. Toutefois, un premier volume, renfermant la correspondance du prince encore dauphin, pourrait être mis assez prochainement sous presse. M. Étienne Charavay a constaté l'existence d'un grand nombre de lettres de cette période de la vie de Louis XI, particulièrement dans les archives de Milan, de Florence, et autres dépôts d'Italie. M. Abel Desjardins en avait déjà signalé un certain nombre. Cent environ sont copiées actuellement, et on continue de copier les autres. M. É. Charavay est tout disposé à offrir sa collaboration à M. Vaesen pour ce premier volume, dans lequel son nom serait associé à celui du principal éditeur de l'ouvrage. Cette proposition est accueillie favorablement par le Conseil et renvoyée, pour les détails de l'exécution, au Comité de publication et au commissaire responsable, M. Quicherat.

La séance est levée à cinq heures.

Note de M. P. Viollet sur la publication des Établissements de saint Louis.

Le Conseil de la Société de l'Histoire de France désirant connaître l'état des travaux préparatoires de l'édition projetée des *Établissements de saint Louis*, j'ai l'honneur de lui exposer et de lui soumettre le résultat de mes recherches.

Seize manuscrits ont été étudiés à fond : sur ces seize manuscrits, deux ont été copiés, onze collationnés en entier, trois ne le sont encore qu'à demi. Il me reste six manuscrits des *Établissements* à collationner. De ces six manuscrits, le seul dont je n'aie encore pu prendre connaissance est celui de Beauvais : le prêt m'en a été refusé, ce qui retarde un peu mon travail. Enfin je me propose de collationner également deux manuscrits de la coutume glosée d'Anjou. Ce travail de collation ne pourra guère être terminé avant le mois de mai prochain; mais le nombre et l'importance des manuscrits dont

j'ai relevé toutes les variantes m'autorisent à arrêter, dès à présent, les grandes lignes du travail. Voici comment je le conçois.

Les *Établissements de saint Louis* ayant été rédigés à l'aide de trois textes primitifs qu'il est possible de déterminer avec précision, il importe que ces textes primitifs antérieurs aux *Établissements* soient mis sous les yeux du lecteur, qui saisira ainsi, du premier coup, l'histoire et le mode de formation des *Établissements*.

Je me propose donc d'imprimer, s'il est possible, en regard des *Établissements*, les trois textes dont s'est servi le rédacteur, savoir :

1° Un règlement sur la procédure et une ordonnance de saint Louis. Le véritable caractère de l'une de ces pièces n'a pas été jusqu'ici discerné ; on n'a pas reconnu qu'elle concernait le prévôt et le Châtelet de Paris, non pas en général les prévôts et les baillis.

2° Une ancienne coutume d'Anjou rédigée vers l'an 1246, dont un manuscrit de la Bibliothèque Nationale et un manuscrit de l'Arsenal nous ont conservé le texte.

3° Une ancienne coutume d'Orléans que je crois être en mesure de restituer en bonne partie.

Divers textes accessoires viendront nécessairement se joindre à ce groupe, que je puis appeler le noyau de l'édition. Voici les principaux :

1° Abrégé des *Établissements* rédigé par un jurisconsulte champenois, contenant diverses modifications et additions très-précieuses. Ce texte, de la fin du XIIIe siècle ou du commencement du XIVe siècle, est inédit.

2° Anciens usages d'Anjou, étroitement apparentés avec la Coutume d'Anjou et les *Établissements*. Ce texte, de la première moitié du XIVe siècle, a déjà été édité par Marnier.

3° Glose inédite d'un jurisconsulte poitevin sur les *Établissements* (première moitié du XIVe siècle).

4° Glose inédite de la coutume d'Anjou (fin du XIVe siècle).

5° Bon nombre de documents et de chartes pouvant servir à éclairer divers passages difficiles des *Établissements ;* je m'attacherai, dans cette partie du travail, à constater l'influence considérable qu'ont exercée les *Établissements* sur plusieurs traités juridiques du moyen âge.

J'ajouterai qu'en préparant cette édition, je n'ai pas tardé

à reconnaître que les notes de Ducange et de Laurière, précédents éditeurs des *Établissements*, et les rapprochements de textes déjà faits par ces deux savants devraient, en bonne partie, être reproduits. Dans les cas où l'interprétation de ces illustres érudits ne paraît pas devoir être maintenue, il est encore convenable que je mette le lecteur en état de juger par lui-même; car, sans aucun doute, un travailleur désirera, plus d'une fois, savoir ce que Ducange et Laurière ont dit sur tel article. A mon sens, le nouvel éditeur manquerait son but en ne donnant pas cette facilité au lecteur. Je crois donc devoir proposer au Conseil la reproduction d'une très-grande partie des notes de Ducange et de Laurière : l'exemple, à cet égard, a été donné par M. Laboulaye, dans son excellente édition des Institutes de Loysel.

Les explications que je viens de donner me conduisent à demander au Conseil l'octroi de deux volumes, qui suffiront certainement pour les matières que je viens d'indiquer.

Le tome I comprendrait : 1° une préface; 2° le texte des *Établissements,* avec les variantes, mais sans autre note; 3° le texte du règlement sur la procédure et de l'ordonnance de saint Louis, de la coutume d'Anjou et de la coutume d'Orléans; 4° l'abrégé champenois; 5° les anciens usages d'Anjou; 6° la glose poitevine, et peut-être la glose de l'ancienne coutume d'Anjou.

Le tome II renfermerait : 1° diverses chartes et documents; 2° les notes du nouvel éditeur, qui se chargerait soit de résumer, soit de reproduire et de discuter, au besoin, les notes de Ducange et de Laurière sur les difficultés historiques et juridiques que soulève le texte des *Établissements;* 3° une table-glossaire. On reprendrait, dans ce tome II, l'ordre des chapitres des *Établissements,* et, sous chaque numéro de chapitre, viendraient se grouper les notes et documents relatifs à ce chapitre.

Au commencement de cette note, j'ai parlé d'une ancienne coutume d'Orléans que je me propose de restituer. J'ajoute que cette coutume correspond au livre II des *Établissements.* Ce mot de *restituer* prouve que, moins heureux ici que pour la coutume angevine, je n'ai pas encore sous la main le texte même de la coutume d'Orléans, copié par le rédacteur des *Établissements;* mais je crois être en mesure, non-seulement d'en prouver l'existence, mais d'en donner le texte en bonne partie.

Il serait à désirer que ce texte fût retrouvé, au lieu d'être restitué par voie de conjectures, et je me propose d'appeler sur ce point l'attention des érudits, en publiant, dès à présent, un mémoire intitulé : *Les sources des Établissements*. Ce mémoire ne serait autre chose qu'un des chapitres de la préface que je compte mettre en tête de l'ouvrage dont la Société a bien voulu me confier la publication. J'ai l'honneur de demander au Conseil de la Société s'il veut bien m'autoriser à publier ce mémoire, qui, en réalité, lui appartient, puisqu'il n'est qu'un fragment de ma préface. Je me conformerai scrupuleusement à ses intentions. La publication anticipée de ce mémoire aura non-seulement l'avantage de provoquer peut-être la découverte de l'ancienne coutume d'Orléans perdue, mais aussi de donner au lecteur la clef de l'édition des *Établissements* avant même que la préface soit publiée : cette préface générale, destinée à être mise en tête du tome I, ne pourra être imprimée qu'après le tome II, parce que j'aurai lieu, dans le cours de ce travail, de renvoyer souvent à des textes publiés dans le tome II.

PRIX DÉCERNÉS PAR L'INSTITUT AUX OUVRAGES HISTORIQUES.

L'Académie française, dans sa séance publique annuelle du 16 novembre dernier, a décerné les prix suivants :

Prix Montyon. — Un prix de 1500 francs à M. A. Franklin, pour son ouvrage intitulé : *Ameline du Bourg*.

Un prix de 1500 francs à M. Dupré-Lasale, pour son ouvrage intitulé : *Michel de l'Hospital*.

Prix Gobert. — Premier prix à l'ouvrage de M. Gaillardin intitulé : *Histoire du règne de Louis XIV*.

Second prix à l'ouvrage de M. l'abbé Houssaye intitulé : *le Cardinal de Bérulle*.

Prix Thérouanne. — Un prix de 3000 francs à l'ou-

vrage de M. Marius Topin intitulé : *Louis XIII et Richelieu.*

L'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance publique annuelle du 3 novembre dernier, a décerné les prix suivants :

ANTIQUITÉS DE LA FRANCE. — Première médaille à M. E. Hucher, pour son étude sur *le Jubé du cardinal Philippe de Luxembourg à la cathédrale du Mans.*

Seconde médaille à M. d'Espinay, pour son ouvrage intitulé : *Notices archéologiques.*

Troisième médaille à M. B. Ledain, pour son ouvrage intitulé : *la Gâtine historique et monumentale.*

Mentions honorables à : 1° M. de Bouteiller, pour sa publication de *la Guerre de Metz* en 1324; 2° M. Hervieu, pour ses *Recherches sur les premiers États généraux;* 3° M. Longnon, pour son étude sur *les Limites de la France et l'étendue de la domination anglaise à l'époque de la mission de Jeanne d'Arc;* 4° M. Germer-Durand, pour son *Cartulaire de l'église Notre-Dame de Nîmes;* 5° M. Brissaud, pour son livre sur *les Anglais en Guyenne;* 6° M. l'abbé Corblet, pour son *Hagiographie du diocèse d'Amiens.*

PRIX GOBERT. — Premier prix à l'ouvrage de M. Siméon Luce intitulé : *Histoire de Bertrand du Guesclin et de son époque.*

Deuxième prix (continué) à M. Ch. Paillard, pour son ouvrage intitulé : *Histoire des troubles religieux de Valenciennes.*

PRIX LAFONS-MÉLICOCQ. — Une somme de 1000 francs à M. Armand Rendu, pour son *Inventaire du cartulaire du chapitre cathédral de Noyon.*

II.

BIBLIOGRAPHIE.

293. — Guigue. Recherches sur Notre-Dame de Lyon, hôpital fondé au vi[e] siècle par le roi Childebert et la reine Ultrogothe. Origine du pont de la Guillotière et du Grand-Hôtel-Dieu. In-8, 206 p. et 3 pl. Lyon, Scheuring.

294. — Guillard. Notice sur la commune de Lazenay. Gr. in-8, 55 p. Paris, Gauthier-Villars.

295. — Guimann. Cartulaire de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras, rédigé au xii[e] siècle par Guimann et publié pour la première fois, au nom de l'Académie d'Arras. In-8, xxx-448 p. Arras, Courtin.

(Documents inédits publiés par l'Académie d'Arras.)

296. — Hagen. Étude littéraire et historique sur Pierre Daniel, d'Orléans. Traduit de l'allemand par Paul de Félice, pasteur. Avec une introduction et un appendice. In-8, 60 p. Orléans, Herluison.

297. — Hequet. Fragments historiques. La Guerre des chanoines avec les bourgeois de Toul en 1342. In-8, 13 p. Nancy, Réau.

298. — Historique de l'origine, de la construction et de la bénédiction du monument de Notre-Dame-du-Triomphe, la terreur des démons, érigé dans l'enclos de l'abbaye du Port-du-Salut, près Laval (Mayenne); par un religieux-prêtre du monastère. In-8, 125 p. et pl. Laval, Jamin.

299. — Hozier (d'). Armorial général de France. Recueil officiel dressé en vertu de l'édit de 1696, par Charles d'Hozier, juge d'armes de France et généalogiste de la maison du roy; publié par Henri Bouchot, de l'École nationale des chartes. Livraisons 1 à 9. Franche-Comté. In-8, viii-267 p. Généralité de Bourgogne. T. 1 et 2. xvi-625 p. Dijon, Darantière.

300. — HUSSON. Le petit séminaire de Tours, depuis son origine, 1690, jusqu'à ce jour, 27 juillet 1875. In-8, 30 p. Tours, Bouserez.

301. — IMBERT. Cartulaire de l'abbaye de Chambon. In-8, 115 p. Niort, Clouzot.

(Extrait des Mémoires de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres.)

302. — JACQUEMAIN (l'abbé). Notre-Dame d'Avioth et son église monumentale au diocèse de Verdun (Meuse). In-8, 140 p. et grav. Sedan, Laroche.

303. — JARRY. Une correspondance littéraire au XVIe siècle. Pierre Daniel, avocat au parlement de Paris, et les érudits de son temps, d'après les documents inédits de la Bibliothèque de Berne. In-8, 96 p. Orléans, Herluison.

(Extrait des Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.)

304. — JÔNAIN. Notice historique sur la commune de Gemozac, d'après les mémoires du curé Pouzaux et d'autres manuscrits. In-8, 142 p. Saint-Jean-d'Angely, Lemarié.

305. — JULLIEN. Les Grandes nuits de Sceaux. Le Théâtre de la duchesse du Maine, d'après des documents inédits. In-8, 79 p. Paris, Baur.

306. — KERVILER. Esquisse d'un projet d'une bibliothèque historique de la Bretagne, suivie de la bibliographie de quelques publications périodiques de Lorient et de Rennes. In-8, 52 p. Saint-Brieuc, Prud'homme.

(Extrait des Mémoires de l'Association bretonne pour le congrès de Vannes, 1874.)

307. — KERVILER. La Guienne et la Gascogne à l'Académie française. Jean de Silhon, l'un des quarante fondateurs de l'Académie (159.-1667). In-8, 80 p. Paris, Dumoulin.

(Extrait de la Revue de Gascogne.)

308. — LA BRUYÈRE. Lettre inédite de La Bruyère, publiée par M. Ulysse Robert, de la Bibliothèque nationale. In-8, 15 p. Paris, Champion.

309. — Lacroix. Saint-Marcellin. In-8, 30 p. Grenoble, Drevet.

(Bibliothèque historique du Dauphiné.)

310. — Lalore (l'abbé). Le Prieuré de Sainte-Scholastique. In-8, 17 p. et pl. Troyes, Dufour-Bouquot.

(Extrait de l'Annuaire de l'Aube, 1875.)

311. — Lalore (l'abbé). L'Opinion de M. de Boulogne, évêque de Troyes, touchant la captivité volontaire de saint Vincent de Paul sur les galères de Marseille. In-8, 24 p. Troyes, Dufour-Bouquot.

(Extrait de l'Annuaire de l'Aube, 1875.)

312. — Lascombe. Inventaire du trésor de l'église d'Allègre en 1592. In-8, 15 p. Le Puy, Freydier.

313. — Laurent-Chirlonchon. Historique du service des hôpitaux militaires en France. In-8, 36 p. Paris, Dumaine.

(Extrait du Journal des sciences militaires.)

314. — Lauzun. Une fête et une émeute à Agen pendant la Fronde (1651-1652). In-8, 50 p. Agen, Noubel.

315. — Lavigne. Histoire de Blagnac, sa baronnie, ses barons, ses châteaux, son prieuré, ses églises, avec dix vues, cartes ou plans des lieux. Gr. in-16, 462 p. Toulouse, Capdeville.

316. — Le Brun-Dalbanne. Une page de l'histoire de Saint-Cyr. In-8, 22 p. Troyes, Dufour-Bouquot.

(Extrait des Mémoires de la Société académique de l'Aube.)

317. — Lecler (l'abbé). Généalogie de la famille Du Breuil. In-8, 88 p. Paris, Chapoulaud.

318. — Lecocq (Ad.). Notice sur Laurent Bouchet et ses poésies (1618-1695). In-8, 19 p. Chartres, Garnier.

319. — Lecocq (Georges). Mademoiselle de Montpensier à Saint-Quentin (1670-1671). In-8, 36 p. Saint-Quentin, Poette.

320. — Lecocq (Georges). Étude historique sur Marie de Clèves. In-8, 42 p. Saint-Quentin, Poette.

321. — Lecocq (Georges). Les Habitants de la ville de Saint-Quentin en 1557. In-8, 14 p. Saint-Quentin, Poette.

(Extrait des Annales de la Société académique de Saint-Quentin.)

322. — Lecocq (Georges). Études sur le canton de Vermand. Fluquières. In-8, 11 p. Saint-Quentin, Poette.

323. — Ledain. La Gâtine historique et monumentale. Ouvrage accompagné d'eaux-fortes et de lithographies représentant les monuments de ce pays dessinés d'après nature et gravés par M. E. Sadoux. Gr. in-4, 413 p. et 28 pl. hors texte. Paris, Claye.

324. — Lefèvre (l'abbé). Sénarpont et ses seigneurs. In-8, 59 p. Amiens, Douillet et Ce.

325. — Le Grip. Notice sur l'abbaye des Fontenelles. In-8, 24 p. La Roche-sur-Yon, Gasté.

(Extrait de l'Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée.)

326. — Longnon (Auguste). Étude biographique sur François Villon, d'après les documents inédits conservés aux Archives Nationales. In-8, iii-223 p. Paris, Menu.

On se rappelle les très-curieuses et très-sagaces révélations que M. Longnon présenta, il y a trois ans, aux lettrés et aux curieux, et qui furent alors signalées aux lecteurs de l'*Annuaire-Bulletin* (3 février 1874, article de feu M. Léopold Pannier). M. Longnon nous avait promis de ne pas s'en tenir à la solution de quelques-unes des énigmes qui se rattachent à la biographie de François Villon; si ses nouvelles découvertes ne sont pas aussi complètes qu'il l'avait espéré, du moins le mémoire actuel, que l'auteur se borne modestement à qualifier de « nouvelle édition, revue, corrigée, augmentée et accompagnée de pièces justificatives, » jette-t-il encore plus de lumière sur ce que Marot déclarait indispensable à connaitre pour comprendre « l'industrie » des lais du poète, c'est-à-dire sur les lieux, les choses et les hommes dont il parle. A défaut d'un portrait complet, car il y manque encore certaines parties essentielles, l'encadrement se trouve reconstitué presque de toutes pièces. Non-seulement nous connaissons maintenant le vrai nom de maître François, ses débuts, ses études et sa vie honnête et régulière jusqu'en 1455, mais nous le suivons, avec les détails les plus curieux et les plus instructifs, dans ses désordres et ses courses vagabondes, dans ses amours avec la « jeune bachelette » Catherine du Vaucel, si différente de la grosse

Margot, qu'on a prise pour une maîtresse très-charnelle, et qui n'était probablement que l'enseigne de la taverne favorite du poète et de ses amis. Nous avons le dénombrement minutieux de cette société d'habiles crocheteurs et de francs pendards; nous les voyons à l'œuvre, sur la sellette et jusqu'au gibet; nous accompagnons Villon dans ses courses différentes en Anjou, en Orléanais et en Poitou, dans ses visites chez Charles d'Orléans ou chez Jean II de Bourbon, et finalement dans la prison épiscopale de Meung-sur-Loire. Si le travail de reconstitution de cette biographie et de cet itinéraire ne présente pas partout la même solidité, s'il y reste des lacunes considérables, notamment sur les derniers temps et la fin de la vie de Villon, — car M. Longnon n'admet pas les récits invraisemblables de Rabelais, — au moins son étude est-elle fort habilement menée et pleine d'une érudition du meilleur aloi. Il serait superflu d'ajouter que les dix-sept pièces justificatives dont elle est suivie sont toutes d'excellents textes, parfaitement établis, de même que le plan du quartier de Paris (église Saint-Benoît) où se passa la jeunesse du poète et où fut commis le premier crime qui le jeta pour toujours hors de la bonne voie.

327. — Loriquet. Les Tapisseries de Notre-Dame de Reims, description précédée de l'histoire de la tapisserie dans cette ville d'après des documents inédits. In-12, LXIX-230 p. Reims, Giret; Paris, Didron.

328. — Luçay (comte de). Angy en Beauvaisis, son histoire, ses priviléges, sa prévôté royale. In-8, 166 p. Senlis, Ernest Payen.

(Extrait des Comptes-rendus et mémoires de la Société archéologique de Senlis.)

Angy, très-petite localité du département de l'Oise, arrondissement de Clermont, est considéré comme l'un des plus anciens lieux habités du Beauvoisis. On a cru y reconnaître l'emplacement de cette plaine des Mille pas où Corrœus fut vaincu dans la campagne de Jules César contre les Bellovaques. Vers le cinquième siècle, c'était le séjour d'une tribu franque. Sous le régime féodal, nous trouvons la seigneurie d'abord aux mains des chanoines du chapitre de Saint-Frambourg de Senlis, puis partagée entre le roi et le chapitre, par un des plus anciens exemples connus de pariage. En 1642, la part que possédait Saint-Frambourg passa au duc d'Enghien, qui l'incorpora à son marquisat de Mouy, et cette union dura jusqu'en 1789.

Angy était devenu très-florissant au quatorzième siècle, lorsque les « mortalités et fortunes de guerre » en firent un lieu « chu en désert et demeuré en friche. » De quatre ou cinq

cents feux, il n'en resta que trente ou quarante, et le centre de l'agglomération se déplaça de plus d'un quart de lieue. Un peu repeuplé au dix-huitième siècle, Angy ne dépassa pas cependant le chiffre de soixante-quinze feux, et aujourd'hui on n'y compte que sept cent soixante-quinze habitants; de jour en jour, la commune tend à s'absorber dans la petite ville de Mouy.

La première partie de l'étude de M. de Luçay est consacrée à l'historique des états successifs que nous venons d'indiquer; la seconde, d'une importance beaucoup plus générale pour l'histoire administrative et judiciaire de la France, traite de la Prévôté royale d'Angy. Cette prévôté, une des plus grandes du royaume, ne comprenait pas moins de deux cents villages régis par la coutume de Senlis, y compris le comté de Beauvais, avec ses fiefs et arrière-fiefs, et c'est certainement un fait intéressant et instructif que la centralisation de ce vaste ressort dans une localité qui, même en son plus beau temps, n'était que secondaire, et qui n'est plus rien aujourd'hui. M. de Luçay en examine les raisons d'être, les conditions d'existence, et suit, jusqu'au dernier titulaire, mort en 1725, le fonctionnement des prévôts, juges royaux ordinaires, chargés de l'exécution des actes du gouvernement. Une grande quantité de documents empruntés, soit aux fonds des Archives nationales ou aux collections de la Bibliothèque, soit aux cabinets de divers amateurs du Beauvaisis, ajoutent au mérite propre de ce travail, que nous pourrions proposer comme modèle à nos confrères de l'histoire locale, si déjà le bilan annuel de la bibliographie ne nous prouvait de plus en plus que le goût de ces études est très-répandu dans les provinces, et que leurs contributions à l'histoire générale du pays et de ses institutions augmentent chaque jour en nombre comme en valeur.

329. — MAGNE (Alfred). Quelques lettres relatives à l'histoire de la Fronde en Périgord. In-8, 57 p. Périgueux, Dupont et Ce.

330. — MALÉCOT et BLIN. Précis de droit féodal et coutumier. In-18 jésus, x-436 p. Paris, Cotillon et Ce.

331. — MARATU (l'abbé). Guillaume de Noellet, cardinal-diacre de Saint-Ange (vers 1340-4 juillet 1394). In-8, 98 p. Angoulême, Chasseignac et Ce.

(Extrait des Bulletins de la Société archéologique et historique de la Charente.)

332. — MARCHEGAY. Lettres d'Élisabeth de Nassau, duchesse de Bouillon, à sa sœur Charlotte-Brabantine de

Nassau, duchesse de la Trémoille (1595-1628). In-8, VIII-137 p. La Roche-sur-Yon, Gasté.

333. — MARIE (Charles). Notice sur les trois Brébeuf, le poëte, le prieur-curé de Venoix, et leur oncle le missionnaire martyr. In-8, XI-228 p. Caen, Le Blanc-Hardel; Paris, Douniol et Cᵉ.

334. — MARSILLIAT-LABORDE (l'abbé). Incendie des forêts de Monédières, XVIᵉ siècle. In-18, 140 p. Bar-le-Duc, Bertrand (des Célestins).

335. — MARSY (de). Liste des chevaliers de l'ordre de Saint-Lazare-de-Jérusalem et de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, de 1610 à 1736; publiée d'après les registres de l'ordre. In-8, 93 p. Paris, Dumoulin.

(Extrait de la Revue historique, nobiliaire et biographique.)

336. — MAS-LATRIE (de). Lettre inédite d'Innocent III, de l'an 1206. In-8, 6 p. Nogent-le-Rotrou, Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'Ecole des chartes.)

337. — MEAUME. Le Prisonnier de Maxéville. In-8, 36 p. Nancy, Wiener.

(Extrait des Mémoires de la Société d'archéologie lorraine.)

338. — MERLAND. Catherine de Parthenay. In-8, 78 p. Nantes, Vᵉ Mellinet.

(Extrait des Annales de la Société académique de Nantes.)

339. — MEYER (Paul). Un récit en vers français de la première croisade, fondé sur Baudri de Bourgueil. Notice et extraits d'après les manuscrits d'Oxford et de Spalding. In-8, 65 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait de la Romania.)

340. — MONVEL (de). Étude historique sur la ville de Jargeau. In-8, 71 p. et 2 pl. Orléans, Herluison.

(Extrait des Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.)

341. — MOULENQ. Études sur la topographie des Gaules. In-8, 18 p. Montauban, Forestié neveu.

342. — MOUTIÉ. Chevreuse. Recherches historiques,

archéologiques et généalogiques. Tableaux généalogiques et sceaux des seigneurs de Chevreuse. In-8, 9 p. et 3 pl. Rambouillet, Raynal.

343. — Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane, documents recueillis par Giuseppe Canestrini et publiés par Abel Desjardins, doyen de la faculté des lettres de Douai. T. V. In-4, 710 p. Paris, imp. Nationale.

(Collection de documents inédits sur l'histoire de France.)

344. — NORMAND. Le Vicomte de Turenne et la ville de Martel, d'après des documents inédits. Épisode des guerres de religion. In-8, 18 p. Saint-Quentin, Poette.

(Extrait des Annales de la Société académique de Saint-Quentin.)

345. — ORIGNY (d'). Le Hérault de la noblesse de France. In-8, 39 p. Paris, Dumoulin.

(Extrait de la Revue historique, nobiliaire et biographique.)

346. — PÉCHENARD. De Schola Remensi decimo sæculo, disseruit Petrus Ludovicus Péchenard, in Parisiensi litterarum facultate jam licentiatus, ad gradum doctoris promovendus. In-8, 87 p. Paris, Thorin.

347. — LA PIJARDIÈRE (de). Leçons de l'histoire. Les Inondations et les Pestes de Toulouse de 1628 à 1634, quatre-vingt mille victimes; récit officiel de Robert Miron, commissaire de l'enquête sur ces désastres. In-8 à 2 col., 16 p. Montpellier, Ricard frères.

(Extrait des Chroniques de Languedoc.)

348. — PILOT. Le Palais de justice à Grenoble. In-8, 54 p. Grenoble, Drevet.

(Extrait du journal le Dauphiné.)

349. — POISSONNIER. Souvenirs de la Picardie. Essai sur l'origine de la ville de La Fère. In-8, 28 p. et plan. Noyon, Andrieux.

(Extrait du Bulletin du Comité archéologique et historique de Noyon.)

350. — PROST. Observations sur trois lettres attribuées à Pétrarque. In-8, 15 p. Nogent-le-Rotrou, Gouverneur.

(Extrait du Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France.)

351. — PUYMAIGRE (de). La Légende de Blondel. In-8, 28 p. Paris, Palmé.

(Extrait de la Revue des Questions historiques.)

352. — PUYOL (l'abbé). Edmond Richer. Étude historique et critique sur la rénovation du gallicanisme au commencement du XVII[e] siècle. T. I (1559-1612). In-8, 512 p. Paris, Olmer.

353. — RÉAUX. Chronique de Saint-Léonard du Couldray, oratoire édifié au XII[e] siècle en la baronnie de Maule. In-12, 36 p. Poissy, Lejay et C[e].

354. — REMY. Les anciens établissements de Châlons. L'Hôtel de la Haute-Mère-Dieu. In-12, 24 p. et grav. Châlons-sur-Marne, Le Roy.

355. — RENAULD. L'Office du roi de Pologne et les mets nationaux lorrains. Fragments d'une étude sur les mœurs épulaires de la Lorraine. In-8, 36 p. Nancy, Wiener.

(Extrait des Mémoires de la Société d'archéologie lorraine.)

356. — RÉVÉREND DU MESNIL. La Valbonne, étymologie et histoire, d'après les documents authentiques. In-8, 213 p. Lyon, Brun.

357. — RICHARD. Mémoire statistique sur l'élection de Saint-Maixent, dressé en 1698 par Samuel Levesque, licencié ès lois, et complété par les rapports des receveurs des tailles Antoine et Jean Garran, de 1728 à 1766. In-8, 191 p. Niort, Clouzot.

(Extrait des Mémoires de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres.)

358. — ROBERT (Charles). Événements militaires accomplis sous le règne d'Henri II, de 1551 à 1553, et leurs médailles commémoratives. In-8, 60 p. et 8 pl. Paris, Dumoulin.

359. — ROBERT (l'abbé). Vie abrégée de saint Liévin, archevêque d'Écosse et martyr, honoré au village de Merck-Saint-Liévin, etc.; suivie d'une notice sur son pèlerinage. In-32, 35 p. et grav. Saint-Omer, Devey.

360. — ROMAN. Sigillographie du diocèse d'Embrun. In-4, XIII-190 p. et 15 pl. Grenoble, Maisonville et Jourdan; Paris, Rollin et Feuardent.

361. — ROSCHACH. Note sur trois lettres inédites du cardinal de Richelieu conservées au château de Pinsaguel. In-8, 14 p. Toulouse, Douladoure.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences, etc., de Toulouse.)

362. — ROUBY. La cartographie au Dépôt de la Guerre. Notice historique et descriptive sur les publications du Dépôt de la Guerre. In-8, 90 p. Paris, Dumaine.

363. — SAINT-OURS (de). Étude sur le Sarladais. In-8, 24 p. Périgueux, Dupont et Ce.

364. — SANDRET. Un grand seigneur académicien. Notice sur Charles-Armand-René, duc de la Trémoille, membre de l'Académie française (1708-1741). In-8, 23 p. Paris, Dumoulin.

(Extrait de la Revue historique-nobiliaire.)

365. — SAULCY (de). Histoire numismatique du règne de François Ier, roi de France. In-4, VI-266 p. Paris, Van Peteghem.

366. — SCHMIT. La Route-de-France et les Défrichements en 1701. In-8, 4 p. Nancy, Crépin-Leblond.

(Extrait du Journal de la Société d'archéologie lorraine.)

367. — SÉBILLE (l'abbé). Saint-Sernin-du-Bois et son dernier prieur, J.-B.-Augustin de Salignac-Fénelon. In-8, 97 p. Autun, Dejussieu.

(Extrait des Mémoires de la Société éduenne.)

368. — SEPET. Cantique latin du déluge, publié d'après le manuscrit français 25408, à la Bibliothèque nationale. In-8, 8 p. Nogent-le-Rotrou, Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

369. — SIMON (l'abbé). Le Pèlerinage de Notre-Dame-des-Vertus, à Ligny-en-Barrois. In-18, 144 p. Ligny-en-Barrois, Drouot.

370. — SIMONNET. Essai sur l'histoire et la généalogie

des sires de Joinville (1008-1386), accompagné de chartes et documents inédits. In-8, XXXII-346 p. Langres, Dangien.

371. — TAPHANEL. Le Théâtre de Saint-Cyr (1689-1792), d'après des documents inédits. In-8, XI-288 p. Paris, Baudry.

372. — TERRIS. Une querelle de moines, épisode de l'histoire d'Apt au XVIIe siècle. In-8, 20 p. Marseille, Olive.

373. — TERWANGE. Necker, banquier, syndic de la Compagnie des Indes, résidant de la Suisse près la cour de France, contrôleur général des finances sous le règne de Louis XVI. In-32, 32 p. Lille, Vitez-Gérard.

374. — VACHEZ. Les Familles chevaleresques du Lyonnais, Forez et Beaujolais aux croisades. In-8, 130 p. Lyon, Brun; Cathabard.

375. — VALLAGE. Notice historique sur l'institution à Béthune, en 1188, de la confrérie des Charitables de Saint-Éloi qui existe depuis cette époque. In-8, 168 p. Béthune, Galand.

376. — VAYSSIÈRE. Inscriptions recueillies dans l'église de Brou. In-8, 19 p. Bourg-en-Bresse, Grandin.

377. — VAYSSIÈRE. Notes sur l'industrie en Bugey à la fin du siècle dernier. In-16, 35 p. Bourg, Moniteur de l'Ain.

378. — VAYSSIÈRE. Voltaire et le pays de Gex. Lettres et documents inédits. In-8, 79 p. Bourg, Grandin.

379. — VEILLAT. Pieuses légendes du Berry. In-8, XLVI-459 p. Châteauroux, Ve Migné.

380. — VIGNAT. La Curne de Sainte-Palaye et Le Clerc de Douy, procureur du roi et du duc au siége présidial d'Orléans. In-8, 18 p. Orléans, Jacob.

(Extrait des Bulletins de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.)

381. — VINCENT (l'abbé). Notice historique sur Montvendre (Drôme). In-8, 50 p. Valence, Céas et fils.

382. — VUITRY. Les Monnaies et le régime monétaire de la monnaie féodale de Hugues-Capet à Philippe le Bel (937-1285). In-8, 80 p.

(Extrait du Compte-rendu de l'Académie des sciences morales et politiques.)

Le système monétaire reposant, depuis le temps de Charlemagne, sur un type fictif, ou *monnaie de compte,* qui servait à l'établissement de tous les calculs, sans que d'ailleurs il existât en réalité ni livres, ni sous, ni deniers, on conçoit que rien ne s'opposait à l'altération et aux changements incessants de la valeur des pièces métalliques employées dans la circulation monétaire, et dont les rapports avec la monnaie fictive dépendaient uniquement de la volonté du souverain ou du feudataire monnayant, de leurs besoins, de leur honnêteté. Sans transformation matérielle, une simple ordonnance suffisait pour élever ou abaisser indéfiniment la valeur tout extrinsèque des monnaies circulantes, tandis que la monnaie de compte conservait toujours, au point de vue abstrait, la même proportion qu'à l'origine entre ses trois éléments: le denier, le sou (12 deniers), la livre (20 sous). « Mais, nous dit M. Vuitry, la monnaie de compte changeait en ce sens que les mots de *livre,* de *sou*, de *denier* exprimaient sans cesse des quantités d'or et d'argent différentes. ...Ces variations furent souvent alternatives; elles eurent pour résultat définitif une diminution qui finit par être considérable, et elles amenèrent nécessairement, dans les relations commerciales et dans les transactions de la vie civile, des perturbations profondes, qui tiennent une grande place dans l'histoire financière et économique du pays..... Nos études doivent donc se porter de préférence sur la monnaie de compte, pour en rechercher et en suivre la valeur dans ses variations successives. Mais cette valeur n'a jamais été fixée directement par des actes de l'autorité publique : elle se déduit par le calcul du poids et du titre des espèces monnayées comparés à la somme exprimée en livres, sous et deniers, pour laquelle elles avaient cours. » C'est par ces déductions qu'on peut comprendre comment la livre, de 78 ou 86 francs qu'elle représentait sous Charlemagne (selon qu'on lui attribue un poids de 7,680 grains ou de 6,912 seulement), a fini par équivaloir presque exactement, en 1789, à notre franc moderne. Mais, en réalité, l'écart entre ce franc et la livre de Charlemagne est bien plus considérable encore.

A côté des valeurs intrinsèque et extrinsèque ou fiduciaire des espèces monnayées, il y a leur valeur relative, ou *pouvoir de l'ar-*

gent, c'est-à-dire le rapport entre les quantités constamment variables de métal qui sont nécessaires, suivant les temps, pour acheter les mêmes objets, satisfaire aux mêmes besoins. Des études faites jadis par Guérard ou par Leber, il ressort que cette valeur relative peut s'exprimer approximativement par les chiffres de 9, 10 ou 11; ainsi, la livre du neuvième siècle représentait, comme valeur de métal, plus de 80 francs de notre monnaie moderne, et, comme valeur relative, plus de 800 francs. Ajoutons que, « si la valeur intrinsèque des anciennes monnaies peut être calculée avec une grande précision et une véritable exactitude, la détermination de leur valeur relative reste et restera toujours dans le domaine des appréciations et des conjectures. »

Malgré l'obscurité, parfois complète, qui couvre les premiers siècles de la féodalité, on distingue assez clairement que les nombreuses altérations nuisirent souvent aux transactions de tout genre et aux progrès de la civilisation. Il appartenait à saint Louis de rendre à la monnaie son utilité sociale et économique, selon les principes que, précisément à la même époque, saint Thomas d'Aquin popularisait par ses leçons, ses prédications ou ses écrits. M. Vuitry signale ce fait remarquable, qu'il y eut alors une disproportion fort considérable entre la monnaie d'or et la monnaie d'argent : selon la première, une livre de saint Louis équivaudrait à 22 fr. 79 c.; selon la seconde, elle ne représenterait que 17 fr. 97 c. M. Vuitry n'a eu garde d'oublier, dans sa rapide revue des monnaies du moyen âge, ces monnaies seigneuriales qui tenaient une si grande place dans la circulation; mais il constate en même temps, dès le treizième siècle, un mouvement vers l'unité, vers cette monnaie tournois dont la diffusion est due principalement à Alphonse de Poitiers.

L'étude de M. Vuitry s'arrête à la fabrication des monnaies sous saint Louis et ses successeurs immédiats. Notre savant président nous permettra de la considérer, non-seulement comme le corollaire et le complément de son précédent travail sur les origines de l'impôt et du système financier de la France, mais aussi comme l'éclaircissement préliminaire et l'annonce d'une seconde partie de ce travail.

FIN DU TREIZIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS L'ANNUAIRE-BULLETIN

DE L'ANNÉE 1876.

I. — *Analyse des procès-verbaux.*

II. — *Variétés.*

Le comte de Plélo, par M. Rathery, 153.
Choix de pièces extraites des registres des ***Décisions du roi***, 54, 71, 87, 156, 166, 182, 197, 215.
Note de M. Viollet sur la publication des ***Établissements de saint Louis***, 228-231.

III. — *Bibliographie.*

ERRATA.

Page 67, ligne 10, au lieu de : *M. Venclin*, lisez : *M. Veuclin*.

Page 221, lignes 29, 30, 33 et 36, au lieu de : *Mme de Lagande*, lisez : *Mme de Lagarde*.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

DEUXIÈME SUPPLÉMENT

AUX

MÉMOIRES

DE

DANIEL DE COSNAC

Par le Comte DE COSNAC (GABRIEL-JULES)[1].

Divers documents que nous nous étions procurés postérieurement à notre publication, en 1852, des *Mémoires de Daniel de Cosnac*, nous avaient permis de donner, en 1858, dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, un supplément à ces *Mémoires;* la découverte de nouveaux documents, fruit de nos recherches, nous permet d'y ajouter un second supplément.

D'une volumineuse correspondance entre le cardinal Mazarin, le prince et la princesse de Conti, Daniel de Cosnac et nombre d'autres personnages, correspondance conservée au ministère des Affaires étrangères, dont nous ferons paraître une partie dans notre ouvrage en cours de publication, intitulé : *Souvenirs du règne de Louis XIV*, nous avons détaché pour ce second supplément les lettres ou les fragments de lettres qui rentrent

1. Impression faite conformément à la décision prise par le Conseil de la Société de l'Histoire de France, dans sa séance du 1er février 1876.

dans le cadre des événements rapportés dans les *Mémoires de Daniel de Cosnac.*

Nous avons relevé les lettres du cardinal Mazarin sur les minutes mêmes d'après lesquelles ces lettres ont été expédiées; ces minutes sont écrites tantôt de la main d'un secrétaire, tantôt de la main du cardinal. Nous donnons en entier quelques-unes de ces lettres; mais, de beaucoup d'entre elles, nous avons extrait de simples fragments.

A la suite de la paix de Bordeaux, du 24 juillet 1653, qui termina la Fronde, le mariage du prince de Conti avec Anne-Marie Martinozzi, nièce du cardinal Mazarin, avait été célébré à Paris, le 22 février 1654. Trois mois après, les nouveaux époux durent se séparer momentanément, le prince de Conti ayant été nommé général en chef de l'armée de Catalogne. De son côté, la princesse de Conti dut quitter Paris avec la cour se rendant à Reims pour le sacre du jeune roi.

Daniel de Cosnac, à peine engagé dans les ordres, mais décidé à suivre la carrière ecclésiastique, ne pouvait continuer ses fonctions de premier gentilhomme de la chambre auprès d'un prince marié; il les avait résignées entre les mains du marquis de Villars. Un évêché lui était destiné en récompense des services rendus en amenant le prince de Conti à terminer la guerre civile, et nullement comme témoignage de gratitude à l'occasion d'un mariage conclu malgré ses avis, ainsi qu'il le constate dans ses *Mémoires.* Le premier évêché vacant venait de lui être promis, lorsque Charles-Jacques de Gélas de Léberon, évêque de Valence et Die, vint à mourir. Le cardinal Mazarin, pour satisfaire le désir de changement de résidence de Jacques de Montrouge, évêque de Saint-Flour, inclinait à donner l'évêché de Saint-Flour à Daniel de Cosnac; mais celui-ci réclamait Valence conformément à la promesse qui lui avait été faite. Nous ne reviendrons ni sur le récit de ses *Mémoires*, ni sur le récit plus plaisant que véridique de l'abbé de Choisy; nous nous bornerons à rappeler que l'abbé de Cosnac, seulement âgé de vingt-quatre ans, ayant à Reims prêché avec succès devant la cour, le cardinal Mazarin lui remit, à sa descente de chaire, le brevet de l'évêché de Valence

en lui disant : « Vous nommer évêque au sortir d'un si beau sermon que celui que vous venez de faire, cela s'appelle recevoir le bâton de maréchal sur la brèche. »

Cette nomination de Daniel de Cosnac à l'évêché de Valence devint le point de départ de la correspondance qui va suivre; correspondance qui ajoute un nouvel intérêt à la publication récente des lettres de la princesse de Conti[1].

Le cardinal Mazarin, avant que cette nomination fût un fait accompli, avait voulu être le premier à annoncer au prince de Conti que, bien que secrète encore, elle était certaine; et, quelques jours après, que cette nomination était officielle. Il veut s'en prévaloir auprès du prince comme d'un témoignage d'une particulière affection qu'il a voulu lui donner. Les deux lettres dans lesquelles le cardinal parle de cette nomination, offrent encore l'intérêt historique considérable d'une narration faite par le tout-puissant ministre, de quelques épisodes de la campagne du maréchal de Turenne contre les armées combinées du prince de Condé, des Espagnols commandés par le comte de Fuensaldagne, et des Lorrains commandés par le duc de Wurtemberg. Elles contiennent des conseils et des observations concernant l'armée de Catalogne, et font connaître au prince de Conti que l'évêque de Valence, dont il a apprécié l'éminente capacité, sera désormais son intermédiaire agréable pour toutes les affaires qui le concerneront.

LE CARDINAL MAZARIN AU PRINCE DE CONTI.

« De Rheims, le XIe juin 1654.

« Je viens de recevoir la lettre que vous avez pris la peine de m'escrire; les nouvelles asseurances qu'elle me donne de l'honneur de vostre amitié ne sçauroient estre plus obligeantes, ny la

1. *La princesse de Conti d'après sa correspondance inédite*, par Édouard de Barthélemy. L'auteur a commis l'erreur d'attribuer à Daniel de Cosnac, au lieu de ses fonctions de premier gentilhomme de la chambre auprès du prince de Conti, celles d'aumônier; fonctions qui ne lui eussent pas tracé le même rôle, et qu'il n'eût pu remplir, puisqu'il ne reçut la prêtrise qu'avec l'épiscopat. Il est tombé dans une confusion évidente avec les fonctions de premier aumônier que l'évêque de Valence fut appelé plus tard à remplir auprès du duc d'Orléans.

reconnoissance que j'en ay plus parfaite. Je vous supplie d'en estre bien persuadé, et que les sentiments d'estime et de tendresse que j'ay pour vous sont plus forts que je ne puis vous exprimer. Je suis ravy de voir que vostre santé n'ayt point encore esté altérée par la fatigue et les incommoditez du voyage, et s'il est suivi d'une partie des prospéritez que je vous souhaitte, vous ferez une campagne bien avantageuse pour le service du Roy et bien glorieuse pour vous. Vous ne devez pas doubter que je n'y contribue de tout ce qui pourra despendre de mes soins, et que sy je rencontre quelque impossibilité à vous procurer toutes les choses que vous désireriez, je n'en souffre autant de peine que vous-mesme. Du reste, Monsieur, l'évesché de Valence, qui est une pièce fort considérable, ayant vacqué, je me suis aussy tost souvenu de l'abbé de Cosnac, et je l'ay demandé pour luy à Leurs Majestez, qui le luy ont accordé avec plaisir. La chose n'est pas encore déclarée, mais je puis vous dire confidemment, comme je le luy ay dit aussy en secret, que c'est une affaire faite. Vous ne souhaitterez jamais rien de mon service que je ne fasse avec la mesme chaleur, et en quoy je ne tasche de vous tesmoigner qu'on ne peut estre plus que je ne suis...

« Je vous conjure, Monsieur, de m'excuser sy je ne vous escris pas de ma main, et vous suplye d'en user de mesme, et de me croire que je seray toujours avec passion.....[1] »

Le cardinal Mazarin au prince de Conti.

« De Réthel, le 24 juin 1654.

« Je ne veux pas laisser partir cet officier du régiment de Mérinville qui s'en retourne, sans vous réitérer les asseurances de mon très-humble service et vous donner part des nouvelles. Il y a quatre jours que l'on a commencé la circonvalation de Stenay; les ponts sont posés au-dessus et au-dessous de la rivière, et nous espérons qu'elle sera bientôt achevée. La cour va demain à Sedan, et le Roy ira au camp deux jours après, pour donner chaleur au siége par sa présence. Les ennemis sont encore divisez en trois corps : les Lorrains et le prince de Ligne sont aux environs de Saint-Omer, les troupes espagnoles et celles de Flandres sur l'Escaut, et celles de M. le prince de Condé, avec le corps de Wirtemberg, entre Sambre et Meuse. On ne sçait pas à quoy ils se détermineront, mais je souhaitte que nous soyons aussi heureux

1. Minute inédite. *Archives du ministère des Affaires étrangères*; affaires d'Espagne, vol. 30.

de deçà que j'espère que vous le serez de vostre costé. Je vous diray néantmoints en confidence que j'appréhende bien que les Anglois ne nous empeschent d'exécutter les projets que nous avons faits pour la mer. Vous serez informé de tout, et, sy rien ne nous oblige à changer le dessein que nous avons formé, vous serez assisté puissamment pour en venir à bout; mais, sy cela ne se peut, il faut au moins faire tous vos efforts pour establir vos quartiers d'hyver en Catalongne. Je ne sçay pas sy vos régiments vous ont joint en bon estat, mais je dois vous dire que l'on a receu de grandes plaintes contre eux, des lieux où ils ont esté, et, comme vous estant ce que j'ay l'honneur d'estre, il semble que cela rejailisse en quelque façon sur moy, je vous conjure d'y donner ordre pour l'advenir, estant certain mesme que les chefs ne sont pas plus aimez et estimez des officiers à qui ils donnent toute sorte de licence.

« Je me remets du surplus, Monsieur, à l'abbé de Cosnac, que j'appelleray d'oresnavant l'évesque de Valence. Nous nous entretenons quelques fois de vous, et il pourra vous tesmoigner que mon amitié se fortifie tous les jours, au lieu de s'altérer par l'absence. Il a presché aujourd'huy devant Leurs Majestez et toutte la cour, avec un applaudissement général. Il s'en va à Paris pour donner ordre à faire venir ses bulles de Rome, et, après cela, il reviendra auprès de moy. J'attends avec impatience de vos nouvelles, et je demeure plus passionnément que je ne sçaurois vous exprimer...

« Il y a icy une personne fort triste. Je n'en sçay pas la cause; mais tout le monde veut, et la Reyne mesme, que ce soit vostre absence. Je prie Dieu qu'elle soit de peu de durée, et que vous reveniez en bonne santé, et avec toute la gloire et les advantages que vous méritez et que je vous souhaitte...[1] »

Le post-scriptum de la lettre qu'on vient de lire, rapproché des *Mémoires de Daniel de Cosnac* et de la correspondance de la princesse de Conti récemment publiée, s'accordent pour témoigner de la vive passion que la princesse éprouvait pour son mari. Le cardinal Mazarin confirme également, dans cette lettre, le témoignage des *Mémoires* de l'abbé de Choisy, sur le succès du premier sermon de Daniel de Cosnac devant la cour.

Le premier ministre ne tarda pas à mettre à exécution son

1. Minute inédite. *Archives du ministère des Affaires étrangères; affaires d'Espagne*, vol. 30.

projet d'employer le jeune prélat comme intermédiaire des affaires du prince de Conti, en l'envoyant à Paris pour hâter, auprès du surintendant des finances, l'expédition d'une ordonnance de fonds destinés à l'armée de Catalogne. Il en prévint le prince en ces termes :

LE CARDINAL MAZARIN AU PRINCE DE CONTI.

« Péronne, 26 aoust 1654.

« L'on a expédié une ordonnance de fonds de cent cinquante mille livres, que Monsieur l'évesque de Valence s'en va solliciter luy-mesme, affin que vous ayez moyen d'entreprendre quelque chose, lorsqu'il vous arrivera des troupes[1]. »

Des pourparlers, demeurés sans résultat, furent entamés à cette époque par des amis du prince de Condé, pour ménager son accommodement. Le prince de Conti, qui s'était accommodé le premier, avait un intérêt considérable à ce que des négociations dont la conséquence pouvait être d'altérer profondément sa propre situation, ne fussent pas conduites à son insu; aussi le cardinal Mazarin s'empressa-t-il de le prévenir de ces ouvertures, en lui disant que l'évêque de Valence serait encore son intermédiaire pour les suites à donner à cette importante affaire.

LE CARDINAL MAZARIN AU PRINCE DE CONTI.

« De Creil-sur-Oise, 4 septembre 1654.

« Je vous diray confidemment, Monsieur, que l'on m'a faict des propositions pour l'accommodement de M. le prince; j'en diray le destail à l'évesque de Valence, afin que vous en soyez informé, et cependant vous devez estre asseuré que je ne feray pas un seul pas en cela sans vostre participation, et je me resjouis de voir, par les offres qu'on faict, que les affaires du Roy sont en bon estat et que les faiseurs de cabales sont bien abattuz[2]. »

1. Fragment d'une minute inédite. *Archives du ministère des Affaires étrangères;* affaires d'Espagne, vol. 30.
2. Fragment d'une minute inédite. *Archives du ministère des Affaires étrangères;* affaires d'Espagne, vol. 30.

A une lettre du prince de Conti, le cardinal Mazarin répond simplement qu'il n'a qu'à s'en rapporter aux dépêches de l'évêque de Valence :

LE CARDINAL MAZARIN AU PRINCE DE CONTI.

« De Paris, 11 septembre 1654.

« Monsieur,

« Je n'ay d'abord qu'à me remettre aux despesches de Monsieur l'évesque de Valence pour toutte responce à celle qu'il vous a pleu de m'escrire du 27e du mois passé, puisque, l'ayant entretenu sur ce qu'elles contiennent, il ne manquera pas de vous en rendre compte, et que je n'en pourrois faire icy qu'une redite inutile[1]. »

Dans une autre dépêche au prince de Conti, le cardinal Mazarin, après lui avoir demandé si, après le siége de Puycerda, il songerait toujours au siége de Castillon, termine ainsi :

LE CARDINAL MAZARIN AU PRINCE DE CONTI.

« A Paris, 17 septembre 1654.

« .... Au surplus, ayant encore, en dernier lieu, entretenu fort au long Monsieur l'évesque de Valence, je me remets à ses dépesches pour ne vous ennuyer pas de redites inutiles, et demeure avec toute la passion imaginable...

« *P.-S.* — Mon mal m'empesche de vous escrire plus au long; mais, ayant entretenu de toutes choses M. de Valence, je me remettray entièrement à tout ce qu'il mandera à l'esgard de Madame de Longueville; vous suppliant tousjours, Monsieur, d'avoir confiance en moy et de croire que vous n'aurez jamais serviteur plus asseuré que je suis[2]. »

Il est profondément regrettable que Daniel de Cosnac ait

1. Fragment d'une minute inédite. *Archives du ministère des Affaires étrangères;* affaires d'Espagne, vol. 30.

2. Fragment d'une minute inédite. *Archives du ministère des Affaires étrangères;* affaires d'Espagne, vol. 30.

Le mal dont se plaint le cardinal était la maladie de la pierre; forcé de ne pas trop nous écarter de notre sujet, nous regrettons de ne pouvoir donner ici une lettre inédite de Servien, proposant une recette pour le guérir.

omis de consigner dans ses *Mémoires* ce qu'il avait été chargé de faire savoir au sujet de la duchesse de Longueville ; nous pouvons conjecturer facilement qu'il s'agissait des négociations suivies par cette princesse pour l'accommodement du prince de Condé, auquel elle était demeurée si dévouée ; mais des détails eussent été bien précieux.

Nous arrivons à un événement considérable dans l'histoire intime de la vie de la princesse de Conti ; les *Mémoires de Daniel de Cosnac* l'ont révélé. La jeune princesse accompagnait la cour pendant la campagne contre le prince de Condé et le comte de Fuensaldagne, tandis que son mari, loin d'elle, commandait l'armée de Catalogne. Des fêtes brillantes servaient d'intermèdes aux siéges et aux batailles. Durant les préparatifs de la délivrance d'Arras, la cour séjournant à Péronne, un bal y fut donné ; le jeune roi y témoigna, d'une manière compromettante pour la princesse, l'inclination qu'il ressentait pour elle ; celle-ci répondit par un éclat. A défaut d'une piété qui lui vint plus tard, et qu'elle poussa même aux excès du jansénisme, piété qu'elle n'avait pas puisée dans son éducation première, toute nièce d'un cardinal qu'elle était, la princesse de Conti avait heureusement, pour se garantir, son vif amour pour son mari. Le cardinal Mazarin, en ministre courtisan qui ne veut pas compromettre la faveur, source de son autorité, sans désapprouver sans doute, au fond, la vertu de sa nièce, blâma vivement son procédé. L'évêque de Valence, auquel il en parla, dut s'entremettre ; il fut convenu que l'affaire se terminerait par des excuses, que la princesse fit au roi ; mais le roi, se tenant désormais pour suffisamment averti, brûla depuis son encens aux pieds d'une autre nièce moins farouche.

Quelque bruit de cette aventure vint considérablement troubler le prince de Conti en Catalogne ; il adressa à Daniel de Cosnac, pour être exactement renseigné, une lettre en chiffres, avec recommandation de la déchiffrer seul, et il ne se tint pas tellement rassuré par les explications données, qu'il n'exigeât, contrairement aux volontés de la reine et du cardinal, que la princesse quittât la cour pour venir le trouver. L'évêque de Valence s'engagea à la lui conduire lui-même. Le départ fut

fixé au 12 novembre 1654 ; un malencontreux accident le fit ajourner : la princesse, suivant une chasse du roi dans le parc de Vincennes, fit une chute de cheval, des soins furent nécessaires, et son voyage dut être différé de quelques jours. Daniel de Cosnac indique le 30 novembre comme le jour du départ ; mais il a commis une erreur de mémoire ; la correspondance que nous publions, sans préciser cette date, la fixe nécessairement quelques jours plus tôt.

Dans le laps de temps qui sépara l'aventure du bal du départ qui en fut la conséquence, Daniel de Cosnac était plus que jamais devenu l'intermédiaire nécessaire des relations du cardinal Mazarin avec le prince de Conti ; la lettre et les divers autres fragments de correspondance qui vont suivre en apportent la preuve :

Le cardinal Mazarin au prince de Conti.

« A Paris, le 13 octobre 1654.

« Bien que j'aye eu l'honneur de vous escrire depuis deux jours, je ne puis laisser partir M. de Valence sans vous asseurer encor par luy de mon très humble service et vous dire comme, outre les cinq mille escus qu'on vous envoia en dernier lieu, on vous envoya trois cent mille livres pour employer au payement des troupes en entrant dans les quartiers d'hiver, dont on se rembоursera par le don gratuit de la prochaine assemblée des États. Au reste, ayant entretenu au long ledit sieur évesque, il est superflu de les mander icy, d'autant plus que la personne qui va vous trouver n'oubliera pas de vous tesmoigner plus particulièrement la passion que j'ay pour ce qui vous regarde, qui, sans exagération, ne sçauroit estre à un plus haut point, estant plus que je ne puis dire vostre...[1] »

Le même au même.

« La Fère, 17 octobre 1654.

« J'entretiens souvent M. de Valence, et me remets à luy de

1. Minute inédite. *Archives du ministère des Affaires étrangères; affaires d'Espagne*, vol. 30.

beaucoup de choses qui m'obligent à ne pas vous importuner d'une plus longue lettre[1]. »

LE CARDINAL MAZARIN AU PRINCE DE CONTI.

« Paris, 30 octobre 1654.

« .... Vous agréerez que je me remette du surplus à mes précédentes et aux lettres de M. de Valence, pour ne point remplir celle-ci de redites importunes[2]. »

Le fond de cette dernière lettre, dont nous avons détaché une seule phrase, est relatif à l'envoi en Catalogne d'un corps de troupes conduit par le comte d'Estrades. Le cardinal exprime l'espoir que ce renfort permettra au prince de Conti d'achevér plus promptement le siége de Puycerda.

Dans l'armée de Catalogne servait, comme lieutenant général, ce brillant colonel d'aventure, Balthazar, auteur de curieux *Mémoires*. Après avoir été l'un des chefs les plus redoutés de la Fronde militaire en Guyenne, il était rentré, de par la paix de Bordeaux, sous le giron de l'autorité royale. Balthazar était très-porté à trouver que l'on ne rendait pas assez de justice à ses services ; un mécontentement de ce genre l'avait jeté dans la Fronde. Pendant la campagne de 1654, en Catalogne, il s'était signalé en plusieurs occasions, particulièrement en dégageant la ville de Roses, assiégée par l'armée espagnole : cependant on l'avait laissé sans commandement pendant le quartier d'hiver ; il s'en plaignit. Le cardinal Mazarin lui fit la réponse suivante, s'en remettant pour des explications plus amples à ce qu'il a chargé Daniel de Cosnac de lui dire de sa part, lorsqu'il se sera rendu en Catalogne pour y conduire la princesse de Conti.

LE CARDINAL MAZARIN A MONSIEUR BALTHAZAR.

« A Paris, ce 18 novembre 1654.

« Monsieur, le choix qu'il a pleu au Roy de faire des lieute-

1. Fragment d'une minute inédite. *Archives du ministère des Affaires étrangères;* affaires d'Espagne, vol. 30.
2. Fragment d'une minute inédite. *Archives du ministère des Affaires étrangères;* affaires d'Espagne, vol. 30.

nants généraux qui doibvent commander ses armées en Catalogne durant le quartier d'hiver, ne préjudicie en rien au mérite des autres, Sa Majesté ayant creu qu'il estoit juste de donner la préférence aux anciens.

« Monsieur Le Tellier m'a dit qu'en vous adressant les ordres en blanc pour vostre régiment, vous aurez ce que vous désirez pour ce regard-là; mais je vous diray de plus que, s'il y a lieu de vous employer comme j'ay songé, j'espère que nous aurons moyen de mettre ce corps-là en l'estat que vous pourrez souhaiter. Cependant, je me remets à ce que j'ay supplié Monsieur le prince de Conti de vous communiquer de ma part, et que Monsieur l'évesque de Valence vous dira aussy de vive voix, vous priant de me croire bien particulièrement, Monsieur, vostre...[1] »

En attendant que la princesse de Conti fût en état de partir, Daniel de Cosnac continuait, à la cour, à s'occuper des affaires d'intérêt public concernant la Catalogne, et des affaires d'intérêt privé concernant le prince de Conti. Parmi celles-ci, il poursuivait pour ce prince l'obtention de l'une ou l'autre de deux importantes faveurs, soit le gouvernement de Guyenne, soit la vice-royauté de Catalogne; comme à son ordinaire, le cardinal Mazarin s'en remettait à ce qu'il avait dit à l'évêque de Valence :

Le cardinal Mazarin au prince de Conti.

« Paris, 26 novembre 1654.

« La mauvaise foy que les ennemis ont fait paroître dans l'infraction de la capitulation de Puycerda, méritoit bien le ressentiment que vous en avez témoigné. J'en ay rendu compte au Roy, qui a fort approuvé vostre procédé; et, à dire vray, l'on peut à ce prix-là se consoler aisément de semblables supercheries...

« Vous trouverez bon que je me remette à ce que j'ay dit à M. l'évesque de Valence, tant sur ce qui concerne le service du Roy que sur vos affaires particulières, qui me sont tousjours plus à cœur de beaucoup que les miennes propres, estant au point que je suis vostre...[2] »

1. Minute inédite. *Archives du ministère des Affaires étrangères;* affaires d'Espagne, vol. 30.
2. Fragment d'une minute inédite. *Archives du ministère des Affaires étrangères;* affaires d'Espagne, vol. 30.

Le même jour, le cardinal Mazarin adressait à Daniel de Cosnac la lettre suivante :

LE CARDINAL MAZARIN A MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE VALENCE.

« A Paris, le 26 novembre 1654.

« Je vous remercie de tout mon cœur du soin que vous avez pris de me faire tenir les lettres de Monsieur le prince de Conty; je vous suis aussy obligé des bonnes nouvelles que vous me donnez de la santé de Madame sa femme. Je vous prie de vous bien souvenir de toutes les choses que je vous ay dictes pour mondict sieur le Prince. Je luy fais response sur l'infraction de la capitulation de Puycerda et sur tous les autres points dont il a pris la peine de m'escrire, de sorte que je n'ay rien à adjouster icy, que pour vous asseurer de la continuation de mon amitié et de mon service, et que je suis tousjours...[1] »

Les lettres que l'on vient de lire indiquent que le départ de la princesse de Conti, sous la conduite de l'évêque de Valence, avait eu lieu quelques jours auparavant. Il ne fut pas nécessaire d'aller jusqu'en Catalogne pour rejoindre le prince de Conti; la campagne était terminée, les troupes avaient pris leurs quartiers d'hiver, et le prince s'était rendu en Languedoc pour y présider les États. Ce fut auprès de Nîmes que les époux se rejoignirent. Le prince de Conti ne manqua pas de s'informer auprès du prélat de la scène du bal; les explications données parurent le préoccuper vivement.

D'une longue lettre du cardinal Mazarin au prince de Conti, lettre en grande partie consacrée aux questions de quartier d'hiver pour les troupes, nous détachons ce *post-scriptum* écrit en entier de sa main :

« Langlade[2] me vient de rendre la lettre qu'il vous a pleu de m'escrire en date du 1er de ce mois. Je suis ravy de vostre arrivée

1. Minute inédite. *Archives du ministère des Affaires étrangères;* affaires d'Espagne, vol. 30.

2. Langlade, baron de Saumières, ancien condisciple et ami de Daniel de Cosnac, qui en parle souvent dans ses *Mémoires;* il a écrit la *Vie du duc de Bouillon.*

à Montpellier en bonne santé et de la diligence avec laquelle je vois que vous avez résolu de travailler aux affaires du Roy dans les Estats. J'espère que ce sera le moyen d'avancer le service de Sa Majesté en Catalogne, avec beaucoup de gloire pour vous, et vous me ferez la justice de croire que je ne m'endormiray pas de mon costé, puisque je ne puis avoir de plus puissant mobile pour agir en ce rencontre. La Croissette m'a dit que Madame de Longueville devoit estre icy dans deux jours pour rendre ses respects à Leurs Majestés et me renouveler les asseurances de son amitié. Je ne sçay pas s'il aura quelque proposition à me faire, sollicité en cela par Madame de Longueville, laquelle je ne doute pas qu'elle ne souhaite avec passion l'accommodement de Monsieur son frère; mais je sçay bien que je n'escouteray rien sur ce sujet, et que je vous donneray part de ce que Madame de Longueville me dira, vous suppliant de croire que je ne manqueray à la moindre chose de celles que Monsieur de Valence vous aura dites de ma part sur ce sujet[1]. »

Par le même courrier, le cardinal Mazarin écrivait à sa nièce et lui apprenait la nouvelle de la mort de son propre père, Pietro Mazarini :

Le cardinal Mazarin a Madame la princesse de Conti.

« Paris, 10 décembre 1654.

« J'ay receu vostre lettre avec beaucoup de joye, voyant que vous estes au bout du voyage et en bonne santé, et que vous me continuez vostre amitié au point que je puis souhaiter. Je suis extrêmement affligé de la mort de mon père, et je m'assure que cette nouvelle vous sera aussy sensible. Ce qui doit consoler, c'est qu'encore il a vescu près de quatre-vingts ans, et fort homme d'honneur à l'esgard du monde et fort sûr du jugement dernier, et que nous pouvons avec grande raison espérer de la divine bonté, qui luy aura donné une vie plus heureuse.

« J'adjouste à Monsieur le prince de Conty que je vous prie d'asseurer de la bonne manière qu'il n'aura jamais serviteur plus acquis et plus passionné que moy.

« Je suis au désespoir de l'extrémité à laquelle est réduit le pauvre Sarrasin; je vous prie de le tesmoigner à M. le prince de

1. Minute inédite, datée de Paris, le 10 décembre 1654. *Archives du ministère des Affaires étrangères;* affaires d'Espagne, vol. 30.

Conty, ne doutant pas qu'il ne regrette beaucoup la perte d'un serviteur qui lui étoit si agréable.

« Je vous prie d'assurer M. de Valence de mes services, et de me mander en quel temps vous croyez pouvoir estre de retour icy. Au surplus, souvenez-vous que je n'accorde à qui que ce soit ma place aux bonnes grâces de M. le prince de Conty, et que vous estes obligée de me les conserver, puisqu'on ne peut avoir pour vous plus de tendresse et d'amitié que celle qu'avec toute sorte[1]... »

Ces dernières paroles prononcées, pour ainsi dire, sur la tombe de son père par le cardinal Mazarin, sont dignes d'être conservées par l'histoire.

Les regrets exprimés par le cardinal Mazarin au sujet de l'état désespéré de Sarrasin, secrétaire des commandements du prince de Conti, s'adressaient à la perte imminente de l'un des beaux esprits du temps, et non moins au négociateur auquel il était redevable du mariage de sa nièce. Si l'on veut connaître en quels termes était Sarrasin auprès du cardinal, il suffit de lire la lettre suivante qu'il en avait reçue peu de temps auparavant :

LE CARDINAL MAZARIN A MONSIEUR SARRASIN.

« A Paris, le 6 novembre 1654.

« Monsieur,

« Votre affection m'est trop chère pour consentir à rien qui la puisse diminuer dans mon esprit, et vous trouverez bon qu'après avoir veu les louanges tout à fait exquises et délicates que vous me donnez encore par votre dernière lettre, je continue à les rapporter au mesme principe, plus tost qu'à vostre seule amitié, dont la cognoissance que j'ay de moi-mesme ne pourroit que m'estre suspecte. Au surplus, vous avez raison de croire que vous faites admirablement vostre cour auprès de moy, quand vous me félicitez de tous les advantages que les armes de Sa Majesté remportent sous la conduite de Monsieur le prince de Conty; car il n'y a personne sans doute qui s'en réjouisse plus que moy, ni qui prenne plus de part aux choses qui le touchent; mais, pour rendre

1. Minute inédite. *Archives du ministère des Affaires étrangères;* affaires d'Espagne, vol. 30.

ma joye complète, il faudroit me donner des nouvelles du parfait rétablissement de sa santé, et je vous prie de contribuer de toutes les forces de vostre esprit à nous en faire avoir au plus tost, vous asseurant qu'il n'y a rien qui me puisse mieux obliger à estre de plus en plus, Monsieur, vostre[1]... »

Daniel de Cosnac parle, dans ses *Mémoires*, d'une intrigue amoureuse, suivie d'un empoisonnement peut-être, comme cause possible de la mort de Sarrasin, et rejette comme fausse la violence du prince de Conti, le frappant sur la tête avec la pelle de son feu, à laquelle quelques-uns l'ont attribuée. La vérité est que le prince resta fort insensible à cette perte, sur laquelle le cardinal Mazarin, lui écrivant pour le féliciter de la manière dont il présidait les États de Languedoc, crut devoir lui exprimer ses sentiments de condoléance. Nous détachons le fragment suivant de cette lettre du cardinal.

LE CARDINAL MAZARIN AU PRINCE DE CONTI.

« Paris, 18 décembre 1654.

« J'ay appris avec la joie que vous pouvez croire, Monsieur, l'arrivée de Madame vostre femme auprès de vous en bonne santé; je prie Dieu qu'il vous y conserve l'un et l'autre longues années, et, puisque M. l'évesque de Valence, suivant ce que vous me faites l'honneur de m'escrire, ne peut tarder à revenir icy, je me remets à m'entretenir plus amplement avec lui de tout ce qui vous regarde; mais je ne puis finir sans vous dire le regret que j'ay de la mort de ce pauvre Sarrasin, en qui vous avez perdu sans doute un serviteur dont peu de gens peuvent remplir dignement la place, n'y ayant guère de plus bel esprit, ny plus zélé pour vostre service[2]... »

Après la mort de Sarrasin, le prince de Conti donna à Guilleragues[3] la charge de secrétaire de ses commandements ; mais

1. Minute inédite. *Archives du ministère des Affaires étrangères;* affaires d'Espagne, vol. 30.
2. Minute inédite. *Archives du ministère des Affaires étrangères;* affaires d'Espagne, vol. 30.
3. De Lavergne de Guilleragues, nommé ambassadeur à Constantinople en 1679. C'est à lui que Boileau a adressé sa cinquième épître.

à l'évêque de Valence fut provisoirement confiée la haute direction de toutes ses affaires domestiques. Celles-ci, sous son intelligente direction, changèrent promptement de face : au désordre, l'ordre succéda ; à la pénurie des ressources, d'abondants revenus. Le prélat sut encore obtenir pour le prince de grandes charges, avantageuses au point de vue de l'honneur et de l'argent. Le soin de ces divers intérêts nécessitant la présence à la cour de Daniel de Cosnac, il quitta le Languedoc ; il dit dans ses *Mémoires* qu'il arriva à Paris le 1er janvier de l'année 1655, et qu'immédiatement il se rendit chez le cardinal Mazarin pour lui rendre compte de son voyage. Le cardinal lui-même va confirmer l'exactitude de la date et de l'assertion ; car, ce même jour, il écrit au prince de Conti :

Le cardinal Mazarin au prince de Conti.

« Paris, le 1er de l'an 1655.

« Monsieur,

« J'ay veu Monsieur l'évesque de Valence, et j'ai commencé à l'entretenir; mais, comme je prétends le revoir aujourd'hui ou demain, je remets à faire responce au mémoire dont vous l'avez chargé et à ce qu'il a ordre de vous d'y adjouster de vive voix, lorsque nous aurons discuté ensemble plus amplement de toutes choses[1]. »

La lettre se termine par quelques détails de peu d'importance relatifs aux troupes.

Nous avons dit qu'une des principales affaires poursuivies par Daniel de Cosnac avait pour objet d'obtenir le gouvernement de la Guyenne pour le prince de Conti ; il réussit, et le cardinal annonça au prince la nomination désirée. Nous ne reproduisons de sa lettre que la portion écrite de sa main sur la minute, et qu'il substitua à un paragraphe effacé.

1. Minute inédite. *Archives du ministère des Affaires étrangères;* affaires d'Espagne, vol. 30.

Le cardinal Mazarin au prince de Conti.

« A Paris, le 3 février 1655.

« J'ay fait remettre ès mains de M. l'évesque de Valence les provisions du gouvernement de Guienne expédiées en vostre nom, prétendant qu'il vous les aille porter lui-mesme, puisque je voy que le voyage que vous vous proposiez de faire icy n'est pas fort asseuré. Je ne trouve pas qu'il y ait grand plaisir de venir de Montpellier à Paris dans la saison où nous sommes et pour n'estre que huit jours à Paris, et puis s'en retourner d'où on est venu, et mesme aller encore plus loin, car nous n'avons pas un moment à perdre pour mettre toutes choses en estat de commencer la campagne, et tout le succès des entreprises que nous pouvons faire dépend de la diligence. On me confirme que les ennemis se hâtent tant qu'ils peuvent et qu'asseurément leur dessein est d'attaquer Roses avant que nous soyons en estat de nous y pouvoir opposer. Je donneray bon ordre de mon costé à sa conservation, et je m'asseure que vous n'oublierez rien du vostre. Je suis marry de ne voir encore paroistre Monsieur de la Fare, et je n'en sçay pas la raison.

« Je suis bien aise que M. de Valence diffère son départ jusqu'à la semaine prochaine pour attendre la venue de M. d'Estrades[1], lequel ma pensée seroit d'envoyer servir sous vous; et, comme c'est une personne que vous sçavez à moy et du mérite que vous sçavez, ce vous seroit sans doute un grand soulagement de l'avoir près de vous. Je vous conjure de n'en parler à personne.

« Je sçay, Monsieur, qu'il est superflu de vous solliciter aux choses qui regardent le service de la Reyne : aussi me suffit-il de vous faire sçavoir qu'elle a le principal intérest à certain édit qui vous sera présenté de sa part, le Roy lui ayant fait don de ce qui en proviendra. J'adjouste seulement que vous ferez chose très-agréable à Leurs Majestés de prendre la peine d'entrer en la cour des comptes de Montpellier pour appuyer l'enregistrement du mesme édit par vostre présence. Et réservant à vous entretenir plus particulièrement de toutes choses par le moyen de M. de Valence, dès qu'il vous ira trouver, je demeure avec toute la passion imaginable vostre... »

1. François, comte d'Estrades, gouverneur de Dunkerque, maire perpétuel de Bordeaux après la paix de 1653, envoyé en Catalogne pour servir en qualité de lieutenant général. Il avait épousé Suzanne de Secondat de Montesquieu.

Le cardinal, toujours de sa main, a ajouté le *post-scriptum* suivant :

« Vous jugez aisément, Monsieur, que ce seroit une grande joye pour moy de vous pouvoir entretenir quelques jours ici; mais je crois qu'on doit préférer le service du Roy à toutes choses, et que d'ailleurs il est bon de vous espargner une si grande incommodité, et je pourrai ouvrir mon cœur sur tout à M. de Valence, qui partira dans dix ou douze jours au plus tard. Je vous conjure d'user de quelque sévérité à l'esgard des officiers qui auront faict le plus de désordre en Catalogne, où un exemple est absolument nécessaire pour ramener les esprits des Catalans[1]. »

Le marquis de Mérinville, l'un des lieutenants généraux de l'armée de Catalogne, était plus particulièrement accusé de laisser un trop libre cours aux désordres des troupes; aussi le prince de Conti répondait-il au cardinal, dans une lettre datée de Montpellier, le 16 février 1655 :

« Cependant, j'escriray fort sérieusement à M. de Mérinville de ne souffrir aucuns désordres, et j'en chargeray M. de Bougy[2], qui est icy depuis deux jours pour voir avec moy à prendre les mesures nécessaires, tant pour la conservation de Roses que sur l'entreprise de Cap-de-Guiers et de Palamos, desquelles je vay rendre compte à Vostre Éminence, etc. »

Le prince de Conti avait commencé cette même lettre par une fâcheuse nouvelle :

« Je commenceray cette lettre en vous rendant compte de ce qui est arrivé à ma femme, qui s'est blessée, et, après avoir esté trois jours tout à faict malade, accoucha enfin samedy au soir d'une fille morte. Elle est présentement en parfaite santé, et je puis asseurer à Vostre Éminence qu'au chagrin près qu'elle a de s'estre blessée, on ne peut pas se mieux porter[3]. »

Le cardinal répondit au prince qu'il souhaitait à sa femme

1. Minute inédite. *Archives du ministère des Affaires étrangères;* affaires d'Espagne, vol. 30.
2. Révérend, marquis de Bougy, l'un des lieutenants généraux de l'armée royale qui s'étaient le plus distingués contre la Fronde de Guyenne.
3. Minute inédite. *Archives du ministère des Affaires étrangères;* affaires d'Espagne, vol. 30.

plus de bonheur une autre fois ; nous détachons de cette lettre, datée de Paris, le 25 février 1655, le paragraphe suivant :

« Comme l'évesque de Valence partira sans plus de remise dans trois ou quatre jours pour se rendre auprès de vous, je me dispenseray de vous faire présentement un plus long discours, prétendant le renvoyer si bien informé de toutes choses que vous n'ayez qu'à vous remettre au compte qu'il vous en rendra. Vous agréerez donc que je remette le surplus à sa vive voix ; et, après vous avoir tesmoigné la part que je prends à l'accident arrivé à Madame vostre femme, qui, j'espère, sera plus heureuse une autre fois, je me contente de vous asseurer de la véritable passion avec laquelle je suis de plus en plus vostre[1]... »

Le moment fixé pour le départ de Daniel de Cosnac était arrivé, le cardinal Mazarin lui remit pour le prince de Conti la lettre suivante :

Le cardinal Mazarin au prince de Conti.

« De Paris, le 7 mars 1655.

« Monsieur,

« Quoi que je n'aye rien à adjouster à ce que Monsieur de Valence aura l'honneur de vous dire de ma part, je ne puis néantmoins le laisser partir sans vous renouveler les asseurances de mon très-humble service, et, pour vous expliquer encor les véritables sentiments de mon cœur, je diray d'une tendresse toute particulière pour ce qui vous regarde. Il vous dira, Monsieur, le sujet que j'ay creu d'avoir de vous faire quelque plainte, et à quel point il m'est sensible de voir qu'on n'aye pas en moy la dernière confiance, et qu'on ne se soucie pas trop d'exposer ma réputation non atteinte de la calomnie pour de légères satisfactions qui, en substance, ne servent à rien, estant certain que, dans le solide, autant que le service du Roy me le permettra, il n'y aura jamais personne qui s'intéresse plus fortement et avec plus de sincérité que moy pour vostre gloire et pour vos véritables advantages ; ce que, j'espère, le temps vous confirmera de plus en plus dans l'asseurance que j'ay que je n'auray jamais sujet d'en user autrement; et me remettant sur cecy et sur toutes les autres choses à la vive voix de M. de Valence, je demeure, Monsieur, vostre[2]... »

1. Minute inédite. *Archives du ministère des Affaires étrangères.*
2. Minute inédite. *Archives du ministère des Affaires étrangères;* affaires d'Espagne, vol. 30.

Cette lettre indique que le prince de Conti avait donné quelque sujet de plainte au cardinal Mazarin; comme Daniel de Cosnac était chargé de s'en expliquer verbalement, nous y perdons de ne pouvoir connaître quel était ce sujet, car ses *Mémoires*, soit oubli, soit discrétion, sont restés silencieux à cet égard.

Dans une nouvelle lettre adressée au prince de Conti, datée de Paris, le 12 mars 1655, le cardinal lui dit encore :

« L'on ostera vostre régiment du lieu où il est en garnison, et je me remets du surplus à mes précédentes et à la vive voix de M. de Valence[1]. »

Daniel de Cosnac, investi de toute la confiance du cardinal Mazarin et porteur de ses instructions verbales, par le revirement le plus inattendu, devient tout à coup l'objet de ses plus vifs reproches. Qu'est-il arrivé? Il est arrivé aux oreilles du premier ministre que le prince de Conti aurait une répugnance invincible à entreprendre une seconde campagne en Catalogne; il préférerait rester dans un agréable repos auprès de la princesse de Conti! Le cardinal voit tous ses ambitieux projets renversés; il a rêvé de faire de son neveu par alliance un général dont il puisse opposer le renom à celui du prince de Condé; le même sang coule dans leurs veines, pourquoi la même auréole de gloire ne rayonnerait-t-elle pas sur leurs fronts? Quelque invraisemblable que la chose puisse paraître, c'est Daniel de Cosnac, pourtant si soigneux de l'honneur et des intérêts du prince, qui est accusé d'être l'auteur du pernicieux conseil. Le cardinal Mazarin, exaspéré, écrit le même jour les deux lettres qui suivent :

LE CARDINAL MAZARIN A MADAME LA PRINCESSE DE CONTI.

« De Paris, 12 mars 1655.

« Je vous envoie la lettre cy-jointe annotée pour Monsieur de Valence, et je vous prie de luy dire encore de ma part que je ne sçaurois m'estonner assés du discours qu'il a tenu touchant le

1. Fragment d'une minute inédite. *Archives du ministère des Affaires étrangères;* affaires d'Espagne, vol. 30.

voyage de M. le prince de Conty en Catalogne; car je voy fort bien que ce n'a pas été l'intention de Monsieur le Prince; et quand Monsieur de Valence, de luy-mesme, eust songé à le porter de n'y aller pas, il me semble que c'estoit à moi à quy on devoit parler le premier[1]. »

LE CARDINAL MAZARIN A MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE VALENCE.

« De Paris, 12 mars 1655.

« Monsieur,

« J'ay été surpris d'apprendre que vous ayez dit que Monsieur le prince de Conty n'iroit pas cette campagne servir le Roy en Catalogne, que sa santé ne le lui pouvoit pas permettre, et que vous estiez d'advis qu'il s'en allast en Guyenne; car, comme vous m'avez tenu des discours tout contraires, je ne sçay pas à quoy attribuer ce changement, d'autant plus que, n'y ayant personne qui s'intéresse avec plus de sincérité et de passion que moy à la santé de mondit sieur prince et à son véritable bien et advantage, vous ne deviez pas me cacher ses sentiments ni les vostres sur ce sujet. Je ne puis pas douter que vous n'ayez dit ce que dessus, et, quoyque je sois persuadé que Monsieur le prince de Conty se conformera tousjours avec plaisir à ce qu'il reconnoistra estre des intentions de Sa Majesté, et qu'il déférera quelques choses à mes conseils, je ne laisse pas pourtant de souhaiter que vous m'escrivissiez des motifs du discours que vous avez tenu, vous ayant promis de vous faire sçavoir sincèrement ce qu'on me diroit sur vostre sujet[2]. »

Nous avons reproduit la seconde lettre que l'on vient de lire, bien que publiée dans les *Mémoires de Daniel de Cosnac*, par un double motif: d'abord, elle est nécessaire à l'enchaînement des faits; ensuite, elle nous fournit, outre la date, que Daniel de Cosnac avait omis de donner, un précieux contrôle de l'exactitude de ses *Mémoires ;* les archives du ministère des Affaires étrangères ne nous étaient pas ouvertes à l'époque où nous les avons publiés, et nous y avons trouvé récemment la minute de cette lettre, conforme, à quelques différences insignifiantes près, à la lettre insérée dans le texte des *Mémoires*.

1. Minute inédite. *Archives du ministère des Affaires étrangères;* affaires d'Espagne, vol. 30.
2. Minute. *Archives du ministère des Affaires étrangères;* affaires d'Espagne, vol. 30.

Cette grosse affaire disparut en fumée : en remontant à la source de l'imputation dont l'évêque de Valence venait d'être l'objet, on découvrit qu'elle n'était autre qu'un propos sans fondement tenu par Camille de Neufville de Villeroy, archevêque de Lyon, qui avait voulu faire le bien informé, afin de faire sa cour au cardinal Mazarin aux dépens de l'évêque de Valence. Le cardinal, désabusé, écrivit au prince de Conti :

LE CARDINAL MAZARIN AU PRINCE DE CONTI.

« De Paris, 2 avril 1655.

« Monsieur,

« Je ne suis point surpris de la lettre tout à fait obligeante qu'il vous a pleu de m'escrire à l'arrivée de M. l'évesque de Valence auprès de vous, car j'ay fait un fondement certain sur l'honneur de vostre amitié, et je n'ay jamais jugé autre chose, malgré les bruits que j'ai peu entendre, provenant de gens mal intentionnés et brouillons, qui ne méritent aucune créance[1]. »

Dans son infatigable activité, Daniel de Cosnac était déjà retourné à Paris, où une explication verbale avec le cardinal acheva de dissiper tous les nuages, ainsi qu'il le rapporte dans ses *Mémoires*. Après avoir conclu divers arrangements et obtenu divers avantages pour le prince de Conti, le prélat repartit aussitôt pour aller rejoindre ce prince à l'armée de Catalogne. Il s'y trouvait, lorsqu'il reçut du cardinal Mazarin la lettre suivante :

LE CARDINAL MAZARIN A MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE VALENCE.

« Compiègne, le 4 juin 1655.

« Monsieur,

« Je vous rends grâces du soin que vous avez pris de me faire tenir la lettre de Monsieur le prince de Conty. J'y ay fait responce, me réjouissant avec luy de l'arrivée des vaisseaux et galères à Capdequiers sy à point nommé, car je ne doute point que, par le bon ordre qu'il aura donné d'ailleurs à toutes choses, il n'aye

1. Fragment d'une minute inédite. *Archives du ministère des Affaires étrangères;* affaires d'Espagne, vol. 30.

bientost rendu le Roy maistre de cette place, et mesme j'espère qu'il en sera venu à bout assez tost pour pouvoir exécuter avant la campagne le reste qu'il avoit projecté. Je ne vous adresse pas ma lettre pour luy, craignant qu'elle ne vous fust rendue trop tard pour l'envoyer à l'ordinaire, et je n'ay rien à adjouster icy que des remerciements de l'amytié que vous me tesmoignez et des asseurances de la mienne, qui vous est tousjours parfaictement acquise, estant, Monsieur, vostre[1]... »

Peu de jours après, l'évêque de Valence avait accompli un nouveau voyage et était retourné à Paris, où vint le trouver une lettre du cardinal Mazarin, qui était à La Fère et qui l'appelait près de lui. La minute de cette lettre manque aux archives du ministère des Affaires étrangères; mais on y trouve la minute du passage suivant, ajouté par le cardinal:

ADDITION A LA LETTRE A M. DE VALENCE, DU 26 JUIN 1655.

« Vous verrez ce que j'escris à M. le prince de Conty, et je serois très-ayse que vous prissiez la peine de vous rendre icy au plus tost, estant nécessaire par beaucoup de raisons, et voyant que celles quy vous obligeoient à rester à Paris auront cessé. »

Pendant ce séjour du prélat auprès du cardinal, les intérêts et les affaires du prince de Conti furent en effet l'objet de leurs fréquents entretiens, ainsi que le témoigne une longue lettre du cardinal au prince, dont nous détachons ce passage:

LE CARDINAL MAZARIN AU PRINCE DE CONTI.

« A La Fère, le 18 juillet 1655.

« J'ay entretenu au long M. de Valence sur toutes choses; mais je ne puis m'empescher de vous tesmoigner encore ma joye pour la gloire que vous acquérez et pour les bonnes nouvelles que je reçois de vostre bonne santé, vous suppliant d'estre tousjours persuadé que personne ne s'intéresse plus en l'une et en l'autre que ce que je fais avec la dernière amitié et tendresse, avec laquelle je vous diray qu'il me semble que vous prenez trop sur

1. Minute inédite. *Archives du ministère des Affaires étrangères;* affaires d'Espagne, vol. 30.

vous et que, n'estant plus secondé que ce que vous estes, il est impossible que vous puissiez résister à la longue; c'est pourquoy je vous conjure de vous aymer un peu davantage et de me mander avec liberté ce que je pourrois faire pour vostre soulagement, car je ne trouveray rien de difficile[1]. »

Nous avons dit à quel point les affaires du prince de Conti prospéraient entre les mains de Daniel de Cosnac; des chiffres viennent à l'appui : en moins de deux années, il porta le revenu du prince de trois cent soixante-dix mille livres à six cent mille livres de rentes; en outre, il lui trouva un prix avantageux de son gouvernement du Berry et lui obtint la charge de grand maître de la maison du roi, qui valait quarante mille livres de rentes. Le prince n'osait demander cette charge, dans la crainte d'éprouver un refus : il lui fit l'agréable surprise de la lui faire donner à son insu. Enfin, il lui avait fait obtenir le gouvernement de Guyenne avec celui du Château-Trompette. Ce dernier gouvernement vint se placer comme pierre d'achoppement de la bonne entente entre le cardinal Mazarin et l'évêque de Valence, entre le prince de Conti et l'heureux négociateur de ses intérêts.

Il n'était pas d'usage, par une précaution politique facile à comprendre à cette époque, de donner aux gouverneurs des provinces le gouvernement particulier des places de guerre ou châteaux fortifiés situés dans l'étendue de leurs gouvernements. L'évêque de Valence avait donc obtenu pour le prince de Conti une faveur exceptionnelle, sur laquelle la réflexion fit revenir presque aussitôt : les provisions du Château-Trompette, à peine expédiées, furent redemandées. Pour n'être pas obligé de les rendre, Daniel de Cosnac les avait fait partir en toute hâte; mais le cardinal, entrant dans une furieuse colère, exigea qu'il courût après. Voilà donc le prélat en route de nouveau pour la Catalogne, mais, à part lui, résolu à donner au prince de Conti le conseil de ne pas rendre les provisions, ce qu'il fit; et, à son

1. Minute inédite. *Archives du ministère des Affaires étrangères;* affaires d'Espagne, vol. 30.

retour à Paris, le cardinal lui parla à peine d'une chose qu'il avait paru si vivement désirer.

Le cardinal Mazarin avait résolu de réussir par une autre voie: Gourville, toujours au guet des occasions de s'entremettre, avait eu vent de ce qui s'était passé; il y avait entrevu un moyen de se rendre utile et de plaire au cardinal; sous le prétexte de quelques autres affaires, il obtint la mission d'aller en Catalogne. Le cardinal Mazarin, qui tenait à ne pas donner d'ombrage à Daniel de Cosnac, lui écrivit en ces termes :

LE CARDINAL MAZARIN A MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE VALENCE.

« De Guyse, le 27 juillet 1655.

« Monsieur,

« Le sieur de Gourville estoit desjà arrivé, lorsque j'ay receu vostre lettre; mais, ne l'ayant peu encore entretenir au long, il ne me dict qu'en gros les choses dont il estoit chargé de Monsieur le prince de Conty. Il ne faut pas que vous soyez en peine que je puisse rien conclure avec luy avant que je vous aye parlé, non-seulement par la raison que vous me dictes que c'est l'intention de M. le prince de Conty, mais parce qu'ayant toute confiance en vous, je ne pourray pas prendre aucune résolution sur ce qui le regarde sans en avoir au préalable conféré avec vous, de qui je suis[1]... »

Daniel de Cosnac avait déjà rencontré Gourville en travers de ses pas lors des négociations de la paix de Bordeaux. Sa méfiance était d'autant plus éveillée dans cette nouvelle conjoncture; le cardinal lui parlait à peine de l'affaire réelle dont il s'agissait, et, en apparence, il le lui associait pour quelques autres affaires : « On a donné au sieur de Gourville quelques expéditions qu'il a demandées conjointement avec M. de Valence, » écrivait-il au prince de Conti, dans une lettre datée du camp de Maubeuge, le 10 août 1655. Le même jour, le cardinal Mazarin adressait cette lettre à Daniel de Cosnac :

1. Minute inédite. *Archives du ministère des Affaires étrangères; affaires d'Espagne*, vol. 30.

LE CARDINAL MAZARIN A MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE VALENCE.

« Du camp de Maubeuge, le 10 aoust 1655.

« Monsieur,

« Le sieur de Gourville s'en retourne vers M. le prince de Conty avec tous les ordres nécessaires, et, comme il vous donnera part de toutes choses, je ne m'estendray pas icy pour vous en entretenir. Je vous prieray seullement de faire tousjours un estat asseuré de mon amitié et de me conserver celle que vous m'avez promise. C'est, Monsieur, vostre... »

ADDITION DE LA MAIN DE SON ÉMINENCE A M. DE VALENCE.

« Je vous envoie la lettre pour M. le prince de Conty ouverte, affin que vous la puissiez voir, et vous la remettrez après au sieur de Gourville[1]. »

Cette lettre au prince de Conti, envoyée ouverte par le cardinal, était celle datée du même jour, dont nous venons de donner une phrase détachée ; le cardinal assurait le prince que des agents des finances allaient partir pour la Catalogne et, relativement aux opérations de la campagne, il lui disait : « Je vous confirme, Monsieur, que s'il est possible d'exécuter le projet de Palamos et d'Hostellericq, cela est préférable à tout le reste, ainsy que j'ay desjà eu lieu de vous l'escrire[2]. » Cette lettre garde sur l'affaire du Château-Trompette le silence le plus absolu ; la mission dont Gourville était investi à cet égard était donc toute verbale.

Daniel de Cosnac, qui se méfiait non moins de la faiblesse du prince de Conti que de l'adresse de Gourville, s'était, ainsi qu'il le raconte dans ses *Mémoires*, empressé d'écrire à ce prince de se bien tenir pour ne pas rendre les provisions du Château-Trompette, et il avait prévenu en même temps l'entourage du prince, Guilleragues en particulier, de faire bonne contenance. Le prince, en répondant au prélat, s'offensait du

1. Minute inédite. *Archives du ministère des Affaires étrangères;* affaires d'Espagne, vol. 30.
2. Minute inédite. *Archives du ministère des Affaires étrangères;* affaires d'Espagne, vol. 30.

soupçon de sa faiblesse; Guilleragues fut plus énergique encore dans sa réponse, ce qui n'empêcha pas les choses de se passer de point en point telles que l'évêque de Valence les avait prévues. Gourville, par son adresse, sut circonvenir le prince, et il rapporta triomphalement au cardinal Mazarin les provisions qu'il était allé chercher.

Le cardinal, ayant obtenu ce qu'il désirait, ne garda pas longtemps rancune à l'évêque de Valence, auquel il ne pouvait s'empêcher de rendre la justice d'un dévouement à toute épreuve à celui qu'il servait; aussi voulut-il se réjouir le premier avec lui de la grossesse de la princesse de Conti.

LE CARDINAL MAZARIN A MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE VALENCE.

« 29e aoust 1655.

« Monsieur,

« J'ay esté ravy d'apprendre la grossesse de Madame la princesse de Conty. Je n'ose pas encore en escrire à Monsieur le prince de Conty; mais je me resjouis de tout mon cœur avec vous de cette bonne nouvelle, et, au reste, comme le Roy, maintenant que Condé est pris, ne tardera pas beaucoup à retourner à la Fère, je vous entretiendray plus particulièrement lorsque nous y serons arrivés. Cependant, je vous prie de me croire tousjours esgallement, Monsieur, vostre...[1] »

Ce n'est que trois jours après que le cardinal écrit au prince pour le féliciter; de sa lettre, datée du 1er septembre, nous détachons ce passage :

« Vous aurez agréable, Monsieur, que je ne diffère pas davantage de vous féliciter de la grossesse de Madame la princesse de Conty, puisqu'elle est, Dieu merci, bien asseurée, et je prie Dieu qu'il vous en donne tout le contentement que vous pouvez souhaiter[2]. »

1. Minute inédite. *Archives du ministère des Affaires étrangères;* affaires d'Espagne, vol. 30.
2. Minute inédite. *Archives du ministère des Affaires étrangères;* affaires d'Espagne, vol. 30.

Le même jour, le cardinal écrit à Daniel de Cosnac :

LE CARDINAL MAZARIN A MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE VALENCE.

« A la Fère, le 1er septembre 1655.

« Monsieur,

« J'ay receu la lettre que vous m'avez escrite avant vostre départ d'icy. Je vous remercie des nouvelles asseurances que vous me donnez de vostre amitié, dont je suis fort persuadé, comme vous le devez estre de la mienne. Je travaille à faire pourvoir à toutes choses qui peuvent estre nécessaires à Monsieur le prince de Conty, affin qu'il achève glorieusement la campagne. Je remets à vous entretenir plus au long à vostre retour, et vous confirme que je suis, Monsieur, vostre...[1] »

La grossesse de la princesse de Conti fut pénible : nous avons rencontré à cet égard des renseignements dans cette lettre adressée au cardinal Mazarin par M. de Bezons, intendant de Languedoc :

« M. de Noailles est party ce matin, avec Madame sa femme, pour Avignon, où il se rendra le seiziesme de ce mois, pour prendre Monsieur et Madame de Manciny. Nous allasmés hier au soir ensemble voir Madame la princesse de Conty, et, quoy que Vostre Éminence soit informée de plusieurs endroits de sa santé, je croy que Vostre Éminence trouvera bon que je luy en rende compte. Elle se porte bien mieux, les médecins m'assurent que sa grossesse alloit bien, cependant ils sont obligés de la purger souvent, à cause d'un tremblement qu'elle a tout d'un costé, commençant à l'œil jusqu'au pied. Cela est fort diminué. Il n'y a plus que le bras et la main qui en soient incommodés, et l'on espère que cela diminuera peu à peu. M. de Noailles rendra un compte plus exact à Vostre Éminence, laquelle je supplie très humblement me faire l'honneur de me croire la personne du monde qui est avec le plus de fidélité et de respect de Vostre Éminence, Monseigneur, le très-humble, très-obéissant et très-obligé serviteur.

« DE BEZONS.

« De Pézenas, ce 14 septembre 1655[2]. »

1. Minute inédite. *Archives du ministère des Affaires étrangères;* affaires d'Espagne, vol. 30.
2. Fragment d'une lettre inédite. *Archives du ministère des Affaires étrangères ;* affaires d'Espagne, vol. 30.

La princesse de Conti était restée au château de la Grange, près de Pézenas, sous la garde d'Esprit, celui-là même que Sarrasin avait plaisamment surnommé, à l'occasion de la célèbre querelle entre les partisans des deux sonnets de *Job* et d'*Uranie*, M. *Esprit de l'Oratoire.* Il avait été attaché à la congrégation de l'Oratoire, mais en était sorti pour se livrer à l'intrigue, qui lui avait donné un pied à la cour, et à la littérature, qui lui avait donné l'autre pied à l'Académie. Sa principale occupation était alors de détruire l'influence de l'évêque de Valence sur le prince et la princesse de Conti; il eut la satisfaction de devenir la cause déterminante d'une rupture qui ne devait pas tarder.

Le prince de Conti poursuivait sa campagne de Catalogne et assiégeait Palamos. Daniel de Cosnac, partant de Paris pour remplir une nouvelle mission près du prince, le rejoignit devant cette place. Ses *Mémoires* racontent le danger qu'il y courut. On sait pour quels motifs le siége de Palamos dut être abandonné. L'évêque de Valence retourna à Paris, où il venait d'être nommé député à l'assemblée du clergé.

Le cardinal Mazarin persistait à considérer l'évêque de Valence comme l'intermédiaire obligé, malgré les soins nouveaux que lui donnait son mandat de député, des affaires du prince de Conti; nous détachons la phrase qui va suivre d'une de ses lettres au prince, datée de Fontainebleau, le 18 octobre 1655 :

« Après avoir escrit la lettre cy-jointe, j'ay entretenu au long M. de Valence, et j'ay receu celle qui porte la prise d'Ampurias et des Mèdes, et de quoy j'ay beaucoup de joye[1]. »

Nous détachons encore d'une autre lettre du cardinal, datée de Paris, le 15 décembre 1655, le passage suivant :

« Si par les bons ordres que vous avés donnés, il vous peut réussir de conserver Solsonne et de mettre Roses en bon estat, je conçois de grandes espérances pour le service du Roy et pour vostre gloire dans cette province-là. J'ai eu une rencontre de faire quelque chose à votre advantage, dont je me remets à M. de Va-

1. Minute inédite. *Archives du ministère des Affaires étrangères; affaires d'Espagne*, vol. 30.

lence, et je demeure asseurément le plus passionné et véritable serviteur que vous ayez[1]. »

Cette affectation que met le cardinal Mazarin à dire au prince de Conti qu'il s'en remet à l'évêque de Valence pour la suite à donner à une chose qui lui est avantageuse, témoigne assez que le cardinal voulait dissuader le prince d'une rupture; et, puisqu'il vient d'être question de Solsonne, rappelons qu'auprès de cette ville venait de se livrer un combat où Clément de Cosnac, enseigne des gens d'armes de Conti, frère cadet de Daniel de Cosnac, venait d'être mortellement blessé, après avoir eu son cheval tué sous lui[2].

La lettre que l'on vient de lire est la dernière de la correspondance du cardinal avec le prince de Conti où il soit question de l'évêque de Valence, parce que la rupture entre le prince et le prélat était devenue définitive. Celui-ci, cependant, ne put résister une fois encore aux instances du prince, lui demandant de faire les démarches nécessaires pour lui obtenir, au détriment du duc de Mercœur, le commandement de l'armée d'Italie. Il nous dit dans ses *Mémoires* à quel point cette démarche lui fut pénible, en raison du dévouement que lui avait témoigné la duchesse de Mercœur pour le soutenir à la cour, alors qu'il y était le plus vivement attaqué par le prince de Conti.

Cette armée d'Italie et le régiment de Cosnac furent le sujet de la lettre qui va suivre, écrite à l'évêque de Valence par le cardinal Mazarin :

LE CARDINAL MAZARIN A MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE VALENCE.

« A Metz, le 27 octobre 1657.

« Je veux croire tout ce que vous me marquez à l'esgard du régiment de Monsieur vostre frère; mais c'est un grand malheur qu'une levée à laquelle on travailloit dez le mois d'avril n'ayt paru qu'en septembre, puisque, si nous eussions eu à point nommé le renfort d'infanterie dont nous avions fait estat, nous

1. Minute inédite. *Archives du ministère des Affaires étrangères;* affaires d'Espagne, vol. 30.
2. Voy. la *Gazette* du 15 septembre 1655.

aurions pu éviter les inconvénients qui sont arrivez, et il eust beaucoup mieux valu pour le service de Sa Majesté qu'il eust moins mené de soldats, et qu'il fust arrivé plus tost à l'armée. Vous voulez bien que je vous en parle avec cette franchise, estant comme je suis [1]... »

Le régiment de Cosnac avait pris part l'année précédente avec son chef, Armand, marquis de Cosnac, frère aîné de l'évêque de Valence, au siége et à la prise de la ville de Valence, en Italie. Cette campagne de 1656 avait à tel point diminué l'effectif de son régiment, que le marquis de Cosnac avait été obligé de revenir en France pour chercher des recrues. A cette époque, où les armées n'étaient composées que de soldats volontaires et où le recrutement était laissé en entier aux soins des chefs de corps, cette opération n'était pas toujours facile. Un régiment n'était alors limité, ni dans le nombre de ses hommes, ni dans celui de ses compagnies : tel régiment n'avait que deux compagnies, et même une seule, tandis que d'autres en avaient jusqu'à trente. Les colonels ou les mestres de camp tâchaient de réunir l'effectif le plus considérable que pouvaient leur permettre leur fortune ou leurs sacrifices. Le désir et la difficulté de maintenir un beau et nombreux régiment avait été la cause du retard dont parle le cardinal Mazarin. La levée de son régiment et le maintien de son effectif jetèrent le marquis de Cosnac dans des dépenses qui obérèrent sa fortune pendant toute sa vie [2].

Le régiment de Cosnac fut rappelé en France en 1658 ; deux compagnies, restées à l'armée d'Italie, furent l'objet des trois lettres suivantes.

QUARTIERS D'HIVER DE L'ARMÉE D'ITALIE EN 1658.

Dépêche du roi a M. le duc de Navailles.

« Mon cousin, comme il y a plusieurs régiments et compagnies d'infanterie qui sont très-foibles et hors d'estat d'estre maintenus,

1. Minute inédite. *Archives du ministère des Affaires étrangères;* affaires d'Espagne, vol. 33. Cette lettre aurait dû être classée parmi les documents concernant les affaires d'Italie.
2. Voy. les *Mémoires de Daniel de Cosnac*, tome I, p. 444.

j'ay résolu de faire les réductions qui m'ont été proposées de la part de mon cousin le duc de Modène, savoir de réduire les régiments de Livron, de Languedoc, de la Marine, du Levant, de Montpeyroux, en une seule compagnie chacun ; de licencier les deux compagnies du régiment de Cosnac qui sont restées en Italie, et de faire distribuer leurs sergents et soldats qui y restent dans le régiment d'infanterie d'Aubeterre[1]. »

LETTRE DU ROI A M. LE MARQUIS DE COSNAC.

« Monsieur le marquis de Cosnac, estant bien informé de la foiblesse des deux compagnies de vostre régiment d'infanterie qui sont restées en Italie, j'ay résolu de les licencier, et j'ay bien voullu vous escrire cette lettre pour vous dire que vous ayez à faire retirer les officiers desdites deux compagnies chacun chez soi, et, quant aux sergents et soldats d'icelles, que vous les fassiez entrer dans les compagnies du régiment d'infanterie de la Serre-Aubeterre, où ils seront distribués et incorporés suivant l'ordre que j'en donne à celuy qui commande. Et la présente n'estant pour autre fin, je prie Dieu[2]...

« Escrit à Lyon, le 10 décembre 1658. »

LETTRE DU ROI A M. LE COMTE D'AUBETERRE.

« Monsieur le comte de la Serre-Aubeterre, donnant ordre pour le licenciement des deux compagnies du régiment d'infanterie de Cosnac qui sont restées en Italie, et pour en distribuer les sergents et soldats dans celuy qui est soubz vostre charge, je vous faicts cette lettre pour vous dire que vous ayez à recevoir dans ledit régiment les sergents et soldats desdites compagnies de Cosnac et à les départir égallement dans celles dont le vostre est composé, en les y employant ainsy que ceux quy y sont présentement. Et sur ce, je prie Dieu...

« Escrit à Lyon, le 10 décembre 1658[3]. »

Le régiment de Cosnac fut lui-même licencié en 1660, après la paix des Pyrénées, dont le résultat fut d'amener la réduction de l'effectif de nos armées.

1. Fragment d'une minute inédite. *Archives du ministère de la Guerre;* vol. 154.
2. Minute inédite. *Archives du ministère de la Guerre;* vol. 154.
3. Minute inédite. *Archives du ministère de la Guerre;* vol. 154.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

IMPRIMERIE GOUVERNEUR, G. DAUPELEY

A NOGENT-LE-ROTROU.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ANNÉE 1877



A PARIS

LIBRAIRIE RENOUARD

HENRI LOONES, SUCCESSEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

RUE DE TOURNON, N° 6

1877.

T. XIV.

DÉCRET

RECONNAISSANT

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté, Égalité, Fraternité.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Le Président de la République,
Sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Le Conseil d'État entendu,
Décrète :

ARTICLE PREMIER.

La *Société de l'Histoire de France,* établie à Paris, est reconnue comme ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Son règlement est approuvé tel qu'il est et demeure ci-annexé. Il ne pourra y être apporté de modification qu'en vertu d'une nouvelle autorisation donnée dans la même forme.

ART. II.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Fait à l'Élysée-National, le 31 juillet 1851.

***Signé :* L. N. BONAPARTE.**

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,

***Signé :* DE CROUSEILHES.**

RÈGLEMENT

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

TITRE PREMIER.

But de la Société.

Art. 1er. Une société littéraire est instituée sous le nom de Société de l'Histoire de France.

Art. 2. Elle se propose de publier :

1° Les documents originaux relatifs à l'histoire de France, pour les temps antérieurs aux États généraux de 1789;

2° Des traductions de ces mêmes documents, lorsque le Conseil le jugera utile;

3° Un compte-rendu annuel de ses travaux et de sa situation;

4° Un annuaire.

Art. 3. Toutes les publications de la Société sont délivrées gratis à ses membres.

Art. 4. Elle entretient des relations avec les savants qui se livrent à des travaux analogues aux siens; elle nomme des associés-correspondants parmi les étrangers.

TITRE II.

Organisation de la Société.

Art. 5. Le nombre des membres de la Société est illimité. On en fait partie après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation faite par un des sociétaires.

Art. 6. Chaque sociétaire paie une cotisation annuelle de trente francs.

Art. 7. Les sociétaires sont convoqués au moins une fois l'an, au mois de mai, pour entendre un rapport sur les travaux de la Société et sur l'emploi de ses fonds, ainsi que pour le renouvellement des membres du Conseil.

TITRE III.

Organisation du Conseil.

Art. 8. Le Conseil se compose de quarante membres, parmi lesquels sont choisis :

Un président,
Un président honoraire,
Deux vice-présidents,
Un secrétaire,
Un secrétaire adjoint,
Un archiviste,
Un trésorier.

Art. 9. Les membres du Conseil, à l'exception du président honoraire, sont renouvelés par quart, à tour de rôle, chaque année. Le sort désignera, les premières années, ceux qui devront sortir; les membres sortants peuvent être réélus. Le secrétaire continuera ses fonctions pendant quatre ans.

Art. 10. L'élection des membres du Conseil a lieu à la majorité absolue des suffrages des membres présents.

Art. 11. Le Conseil nomme, chaque année, un comité des fonds, composé de quatre de ses membres.

Il nomme aussi des commissions spéciales.

Les nominations sont faites au scrutin. La présidence appartient à celui qui réunit le plus de suffrages.

Art. 12. L'assemblée générale nomme, chaque année, deux censeurs chargés de vérifier les comptes et de lui en faire un rapport.

Art. 13. Le Conseil est chargé de la direction des travaux qui entrent dans le plan de la Société, ainsi que de l'administration des fonds.

Les décisions du Conseil pour l'emploi des fonds ne pourront être prises qu'en présence de onze membres au moins, et à la majorité des suffrages.

Art. 14. Le Conseil désigne les ouvrages à publier, et choisit les personnes les plus capables d'en préparer et d'en suivre la publication.

Il nomme, pour chaque ouvrage à publier, un commissaire responsable chargé d'en surveiller l'exécution.

Le nom de l'éditeur sera placé en tête de chaque volume.

Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il n'est accompagné d'une déclaration du commissaire responsable, portant que le travail lui a paru mériter d'être publié.

Art. 15. Le Conseil règle les rétributions à accorder à chaque éditeur.

Le commissaire responsable aura droit à cinq exemplaires de l'ouvrage à la publication duquel il aura concouru.

Art. 16. Tous les volumes porteront l'empreinte du sceau de la Société. Après la distribution gratuite faite aux membres de la Société (art. 3), les exemplaires restants seront mis dans le commerce, aux prix fixés par le Conseil.

Art. 17. Le Conseil se réunit en séance ordinaire au moins une fois par mois.

Tous les sociétaires sont admis à ses séances.

Art. 18. Nulle dépense ne peut avoir lieu qu'en vertu d'une délibération du Conseil.

Art. 19. Les délibérations du Conseil portant autorisation d'une dépense sont immédiatement transmises au comité des fonds par un extrait signé du secrétaire de la Société.

Art. 20. Le comité des fonds tient un registre dans lequel sont énoncées au fur et à mesure les dépenses ainsi autorisées, avec indication de l'époque à laquelle leur paiement est présumé devoir s'effectuer.

Le comité des fonds tient un registre dans lequel sont inscrits tous ses arrêtés portant mandat de paiement.

Art. 21. Le Conseil se fera rendre compte, tous les trois mois au moins, de l'état des impressions, ainsi que des autres travaux de la Société.

Art. 22. Le comité des fonds devra se faire remettre, dans le cours du mois qui précédera la séance où il doit faire son rapport, tous les renseignements qui lui seront nécessaires.

Art. 23. Les dépenses seront acquittées par le trésorier sur un mandat du président du comité des fonds, accompagné des pièces de dépense dûment visées par lui; ces mandats rappellent les délibérations du Conseil par lesquelles les dépenses ont été autorisées.

Le trésorier n'acquitte aucune dépense si elle n'a été préalablement autorisée par le Conseil, et ordonnancée par le comité des fonds.

Art. 24. Le comité des fonds et le trésorier s'assemblent une fois par mois.

Art. 25. Tous les six mois, en septembre et en mars, le comité des fonds fait, d'office, connaître la situation réelle de la caisse, en indiquant les sommes qui s'y trouvent et celles dont elle est grevée.

Le même comité présentera au Conseil, dans les premiers mois de l'année, l'inventaire des exemplaires des ouvrages imprimés existant dans le fonds de la Société.

Art. 26. A la fin de l'année, le trésorier présente son compte au comité des fonds, qui, après l'avoir vérifié, le soumet à l'assemblée générale pour être arrêté et approuvé par elle.

La délibération de l'assemblée générale sert de décharge au trésorier.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

FÉVRIER 1877.

MM. les Membres de la Société sont priés de vouloir bien faire connaître leur changement d'adresse à l'agent de la Société, M. Fr. Martin, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, aux Archives Nationales.

MM.

Abric-Encontre, [1428], pasteur de l'Église réformée de Paris, rue de Passy, n° 56, Paris-Passy.

Acollas (Émile), [1829], ancien professeur de droit français à l'Université de Berne, rue Monsieur-le-Prince, n° 25.

Aguillon (Gabriel), [1489], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue du Dauphin, n° 8.

Aguillon (Louis), [1490], rue de Verneuil, n° 34.

Aix (*Bibliothèque de la ville d'*), [687], représentée par M. Mouan; correspondant, M. Techener, rue de l'Arbre-Sec, n° 52.

Allaire (E.), [1366], rue du Bac, n° 103.

Allard (Paul), [1341], avocat, rue du Rempart, n° 4, à Rouen; correspondant, M. Le Tellier de la Fosse, rue Neuve-des-Capucines, n° 19.

Angelon (Dr), [1410], faubourg Saint-Georges, à Nancy (Meurthe); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

André (Alfred), [1170], ✱, membre de la Chambre des députés, rue Abbatucci, n° 49.

Andrieux (Jules), [878], rue Joubert, n° 35.

Ansart (Edmond), [1292], membre du Conseil général du Pas-de-Calais, rue du Cherche-Midi, n° 44.

Arbaumont (Jules d'), [1154], aux Argentières, près Dijon; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Archives nationales (*Bibliothèque des*), [1147], représentée par M. Alfred Maury, C. ✱, directeur général des Archives, membre de l'Institut; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Arminguaud [1550], professeur au collége Rollin, rue Cassette, n° 17.

Arnal (Albert), [1500], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue Saint-Lazare, n° 66.

Arsenal (*Bibliothèque de l'*), [1650], à Paris, rue de Sully, n° 1, représentée par M. Éd. Thierry, O. ✱, conservateur-administrateur; correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Augustins, n° 47.

Arth (Louis), [519], avocat, à Nancy, quai Claude-Lorrain, n° 58; correspondant, M. Derache, libraire, rue Montmartre, n° 48.

Aubert (Édouard), [1390], rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 9.

Aubert (l'abbé), [1642], curé de Remaucourt, par Chaumont-Porcien (Ardennes); correspondant, M. Palmé, libraire, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 25.

Aubilly (baron Georges d'), [1427], rue Caumartin, n° 60.

Aubry (Auguste), [1175], libraire, rue Séguier, n° 18.

Aubry-Vitet (Eugène), [485], archiviste-paléographe, membre du Conseil général du département de Seine-et-Oise, rue Barbet-de-Jouy, n° 9.

Aucoc (Léon), [1030], C. ✻, président de section au Conseil d'Etat, rue Sainte-Anne, n° 51.

Audiat (Louis), [1729], conservateur de la bibliothèque de la ville de Saintes; correspondant, M. H. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

Audiffret-Pasquier (duc d'), [3], sénateur, rue de Bassano, n° 47.

Auger, [1480], vice-président du tribunal, à Bourg (Ain); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Aumale (duc d'), [961], G. ✻, membre de l'Académie française, général de division, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 129.

Avignon (*Musée et Bibliothèque d'*), [645]; correspondant, M. A. Allouard, libraire, rue Séguier, n° 3.

Avocats (*Bibliothèque de l'ordre des*), à Paris, [720], représentée par M. Templier, au Palais de Justice.

Babinet, [1827], O. ✻, conseiller à la Cour de cassation, passage Laferrière, n° 3.

Baguenault de Puchesse, [1735], docteur ès-lettres, secrétaire de la Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans.

Baillon (comte de), [857], quai d'Orsay, n° 45.

Balsan (Auguste), [1806], ancien député, rue de la Baume, n° 8.

Balsan (Charles), [1807], rue de la Baume, n° 8.

Bandini-Giustiniani (marquis de), [1235], à Rome; correspondant, M. A. Manin, rue d'Hauteville, n° 55.

Barante (baron Prosper de), [1482], ✻, sénateur, boulevard Haussmann, n° 182.

Barberey (Maurice de), [751], place François Ier, rue Jean-Goujon, n° 17.

Barbié du Bocage, [893], boulevard Malesherbes, n° 10.

Barbier (Pierre), [1662], à Bourg (Ain).

Bardon (Alfred), [1461], négociant, rue Saint-Martin, n° 9.

Barghon Fort-Rion (F. de), [1771], membre de l'Institut royal et grand-ducal de Luxembourg, à Versailles, rue des Chantiers, n° 19.

Barré, [1140], directeur des contributions indirectes, à Châteauroux (Indre); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Barthélemy (Anatole de), [1334], ✻, membre du Comité des travaux historiques et de la Commission de la topographie des Gaules, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 9.

Barthélemy (Édouard de), [846], ✻, membre du Comité des travaux historiques, rue de l'Université, n° 80.

Barthès (Pierre) et Cie, [526], libraires, à Londres; à Paris, chez M. Contet, rue du Pré-aux-Clercs, n° 17.

Bartholoni (Fernand), [1013], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue de la Rochefoucauld, n° 12.

Baschet (Armand), [1357], ✻, avenue des Champs-Élysées, n° 71.

Bassot, [1339], avocat, rue Baudin, n° 25.

Bataillard (Charles), [339], avocat, rue Godot-de-Mauroy, n° 31.

Bataille (Édouard-Odon), [1702], ✻, capitaine d'état-major, attaché à l'état-major de la 2e division militaire, rue d'Amiens, n° 46, à Rouen.

Batbie, [1092], ✻, ancien ministre, sénateur, professeur à la Faculté de droit de Paris, rue de Verneuil, n° 20.

Bauffremont (duc de), [1015], avenue Percier, n° 11.

Baulny (de), [1332], ✻, maître des requêtes au Conseil d'État, rue Boissy-d'Anglas, n° 30.

Bayard (Eugène), [849], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue d'Aumale, n° 8.

Bayonne (*Bibliothèque de la ville de*), [1407] ; correspondant, M. Bidron, libraire, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 23.

Beaucourt (G. du Fresne de), [921], au château de Morainville, par Blangy (Calvados) ; à Paris, rue de Sèvres, n° 85.

Beaune (Henri), [992], ✻, procureur général près la Cour d'appel d'Aix ; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Beaure d'Angeris, [1828], avocat, à Limoges (Haute-Vienne), rue du Saint-Esprit, n° 13 ; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

Beautemps-Beaupré, [749], juge au tribunal de première instance de la Seine, rue de Vaugirard, n° 22 ; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Beauvillé (Victor de), [1011], à Montdidier ; correspondant, M. de Beauvillé, rue Cambacérès, n° 4.

Bégouen (comte), [1597], ✻, trésorier-payeur général, à Toulouse ; correspondant, M. Aubert, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 9.

Béhic (Armand), [1240], G. ✻, sénateur, rue de Poitiers, n° 12.

Bellaguet [316], O. ✻, chef de division honoraire au ministère de l'Instruction publique, rue Bonaparte, n° 68.

Bellanger (Charles), [861], rue de la Victoire, n° 58.

Bénard (Gustave), [1386], rue Castellane, n° 18.

Benda, [1748], négociant, boulevard Beaumarchais, n° 100.

Berge, [1085], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 240.

Berger (Amédée), [998], O. ✻, président de chambre à la Cour des comptes, rue Caumartin, n° 2.

Berger (Élie), [1645], rue de l'Odéon, n° 22.

Bernard (Lucien), [1320], à Guéret (Creuse) ; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Bernon (J.-A. de), [1799], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue des Saints-Pères, n° 3.

Besançon (*Bibliothèque de la ville de*), [1371] ; correspondant, M. Allouard, libraire, rue Séguier, n° 3.

Béthisy (marquis de), [846], ✻, rue de l'Université, n° 53.

BEUGNOT (comte A.), [1421], rue François Ier, n° 50.

BEX (Léopold), [1720], rue de Monsieur, n° 13.

BIANCHI (Marius), [1171], rue Royale, n° 7.

BIBLIOTHÈQUES des châteaux de Compiègne, Fontainebleau, Pau et Versailles, [595 à 598].

BIDOIRE, [1499], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue Boissy-d'Anglas, n° 11 bis.

BIENAYMÉ, [1674], chef de bureau au ministère des Finances, rue des Saints-Pères, n° 16.

BIENVENU, [1501], membre du Conseil général de la Vendée, à Saint-Hilaire-des-Loges (Vendée) : correspondant, M. Thorin, libraire, rue Médicis, n° 7.

BILLITZER (Mme), [1784], rue de Châteaudun, n° 46.

BIOLLAY (Paul), [1338], conseiller référendaire à la Cour des comptes, boulevard Malesherbes, n° 74.

BLACAS (comte DE), [1120], rue de Varenne, n° 52 bis.

BLANCHARD, [1113], notaire à Condé-sur-Noireau (Calvados); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

BLANCHE (Alfred), [936], C. ✳, ancien conseiller d'État, avocat à la Cour d'appel de Paris, boulevard Malesherbes, n° 75.

BLANCHE (Émile), [1044], O. ✳, docteur en médecine, rue Berton, n° 1, Paris-Passy.

BLÉTRY, [1719], ancien auditeur au Conseil d'État, boulevard Haussmann, n° 115.

BLIGNY, [1744], notaire, à Rouen, rue Gauterie, n° 58.

BLOSSEVILLE (marquis DE), [213], ✳, ancien député, à Amfreville-la-Campagne (Eure).

BOISLISLE (Arthur DE), [1651], ✳, sous-chef au ministère des Finances, membre du Comité des travaux historiques, rue de l'Université, n° 18.

BONDY (comte DE TAILLEPIED DE), [462], C. ✳, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, avenue Joséphine, n° 67.

BONITEAU (Albert DE), [1560], rue Laffitte, n° 44.

BONAND (Henri DE), [1794], au château de Montaret, près Souvigny (Allier); correspondant, M. Loones, rue de Tournon, n° 6.

BONNE (DE), [311], avocat, à Bruxelles; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

BORDET, [1298], ✳, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue de Monceau, n° 71.

BORDIER (Henri), [381], bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, rue de Rivoli, n° 182.

BOSSUET (*École*), [802], représentée par M. l'abbé Mereau, directeur de l'École, rue de Vaugirard, n° 72.

BOSSUT (l'abbé), [1596], professeur à Vuillafans (Doubs).

BOUCHER DE MOLANDON, [1733], président de la Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans (Loiret).

BOUGHERRET, [977], avoué, à Neufchâtel (Seine-Inférieure) ; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Boudet, [1284], G. ✱, ancien ministre, rue d'Albe, n° 12.

Bouillé (comte de), [1404], rue de Courcelles, n° 52.

Bouis (de), [760], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 168.

Boulatignier, [904], C. ✱, ancien président de section au Conseil d'État, rue de Clichy, n° 48.

Boulay de la Meurthe (Alfred), [1656], rue de l'Université, n° 23.

Boulenger, [762], membre du Conseil d'arrondissement, à Neufchâtel (Seine-Inférieure); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Bourge (de), [1609], secrétaire du Conseil d'administration de la Société générale, passage Sainte-Marie, n° 11 bis, rue du Bac, n° 62.

Bourges (*Bibliothèque de la Cour d'appel de*), [1483]; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Bourguignon, [706], à Courbevoie (Seine), rue Saint-Denis, n° 79.

Bournet de Verron (Paul), [1538], rue Saint-Honoré, n° 83.

Boutaric (Edgar), [1509], ✱, membre de l'Institut, chef de la section administrative aux Archives nationales, professeur à l'École des chartes, rue Saint-Jacques, n° 161.

Bouyer (Adolphe), [1430], archiviste-paléographe, rue des Martyrs, n° 59.

Braun, [1372], ✱, maître des requêtes au Conseil d'État, rue Miroménil, n° 71.

Bréhaut, [1786], employé à la Bibliothèque nationale, rue de Beaujolais, n° 5.

Brissaud, [1322], ✱, professeur d'histoire au lycée Charlemagne, boulevard Saint-Michel, n° 6.

Broglie (duc de), [1614], ✱, membre de l'Académie française, sénateur, rue de Solférino, n° 10.

Broin (Amédée de), [1259], à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Brolemann (Georges), [1187], boulevard Haussmann, n° 166.

Brotonne (P. de), [1796], ancien élève de l'École polytechnique, attaché au ministère des Finances, rue de Luxembourg, n° 24.

Brunet (Charles), [1273], ✱, ancien chef de bureau au ministère de l'Intérieur, rue Soufflot, n° 24.

Buffet (Aimé), [1115], ✱, ingénieur en chef des ponts et chaussées, quai Henri IV, n° 38.

Bure (Charles-Philippe-Albert de), [668], à Moulins (Allier); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

Burin-Desroziers, [1105], ✱, conseiller à la Cour d'appel de Paris, rue Courty, n° 1.

Busserolles (Charles Camusat-), [581], ✱, conseiller à la Cour d'appel de Paris, rue de Lisbonne, n° 10.

Bussierre (baron Edmond de), [607], G. O. ✱, ancien ambassadeur, rue de Lille, n° 84.

Bussierre (baron Léon de), [1021], C. ✱, ancien conseiller d'État, rue Cambacérès, n° 8.

CAEN (*Bibliothèque de la ville de*), [1014], représentée par M. le Maire de Caen ; correspondant, M. Derache, libraire, rue Montmartre, n° 48.

CAILLEBOTTE (l'abbé), [1162], rue d'Allemagne, n° 8.

CALLARD D'AZU, [1307], avocat à Beaune (Côte-d'Or) ; correspondant, M. Maurice Godefroy, avocat au Conseil d'État, rue Godot-de-Mauroy, n° 21.

CALONNE (baron DE), [1673], à Amiens, boulevard Saint-Michel, n° 34.

CAMPAN (C.-A.), [1000], secrétaire de la Société pour la publication des Mémoires relatifs à l'histoire de la Belgique, à Bruxelles, place de l'Industrie, n° 20, quartier Léopold ; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

CAMUS (Fernand), [1756], rue de Maubeuge, n° 20.

CANEL (A.), [293], à Pont-Audemer (Eure) ; correspondant, M. Lebrument, libraire, chez M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

CARON (Charles), [1517], docteur en médecine, à Caen, rue des Capucines, n° 59.

CARRÉ (Gustave), [1822], professeur agrégé d'histoire au lycée de Troyes ; correspondant, M. Gérardin, rue de Vaugirard, n° 21.

CARTWRIGHT (William), [951], à Londres ; correspondant, M. Michelant, à la Bibliothèque nationale, rue Richelieu.

CASENAVE, [666], O. ✻, conseiller à la Cour de cassation, rue de Bellechasse, n° 11.

CASSATION (*Bibliothèque de la* COUR DE), [1721], représentée par M. Gabriel Richou, conservateur, au Palais-Royal, rue de Valois, n° 3.

CAUCHY (Eugène), [794], O. ✻, membre de l'Institut, ancien garde des archives de la Chambre des pairs, rue de Grenelle, n° 9.

CAUMELS (comte DE), [1185], rue du Pré-aux-Clercs, n° 10.

CAZENOVE (Raoul DE), [1438], à Lyon, rue Sala, n° 8 ; correspondant, M. de Seynes, rue Saint-Dominique, n° 11.

CERCLE (le) DE LA RUE NEUVE, [969], à Grenoble (Isère).

CHABAUD LA TOUR (Arthur DE), [1559], rue Abbatucci, n° 41.

CHABAUD LA TOUR (baron DE), [1624], G. O. ✻, général du génie, rue Abbatucci, n° 41.

CHABRILLAN (Paul GUIGUES DE MORETON, comte DE), [356], avenue Montaigne, n° 30.

CHABRILLAN (Hippolyte-Camille-Fortuné GUIGUES, comte DE MORETON DE), [1311], rue Christophe-Colomb, n° 8.

CHAMBELLAN (Alphonse), [1381], ✻, professeur à la Faculté de droit de Paris, rue Soufflot, n° 2 bis.

CHAMBORD (comte DE), [1385], représenté par M. le comte Fernand de la Ferronays, Cours-la-Reine, n° 34.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS (*Bibliothèque de la*), [1660], représentée par M. Miller, O. ✻, membre de l'Institut, conservateur ; correspondant, M. Thorin, libraire, rue Médicis, n° 7.

CHAMPAGNY (comte Franz DE), [691], ✻, membre de l'Académie française, rue Saint-Dominique, n° 46.

CHAMPION (Honoré), [1741], libraire, quai Malaquais, n° 15.

CHAMPLOUIS (baron NAU DE), [1231], O. ✱, ancien lieutenant-colonel au corps d'état-major, avenue de la Tour-Maubourg, n° 8.

CHANTÉRAC (marquis DE), [908], rue de Bellechasse, n° 17.

CHANTÉRAC (comte Victor DE), [1732], rue Chomel, n° 10.

CHAPTAL (*Collége*), [1041], représenté par M. Monjean, ✱, directeur du collége, boulevard des Batignolles, n° 47.

CHARAVAY (Étienne), [1705], archiviste-paléographe, rue de Seine, n° 51.

CHARDIN (Paul), [1542], rue des Pyramides, n° 2.

CHARENTENAY (René DE), [1258], à Dijon; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

CHARPIN-FEUGEROLLES (comte DE), [919], ✱, ancien député, au château de Feugerolles, par Chambon (Loire); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

CHARTRES (*Bibliothèque de la ville de*), [1516] ; correspondant, M. Bourcelet, libraire, boulevard des Capucines, n° 27.

CHATEL, [1768], rue de la Glacière, n° 27.

CHAUFFOUR (Ignace), [374], avocat à Colmar, rue des Blés ; correspondant, M. Goutzviller, graveur, rue Condorcet, n° 72.

CHÉRUEL (A.), [786], O. ✱, inspecteur général honoraire de l'Instruction publique, membre du Comité des travaux historiques, rue de Condé, n° 9.

CHEVALLIER (Léon), [1226], ✱, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue de Rivoli, n° 216.

CHEVALLIER, [1513], agrégé d'histoire, rue du Cardinal-Lemoine, n° 63.

CHEVILLARD (Léon), [1106], ancien magistrat, à Lons-le-Saunier (Jura) ; correspondant, M. de Villeneuve, rue de Saint-Pétersbourg, n° 2.

CHEVREUL (Henri), [819], ancien magistrat, président de l'Académie de Dijon, à Dijon (Côte-d'Or) ; correspondant, M. Henri Loones, rue de Tournon, n° 6.

CHOISEUL (Mme la comtesse DE), [888], rue de l'Université, n° 59.

CHOPPIN (Albert), [1156], ✱, directeur de l'Administration pénitentiaire, quai Voltaire, n° 3.

CHOTARD, [1638], ✱, doyen de la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

CHRISTOPHLE, [1104], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, député, ministre des Travaux publics, rue de Grenelle, n° 9.

CLAMECY (baron DE), [1363], ancien sous-préfet, au château de Semur, par Charost (Cher) ; correspondant, M. Redron, rue Tronchet, n° 5.

CLAVEAU, [1200], O. ✱, inspecteur général des établissements de bienfaisance, rue Bonaparte, n° 5.

CLERMONT (DE), [1266], au château des Préçois, près Fontainebleau (Seine-et-Marne) ; à Paris, rue Barbette, n° 11.

COLLARD (Alfred), [1215], O. ✱, lieutenant-colonel d'artillerie en retraite, à la Grange-Rouge, par Arquian (Nièvre).

COLLARD (Auguste), [1814], O. ✱, chef d'escadron d'artillerie en retraite, au château de Pesselières, par Sancerre (Cher) ; correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Collége libre du Haut-Rhin (*Bibliothèque du*), [1713], à la Chapelle-sous-Rougemont, territoire de Belfort, représenté par M. l'abbé Hanauer, bibliothécaire; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Colmet d'Aage, [1769], O. ✱, doyen de la Faculté de droit, à Paris, place du Panthéon, n° 10.

Colmet d'Aage (Henri), [1158], ✱, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue de Londres, n° 44.

Combettes du Luc (Louis), [1303], à Rabasteins-sur-Tarn (Tarn) ; correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

Condé (baron de), [1693], O. ✱, membre du Conseil général du département de l'Oise, rue Saint-Arnaud, n° 8.

Conseil d'État (*Bibliothèque du*), [934], représentée par M. Gustave Vattier, ✱, au Palais-Royal.

Constant (Charles), [1819], avocat à la Cour d'appel de Paris, boulevard Saint-Germain, n° 240.

Cormenin (Roger de la Haye de), [1716], rue de l'Arcade, n° 25.

Cosnac (comte Jules de), [717], ✱, au château du Pin, près Masseret (Corrèze) ; à Paris, rue Vaneau, n° 37.

Costel, [1383], avocat, à Troyes (Aube) ; correspondant, M. Marescq aîné, libraire, rue Soufflot, n° 17.

Cottin, [1291], ✱, ancien conseiller d'État, rue de la Baume, n° 15.

Cotta (Henri), [1801], rue de l'Odéon, n° 7.

Courcel (Valentin Chodron de), [1068], boulevard Saint-Michel, n° 81.

Courtat, [1717], ✱, chef de bureau au ministère des Affaires étrangères, rue du Regard, n° 5.

Courtillier, [1628], au château de Précigné (Sarthe) ; correspondant, M. Andrieux, rue Joubert, n° 35.

Coutant (Ernest), [1607], licencié ès-lettres, chez M. Lecointe, rue Mongenot, n° 7, à Saint-Mandé (Seine).

Crapelet (Charles), [399], boulevard Maillot, n° 74, à Neuilly-sur-Seine (Seine).

Cresson, [1299], ✱, avocat à la Cour d'appel de Paris, ancien préfet de police, rue de Luxembourg, n° 41.

Croze (Charles de), [793], rue du Cherche-Midi, n° 15.

Cunin-Gridaine (Charles), [1547], O. ✱, sénateur, à Sedan (Ardennes).

Daguin (Fernand), [1726], docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Paris, rue de l'Université, n° 29.

Daiguson, [1375], juge au tribunal de Châteauroux (Indre).

Dampierre (vicomte de), [1762], rue Chomel, n° 10.

Danglard (l'abbé), [1644], docteur ès-lettres, à l'École Bossuet, rue de Rennes, n° 17.

Daras, [1314], O. ✱, officier de marine, à Angoulême (Charente).

Dard (baron), [653], O. ✱, ancien chef de division adjoint au ministère de l'Instruction publique, à Aire (Pas-de-Calais) ; correspondant, M. René Dard, rue Auber, n° 5.

Dareste, [1098], ✱, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, quai Malaquais, n° 9.

David (Edmond), [985], ✱, maître des requêtes au Conseil d'État, rue Montalivet, n° 11.

Daviel (Ernest), [1132], avocat à la Cour d'appel de Rouen; correspondants, MM. Schulz et Thuillié, libraires, rue de Seine, n° 12.

Decq (Émile), [1711], libraire, à Liége (Belgique).

Defay, [1593], place des Victoires, n° 3; correspondant, M. le baron O. de Watteville, boulevard Malesherbes, n° 63.

Defrémery (Ch.), [866], ✱, membre de l'Institut, professeur au Collége de France, rue du Bac, n° 42.

Dehaisnes (l'abbé), [1632], conservateur des archives du département du Nord, à Lille.

Delaborde, [1096], ✱, conseiller à la Cour d'appel de Paris, rue de Rome, n° 23.

Delacour, [1361], chef d'institution, rue d'Ulm, n° 41.

Delage (l'abbé), [1802], professeur d'histoire au petit séminaire de Bordeaux (Gironde); corresp., M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Delalain (Jules), [702], ✱, imprimeur-libraire de l'Université, rue Du-Sommerard, n° 5.

Delaroque aîné, [879], libraire, quai Voltaire, n° 21.

Delaroque (Eugène), [1471], libraire, quai Voltaire, n° 9.

Delestre (Oscar), [1730], à Avesnes, par Envermeu (Seine-Inférieure); à Paris, chez M. Ancel, rue de Bellechasse, n° 47.

Delisle (Léopold), [816], ✱, membre de l'Institut, administrateur-directeur général de la Bibliothèque nationale, président de la section d'histoire et philologie au Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 8.

Delpit (Jules), [1399], à Bordeaux; correspondant, M. Claudin, libraire, rue Guénégaud, n° 3.

Demay (Ernest), [1103], ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue Léonie, n° 8.

Demombynes (Gabriel), [1724], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue des Beaux-Arts, n° 10.

Denière, [1035], C. ✱, ancien président de la Chambre de commerce de Paris, boulevard Malesherbes, n° 29.

Denis, [1061], avocat, à Saint-Lô (Manche); correspondant, M. Henri, libraire, Palais-Royal, péristyle Valois, n° 182.

Denjoy (Henri), [845], ancien membre du Conseil général du Gers, à Fleurance; correspondant, M. Henri Loones, rue de Tournon, n° 6.

Des Méloizes (Eugène), [638], O. ✱, conservateur des eaux et forêts, à Bourges (Cher); correspondant, M. de la Villegille, rue de Lille, n° 5.

Desnoyers (Jules), [23], ✱, membre de l'Institut, bibliothécaire du Muséum d'Histoire naturelle, au Jardin des Plantes, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, n° 36.

DESNOYERS, [1633], conservateur des hypothèques, à Château-Gontier (Mayenne).

DESPREZ fils (Henri), [1277], directeur de la compagnie d'assurances *le Comptoir maritime*, place de la Bourse, n° 6.

DES ROYS (vicomte Ernest), [1186], boulevard La Tour-Maubourg, n° 11.

DESTORS (René), [1745], rue Lafayette, n° 12.

DEUDON (Charles), [1255], rue Godot-de-Mauroy, n° 6.

DEULLIN (Eugène), [1173], banquier, à Épernay (Marne).

DIEPPE (*Bibliothèque de la ville de*), [1054], représentée par M. Morin.

DIJON (*Bibliothèque de la ville de*), [1279], représentée par M. Guignard; correspondant, M. Pedone Lauriel, rue Cujas, n° 9.

DIJON (*Société de lecture de*), [1742], représentée par M. Detourbet, président.

DOAZAN (Anatole), [1647], au château de Fins, par Saint-Christophe-en-Bazelle (Indre); corresp., M. Rouquette, libraire, passage Choiseul.

DORIA (comte Armand), [818]; correspondant, M. Bourselet, libraire, boulevard des Capucines, n° 27.

DOUBLET (Gustave), [1591], juge suppléant au tribunal de Versailles, avenue de Picardie, n° 21, à Versailles.

DRÈME, [1695], ✱, premier président de la Cour d'appel d'Agen; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

DREYFUS (Ferdinand), [1670], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue Godot-de-Mauroy, n° 40.

DREYSS (Ch.), [852], ✱, recteur de l'Académie de Toulouse.

DUBOIS [777], professeur au collège Rollin, rue du Faubourg-Montmartre, n° 57.

DUBOIS DE L'ESTANG (Gustave), [1066], ✱, conseiller maître à la Cour des comptes, rue Saint-Honoré, n° 366.

DUCHATEL (comte Tanneguy), [1540], rue de Varenne, n° 69.

DUCOUDRAY (Gustave), [1469], petite rue Saint-Antoine, n° 2.

DUFAURE (J.), [840], membre de l'Académie française, sénateur, ancien ministre, boulevard Haussmann, n° 127.

DUFEUILLE (Eugène), [1722], ancien chef du cabinet du ministre de l'Intérieur, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 42.

DUFOUR (l'abbé Valentin), [1353], premier aumônier à Mazas, boulevard Mazas, n° 23.

DU LAC (Jules PERRIN), [1561], juge suppléant au tribunal de Compiègne (Oise).

DU LONG DE ROSNAY (vicomte), [1547], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 43.

DUMAINE (Charles), [1777], rue d'Antin, n° 3.

DU MESNIL (Armand), [1401], O. ✱, directeur de l'enseignement supérieur au ministère de l'Instruction publique, rue Saint-Georges, n° 28.

DUMOULIN, [636], libraire, quai des Augustins, n° 13.

DU PARC (comte Charles), [1257], à Dijon; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Duplès-Agier (Henri), [698], archiviste-paléographe, rue Saint-Louis, n° 16, à Versailles.

Dupont (Edmond), [817], ✻, chef de la section du Secrétariat aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

Durand (Auguste), [689], libraire, rue Cujas, n° 9.

Durieu de Verninac, [927], secrétaire d'ambassade, rue Boissy-d'Anglas, n° 23; correspondant, M. Saint-Jorre, libraire, rue Richelieu, n° 91.

Duruy (Victor), [1081], G. O. ✻, membre de l'Institut, ancien ministre, rue Médicis, n° 5.

Dutens (Alfred), [1502], rue de l'Arcade, n° 4.

Duval (Jacques-François), [1282], ✻, conseiller à la Cour d'appel de Rouen, rue d'Herbouville, n° 3; correspondant, M. Le Tellier de la Fosse, rue Neuve-des-Capucines, n° 19.

Duverdy (Charles), [748], avocat à la Cour d'appel de Paris, place Boïeldieu, n° 1.

Duvergier de Hauranne, [1126], membre de l'Académie française, rue de Tivoli, n° 5.

École des chartes, [1703], représentée par M. le Directeur de l'École, rue des Francs-Bourgeois, n° 58; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

École normale supérieure, [1617], représentée par M. le Directeur de l'École, rue d'Ulm; corresp., M. Thorin, libraire, rue Médicis, n° 7.

Egger, [586], O. ✻, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris, rue Madame, n° 68.

Épernay (*Bibliothèque de la ville d'*), [1474], représentée par M. Delaitre, bibliothécaire.

Estaintot (vicomte Robert d'), [975], rue de Sèvres, n° 19.

Esterhazy (comte Marie-Charles-Ferdinand), [1817], rue des Écuries-d'Artois, n° 9.

Eure (*Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'*), [1770], à Évreux, représentée par M. Colombet, son secrétaire perpétuel; correspondant, M. Derache, libraire, rue Montmartre, n° 48.

Fabre (Adolphe), [939], ✻, président du tribunal de Saint-Étienne (Loire); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Fallières, [1534], avocat, au Passage-d'Agen (Lot-et-Garonne); correspondant, M. Pittet, libraire, rue Monsieur-le-Prince, n° 48.

Fanjoux, [1636], O. ✻, archiviste-paléographe, secrétaire général de la Société des forges et chantiers de la Méditerranée et de l'Océan, boulevard La Tour-Maubourg, n° 25.

Félix, [1760], conseiller à la Cour d'appel de Rouen, rampe Bouvreuil, n° 82.

Ferlet de Bourbonne (Paul), [1572], sous-préfet de Saint-Calais (Sarthe); corresp., M. Roger Portalis, boulevard Haussmann, n° 144.

Feuillet de Conches, [466], C. ✻, ancien directeur au ministère des Affaires étrangères, rue Neuve-des-Mathurins, n° 73.

Filleul, [1697], à Chennevières, par Châtillon-sur-Loing (Loiret); à Paris, rue d'Amsterdam, n° 37.

Firino (Roger), [1785], rue Vaneau, n° 17.

Flandin, [930], C. ✱, ancien conseiller d'État, rue de la Michodière, n° 8.

Flavigny (Mme la vicomtesse de), [1449], rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 42.

Floquet, [622], ✱, avocat, correspondant de l'Institut, rue de l'Arcade, n° 25.

Fontenilles (marquis de), [1436], rue Saint-Dominique, n° 11.

Fouché (Lucien), [224], à Évreux (Eure); correspondant, M. Gaulon, libraire, rue du Jardinet, n° 13.

Fouché-Lepeltier, [1228], ✱, ancien député, à Honfleur (Calvados), Côte-de-Grâce.

Fourchy (Henri), [1394], substitut du procureur général près la Cour d'appel de Paris, boulevard Saint-Germain, n° 266.

Fournier, [858], villa Brancas, à Sèvres (Seine-et-Oise).

Fournier (Alban), [1759], docteur en médecine, à Rambervillers (Vosges); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Fournier (Félix), [1816], membre de la Commission centrale de géographie, rue de l'Université, n° 115.

Franck (Georges), [1772], boulevard Saint-Michel, n° 95.

Frappier (Paul), [1682], à Niort (Deux-Sèvres); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Fremaux, [1668], avocat, à Béthune (Pas-de-Calais).

Frémy, [722], G. O. ✱, ancien gouverneur du Crédit foncier de France, rue Neuve-des-Capucines, n° 17.

Fresne (comte Marcellin de), [388], rue de Bellechasse, n° 15.

Fréteau de Pény (baron Héracle-René-Jean-Baptiste-Emmanuel), [709], ✱, conseiller référendaire honoraire à la Cour des comptes, au château de Vaulx-le-Pénil (Seine-et-Marne); correspondant, M. Saint-Jorre, libraire, rue Richelieu, n° 91.

Friès (Charles-Albert), [1648], à Fontainebleau, rue de France, n° 109.

Fustel de Coulanges, [1776], ✱, membre de l'Institut, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Paris, rue de Tournon, n° 29.

Gadoin, [1422], ✱, président du tribunal de Cosne (Nièvre); correspondant, M. Masson, rue de Bourgogne, n° 63.

Gaffarel (Paul), [1475], professeur agrégé d'histoire à la Faculté des lettres de Dijon; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Galard (marquis de), [1824], rue de Lille, n° 79; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

Galopin (Auguste), [1095], ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, aux Ravaux, près Buxy (Saône-et-Loire); correspondant, M. Maurice Godefroy, avocat au Conseil d'État, rue Godot-de-Mauroy, n° 21.

Gardissal, [1810], avocat, rue des Petites-Écuries, n° 26.

GARNIER (Édouard), [1723], sous-chef de section aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

GARTEMPE (baron DE), [1738], quai d'Orsay, n° 45.

GASPAILLART (Émile), [1245], employé au ministère des Finances, rue de Clichy, n° 59.

GAULTRY (Paul), [1605], notaire, à Fontainebleau (Seine-et-Marne); correspondant, M. le baron O. de Watteville, boulevard Malesherbes, n° 63.

GAUTIER (Léon), [1798], ✻, professeur à l'École des chartes, archiviste aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques, rue Vavin, n° 8.

GAVET (Gabriel), [1677], rue Caumartin, n° 16.

GENÈVE (*Bibliothèque publique de la ville de*), [1821], représentée par M. Gas, conservateur; correspondant, M. Fischbacher, libraire, rue de Seine, n° 33.

GÉRARD (Charles), [1148], ancien représentant, avocat, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

GÉRARDIN (Alfred), [902], ✻, inspecteur général de l'Instruction publique, rue de Vaugirard, n° 21.

GERBIDON (Émile-Victor), [810], rue Dumont-d'Urville, n° 2.

GERVAIS (Ernest), [1545], avocat, rue de la Victoire, n° 52.

GILLY, [1833], sous-directeur de la compagnie d'assurance sur la vie *la Nationale*, rue du Quatre-Septembre, n° 18.

GINOT (Émile), [1270], avocat, à Pau (Basses-Pyrénées); correspondants, MM. Schulz et Thuillié, libraires, rue de Seine, n° 12.

GIRAUD (Paul-Émile), [569], ✻, à Romans (Drôme).

GLANDAZ (Albert), [1324], avocat à la Cour d'appel de Paris, boulevard de la Madeleine, n° 9.

GODART (Léon), [1823], rue des Sablons, n° 99, à Paris-Passy.

GODEFROY-MÉNILGLAISE (marquis DE), [223], ✻, à Lille; à Paris, rue de Grenelle, n° 73.

GOMEL (Charles), [1025], maître des requêtes au Conseil d'État, rue Basse-du-Rempart, n° 66.

GONSE (Raphaël), [1310], chef de bureau au ministère de la Justice, à Versailles, rue de la Pompe, n° 2; rue du Vieux-Colombier, n° 8.

GOUGET (Eugène), [1518], artiste dramatique, secrétaire de l'Association de secours des Artistes dramatiques, rue de Lancry, n° 17.

GOUJON (Paul), [1743], avocat, rue de Paradis-Poissonnière, n° 52.

GOUPIL (Édouard), [57], O. ✻, ancien conseiller d'État, rue Laffitte, n° 47.

GOUPIL DE PRÉFELN (Anatole), [923], ✻, chef de bureau au ministère des Finances, rue Taitbout, n° 9.

GRAFFENRIED-VILLARS (baronne DE), [870], rue du Colisée, n° 39.

GRANDEAU, [1671], ✻, professeur à la faculté des sciences de Nancy; correspondant, M. Louis Grandeau, rue Saint-Placide, n° 55.

GRANDIDIER (Ernest), [1094], ✻, rue de la Victoire, n° 98.

GRANGIER DE LA MARINIÈRE (L.), [798], ancien préfet, rue d'Amsterdam, n° 46.

GRASSET (Ernest), [591], ✻, président de chambre honoraire à la Cour d'appel de Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Delagrave, libraire, rue des Écoles, n° 58.

GRENOBLE (*Bibliothèque de la ville de*), [948], représentée par M. Gariel; corresp., M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 47.

GROUALLE, [1232], O. ✻, président de section au Conseil d'État, rue du Mont-Thabor, n° 8.

GROUCHY (vicomte DE), [1825], ✻, secrétaire d'ambassade, à Rome; à Paris, rue de Sèze, n° 10.

GUADET, [228], ✻, ancien chef de l'enseignement à l'institution nationale des Jeunes-Aveugles, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 83 bis.

GUÉRARD (Mme veuve François), [967], à Amiens (Somme), rue Saint-Denis, n° 26; correspondant, Mme la vicomtesse de Saint-Martin, avenue de Villars, n° 5.

GUESSARD (François), [349], ✻, membre de l'Institut, professeur à l'École des chartes, à Paris-Passy, Grande-Rue, n° 87.

GUILLAUME (Eugène), [1087], ✻, chef de bureau au ministère de l'Intérieur, rue Magnan, n° 31.

GUIZOT (Guillaume), [1746], ✻, professeur au Collége de France, directeur des cultes non catholiques au ministère de l'Instruction publique et des Cultes, rue de Monceau, n° 42.

HABERT (Gustave), [1773], rue de Berlin, n° 9.

HALPHEN (Eugène), [900], avenue Nationale, n° 111, à Paris-Passy.

HAMBOURG (*Bibliothèque de la ville de*), [873], représentée par M. Petersen; correspondant, M. E. Jung-Treuttel, rue de Lille, n° 19.

HAMELIN D'ECTOT (Hilaire), [1060], docteur en droit, à Saint-Vaast-la-Hougue (Manche); correspondant, M. Boulatignier, rue de Clichy, n° 48.

HANQUEZ (Rodolphe), [990], procureur de la République, à Soissons (Aisne).

HAUTPOUL (comte D'), [925], place du Palais-Bourbon, n° 7.

HAVRE (*Bibliothèque de la ville du*), [1193], représentée par M. Morlent; corresp., M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 49.

HÉBERT, [1281], C. ✻, ancien garde des sceaux, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 46.

HELLOT (Alexandre), [1362], O. ✻, ancien officier d'artillerie, boulevard Malesherbes, n° 62.

HELLOT (Jules), [1395], rue Royale, n° 13.

HENDLÉ (Henri), [1728], négociant, rue de Châteaudun, n° 17.

HENNET DE BERNOVILLE, [1369], ✻, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue des Missions, n° 25.

HÉRAULT (Alfred), [1479], à Châtellerault (Vienne).

HIMLY, [1707], ✻, professeur à la Faculté des lettres de Paris, rue d'Assas, n° 90.

HORDAIN (Émile D'), [1599], notaire, à Longjumeau (Seine-et-Oise).

HOUSSAYE (l'abbé), [1600], vicaire de l'église de la Madeleine, rue de la Ville-l'Évêque, n° 18.

Hunolstein (baron d'), [1456], rue de Grenelle, n° 81.

Izarn, [1457], à Évreux (Eure); à Paris, rue Chauveau-Lagarde, n° 18.

Jameson, [1167], boulevard Malesherbes, n° 115.

Jayr (Mme veuve), [1523], à Bourg (Ain).

Joinville (baron de), [1689], ✱, inspecteur général des établissements pénitentiaires, rue de Clichy, n° 6.

Joly de Bammeville, [1224], rue de Téhéran, n° 13; correspondant, M. de Bussierre, rue Cambacérès, n° 8.

Joubaire, [1433], juge au tribunal de Guingamp (Côtes-du-Nord); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Joubert (André), [1678], au château de Lüts-de-Daon, près Château-Gontier (Mayenne).

Jourdain, [834], C. ✱, membre de l'Institut, inspecteur général de l'enseignement supérieur, rue de Luxembourg, n° 21.

Kerdrel (Audren de), [340], sénateur, rue Beaurepaire, n° 2, à Rennes; à Paris, chez M. de Courcy, rue Richelieu, n° 85.

Kermaingant (Lafleur de), [1753], avenue des Champs-Elysées, n° 102.

Kersaint (vicomte de), [892], rue de la Ville-l'Évêque, n° 26.

Kervyn de Lettenhove (baron), [799], ✱, correspondant de l'Institut, membre de la Chambre des députés de Belgique, ancien ministre, à Bruges (Belgique).

Kob (Georges), [1583], attaché au ministère des Affaires étrangères, rue Jacob, n° 29.

Labitte (Adolphe), [1329], libraire, rue de Lille, n° 4.

Laborde (marquis Joseph de), [1360], archiviste aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques, rue Murillo, n° 4.

La Borderie (Arthur de), [1198], ancien député, à Vitré (Ille-et-Vilaine); correspondant, M. Léopold Delisle, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 8.

Laboulaye (Édouard), [445], ✱, membre de l'Institut, sénateur, administrateur du Collége de France, place de Cambrai, n° 1.

Lacabane (Léon), [64], O. ✱, professeur-directeur honoraire de l'École des chartes, rue d'Uzès, n° 12.

Lacave-Laplagne, [1251], sénateur, rue Saint-Lazare, n° 93.

Lacaze (Louis), [1494], député, rue de Grenelle, n° 107.

La Chaumelle (de), [1330], rue de Lille, n° 21.

Lachenal, [1739], receveur particulier des finances, à Brioude (Haute-Loire); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 13.

La Chère (Jules de), [1326], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, avenue des Champs-Élysées, n° 116.

Lacombe (H. de), [1508], rue Croix-de-Malte, n° 1, à Orléans (Loiret).

Lacroix (Paul), [65], O. ✱, conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal, rue Sully, n° 1.

Lafargue (Ch.), [1409], chef de division à la préfecture de Lot-et-Garonne, à Agen; correspondant, M. P. Dupont, rue Jean-Jacques Rousseau, n° 41.

La Faulotte (Louis Étignard de), [1680], auditeur au Conseil d'État, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 107.

La Ferrière-Percy (comte de), [1080], ✱, au château de Ronfeugerai, près Athis (Orne); à Paris, rue de Penthièvre, n° 9; correspondant, M. d'Estreilles, rue d'Albe, n° 5.

La Ferronays (Mme la comtesse de), [1358], membre de la Société des Bibliophiles, Cours-la-Reine, n° 34.

La Ferté-Meun (Mme la marquise de), [907], rue du Bac, n° 46.

Lafond (Edmond), [1581], rue de Grenelle, n° 75.

Laguerre (Léon), [790], docteur en droit, rue de Copenhague, n° 10.

Lahure (Charles), [279], ✱, place Gozlin, n° 8.

L'Aigle (vicomte de), [1289], rue de Luxembourg, n° 19.

Lair (Jules), [1283], ✱, archiviste-paléographe, directeur de la compagnie des Entrepôts et Magasins généraux, place de l'Ourcq, boulevard de la Villette, n° 204.

Laisné (Henri), [1520], procureur de la République, à Neufchâtel-en-Bray (Seine-Inférieure).

Lalanne (Ludovic), [822], membre du Comité des travaux historiques, sous-bibliothécaire de l'Institut, rue de Sèvres, n° 11.

Laloy (Louis-Henry), [827], ✱, docteur en médecine, rue de Paris, n° 169, à Paris-Belleville.

Landry, [1752], avoué près le tribunal civil de Châteauroux (Indre).

Langle (vicomte de), [742], à Vitré (Ille-et-Vilaine); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Lanjuinais (comte), [1653], rue de Luxembourg, n° 31.

La Panouse (vicomte Arthus de), [1526], rue Saint-Dominique, n° 107.

Larnac (Julien), [1529], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue du Cirque, n° 8.

Lassus (baron Marc de), [1195], boulevard Malesherbes, n° 57.

La Trémoille (duc de), [1196], rue de Varenne, n° 69.

Laurencel, [1426], à Fontainebleau (Seine-et-Marne); correspondant, M. le baron O. de Watteville, boulevard Malesherbes, n° 63.

Laurent-Pichat (L.), [1356], sénateur, rue de l'Université, n° 39.

Lavau (Gaston de), [1294], au château de Moncé, par Pezou (Loir-et-Cher); correspondant, M. de Beaucourt, rue de Sèvres, n° 85.

La Villegille (Arthur de), [239], ✱, ancien secrétaire du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes, à Dangi, par Reuilly (Indre); à Paris, rue de Lille, n° 5.

Lavisse [1582], professeur d'histoire au lycée Corneille, rue Médicis, n° 5.

Lebigre-Beaurepaire, [714], notaire, à Lille (Nord), rue Nationale; correspondant, M. Allouard, libraire, rue Séguier, n° 3.

Leblanc (Paul), [814], à Brioude (Haute-Loire); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

Leboutbiller (Georges), [1613], notaire, à Caen (Calvados), place Saint-Sauveur, n° 19.

Lebrument, [637], libraire, à Rouen (Seine-Inférieure); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Leclerc (Alexandre), [809], O. ✱, à Paris-Auteuil, rue d'Auteuil, n° 44.

Lecointre (Pierre), [1498], rue Cambacérès, n° 29.

Lecomte (René), [1725], rue de Provence, n° 46.

Ledain (Bélisaire), [1537], à Parthenay (Deux-Sèvres); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

Lefebvre de Viefville (Paul), [1554], ✱, substitut du procureur général à la Cour d'appel de Paris, rue Boissy-d'Anglas, n° 28.

Lefebvre de Viefville (Louis), [1555], rue de Rivoli, n° 240.

Lefèvre-Pontalis (Amédée), [1795], avocat à la Cour d'appel de Paris, ancien député, rue Neuve-des-Mathurins, n° 37.

Lefort, [1263], associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Condé, n° 5.

Legros (Charles), [1445], receveur des hospices de la ville de Rouen, rue d'Ernemont, n° 64.

Leloup de Sancy, [1373], ✱, ancien auditeur au Conseil d'État, boulevard Haussmann, n° 105.

Lemaire (P.-Aug.), [65], ✱, ancien professeur de rhétorique aux lycées Louis-le-Grand et Bonaparte, rue des Quatre-Fils, n° 16.

Lemarchand (Théodore), [1712], à Rouen, rue de Socrate, n° 1.

Le Marois (Alphonse), [1594], au château du Lude, à Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche); correspondant, M. L. Delisle, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 8.

Le Mennicier, [1100], à Saint-Lô (Manche); correspondant, M. Rousseau, chez M. Henri, Palais-Royal, galerie d'Orléans, n° 12.

Lemercier (comte Anatole), [756], ancien député, rue de l'Université, n° 18.

Lemire (Paul-Noël), [1679], avocat à la Cour d'appel de Besançon, à Pont-de-Poitte (Jura).

Lemonnier (Henri), [1388], archiviste-paléographe, docteur en droit, professeur d'histoire au lycée Saint-Louis et à l'École des Beaux-Arts, rue de Turenne, n° 64.

Lenormant (Fr.), [1063], professeur d'archéologie à la Bibliothèque nationale, rue Taranne, n° 10.

Léotard (S.), [1349], sous-bibliothécaire du musée Favre, rue du Séminaire, n° 4, à Montpellier; correspondant, M. Henri Loones, rue de Tournon, n° 6.

Lepesant, [1606], membre du Conseil général de la Manche, rue Geoffroy-de-Montbray, n° 89, à Coutances; correspondant, M. Desmoutis, rue Montmartre, n° 56.

Le Roy-Beaulieu (Anatole), [1637], rue Pigalle, n° 69.

Lesieur (Paul), [1567], ✱, avocat, docteur en droit, boulevard de Magenta, n° 116.

Lespinasse (René de), [1447], archiviste-paléographe, rue Saint-Dominique, n° 17.

Le Tellier de la Fosse, [972], O. ✻, secrétaire général du Crédit foncier, rue Neuve-des-Capucines, n° 19.

Levasseur (Émile), [1364], ✻, membre de l'Institut, professeur au Collége de France, rue Monsieur-le-Prince, n° 26.

Lévesque, [752], ancien notaire, à Mantes (Seine-et-Oise).

Leviez, [982], O. ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, sous-gouverneur du Crédit foncier, rue Duphot, n° 18.

Lévy (Raphaël-Georges), [1808], attaché à la Banque de Paris et des Pays-Bas, rue Madame, n° 59.

L'Hérault (Tristan de), [1557], receveur des finances, rue Martignac, n° 6.

L'Hopital, [1028], O. ✻, ancien conseiller d'État, directeur de la Compagnie d'assurances *la Nationale*, rue Louis-le-Grand, n° 18.

Liais (Adrien), [1350], substitut du procureur de la République, à Pont-l'Évêque (Calvados); à Paris, rue de Provence, n° 49.

Lieutaud, [1684], bibliothécaire de la ville de Marseille.

Lille (*Bibliothèque de la ville de*), [1525]; correspondant, M. Dauchez, avocat, rue Perronet, n° 12.

Longnon, [1347], archiviste aux Archives nationales, membre de la Commission de la topographie des Gaules et de la Société nationale des Antiquaires de France, rue Jacob, n° 46.

Longuerue (Roger de), [1558], rue de Grenelle, n° 75.

Loones (Henri), [1686], libraire de la Société de l'Histoire de France, rue de Tournon, n° 6.

Loray (marquis de), [1658], au château de Cléron, près Ornans (Doubs); à Paris, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 23.

Lormier (Charles), [1340], avocat, rue de Socrate, n° 13, à Rouen.

Lot (Henri-Ernest), [1189], archiviste aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

Louvain (*Université de*), [812], représentée par M. Reusens, bibliothécaire; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Louvel (Georges), [1820], secrétaire général de la préfecture du Tarn, à Albi; correspondant, M. Gérardin, rue de Vaugirard, n° 21.

Louviers (*Bibliothèque de la ville de*), [1630].

Louvot (l'abbé Fernand), [1783], professeur d'histoire au collége de Saint-François-Xavier, à Besançon (Doubs).

Louvrier de Lajolais (A.), [859], ✻, quai Bourbon, n° 19.

Loyer (Paul), [1575], rue Bonaparte, n° 6.

Loysel, [1040], O. ✻, président du Conseil de préfecture du département de la Seine, rue Pergolèse, n° 48, cité Dupont, n° 7.

Lucas (Charles), [1556], architecte, attaché aux travaux de la ville de Paris, boulevard de Denain, n° 8.

Luçay (comte de), [1308], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'Etat, membre du Comité des travaux historiques, rue de Varenne, n° 90.

Luce (Siméon), [1511], archiviste aux Archives nationales, rue Chanoinesse, n° 14.

Lucinge (prince de Cistria-), [1191], rue Saint-Dominique, n° 104.

Luxembourg (*Bibliothèque du*), [956], représentée par M. Charles Edmond; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Macé (Antonin), [712], ✻, doyen de la Faculté des lettres de Grenoble (Isère).

Mackau (baron de), [1764], ancien député, rue Roquépine, n° 6.

Mackensie (John-Whiteford), [332], esq., à Édimbourg, 19, Scotland-street; correspondant, M. Contet, libraire, rue du Pré-aux-Clercs, n° 7.

Magen (Ad.), [1397], secrétaire perpétuel de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen, à Agen (Lot-et-Garonne).

Magne (Alfred), [1618], ✻, trésorier-receveur général des finances, à Laon (Aisne); à Paris, avenue Montaigne, n° 26.

Maigre (Louis), [1616], avenue des Champs-Élysées, n° 37.

Maillé (duc de), [914], rue de Lille, n° 119.

Mailly (comte de), [500], rue de l'Université, n° 53; correspondant, M. Dosseur, rue Taranne, n° 21.

Maitre (Léon), [1380], archiviste du département de la Loire-Inférieure, à Nantes; corresp., M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

Malleville (Léon de), [492], ✻, sénateur, à Saint-Maurin, par Grenade (Landes); correspondant, M. Caritan, boulevard de Magenta, n° 127.

Mallet (Édouard), [1234], rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 35.

Mangeaux (Gaston), [1774], boulevard Malesherbes, n° 9.

Manchon (Léon), [1589], notaire, au Havre (Seine-Inférieure); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Mannier, [1530], ancien notaire, rue de l'Université, n° 8.

Mans (*Bibliothèque de la ville du*), [1696], représentée par M. F. Guérin, conservateur.

Mantes (*Bibliothèque de la ville de*), [1295], représentée par M. le maire de Mantes; corresp., M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

Marcel (Eugène), [1209], au château des Ardennes-Saint-Louis, par Montivilliers (Seine-Inférieure); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Marcilly (Charles), [1472], à Bar-sur-Aube (Aube); correspondant, M. Simon, rue de Mulhouse, n° 9.

Margry (Pierre), [1694], ✻, conservateur adjoint aux archives de la Marine, rue du Mont-Thabor, n° 11.

Marguerie (René), [1664], auditeur au Conseil d'État, cité Martignac, n° 6.

Marguerin [1042], ✻, administrateur délégué près les écoles municipales supérieures, rue d'Auteuil, n° 11 bis.

Marin-Darbel, [265], à Fontainebleau (Seine-et-Marne), rue du Chemin-de-Fer, n° 28.

Marine (*Bibliothèque centrale de la*), [1102], représentée par M. Renard, bibliothécaire, rue Royale, n° 2; correspondant, M. Challamel aîné, libraire, rue Jacob, n° 5.

Marion [456], place de la Madeleine, n° 17.

Marmier (G.), [1312], rue de Noailles, n° 2, à Versailles.

Marsy (comte de), [1378], conservateur du musée de Compiègne (Oise); à Paris, rue Pigalle, n° 22.

Martin (Henri), [457], sénateur, membre de l'Institut, rue du Ranelagh, n° 74, à Paris-Passy.

Martin (William), [1627], avenue de la Reine-Hortense, n° 13.

Martroy (vicomte du), [1023], C. ✻, président de section au Conseil d'État, rue de Solférino, n° 6.

Marty-Laveaux (Charles), [780], ✻, membre du Comité des travaux historiques, carrefour de la Croix-Rouge, n° 2.

Mas-Latrie (comte Louis de), [289], O. ✻, chef de la Section judiciaire aux Archives nationales, professeur à l'École des chartes, membre du Comité des travaux historiques, boulevard Saint-Germain, n° 229.

Masséna d'Essling (prince André), [1286], rue Jean-Goujon, n° 8.

Masséna (Victorin), duc de Rivoli, [1131], ✻, ancien député, rue Jean-Goujon, n° 8.

Masson (Georges), [1520], ✻, libraire-éditeur, place de l'École-de-Médecine, n° 17.

Masson (Gustave), [1343], professeur de littérature française au collége de Harrow-on-the-Hill (Angleterre); correspondant, M. Contet, libraire, rue du Pré-aux-Clercs, n° 7.

Matagrin (René), [1595], conseiller de préfecture, à Melun (Seine-et-Marne), rue Saint-Barthélemy, n° 7.

Matharel (Victor de), [1675], ✻, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue d'Amsterdam, n° 67.

Mathéus (Frédéric), [1683], auditeur au conseil d'État, avenue des Champs-Élysées, n° 123.

Mathieu-Bodet, [1127], ✻, député, ancien ministre, rue de Sèze, n° 4.

Maury (Alfred), [1553], C. ✻, membre de l'Institut, professeur au Collége de France, directeur général des Archives nationales, vice-président du Comité des travaux historiques, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

Mazarine (*Bibliothèque*), [33], représentée par M. de Sacy, C. ✻, membre de l'Académie française, quai Conti, n° 21.

Meaux (vicomte de), [1623], sénateur, ancien ministre, avenue Saint-François-Xavier, n° 10.

Méliot (Adolphe), [1710], avenue Joséphine, n° 35.

Menu (Henri), [1757], libraire, rue Jacob, n° 30.

Merklen (l'abbé), [1714], professeur au Collége libre du Haut-Rhin, à La Chapelle-sous-Rougemont (territoire de Belfort).

Merlemont (comte de), [649], au château de Merlemont, par Beauvais, (Oise); à Paris, rue de Verneuil, n° 47.

Meunier (Alfred), [1657], à Chantilly (Oise).

Meunier du Houssoy, [1639], attaché d'ambassade, rue de Clichy, n° 35.

Mévil (Mme veuve), [651], à Viéville, par Vignory (Haute-Marne).

Meyer (Paul), [1446], professeur au Collége de France, membre du Comité des travaux historiques, rue Raynouard, n° 59, à Paris-Passy.

Mie (Isidore), [1718], à Montpellier, cour des Casernes, n° 25.

Mignet [16], G. O. ✻, membre de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, rue d'Aumale, n° 14.

Millot (Albert), [1440], avenue des Champs-Élysées, n° 117.

Mirepoix (duc de), [1698], rue de Varenne, n° 55.

Moignon, [821], C. ✻, conseiller à la Cour de cassation, rue des Pyramides, n° 3.

Moinery [708], ✻, ancien président du tribunal de commerce de Paris, cloître Saint-Merry, n° 18.

Moland, [1551], homme de lettres, boulevard du Montparnasse, n° 157.

Monneron, [1832], sous-directeur de la Compagnie d'assurances contre l'incendie *la Nationale*, rue de Châteaudun, n° 57.

Monod (Gabriel), [1566], directeur adjoint à l'École des hautes études, rue d'Assas, n° 76.

Montaiglon (Anatole de), ✻, [1478], professeur à l'École des chartes, membre du Comité des travaux historiques, place Royale, n° 9.

Montalivet (comte de), [1204], G. ✻, membre de l'Institut, ancien ministre, à Montalivet-Lagrange, par Sancerre (Cher); correspondant, M. Porquet, libraire, quai Voltaire, n° 1.

Montalivet (Georges de), [1805], rue Roquépine, n° 14.

Montbrison (Georges de), [1439], boulevard Haussmann, n° 71.

Montebello (comte Adrien de), [1690], avenue Montaigne, n° 64.

Montebello (comte Gustave de), [1731], O. ✻, premier secrétaire d'ambassade, avenue Montaigne, n° 64.

Montesquiou-Fezensac (duc de), [1549], rue de la Baume, n° 5.

Morand (François), [1569], ✻, juge au tribunal de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).

Moranvillé, [1046], ancien directeur des Magasins et entrepôts de Paris, boulevard Pereire, n° 112.

Morel (Hippolyte), [1692], auditeur au Conseil d'État, rue Cambacérès, n° 29.

Morin (Ernest), [1328], professeur d'histoire au collége Chaptal et à l'École Turgot, rue La Rochefoucauld, n° 14.

Mornay Soult de Dalmatie (comte de), [1267], avenue Montaigne, n° 77.

Mouchy (duc de), [1539], ✻, député, boulevard de Courcelles, n° 33.

Moulins (*Bibliothèque de la ville de*), [1365], représentée par M. le maire de Moulins.

Moulins (*Ordre des avocats de*), [1504], représenté par M. Boyron, trésorier du barreau de Moulins; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Mourier (Athanase), [1400], O. ✻, directeur au ministère de l'Instruction publique, passage Sainte-Marie (rue du Bac), n° 2 ter.

Munier (Louis), [1707], notaire et maire, à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle; correspondant, M. Gérardin, rue de Vaugirard, n° 21.

Muteau (Charles), [906], conseiller à la Cour d'appel de Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. V. Collin, chef de bureau au ministère des Finances, rue de Mondovi, n° 7.

NADAILLAC (marquis DE), [864], ✻, préfet de l'Indre-et-Loire, à Tours.

NANCY (*Bibliothèque de la ville de*), [850], représentée par M. Soyer-Willemet; correspondant, M. Émile Mellier, libraire, rue Séguier, n° 17.

NAUDET, [486], C. ✻, membre de l'Institut, secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, rue de la Victoire, n° 62.

NERVO (baron Robert DE), [1736], rue Abbatucci, n° 66.

NEUFLIZE (Mme la baronne DE), [1152], rue Caumartin, n° 22.

NICARD (Pol), [288], bibliothécaire de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Sèvres, n° 38.

NIGON DE BERTY, [150], ✻, chef de division honoraire au ministère des Cultes, rue Mazarine, n° 19.

NISARD (Désiré), [459], C. ✻, membre de l'Académie française, rue de Tournon, n° 12.

NIVARD, [1681], juge au tribunal civil de Niort (Deux-Sèvres), rue Claire, n° 14; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

NOAILLES (duc DE), [343], membre de l'Académie française, boulevard Latour-Maubourg, n° 60.

NOAILLES (marquis DE), [1506], O. ✻, ambassadeur de France à Rome, rue de Lille, n° 66.

NOËL (Octave), [1562], ✻, attaché au secrétariat du Conseil général de la Banque de France, à la Banque.

NOULENS, [1415], rédacteur en chef de la *Revue d'Aquitaine*, à Condom (Gers); à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 182.

NUGENT (vicomte DE), [371], rue du Regard, n° 5.

OBERKAMPF (Émile), [1398], receveur particulier des finances, à Marmande (Lot-et-Garonne).

ODIOT (Ernest), [1178], avenue de Marigny, n° 29.

ŒUVRE DES FAMILLES (L') du IVe arrondissement de Paris, [1781], représentée par le Maire de l'arrondissement.

OGER (F.), [1412], professeur d'histoire au collége Sainte-Barbe, rue de Fleurus, n° 21.

OGIER DE BAULNY (Gaston), [1004], rue de Verneuil, n° 52.

ORFORD (comte D'), [1417], Wolterton-park, Aylsham, Norfolk; correspondant, M. Buchmeyer, hôtel Bristol, place Vendôme.

PAJOT, [1803], élève de l'École des chartes, rue du Cardinal-Lemoine, n° 62.

PARAVEY (Charles), [588], O. ✻, ancien conseiller d'État, rue des Petites-Écuries, n° 44.

PARENT DE ROSAN (Charles-Félix), [815], à Paris-Auteuil, route de Versailles, n° 122, villa de la Réunion, n° 3.

PARIS (Gaston), [1667], ✻, membre de l'Institut, professeur au Collége de France, directeur adjoint à l'École des hautes études, rue du Regard, n° 7.

PARIS (*Bibliothèque de la ville de*), [135], représentée par M. Jules Cousin, au musée Carnavalet; correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 47.

Pascal (Alfred), [1134], chef de bureau au Crédit foncier, à Paris-Passy, rue Desbordes-Valmore, n° 27.

Pascalis, [1026], O. ✻, ancien conseiller d'État, rue de Solférino, n° 11.

Pascaud (Edgar), [1755], rue Porte-Jaune, à Bourges (Cher); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Passy (Edgar), [1536], secrétaire d'ambassade, boulevard Haussmann, n° 116.

Passy (Louis), [1708], député, sous-secrétaire d'État au ministère des Finances, rue de Clichy, n° 45.

Pau (*Bibliothèque de la ville de*), [1592], représentée par M. Soulice, bibliothécaire; corresp., M. Derache, libraire, rue Montmartre, n° 48.

Paulin (le colonel Charles), [955], C. ✻, rue du Petit-Potel, n° 24, à Dijon (Côte-d'Or); corresp., M. Galette, libraire, rue de Nesles, n° 10.

Paulmier (Charles), [483], O. ✻, avocat à la Cour d'appel, ancien député, boulevard Poissonnière, n° 25.

Paumier (le pasteur), [1625], rue Saint-Guillaume, n° 27.

Pécoul (Auguste), [1217], archiviste-paléographe, au château de Villiers, à Draveil (Seine-et-Oise); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

Pelay (Ed.), [1453], rue de Crosne, n° 74, à Rouen (Seine-Inférieure); correspondant, M. Audley, rue Madame, n° 40.

Pelletier (Charles), [1818], à Elbeuf (Seine-Inférieure), rue Robert, n° 7; correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Pelliot (Charles), [1809], négociant, rue du Roi-de-Sicile, n° 26.

Pépin le Halleur (Émile), [787], directeur de la Société d'assurances mutuelles immobilières de Paris, rue de Castiglione, n° 14.

Percy (lord Henry), [1602], major général au service de S. M. Britannique, à Londres; corresp., M. Schlesinger, libraire, rue de Seine, n° 12.

Périer (Paul), [1758], à Châlons-sur-Marne (Marne), rue Saint-Jacques.

Périgot (Charles), [1532], professeur d'histoire au lycée Saint-Louis, boulevard Saint-Michel, n° 44.

Perreau, [1615], ancien notaire, à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Perret, [1093], O. ✻, conseiller d'État, rue François Ier, n° 6.

Perrin (Maurice), [1672], O. ✻, médecin principal et professeur au Val-de-Grâce, rue Saint-Placide, n° 45.

Perrochel (vicomte Fernand de), [1460], rue de Bellechasse, n° 56.

Perrot de Chazelle (comte), [643], au château d'Aisy, par Précy-sous-Thil (Côte-d'Or); corresp., M. le baron de Nervo, rue Abbatucci, n° 66.

Petau de Maulette, [1351], rue de Berlin, n° 9.

Petit (Edmond), [1172], rue Jean Goujon, n° 14.

Pfeiffer, [1749], banquier, rue de Marignan, n° 23.

Piat (Albert), [1655], fondeur-mécanicien, rue Saint-Maur-Popincourt, n° 49.

Picard (Alexandre), [924], chef de bureau à l'administration des Contributions indirectes, rue du Marché-Saint-Honoré, n° 5.

Picard (Alphonse), [1766], libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Picot (Georges), [1435], juge au tribunal de la Seine, membre du Comité des travaux historiques, rue Pigalle, n° 54.

Piergeau (Auguste), [1793], préfet des études au collège Rollin, rue des Feuillantines, n° 14.

Pigeonneau, [1654], professeur au lycée Louis-le-Grand, boulevard Saint-Michel, n° 105.

Pillet-Will (comte), [1151], ✱, régent de la Banque de France, rue Moncey, n° 14.

Pingaud (Léonce), [1565], professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Besançon, à Besançon, Grande-Rue, n° 74; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Pisançon (Claude-Henri de La Croix de Chevrières, marquis de), [566], au château de Pisançon, par Bourg-de-Péage (Drôme).

Pistoye (de), [1046], O. ✱, chef de division au ministère des Travaux publics, rue Oudinot, n° 22.

Poinsier (Edmond), [1424], avoué, à Neufchâtel-en-Bray (Seine-Inférieure); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Poisson (Mme), [1791], rue de Clichy, n° 42.

Portalis (Roger), [1459], boulevard Haussmann, n° 144.

Pougny (Ernest), [1621], préfet de la Somme, à Amiens; à Paris, avenue des Champs-Élysées, n° 144.

Poumeau de Lafforest (Louis), [1564], rue Boussairolles, n° 7, à Montpellier (Hérault).

Pradel-Vernezobre (C.), [1355], membre de la Société française d'archéologie, à Toulouse, rue Parguaminière, n° 66; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Prarond (Ernest), [1608], président de la Société d'émulation d'Abbeville; à Paris, rue de Tournon, n° 14.

Prieur de la Comble (Antonin), [1533], rue du Louvre, n° 8.

Pron (baron), [1230], C. ✱, ancien préfet, avenue d'Antin, n° 15.

Prost (Auguste), [1497], membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de la Banque, n° 21.

Puymaigre (comte Théodore de), [587], rue Saint-Dominique, n° 53.

Quesney (Édouard), [1143], ancien négociant, au Havre (Seine-Inférieure), rue de Tourneville, n° 93; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Quicherat (Jules), [443], ✱, directeur de l'École des chartes, membre du Comité des travaux historiques, rue de Tournon, n° 16.

Raguenet (Octave), [1804], élève de l'École des chartes, rue Bonaparte, n° 27.

Rainneville (comte de), [1083], sénateur, rue de la Ville-l'Évêque, n° 42.

Rambaud, [1604], à Nancy (Meurthe-et-Moselle), place de l'Académie, n° 4; correspondant, M. Lavisse, rue Médicis, n° 5.

Rasilly (marquis de), [1161], rue Taranne, n° 9.

Rathery, [1790], docteur en médecine, rue de Rennes, n° 46.

Rattier (Léon), [1274], au château de Jand'heurs (Meuse); correspondant, M. Coccoz, libraire, rue de l'École-de-Médecine, n° 32.

Ravenel, [124], O. ✱, conservateur sous-directeur au département des Imprimés de la Bibliothèque nationale, rue Crussol, n° 5.

Raymond (Paul), [1382], archiviste du département des Basses-Pyrénées, à Pau ; correspondant, M. Lameyrand, rue Bouchardon, n° 11.

Read (Charles), [877], ✱, ancien chef de la section des travaux historiques, archives et bibliothèque de la ville de Paris, boulevard Saint-Germain, n° 2.

Réaux (marquis des), [1704], rue de Monceau, n° 62.

Récamier (Étienne), [1797], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue du Regard, n° 1.

Reeve (Henri), [1367], esq., secrétaire du Conseil privé de S. M. Britannique, rédacteur principal de l'*Edimburg Review*, n° 62, Rutland-Gate, Hyde-Park, à Londres; correspondant, M. Xavier Raymond, rue de Bellechasse, n° 44.

Reiffenberg (baron Frédéric de), [1778], à Versailles, rue des Chantiers, n° 19.

Reiset (comte de), [655], O. ✱, ancien ministre plénipotentiaire, rue de la Baume, n° 3.

Renardet, [1709], professeur à la Faculté de droit de Dijon (Côte-d'Or).

Renart (B.), [424], général-major au corps d'état-major de l'armée belge, aide de camp du roi des Belges, à Bruxelles; correspondant, Mme Duport, boulevard de Magenta, n° 80.

Rennes (*Bibliothèque de l'Académie de*), [1346], représentée par M. Rondil d'Ajoux; corresp., M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Repoux, [1789], juge suppléant au tribunal civil d'Autun (Saône-et-Loire); correspondant, M. Lhomme, boulevard Saint-Germain, n° 70.

Reverchon, [1027], O. ✱, avocat général à la Cour de cassation, rue de Poitiers, n° 9.

Rey (E.-Guillaume), [1319], ✱, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue Billault, n° 35.

Riant (comte Paul), [1492], membre du Conseil général de Seine-et-Oise, rue de Tivoli, n° 10.

Riché, [1323], C. ✱, ancien président de la section de législation au Conseil d'État, rue de Rivoli, n° 214.

Richemont (comte de), [965], sénateur, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 23.

Riocour (comte de), [1403], au château d'Aulnay-sur-Selle (Alsace-Lorraine); correspondant, M. le baron O. de Watteville, boulevard Malesherbes, n° 63.

Ris (comte Clément de), [1348], ✱, conservateur adjoint au Musée du Louvre, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 101.

Ristelhuber (Paul), [1451], quai Saint-Nicolas, n° 3, à Strasbourg.

Robin (Armand), [1646], à Cognac (Charente); correspondant, M. Keller, rue de Chevreuse, n° 4.

Rochambeau (marquis de), [1685], membre de la Société nationale des Antiquaires de France, boulevard Malesherbes, n° 43.

Rocheterie (Maxime de la), [1763], à Orléans (Loiret).

Rocquain (Félix), [1662], archiviste aux Archives nationales, rue Vaneau, n° 15.

Roissy (Henri de), [1649], rue de l'Université, n° 5.

Roman, [1800], rue Blanche, n° 93.

Romance (Fernand de), [1659], rue Mézières, n° 10.

Rothschild (Mme la baronne James de), [249], rue Laffitte, n° 19 ; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, n° 19.

Rothschild (baron Alphonse de), [1214], rue Saint-Florentin, n° 2; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, n° 19.

Rothschild (baron Edmond de), [1183], rue Laffitte, n° 19 ; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, n° 19.

Rothschild (baron Gustave de), [1213], rue Laffitte, n° 23; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, n° 19.

Rothschild (baron James-Nathaniel de), [1002], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 33; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, n° 19.

Rouffy, [1765], ✻, président du tribunal civil, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

Rougeot, [1264], ✻, chef de bureau au ministère de l'Agriculture et du Commerce, avenue Trudaine, n° 15.

Rousseau (Adolphe), [1700], rue Saint-Honoré, n° 229.

Rousseau (Rodolphe), [1727], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue Saint-Honoré, n° 229.

Roussel (Jules), [590]; correspondant, M. Hémar, rue du Faubourg-Poissonnière, n° 52.

Roussigné, [1033], ✻, avenue du Coq, n° 3, rue Saint-Lazare, n° 89 bis.

Roy, [1831], secrétaire de l'École des chartes, rue Monge, n° 50.

Royer (de), [1052], G. ✻, premier président de la Cour des comptes, rue de Vaugirard, n° 56.

Rozière (Eugène de), [1747], O. ✻, membre de l'Institut, inspecteur général des archives, professeur suppléant au Collége de France, rue des Saints-Pères, n° 48.

Ruble (baron Alphonse de), [1190], rue de Luxembourg, n° 43.

Sabatier (Maurice), [1812], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue du Mont-Thabor, n° 7.

Saint-Albry (Armand de), [1242] ; correspondant, M. Boulatignier, rue de Clichy, n° 48.

Saint-Aulaire (marquis de), [1580], O. ✻, ancien député, rue de Grenelle, n° 122.

Saint-Denys, [1761], libraire, quai Voltaire, n° 27.

Saint-Priest (comte Georges de), [841], rue Boissy-d'Anglas, n° 35.

Saint-René Taillandier, [1548], O. ✻, membre de l'Académie française, professeur à la Faculté des lettres de Paris, rue Saint-Benoît, n° 20.

Salin (Patrice), [1392], chef de bureau au Conseil d'État, à Neuilly-sur-Seine, avenue de Neuilly, n° 47.

Salvert-Bellenave (de), [1541], ingénieur de la marine, place du Palais-Bourbon, n° 2.

Sanné (Albert), [1370], rue de la Ville-l'Evêque, n° 27.

Santa-Maria (Manuel de), [1826], boulevard Haussmann, n° 163.

Sarcus (vicomte Félix de), [1137], ancien capitaine de dragons, à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Say (Léon), [1075], membre de l'Institut, sénateur, ministre des Finances, rue La Bruyère, n° 44.

Sazerac de Forge, [1588], ✻, préfet du département du Loiret, à Orléans.

Schefer (Charles), [1405], C. ✻, administrateur de l'École nationale des langues orientales vivantes, rue de Lille, n° 2.

Scheler (S.), [543], bibliothécaire du roi des Belges, à Bruxelles; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Schickler (Fernand), [1236], place Vendôme, n° 17.

Schweitzer (baron de), [896], ancien ministre plénipotentiaire de Bade, rue Blanche, n° 62.

Séchehaye (Charles), [1244], docteur en droit, ancien conseiller de préfecture, boulevard Saint-Michel, n° 83.

Seillière (Frédéric), [1620], avenue de l'Alma, n° 61.

Semichon (Ernest), [426], avocat, à Rouen, rue de la Valasse, n° 16; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Sempé (Théodore), [1815], ancien secrétaire général de préfecture, à Pau, rue Henri IV.

Serveux, [1389], C. ✻, conseiller maître honoraire à la Cour des comptes, rue du Mont-Thabor, n° 32.

Servois (Gustave), [1136], ✻, membre du Comité des travaux historiques, préfet du département de la Sarthe, au Mans; à Paris, rue de Marignan, n° 24.

Singer (Alexandre), [978], ancien agent de change, quai Malaquais, n° 17.

Solesmes (*Abbaye des Bénédictins de*), [1661], près Sablé (Sarthe), représentée par le R. P. Abbé; correspondant, M. Allaire, libraire, rue de l'Abbaye, n° 13.

Sommier (Alfred), [1737], rue de Ponthieu, n° 57.

Sorel (Alexandre), [942], juge au tribunal civil de Compiègne (Oise); correspondant, Mme veuve Sorel, rue des Écoles, n° 16.

Souquet (Ernest), [1522], docteur en droit, juge de paix à Arras (Pas-de-Calais).

Stuttgart (*Bibliothèque royale de*), [1610], représentée par M. Baër, libraire, rue du Quatre-Septembre, n° 2.

Suchet (l'abbé), [1603], supérieur du petit séminaire d'Ornans (Doubs); correspondant, M. J. Bulle, rue de Fleurus, n° 43.

Talabot (Paulin), [1146], C. ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur général des chemins de fer de Lyon à la Méditerranée, rue Saint-Arnaud, n° 10.

Talhouet-Roy (marquis de), [1220], C. ✱, sénateur, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 137.

Tamizey de Larroque (Ph.), [1345], correspondant de l'Institut, à Gontaut, par Marmande (Lot-et-Garonne); correspondant, M. Bédigie, agent de la Société bibliographique, rue de Grenelle, n° 35.

Tandeau de Marsac, [1176], notaire, place Dauphine, n° 23.

Tardif, [225], O. ✱, conseiller à la Cour de cassation, rue Caumartin, n° 60.

Tassin, [1283], O. ✱, ancien directeur de l'administration de l'Octroi de Paris, rue Saint-Georges, n° 39.

Techener fils (Léon), [1573], libraire, rue de l'Arbre-Sec, n° 52.

Terras (Amédée de), [1813], ✱, au château du Grand-Bouchet, près Mondoubleau (Loir-et-Cher); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Teulet (Auguste), [354], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue de Tournon, n° 27.

Thiers (A.), [2], G. ✱, membre de l'Institut, député, place Saint-Georges.

Thion de la Chaume (Léon-André), [1574], boulevard Malesherbes, n° 7.

Thirion-Montauban (Albert), [1666], ✱, secrétaire d'ambassade, député, rue François Ier, n° 19.

Thorin (Ernest), [1780], libraire-éditeur, rue Médicis, n° 7.

Tissot, [1775], à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), place Louis XV, n° 1; correspondant, M. Ravenel, rue Crussol, n° 5.

Toulmon (Eugène de), [776], au château de Mervilly, à la Vespierre, par Orbec-en-Auge (Calvados).

Tourtoulon (baron Charles de), [1452], à Château-Randon, près Montpellier (Hérault); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Travers, [1055], professeur honoraire à la Faculté des lettres de Caen, bibliothécaire de la ville, secrétaire de l'Académie des arts, sciences et belles-lettres, rue des Chanoines, n° 10, à Caen; correspondant, M. Derache, libraire, rue Montmartre, n° 48.

Treilhard (comte Achille), [1481], O. ✱, ancien conseiller d'État, rue Louis-le-Grand, n° 18.

Treyve de Saint-Sauveur (vicomte du), [1473], au château de Bonlieu, par Boën (Loire).

Tribert (Germain), [1049], conseiller général, à Fontiaux, par Vivonne (Vienne); à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 83.

Troyes (*Bibliothèque de la ville de*), [1754]; correspondant, M. Marescq aîné, libraire, rue Soufflot, n° 17.

Tuetey (Alexandre), [1301], archiviste aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

Université de France (*Bibliothèque de l'*), [767], représentée par M. L. Renier, O. ✱, conservateur de la bibliothèque, membre de l'Institut; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Valençay (Mme la duchesse de Talleyrand-), [855], rue Fortin, n° 14.

VALLENTIN (Ludovic-Édouard), [811], juge au tribunal de Montélimar (Drôme); corresp., M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

VALLIN, [1528], professeur d'histoire au lycée du Havre, rue Casimir-Périer, n° 28, au Havre (Seine-Inférieure); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

VALLOIS (Félix) fils, [1759], à Rouen, rue de la Savonnerie, n° 12; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

VALLOIS (René), [1782], avocat, à Rouen, rue de la Savonnerie, n° 12; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

VANDAL (Albert), [1691], rue Jean-Goujon, n° 9.

VANDEWALLE, [1663], avoué près le tribunal civil de première instance de la Seine, rue Grange-Batelière, n° 18.

VANEY (A.-E.), [775], conseiller à la Cour d'appel de Paris, rue Duphot, n° 14; correspondant, M. Saint-Jorre, libraire, rue Richelieu, n° 91.

VARIN, [1038], C. ✻, ancien membre du Conseil municipal de Paris, rue des Bourdonnais, n° 20.

VATIMESNIL (Mme Albert DE), [1779], avenue des Champs-Élysées, n° 68.

VAUCELLES (BOULARD DE), [860], rue de Varenne, n° 76.

VAUFRELAND (vicomte Ludovic DE), [434], ✻, rue de Marignan, n° 16.

VAUZELLES (Ludovic DE), [1734], ✻, conseiller à la Cour d'appel d'Orléans, à la Madeleine, près Orléans (Loiret).

VENDEUVRE (Gabriel DE), [452], rue de Penthièvre, n° 4.

VERNIÈRE, [1740], contrôleur des contributions directes, à Brioude (Haute-Loire); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

VESSILLIER (Léonce), [1287], percepteur des contributions directes, à Sennecey-le-Grand (Saône-et-Loire).

VEUCLIN (E.), [1787], à Bernay (Eure).

VIBRAYE (marquis Paul DE), [471], correspondant de l'Institut, au château de Cheverny (Loir-et-Cher); à Paris, rue de Varenne, n° 56.

VIEL-CASTEL (baron Louis DE), [656], C. ✻, membre de l'Académie française, ministre plénipotentiaire, président de la Commission des Archives diplomatiques, rue de Bourgogne, n° 19.

VIGNAT, [1811], membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, à Orléans, cloître Saint-Aignan, n° 7; à Paris, chez M. Vuillefroy, rue Choron, n° 10.

VIGNES, [1788], O. ✻, capitaine de frégate, villa Saïd, n° 15, avenue de Boulogne, n° 56.

VIGNOT, [1751], membre du Conseil général de l'Indre, à Sainte-Sévère (Indre).

VILLARD (Henri), [1203], avocat, à Langres (Haute-Marne); correspondant, M. Verconsin, rue Neuve-des-Capucines, n° 6.

VUITRY (Adolphe), [1643], G. ✻, membre de l'Institut, ancien ministre, membre du Comité des travaux historiques, rue de Téhéran, n° 13.

WAILLY (N. DE), [243], O. ✻, membre de l'Institut, conservateur honoraire au département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue Raynouard, n° 30, à Paris-Passy.

Walckenaer (Charles), [987], ancien chef du cabinet du ministre de l'Intérieur, boulevard Haussmann, n° 135.

Wallon, [1669], O. ✱, sénateur, ancien ministre, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, doyen de la Faculté des lettres de Paris, boulevard Saint-Michel, n° 95.

Watteville (baron O. de), [830], ✱, chef de division au ministère de l'Instruction publique, boulevard Malesherbes, n° 63.

Werlé (Alfred), [1619], boulevard du Temple, à Reims.

Wilhelm, [1393], juge de paix, à Fontaine (territoire de Belfort).

Witte (baron Jean de), [461], ✱, associé étranger de l'Institut, rue Fortin, n° 5.

Zamoyski (comte Thomas), [1543], à Varsovie (Pologne); à Paris, rue Neuve-des-Mathurins, n° 39.

Zeller, [1411], O. ✱, membre de l'Institut, professeur d'histoire à l'Ecole normale supérieure et à l'École polytechnique, ancien recteur de l'Académie de Strasbourg, inspecteur général de l'enseignement supérieur, rue du Cherche-Midi, n° 83.

Zurich (*Bibliothèque de la ville de*), [1830], représentée par M. le docteur Horner, conservateur; correspondant, M. Pol Nicard, rue de Sèvres, n° 38.

BIBLIOTHÈQUES ASSOCIÉES.

Bibliothèques des chateaux de : *Compiègne, Fontainebleau, Pau et Versailles* [n°ˢ 595-598].

Bibliothèque de la ville d'Aix, [M. Mouan, n° 687].
— des Archives nationales, [M. A. Maury, n° 1147].
— de l'Arsenal, à Paris, [M. Éd. Thierry, n° 1650].
— de la ville d'Avignon, [M. Allouard, n° 64].
— de l'ordre des Avocats de Moulins, [M. Seullier, n° 1504].
— de l'ordre des Avocats de Paris, [M. Templier, n° 720].
— de la ville de Bayonne, [M. Didron, n° 140].
— du roi des Belges, [M. Scheler, n° 543].
— de la ville de Besançon, [M. Allouard, n° 1371].
— de la Société d'émulation de Bourg, [n° 1665].
— de la Cour d'appel de Bourges, [n° 1484].
— de la ville de Caen, [M. le Maire, n° 1015].
— de la Chambre des députés, [M. Miller, n° 1660].
— de la ville de Chartres, [M. le Bibliothécaire, n° 1516].
— du Collège Chaptal, à Paris, [M. Monjean, n° 1042].
— du Collège libre du Haut-Rhin, [M. l'abbé Hanauer, n° 1713].
— du Conseil d'État, [M. Gustave Vattier, n° 934].
— de la Cour de cassation, [M. Gallien, n° 1721].
— de la ville de Dieppe, [M. Morin, n° 1054].

BIBLIOTHÈQUE de la ville de DIJON, [M. GUIGNARD, n° 1279].
— de la SOCIÉTÉ DE LECTURE DE DIJON, [M. DETOURBET, n° 1742].
— de l'ÉCOLE BOSSUET, [M. l'abbé MERSAU, n° 802].
— de l'ÉCOLE DES CHARTES, [M. le Directeur, n° 1703].
— de l'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE, [M. le Directeur, n° 1617].
— de la ville d'ÉPERNAY, [M. DELAITRE, n° 1474].
— de la ville de GENÈVE, [M. le Conservateur, n° 1821].
— du CERCLE DE LA RUE NEUVE A GRENOBLE, [M. RÉAL, n° 969].
— de la ville de GRENOBLE, [M. GARIEL, n° 948].
— de la ville de HAMBOURG, [M. PETERSEN, n° 873].
— de la ville du HAVRE, [M. MORLENT, n° 1193].
— de la ville de LILLE, [M. le Bibliothécaire, n° 1525].
— de l'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN, [M. REUSENS, n° 812].
— de la ville de LOUVIERS, [n° 1630].
— du LUXEMBOURG, à Paris, [M. Charles EDMOND, n° 956].
— de l'Académie de MACON, [M. SAULNIER, n° 1155].
— de la ville du MANS, [M. GUÉRIN, n° 1696].
— de la ville de MANTES, [M. DUMOULIN, n° 1295].
— MAZARINE, à Paris, [M. DE SACY, n° 33].
— du MINISTÈRE DE LA MARINE, [M. RENARD, n° 1102].
— de la ville de MOULINS, [M. le Maire, n° 1365].
— de la ville de NANCY, [M. SOYER-WILLEMET, n° 850].
— NATIONALE, à Paris, [M. l'Administrateur].
— de la ville de PARIS, [M. J. COUSIN, n° 135].
— de la ville de PAU, [M. SOULICE, n° 1592].
— de l'Académie de RENNES, [M. RONDIL D'AJOUX, n° 1346].
— des Bénédictins de SOLESMES, [le R. P. Abbé, n° 1661].
— de l'UNIVERSITÉ DE FRANCE, [M. L. RENIER, n° 767].
— de la ville de ZURICH, [M. HORNER, n° 1830].

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

EN FRANCE.

ACADÉMIE D'ARRAS.
ACADÉMIE DE MACON.
ACADÉMIE DE REIMS.
ACADÉMIE DE RENNES.
ACADÉMIE DES SCIENCES DE CAEN.
ACADÉMIE DES SCIENCES DE DIJON.
ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN.
ATHÉNÉE DE BEAUVAISIS, à Beauvais.
COMMISSION ARCHÉOLOGIQUE DE LA CÔTE-D'OR, à Dijon.
COMMISSION HISTORIQUE DU DÉPARTEMENT DU NORD, à Lille.
SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE L'ARRONDISSEMENT DE BOULOGNE-SUR-MER.
SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE L'AUBE, à Troyes.
SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE MAINE-ET-LOIRE, à Angers.
SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DU PUY.

Société académique et industrielle d'Angers.
Société archéologique de Montpellier.
Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans.
Société archéologique de Rambouillet.
Société archéologique de Touraine, à Tours.
Société archéologique et historique du Limousin, à Limoges.
Société d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Nord, à Douai.
Société d'Agriculture, Sciences et Belles-Lettres du département de l'Eure, à Évreux.
Société d'Émulation de l'Allier, à Moulins.
Société d'Émulation de la Vendée.
Société de l'Histoire du Protestantisme français, à Paris.
Société de Statistique du département des Deux-Sèvres, à Niort.
Société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.
Société des Antiquaires de Normandie, à Caen.
Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.
Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.
Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Saint-Quentin.
Société des Sciences morales, des Lettres et des Arts de Seine-et-Oise, à Versailles.
Société dunkerquoise, à Dunkerque.
Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Eure, à Évreux.
Société nationale des Antiquaires de France, à Paris.

EN PAYS ÉTRANGERS.

Académie des Sciences de Bavière, à Munich.
Académie royale d'Histoire de Madrid.
Académie royale des Sciences de Belgique, à Bruxelles.
Comité de publication des Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, à Louvain.
Commission historique du Piémont, à Turin.
Institut historique de Rio-Janeiro (Brésil).
Société centrale historique de Suisse, à Bâle.
Société de Géographie et de Statistique du Mexique.
Société de l'Histoire de Belgique.
Société des Antiquaires du Nord, à Copenhague.
Société d'Histoire de la Suisse Romande, à Lausanne.
Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève.
Société historique de Bamberg.
Société historique du Massachusets.
Société historique de Pensylvanie, à Philadelphie.
Société historique et littéraire de Tournai.
Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, à Strasbourg.
Université de Kiel.
Université de Lund.

LISTE

DES

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

avec l'indication des années où cessent leurs fonctions.

1877.

MM. Beaucourt (de).
Bellaguet.
Bordier.
Bouis (de).
Broglie (de).
Chantérac (de).
Cosnac (de).
Delisle (L.).
Egger.
Jourdain.

1878.

MM. Boutaric.
Desnoyers (J.).
Dupont (Edm.).
Lacabane.
Laloy.
Luçay (de).
. . . .
Mas-Latrie (de).
Mignet.
Thiers.

1879.

MM. Barthélemy (An. de).
Champagny (Fr. de).
Floquet.
Godefroy-Ménilglaise (de).
Lalanne (Lud.).
Luce.
Meyer (P.).
Naudet.
Quicherat (J.).
Servois.

1880.

MM. Boislisle (A. de).
Boulatignier.
Lair.
La Villegille (de).
Maury (Alfred).
Puymaigre (de).
Ruble (de).
Vuitry.
Watteville (de).
Witte (de).

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ NOMMÉ EN 1876.

Président honoraire.	MM. . . . .
Président.	Vuitry.
Vice-Présidents. . . .	Chantérac (de) et J. Quicherat.
Secrétaire	Jules Desnoyers.
Secrétaire adjoint . .	A. de Boislisle.
Archiviste-Trésorier. / *Bibliothécaire.*	Edmond Dupont.
Censeurs	Le Tellier de la Fosse et Moranvillé.

COMITÉ DE PUBLICATION.

MM.

L. Delisle, *président*.
De Beaucourt.
Egger.

MM.

Jourdain.
Lalanne.
Luce.

COMITÉ DES FONDS.

MM.

Bellaguet, *président*.
Bordier.

MM.

De Bouis.
De la Villegille.

JOURS DES SÉANCES

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

PENDANT L'ANNÉE 1877.

9 Janvier.	5 Juin.
6 Février.	3 Juillet.
6 Mars.	7 Août.
3, 24 Avril.	6 Novembre.
8 Mai.	4 Décembre.

Le Conseil d'administration de la Société se réunit aux Archives nationales, à trois heures et demie, le premier mardi de chaque mois (septembre et octobre exceptés). Tous les membres de la Société ont le droit d'assister aux séances.

La séance extraordinaire du 24 avril est destinée à fixer l'ordre du jour de l'Assemblée générale.

La séance du 8 mai est celle de l'Assemblée générale de la Société. Elle se tiendra dans la salle de l'École des chartes, rue des Francs-Bourgeois, n° 58.

Agent de la Société : M. Fr. Martin, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, aux Archives nationales.

LISTE

DES OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ

DEPUIS SA FONDATION EN 1834,

A PARIS, CHEZ Mme Ve RENOUARD, LIBRAIRE, RUE DE TOURNON, N° 6,
HENRI LOONES, SUCCESSEUR.

Les lettres, affranchies, peuvent être adressées à l'archiviste-trésorier ou à l'agent de la Société, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

N.-B. La Société a fait tirer de chacun de ses ouvrages *cinq* exemplaires sur papier vélin, dont le prix est de 12 fr. le volume.

ANNUAIRES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, de 1837 à 1863, in-18; chaque vol. 3 fr. Les années 1845, 1846, 1847, 1853, 1861 et 1862 sont épuisées.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, revue de l'histoire et des antiquités nationales, années 1834 et 1835; 4 vol. gr. in-8. . 18 fr.

— *Idem,* in-8, années 1836 à 1862, *chaque année* . . . . 3 fr.

Il manque plusieurs années.

TABLE GÉNÉRALE DU BULLETIN, 1834-1856, gr. in-8. . . . . 3 fr.

ANNUAIRE-BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, années 1863 à 1868, 1re et 2e parties, gr. in-8, *chaque année*. . . . . . 9 fr.

ANNUAIRE-BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, années 1869, 1870-1871, 1872, 1873, 1874, 1875, 1876, gr. in-8, *chaque année* 4 fr. 50

L'YSTOIRE DE LI NORMANT, et la Chronique de Robert Viscart, par AIMÉ, moine, publiées par M. CHAMPOLLION-FIGEAC; 1835, 1 vol. gr. in-8 (*épuisé*).

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE DES FRANCS, par GRÉGOIRE DE TOURS, avec des notes, par MM. GUADET et TARANNE; 1836 à 1838, *texte et traduction,* 4 vol. in-8 (*épuisés*).

Le même, *texte latin seul;* 2 vol. gr. in-8. . . . . 18 fr.

Le même, *traduction française;* 2 vol. gr. in-8 (*épuisés*).

LETTRES DU CARDINAL MAZARIN A LA REINE, à la princesse Palatine, etc., écrites en 1650 et 1651, publiées par M. RAVENEL; 1 vol. in-8 (*épuisé*).

Il reste quelques exemplaires en grand papier . . . . 20 fr.

MÉMOIRES DE PIERRE DE FENIN, publiés par Mlle DUPONT; 1837, 1 vol. in-8 . . . . 9 fr.

LA CONQUESTE DE CONSTANTINOPLE, par VILLEHARDOUIN, publiée par M. Paulin PARIS; 1838, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.

ORDERICI VITALIS HISTORIA ECCLESIASTICA, publiée par M. Aug. LE PRÉVOST; 1838-1855, 5 vol. gr. in-8. . . . . 45 fr.

CORRESPONDANCE DE L'EMPEREUR MAXIMILIEN ET DE SA FILLE MARGUERITE, publiée par M. LE GLAY; 1839, 2 vol. gr. in-8. . . . . 18 fr.

HISTOIRE DES DUCS DE NORMANDIE ET DES ROIS D'ANGLETERRE, publiée par M. Francisque MICHEL; 1840, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.

ŒUVRES COMPLÈTES D'ÉGINHARD, publiées par M. Al. TEULET; 1840 et 1843, 2 vol. gr. in-8 . . . . 18 fr.

Mémoires de Philippe de Commynes, publiés par Mlle Dupont; 1840-1847, 3 vol. gr. in-8 (*t. I épuisé*), t. II et III . . . . 18 fr.
Lettres de Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier, reine de Navarre, publiées par M. F. Génin; 1841, 1 vol. gr. in-8 . . . . . 9 fr.
Nouvelles lettres de la Reine de Navarre, publiées par M. F. Génin; 1842, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Procès de Jeanne d'Arc, publiés par M. J. Quicherat; 1841-1849, 5 vol. gr. in-8 . . . . 45 fr.
Les Coutumes du Beauvoisis, par Philippe de Beaumanoir, publiées par M. Beugnot; 1842, 2 vol. gr. in-8. . . . . 18 fr.
Mémoires et lettres de Marguerite de Valois, publiés par M. F. Guessard; 1842, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Chronique de Guillaume de Nangis, publiée par M. Géraud; 1843, 2 vol. gr. in-8 . . . . 18 fr.
Mémoires de Coligny et du marquis de Villette, publiés par M. Monmerqué; 1844, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Richer. Histoire de son temps, publiée et traduite par M. Guadet; 1845, 2 vol. gr. in-8 . . . . 18 fr.
Registres de l'Hôtel de Ville de Paris, publiés par MM. Le Roux de Lincy et Douët-d'Arcq; 1847 et 1848, 3 vol. gr. in-8. . . . . . . 27 fr.
Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV, par E. J. F. Barbier, publié par M. de La Villegille; tomes III et IV; 1851-56, gr. in-8. (*Les tomes I et II sont épuisés*). . . . . 18 fr.
Vie de saint Louis, par Le Nain de Tillemont, publiée par M. de Gaulle; 1847-1851, 6 vol. gr. in-8. . . . . 54 fr.
Bibliographie des Mazarinades, par M. Moreau; 1850-1851, 3 vol. gr. in-8 . . . . 27 fr.
Extraits des Comptes de l'Argenterie des Rois de France, par M. Douët-d'Arcq; 1851, 1 vol. gr. in-8 (*épuisé*).
Mémoires de Daniel de Cosnac, publiés par M. le comte Jules de Cosnac; 1852, 2 vol. gr. in-8 (*épuisés*).
Choix de Mazarinades, par M. Moreau; 1853, 2 vol. gr. in-8. . 18 fr.
Journal d'un Bourgeois de Paris sous le règne de François Ier, publié par M. L. Lalanne; 1853, 1 vol. gr. in-8 (*épuisé*).
Mémoires de Mathieu Molé, publiés par M. Aimé Champollion-Figeac; 1854-1857, 4 vol. gr. in-8 . . . . 36 fr.
Histoire des règnes de Charles VII et de Louis XI, par Thomas Basin, publiée par M. Jules Quicherat; 1855-1859, 4 vol. gr. in-8. 36 fr.
Chroniques des Comtes d'Anjou, publiées par MM. Paul Marchegay et André Salmon (t. I des Chroniques d'Anjou); 1855, 1 v. gr. in-8. 9 fr.
Chroniques des églises d'Anjou, publiées par MM. Paul Marchegay et E. Mabille (t. II des Chroniques d'Anjou); 1869, 1 vol. gr. in-8. 9 fr.
Introduction aux Chroniques des Comtes d'Anjou, par M. Mabille; 1872, 1 vol. in-8 . . . . 9 fr.
Œuvres diverses de Grégoire de Tours, publiées par M. Henri Bordier; 1856-1864, 4 vol. gr. in-8. 36 fr.
Chronique d'Enguerran de Monstrelet, publiée par M. Douët-d'Arcq; 1857-1862, 6 vol. gr. in-8 . . . . 54 fr.
Anchiennes cronicques d'Engleterre, par Jehan de Wavrin, publiées par Mlle Dupont; 1858-1862, 3 vol. gr. in-8 . . . . 27 fr.
Les Miracles de saint Benoît, publiés par M. E. de Certain; 1858, 1 v. 9 fr.

JOURNAL ET MÉMOIRES DU MARQUIS D'ARGENSON, publiés par M. RATHERY; 1859-1867, 9 vol. gr. in-8. (*Tome I épuisé*). T. II à IX . . . . . 72 fr.
CHRONIQUE DES VALOIS, publiée par M. S. LUCE; 1861, 1 v. gr. in-8. 9 fr.
MÉMOIRES DE BEAUVAIS-NANGIS, publiés par MM. MONMERQUÉ et TAILLANDIER; 1862, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
CHRONIQUE DE MATHIEU D'ESCOUCHY, publiée par M. G. DU FRESNE DE BEAUCOURT; 1863-1864, 3 vol. gr. in-8 . . . . 27 fr.
CHOIX DE PIÈCES INÉDITES RELATIVES AU RÈGNE DE CHARLES VI, publié par M. DOUËT-D'ARCQ; 1863-1864, 2 vol. gr. in-8 . . . . 18 fr.
COMPTES DE L'HÔTEL DES ROIS DE FRANCE AUX XIVe et XVe SIÈCLES, publiés par M. DOUËT-D'ARCQ; 1865, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
ROULEAUX DES MORTS, publiés par M. L. DELISLE; 1866, 1 v. gr. in-8. 9 fr.
ŒUVRES COMPLÈTES DE SUGER, publiées par M. A. LECOY DE LA MARCHE, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
HISTOIRE DE SAINT LOUIS PAR JOINVILLE, publiée par M. N. DE WAILLY; 1868, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
MÉMOIRES ET LETTRES DE Mme DU PLESSIS-MORNAY, publiés par Mme CORNÉLIS DE WITT, avec une introduction de M. GUIZOT; 1868 et 1869, 2 vol. gr. in-8. . . . . 18 fr.
ŒUVRES DE BRANTÔME, publiées par M. Lud. LALANNE, t. I-IX (*Tome I épuisé*) . . . . 72 fr.
COMMENTAIRES ET LETTRES DE MONLUC, publiés par M. A. DE RUBLE; 1865-1872, 5 vol. gr. in-8. . . . . 45 fr.
CHRONIQUES DE J. FROISSART, publiées par M. S. LUCE, tomes I, 1re et 2e parties, II à V. . . . . 54 fr.
MÉMOIRES DE BASSOMPIERRE, publiés par M. DE CHANTÉRAC, t. I, II et III . . . . 27 fr.
ANNALES DE SAINT-BERTIN ET DE SAINT-WAAST D'ARRAS, publiées par M. l'abbé DEHAISNES; 1872, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
CHRONIQUE D'ERNOUL ET DE BERNARD LE TRÉSORIER, publiée par M. L. DE MAS-LATRIE; 1872, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
HISTOIRE DE BÉARN ET NAVARRE, par NICOLAS DE BORDENAVE, publiée par M. RAYMOND; 1873, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
CHRONIQUES DE SAINT-MARTIAL DE LIMOGES, publiées par M. DUPLÈS-AGIER; 1873, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
NOUVEAU RECUEIL DE COMPTES DE L'ARGENTERIE DES ROIS DE FRANCE, publié par M. DOUËT-D'ARCQ; 1874, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
CHANSON DE LA CROISADE CONTRE LES ALBIGEOIS, publiée par M. Paul MEYER; t. I. (texte original) . . . . 9 fr.
CHRONIQUE DU DUC LOUIS II DE BOURBON, publiée par M. CHAZAUD; 1876, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
CHRONIQUE DE LE FÈVRE DE SAINT-REMY, publiée par M. MORAND; t. I 9 fr.
RÉCITS D'UN MÉNESTREL DE REIMS AU XIIIe SIÈCLE, publiés par M. N. DE WAILLY; 1876, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.

Ouvrages sous presse :

CHRONIQUES DE J. FROISSART, tome VI.
CROISADE CONTRE LES ALBIGEOIS, tome II.
MÉMOIRES DE BASSOMPIERRE, tome IV.
LETTRES D'ANTOINE DE BOURBON ET DE JEANNE D'ALBRET.
MÉMOIRES DE LA HUGUERYE, tome Ier.

ORDRE DE PUBLICATION

DES OUVRAGES ÉDITÉS PAR LA SOCIÉTÉ.

DEPUIS L'ANNÉE 1860.

(*Voir, pour l'ordre de publication des* 101 *volumes édités par la Société depuis sa fondation jusqu'en l'année* 1859, *les Annuaires-Bulletins de* 1863 *et* 1864.)

1860.

102. Chroniques de Jean de Wavrin, t. II........ 103. Œuvres diverses de Grégoire de Tours, t. II. . 104. Journal et Mém. du marquis d'Argenson, t. II. .	15 fév. 1860.
105. Chronique de Monstrelet, t. IV........... 106. Annuaire pour 1861.....................	15 déc. 1860.

1861.

107. Journal et Mém. du marquis d'Argenson, t. III 108. Chronique de Monstrelet, t. V...........	15 mai 1861.
109. Chronique des Valois................... 110. Annuaire pour 1862.....................	20 déc. 1861.

1862.

111. Journal et Mém. du marquis d'Argenson, t. IV .	25 avril 1862.
112. Mémoires de Beauvais-Nangis..............	5 juin 1862.
113. Chronique de Monstrelet, t. VI........... 114. Œuvres diverses de Grégoire de Tours, t. III . 115. Chroniques de Jean de Wavrin, t. III....... 116. Annuaire pour 1863.....................	20 déc. 1862.

1863.

117. Journal et Mém. du marquis d'Argenson, t. V. . 118. Chronique de Mathieu d'Escouchy, t. I......	15 avril 1863.
119. Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI, t. I.................... 120. Chronique de Mathieu d'Escouchy, t. II......	10 nov. 1863.
123. Annuaire-Bulletin, t. I. Année 1863.	

1864.

121. JOURNAL ET MÉM. DU MARQUIS D'ARGENSON, t. VI.
122. CHOIX DE PIÈCES INÉDITES RELATIVES AU RÈGNE DE CHARLES VI, t. II . . . . } 15 mai 1864.
124. ANNUAIRE-BULLETIN, t. II. Année 1864.
125. ŒUVRES DIVERSES DE GRÉGOIRE DE TOURS, t. IV.
126. CHRONIQUE DE MATHIEU D'ESCOUCHY, t. III. . . . . . } 15 déc. 1864.

1865.

127. ŒUVRES DE BRANTÔME, t. I . . . .
128. COMMENTAIRES ET LETTRES DE MONLUC, t. I. . . . . } 25 janv. 1865.
129. JOURN. ET MÉM. DU MARQUIS D'ARGENSON, t. VII. .
130. COMPTES DE L'HÔTEL DES ROIS DE FRANCE AUX XIV[e] ET XV[e] SIÈCLES. } 15 avril 1865.
133. ANNUAIRE-BULLETIN, t. III. Année 1865.

1866.

131. JOURN. ET MÉM. DU MARQUIS D'ARGENSON, t. VIII. .
132. ŒUVRES DE BRANTÔME, t. II. . . . . } 1[er] mars 1866.
134. COMMENTAIRES ET LETTRES DE MONLUC, t. II. . . .
135. ROULEAUX DES MORTS, DU IX[e] AU XV[e] SIÈCLE. . . . } 15 juin 1866.
137. ANNUAIRE-BULLETIN, t. IV. Année 1866.

1867.

136. ŒUVRES DE BRANTÔME, t. III. . . . .
138. JOURNAL ET MÉM. DU MARQUIS D'ARGENSON, t. IX et dernier. . . . . } 15 mai 1867.
139. ŒUVRES COMPLÈTES DE SUGER. . . . .
140. COMMENTAIRES ET LETTRES DE MONLUC, t. III. . .
141. ANNUAIRE-BULLETIN, t. V. Année 1867. . . . . } 15 déc. 1867.

1868.

142. MÉM. ET LETTRES DE M[me] DU PLESSIS-MORNAY, t. I 15 juil. 1868.
143. ŒUVRES DE BRANTÔME, t. IV. . . . .
144. HISTOIRE DE SAINT LOUIS, PAR JOINVILLE. . . . . . } 15 déc. 1868.
145. ANNUAIRE-BULLETIN, t. VI. Année 1868.
146. CHRON. DES ÉGLISES D'ANJOU (t. II DES CHRON. D'ANJOU). 15 juin 1869.

1869.

147. CHRONIQUES DE J. FROISSART, t. I, 1[re] partie. . . .
148. CHRONIQUES DE J. FROISSART, t. I, 2[e] partie. . . .
149. ŒUVRES DE BRANTÔME, t. V. . . . . } 1[er] août 1869.
150. MÉM. ET LETTRES DE M[me] DU PLESSIS-MORNAY, t. II 1[er] déc. 1869.
151. ANNUAIRE-BULLETIN, t. VII. Année 1869.

1870-1871.

152. Commentaires et lettres de Monluc, t. IV . . . } 15 mars 1870.
153. Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. I . . } 15 mars 1870.
154. Chroniques de J. Froissart, t. II . . . . 1er mai 1870.
155. Chroniques des comtes d'Anjou, *Introduction*. . . 11 juin 1871.
156. Annuaire-Bulletin, t. VIII. Année 1870 réunie à l'année 1871.

1872.

157. Chronique d'Ernoul et de Bernard le Trésorier. 18 oct. 1871.
158. Annales de Saint-Bertin et de Saint-Waast. . . . 29 nov. 1871.
159. Chroniques de J. Froissart, t. III. . . . . 5 fév. 1872.
160. Commentaires et Lettres de Monluc, t. V et dernier. 1er mai 1872.
161. Annuaire-Bulletin, t. IX. Année 1872.

1873.

162. Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. II . . . 15 mars 1873.
163. Œuvres de Brantôme, t. VI. . . . . 5 mai 1873.
164. Chroniques de J. Froissart, t. IV. . . . . 7 nov. 1873.
165. Histoire de Béarn et Navarre, par Bordenave. . 4 août 1873.
166. Annuaire-Bulletin, t. X. Année 1873.

1874.

167. Chroniques de Saint-Martial de Limoges . . . . . . 2 déc. 1873.
168. Œuvres de Brantôme, t. VII. . . . . 10 déc. 1873.
169. Chroniques de J. Froissart, t. V . . . . 1er juin 1874.
170. Nouveau recueil de Comptes de l'Argenterie. . . 1er oct. 1874.
171. Annuaire-Bulletin, t. XI. Année 1874.

1875.

172. Œuvres de Brantôme, t. VIII . . . . 31 déc. 1874.
173. Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. III. . . 1er mai 1875.
174. Chanson de la Croisade contre les Albigeois, t. Ier. 1er août 1875.
175. Chronique du bon duc Louis de Bourbon. . . . . . 1er avril 1876.
176. Annuaire-Bulletin, t. XII. Année 1875.

1876.

177. Œuvres de Brantôme, t. IX . . . . 31 déc. 1875.
178. Chronique de Le Fèvre de Saint-Remy, t. I . . . . 1er mai 1876.
179. Récits d'un Ménestrel de Reims . . . . 15 sept. 1876.
180. Chroniques de J. Froissart, t. VI. . . . .
181. Annuaire-Bulletin, t. XIII. Année 1876.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 9 JANVIER 1877,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. VUITRY, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 6 février 1877.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

Le Conseil apprend avec regret la mort de deux membres de la Société, M. Léon de Chazelles, ancien député, et M. Étienne Pichon, sous-préfet à Coulommiers.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1827. M. Babinet, conseiller à la Cour de cassation, rue Notre-Dame-de-Lorette, passage Laferrière, nº 3; présenté par MM. de Watteville et Gérardin.

1828. M. Beaure d'Angeris, avocat, à Limoges, rue du Saint-Esprit, nº 13; présenté par MM. Constant et Champion.

1829. M. Émile Acollas, ancien professeur de droit français à l'Université de Berne, rue Monsieur-le-Prince, nº 25, à Paris; présenté par MM. Henri Martin et Laurent Pichat.

Ouvrages offerts.

Publications périodiques. — *Revue historique*, janvier-février 1877. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 15 décembre 1876. — *Bulletin de la Société bibliographique*, décembre 1876. — *Revue des Documents historiques*, septembre-octobre et novembre 1876.

Sociétés savantes. — *Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie*, tome XV (1874-1876).

Ouvrages offerts par les auteurs.

Lettres inédites d'A. Dadine d'Auteserre, publiées avec notice, notes et appendice, par Ph. Tamizey de Larroque. — *Le Havre avant l'histoire, et l'antique ville de l'Eure*, par M. L.-Charles Quin, vice-président de la Société géologique de Normandie. — *Supplément à la Bibliographie des Mazarinades*, par M. Émile Socard, conservateur de la bibliothèque de Troyes. — *Annuaire de l'Archéologue français*, publié sous les auspices de la Société française d'archéologie pour la conservation des monuments historiques, par Anthyme Saint-Paul; 1re année, 1877. — *Angy en Beauvaisis*, son histoire, ses priviléges, sa prévôté royale, par le comte de Luçay, membre du Comité des travaux historiques. Senlis, 1876. 1 vol. in-8.

Correspondance.

M. le marquis de Galard et M. Manuel de Santa-Maria remercient le Conseil de les avoir admis au nombre des membres de la Société.

M. de Watteville propose l'admission de M. Babinet, conseiller à la Cour de cassation.

M. Acollas, ancien professeur de droit français, demande à être reçu membre de la Société. MM. Henri Martin et Laurent Pichat, sénateurs, proposent au Conseil d'admettre M. Acollas.

M. Saint-Paul fait hommage de son *Annuaire de l'Archéologue français*.

M. Ph. Tamizey de Larroque fait hommage au Conseil de son mémoire sur des *Lettres inédites d'A. Dadine d'Auteserre*, jurisconsulte célèbre du XVIIe siècle, auteur de plusieurs ouvrages importants sur l'Aquitaine et sur les

comtes de Provence. — Il signale en même temps au Conseil un passage du IX[e] volume de *Brantôme* (p. 31), relatif à la statue de Messaline trouvée à Bordeaux, et sur laquelle M. Lalanne a appelé l'attention des lecteurs. Cette statue, découverte en 1594, avait été, peu d'années après, mentionnée par Zinzerling dans son petit livre intitulé : *Jodici Sinceri Itinerarium Galliæ* (éd. de Lyon, 1616, p. 32 et 33 de l'appendice). Que devint la statue, dont Brantôme dit « qu'elle est très-belle et digne de la garder « pour la voir et la contempler? » M. Tamizey de Larroque a découvert dans la *Continuation de la Chronique bourdeloise depuis le mois de décembre* 1671 *jusques à la fin de* 1700 (1 vol. in-4, 1703), p. 112, le passage suivant qui fait connaître son malheureux sort :

« ..... Du même jour [c'est-à-dire 12 octobre 1686] M. de « Bezons, intendant de la province, ayant fait connoître « que le Roi seroit bien aise d'ajouter aux ornements de « Versailles celui de quelques statues antiques, il fut déli- « béré qu'on offriroit celle de la Messaline qui étoit dans « une niche de l'hôtel de ville. Le Roi ayant eu la bonté « d'accepter l'offre desdits sieurs jurats, et de les en remer- « cier par une lettre écrite par M. de Châteauneuf, secré- « taire d'État, cette statue, qui étoit une des plus belles et « des plus curieuses de l'antiquité, fut envoyée en cour, « dans un bateau chargé de marbre, qui périt malheureu- « sement, et fit naufrage dans l'embouchure de la rivière. »

M. le comte de Vogüé, membre de l'Institut, ambassadeur de France à Vienne, répondant à la lettre qui lui avait été adressée au nom du Conseil, pour le prier de vouloir bien intervenir dans la demande de prêt des manuscrits de Nicolas Goulas que possède la Bibliothèque Impériale de Vienne, annonce qu'il s'est empressé d'agir en conséquence du désir exprimé par la Société de l'Histoire de France. M. l'administrateur de cette bibliothèque veut bien accueillir favorablement la demande de prêt; mais déjà ces mêmes manuscrits ont été adressés à Paris, en 1875, au ministère des Affaires étrangères, pour une collation analogue à celle

que désire faire M. Charles Constant. Avant d'envoyer de nouveau les manuscrits de Vienne, M. l'administrateur de la Bibliothèque Impériale demande s'il n'y aurait pas double emploi pour la collation indiquée.

M. Maury explique au Conseil le fait dont il s'agit. A l'époque où une commission fut nommée par M. le ministre des Affaires étrangères pour aviser aux moyens de faciliter l'étude des précieuses archives de ce ministère, le désir d'éditer, entre autres mémoires historiques, ceux de Goulas, d'après la copie manuscrite que possèdent ces archives, fut exprimé par un érudit, M. Valfrey, et en conséquence le manuscrit de Vienne fut demandé. Mais aussitôt que fut connue l'intention de la Société de l'Histoire de France de publier ces mémoires d'après le manuscrit original de la Bibliothèque Nationale, la Commission des archives diplomatiques renonça au projet pour lequel le manuscrit de Vienne avait été emprunté, et ce manuscrit fut renvoyé. — Cette explication sera transmise à M. le comte de Vogüé et à M. l'administrateur de la Bibliothèque Impériale.

M. Étienne Charavay, qui avait bien voulu offrir la communication de nombreuses lettres de Louis XI, dauphin, rassemblées par lui, accepte avec empressement de donner son concours personnel, pour l'édition du premier volume de cette collection, à M. Vaësen, éditeur désigné par le Conseil. Il annonce qu'il continue ses recherches à Grenoble, à Turin, et dans d'autres archives.

M. Grober, éditeur du journal allemand publié à Halle sous le titre de *Zeitschrift fur romanische Philologie*, demande à la Société de vouloir bien lui accorder un exemplaire des *Récits d'un Ménestrel de Reims au XIIIe siècle*, pour en faire rendre compte dans ce recueil. — Le Conseil autorise l'envoi d'un exemplaire.

MM. de Chantérac et de Rochambeau, informés du désir qu'aurait le Conseil de voir achever aussitôt que possible la publication du dernier volume de *Bassompierre* et de la *Correspondance d'Antoine de Bourbon et de Jeanne*

d'Albret, promettent de ne rien négliger pour que ces deux volumes puissent être distribués avant la prochaine assemblée générale.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Lahure :

Froissart. T. VI. Feuilles 21 à 24 en bon à tirer. Tout le texte est imprimé. Il ne reste plus à composer qu'une demi-feuille des sommaires.

Imprimerie de M. Gouverneur :

Mémoires de Bassompierre. T. IV. 15 feuilles tirées; feuilles 16 et 17 en placards.

Chanson de la Croisade contre les Albigeois. T. II. 10 feuilles sont tirées; feuille 11 en épreuves.

Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret. 15 feuilles sont tirées, feuilles 16 à 18 en pages; feuilles 19 à 22 en placards.

Mémoires de la Huguerye. T. I. 3 feuilles et 6 placards en épreuves.

Annuaire-Bulletin de 1876. Feuilles 13 et 14 en distribution.

M. L. Lalanne informe le Conseil que le Comité de publication a accueilli favorablement la proposition faite par M. Roman de rééditer la Vie de Bayard composée par *le Loyal Serviteur*. M. Roman sera invité à continuer ses études préparatoires, d'accord avec M. Lalanne, choisi pour commissaire responsable.

M. Laloy rappelle que quelques membres avaient exprimé le désir que les publications de la Société fussent faites, au moins pour un certain nombre d'exemplaires, sur papier collé. M. le président du Comité des fonds dit que cette proposition n'a point été perdue de vue, mais qu'elle ne pourra être appliquée qu'à des ouvrages nouveaux, et non à ceux dont l'impression est déjà commencée.

M. le président rappelle de nouveau l'intention du Conseil que les ouvrages dont la publication a été décidée, soient mis sous presse le plus promptement possible, afin que la distribution de 1877 puisse être assurée, et que d'avance on prépare celle de l'année suivante.

M. Egger informe le Conseil que M. Cougny, éditeur choisi pour la publication des *Sources grecques de l'histoire de France,* s'occupe activement des études préparatoires, qu'il a déjà collationné une partie des géographes d'après des textes nouveaux ou négligés par les précédents éditeurs, et qu'il s'engage à poursuivre son travail aussi assidûment que le permettront ses devoirs de professeur.

La séance est levée à cinq heures.

II.

VARIÉTÉS.

MÉMOIRE DE FÉNELON SUR LE DROIT D'ASILE DES ÉGLISES DANS LES PAYS-BAS[1].

(Vers 1705.)

Les immunitez ecclésiastiques sont fort anciennes. Après la fin des persécutions, les empereurs, devenus chrétiens, respectèrent

1. Nous avons rencontré cette pièce dans un volume du dépôt des Affaires étrangères (*France*, 283), où elle se trouve déclassée au milieu de documents de l'année 1693 relatifs à l'administration intérieure des provinces qui formaient le département de M. de Croissy. Il est probable que cette circonstance et le défaut de toute indication ont empêché jusqu'ici que personne la relevât et en fît usage; l'aspect seul de l'écriture nous l'a fait remarquer, et, en lisant ces pages, nous y avons trouvé, à côté de détails historiques intéressants sous la plume du précepteur du duc de Bourgogne, une largeur d'idées et un désir de conciliation qui ne sauraient trop être mis en lumière.

Nous avons cherché en vain, dans la correspondance de Fénelon, quelque lettre qui permît de préciser la date de ce mémoire et les circonstances où il fut envoyé à Paris. Mais le texte même nous apprend que l'illustre archevêque était depuis dix ans à Cambray; c'est donc de 1705 qu'on peut dater la pièce.

les lieux sacrez; on se souvint même des villes de refuge que Moyse avoit établies pour les criminels, dans l'ancienne loi : cet exemple étoit très-fort, se trouvant dans la loi de Dieu. Les évêques, imitants la douceur de J.-C., ne songèrent qu'à intercéder pour les coupables, et qu'à les garentir des supplices, pour leur faciliter une libre pénitence. Nous voyons que le favori Eutrope fut réduit à recourir, pour sauver sa vie, à l'azile sacré qu'il avoit violé pendant sa faveur. Saint Chrysostôme profita d'un exemple si touchant pour faire un excellent discours à son peuple sur la vanité et sur l'aveuglement des grandes fortunes. Il paroît que les rois mêmes les plus violents et les plus cruels n'osèrent mépriser l'azile des lieux sacrez : par exemple, Chilpéric n'osa jamais violer l'azile où son fils Mérovée, coupable de s'être marié avec Brunehaut malgré lui, contre les canons, s'étoit réfugié, la première fois à Rouen, et la seconde à Saint-Martin de Tours : il ne put retirer son fils qu'en l'engageant par des promesses à sortir de ces deux églises. Les immunitez ont duré jusqu'à notre tems. Elles sont encore très-religieusement gardées, non-seulement en Italie, mais encore en Espagne, en Portugal, dans les Païs Bas, et dans la plupart des États catholiques. Comme la moitié de ce diocèse est sous la domination de l'Espagne, nous y maintenons les immunitez. Il est arrivé plusieurs fois, depuis dix ans que je suis dans ce diocèse, que M. le comte du Reux, gouverneur de Mons, m'a renvoyé des causes d'immunité, pour décider si elles méritoient l'azile, ou si elles ne le méritoient pas. Le gouverneur d'Ath en a usé de même. Quand les militaires ont pris un meurtrier qui s'étoit réfugié dans l'église, j'ai écrit à Bruxelles pour m'en plaindre, et j'ai fait ordonner que les militaires rendroient le coupable, en attendant que nous jugeassions si l'immunité devoit avoir lieu pour son crime. Il y a eu des meurtriers que j'ai obligé les militaires à remettre dans le lieu d'azile, il y en a d'autres que j'ai déclaré ne mériter pas cette grâce de l'Église, parce qu'ils avoient assassiné. L'azile n'est pas borné aux seules églises. Il s'étend encore aux maisons religieuses. Les couvents de Cambray voudroient encore user de ce droit, et supportent impatiemment qu'on les

Nous conservons l'orthographe de l'original, qui est entièrement écrit et corrigé de la main de Fénelon.

On peut voir, sur le droit d'asile, que François I[er] avait supprimé en France par l'ordonnance de 1539, la *Vetus et nova Ecclesiæ disciplina*, du père Thomassin (1688), ou les abrégés français donnés en 1702, par le père Loriot, en 1717 par l'avocat d'Héricourt. L'archevêque de Cambray s'est servi très-probablement de cet ouvrage pour dresser le mémoire que nous donnons ici. Dans le t. II du *Dictionnaire de droit canonique* de Durand de Maillane (1770), v° IMMUNITÉ, on trouve le commentaire de la constitution de Grégoire XIV que cite Fénelon.

en prive ; mais M. de Louvois donna des ordres fort absolus, de la part du Roi, aprez la conqueste, qu'on n'eût aucun égard aux immunitez dans tout le païs conquis. Il craignoit que ces immunitez ne fissent espérer aux soldats l'impunité dans la désertion. Cependant les plus graves magistrats du païs m'ont représenté plusieurs fois que le Roi étoit engagé par les placards des rois d'Espagne, auxquels il a succédé dans la souveraineté du païs, et par les capitulations solemnelles, de maintenir cet usage si ancien et si universel. Mais je n'ai pas cru que ma situation me permît de faire une telle remontrance à la cour. De plus, il est vrai que l'immunité se tourne facilement en abus. Si l'Église ne sauvoit les coupables que pour les soumettre à une très longue et très rigoureuse pénitence, selon l'ancienne discipline, on pourroit dire que cet adoucissement de la peine seroit salutaire aux coupables, sans donner des exemples d'impunité et de mépris des loix. Mais, dans un tems où les pénitences publiques ne sont plus en vigueur, l'immunité emporte avec soi une impunité presque entière. J'entends dire que cette coutume se trouve en un abus très dangereux en Italie et ailleurs. Dans les Païs Bas, elle paroît fort modérée : si chaque évêque étoit exact à n'accorder le bénéfice de l'immunité qu'à ceux qui ont tué par mégarde, ou par promptitude, dans l'ardeur d'une querelle où ils auroient été frappez, injuriez, menacez, et si l'évêque imposoit des pénitences assez rigoureuses et assez longues pour intimider tous ceux qui seroient en danger de tomber dans des cas semblables, l'immunité pourroit être maintenue ; mais elle ne peut être tolérée si on la pousse plus loin. M. l'archevêque de Malines la soutint très vigoureusement, il y a trois ou quatre ans, contre le *fiscal,* c'est-à-dire le procureur général du Conseil souverain de Malines, qui avoit voulu user de voye de fait contre la possession où est l'église à cet égard là. L'internonce le soutint fortement, par ordre du pape. Le roi d'Espagne se déclara même contre l'entreprise du fiscal.

Voici la bulle du pape Grégoire XIV qui sert de règle en nos jours pour l'exercice de l'immunité :

1° Il exclut de cette grâce certains criminels : *publici latrones viarumque grassatores, qui itinera frequentata vel publicas stratas obsident, aut viatores ex insidiis aggrediuntur, aut depopulatores agrorum, quive homicidia et mutilationes membrorum in ipsis ecclesiis earumve cœmeteriis committere non verentur, aut qui proditorie proximum suum occiderunt, aut assasinii, vel hæresis, aut læsae majestatis in personam ipsiusmet principis rei, immunitas ecclesiastica non suffragetur.*

2° Ce pape veut que les évêques ou leurs officiaux soient juges pour décider si les cas où tombent les coupables sont précisé-

ment, ou non, de quelqu'une des espèces ci dessus marquées : *qui prædicta delicta eorumve aliquod judicio suo commisisse videbuntur.*

3° Le juge séculier doit requérir le juge d'Église de prononcer sur chaque cas, pour décider s'il mérite, ou s'il ne mérite pas l'immunité : *quando a curia sæculari fuerint requisiti.*

4° Si la puissance laïque a arraché le coupable du lieu d'azile, on le mettra dans la prison de l'Église : *postquam, ut præfertur, ab ecclesiis locisve sacris extracti et capti fuerint, ad carceres curiæ ecclesiasticæ reponi.*

5° Le coupable sera gardé dans la prison de l'Église, qui sera forte et assurée, avec une bonne garde, qui sera même donnée, s'il le faut, par la cour séculière : *et inibi sub tuto et firmo carcere, ac opportuna custodia data illis, si opus fuerit, per curiam sæcularem, detineri debeant.*

6° Que le juge séculier ne puisse ni les en tirer, ni prétendre qu'on les lui confie : *ne inde extrahi curiæque sæculari consignari nec tradi possint, nisi cognito prius per episcopum seu ab eo deputatum, an ipsi vere crimina superius expressa commiserint.*

7° Le coupable sera livré par un juge d'Église à la cour séculière, quand l'évêque aura décidé qu'il doit y être livré ; et alors on n'aura égard à aucune appellation que le coupable pourroit faire aux tribunaux supérieurs, comme au métropolitain ou au pape : *tuncque demum de mandato episcopi per judicem ecclesiasticum curiæ seculari, quæcunque appellatione postposita, consignentur.*

Si on vouloit conserver les immunitez à cause de la longue autorité qu'elles ont eue dans tous les païs chrétiens, et si on vouloit accoutumer par là davantages les peuples à respecter les lieux saints et à aimer l'Église comme une mère très-compatissente, il faudroit que le Roi fit examiner tous les cas odieux dans lesquels il seroit d'une dangereuse conséquence que l'immunité fût gardée, pour les faire excepter par une bulle. De plus, il faudroit que le pape rétablit la sévérité de l'ancienne pénitence pour les cas où l'immunité garantiroit de la mort les coupables.

III.

BIBLIOGRAPHIE.

1. — Armorial des capitouls de Toulouse, tiré de l'Armorial général de France de d'Hozier, de 1696 à 1711.

Publié par Victor Bouton. In-16, III-48 p. et 19 pl. Paris, Bouton.

2. — ARTAUD. Recherches historiques sur la forteresse de Jouy et le château de Sagonne. In-8, 91 p. et 6 pl. Bourges, Patureau.

3. — ASSIER. Les Historiens de la Champagne et de la Brie depuis 1840 jusqu'en 1875. In-12, 60 p. Paris, Aubry; Champion; Claudin.

4. — AUCOC (Léon). Le Conseil d'État avant et depuis 1789, ses transformations, ses travaux et son personnel; étude historique et bibliographique. In-8, IV-438 p. Paris, Imp. nationale.

Le Conseil d'État, comme la Cour de cassation et la Cour des comptes, comme le Louvre, les Tuileries et le ministère des Finances, avait perdu ses archives et sa bibliothèque dans les désastres de 1871. Chargé de réparer autant qu'il était possible ces pertes cruelles, M. le président Aucoc a complété son œuvre en résumant dans le présent volume « l'histoire du Conseil avant et depuis 1789, de ses transformations, de ses travaux, de son personnel, et en indiquant les sources nombreuses où l'on peut puiser pour en retrouver les traces. » Dans cette étude historique et bibliographique tout à la fois, le Conseil d'État de l'ancienne monarchie occupe une large place. Le livre I[er] presque entier, et trois chapitres, sur quatre, du livre II; puis, dans la seconde partie, réservée aux *Notices et Documents*, une portion considérable des quatre premières sections, sont donnés au grand corps dont les origines se confondent avec celles du gouvernement royal et restent, par conséquent, assez obscures, mais dont les développements, faciles à suivre du seizième au dix-huitième siècle, coïncident d'une façon constante et intime avec les progrès de notre organisation judiciaire, administrative et financière. Reconnaissons-le humblement : en cette matière comme en beaucoup d'autres qui se rattachent à notre histoire nationale, nous sommes d'une ignorance presque complète; les quelques notions qui ont généralement cours ne se composent que de redites plus ou moins faussées par la circulation, et il serait temps de combler une lacune aussi inexplicable, aussi préjudiciable pour notre honneur scientifique, aujourd'hui que l'histoire s'établit sur des bases naturelles, c'est-à-dire sur l'étude de l'existence interne des peuples, de leur constitution, de leur organisation et des rouages

dont le mécanisme a fait la supériorité des uns, l'infériorité des autres. Le passage subit de l'ancien régime au nouveau, les bouleversements qui en ont été la conséquence, puis le temps d'arrêt et même de recul que la science historique a subi pendant trente ou quarante ans, et d'autres causes encore, soit morales, soit matérielles, nous ont fait perdre le souvenir ou l'intelligence de ces grandes institutions qui avaient si largement contribué à la gloire de la France. En ce qui touche particulièrement le Conseil d'État, il est peu de personnes, même érudites, qui puissent expliquer sûrement les caractères propres de ce corps, sa manière de fonctionner, sa participation aux affaires de l'État, aux travaux législatifs ou à l'administration de la justice, ses relations avec le souverain, avec les autres Conseils, avec les administrés et les justiciables, son rapport enfin avec celle de nos institutions modernes qui porte le même nom. C'est donc une œuvre éminemment utile que de fournir pour l'étude de ce sujet des notions claires et précises, et nous ne saurions mesurer la gratitude à notre éminent confrère, lorsqu'il y consacre les rares instants que ses hautes fonctions lui permettent de donner à l'histoire. Non-seulement, dans ce volume, il a élucidé les différents points que je viens d'indiquer en quelques mots, mais il y a joint des notices bibliographiques, des textes de règlements, des listes de personnel, et enfin un répertoire de documents manuscrits que M. Léopold Delisle a bien voulu extraire à son intention du précieux *Inventaire* dont la publication vient de commencer. Ainsi engagé dans une voie où d'ailleurs l'appelaient sa situation, ses études antérieures et ses goûts personnels, M. le président Aucoc ne pouvait s'en tenir à un volume si bien fait pour inspirer à ses lecteurs d'autres exigences. Bientôt il nous donnera, dans la collection des Documents inédits, une partie des plus importants traités ou documents indiqués au cours de sa notice bibliographique, et si, à ce nouveau volume, viennent s'adjoindre les *Arrêts du Conseil d'État* que promet la Direction générale des Archives nationales, il semble qu'une partie de notre édifice historique sera bien près d'être solidement reconstituée.

5. — Barbier de Montault (Mgr). Le château de Bourbon-l'Archambault (Allier). In-18 jésus, 152 p. Moulins, Desrosiers.

6. — Barbier de Montault (Mgr). La commune de Jaulnay (Vienne). In-8, 19 p. Poitiers, Dupré.
(Extrait du Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest.)

7. — Barthélemy (Anatole de) et Chazaud. La monnaie de Souvigni au xe siècle. Examen du prétendu diplôme

de Hugues Capet (995). In-8, 12 p. Moulins, Desrosiers.

(Extrait de la Revue numismatique.)

8. — Beaurepaire (de). Accord conclu par Robert de Braquemont, amiral de France, entre les capitaines du parti de Bourgogne et les capitaines du parti d'Orléans, en garnison dans la haute Normandie (1418). In-8, 13 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

9. — Bellée. Recherches sur l'instruction publique dans le département de la Sarthe, avant et pendant la Révolution. In-18 jésus, 298 p. Le Mans, Monnoyer.

10. — Bertrand (Alexandre). Archéologie celtique et gauloise, mémoires et documents relatifs aux premiers temps de notre histoire nationale. In-8, xxxii-464 p. Paris, Didier et Cᵉ.

Le savant antiquaire qui est parvenu à mettre notre musée de Saint-Germain-en-Laye au même rang que les établissements beaucoup plus anciens de l'étranger, était mieux placé que personne, en face de ses merveilleuses collections, pour faire la synthèse archéologique des temps anté-historiques de la Gaule : à lui, plus qu'à tout autre, revenait l'honneur de faire bénéficier le public de tant de découvertes importantes, de lui en présenter les principaux résultats, les déductions et les conclusions. Tel est le but du présent volume, où M. Alexandre Bertrand a réuni un grand nombre d'articles publiés par lui dans les quinze dernières années. Tous traitent de l'époque anté-romaine; mais il les a répartis entre trois périodes distinctes et nettement séparées : 1° les temps primitifs de la Gaule, 2° l'ère celtique, 3° l'ère gauloise. A la première période correspond la construction des dolmens et allées couvertes de France ou d'Algérie; à la seconde, l'introduction des métaux, l'usage des bronzes et l'habitude de l'incinération des morts; à la troisième, l'usage des armes de fer et les cas d'échange d'objets fabriqués entre la France et l'Italie ou même l'Asie. Sur chacune de ces périodes, l'*Archéologie celtique et gauloise* fournit des procès-verbaux de découvertes et des dissertations qui rendent saisissable et évident le rapport des progrès parallèles de la civilisation dans les contrées les plus différentes. — Aux lecteurs de ce *Bulletin*, à nos confrères qui savent que la Société publiera prochainement un recueil des textes grecs et latins relatifs aux populations primitives de notre patrie, nous

signalerons particulièrement les mémoires de M. Bertrand sur les Galates et Gaulois, sur les *Celtæ* et les *Galatæ* de Polybe ou de Tite-Live. On sait que ce sujet a été longuement discuté au sein de l'Académie des inscriptions. M. Bertrand était un des tenants : il persiste dans son opinion primitive, et s'oppose à ce que l'on continue à confondre les deux dénominations comme s'appliquant à une même unité ethnique.

11. — BERTRAND (Arthur). Documents inédits pour servir à l'histoire du Maine, 1re série. Réhabilitation de Vignolles, 1572. Nicolas d'Angenne, 1575. Tentative sur le Mans, 1588. In-8, 31 p. Le Mans, Pellechat.

(Extrait du Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.)

12. — BIGOT DE MONVILLE. Mémoires du président Bigot de Monville sur la sédition des Nu-pieds et l'interdiction du parlement de Normandie en 1639 ; publiés avec une introduction et des notes, par le vicomte d'Estaintot. In-8, XXXIII-387 p. Rouen, Métérie.

(Publications de la Société de l'Histoire de Normandie.)

13. — BONNASSIEUX (P.). Des souffrances féodales au moyen âge. In-8, 13 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

14. — BONNEFON. Benjamin Du Plan, gentilhomme d'Alais, député général des synodes des églises réformées de France (1688-1763). In-12, III-372 p. Paris, Sandoz et Fischbacher ; Grassart.

15. — BONNELYE (l'abbé). Saint Antoine de Padoue et son pèlerinage aux grottes de Brive (diocèse de Tulle). In-8, 244 p. Brive, Verlhac.

16. — BORDIER. Note sur les Affiques. In-8, 12 p. et 1 pl. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait des Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France.)

17. — BORELY. Anciennes mesures. Notice sur quelques mesures de pierre qui se trouvent au musée d'Amiens. In-8, 13 p. Le Havre, Lepelletier.

(Extrait des publications de la Société havraise d'études diverses.)

18. — BOURBON. Les Statuts des corporations profes-

sionnelles de Montauban au commencement du XVII[e] siècle. In-8, 20 p. et 2 pl. Montauban, Forestié.

19. — CABIÉ. Abrégés historiques sur le canton de Montastruc (Haute-Garonne) et les communes de Saint-Sulpice et de Lugan (Tarn). Notices communales. Saint-Sulpice. In-8, 58 p. Toulouse, Chauvin et fils.

20. — Cahiers des États de Normandie sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV ; documents relatifs à ces assemblées, recueillis et annotés par Ch. de Robillard de Beaurepaire. T. 1. (1610-1620.) In-8, 363 p. Rouen, Métérie.

(Publications de la Société de l'Histoire de Normandie.)

21. — CAPPEAU. Le château de Roquemaure, poëme historique en vingt chants. Le Siége de Caderousse, poëme languedocien de l'abbé Fabre, traduit en français, vers pour vers, texte en regard, et poésies languedociennes françaises, textes et traductions. 2 vol. in-18 jésus, LII-892 p. Paris, les principaux libraires.

22. — CAPMAS. Lettres inédites de M[me] de Sévigné à M[me] de Grignan, sa fille, extraites d'un ancien manuscrit publié pour la première fois, annotées et précédées d'une introduction. 2 vol. in-8, VIII-995 p. Paris, Hachette et C[e].

23. — CARNANDET. Les manuscrits de l'église Saint-Jean-Baptiste de Chaumont. In-8, 32 p. Saint-Dizier, Carnandet.

24. — CASTAN. Coup d'œil sur l'histoire de la faculté de médecine de Montpellier. In-8, 31 p. Montpellier, Coulet; Paris, Adr. Delahaye.

(Extrait du Montpellier médical.)

25. — CAUVET. Un recteur de la fin du XVIII[e] siècle. In-8, 32 p. Caen, Le Blanc-Hardel.

(Extrait des Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.)

26. — CHARAUX. Saint Avite, évêque de Vienne en Dauphiné, sa vie, ses œuvres. Thèse historique et littéraire. In-8, 204 p. Paris, A. Colin et Ce.

27. — CHARAUX. Tonantius Ferreolus provinciæ Galliæ præfectus, imp. Valentiniano III. Thesim facultati litterarum Bisontinæ proponebat Augustus Charaux, rhetoricæ professor, ad doctoris gradum promovendus. In-8, 57 p. Paris, A. Colin et Ce.

28. — CHARDON. La Troupe du Roman comique dévoilée, et les Comédiens de campagne au XVIIe siècle. In-8, VII-171 p. Paris, Champion.

29. — CHEVALIER (l'abbé C.). Inventaire analytique des archives communales d'Amboise, 1421-1789, suivi de documents inédits relatifs à l'histoire de la ville. In-8, XLI-522 p. Tours, Georget-Joubert.

30. — COLLARDEAU. La Salle de théâtre de Molière au port Saint-Paul, avec le plan du jeu de paume de la Croix-Noire et celui de l'hôtel Barbeau et des autres propriétés détruites pour l'établissement du nouveau marché de l'Ave-Maria. In-8, 37 p. Paris, Bonnassies.

31. — COSNAC (de). Souvenirs du règne de Louis XIV. T. 5. In-8, 464 p. Paris, Loones.

32. — COURLON (Geoffroy DE). Chronique de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, rédigée vers la fin du XIIIe siècle par Geoffroy de Courlon. Texte et traduction publiés pour la première fois, au nom de la Société archéologique de Sens, par M. G. Julliot. In-8, XXX-583 p. Sens, Duchemin.

(Documents inédits publiés par la Société archéologique de Sens.)

33. — DAVILLIER (baron Ch.). Une manufacture de tapisseries de haute lisse à Gisors sous le règne de Louis XIV. Documents inédits sur cette fabrique et sur celle de Beauvais. In-8, 45 p. Paris, A. Aubry.

34. — DELADREUE (l'abbé). Auneuil. Notice historique et archéologique. In-8, 96 p. Beauvais, Père.

35. — DEMAY. De la peinture à l'huile en France au commencement du XIVe siècle. In-8, 11 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait des Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France.)

36. — DEMAY. Les Sceaux du moyen âge, étude sur la collection des Archives nationales. II. Le Costume d'apparat des rois, des reines et des dames. Gr. in-8, 21 p. Paris, Quantin.

(Extrait de la Gazette des beaux-arts.)

37. — FINOT. Deux documents inédits concernant les abbés de Luxeuil. Tentative d'empoisonnement sur la personne d'Antoine de Neuchâtel (1493-1495). Enlèvement d'Antoine de la Baume Saint-Amour (1605). In-8, 39 p. Vesoul, Suchaux.

38. — HENRY (l'abbé). Mémoires historiques sur le canton de Quarré-les-Tombes, département de l'Yonne, ornés de 2 cartes et de 29 grav. et plans. 2 vol. in-8, 754 p. Auxerre, Gallot.

39. — GARNIER (Joseph). La Recherche des feux en Bourgogne aux XIVe et XVe siècles. Partie septentrionale du duché. In-8, 224 pages. Dijon, Lamarche.

40. — JULLIEN. Un potentat musical. Papillon de la Ferté, son règne à l'Opéra de 1780 à 1790, d'après ses lettres et ses papiers manuscrits conservés aux archives de l'État et à la bibliothèque de la ville de Paris. In-8, 57 p. Paris, Detaille.

41. — LORRAIN. Glossaire du patois messin. In-8, 63 p. Nancy, Sidot frères.

42. — Mémoires de la Société archéologique de Touraine. T. 24 et 25. Histoire de Marmoutier. T. 1 et 2 (372-1792). In-8, XX-1362 p. Tours, Georget-Joubert; Guilland-Verger.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 7 FÉVRIER 1877,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. VUITRY, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 6 mars 1877.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1830. La *Bibliothèque de la ville de Zurich,* représentée par son conservateur, M. le docteur Horner; proposée par MM. P. Nicard et J. Desnoyers. M. Nicard sera son correspondant à Paris.

1831. M. Roy, secrétaire de l'École des chartes, rue Monge, n° 50; présenté par MM. J. Quicherat et P. Meyer.

1832. M. Monnerot, directeur de la Compagnie d'assurances contre l'incendie *la Nationale,* rue de Châteaudun, n° 57; présenté par MM. G. L'Hôpital et Vuitry.

1833. M. Gilly, sous-directeur de la Compagnie d'assurances sur la vie *la Nationale,* rue du Quatre-Septembre, n° 18; présenté par les mêmes membres.

Ouvrages offerts.

Publications périodiques. — *Revue des Questions historiques*, 1er janvier 1877. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 1874-1875. Circulaires, discours, etc.; 2e série, 12e année, n° 1, 15 janvier 1877. — *Bulletin de la Société philologique*, année 1877, feuilles 1-7.

Sociétés savantes. — *Congrès archéologique de France;* séances générales tenues à Châlons-sur-Marne, en 1875, par la Société française d'archéologie pour la conservation et la description des monuments.

Ouvrages offerts par les auteurs.

Le Presbytère de Milon-la-Chapelle (Seine-et-Oise), par M. le baron de Reiffenberg. — *La vie d'un conseiller au parlement de Paris dans le dix-huitième siècle,* par M. Louis Nigon de Berty, ancien magistrat. — *Architecture et archéologie; de la Reconstruction des contreforts de la cathédrale d'Évreux;* rapport par Charles Lucas, architecte. — *Henri IV et sa correspondance,* par J. Guadet. (Extrait du tome IV du *Recueil des lettres missives de Henri IV.*) — *Notice sur vingt manuscrits du Vatican,* par M. Léopold Delisle. (Extrait de la Bibl. de l'École des chartes.) — *Notice sur la vie et les mémoires du duc de Saint-Simon,* par M. A. Chéruel; br. in-8.

Correspondance.

MM. Babinet, Beaure d'Angeris et Léon Godard remercient le Conseil de leur admission au nombre des membres de la Société.

M. le baron de Reiffenberg, M. Nigon de Berty et M. Ch. Lucas font hommage de leurs ouvrages ci-dessus indiqués.

M. le comte de Vogüé, ambassadeur de France auprès de l'empereur d'Autriche, annonce l'envoi de l'un des manuscrits des *Mémoires de Goulas* (celui de Hohendorf) que possède la Bibliothèque Impériale de Vienne. L'autre manuscrit des mêmes mémoires (celui du prince Eugène) sera envoyé ultérieurement. M. le docteur Birk, conservateur de cette bibliothèque, a exprimé le désir d'être agréable à la Société de l'Histoire de France en lui faisant cette communication.

— Des remerciements lui seront adressés, ainsi qu'à M. le comte de Vogüé, au nom du Conseil.

M. Ruelle demande que la Société veuille bien souscrire au *Recueil de bibliographie archéologique* qu'il est sur le point de faire paraître. — Le Conseil regrette de ne pouvoir répondre au désir de M. Ruelle; il ne peut que recommander son ouvrage aux membres de la Société.

M. Roman remercie le Conseil d'avoir bien voulu lui confier le soin de donner une nouvelle édition de la *Chronique du chevalier Bayard,* par le *Loyal Serviteur.* Il a déjà commencé à revoir le texte sur l'édition originale. Un tiers environ de ce travail est achevé, et M. Roman peut affirmer que l'édition sera vraiment conforme au texte primitif, qui avait été grandement altéré et maladroitement rajeuni dans les éditions subséquentes. Les autographes de Bayard dont M. Roman a pu prendre copie jusqu'ici sont au nombre de vingt. Il a aussi copié la montre de sa compagnie qui existe dans les manuscrits de Clairambault, à la Bibliothèque Nationale. Enfin, il parcourt assidûment les historiens espagnols, italiens et français du commencement du XVIe siècle, pour recueillir les éléments des notes qui doivent accompagner le texte. Son manuscrit pourra être livré à l'imprimerie dans le courant de l'été, et le volume paraîtrait à la fin de cette année.

M. L. Delisle, administrateur général, directeur de la Bibliothèque Nationale, dans une lettre adressée le 20 janvier au président de la Société, appelle l'attention du Conseil sur deux articles du règlement de la Bibliothèque Nationale, ainsi conçus :

Art. 83. Les manuscrits de la Bibliothèque étant la propriété de l'État, qui s'est réservé les droits assurés par le décret du 1er germinal an IV aux propriétaires d'ouvrages posthumes, nul ne peut copier, publier, ni faire imprimer aucun des manuscrits sans une autorisation expresse du gouvernement.

Ceux qui voudront obtenir cette autorisation adresseront leur demande à l'administrateur général, qui nous la transmettra avec son avis.

ART. 84. Les personnes auxquelles cette autorisation aura été accordée devront s'engager personnellement à faire parvenir à la Bibliothèque deux exemplaires du travail imprimé, indépendamment du dépôt légal auquel leur imprimeur est tenu.

M. L. Delisle rappelle au Conseil que la Société de l'Histoire de France ayant eu la Bibliothèque Nationale, à vrai dire, pour berceau, et empruntant aux collections du département des manuscrits les éléments de la plupart des publications qui lui font tant d'honneur, il ne pouvait se dispenser de lui rappeler cette obligation, surtout au moment où M. le ministre de l'Instruction publique prend des mesures pour assurer, même à l'étranger, l'exécution des articles 83 et 84 du règlement. Toutefois, il ne réclame point pour le passé, comme pour l'avenir, deux exemplaires des ouvrages publiés d'après un texte du département des Manuscrits; il ne s'adresse qu'à la bienveillance des membres du Conseil, et demande si la dette contractée par la Société envers la Bibliothèque Nationale ne serait pas convenablement acquittée par la concession d'un exemplaire des ouvrages qui existent en quantité suffisante dans les magasins du libraire. Ces volumes seraient placés dans la salle publique et mis à la disposition d'une classe intéressante et nombreuse de lecteurs, dans laquelle il n'est peut-être pas inutile de propager la connaissance des travaux de la Société. M. le directeur de la Bibliothèque Nationale ajoute que les éditeurs désignés par le Conseil trouveront toujours dans ce grand établissement les facilités de travail que le règlement autorise et auxquelles l'importance de leur tâche leur donne des droits particuliers.

La lecture de cette lettre est suivie de quelques réflexions exposées par plusieurs membres sur le caractère des manuscrits que peuvent concerner les deux articles du règlement de la Bibliothèque Nationale. Il paraît évident que l'application n'en peut être faite qu'à des manuscrits originaux et uniques, et non point à des textes que les éditeurs se bornent à collationner. D'ailleurs, l'application du

règlement, s'il présentait des incertitudes, devrait être faite par le ministre de l'Instruction publique. — Le Conseil paraît favorable à la combinaison indiquée par M. le directeur de la Bibliothèque Nationale, et en renvoie l'examen au Comité des fonds.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Lahure :

Froissart. T. VI. Il ne reste plus qu'une feuille à composer pour terminer le volume. Suivant l'engagement de l'éditeur, M. Luce, ce volume, de l'exercice de 1876, pourra être distribué vers le commencement du mois prochain.

Imprimerie de M. Gouverneur :

Annuaire-Bulletin de 1876. Feuille 16 et dernière en pages.

Mémoires de Bassompierre. T. IV. 16 feuilles sont tirées; feuilles 17 et 18 en pages; 19 et 20 en placards.

Chanson de la Croisade contre les Albigeois. T. II. 11 feuilles sont tirées; feuilles 12, 13, 14, 15 en pages ou en placards.

Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret. 18 feuilles sont tirées; les feuilles 19 à 21 en pages.

Mémoires de La Huguerye. T. Ier. 4 feuilles en pages; on compose la suite.

M. le président rappelle les titres de quelques autres ouvrages qui pourront être mis sous presse dans le courant de cette année, si les éditeurs, précédemment désignés, veulent bien s'occuper activement des travaux qu'ils ont proposés à l'approbation du Conseil, afin de garantir plus complètement et plus régulièrement la livraison de l'exercice de 1878.

M. le président informe le Conseil que, d'après un désir exprimé par l'éditeur et par le commissaire responsable des *Lettres de Louis XI*, M. Vaesen et M. J. Quicherat, il a

demandé à M. Desjardins, chef du bureau des archives au ministère de l'Intérieur, de vouloir bien faire adresser aux préfets, pour être communiquée aux archivistes des départements et des communes, une circulaire ayant pour but la recherche des lettres de Louis XI. Cette demande a été favorablement accueillie, et sans doute la circulaire est déjà envoyée.

M. de Beaucourt exprime le désir qu'accessoirement une recherche analogue soit faite par la même voie, pour les lettres de Charles VII, dont l'histoire l'occupe très-activement depuis plusieurs années. Il est invité à s'entendre à cet égard avec M. Desjardins.

M. le président du Comité des fonds informe le Conseil qu'il n'a pas paru possible d'accueillir la demande d'un exemplaire de la *Vie de saint Louis,* présentée par M. le curé de Garches.

Conformément à la demande faite par M. Monod, rédacteur principal de la *Revue historique*, il lui sera remis un exemplaire des volumes dont l'analyse serait publiée dans ce recueil.

La séance est levée à cinq heures.

II.

VARIÉTÉS.

LE PREMIER MARIAGE DE JEANNE D'ALBRET.

Notre confrère et collaborateur M. le baron de Ruble fait paraître un volume du plus haut intérêt pour l'histoire du seizième siècle. Le *Mariage de Jeanne d'Albret*[1] n'est que le premier épisode d'un sujet absolument nouveau, dont M. de Ruble se réserve de traiter successivement les autres parties

1. Un vol. in-8 de XIV-321 pages, imprimé par Gouverneur-Daupeley, dans le format des publications de la Société de l'Histoire de France; chez Adolphe Labitte, libraire de la Bibliothèque nationale.

avec cette parfaite compétence que lui assurent ses études spéciales; mais, grâce à des recherches persévérantes, à des découvertes heureuses, l'épisode est devenu un tableau complet de l'histoire du Béarn et de la France pendant les vingt années comprises entre la naissance de Jeanne et son union avec Antoine de Bourbon (1528-1548). C'est donc là un livre des plus intéressants pour notre Société, qui a consacré déjà à la mère de Henri IV le volume de *Bordenave*, et qui y joindra bientôt les *Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret*. Aussi avons-nous pensé qu'il y avait lieu, non-seulement de signaler la belle et savante publication de M. de Ruble, mais de lui emprunter un fragment de l'histoire du premier mariage préparé et conclu par François Ier entre sa nièce et Guillaume de la Marck, duc de Clèves. Les historiens avaient ignoré ou très-mal connu jusqu'ici cette union, dont les conséquences eussent singulièrement changé la face des choses; le livre de M. de Ruble est, sous ce rapport, une véritable révélation. Les quelques pages que nous allons reproduire feront entrevoir dans quelles conditions déplorables la politique de François Ier avait imposé cette alliance à sa jeune nièce, à peine âgée de treize ans, quelles répugnances ou quelles considérations personnelles s'opposèrent à ce que le mariage fût consommé, et comment la résistance courageuse de la princesse put avoir raison des calculs de son oncle. Par suite, le Saint-Siége prononça la dissolution du mariage (1545), et, trois ans après, Henri II, concluant une autre union préparée dans les derniers jours de la vie de son père, enlevait l'héritière de la maison d'Albret aux visées de l'Espagne, et en faisait l'épouse du chef de la maison de Bourbon.

Après un séjour de quelques jours à Paris et à Fontainebleau, le duc de Clèves partit pour Amboise; le 29 avril 1541, il s'arrêta à Melun; le 30 à Fontainebleau; le 1er mai à Étampes; le 3 à Orléans. Sa marche était celle d'un prince du sang; les villes et les seigneurs lui faisaient une réception triomphante. A Orléans, il coucha dans l'hôtel de Saint-Aignan, que Charles-Quint avait habité l'année précédente, et goûta comme lui aux fruits et au vin du pays. Il toucha la somme de 4,981 livres, en vertu du traité du 10 septembre 1540, pour l'entretien d'une compagnie de 50 hommes d'armes destinés au service du roi de France[1]. Le

1. Mémoire de M. le docteur Harles, dans le tome I de *Zeitschrift des Bergischen Geschichtsvereins*.

4 mai, il descendit la Loire jusqu'à Blois, et le 5 il arriva à Amboise avec le duc de Nevers et Longueval. Le roi, accompagné du dauphin et du duc d'Orléans, des cardinaux et des seigneurs, le reçut avec solennité dans une des salles du château. Les fêtes commencèrent le jour même; le 6, le 7, le 8 furent marqués par des bals, des banquets, des tournois, des jeux, destinés à frapper l'esprit des seigneurs allemands et à leur laisser le souvenir de la brillante cour des Valois [1].

Le 9 mai, la cour se transporta par eau à Tours. Dans l'après-midi, François Ier conduisit le prince au château de Plessis-lès-Tours, auprès de Jeanne d'Albret, mais il jugea prudent d'avertir la princesse et de s'assurer par lui-même de ses dispositions. Après le dîner, le roi conseilla au duc de visiter la ville de Tours, qui passait alors, comme aujourd'hui, pour une des plus belles villes de France. De son côté, il se rendit au château et annonça à Jeanne d'Albret l'arrivée du duc de Clèves; il lui dicta ce qu'elle aurait à répondre et loua beaucoup le duc et sa valeur.

La princesse était malade; elle écouta paisiblement son oncle et répondit avec finesse qu'elle savait bien que le roi aimait trop sa nièce pour la donner au duc de Clèves; que pour elle, elle aimait trop le roi pour accepter la main d'un prince étranger, parce qu'elle perdrait ainsi toute occasion de voir le roi [2]. Jamais peut-être courtisan ne sut cacher un refus sous un prétexte plus flatteur. Jeanne avait déjà signé une protestation; on lui avait aussi inspiré ses réponses; et le roi, qui venait au château de Plessis-les-Tours avec l'intention de lui « faire le bec, » avait été prévenu par de plus diligents que lui. Les sentiments exprimés par la princesse ne pouvaient étonner personne. Dans la famille de Marguerite d'Angoulême, François Ier n'était pas seulement un frère aimé, c'était un dieu. Sa mère, Louise de Savoie, avait passé sa vie dans l'adoration de son fils; elle avait inspiré ce culte à sa fille Marguerite. Ses lettres, ses écrits sont pleins de flatteries, de déclarations de dévouement, recouvertes des hyperboles les plus outrées. Il paraissait donc tout naturel à la cour de placer son idéal dans la vue du roi, comme dans la vue de Dieu [3].

1. Chronique du docteur Olisleger, dans le t. I de *Zeitschrift des Bergischen Geschichtsvereins.*

2. « La princessa entendido lo que el rey le dijo, respondio que besaba las manos de su Senoria por la merced que le habia hecho de venir à verla, y que ella siempre habia conocido muy entera voluntad de su senoria que no casase con el duque de Cleves por que si con el casaba nunca le veria mas ella à el, y que pues tanto le queria no consintiese que ella fuese tan lejos del rey de Francia. » (Rapport de don Juan Martinez Descurra, agent secret de Charles-Quint.)

3. La malheureuse Marguerite ne prévoyait pas les conséquences qu'on tirerait un jour de cette petite faiblesse. On a imaginé de nos jours que cette noble princesse avait eu des relations coupables avec son frère.

Le roi ne parut pas étonné de la passion de sa nièce pour lui; elle lui semblait toute naturelle. Il répondit qu'elle et le duc de Clèves ne quitteraient jamais la cour de France. Puis vinrent de nouveaux éloges du duc. Jeanne d'Albret accorda que le duc possédait toutes les perfections; mais elle déclara qu'elle ne voulait pas l'épouser. Alors s'engagea le dialogue suivant que nous traduisons de l'espagnol, et que nous rapportons sans aucun changement :

Le Roi : « Vous m'avez dit à Fontainebleau, devant votre mère, « que vous étiez contente de vous marier avec le duc de Clèves. « Pourquoi refusez-vous maintenant? Qui vous a conseillé de « refuser ? »

Jeanne d'Albret : « Quand je répondis à Votre Majesté à Fon-« tainebleau que je l'épouserais avec plaisir, je ne prévoyais pas « tous les dommages qui pourraient arriver à mon père. Si Votre « Majesté veut me marier, mariez-moi en France. Plutôt que « d'épouser le duc de Clèves, j'entrerai au couvent. »

Le Roi : « Je vois bien que vous êtes avisée de ce que vous « devez dire. Qui vous a raconté ce dommage qui advient à votre « père ? »

Jeanne d'Albret : « C'est un gentilhomme envoyé à Votre Ma-« jesté par les sujets de mon père. »

Le Roi : « Vous ferez, ma fille, ce que le roi et la reine, vos

Cette calomnie traînait dans des romans en quête de scandales quand M. Génin, éditeur des lettres de Marguerite, lui donna l'autorité de son nom. Après avoir soutenu dans la préface du premier volume que rien n'était plus pur que la mémoire de la reine de Navarre, il a essayé de prouver dans la préface du second qu'elle était coupable. Ce n'est pas le lieu de réfuter cet odieux paradoxe. Il faut lire la démonstration de M. Génin pour mesurer à quelles erreurs le désir de faire du bruit peut entraîner un homme distingué. Vingt écrivains, doués de sens critique à défaut même d'érudition, ont défendu la reine de Navarre. Mais la calomnie est-elle bien morte? Un mot, disait Augustin Thierry, peut engendrer une erreur; il faut un volume pour la détruire.

Nous ne citerons que les principaux parmi les contemporains, ceux qui ont eu pour principal objectif la personne de la reine Marguerite, car il serait trop long d'énumérer les historiens qui ont traité ce sujet accessoirement et réduit, en passant, à leur juste valeur les affirmations de M. Génin. Voyez *Le Semeur*, journal protestant, 1842 (articles attribués à M. Ch. Louandre); M. Génin essaya de répondre à la démonstration de ce journal; mais, battu par la logique de son adversaire, il recula prudemment et écrivit au *Semeur* qu'il n'avait voulu que « protéger sa mémoire (de Marguerite) contre l'art des futurs commentateurs. » La *Revue Chrétienne*, mars, avril et mai 1861; la *Revue des Deux-Mondes*, 1er août 1862 (article de M. de Loménie); la *Revue Moderne*, 1er août 1866 (article de M. Franck); Leroux de Lincy, introduction de son édition de l'*Heptameron ;* Dargaud, *Histoire de la liberté religieuse ;* comte de Laferrière, *Marguerite d'Angoulême*, etc., etc.

« parents, vous ordonneront; et, ce que vous avez promis, vous « le tiendrez. »

Jeanne d'Albret : « Sire, le roi, mon père, ne m'ordonnera « d'épouser le duc de Clèves que pour obéir à Votre Majesté. »

Le Roi : « Oui, ils le feront, et ce mariage se fera malgré qui « que ce soit, et, si vous ne voulez pas épouser le duc, je ne vous « parlerai plus. »

La princesse se mit à pleurer et s'écria à haute voix, au grand effroi de tous ceux qui étaient dans sa chambre : « Je me jetterai « dans un puits plutôt que de me marier avec le duc de Clèves. »

A ces mots le roi se leva furieux et dit à Aymée de Lafayette, gouvernante de la princesse : « Ah! Madame, Madame, je vous « reconnais bien. Vous avez bien instruit ma nièce, mais vos « efforts ne réussiront pas. »

La dame de Lafayette, terrifiée, répondit : « Je ne sais pas « pourquoi Votre Majesté est en colère contre moi. »

Le Roi éclata : « Assez! Assez! Je jure Dieu que j'en ferai « couper des têtes. »

La dame de Lafayette : « Je supplie Votre Majesté de me dire « pourquoi elle est si irritée contre moi. »

Le Roi : « Parce que vous avez conseillé à ma nièce de refuser « d'épouser le duc de Clèves. »

La dame de Lafayette : « Jamais de la vie je n'ai dit cela. Ce « que je lui ai conseillé, c'est d'obéir à tous les désirs de Votre « Majesté, du roi, son père, et de la reine, sa mère. Je supplie « Votre Majesté de lui demander si je lui ai donné d'autres « conseils. »

Le Roi : « Ça lui convient, et ça se fera. »

Puis s'adressant au vicomte de Lavedan, gendre de la dame de Lafayette, il ajouta : « Monsieur le vicomte, je jure Dieu de vous « faire punir. »

« Je n'ai fait aucune offense à Votre Majesté, répondit le vi- « comte de Lavedan, j'ai plutôt été un bon sujet et un bon ser- « viteur, et si quelqu'un veut déposer autre chose contre moi, je « répondrai comme il convient, avec la permission de Votre « Majesté. »

« Allez, allez, dit le roi, je connais bien votre cuirasse[1]. »

Après cette scène violente, pleine de menaces, le roi se retira dans une chambre qui lui était réservée pendant ses visites au

1. Le roi faisait allusion aux protecteurs ordinaires du sire de Lavedan. Ce gentilhomme descendait de Charles de Bourbon, fils naturel de Jean II, sixième duc de Bourbon, connétable de France, et avait toujours trouvé un appui dans cette maison.

château. Le duc de Clèves entra et fit une visite d'un quart d'heure. Notre annaliste, si prodigue de détails sur l'entrevue du roi et de la princesse, ne nous fait rien connaître ni de l'attitude du duc de Clèves ni de l'effet produit sur Jeanne d'Albret. Pendant ce temps le roi monta en litière et se dirigea vers le château de la Bourdaisière, situé à quatre lieues de là. Deux heures après, le duc de Clèves était auprès de lui.

III.

BIBLIOGRAPHIE.

43. — CLERC. Notice historique sur le baron d'Arnans, accompagnée de quarante lettres inédites. In-8, 48 p. Lons-le-Saulnier, Gauthier frères.

(Extrait des Mémoires de la Société d'émulation du Jura.)

44. — CRAMAIL. Abbaye royale de Saint-Pierre de Chaumes-en-Brie, ancien diocèse de Sens, doyenné de Melun, ordre de Saint-Benoît de l'ancienne observance, du XIIe au XVIIIe siècle. In-4, 45 pages et plan. Paris, Claye.

45. — DEMAY (Germain). Inventaire des sceaux de l'Artois et de la Picardie, recueillis dans les dépôts d'archives, musées et collections particulières des départements du Pas-de-Calais, de l'Oise, de la Somme et de l'Aisne, avec un catalogue de pierres gravées ayant servi à sceller, et 24 planches photoglyptiques. In-4, XXIV-319-215 p. Imprimé par ordre du gouvernement à l'Imprimerie nationale.

M. Demay vient d'ajouter aux répertoires sigillographiques dont l'utilité n'a plus besoin d'être signalée, un nouveau volume non moins remarquable que l'*Inventaire des sceaux de la Flandre*, dont il a été rendu compte ici même, il y a trois ans[1]. La publication actuelle est divisée en deux fascicules et comprend, d'une part

1. *Annuaire-Bulletin* de 1874, p. 61-63.

pour l'Artois, et d'autre part pour la Picardie, non-seulement les sceaux artésiens ou picards, mais encore les sceaux de toute provenance recueillis par l'auteur au cours de ses fructueuses pérégrinations.

Les collections particulières formées par les amateurs des deux provinces ont fourni leur contribution, aussi bien que les archives départementales du Pas-de-Calais, de l'Oise, de la Somme et de l'Aisne, que les archives communales, hospitalières et ecclésiastiques ou les musées d'Arras, Saint-Omer, Beauvais, Amiens, Laon et Chauny; soit, tout ensemble, 2942 sceaux pour le premier fascicule, et 1533 pour le second. Ces deux chiffres rapprochés de celui de 7,700 sceaux que donnent les volumes précédemment consacrés à la Flandre, disent mieux que tout commentaire combien le butin a été abondant, combien aussi sera profitable l'entreprise si vaillamment et si activement poursuivie par le savant sigillographe des Archives nationales.

Dans mon précédent compte rendu, j'ai indiqué la méthode adoptée pour ce genre de publication et fait ressortir la variété des classes de sceaux. Ce serait faire double emploi que de revenir sur cette partie du sujet. Mais il faut signaler aujourd'hui, tout particulièrement, une série considérable, celle de l'*Hôtel des comtes d'Artois,* qui comporte à elle seule près de 300 articles (1er fascicule, nos 1997 à 2285). Les archives des anciens comtes d'Artois, où M. Demay a relevé cette série, forment, nous dit-il, « un fonds des plus curieux. Toute l'histoire publique et privée de ces grands feudataires, pendant cent cinquante ans, se trouve là. Le fonds, dont les plus anciens documents remontent à 1243, est composé de plus de 50,000 pièces et de 3,000 rouleaux. Les chartes encore munies de leurs sceaux y abondent, et l'on peut presque dire que chaque acte de l'existence de cette puissante maison, qui débute dans le pays par de vastes acquisitions, apporte à la sigillographie de véritables trésors. » En effet, chevaliers, écuyers et hommes d'armes, grands dignitaires, prévôts, baillis et magistrats, valets, gardes des lettres, physiciens, aumôniers, charpentiers, couvreurs, maçons, châtelains, sergents d'armes, soudoyers, veneurs, fauconniers, et jusqu'au fou de la comtesse, composent une cour bigarrée dont l'histoire ne manquera pas de tenter quelque jour un des travailleurs si nombreux dans la France du Nord.

C'est un sujet non moins nouveau et non moins important que cette étude sur « les pierres gravées employées dans les sceaux du moyen âge, » qui forme préface en tête du volume. « Les sceaux, nous dit M. Demay, ménagent quelquefois à ceux qui les étudient de véritables surprises. On voit tout à coup l'imagerie sigillaire, abandonnant les emblèmes usités au moyen âge, laissant de côté blason, légendes pieuses, architecture gothique, chevalerie, revenir

brusquement aux temps mythologiques de la Grèce, ou encore évoquer les traits des empereurs de l'ancienne Rome... L'étude de ces pierres... invite à rechercher les rapports pouvant exister entre elles et le possesseur. On est également porté à se demander quelles raisons purent déterminer leur emploi... » M. Demay n'a pas réuni moins de 367 empreintes d'intailles ; on voit donc que l'usage des pierres gravées était fort commun : il s'est maintenu depuis les premiers temps de la monarchie jusqu'au quatorzième siècle, et l'histoire, à tous les points de vue, ne devait point négliger ce côté nouveau des études sigillographiques.

Comme les volumes précédents, l'*Inventaire des sceaux de l'Artois et de la Picardie* est enrichi d'un grand nombre de planches, où la photoglyptie, qui remplace aujourd'hui les anciens procédés de reproduction, offre toutes garanties de netteté et d'authenticité, sans donner cependant des résultats aussi agréables à l'œil que ceux que j'avais eu l'occasion de signaler en 1874.

Nous pouvons espérer pour un temps très-prochain, car M. Demay est de force à ne point mettre d'intervalle entre ses belles publications, un inventaire des sceaux normands, qui complétera ainsi l'exposition sigillographique de presque toute la région nord-ouest de la France.

46. — Demimuid (l'abbé). Pierre le Vénérable, ou la vie et l'influence monastiques au xiie siècle. In-8, ix-286 p. Paris, Palmé.

47. — Déservillers (de). Un évêque au xiie siècle. Hildebert et son temps. Avec une préface de M. Amédée de Margerie. In-8, lv-366 p. Paris, Bourguet-Calas et Ce.

48. — Desjardins (Ernest). Géographie historique et administrative de la Gaule romaine. T. I. Introduction et géographie physique comparée. Époque romaine, époque actuelle, contenant 15 cartes en couleur et une eau-forte tirées à part et 23 fig. intercalées dans le texte. Gr. in-8, 481 p. Paris, Hachette et Ce.

49. — Desmaze. Les Communes et la Royauté. Lettres des rois, reines de France, ministres, commandants d'armées, gouverneurs de villes, prévôts des marchands, 1181-1789. In-8, 250 p. et grav. Paris, Willem.

50. — Gauthier (l'abbé). Pouillé du diocèse de Versailles. In-4, xiii-318 p. Paris, Palmé.

51. — Recueil des lettres missives de Henri IV. T. IX 1567-1601. Supplément publié par J. Guadet. In-4, IX-933 p. Paris, Imp. nationale.

(Collection de Documents inédits sur l'histoire de France.)

52. — Reiset (de). Lettres inédites de Marie-Antoinette et de Marie-Clotilde de France, sœur de Louis XVI, reine de Sardaigne. Grav. par Lerat, fac-simile par Pilinsky. In-18 jésus, 398 p. Paris, Firmin Didot et Cᵉ.

53. — Riant. Des dépouilles religieuses enlevées à Constantinople au XIIIᵉ siècle par les Latins, et des documents historiques nés de leur transport en Occident. In-8, 220 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait des Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France.)

54. — Richard (Alfred). Les Colliberts. Étude lue à la séance publique annuelle de la Société des Antiquaires de l'Ouest, le 7 janvier 1876. In-8, 45 p. Poitiers, Dupré.

(Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest.)

55. — Robert (l'abbé). Histoire de l'abbaye de Chocques, ordre de Saint-Augustin, au diocèse de Saint-Omer. In-8, VII-231 p. Saint-Omer, Fleury-Lemaire.

(Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie.)

56. — Ropartz. La Famille Descartes en Bretagne, 1586-1762. In-8, VI-242 p. Saint-Brieuc, Prud'homme.

57. — Salmon (Philippe). Recherches historiques : 1° sur la juridiction des officiaux; 2° sur les officialités dans le diocèse de Sens. In-8, 22 p. Auxerre, Perriquet.

(Extrait du Bulletin de la Société des sciences de l'Yonne.)

58. — Sarrazin. Un avocat rouennais au XVIIIᵉ siècle, d'après les lettres inédites d'Auguste Le Chevalier, conservées à la bibliothèque publique de Rouen, 1730-1744. In-8, III-109 p. Rouen, Métérie.

59. — Sauvage (l'abbé). Harfleur au XIVᵉ siècle, son commerce et son industrie. In-8, 70 p. Dieppe, Leprêtre et Cᵒ.

60. — SCHLUMBERGER. Monnaies inédites des Francs en Orient. In-8, 23 p. avec figures. Le Mans, Monnoyer.

(Extrait des Mélanges de numismatique publiés par MM. de Saulcy, de Barthélemy et Hucher.)

61. — SEMICHON. Les Réformes sous Louis XVI. Assemblées provinciales et parlements. In-8, VIII-436 p. Paris, Didier et Ce.

62. — Société (la) béarnaise au XVIIIe siècle. Historiettes tirées des Mémoires inédits d'un gentilhomme béarnais, publiées pour la Société des Bibliophiles du Béarn. In-8 carré, III-305 p. Pau, Ribaut.

63. — TESSIER. Relations de la France avec le Portugal au temps de Mazarin, d'après les documents inédits. In-8, 14 p. Caen, Le Blanc-Hardel.

(Extrait des Mémoires de l'Académie nationale des sciences, etc., de Caen.)

64. — VAYSSIÈRE. Huit ans de l'histoire de Salins et de la Franche-Comté (1668-1675). Mémoires contemporains. In-8, VII-156 p. Poligny, Mareschal.

65. — VÉTAULT. Charlemagne, par Alphonse Vétault, ancien élève de l'École des chartes; introduction par Léon Gautier. In-8, XXV-556 p., avec 22 planches hors texte, 70 lettrines, culs-de-lampe, etc., sceaux, monnaies, et carte. Tours, Alfred Mame et Cie.

Le très-beau volume publié par la maison Mame au commencement de cette année, est l'œuvre d'un groupe de savants historiens associant leurs aptitudes diverses et leur science commune pour élever au fondateur de l'unité française un monument digne de son nom et de sa gloire. M. Vétault, qui en a fourni la partie principale, annonce, dans un court avant-propos, que son seul but a été de « retracer, d'après les récits des contemporains, le tableau exact et complet des actes du grand empereur franc, en laissant le vrai caractère des événements se dégager de leur exposé impartial. » Toutefois, il a traité le sujet avec une ampleur que jusqu'ici aucun historien français n'avait atteinte, et non-seulement il a su mettre en relief le fait philosophique dominant, c'est-à-dire l'unification des races austrasienne et neustrienne, la fusion des éléments du monde antique dans les éléments du

monde nouveau; mais, sous un autre rapport, son œuvre est d'autant plus louable, qu'elle met à la portée de tous les lecteurs les données les plus solides, les plus sérieuses de la science moderne, sans cependant effrayer ni décourager les yeux par un étalage inopportun d'érudition pure. Félicitons-le aussi de n'avoir trop cédé ni à son admiration, d'ailleurs très-juste, pour la plus grande figure des temps chrétiens, ni à l'enthousiasme quelque peu épique que provoquent nécessairement tous les souvenirs de tant de guerres glorieuses, de faits héroïques, et d'avoir montré plutôt le législateur qui luttait contre la barbarie pour la civilisation, l'administrateur qui consacrait tous ses efforts à perfectionner l'organisme existant, à corriger ou compléter la tradition avec le concours de tous ses sujets, enfin le protecteur des lettres et des arts à qui l'Occident dut une première renaissance.

Les « éclaircissements » joints à l'œuvre de M. Vétault, selon l'usage suivi depuis quelques années, sont au nombre de quatre. M. Léon Gautier, qui a eu, croyons-nous, une grande part à la conduite de cette publication, et qui en a écrit la patriotique préface, a consacré en outre le premier éclaircissement à la *Légende de Charlemagne*, c'est-à-dire au « tableau par ancienneté des sources de l'histoire poétique de Charlemagne, » étudiées soit dans les épopées, soit dans les textes historiques proprement dits.—L'éclaircissement nº II, d'un autre de nos confrères, M. Anatole de Barthélemy, traite des *Monnaies de Charlemagne* d'après les ordonnances de l'empereur ou d'après les deniers carolingiens et les belles monnaies palatines que possèdent nos grandes collections. — M. G. Demay a étudié les *Sceaux*, qui sont malheureusement fort rares et ne se composent que de quelques intailles antiques rajeunies par une légende impériale, et les *Costumes* sacerdotaux, civils, militaires et féminins dont les types nous sont fournis par les magnifiques manuscrits à miniatures du neuvième siècle. — M. Longnon a fait sur la *Géographie de l'empire de Charlemagne* un travail d'une science profonde, et une de ces cartes si utiles qui, grâce à lui, auront bientôt renouvelé de fond en comble les données de notre géographie historique.

L'art moderne a prêté son concours à l'érudition pour orner ce volume soit des représentations les plus importantes, les plus caractéristiques, de Charlemagne (IXe-XIXe siècle), soit d'illustrations exclusivement empruntées aux documents du temps, « témoins intéressants et fidèles du passé, pour qui sait interpréter leur langue figurée. » En un mot, c'est là un livre qui marque parmi les récentes publications et qui ne peut manquer d'obtenir quelque haute récompense dans les concours académiques.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 6 MARS 1877,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. VUITRY, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 3 avril 1877.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire adjoint; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1834. Mme la marquise DE CLAUSONNETTE DE SÉGUIN DE CABASSOLES, à Nîmes (Gard); présentée par MM. le marquis de Rochambeau et le baron de Ruble; correspondant, M. le marquis de Rochambeau, boulevard Malesherbes, n° 43.

1835. M. le marquis DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE, rue Soufflot, n° 1; présenté par MM. le baron de Ruble et P. Meyer.

1836. M. le docteur LESOURD, rue de Rennes, n° 78; présenté par les mêmes membres.

1837. M. Joseph DELAVILLE LE ROULX, élève de l'École des chartes, rue de Lisbonne, n° 10; présenté par MM. de Beaucourt et de Bernon.

1838. M. Eusice GUILLARD, à Lazenay, près Lury-sur-Arnon (Cher); présenté par MM. le baron de Clamecy et Vuitry.

Ouvrages offerts.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société bibliographique*, février 1877. — *Revue historique*, mars-avril 1877.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Mémoires de la Société archéologique de l'arrondissement d'Avesnes* (Nord), t. III. — *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon*, années 1874 et 1875-1876, 2 vol. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie*, juillet à septembre 1876. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 3e et 4e trimestres de 1874. — *Bulletin de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, 1er numéro, 1874-1877.

Ouvrages offerts par les auteurs.

Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny, formé par Auguste Bernard, complété, revisé et publié par Alexandre Bruel, archiviste aux Archives nationales, ancien élève de l'École des chartes. T. I, années 802-954. Paris, Impr. nat. (Collection des documents inédits sur l'histoire de France). — *L'Alsace avant* 1789, ou état de ses institutions provinciales et locales, de son régime ecclésiastique, féodal et économique, etc., par J. Krug-Basse, président du tribunal civil de Bergerac, ancien membre de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace. Paris et Colmar, 1877. Un vol. in-8. — *Saint Vincent de Paul à Bernay en* 1650, par E. Veuclin. Bernay, br. in-8. — *De l'instruction de la noblesse au moyen âge*, note lue à la Société des sciences morales, des lettres et arts de Seine-et-Oise, par le baron Frédéric de Reiffenberg. Versailles, br. in-8. — *Guillaume de Machaut et la prise d'Alexandrie*, par L. de Mas-Latrie. Paris, br. in-8 (Extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes*). — *Les Réformes sous Louis XVI*, assemblées provinciales et parlements, par Ernest Semichon, avocat, ancien conseiller général. Paris, Didier et Ce. Un vol. in-8.

Correspondance.

M. J. Desnoyers, secrétaire de la Société, retenu au ministère de l'Instruction publique, exprime son regret de ne pouvoir assister à la séance du Conseil.

MM. Monnerot et Gilly remercient le Conseil d'avoir

prononcé leur admission au nombre des membres de la Société.

M. le comte de Vogüé, ambassadeur de France à Vienne, annonce qu'il a fait partir pour Paris le second manuscrit des *Mémoires de Goulas* (celui du prince Eugène), et que la Bibliothèque impériale de Vienne consent à prêter les deux exemplaires à la Société de l'Histoire de France, pour une durée de six mois, à condition qu'ils soient déposés pendant ce temps à la Bibliothèque nationale, où l'éditeur désigné et le commissaire responsable pourront les consulter. — M. le secrétaire, averti de l'arrivée des manuscrits par deux lettres du ministère de l'Instruction publique, a retiré les quatre volumes des bureaux de la direction des Sciences et Lettres, et les a remis immédiatement entre les mains de M. l'administrateur général de la Bibliothèque nationale, en prévenant M. le marquis de Chantérac et M. Charles Constant que les manuscrits étaient dès à présent à leur disposition.

M. Louis Audiat, président de la Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, à Saintes, adresse un exemplaire du 1er numéro du *Bulletin* de cette Société, et demande que cette nouvelle publication soit annoncée dans la prochaine livraison de l'*Annuaire-Bulletin*. Il exprime en même temps le regret que les trois volumes de mémoires publiés par la Société des Archives historiques n'aient pas été portés dans la Bibliographie, non plus que le livre qu'il a publié lui-même, en 1876, sur *Nicolas Pasquier, seigneur de Mainxe et de Balauzac, lieutenant général à Cognac*.— Le secrétaire adjoint fait observer, en réponse à cette lettre, que les dimensions restreintes de l'*Annuaire-Bulletin* ne lui permettent point d'y annoncer tous les travaux historiques publiés à Paris ou en province, et qu'il est loin encore d'avoir épuisé la liste des ouvrages portés à sa connaissance par le *Journal de la Librairie* pour l'année 1876. D'ailleurs, il arrive très-communément que, faute d'avoir rempli l'obligation du dépôt légal, beau-

coup d'ouvrages ne figurent pas dans la liste hebdomadaire du *Journal de la Librairie*. Les auteurs qui désirent que leurs publications soient annoncées par l'*Annuaire-Bulletin,* seront sûrs, en adressant un exemplaire à la Société, que le procès-verbal en fera mention dans la liste des Ouvrages offerts.

M. Veuclin adresse au Conseil un exemplaire de sa brochure sur *Saint Vincent de Paul à Bernay,* et réclame les six premiers fascicules de l'*Annuaire-Bulletin*, qui ne lui sont point parvenus en 1876. — Cette réclamation sera transmise au libraire.

Travaux de la Société.

Le secrétaire adjoint présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Lahure :

Froissart. T. VI. Les dernières feuilles sont en bon à tirer; l'impression sera achevée sous deux jours, et le volume sera livré avant la fin du mois.

Imprimerie de M. Gouverneur :

Mémoires de Bassompierre. T. IV. 20 feuilles sont tirées, la feuille 21 est mise en pages, et l'imprimerie a reçu la fin de la copie de l'Appendice et celle de la Table. Ce volume sera promptement terminé, et pourra être distribué avant le mois de mai.

Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret. 21 feuilles sont tirées; les feuilles 22 et 23 sont en placards chez l'auteur. La table est en préparation.

Chanson de la Croisade contre les Albigeois. T. II. 13 feuilles tirées, feuilles 14 et 15 en placards; on attend la suite de la copie. — L'éditeur, M. Meyer, s'engage à terminer ce volume avant la fin de l'année.

Mémoires de la Huguerye. T. I. 4 feuilles tirées, feuille 5 en épreuves. Il n'y a plus de copie. — L'éditeur, M. de Ruble, explique que ce retard est causé par la nécessité de faire des coupures dans le manuscrit, mais qu'un

envoi doit être actuellement arrivé aux mains de M. Gouverneur.

Annuaire-Bulletin de 1877. Feuilles 1 à 4 tirées.

M. Charles Constant, éditeur désigné des *Mémoires de Nicolas Goulas,* présent à la séance, donne au Conseil quelques renseignements sur le manuscrit qui est arrivé de Vienne par le premier envoi, et dont il a pu immédiatement commencer l'examen. Cet exemplaire, en trois volumes in-quarto, provenant de la bibliothèque Hohendorf, est de la même main que le manuscrit de Paris; mais il y a entre l'un et l'autre des différences notables de rédaction qui prouvent que l'auteur ne s'est pas recopié. Très-probablement, il avait écrit la première rédaction, celle de Paris, pour le neveu à qui les *Mémoires* sont dédiés. C'était à la fois une œuvre historique et personnelle, consacrée aux souvenirs de famille autant qu'aux événements politiques auxquels Goulas avait assisté ou pris part. Dans le manuscrit Hohendorf, la partie préliminaire remplie par les souvenirs de famille a disparu, ainsi que les anecdotes personnelles qui se trouvent dans la suite des *Mémoires;* il ne reste qu'une espèce de journal historique, où les faits sont présentés à un point de vue plus général, plus élevé, et où même viennent s'intercaler des portraits historiques qui n'existaient pas dans la rédaction primitive. Il y aura donc lieu, tout en suivant la copie du manuscrit de Paris faite par M. Monmerqué, de tenir compte soit des variantes de style et de langue qui offrent quelque importance dans le manuscrit Hohendorf, soit des interpolations qui ne se trouvent que dans ce manuscrit et qu'il sera possible de placer dans le corps même des *Mémoires*. Mais le premier des trois volumes Hohendorf, qui contient un résumé des seize premières années du règne de Louis XIII, n'offrirait aucun intérêt; comme l'a fait observer Fontette, dans la *Bibliothèque historique,* ce n'est qu'une addition postérieure, où l'auteur, pour faire un ouvrage complet, n'a parlé des événements auxquels il n'avait pas assisté, que d'après des

ouvrages ou des mémoires bien connus. — A la suite de ces explications, plusieurs membres du Conseil, qui ont pu prendre connaissance du manuscrit du prince Eugène, arrivé depuis deux jours, expriment l'opinion que ce manuscrit, écrit de la même main que les deux autres, et portant aussi de nombreuses corrections, fournira à M. Constant des variantes utiles à indiquer; ils espèrent de plus que l'éditeur parviendra à découvrir quelque pièce qui prouve d'une façon irréfutable si la main qui a écrit ces trois rédactions différentes est celle de Goulas lui-même.

M. le président, résumant l'état des travaux de la Société, fait observer que la livraison du tome VI de *Froissart* complétera, sous peu de jours, l'exercice 1876. L'exercice 1877 se composera des quatre volumes de *Bassompierre* (tome IV), des *Lettres d'Antoine de Bourbon*, de la *Chanson de la Croisade* (tome II), et des *Mémoires de la Huguerye* (tome Ier). L'exercice 1878 pourra comprendre: le tome Ier des *Mémoires de Nicolas Goulas*, dont une partie est déjà prête à imprimer; le tome II des *Mémoires de la Huguerye;* le volume du *Loyal serviteur*, dont la préparation est activement menée par M. Roman, et peut-être le dernier volume de *Brantôme*. On peut compter en outre que les éditeurs désignés déposeront avant la fin de l'année la copie des *Établissements de saint Louis* et celle des *Textes grecs relatifs à la Gaule*.

M. Léopold Delisle annonce que la préparation du tome II de la *Chronique de Saint-Remy* se trouve retardée par la découverte d'un troisième manuscrit de cette chronique à la bibliothèque Laurentienne.

M. Delisle, au nom du Comité de publication, donne avis que M. Lecoy de la Marche, désigné depuis plusieurs années pour publier un recueil d'*Anecdotes tirées des Sermonnaires du moyen âge,* peut remettre son manuscrit dans un très-bref délai. Le Conseil autorise la mise à l'impression immédiate, dès que la copie aura été examinée

par le Comité. M. Ch. Jourdain est désigné pour remplir les fonctions de commissaire responsable.

M. de Ruble annonce que la dernière moitié des *Mémoires de la Huguerye*, qui avait été en la possession du marquis d'Aubais, mais que l'on croyait perdue, vient d'être retrouvée en deux versions différentes, et que ce nouveau texte formerait la matière d'un troisième volume, si le Conseil en jugeait la publication nécessaire. — Renvoi au Comité de publication.

M. Bellaguet, au nom du Comité des fonds, fait un rapport sur la réclamation présentée à la dernière séance, de la part de la Bibliothèque nationale. Le Comité propose : 1° pour l'arriéré, de faire don à la Bibliothèque d'un exemplaire de toutes les publications de la Société dont il existe au moins cinquante exemplaires en magasin ; 2° pour l'avenir, de livrer, si la Bibliothèque peut accepter cet arrangement, non point deux exemplaires des publications nouvelles dont le texte aura été emprunté à un ou plusieurs manuscrits de la Bibliothèque, mais un seul exemplaire de toutes les publications de la Société, quelles que soient la nature et l'origine du texte.

Après une discussion à laquelle prennent part plusieurs membres du Conseil, cette proposition est acceptée ; mais M. le président fait observer que le Conseil, en adoptant un arrangement qui est tout en faveur de la Bibliothèque nationale, entend surtout manifester sa gratitude pour cet établissement, car le règlement sur lequel est basée la réclamation actuelle ne date que de 1853, et ne saurait par conséquent avoir d'effet rétroactif pour les publications antérieures à cette date. Un membre du Conseil ajoute que le décret de germinal an IV, actuellement invoqué, a uniquement consacré la propriété de la Bibliothèque nationale, et que les autres dépôts publics auxquels seraient empruntés des textes ou des fragments de textes n'auraient pas qualité pour se prévaloir du même décret et formuler des réclamations semblables.

Le Conseil demande à M. le président du Comité des fonds de vouloir bien lui fournir un état exact du nombre des exemplaires de chaque publication qui existent actuellement dans le dépôt de la librairie Loones-Renouard.

La séance est levée à cinq heures.

II.

VARIÉTÉS.

M. DE BONREPAUS, LA MARINE ET LE DÉSASTRE DE LA HOUGUE.

Les principales relations connues jusqu'ici du désastre où sembla s'engloutir en un seul instant la magnifique marine de Colbert et de Seignelay, ne sont point d'accord sur l'attribution des responsabilités. Foucault, dans son premier récit et dans le rapport qu'il envoya quelques jours plus tard au ministre Pontchartrain, innocente absolument celui-ci et charge de la façon la plus grave Tourville, le maréchal de Bellefonds et l'intendant général Bonrepaus[1]. Au contraire, la relation recueillie par le marquis de Villette et le fragment d'un mémoire de Valincour publié également par M. Monmerqué[2], sont de véritables réquisitoires contre le ministre seul, à la décharge de ses collaborateurs supérieurs ou des chefs de l'expédition. Nous n'avons point l'intention de revenir sur les faits mêmes, qui semblent suffisamment établis, encore moins la prétention de prononcer un verdict définitif; mais les documents nouveaux que nous allons introduire dans le dossier ont évidemment leur valeur, venant d'un des personnages les mieux placés, après le ministre, pour connaître et apprécier les choses : encore que ce

1. *Mémoires de Nicolas-Joseph Foucault*, publiés par M. Baudry, dans la collection des Documents inédits sur l'histoire de France, p. 282-292.
2. *Mémoires du marquis de Villette*, publiés pour la Société de l'Histoire de France, à la suite des *Mémoires de Coligny-Saligny*, p. 113-143, et Avertissement, p. LVII.

personnage soit précisément un de ceux que Foucault a incriminés, l'histoire doit tenir compte de sa version et de son jugement sur les causes premières du désastre.

C'est de l'intendant général de la marine François d'Usson de Bonrepaus que nous parlons; comme les biographies générales ne l'ont guère fait connaître jusqu'ici, malgré l'importance de son rôle sous Louis XIV, il ne sera pas inutile de dire tout d'abord qui il était et quelle fut sa carrière.

Bonrepaus, selon le mot de Saint-Simon[1], « se prétendait gentilhomme du pays de Foix. » Il fit en effet, par devant d'Hozier[2], la production d'une généalogie qui le rattachait aux anciens seigneurs de la baronnie d'Usson[3] et du pays de Donnezan[4], en prouvant une filiation qui remontait, de mâle en mâle, jusqu'au douzième siècle. Mais, comme le donne à entendre Saint-Simon, cette extraction ne passait pour rien moins que prouvée : bien des points la rendaient suspecte et ne soutenaient pas l'examen; les derniers degrés seuls, à partir d'un châtelain de Pamiers qui vivait à la cour de François-Phébus[5], étaient admissibles, et il ne restait ainsi qu'une communauté de nom entre la race des puissants compétiteurs des comtes de Foix et les « Dusson[6], » maîtres des requêtes à la cour de Navarre ou juges-mages du comté de Foix. Le grand-père et le père de Bonrepaus s'étaient consacrés à la profession des armes, mais n'avaient point dépassé les grades et les emplois les plus modestes; peut-être la religion réformée qu'ils pratiquaient[7] fut-elle un obstacle à leur avancement.

1. *Mémoires de Saint-Simon*, édition de 1873, t. I, p. 475.

2. Preuves faites le 27 juin 1703, pour être reçu chevalier d'honneur au parlement de Toulouse. Ces preuves sont conservées au Cabinet des titres, dossier Usson, et la généalogie donnée par le *Dictionnaire de Moréri*, v° Dusson, les reproduit exactement, ainsi que La Chenaye des Bois, dans le tome XII du *Dictionnaire de la noblesse*, v° Usson.

3. Commune de Rouze, canton de Quérigut, département de l'Ariége.

4. Le Donnezan ou Donazan était un canton de trois lieues d'étendue environ, voisin du comté de Foix et borné au sud par le Capsir de Roussillon. Il appartenait à l'intendance de Roussillon et au diocèse d'Alet; aujourd'hui il est compris dans le département de l'Ariége.

5. C'est à ce Pierre Dusson que s'étaient arrêtées les preuves de noblesse faites par ses descendants lors des deux réformations de 1610 et 1667.

6. Telle était l'orthographe de la famille, et le *Moréri* l'a conservée.

7. Voyez la *France protestante* des frères Haag, tome IX, p. 439-440. Le père de Bonrepaus avait joué un rôle assez considérable dans les affaires des protestants du pays de Foix, et la *Correspondance des contrôleurs généraux des finances avec les intendants des provinces* (t. I, n° 1175) nous fait connaître qu'il avait une fille mariée à un « bon

Bonrepaus et ses trois frères, qui étaient au contraire très-bons catholiques, suivirent la même voie avec plus de succès. L'aîné devint capitaine de cavalerie, subdélégué des maréchaux de France, capitaine-garde des côtes de Languedoc, et fut créé marquis de Bonnac en 1683; un autre, Tristan d'Usson, étant entré dans le corps des galères, fut capitaine du port de Marseille, mais se retira du monde pour ne plus songer qu'à son salut[1]; le troisième, marquis d'Usson-Bézac, parvint au grade de lieutenant général, acquit une grande réputation d'homme de guerre, et fût, sans aucun doute, arrivé à la dignité de maréchal de France, si des infirmités prématurées ne l'eussent arrêté au milieu de sa carrière.

Quant à Bonrepaus, ainsi surnommé d'un fief de sa famille[2], il débuta, comme son cadet Tristan, dans le corps des galères, et eut un brevet de sous-lieutenant sur la *Duchesse royale*, le 16 janvier 1671. De là étant passé sur les vaisseaux du roi, ses capacités administratives le firent appeler dans les bureaux de la Marine, et Colbert sut deviner en lui le meilleur collaborateur qu'il pût assurer à son fils Seignelay, si jeune encore et absolument inexpérimenté. Grâce à Bonrepaus, les traités faits pour la fourniture des vivres de la marine avec le fameux Jaquier furent revisés et réduits presque de moitié. Il réforma également le système d'adjudication des fournitures de marchandises et de munitions, de manière à obtenir plusieurs millions d'économie. Il organisa enfin les armements du vice-amiral d'Estrées, qu'il accompagna dans sa glorieuse campagne de 1673. Ses services furent d'abord récompensés, en 1676, par la charge de commissaire général de la marine qu'avait exercée M. d'Infreville, et qui lui donna le rang de capitaine de vaisseau; puis, Colbert lui confia la direction générale des classes maritimes, dont l'organisation fut assez rapidement perfectionnée pour qu'elles pussent fournir au besoin soixante mille bons matelots. Enfin, au bout de douze ans de carrière, il eut une commission extraordinaire d'intendant général

bourgeois » de Castres, le sieur de Saintenac, et qui était, en 1693, l'une des protestantes les plus opiniâtres de cette ville. Elle émigra en Suisse.

1. C'est celui que Racine (*Œuvres*, éd. des Grands Écrivains, t. VII, p. 240) appelle le « saint solitaire. »

2. Aujourd'hui Bonrepaux (345 habitants), commune de Prat-et-Bonrepaux, canton de Saint-Lizier, arrondissement de Saint-Girons (Ariége). Nous conservons l'orthographe de la signature : *Bonrepaus*.

de justice, police et finances de la marine et des armées navales, avec rang de chef d'escadre (10 juin 1683). La mort de Colbert ne fit qu'assurer son crédit et rendre son concours plus précieux, plus indispensable à Seignelay, sur qui retombait le lourd fardeau de la marine et du commerce extérieur. Depuis lors, Bonrepaus remplit auprès du jeune ministre les mêmes fonctions que le marquis de Chamlay eut plus tard auprès de l'héritier de Louvois[1], et sa faveur, justifiée par tant de services utiles et réels, s'affermit pour toujours.

(*La suite prochainement.*)

III.

BIBLIOGRAPHIE.

66. — Campardon (Émile). Les Spectacles de la Foire; théâtres, acteurs, sauteurs et danseurs de corde, monstres, géants, nains, animaux curieux ou savants, marionnettes, automates, figures de cire et jeux mécaniques, des foires Saint-Germain et Saint-Laurent, des boulevards et du Palais-Royal, depuis 1595 jusqu'à 1791; documents inédits recueillis aux Archives nationales. T. I, A-H, xlviii-405 p. Paris et Nancy, Berger-Levrault et Cᵉ.

(Tiré à 330 exemplaires numérotés à la presse.)

Tous les théâtres secondaires de Paris — la Comédie-Française et l'Académie de musique étant mises à part — ont commencé, on le sait, par n'être que des spectacles forains; pour établir leur histoire complète, il faudrait remonter bien avant dans les chroniques parisiennes, jusqu'aux premiers temps du moyen âge, où les deux foires Saint-Germain et Saint-Laurent réunissaient

1. Quoi qu'en aient dit Saint-Simon, Sourches et d'autres sans doute, il n'eut jamais ni le titre ni les fonctions de commis ou de premier commis, comme Saint-Pouenge, par exemple, à la Guerre.

chaque année, à côté des loges marchandes, les tréteaux des troupes ambulantes, et offraient à un public peu difficile des divertissements plus ou moins grossiers. M. Campardon n'a point pris son travail d'aussi loin, et n'a même fait qu'indiquer, dans son introduction, les premiers développements de l'industrie théâtrale proprement dite à partir de la fin du seizième siècle. C'est que, à vrai dire, les spectacles de la Foire commencent seulement à compter dans l'histoire de l'art scénique et de la littérature dramatique depuis le dix-huitième siècle. Jusque-là, les priviléges des Comédiens français et de l'Opéra s'étaient opposés au développement de toute entreprise rivale. « Timides au début, nous dit M. Campardon, les entrepreneurs forains s'étaient bornés à faire jouer les marionnettes ou aux exercices des sauteurs et des danseurs de cordes, mais leur succès les enhardit, et bientôt ils y ajoutèrent de véritables petites comédies jouées par des acteurs qui n'étaient pas dépourvus de talent. L'expulsion des Comédiens italiens (1697) les rendit téméraires, et, se regardant comme leurs héritiers de fait et de droit, ils s'emparèrent de leur répertoire. Dès lors ils perfectionnèrent leur installation, qui resta cependant toujours tant soit peu primitive, améliorèrent encore leur personnel et devinrent enfin, par la force des choses et le goût du public, une sérieuse concurrence pour la Comédie-Française. Cette dernière s'inquiéta fort des succès obtenus par les théâtres forains, et par tous les moyens elle essaya d'y mettre un terme. Invoquant les anciens priviléges que lui avaient accordés les rois de France, elle traîna les entrepreneurs des spectacles de la Foire à la barre du Châtelet et du Parlement, et, après de longs procès, elle obtint enfin que le dialogue serait absolument interdit sur les théâtres forains. Ceux-ci imaginèrent alors les pièces en monologues, les pièces à jargon et les pièces à écriteaux. Dans ces dernières, chacun des acteurs avait dans sa poche droite son rôle écrit en gros caractères sur des rouleaux de papier qu'il montrait successivement aux spectateurs, selon les besoins de la pièce, et qu'il remettait ensuite dans sa poche gauche au fur et à mesure qu'il s'en était servi. Plus tard on substitua à cette méthode peu commode celle d'écriteaux descendant du cintre du théâtre et qui indiquaient ce que l'acteur avait à dire. Lorsqu'il y avait des couplets, l'orchestre jouait l'air, et des individus placés dans la salle et payés pour cela chantaient les paroles, que le public répétait en chœur..... » Seuls, les fondateurs de l'Opéra-Comique (1708), en obtenant la tolérance de l'Académie de musique moyennant une redevance considérable, surent assurer une espèce de contre-privilége, pour la représentation de petites pièces mêlées de couplets, à leur théâtre, qui parvint ainsi au plus haut degré de prospérité, avec des acteurs tels

que Préville, Clairval et la charmante Justine Favart, des auteurs qui s'appelaient Lesage, Panard, Piron, Favart, Fuzelier, Sedaine, etc. Longtemps il n'eut, sur les deux champs de foire, d'autres concurrents que les montreurs de curiosités ou de monstruosités, les joueurs de marionnettes ou les danseurs de corde. Mais, peu à peu, à force d'audace et d'habileté, le boulevard du Temple, héritier de l'ancienne vogue des foires, eut raison de la vieille législation et se couvrit d'une foule de scènes secondaires, mais stationnaires, dont quelques-unes ont conservé jusqu'à nous leur nom et leur genre. C'est en 1759 qu'un des célèbres Nicolet transforma son jeu de marionnettes en un théâtre où les petites comédies et les opéras-comiques alternaient avec des exercices de sauteurs. Dix ans plus tard, Audinot créait l'Ambigu-Comique. En 1774, s'ouvrit ce curieux théâtre des Associés, uniquement consacré à des parodies du répertoire classique, tellement grossières et risibles, que MM. les Comédiens français durent leur faire grâce. Puis, vinrent les Variétés-Amusantes, vouées au genre poissard, les Ombres-Chinoises de Séraphin, les Petits-Comédiens du comte de Beaujolais, les Délassements-Comiques, qui ne devaient représenter que des pantomimes et n'avoir pas plus de trois acteurs en scène, séparés du public par un rideau de gaze, etc.

Sur cette première existence des scènes de second ordre et sur leurs luttes incessantes jusqu'au jour où la Révolution établit la liberté des théâtres par le décret du 13 janvier 1791, le livre de M. Campardon sera exceptionnellement riche en détails inédits, si l'on en juge par le premier volume. La forme qu'a adoptée l'auteur est celle d'un dictionnaire alphabétique des noms d'acteurs. Chaque personnage a une notice biographique dressée à l'aide des publications contemporaines ou des ouvrages spéciaux, les *Almanachs forains*, les *Mémoires sur les spectacles de la Foire*, le *Journal de Paris*, les *Affiches*, les *Mémoires secrets*, ou les livres des frères Parfaict, de Magnin, de Brazier, de MM. de Manne et Ménétrier, etc. A côté de ces notices se placent les documents inédits, presque tous tirés des papiers des commissaires au Châtelet, qui sont actuellement en dépôt aux Archives nationales. Indiquer cette provenance, c'est dire que les acteurs forains sont présentés sous leur côté le plus étrange, le moins favorable. « Ces artistes, nous dit M. Campardon, occupés seulement pendant quatre mois par année et peu rétribués, puisque Alexandre Bertrand ne leur donnait que 20 sous par jour et la soupe quand ils jouaient, étaient obligés d'avoir une autre profession pour vivre. Les hommes étaient maîtres à chanter ou maîtres à danser, ou peintres, ou même menuisiers; les femmes étaient ou couturières ou blanchisseuses. » Les uns et les autres donnaient une

occupation constante au guet, à la garde de Paris, aux juridictions correctionnelles. Les instructions et les rapports tirés par M. Campardon de la poussière des Archives ne permettent pas de regretter le « bon vieux temps » pour l'honneur de notre monde théâtral; mais il était nécessaire de porter la lumière dans ce coin de l'histoire de l'art parisien, où parfois ont brillé des talents véritables, et dont les relations avec notre théâtre moderne sont presque immédiates.

Le premier volume va de la lettre A à la lettre H, et contient certains articles particulièrement importants, tels que ceux des Audinot, de la femme Baron, de Fanchon-la-Vielleuse (si peu digne de sa réputation de vertu), de Francisque, etc. L'auteur nous permettra, en terminant ce trop rapide compte rendu d'un livre curieux et parfaitement édité, de nous étonner qu'il n'ait pas voulu remonter plus haut dans l'histoire des curiosités foraines à l'aide d'une autre série des Archives nationales, celle des registres du Secrétariat de la Maison du roi, qui contient un grand nombre de documents intéressants pour l'histoire des foires parisiennes au temps de Louis XIV, et qui se trouvait tout à sa portée.

67. — Marin. Ancienne chronique et généalogie de la seignorie de Noyers, offerte en 1561 à Léonor d'Orléans, duc de Longueville. Publiée pour la première fois, d'après le manuscrit de la Bibliothèque Nationale, par Ernest Petit. In-8, IX-37 p. Auxerre, Perriquet.

(Extrait de l'Annuaire de l'Yonne pour 1876.)

68. — Menjot d'Elbenne. Les sires de Braitel au Maine, du XIe au XIIe siècle, d'après des documents pour la plupart inédits. In-8, 67 p. Mamers, Fleury et Dangin.

(Extrait de la Revue historique et archéologique du Maine.)

69. — Met-Gaubert. Notice biographique sur Philidor de Dreux. In-8, 7 p. Chartres, Garnier.

70. — Michaux. Essai historique sur la forêt de Retz et ses divers démembrements. Avec une carte. In-8, 51 p. Soissons, Michaux.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique et scientifique de Soissons.)

71. — Morin-Pons. La Fille de Bayart. Notes historiques et généalogiques lues dans la séance publique de

l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, du 3 août 1875. In-8, 24 p. Lyon; Riotor.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences, etc., de Lyon.)

72. — MOULIN. Établissement des Saxons sur les côtes de l'Armorique en général et dans la deuxième Lyonnaise en particulier. In-8, 30 p. Caen, Le Blanc-Hardel.

(Extrait du Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie.)

73. — NODOT. Histoire de Mélusine, princesse de Lusignan, et de ses fils; suivie de l'histoire de Geofroy à la grand'dent, sixième fils de Mélusine, princesse de Lusignan. Avec une introduction sur l'origine des légendes concernant la Mélusine. In-8, XLIV-278 p. Paris, Champion.

74. — PARIS (Gaston). Les plus anciens monuments de la langue française (IX[e], X[e] siècles); publiés avec un commentaire philologique. Album. In-fol., 10 pl. Paris, Firmin Didot et C[e].

(Publication de la Société des Anciens textes français.)

75. — PEIGNÉ-DELACOURT. Histoire de l'abbaye de Notre-Dame-d'Ourscamp. In-4, 316 p. Amiens, Douillet et C[e].

76. — PERRON. Proverbes de la Franche-Comté. Études historiques et critiques. In-8, XII-152 p. Besançon, Marion; Paris, Champion.

77. — PINGAUD. Les Saulx-Tavanes. Études sur l'ancienne société française. Lettres et documents inédits. In-8, XII-373 p. Paris, Firmin Didot et C[e].

78. — PONT (l'abbé G.). La Tarentaise historique, monumentale, orographique et pittoresque, avec notes sur ses richesses naturelles. In-16, 144 p. Moutiers, Marc-Cane.

79. — POTIQUET. Recherches historiques et statistiques sur Magny-en-Vexin, suivies d'une bibliographie. In-8, 39 p. et 3 pl. Paris, Jousset; Magny-en-Vexin, Petit.

80. — POUY. Histoire de François Faure, évêque d'Amiens, prédicateur de la reine Anne d'Autriche et des

cours de Louis XIII et de Louis XIV, conseiller d'État, etc., d'après divers documents inédits (1612-1687). In-8, 173 p. Amiens, Douillet et Cᵉ.

(Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie.)

81. — Quantin. Recherches sur l'histoire et les institutions de la ville de Vermanton. In-8, 151 p. et 2 pl. Auxerre, Perriquet.

(Extrait du Bulletin de la Société des sciences de l'Yonne.)

82. — Raynaud (Gaston). Étude sur le dialecte picard dans le Ponthieu, d'après les chartes des xiiiᵉ et xivᵉ siècles (1254-1333). In-8, 127 p. Paris, Vieweg.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

83. — Récits d'histoire sainte en béarnais; traduits et publiés pour la première fois, sur le manuscrit du xvᵉ siècle, par V. Lespy, secrétaire général de la préfecture des Basses-Pyrénées en retraite, et P. Raymond, archiviste du département, pour la Société des Bibliophiles du Béarn. T. I. In-8 carré, lxxv-253 p. Pau, Ribaut.

(Publications de la Société des Bibliophiles du Béarn.)

84. — Thiroux, Lambert, Beaupère et Lejeune. Histoire abrégée de l'abbaye de Saint-Florentin de Bonneval, depuis son origine jusqu'à la suppression des couvents; par le R. P. Dom Jean Thiroux, de la congrégation de Saint-Maur; continuée par le R. P. Dom René Lambert, de la même congrégation, et M. André-Louis Beaurepère, curé de Saint-Sauveur de la même ville; terminée par M. Lejeune. Publiée sous les auspices de la Société dunoise, par le docteur V. Bigot. In-8, 258 p. Châteaudun, Lecesne.

(Publications de la Société dunoise.)

85. — Verdière (le R. P.). La Monarchie chrétienne de saint Louis entre la papauté et le césarisme, à l'occasion de l'Histoire de saint Louis et de son temps par M. Wallon. Gr. in-8, 236 p. Lyon, Pitrat.

(Extrait des Études religieuses.)

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 3 AVRIL 1877,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. VUITRY, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 24 avril 1877.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire adjoint; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président proclame membre de la Société, après avoir soumis sa nomination à l'approbation du Conseil :

1839. M. Jamet (Alphonse), rue du Faubourg-Saint-Denis, n° 9; présenté par MM. de Boislisle et J. Desnoyers.

Le Conseil est informé de la mort de M. Cauchy, membre de l'Institut (Académie des Sciences morales), et de M. Auguste Teulet, avocat à la Cour d'appel, deux des plus anciens membres de la Société.

Ouvrages offerts.

Publications périodiques. — *Bulletin de la Société bibliographique,* mars 1877. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 mars 1877.

Sociétés savantes. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais,* 3e trimestre de 1876.

Ouvrages offerts par les auteurs.

Recherches sur les empereurs qui ont régné dans les Gaules au IIIe siècle de l'ère chrétienne, par J. de Witte, membre de l'Institut. Paris, 1868, un vol. in-4 avec planches. — *Lettres à Augustin Thierry*, et autres documents relatifs à un projet de constitution des archives communales, proposé en 1838 et années suivantes, par Fr. Morand. Paris, br. in-8.

Correspondance.

M. le ministre de l'intérieur écrit à M. le président de la Société que, pour satisfaire au désir exprimé par lui le 15 janvier dernier, il a, par une circulaire en date du 6 février, prescrit de rechercher toutes les lettres du roi Louis XI existant dans les divers dépôts d'archives des préfectures, des communes et des hospices. Plusieurs préfets ont déjà transmis des listes dressées par MM. les archivistes. Ces listes, déposées dans le bureau de M. Desjardins, chef du bureau des Archives, sont à la disposition de M. Vaesen, chargé par la Société de l'Histoire de France de la publication de cette correspondance.

Des remerciements seront adressés à M. le ministre, et avis sera donné à M. Vaesen.

M. Deullin, sociétaire perpétuel, demande que désormais les publications de la Société soient adressées gratuitement, en conséquence de sa souscription personnelle, à la Bibliothèque de la ville d'Épernay, à laquelle il a fait don de ses livres et transmis ses droits de souscripteur à vie, comme il s'en était réservé le droit. — Renvoi au Comité des fonds.

Travaux de la Société.

Le secrétaire adjoint présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Lahure :

Le VIe volume de *Froissart* est terminé et mis en distribution.

Imprimerie de M. Gouverneur :

Mémoires de Bassompierre. T. IV. 24 feuilles sont tirées, la 25e en épreuves; on compose la table analytique.

Chanson de la Croisade contre les Albigeois. T. II. 14 feuilles tirées; feuilles 15 et 16 en pages.

Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret. 22 feuilles tirées; la 23e, commençant la table, en épreuves.

Mémoires de La Huguerye. T. I. 4 feuilles tirées, feuilles 5 et 6 en pages.

Annuaire-Bulletin de 1877. 4 feuilles tirées; feuille 5 composée.

M. L. Delisle, président du Comité des fonds, fait connaître au Conseil que le Comité est d'avis d'ajouter un troisième volume à l'édition des *Mémoires de La Huguerye*. — Cette proposition est approuvée par le Conseil.

Le même membre informe le Conseil que M. Morand s'occupe activement du tome II de la *Chronique de Lefèvre de Saint-Rémy*. Ayant eu connaissance d'un troisième manuscrit conservé dans la Bibliothèque Laurentienne de Florence, M. Morand devra le comparer aux deux manuscrits de Paris et de Boulogne qui ont servi de base à l'édition du premier volume. Une introduction sera jointe au second volume, dont la copie sera déposée avant la fin de cette année.

M. Lecoy de la Marche a terminé à peu près la copie du *Choix d'anecdotes historiques, légendes et apologues tirés d'un ouvrage inédit d'Étienne de Bourbon, dominicain du XIIIe siècle*. Il revoit définitivement son manuscrit, qu'il promet de déposer avant la fin de ce mois.

M. Constant, présent à la séance, donne quelques informations sur le second manuscrit des *Mémoires de N. Goulas*, de la Bibliothèque impériale de Vienne. Il résulte de l'examen de ce volume que la rédaction diffère

très-peu de celle de l'autre manuscrit précédemment envoyé, qu'il paraît être copié de la même main, et qu'il fournira peu de variantes importantes à la collation déjà commencée. M. Constant remettra très-prochainement à M. de Chantérac, commissaire responsable, la copie d'un demi-volume, dont l'impression est autorisée.

M. Viollet s'occupe toujours activement de la comparaison des manuscrits des *Établissements de saint Louis* conservés dans différentes bibliothèques. Il a communiqué récemment à l'Académie des Inscriptions un mémoire sur le caractère et les différentes sources de ce document. Le Conseil en a autorisé précédemment l'impression, avec la mention expresse que ces recherches préliminaires feront partie de la préface de l'édition préparée par M. Viollet pour la Société.

Un membre demande s'il ne conviendrait pas que les titres des ouvrages publiés par la Société fussent invariablement fixés, en même temps que la proposition en est faite au Conseil par les futurs éditeurs. Plusieurs autres membres font observer que ces titres, résultant souvent du caractère des documents recueillis pendant la préparation de l'ouvrage, peuvent, sans inconvénient, n'être arrêtés qu'au moment de la mise sous presse.

M. Bellaguet, président du Comité des fonds, présente au Conseil, au nom de ce Comité, le rapport annuel sur la situation de la Société au 1er janvier 1877, qui constate une somme restante de 18,105 fr. 15 c. — Ce même rapport fait connaître les recettes et dépenses pendant l'exercice de 1876, — le nombre des membres, — la comparaison entre les recettes et les dépenses prévues et celles qui ont été effectuées, — le détail de la vente des volumes, — l'inventaire général, — la liste des ouvrages disponibles par ordre de décroissance, — et d'autres détails de comptabilité. Ce rapport, très-complet et très-soigneusement rédigé, est renvoyé à MM. les censeurs, pour servir de base à leur rapport annuel à la prochaine assemblée générale.

Au nom du même Comité, M. Bellaguet propose :

1° Le projet suivant de budget (recettes et dépenses) pour l'exercice 1877 :

Recettes présumées	45,577 fr. 15 c.
Dépenses présumées	28,350 »»
Excédant présumé.	17,227 fr. 15 c.

2° L'attribution à la Bibliothèque nationale, conformément à une demande soumise au Conseil, et aux conditions indiquées dans la précédente séance, de trente-quatre ouvrages complets et de dix-sept volumes dépareillés.

3° La liste suivante des ouvrages à donner en prix au concours général de 1877 :

Vie de saint Louis par le Nain de Tillemont	6 vol.
Mémoires et Lettres de Mme du Plessis-Mornay	2
Annales de Saint-Bertin	1
Mémoires de Beauvais-Nangis	1
	10 vol.

4° La radiation d'un certain nombre de sociétaires qui n'ont pas acquitté leur souscription annuelle depuis plusieurs années, et qui n'ont pas répondu aux réclamations du trésorier.

Ces quatre propositions du Comité des fonds sont adoptées par le Conseil.

La séance est levée à cinq heures.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 24 AVRIL 1877,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. VUITRY, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 5 juin 1877.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

La Société est informée de la mort d'un de ses membres, M. le vicomte du Trèyve de Saint-Sauveur.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1840. La *Bibliothèque de la Réunion des officiers de la garnison de Rouen*, à Rouen, rue de la Chaîne; présentée par MM. Bataille, capitaine d'état-major, et de Bouis ; correspondant à Paris, M. Loones.

1841. M. le baron DE COURSON, au château des Planches-sur-Amblie, près Creully (Calvados); présenté par MM. Luce et J. Desnoyers.

1842. M. D'HENNECOURT, à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle); présenté par MM. de Watteville et Gérardin.

Ouvrages offerts.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 avril 1877. — *Bulletin de la Société bibliographique*, avril 1877. — *Revue des Questions historiques*, 1er avril 1877. — *Revue des Documents historiques,* décembre 1876.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie,* octobre à décembre 1876. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie,* tome XII, 1874-75-76. — *Schriften der Universitat zu Kiel*, *aus dem jahre* 1875. Band XXII. In-4.

Ouvrages offerts par les auteurs.

Répertoire des Sources historiques du moyen âge, par M. l'abbé U. Chevalier. T. Ier, 1re livraison; *Bio-bibliographie,* 1er fascicule, A-C. 1 vol. gr. in-8, publié pour la Société bibliographique. — *Inventaire des autographes et des documents historiques composant la collection de M. Benjamin Fillon* (par MM. B. Fillon et Ét. Charavay). Séries III et IV : hommes d'État, Révolution française. — *Notice sur la commune de Lajenay,* par M. Eusice Guillard. 1876. — *Histoire du château et de la châtellenie de Douai,* par M. Brossard (Prospectus d'un ouvrage qui vient de remporter un prix décerné par la Société des Sciences de Lille).

Correspondance.

Mme la comtesse du Treyve de Saint-Sauveur annonce la mort de son fils, membre de la Société.

M. de Watteville propose l'admission de M. d'Hennecourt, M. de Bouis celle de la Réunion des officiers de la garnison de Rouen. — M. Guillard et M. Jamet remercient le Conseil de leur nomination.

M. Luce propose la publication d'un volume de *Documents inédits relatifs à Bertrand du Guesclin, précédés d'un catalogue des actes où figure le connétable de Charles V.* Ce recueil servirait, en quelque sorte, de pièces justificatives aux trois prochains volumes de Froissart, dont les récits ont très-souvent besoin d'être éclaircis et rectifiés par des documents officiels et originaux. La proposition de M. Luce est renvoyée à l'examen du Comité de publication.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Gouverneur :

Mémoires de Bassompierre. T. IV. 26 feuilles sont tirées; on compose la suite de la table et on attend l'introduction.

Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret. 24 feuilles sont tirées. La copie de la table et la notice préliminaire sont annoncées comme devant être prochainement remises par l'éditeur.

Chanson de la Croisade contre les Albigeois. T. II. 16 feuilles sont tirées; la 17e est en épreuves.

Mémoires de La Huguerye. T. Ier. 6 feuilles sont tirées; les feuilles 7 à 9 sont en pages.

Annuaire-Bulletin de 1877. Feuille 6 en composition.

M. le président du Comité de publication annonce au Conseil que le manuscrit du *Choix d'anecdotes histori-*

ques, légendes et apologues extraits de l'ouvrage inédit d'Étienne de Bourbon, dominicain du XIII[e] siècle, par M. Lecoy de la Marche, est complet et a été examiné par M. Jourdain, commissaire responsable. L'impression immédiate en est autorisée.

M. le président du Comité des fonds rend compte au Conseil des opinions exposées dans ce Comité au sujet de la proposition d'imprimer désormais les volumes de la Société sur papier collé. — Ce projet est renvoyé par le Conseil à un examen ultérieur, eu égard à la dépense qu'il entraînerait.

M. Moranvillé, en son nom et au nom de M. le Tellier de la Fosse, communique au Conseil le rapport des censeurs sur l'état des finances de la Société, qui sera présenté à l'assemblée générale du 1er mai.

L'ordre du jour de cette assemblée est fixé par le Conseil : après le discours du président, les rapports du secrétaire et des censeurs, et les élections ordinaires, M. de Ruble communiquera un fragment des *Mémoires de La Huguerye.*

Sur la proposition du président du Comité des fonds, appuyée par plusieurs autres membres, et après délibération, le Conseil décide que l'état prospère des finances de la Société permet l'emploi utile d'une partie des ressources disponibles. Ce placement, dont le chiffre est proposé par le Comité des fonds et soumis à l'approbation du Conseil, aura lieu en un titre de 400 fr. de rente 3 p. %, au nom de la Société; les coupons, payables au porteur, seront déposés chez le trésorier de la Société.

Une proposition faite par l'éditeur de Froissart, de donner plusieurs exemplaires de cet ouvrage à des recueils périodiques s'occupant d'études historiques, et qu'il désigne, est renvoyée à l'examen du Comité des fonds.

La séance est levée à cinq heures.

II.

VARIÉTÉS.

M. DE BONREPAUS, LA MARINE ET LE DÉSASTRE DE LA HOUGUE[1].

(Suite.)

Des bureaux de la Marine, le crédit de Bonrepaus s'étendit dans tous les rangs de la cour et de la ville : « Le roi le traitoit avec bonté, Mme de Maintenon aussi; il étoit estimé et sur un pied de considération dans le monde, avec de l'esprit, de l'honneur, de la capacité et des talents[2]. »

Intimement lié avec les gens de lettres les plus illustres et les plus délicats, Racine, Boileau, La Fontaine, Mme de La Fayette, Saint-Évremond, Valincour, il était aussi estimé parmi eux comme causeur et comme épistolier que comme bon ami et gai convive. Racine goûtait ses lettres à l'égal des épîtres de Cicéron : « Je ne vois personne, disait-il, qui ait mieux attrapé que lui ce genre d'écrire des lettres, également propre à parler sérieusement et solidement des grandes affaires, et à badiner agréablement sur les petites choses[3]. » Et il ne prisait pas moins son entretien : « Vous avez bien raison, écrivait-il à son fils, alors attaché à la légation de M. de Bonrepaus, vous avez bien raison de préférer la conversation de M. l'Ambassadeur à tous les plaisirs du monde. Du moins, je l'ai toujours trouvée telle, et non-seulement moi, mais tout ce qu'il y a ici de personnes de meilleur esprit et de meilleur goût[4]. » Ces qualités, et d'autres encore plus sérieuses, que Racine était bien capable d'apprécier et de faire valoir à leur juste prix[5], trouvèrent leur

1. Voy. ci-dessus, p. 88.
2. *Mémoires de Saint-Simon*, éd. de 1873, t. XVI, p. 276; cf. *Mémoires du marquis de Sourches*, t. I, p. 352.
3. *Œuvres de J. Racine*, éd. des Grands Écrivains, t. VII, p. 256.
4. *Ibidem*, p. 259-260.
5. Racine le considérait comme le meilleur ami qu'il eût au monde, à ce point qu'il envoya son fils Jean-Baptiste étudier la diplomatie sous ses ordres en Hollande. Et quant à la piété, il nous apprend (*Œuvres*, t. VII,

emploi à la cour lorsque Louis XIV eut permis à Bonrepaus d'acheter la charge de lecteur ordinaire de la chambre et du cabinet que possédait l'abbé de Dangeau, et qui donnait les premières entrées et un logement à Versailles[1]. Il en fut pourvu le 20 novembre 1685[2], « en considération de ses services, de sa condition, et aussi des lumières et des connaissances qu'il s'était acquises dans les belles-lettres. » De là aux missions diplomatiques, il n'y avait qu'un pas : dès le mois suivant[3], Seignelay le fit charger de « négociations secrètes et importantes » en Angleterre. Il s'agissait de travailler, de concert avec l'ambassadeur Barrillon d'Amoncourt, à obtenir l'égalité de commerce entre les deux nations, ou du moins à faire diminuer l'extrême différence qui existait entre les conditions faites aux Anglais en France et celles que trouvaient les Français en Angleterre. C'était depuis longtemps un sujet de récriminations pour nos négociants, qui ne pouvaient porter dans le royaume britannique aucun produit des pays étrangers, ni même des colonies françaises, non plus qu'une foule de denrées ou de produits nationaux, comme poissons, cuirs, huiles, quincaillerie, mercerie, rubans, dentelles de fil, de soie, d'or et d'argent, etc.; encore les autres marchandises françaises étaient-elles surchargées de droits si lourds, qu'ils en rendaient le trafic à peu près impossible. Au contraire, les Hollandais étaient admis à importer en Angleterre tous les produits allemands, et ne payaient que sept pour cent de droits, là où les Français en payaient dix. Le tarif des droits d'entrée de 1667 avait eu pour objet de rétablir

p. 220) que Bonrepaus était « attentif aux choses de la religion, » et qu'il « s'en faisoit une affaire capitale. »

1. Selon le marquis de Sourches (*Mémoires*, t. I, p. 352), Bonrepaus avait brigué une autre charge : « Il s'étoit attaché à M. de Seignelay, duquel il n'étoit pas tout à fait commis, mais il s'en falloit peu de chose; et quoiqu'il eût été refusé de la charge de secrétaire du roi (sans doute secrétaire du cabinet), il ne se rebuta point, et il obtint à la fin l'agrément de la charge de lecteur, qui n'étoit pas si bonne que l'autre, mais qui étoit agréable pour les entrées de la chambre qu'elle donnoit. » Il y avait deux charges de lecteur ordinaire de la chambre et du cabinet; la seconde était possédée par ce baron de Breteuil dont Saint-Simon a fait un si plaisant portrait, et elle passa en 1696 à l'abbé de Vaubrun, que les *Mémoires* ne traitent guère mieux. Chaque lecteur avait 600 livres de gages et 1000 livres de livrées pour la bouche à la cour. — Les *premières entrées* pénétraient dans la chambre royale dès que le roi, sorti de son lit, se mettait aux mains des coiffeurs (*État de la France*).

2. Il l'avait payée 100,000 livres.

3. Instruction du 20 décembre 1685; il partit pour Rotterdam au mois de mai suivant.

l'égalité de traitement et de faire porter des charges réciproques à l'importation étrangère en France; mais d'une part les Hollandais avaient obtenu pour eux-mêmes le rétablissement du tarif beaucoup moins lourd de 1664, et quant aux Anglais, les fermiers des aides avaient cru bon de laisser la rigueur de côté et de ne leur demander que les anciens droits, pour attirer leurs produits, au risque de ruiner les manufactures françaises. Celles-ci ne pouvaient plus soutenir la lutte contre une importation qui dépassait quatre millions par an, et Seignelay reconnaissait l'urgence d'un retour au tarif de 1667, ou, si les circonstances politiques ne semblaient pas suffisamment favorables, il voulait du moins obtenir du ministère anglais l'égalité de traitement. Son père s'était déjà occupé de cette question en 1671, et avait même préparé un traité de commerce; mais les exigences de l'Angleterre en avaient empêché la conclusion, et la guerre était survenue. Bonrepaus fut donc chargé d'aller étudier l'état des choses en Angleterre, puis en Hollande. Il ne fut de retour à Paris que dans le commencement de l'année 1687; sur son rapport, Seignelay conclut à une action énergique. Ce fut sans doute afin de la préparer que, dès le mois de mai suivant, Bonrepaus reçut une nouvelle mission diplomatique pour Londres, mais en qualité de plénipotentiaire, avec plein pouvoir pour régler l'exécution du traité conclu par Barrillon le 16 novembre 1686, et qui avait établi la neutralité des possessions anglaises ou françaises en Amérique[1]. Toujours bien accueilli dans une ville où il retrouvait nombre d'amis et de compatriotes[2], et d'ailleurs reçu à merveille par le roi Jacques, le traité du 11 décembre 1687 lui fit le plus grand honneur: il régla à l'avantage de la France une partie des différends qui subsistaient encore au sujet du commerce des colonies occidentales, et, quelque guerre qui pût survenir en Europe, leur assura le repos et les moyens de s'appliquer uniquement au développement de leur prospérité commerciale.

1. Plein pouvoir daté du 5 mai 1687.
2. Saint-Évremond annonce son arrivée en ces termes :

Monsieur de Bonrepaus arrive, il est ici;
La Champagne pour lui toujours se renouvelle.
Fuyez, Loire, Bordeaux; fuyez, Cahors, aussi!

Les lettres que La Fontaine lui écrivait à la même époque nous font connaître ses relations d'intimité avec plusieurs des femmes qui composaient la société ordinaire du fabuliste, telles que Mmes d'Hervart et de la Sablière; il était aussi un des fidèles de Ninon de Lenclos.

Ces négociations lui avaient permis en même temps d'agir avec succès, comme il en avait été chargé secrètement, sur les ouvriers protestants de nationalité française que les persécutions, puis la révocation de l'édit de Nantes avaient fait émigrer en Angleterre. Leur nombre était considérable, leur industrie formait un précieux appoint pour les manufactures anglaises : quoiqu'ils fussent très-attachés à leur religion, Bonrepaus fut assez habile pour en faire revenir à la mère-patrie quelques centaines, sur les quatre mille cinq cents qu'on savait s'être portés de ce côté. En Hollande il ne réussit pas aussi bien[1].

Une troisième fois, en 1688, Bonrepaus retourna à Londres, en qualité d'envoyé extraordinaire. A cette époque, la face des choses avait changé, une révolution prédite depuis deux ans par notre intendant était imminente, la guerre s'annonçait avec le prince d'Orange, et le commerce cédait le pas à la politique. Ce fut un traité d'alliance offensive et défensive et d'union des flottes anglo-françaises que Bonrepaus signa à Windsor, le 13 septembre 1688[2]. Mais l'aveugle obstination de Jacques II avait

1. Voyez Mazure, *Histoire de la révolution de 1688 en Angleterre* (1825), t. II, p. 124, 125, 160, 263, 272, 279, etc., et t. III, p. 47 et 61 et suiv. Cet ouvrage, établi en partie à l'aide des documents de la Marine et des Affaires étrangères, abonde en détails et en pièces intéressantes sur les trois missions de Bonrepaus ; on y trouve des fragments d'un grand nombre de ses dépêches, qui ont trait aussi bien aux affaires politiques qu'aux négociations commerciales, et elles donnent une idée très-avantageuse de la perspicacité de notre intendant général. Mais nous avons été étonné de trouver dans ce livre une assertion qui, reproduite par Walckenaer dans son *Histoire de La Fontaine* (tome II, p. 140-141), tendrait à dénaturer un point important de l'histoire de l'industrie française. Les deux écrivains, l'un après l'autre, ont répété que Bonrepaus débaucha des ouvriers protestants anglais, qu'il en ramena un certain nombre en France, qui y « apportèrent le secret de la fabrication du papier, » et que « c'est à cette émigration que remonte l'établissement de nos plus belles papeteries de France. » Cela est absolument faux : l'industrie du papier était depuis longtemps florissante chez nous, notamment en Normandie, en Angoumois et en Auvergne, et ce sont, bien au contraire, nos protestants fugitifs qui allèrent la porter, comme tant d'autres fabrications importantes, sur le sol anglais. Les documents et les statistiques de la fin du dix-septième siècle ne laissent aucun doute sur ce point, et deux pièces publiées dans le tome Ier de la *Correspondance des Contrôleurs généraux*, nos 192 et 416, précisent autant qu'on peut le demander ce fait de l'exportation des procédés de la fabrication angoumoise ou normande. — Nous nous dispenserons de relever les autres erreurs ou fautes de détail que renferment les pages consacrées par Walckenaer à M. de Bonrepaus, en qualité d'ami du fabuliste.

2. Voir l'ouvrage déjà cité de Mazure, et deux lettres de Seignelay à Bonrepaus et à Barrillon, publiées par P. Clément, dans *L'Italie en 1671*, relation d'un voyage du marquis de Seignelay, suivie de lettres inédites, p. 336-341.

empêché ses ministres de conclure ce pacte à temps, de même qu'elle empêcha qu'il eût aucun effet. La réputation diplomatique du plénipotentiaire n'en resta pas moins un fait acquis.

« M. de Seignelay, dit Saint-Simon, se servoit de Bonrepaus avec confiance, et, quoique l'oncle et le neveu ne fussent pas toujours d'accord, M. de Croissy lui donna aussi la sienne. Un traité de marine et de commerce que, pendant la paix précédente[1], il alla faire en Angleterre, où il réussit fort bien, le fit connoître à Croissy. Il y demeura longtemps à reprises, et, en homme d'esprit et de sens, se procuroit des occasions de faire des voyages à la cour, où il fit valoir son travail. Cet emploi le décrassa : il continua à travailler sous M. de Seignelay, puis sous M. de Pontchartrain, mais non plus sur le pied de premier commis[2]. Il obtint permission d'acheter une charge de lecteur du roi, pour en avoir les entrées et un logement à Versailles; il s'y étoit fait des amis de ceux de M. de Seignelay, et d'autres encore; il étoit honnête homme, et fort bien reçu dans les maisons les plus distinguées de la cour : tout cela l'aida à prendre un plus grand vol, et il réussit toujours dans ses ambassades. C'étoit un très-petit homme, gros, d'une figure assez ridicule[3], avec un accent désagréable, mais qui parloit bien, et avec qui il y avoit à apprendre, et même à s'amuser. Quoiqu'il ne se fût pas donné pour un autre, il étoit sage et respectueux. Il avoit fort gagné chez M. de Seignelay pendant la prospérité de la marine[4]. Il étoit riche et entendu, fort honorable, et toutefois ménageoit très-bien son fait[5]. » Et ailleurs : « C'étoit un homme qui, avec des manières très-polies et très-respectueuses, ne laissoit pas d'avoir été gâté par beaucoup de commerce direct avec le roi toute sa vie, et par beaucoup d'amis considérables à la cour; mais d'ailleurs du mérite, du talent, de la capacité et de l'esprit[6]. »

Le succès de ses négociations avec l'Angleterre lui valut une

1. Les traités de 1687 et 1688, antérieurs à la guerre de Dix ans.
2. On a vu qu'il n'avait jamais eu ces fonctions; nous expliquerons plus loin d'où peut venir la méprise de ceux de ses contemporains qui n'ont pas connu exactement ses débuts.
3. Nous n'avons trouvé aucun portrait gravé de Bonrepaus.
4. Le marquis de Sourches dit aussi qu'il avait fait sa fortune dans les affaires; voyez ci-après le passage où nous venons déjà de renvoyer le lecteur.
5. *Mémoires de Saint-Simon*, t. I, p. 475.
6. Addition au *Journal de Dangeau*, 17 septembre 1715, t. XVI, p. 184.

pension[1], où la cour ne vit pas sans surprise, à ce qu'il paraît, un titre de marquis d'Usson accolé aux noms du lecteur du roi[2]; puis, il eut en 1689 un logement à Marly, et, en janvier 1690, le rang de lieutenant général des armées navales[3]. Il assista en cette qualité à la glorieuse campagne de la Manche, et ne revint à Paris que pour prendre la direction de la marine pendant la dernière maladie de Seignelay (août-novembre 1690). On crut un instant qu'il recueillerait la succession de ce ministre, à qui il était si utile depuis vingt ans; mais le choix du roi se porta sur le contrôleur général des finances, Louis Phélypeaux de Pontchartrain[4].

Pontchartrain commença par décliner les offres du maître, « parce qu'il n'avait aucune connaissance de la marine; » mais le roi insista, « voulut absolument qu'il s'en chargeât[5], » et il n'eut même pas la permission de se défaire du Contrôle général, où Mme de Maintenon et Louvois ne voulaient point d'autre que lui[6]. Ainsi, sauf les bâtiments, il prenait tout le fardeau auquel

1. Pension de 3000 livres, donnée par brevet du 26 septembre 1688.
2. On fit ces couplets :

Seignelay, un peu bride en main!
Vous poussez trop loin l'insolence.
Vous agissez en souverain,
Vous en usurpez la puissance;
Vous faites marquis vos valets,
Et leur en donnez des brevets.

C'étoit assez, en bonne foi,
D'avoir, de sous-commis des vivres,
Fait Bonrepaus lecteur du roi;
Mais faites rayer de vos livres
Le titre de marquis d'Usson
Qu'on a mis dans sa pension.

(Chansonnier de la Bibliothèque nationale, ms. fr. 12689, p. 380.)

3. Ordonnance du 10 janvier 1690, portant que, comme intendant général, il aura place dans les conseils et assemblées d'officiers généraux immédiatement après les vice-amiraux, et que, en leur absence, il prendra la seconde place.
4. Si l'on en croit les chansons du temps, la succession de Seignelay fut convoitée par Claude Le Peletier, qui s'était retiré du Contrôle général en 1689 et n'était plus que ministre d'État, et par Louvois. Ce dernier fit comme Colbert, qui avait entrepris, en 1677, d'étudier le latin, le droit, etc., pour pouvoir succéder au chancelier d'Aligre : pendant la maladie de Seignelay, Louvois se mit à étudier la marine (Chansonnier, ms. fr. 12690, p. 49).
5. *Journal de Dangeau*, t. III, p. 245.
6. *Mémoires de Saint-Simon*, t. II, p. 226.

Colbert avait suffi à peine, finances, maison du roi, marine, commerce extérieur. Ce n'était pourtant point un présomptueux; mais, sous son esprit étincelant[1], se dissimulait un mélange d'ignorance et de légèreté que l'historien découvre à regret chez un ministre chargé de tant de responsabilités, en des temps si difficiles. Venant d'accepter l'héritage de Seignelay et sortant du cabinet du roi, il écrivait ce billet au premier président de Harlay : « Vous êtes accoutumé à être surpris sur mon sujet; voici le comble de votre surprise. Le roi vient de me faire ministre et secrétaire d'État, avec la marine. Renoncez à un ami aussi heureux d'une félicité temporelle, mais conservez-lui votre cœur et votre même amitié lorsqu'il lui arrivera malheur, car je ne vois plus rien à attendre pour lui que de tomber. » Il ne tomba point : mais, selon l'expression de Valincour[2], « il fit bien voir qu'un excellent esprit, joint à de bonnes intentions, ne peut suppléer à l'expérience que l'on n'a pas et aux connoissances que l'on n'a pas acquises. »

(*La suite prochainement.*)

III.

BIBLIOGRAPHIE.

86. — DUJARRIC-DESCOMBES. Journal de Mgr de Beauveau, évêque de Sarlat (1688-1701). In-8, 20 p. Périgueux, Dupont et Cᵉ.

(Extrait du Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord.)

87. — DUMAY. État des paroisses et communautés du bailliage d'Autun en 1645, d'après le procès-verbal de la visite des feux. In-8, 220 p. Paris, Champion.

(Extrait des Mémoires de la Société Éduenne.)

1. Voyez son portrait dans Saint-Simon, t. II, p. 226.
2. Avertissement des *Mémoires de Villette*, p. lvj.

88. — FISCHER. Le Prieuré de Saint-Quentin. In-8, 51 p. Nancy, Crépin-Leblond.

(Extrait des Mémoires de la Société d'archéologie lorraine.)

89. — FONTALIRANT (le R. P.). Monographie du monastère des dominicains de Sainte-Catherine, à Poitiers (1628-1783). In-8, 86 p. Poitiers, Dupré.

(Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest.)

90. — GARNIER. Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Côte-d'Or. Archives civiles. Série B. Chambre des comptes de Bourgogne. Nos 9500 à 11264. T. IV. In-4 à 2 col., 444 p. Dijon, Darantière.

(Collection des Inventaires-sommaires des archives départementales antérieures à 1790.)

91. — GAUBIN (l'abbé). La Devèze, histoire féodale, municipale et religieuse, depuis la fondation du château (de 1180 à 1223) jusqu'à la restauration de l'église Sainte-Marie-Madeleine. In-8, 91 p. Auch, Foix.

(Extrait de la Revue de Gascogne.)

92. — KERVILER. Un évêque de Saint-Pol-de-Léon à l'Académie française. Jean de Montigny (1632-1671). In-8, 50 p. Nantes, Forest et Grimaud; Paris, Detaille.

(Extrait de la Revue de Bretagne et de Vendée.)

93. — LABOUR. La Châtellenie suzeraine d'Oissery. Son terrier, ses coutumes, son histoire, d'après les archives de la commune d'Oissery, du département de Seine-et-Marne, et les autres sources historiques. In-8, 166 p. Dammartin, Lemarié.

94. — LA MÉNARDIÈRE (de). Introduction à l'histoire des établissements de charité à Poitiers. In-8, 71 p. Poitiers, Dupré.

(Extrait du volume de Documents inédits publié par la Société des Antiquaires de l'Ouest.)

95. — VEUCLIN. Saint Vincent de Paul à Bernay en 1650. In-8, 37 p. Bernay, Ve Lefèvre.

(Extrait de la Ville de Bernay, par E. Veuclin et A. Bazin.)

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 1er MAI 1877,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. VUITRY,

MEMBRE DE L'INSTITUT

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 5 juin 1877.)

L'Assemblée entend les discours, rapports et mémoires ci-après-indiqués :

1° Discours de M. le président. (Voir p. 114.)

2° Rapport de M. J. Desnoyers, secrétaire, sur les travaux et les publications de la Société, depuis sa dernière assemblée générale en mai 1876. (Voir p. 122.)

3° Rapport des censeurs, MM. Le Tellier de la Fosse et Moranvillé, sur les comptes des recettes et des dépenses de la Société pendant l'exercice de 1876. (Voir p. 150.)

Les conclusions de ce rapport, approuvant la gestion et les comptes de M. le trésorier pendant ledit exercice, sont mises aux voix par M. le président et approuvées par l'Assemblée.

Lecture historique.

M. le baron de Ruble communique un fragment des *Mémoires de La Huguerye,* dont il est éditeur pour la Société. Ce fragment fait partie du premier volume, qui sera distribué sous peu de mois.

Élections.

Sont élus membres du Conseil, pour siéger, conformément au règlement, jusqu'en 1881 :

MM. de Beaucourt,
Bellaguet,
Bordier,
de Bouis,
de Broglie,
de Cosnac,
de Chantérac,
L. Delisle,
Egger,
Jourdain.

M. Picot, juge au tribunal civil de la Seine, membre du Comité des travaux historiques, est élu en remplacement de M. Marion, démissionnaire, dont les fonctions cessaient en 1878.

Sont réélus censeurs : MM. le Tellier de la Fosse et Moranvillé.

La séance est levée à cinq heures et demie.

Discours de M. Vuitry, membre de l'Institut, président de la Société.

Messieurs,

En ouvrant cette séance, qui vous réunit en assemblée générale pour la quarante-troisième fois depuis la fondation de la Société de l'Histoire de France, j'ai besoin d'expliquer, je devrais dire d'excuser, ma présence à ce fauteuil que jusqu'ici vous avez toujours vu occupé par des historiens, des écrivains, des érudits, dont l'illustration, le mérite éminent, les remarquables travaux vous avaient depuis longtemps

appris le nom et les titres. Suivant une tradition très-ancienne, les sociétés savantes, comme les académies, se plaisent quelquefois à ouvrir leurs portes à des hommes qui, sans être lettrés ni savants, ont le respect et l'amour des sciences et des lettres : comme on l'a dit un jour à l'Académie française, avec un vrai bonheur d'expression, les membres des familles littéraires ou scientifiques consentent à admettre dans leur sein des personnes qui ne sont et ne peuvent être que des amis de la maison. C'est assurément sous l'inspiration de ce sentiment qu'en 1874 vous m'avez appelé à faire partie du Conseil de notre Société et qu'en 1876 mes collègues, par une bienveillance excessive dont je sens tout le prix, m'ont confié la haute mission de présider, pendant un an, à leurs travaux. J'ai beaucoup hésité, je dois l'avouer, à accepter une tâche si fort au-dessus de mes forces. Pour ne pas la refuser, il m'a fallu espérer que l'assiduité, le zèle, et peut-être l'esprit d'ordre administratif acquis dans l'exercice des fonctions publiques pouvaient suppléer aux connaissances historiques qui me font défaut ; qu'éclairé par les lumières de votre Conseil, soutenu par la science de votre Comité de publication et par l'expérience de votre Comité des fonds, je pouvais, sans péril pour la bonne direction de notre œuvre, ne pas décliner un honneur si grand pour moi. De tous les devoirs que j'aurais à remplir, celui qui devait, à tous égards, m'inspirer le plus de défiance, c'était la présidence de cette assemblée, et aujourd'hui, Messieurs, j'ai besoin de compter sur votre indulgence.

Heureusement pour vous et pour moi, ce n'est point à votre président que vos usages ont réservé le soin de vous parler de nos travaux. Notre cher et infatigable secrétaire va vous faire connaître, avec l'autorité de sa science, de son expérience et de son dévouement, l'état de nos publications et nos projets pour l'avenir : c'est pour lui l'occasion de savants exposés que vous êtes toujours empressés d'entendre et qui ne sont pas un des moindres titres de la Société à l'estime publique. Je n'ai pas non plus à vous présenter

notre situation financière : après que le compte annuel et la gestion de nos affaires ont été soumis par notre excellent trésorier et par le Comité des fonds au Conseil qui les examine, c'est à l'un des censeurs que vous avez chargés de les vérifier, conformément à nos statuts, qu'il appartient de vous en faire le rapport.

Votre président n'a qu'une mission plus triste à accomplir : il doit vous dire les noms de ceux de nos collègues que nous avons perdus et vous rappeler leurs titres à vos sympathies; pieux usage qui atteste l'esprit de notre compagnie et dont il importe de conserver précieusement la tradition. Quelque douloureuses qu'aient été nos pertes, la mort nous a peut-être moins cruellement frappés que les années précédentes : nous n'avons pas, du moins, à porter le deuil de ces hommes éminents entre tous, dont la vie et les œuvres ont été, ici même, éloquemment appréciées en des termes dont vous n'avez pas perdu le souvenir. Mais si les collègues qui nous ont été enlevés n'avaient pas attaché leurs noms à d'aussi grands travaux historiques ou littéraires, s'ils se recommandaient par des services moins éclatants, tous avaient soutenu notre œuvre, à des degrés divers et dans la mesure de leurs forces, de leur libéral concours : tous ont droit à un souvenir, au témoignage public de notre estime et de nos regrets.

Comment ne serions-nous pas tristement émus quand la mort, emportant de riches espérances, frappe avant le temps, à trente-un ans, M. Étienne Pichon, sous-préfet de Dreux? Ancien élève de l'École des chartes et fils du bibliophile dont l'érudition et le goût sont si connus, l'administration n'avait pu le rendre indifférent à l'archéologie et à l'histoire, et, dans l'un des postes qu'il a honorablement occupés, à Vervins, il avait fondé et entretenu un recueil historique, la *Thiérache illustrée*. — M. le marquis Frottier de la Coste, attaché d'ambassade, a succombé, bien jeune aussi, à une grande douleur qui, quelques années auparavant, avait brisé son cœur. — M. le vicomte Cornudet, ancien député au Corps législatif, dont le père et le

grand-père avaient déjà marqué, avec distinction, leurs places dans les assemblées politiques, et qui, par son mariage, était entré dans la maison de l'illustre maréchal Suchet, a été rapidement enlevé, à peine âgé de cinquante ans, au pays qu'il pouvait encore servir utilement, à de nombreuses amitiés, à la tendre affection de sa famille.

Nous devons encore saluer d'un adieu suprême M. le marquis de Bérenger, — M. Bigle, architecte, — M. de Pistoye, ancien chef de division au ministère des Travaux publics, — M. le vicomte du Treyve de Saint-Sauveur, — M. le baron de Chaulieu, qui siégea avec honneur dans l'Assemblée législative de 1849 et ne cessa jamais de prendre un vif intérêt à nos travaux, — M. Lacordaire, ingénieur des ponts-et-chaussées, auteur estimé d'une importante notice historique sur notre célèbre manufacture des Gobelins, dont il était le directeur, — deux de nos plus anciens collègues, M. Teulet et M. Léon de Chazelles. Le premier, avocat, s'était distingué par de nombreux ouvrages de droit pratique, souvent réimprimés, et nous conservait un nom que son frère a rendu cher à l'érudition et à l'histoire. Le second, ancien député et ancien maire de Clermont, se recommande particulièrement à notre souvenir par la part qu'il a prise à une récente publication scientifique que son grand intérêt historique a fait comprendre dans la collection des Documents inédits de l'Histoire de France. Neveu par alliance et héritier de M[me] la comtesse de Rumford, M. de Chazelles se trouvait dépositaire de la presque totalité ou, du moins, des plus importants des papiers de Lavoisier, et il avait conçu le projet de réaliser, en les publiant, une ancienne et pieuse pensée de sa famille : mais il préféra, en les remettant à l'Académie des Sciences, concourir à une publication plus solennelle et qui porte un caractère de nationalité auquel le génie et les malheurs de l'illustre savant avaient tant de droits.

M. de Cailleux était aussi l'un des membres les plus anciens de notre compagnie. Il est mort à quatre-vingt-huit ans, et l'Académie des Beaux-Arts avait pour son

vénérable doyen d'âge le respect et l'affection que méritaient si bien ses services, la probité et la dignité de sa vie, la délicatesse et la fidélité de ses sentiments. Après avoir, de bonne heure, cultivé la peinture et après être entré momentanément dans l'armée, M. de Cailleux s'était associé comme dessinateur et comme écrivain au grand ouvrage justement populaire entrepris par M. le baron Taylor, sous le nom de *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*. Secrétaire général des musées, bientôt directeur adjoint et ensuite directeur général des Beaux-Arts, en 1841, à la mort de M. le comte de Forbin, il fut chargé de mettre à exécution le projet de convertir le palais de Versailles en un musée consacré à toutes les gloires de la France. C'était là une difficile mission. « Tous les artistes « savent, » disait le secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, sur la tombe de M. de Cailleux, « comment il « s'acquitta de la tâche qui lui avait été confiée, avec quel « courage il en supporta le poids, avec quel infatigable zèle « il y travailla et il réussit à la mener à bonne fin. » Ce grand monument, élevé à l'histoire autant et plus encore qu'aux arts, doit assurer à la mémoire de M. de Cailleux les meilleurs et les plus sympathiques souvenirs de la Société de l'Histoire de France.

M. Labeyrie n'appartenait que depuis un an à la Société : sa mort n'en mérite pas moins le juste tribut de nos regrets. Entré jeune au ministère des Finances, il y occupa bientôt les fonctions de sous-chef, pour être ensuite sous-directeur, agent judiciaire du Trésor, chef de division, et enfin directeur du Contentieux : par son intégrité, son zèle, sa haute capacité, il était bien placé à la tête de l'un de nos grands services publics. J'ai eu occasion, dans le cours de ma vie administrative, de l'y connaître et de l'y apprécier : j'étais alors loin de penser que cet excellent serviteur de l'État, si assidu à tous les devoirs de ses laborieuses fonctions, si versé dans toutes les questions et dans toutes les arides difficultés d'un contentieux aussi vaste que compliqué, pouvait encore disposer de loisirs qu'il consacrait aux études

historiques. M. Labeyrie a publié deux notices, l'une sur le mariage de François Ier, l'autre sur la vie du cardinal Pierre de Foix, dit le Jeune. Originaire d'Aire-sur-l'Adour, où il s'est retiré après sa longue et utile carrière, il s'est surtout occupé de l'histoire de sa province, et il laisse, en manuscrits, une histoire de l'évêché d'Aire, une traduction des *Fors et coutumes* de la ville d'Aire avec des notes explicatives et un lexique, et une traduction de l'histoire des comtes de Foix, écrite en latin par Bertrand Hélie. Il avait le goût des livres, et sa bibliothèque considérable contenait de nombreux et intéressants documents sur toute la région pyrénéenne de notre pays. M. Labeyrie était vraiment pour nous plus qu'un ami de la maison, il était presque un membre de la famille.

Si l'inexorable loi de la destinée humaine vient éclaircir nos rangs, notre Société, libre et ouverte à tous, reçoit des adhésions nouvelles qui, sans diminuer le regret des pertes éprouvées, assurent du moins la perpétuité de l'œuvre entreprise. Encore quelques années, et notre fondation remontera à un demi-siècle. Dans ce long espace de temps, que d'événements sont survenus! que de changements dans les choses et dans les personnes! que de révolutions! Cependant, fidèles à la pensée de vos illustres fondateurs MM. Guizot, de Barante, Thiers, Mignet, Fauriel, Letronne....., vous ne vous êtes jamais détournés du but qu'ils s'étaient proposé; serviteurs désintéressés de la science historique, nous ne sommes les champions d'aucun système, les disciples exclusifs d'aucune école, ainsi que mes honorables prédécesseurs, M. Maury et M. Jourdain, vous le rappelaient, en 1873 et en 1876, avec l'autorité qui leur appartient et que je me plais à invoquer. Nous étions, et nous restons une société de publication. Nous cherchons dans les archives, dans les bibliothèques, des chroniques, des mémoires, des correspondances, des documents, dont la mise au jour et la vulgarisation sont utiles au développement de la science historique, et nous rééditons aussi des livres déjà imprimés, en nous efforçant d'en donner des textes plus corrects et plus con-

formes aux manuscrits. Ce n'est pas seulement sous ce rapport que nous avons à concilier des intérêts et des considérations d'ordre différent. En nous attachant à attribuer dans nos publications une part convenable à chacune des grandes périodes de notre histoire, nous devons faire marcher de front les ouvrages de longue étendue et ceux qui ne comprennent qu'un ou deux volumes. Sans cesser d'être scientifique, notre œuvre doit aussi rester populaire : tout en conservant le caractère de sérieuse érudition, qui est son objet et son but, il faut qu'elle présente un attrait qui lui assure le concours de ce public nombreux et éclairé qui cherche dans nos livres le profit et l'agrément de la lecture, en même temps que la satisfaction de cette curiosité saine et intelligente qui est le propre des esprits élevés.

C'est qu'en effet l'étude de l'histoire convient à tous les âges et à toutes les positions sociales. Elle mérite qu'en sortant des bancs de l'école, on lui consacre l'ardeur laborieuse de ses jeunes années et toute une vie de recherches et de travail : c'est une terre féconde qui promet d'abondantes moissons à ceux qui la cultivent avec persévérance et qui savent en fouiller toutes les profondeurs et tous les replis. La connaissance exacte et réfléchie des événements, des institutions et des mœurs, la méditation des vicissitudes humaines, éclairée par le sentiment du juste et du bien, développent l'intelligence et fortifient l'âme : si l'historien joint le goût littéraire à l'étendue et à la sûreté de l'érudition, il ne tarde pas à trouver dans une célébrité bien acquise la juste récompense de ses efforts. Souvent même, les horizons les plus vastes et les plus élevés peuvent s'ouvrir à sa légitime ambition. Il serait superflu de vous rappeler des noms qui sont dans la mémoire de tous et que la Société de l'Histoire de France s'est honorée ou s'honore de voir inscrits sur la liste de ses membres.

Pour ceux dont la vie facile échappe à la nécessité et aux soins assujettissants d'une carrière, qui peut mieux que le charme des études historiques les préserver de l'énervement intellectuel que produit l'oisiveté? Souvent le nom qu'ils

portent, des souvenirs, des traditions, des papiers de famille viennent faciliter leurs travaux, en même temps qu'ils en rendent pour eux l'intérêt plus vif et plus saisissant. De nos jours, n'a-t-on pas vu la science historique et archéologique trouver là une sorte d'armée de réserve, un corps de volontaires qui a fourni pour ses luttes pacifiques plus d'un soldat intrépide, plus d'un officier habile autant qu'exercé, et même des généraux de haute valeur?

Enfin, Messieurs, l'homme qui, dès le début de la vie, a dû se vouer tout entier aux labeurs et aux soucis incessants, soit des fonctions publiques, soit des affaires du commerce et de l'industrie, et pour lequel l'heure de la retraite a sonné avant qu'il ait perdu toute faculté de travail et toute activité d'esprit, vient aussi demander à l'histoire un utile emploi de ses loisirs. L'étude et la contemplation du passé peuvent lui donner le moyen de vérifier, de contrôler l'opinion qu'il s'est faite des choses et des hommes de son temps, et l'expérience pratique qu'il a pu acquérir de l'administration, du gouvernement, de tous les grands intérêts sociaux, lui permet quelquefois de pénétrer plus profondément le sens des institutions détruites, d'en juger plus sainement le caractère et le fonctionnement. Mais s'il n'a pas des prétentions si hautes, s'il ne cherche qu'à éviter les fatigues et l'ennui du désœuvrement, il est toujours et encore plus assuré de trouver dans les études historiques la plus attrayante distraction, et elles peuvent devenir pour lui l'occasion d'un honneur aussi grand qu'inattendu, quand il a, comme aujourd'hui, l'heureuse fortune de vous présider.

Rapport sur les travaux de la Société de l'Histoire de France depuis sa dernière assemblée générale, en mai 1876, jusqu'a ce jour, par M. J. Desnoyers, membre de l'Institut, secrétaire de la Société.

Messieurs,

Les ouvrages dont vous confiez à votre Conseil administratif le choix et la direction exigent, par leur caractère même, avant de vous être distribués, une diversité et un ensemble de travaux préparatoires qui en expliquent et en justifient le lent et laborieux achèvement. Le plus souvent il ne peut s'en attribuer l'initiative, quoiqu'il ne lui fût pas difficile de signaler à l'attention et à l'étude de futurs éditeurs les vides qui restent à combler dans le vaste et inépuisable fonds des sources historiques, où reposent encore et demandent à être éclaircies tant de questions obscures de nos annales. Mais, en général, c'est à l'inclination personnelle des érudits, attirés vers des sujets dont l'intérêt et la nouveauté les ont frappés, que votre Conseil s'en rapporte le plus volontiers. Ces sympathies spontanées, quand elles sont basées sur des études solides et sur une connaissance des questions, des époques ou des personnes non encore suffisamment étudiées, garantissent une élaboration plus complète, des recherches plus approfondies.

Mais il y a bien loin encore de cette initiative à l'achèvement de l'œuvre. Les recherches préliminaires ouvrent la voie, les difficultés et les obscurités se manifestent successivement. Si le nouvel éditeur qui se présente au choix du Conseil offre des garanties assez solides, il est admis à se mettre sérieusement à l'œuvre. Les difficultés se produisent alors; les sources deviennent de plus en plus abondantes; les recherches se compliquent, dans l'intention très-louable de perfectionner et de compléter l'œuvre. De tels dévouements sont assurément bien dignes d'éloges, mais ils entraînent, tout en les justifiant, les lenteurs et les retards trop fré-

quents auxquels votre Conseil s'efforce de mettre un terme, non sans quelques difficultés qu'il ne peut toujours surmonter. Telle est aussi la cause principale qui oblige le rapporteur habituel de ses déterminations depuis plus de quarante années, par l'effet d'une confiance dont il est profondément reconnaissant, à vous entretenir, Messieurs, de publications qui ne vous sont définitivement distribuées que longtemps après une première mention.

Vous devez être informés des choix, puis des travaux préparatoires, puis de la marche progressive, et enfin de l'achèvement des ouvrages destinés à faire partie de votre collection. Cette succession d'efforts et de résultats exige souvent plusieurs années.

Désirant éviter, autant que possible, ces répétitions multipliées, je me bornerai à vous rappeler, Messieurs, les titres des ouvrages ou des volumes achevés depuis votre dernière assemblée, et je n'entrerai dans quelques détails que pour ceux dont les progrès ont été notables ou dont la publication a été décidée depuis cette époque.

Les quatre volumes représentant l'exercice de 1876 vous sont tous bien connus puisqu'ils vous ont été distribués, les uns dans le cours de l'année précédente, le quatrième depuis quelques semaines. Ce sont :

1° Le tome IX de *Brantôme,* par M. L. Lalanne;

2° Le tome Ier de la *Chronique de Le Fèvre de Saint-Remy, dit Toison-d'Or,* par M. Morand;

3° Les *Récits d'un ménestrel de Reims au* XIIIe *siècle,* par M. N. de Wailly ;

4° Le tome VI de *Froissart*, par M. Luce.

Vous avez pu apprécier le savoir consciencieux des éditeurs, ainsi que le caractère et l'intérêt si divers de chacun de ces ouvrages, qui se rapportent, le premier au XVIe siècle, le second au XVe, le troisième au XIIIe et le quatrième au XIVe.

Un dixième et dernier volume terminera, l'an prochain, les œuvres de *Brantôme,* dont le premier a paru en 1865. Il comprendra, avec quelques lettres et pièces fugitives, une

table générale, travail méthodique et complet, rédigé avec l'exactitude et la précision consciencieuse habituelles au savant éditeur; elle sera d'un très-grand secours pour la lecture d'un ouvrage où figurent tant de personnages, tant de lieux et tant de faits si variés et sous des aspects si divers.

La *Chronique de Saint-Remy* sera aussi complétée par un second volume, que M. Morand nous fait espérer pour le prochain exercice. Un manuscrit de la bibliothèque Laurentienne de Florence, récemment signalé à son attention, s'ajoutera aux deux seuls manuscrits jusqu'alors connus, ceux de Boulogne et de Paris, et lui permettra une collation définitive de la partie qui reste à publier, ainsi que quelques additions au premier volume. A l'ensemble de cette chronique sera ajoutée une nouvelle introduction, dans laquelle seront élucidées diverses questions que la rapidité avec laquelle ce volume avait été publié n'avait pas permis d'examiner.

Les *Récits d'un ménestrel de Reims* ont fourni, comme vous l'avez vu, à M. N. de Wailly une nouvelle occasion d'appliquer sa connaissance approfondie de l'histoire et de la langue française du XIIIᵉ siècle dans différents dialectes comparés. Tout en fixant le caractère de l'œuvre de ce trouvère populaire inconnu, plus romancier que véridique historien, il a signalé, dans ses narrations, les souvenirs de nombreux événements que la tradition populaire avait déjà revêtus d'une forme légendaire, tels que la captivité de Richard Cœur-de-Lion et le dévouement du ménestrel Blondel. Au texte rigoureusement reproduit d'après le meilleur des six manuscrits connus, et dont toutes les variantes sont soigneusement relatées, M. de Wailly a joint des sommaires critiques et un vocabulaire de la langue du ménestrel de Reims, comme il l'avait fait pour les textes de ses deux excellentes éditions de Villehardouin et de Joinville[1].

1. M. de Wailly a lu à l'Académie des Inscriptions et publié dans ses Mémoires (t. XXVIII, 2ᵉ partie, 1876) des *Observations* plus complètes encore sur la *Langue de Reims au XIIIᵉ siècle*, et que leur étendue ne permettait pas de joindre au volume publié par la Société de l'Histoire de France.

Le tome VI de *Froissart* continue cette vaste publication commencée en 1869, après de longues études préparatoires. Chaque volume en montre successivement les heureux résultats dans des sommaires critiques et chronologiques, ainsi que dans des annotations biographiques et géographiques, nécessaires pour rectifier les fréquentes inexactitudes du célèbre chroniqueur. De nombreuses variantes reproduisent la physionomie des principaux manuscrits de ces chroniques, si dramatiques et souvent si tristement intéressantes[1].

Le travail de recherches et d'éclaircissements empruntés à tant de sources originales différentes, exigé par les annotations, présente un résultat analogue à ce que l'érudition classique désigne sous le nom de *commentaire perpétuel*. Il justifie les lenteurs de cette publication et les retards apportés à la mise au jour de ce sixième volume, qu'on avait d'abord espéré pour l'exercice de 1875.

C'est dans ce volume, qui s'étend de 1360 à 1366, que sont exposés les pénibles détails et reproduits les documents originaux du traité de Brétigny, qui livrait pour plus d'un siècle à une nation rivale la possession de l'Aquitaine et d'autres riches provinces, en échange du titre éphémère de roi de France, auquel renonçait le roi d'Angleterre, Édouard Ier; cession douloureusement acceptée par les populations, et que les notables habitants de la Rochelle caractérisaient par ces mots patriotiques dont la pensée avait dès lors et aurait encore aujourd'hui tant d'échos : « Nous aourons « les Englès des lèvres, mais li coers ne s'en mouvera ja. »

C'est aussi dans ce volume qu'on voit le ravage des provinces demeurées françaises, par les grandes compagnies anglo-navarraises de brigands et de pillards; le retour et la mort du roi Jean en Angleterre, après sa longue et fatale captivité; le projet avorté d'une croisade conçue par le roi de Chypre Pierre Ier de Lusignan et par le pape Urbain V;

1. L'édition des *Chroniques de Froissart* pour la Société de l'Histoire de France ne doit point nous laisser oublier celle que M. le baron Kervyn de Lettenhove publie depuis 1867, avec une si consciencieuse persévérance, sur un plan différent, pour l'Académie des sciences de Belgique, et dont le XXIVe volume vient de paraître à Bruxelles.

les préparatifs de l'expédition du prince de Galles en Espagne; les dernières guerres pour la possession de la Bretagne entre les partisans des familles de Jean de Montfort et de Charles de Blois; les premières campagnes de Du Guesclin en Bretagne et au service de la France[1].

M. Luce, qui a fait du héros breton, bientôt devenu l'illustre connétable français, une étude approfondie, et qui a commencé à en publier la biographie la plus complète, a proposé tout récemment au Conseil l'impression d'un recueil de documents originaux inédits concernant ce grand guerrier. Ce recueil fournirait des preuves à l'appui des prochains volumes des *Chroniques de Froissart,* dont il ne retarderait pas l'achèvement. Nous en parlerons plus amplement à la fin de ce rapport.

Les publications de l'année 1877 devront être représentées par les quatre volumes suivants :

1° Le tome IV de *Bassompierre*, par M. de Chantérac;

2° Les *Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret,* par M. de Rochambeau;

3° Le tome II de *la Chanson de la Croisade contre les Albigeois*, par M. P. Meyer;

4° Le tome I des *Mémoires de La Huguerye,* par M. de Ruble.

Mémoires du maréchal de Bassompierre, tome IV et dernier. — Ce volume, dont la distribution devait avoir lieu pour cette même séance et ne sera retardée que de très-peu de temps, complétera une de nos plus intéressantes publications, commencée en 1870. Quoique déjà bien connus par plusieurs éditions depuis la première, datée de 1665, ces mémoires n'avaient jamais été publiés conformément au manuscrit autographe que possède la Bibliothèque nationale,

1. C'est dans cette partie des *Chroniques* que Froissart a conservé le souvenir d'une chute de météorites, accompagnée d'une violente tempête, aux environs de Chartres, dans ce même village de Brétigny, en mai 1360, au moment de la signature du traité : « Il cheoient de l'air pières si « grosses que elles tuoient hommes et chevaus » (*Chron.*, t. VI, p. 5).

et auquel M. de Chantérac s'est rigoureusement conformé.

Vous avez pu apprécier, Messieurs, par la lecture des volumes précédents, les soins consciencieux apportés par le nouvel éditeur à rectifier les nombreuses inexactitudes des précédentes éditions et à éclairer les moindres obscurités de ces mémoires rédigés par un homme du monde, serviteur dévoué au roi Louis XIII et à Marie de Médicis, grand seigneur fastueux et prodigue, non moins renommé pour sa bravoure que pour sa magnificence et ses galanteries. Ce dernier volume commence à l'année 1629 et se termine à l'année 1640, à peu près à la date de la fin du long emprisonnement de Bassompierre à la Bastille, où l'avaient relégué, pendant douze années, la jalousie et l'antipathie de Richelieu, et où il rédigea ses *Mémoires*. On doute de l'authenticité du supplément pour les huit dernières années de la vie du maréchal, publié en 1802 sous le titre de *Nouveaux mémoires*, ainsi que des *Remarques* sur l'histoire d'Henri IV et de Louis XIII par Dupleix, qui lui ont été aussi attribuées, et que M. de Chantérac n'a pas reproduits.

Ce quatrième volume est accompagné, comme les précédents, de documents inédits propres à éclairer quelques-uns des principaux événements de l'armée et de la cour, racontés par l'auteur d'après les témoignages qui lui en étaient transmis de divers côtés, puisqu'il n'y pouvait plus prendre part. Plusieurs de ces documents sont extraits d'un recueil conservé à la Bibliothèque nationale sous le titre de *Répertoire de Bassompierre*, et contenant différentes pièces émanées du maréchal ou se rapportant à sa famille. On y trouve aussi quelques-unes de ses lettres, dont le nombre était très-considérable, et qui furent, malheureusement pour l'histoire anecdotique du XVII[e] siècle, brûlées par l'auteur, pendant son emprisonnement à la Bastille. La vie politique de Bassompierre pourrait être complétée par le récit de ses *Ambassades* en Espagne, en Suisse et en Angleterre (1620-1626). M. de Chantérac serait tout disposé à les publier, si le grand nombre d'autres ouvrages agréés par le Conseil le permettait un jour. Il ne reste plus, pour terminer le dernier

volume des *Mémoires,* que l'introduction de l'ouvrage, comprenant une notice historique et bibliographique, qui s'imprime actuellement, et qui ne pouvait être confiée à un éditeur plus compétent.

Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret. — Ce volume, intéressant à divers titres, aurait dû être achevé et vous être distribué depuis plusieurs mois. L'impression des lettres, qui est aujourd'hui terminée, était déjà fort avancée, l'an dernier, et j'avais essayé, dans mon précédent rapport[1], de vous indiquer, Messieurs, le plan et la composition du recueil. Le retard apporté à la mise au jour a été surtout causé, d'abord par les difficultés d'un classement rigoureusement chronologique de beaucoup de lettres non datées, puis par la rédaction d'une notice préliminaire où doivent être appréciés par l'éditeur, M. de Rochambeau, les rapports mutuels des nombreux personnages mentionnés dans cette correspondance. Deux cent trente-sept lettres originales, presque toutes inédites, d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret, sont publiées intégralement d'après les manuscrits, en très-grande partie autographes, conservés, pour la plupart, dans différents fonds de la Bibliothèque nationale, dans la bibliothèque de Saint-Pétersbourg et dans plusieurs dépôts d'archives provinciales et particulières, où elles ont été recueillies et collationnées avec une rigoureuse exactitude. Cent quatre-vingt-sept autres lettres, ou documents d'origine analogue, sont aussi classés suivant l'ordre chronologique, et très-clairement analysés. La détermination des dates et les annotations biographiques offraient, je le répète, d'assez nombreuses difficultés, qui ont été heureusement surmontées par M. de Rochambeau, auquel l'étude de l'histoire du Vendomois, son pays, dont il s'occupe avec succès depuis longues années et qu'il a enrichie de plusieurs mémoires intéressants, avait rendu familière la biographie d'Antoine de Bourbon. Le concours du commis-

1. *Annuaire-Bulletin* de 1876, p. 143.

saire responsable de cette publication, M. de Ruble, ne lui a point fait défaut. Celui-ci s'était lui-même occupé de recherches approfondies sur Jeanne d'Albret, et il vient de publier un volume, aussi neuf qu'intéressant, sur le premier mariage, fort peu connu et généralement mal apprécié, de cette princesse avec le duc de Clèves, en 1541, alliance qui ne se réalisa pas, grâce à la fermeté de la jeune princesse béarnaise, et qui fut, par l'autorité du Souverain Pontife, aussitôt rompue que contractée[1].

Le volume de M. de Rochambeau, qui vous sera distribué dans quelques semaines, sera certainement, par la nouveauté des renseignements qu'il offre sur le caractère et sur les relations privées et publiques de Jeanne d'Albret et d'Antoine de Bourbon, ainsi que sur les mouvements politiques et religieux de la première moitié du XVI[e] siècle (1538-1572), une de nos publications les plus intéressantes et les plus originales.

Mémoires de La Huguerye. — C'est à la même période du XVI[e] siècle que se rapporte un autre ouvrage pareillement inédit, les *Mémoires de La Huguerye,* dont l'éditeur est M. de Ruble. Ces mémoires, qui ne formeront pas moins de trois volumes, vous sont déjà connus par une notice qu'en a publiée, dans le Bulletin de 1877, le savant éditeur, et par l'analyse que j'essayai de vous présenter dans mon rapport de l'an dernier. La Huguerye fut un témoin généralement bien informé, un agent secret, un confident intime, chargé des missions les plus délicates, d'abord par les chefs de la Réforme, puis par le parti opposé. Ses mémoires, rédigés successivement, serviront souvent de contrôle et de complément aux récits des nombreux historiens du XVI[e] siècle, de Thou, d'Aubigné, Davila, La Popelinière, Monluc et autres. La lecture que veut bien faire M. de Ruble, à cette même séance, d'un fragment des mémoires du secrétaire de l'amiral de Coligny, dont il écrit l'histoire, et auquel il en dédie

1. *Le Mariage de Jeanne d'Albret.* 1 vol. in-8. Labitte, 1877.

la première partie, vous fera mieux apprécier le caractère et l'intérêt de cet ouvrage. Le premier volume sera distribué avant la fin de cette année; le second volume suivra de près. Un troisième volume, dont la publication a été décidée plus récemment, contiendra le complément signalé par le marquis d'Aubais, dans ses *Pièces fugitives*, mais qui avait échappé jusqu'ici aux recherches des historiens contemporains. Les *Mémoires de La Huguerye* n'étaient connus que par quelques fragments publiés, sans nom d'auteur, par M. Tessier, dans son *Étude sur l'amiral Coligny*, et par des extraits plus étendus que M. le comte L. de Laubespin a mis au jour tout récemment.

Chanson de la Croisade contre les Albigeois. — Vous vous souvenez, Messieurs, que cet ouvrage, conformément au plan adopté par le savant éditeur, M. P. Meyer, a dû être divisé en deux volumes; le premier, publié en 1875, comprend uniquement le texte languedocien de la chanson ou chronique versifiée, avec toutes les variantes et les commentaires de linguistique susceptibles d'en éclaircir les obscurités. Ce point de vue, exclusivement littéraire et grammatical, a permis à M. P. Meyer d'en faire, l'an dernier, au Collége de France, le sujet principal de son cours sur l'étude comparative des anciens dialectes de nos provinces méridionales. La date et le lieu certains de sa rédaction donnent en effet à ce document historique la valeur d'un monument littéraire.

C'est à un point de vue différent que devait être, et qu'a été envisagée par M. P. Meyer la traduction française qui forme le second volume. Cette traduction littérale du texte roman, souvent obscur, constitue un tableau historique des plus dramatiques, dans lequel les événements sont exposés et commentés. De nombreuses notes géographiques, chronologiques et biographiques éclairent les parties obscures du récit et donnent lieu à la discussion d'opinions diverses, précédemment exprimées par d'autres historiens. Ce texte, ainsi traduit et à la portée d'un plus grand nombre de

lecteurs, concentre l'attention sur les détails nombreux et variés de cette croisade albigeoise pendant laquelle tant de noms illustres de guerriers et d'autres personnages éminents de nos annales sont souillés par les déplorables excès d'une croisade, prétendue religieuse, contre des frères et des compatriotes.

Ce second volume est en grande partie imprimé. Il sera complété par une introduction générale, dans laquelle le poëme sera apprécié sous ses différents aspects littéraires et historiques. M. P. Meyer nous fait espérer qu'il pourra être achevé avant quelques mois et figurer au nombre de ceux qui seront distribués pour l'année courante.

Après avoir fixé, autant que possible, les publications de l'année 1877, votre Conseil administratif a dû s'occuper, à l'avance, de celles qui devront représenter l'exercice suivant. Plusieurs projets lui avaient déjà été communiqués et avaient été autorisés en principe, les années précédentes; d'autres ont été l'objet de délibérations plus récentes; ses choix définitifs se sont portés sur plusieurs ouvrages qui seront successivement mis sous presse, et dont plusieurs vont l'être immédiatement.

Ces publications, plus ou moins définitivement autorisées, sont les suivantes :

1° *Anecdotes historiques, légendes et apologues tirés d'un ouvrage inédit d'Étienne de Bourbon, dominicain du* XIIIe *siècle*, édités par M. Lecoy de la Marche;

2° *Mémoires de Nicolas de la Mothe-Goulas* (XVIIe siècle), par M. Charles Constant;

3° *Établissements de saint Louis*, par M. P. Viollet;

4° *Lettres du roi Louis XI*, par MM. Vaesen et Étienne Charavay;

5° *Sources grecques de la Géographie et de l'Histoire de la Gaule*, par M. Cougny;

6° *Vie de Bayart, par le Loyal serviteur*, éditée par M. Roman;

7° *Documents inédits relatifs à Du Guesclin,* par M. Luce.

De ces sept projets de publications, presque toutes inédites, les manuscrits des deux premiers sont prêts à être mis sous presse, et il en sera d'abord question.

Anecdotes historiques, légendes et apologues tirés d'un ouvrage inédit d'Étienne de Bourbon, dominicain du XIIIe *siècle*, par M. Lecoy de la Marche.

Depuis plusieurs années, l'éditeur de cet ouvrage avait fait connaître au Conseil son intention de s'occuper d'un choix de fragments historiques extraits des nombreux sermonnaires du moyen âge dont les manuscrits sont conservés dans nos bibliothèques publiques. C'est plus récemment qu'il a communiqué au Comité et au Conseil le projet de publication et la copie entièrement achevée de l'ouvrage dont l'impression va commencer immédiatement. Le recueil manuscrit qui sert de base à cette publication est depuis longtemps connu. Les pères Quetif et Échard, dès le commencement du XVIIIe siècle, en ont signalé l'importance à l'attention des érudits, dans leur grand ouvrage : *Scriptores ordinis prædicatorum*[1]. Les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*[2] l'ont fait aussi connaître beaucoup plus tard, par une analyse du précédent ouvrage, plutôt que par une étude des manuscrits. Ces manuscrits sont nombreux; la Bibliothèque nationale possède les plus importants, dont un seul, provenant du fonds de la Sorbonne, est complet et a fourni les éléments de la publication adoptée par le Conseil de notre Société. Si le recueil du dominicain Étienne de Bourbon ou de Belleville[3], qui a vécu et écrit pendant la première moitié du XIIIe siècle, n'est pas mieux connu et n'a jusqu'ici fourni les éléments d'aucune publication

1. 1719, t. I, p. 184 à 194.
2. T. XIX, 1838; art. de M. Petit-Radel.
3. Ces deux noms indiquent plutôt des localités d'origine que des familles.

historique ou ecclésiastique, c'est sans doute parce que des extraits incomplets et même inexacts en avaient été donnés par l'auteur présumé du *Speculum morale*, Vincent de Beauvais. On peut aussi attribuer cet oubli au caractère de l'ouvrage et à la confusion résultant du plan même, quoique très-méthodique en apparence. L'auteur, dont le but était de fournir aux prédicateurs de son temps des principes, des matériaux de discours et des éléments d'édification pour leurs auditeurs, a rassemblé une foule de récits, de faits, d'anecdotes, empruntés soit aux auteurs ecclésiastiques qui l'ont précédé, soit surtout à ses contemporains et à ses propres souvenirs. Il cite, en effet, un très-grand nombre de personnages connus du XIIIe siècle, non-seulement des membres du clergé, mais aussi des personnages du monde séculier de toutes les classes, même des plus illustres de ses contemporains qu'il a fréquentés. Il trouve très-souvent dans ses propres souvenirs de nombreux éléments de narration et des principes d'édification. Après avoir étudié à Paris et à Lyon, il avait prêché dans plusieurs des grandes villes de France; il avait été, pendant plus de vingt-cinq ans, membre de l'Inquisition, en Auvergne d'abord, puis et surtout en Languedoc, pendant la guerre contre les Albigeois. Il dit le plus souvent : « J'ai vu, j'ai entendu, « lorsque je prêchais en telle paroisse, lorsque je prêchais à « Vézelay la croisade contre les hérétiques albigeois; » et autres mentions analogues : « J'étais ici, j'étais là ; » « telles « personnes m'ont raconté ces faits. » Parfois, s'il n'indique pas ses auteurs, il prévient que c'est pour ne pas les compromettre, eux ou leurs familles. Ses réserves, ses doutes sont fréquents, sa bonne foi est incontestable.

Il est donc évident qu'un tel ensemble de faits doit être fort instructif sous les aspects les plus divers et montrer les mœurs et les opinions des contemporains de l'auteur. Mais, avec ces éléments de la vie publique et privée du XIIIe siècle, sont confondus de nombreux récits empruntés à des temps et à des auteurs plus anciens, des exposés de doctrines qui se rattachent aux dogmes plutôt qu'à l'histoire et qui, à ces titres,

ne pouvaient, ne devaient point entrer dans une publication de la Société de l'Histoire de France.

Le plan adopté par Étienne de Bourbon semble tellement arbitraire et peu historique que, tout en y subordonnant les extraits, comme il devait le faire pour conserver, autant que possible, la physionomie de l'ouvrage, M. Lecoy de la Marche a dû retrancher une grande partie de ce qui n'était ni narration, ni tableau, ni même histoire.

En effet, Étienne de Bourbon, écrivant surtout pour des prédicateurs auxquels il se proposait de fournir des exemples et des éléments de citations, a divisé son livre en sept parties, selon les sept dons du Saint-Esprit, qui sont : 1° *Donum timoris*; — 2° *D. pietatis*; — 3° *D. scientiæ*; — 4° *D. fortitudinis*; — 5° *D. consilii*; — 6° *D. intellectus*; — 7° *D. sapientiæ*. L'auteur a rempli son cadre avec de nombreuses subdivisions, pareillement métaphysiques. L'ouvrage est complet, moins les deux derniers livres que la mort de l'auteur l'a sans doute empêché de terminer.

La variété des récits est infinie ; les différentes classes de la société y figurent avec leurs mœurs et leur physionomie. Les usages populaires, les légendes, les proverbes, les chansons, les apologues, qui semblent souvent empruntés à des fabliaux du même temps, les contes dévots, les miracles apocryphes, les cruautés aveugles de l'Inquisition, les superstitions populaires, les traditions locales, dont plusieurs semblent remonter aux temps les plus reculés, s'y rencontrent en grand nombre et complètent, avec les récits de faits vraiment historiques, la physionomie des provinces de France au XIIIe siècle.

En faisant le choix critique nécessité par le caractère et le but de cette publication, M. Lecoy de la Marche a pris soin d'indiquer le plus souvent les sources des récits de l'auteur et les écrits contemporains, tels que Jacques de Vitry et autres sermonnaires, qui avaient recueilli, vers le même temps, de pareilles anecdotes dans un but à peu près semblable : la prédication et l'édification. Les précédents travaux de M. Lecoy de la Marche, qui a obtenu deux fois

les plus honorables récompenses de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, ont prouvé combien son ouvrage sur l'histoire de la *Chaire française au moyen âge*[1], spécialement au XIIIe siècle, l'avait bien préparé à la composition et aux commentaires nécessaires du nouveau recueil, dont le Conseil de la Société de l'Histoire de France a unanimement accepté la publication, et qui, après un travail de plusieurs années, est prêt à être mis sous presse. La copie manuscrite a déjà été déposée et examinée par le commissaire responsable, M. Jourdain, juge non moins compétent de l'histoire philosophique et littéraire du moyen âge, et approuvée définitivement par le Conseil, d'après l'avis du Comité de publication.

Mémoires de Nicolas de la Mothe-Goulas. — Les mémoires inédits de ce familier de la cour de Gaston d'Orléans à Blois, pendant la première moitié du XVIIe siècle, étaient déjà connus de la Société, longtemps avant de voir le jour. Depuis l'époque où M. Monmerqué signala au Conseil, comme digne d'être publié, le manuscrit original de ces mémoires que possède la Bibliothèque nationale, et dont il communiqua des fragments, dès 1848, à plusieurs de nos assemblées générales, jusqu'au moment où leur publication a été définitivement autorisée et confiée à M. Constant, ce projet a passé par des phases diverses que je rappellerai en peu de mots.

M. Monmerqué, le premier qui en eût reconnu l'intérêt, avait entièrement copié de sa main le manuscrit de la Bibliothèque nationale. Après la mort de notre savant confrère, à la vente de sa bibliothèque, en 1861, ce manuscrit fut acquis et la trace en fut perdue jusqu'à l'an dernier. Alors M. Constant qui, de son côté, avait exprimé au Conseil le désir de publier pour la Société ces mêmes mémoires, sans connaître d'abord le projet ni la copie de M. Monmerqué, parvint à se procurer cette copie et en commença la collation sur le texte original de la Bibliothèque nationale.

1. 1868, in-8.

Mais bientôt le Conseil, averti de l'existence dans la Bibliothèque impériale de Vienne de plusieurs volumes manuscrits de ces mêmes mémoires, qui avaient déjà été décrits dans la Bibliothèque historique de la France, par Fontette, et que l'on indiquait comme autographes, ainsi qu'on le présumait de ceux de Paris, jugea convenable de solliciter de la direction de la Bibliothèque de Vienne la communication des manuscrits qu'elle possédait. Cette demande, transmise par la voie ministérielle, fut très-favorablement accueillie, grâce surtout à l'intervention des plus obligeantes de l'ambassadeur de France à la cour de Vienne, M. le comte de Vogüé, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Les deux copies manuscrites de Vienne, ayant appartenu l'une au prince de Saxe, l'autre au baron de Hohendorf, ont été confiées à la Société de l'Histoire de France, qui, suivant le désir exprimé par l'administration de la Bibliothèque de Vienne, en a fait le dépôt à notre Bibliothèque nationale, pour un temps déterminé. La collation partielle que M. Constant et le commissaire responsable de cette publication, M. de Chantérac, en ont faite, a démontré que ces manuscrits avaient été écrits de la même main que celui de Paris, et qu'ils paraissaient tous trois être autographes. La découverte de lettres de Nicolas Goulas, qui, jusqu'ici, ont fait défaut, pourra confirmer, avec une plus complète certitude, s'ils sont, en effet, tous trois autographes. En attendant, M. Constant a pu constater avec certitude le caractère de chacune de ces trois copies des mêmes mémoires du même auteur.

La copie de Paris semble avoir été rédigée primitivement par N. Goulas, pour sa famille, et surtout pour un neveu auquel il avait dédié ses mémoires. On y remarque, en effet, de nombreux souvenirs personnels, des anecdotes et des portraits, qui indiquent cette destination. Les deux manuscrits de Vienne, l'un en trois volumes, l'autre en un seul, qui sont, à très-peu près, d'une rédaction identique, ne présentent plus ce caractère anecdotique du manuscrit de Paris. Sous une forme plus sévère et dégagés des détails familiers si évidents

dans ce dernier, ils offrent les mêmes récits, les mêmes portraits de personnages, avec quelques détails un peu différents. C'est une espèce de journal historique où les faits sont présentés sous un point de vue plus général, où viennent s'intercaler des portraits historiques qui n'existent pas dans la rédaction primitive, et des additions empruntées à d'autres récits contemporains.

Ces différences et ce double caractère, bien reconnus par M. Constant, l'ont déterminé, avec l'approbation du Conseil et du commissaire responsable, à prendre pour base de la publication autorisée le manuscrit de Paris, avec les principales variantes des manuscrits de Vienne. C'est sous cette forme définitive que le premier volume, dont la copie est en grande partie préparée, sera très-prochainement mis sous presse. Les extraits et quelques analyses de ces mémoires communiqués au Conseil ont suffi pour faire apprécier d'avance l'intérêt des mémoires de N. Goulas sur la petite cour de Blois, sur les personnages qui y figurent, sur le caractère de Gaston, sur sa vie privée, sur les événements auxquels ce prince prit une si triste part. L'ouvrage formera au moins deux volumes.

Établissements de saint Louis. — Les monuments législatifs du XIIIe siècle, cette époque de critique, de réformes, époque du renouvellement et de la régularisation des institutions politiques et civiles de la France, ont la plus grande valeur pour l'étude de l'histoire générale. Aussi, après avoir confié en 1842 à feu M. le comte Beugnot, l'un de nos savants et très-regrettables confrères, la publication d'un des plus importants de ces monuments, les *Coutumes du Beauvoisis*, par Philippe de Beaumanoir, votre Conseil administratif n'a pas hésité à entreprendre une autre publication analogue, celle du recueil non moins célèbre connu sous le titre d'*Établissements de saint Louis*.

Dans une notice préliminaire, M. Beugnot, qui avait fait de la législation du moyen âge l'étude la plus approfondie, comme l'ont prouvé ses deux grandes publications des

Assises de Jerusalem et des *Olim du Parlement de Paris,* avait caractérisé les coutumes du Beauvoisis comme une sorte de code coutumier où la législation féodale est combinée avec les traditions du droit romain et du droit canonique.

C'est sur un monument, sur une compilation de la même époque, mais d'un caractère différent, que l'attention du Conseil s'est portée depuis quelques années, d'abord sous l'inspiration de M. Boutaric. Vous étiez déjà informés, Messieurs, par des communications précédentes, que M. Paul Viollet, bibliothécaire de la Faculté de droit de Paris, mettant à profit, avec un dévouement éclairé dont il avait donné des preuves dans de précédents travaux d'érudition, principalement sur le XIII[e] siècle, la mission qui lui avait été confiée par M. le ministre de l'Instruction publique, avait pu comparer et collationner un nombre considérable de manuscrits du recueil de législation du XIII[e] siècle célèbre sous le titre d'*Établissements de saint Louis* ou d'*Etablissements le Roi*.

L'examen comparatif de ces manuscrits conservés dans les bibliothèques de France, d'Italie, de Suède, de Russie et de Belgique, au nombre de plus de vingt, a permis à M. Viollet de les classer en plusieurs groupes de caractères différents et de constater, avec une grande sûreté de critique, les sources diverses de ce recueil de documents législatifs, leurs auteurs probables, le lieu et l'époque de leur rédaction primitive, leurs modifications et leur assemblage ultérieur en un corps de doctrine légale. Le caractère et l'origine des *Établissements le Roi* a été longtemps un sujet de doutes et de discussions entre les légistes les plus compétents, depuis les premiers éditeurs, Laurière et autres, jusqu'aux savants nos contemporains, Savigny, Laferrière, Pardessus, Dupin, Beugnot, Klimrath, MM. Giraud, Laboulaye et Fabre.

L'étude de cet ensemble de documents et de leurs sources diverses a permis à M. Viollet d'arriver à une démonstration qu'on peut regarder comme incontestable, et sans doute comme définitive. Elle confirme l'opinion,

déjà plusieurs fois entrevue, et même énoncée avec plus d'incertitude et moins de preuves, que ce recueil de législation du XIII[e] siècle, cette sorte de code coutumier, n'était point émané directement de saint Louis; qu'il était même très-probablement un peu postérieur au règne du saint roi; qu'il était évidemment une compilation d'extraits de coutumes féodales, d'actes législatifs et de commentaires de sources diverses, compilation dans laquelle l'exposition des règles du droit coutumier était fréquemment entremêlée de citations du droit romain et du droit canonique. Les recherches plus approfondies auxquelles M. Viollet a pu se livrer, surtout à l'aide des documents et des versions différentes recueillies pendant son voyage, lui ont permis de distinguer avec plus de précision le caractère et les sources de chaque partie de l'ouvrage, et lui ont démontré qu'on pouvait reconnaître deux origines différentes aux deux livres des *Etablissements*.

Le texte des sept premiers chapitres du livre I[er] se retrouve, moins les renvois aux textes latins du *Code*, du *Digeste* et des *Décrétales*, dans une ordonnance et un règlement de la prévôté de Paris déjà connus. La plus grande partie de ce même livre serait extraite d'une *Coutume d'Anjou et du Maine*, avec des interpolations analogues de textes plus anciens, compilation à laquelle n'était peut-être point étrangère l'université d'Angers, l'une des écoles françaises de jurisprudence les plus célèbres au XIII[e] siècle, dont l'enseignement est sans nul doute représenté par le recueil dont il s'agit.

Le livre II aurait le même caractère de mélange du droit coutumier et de nombreux emprunts au droit romain et au droit canonique; mais la coutume qui en aurait fait la base principale serait d'origine incontestablement orléanaise, quoique le texte primitif de cette même coutume soit encore inconnu. La démonstration de cette concordance et des rapports d'origine des *Établissements* avec l'enseignement de l'école de jurisprudence d'Orléans, au XIII[e] siècle, est discutée et démontrée par M. Viollet, dans

une argumentation très-solide. C'est, selon lui, la même origine et les mêmes mélanges qu'il faut attribuer à un monument de jurisprudence non moins célèbre de la même époque, le *Livre de Jostice et de Plet,* publié en 1850, dans la collection ministérielle des Documents inédits relatifs à l'Histoire de France, par M. Rapetti, qui avait aussi reconnu pour ce texte une origine analogue à un document connu sous le titre d'*Usaige d'Orlénois*. Les résultats des recherches de M. Viollet sur les *Sources des Établissements* seront exposés et discutés longuement dans une introduction dont il a déjà communiqué à l'Académie des Inscriptions des fragments, qui seront publiés prochainement, avec l'assentiment du Conseil, en attendant la mise sous presse de l'ouvrage, que le savant éditeur nous fait espérer pour le commencement de l'année prochaine.

Lettres de Louis XI. — Lorsque Mlle Dupont recueillait, il y a plusieurs années, les lettres du roi Louis XI, avec un zèle et un savoir que la Société de l'Histoire de France a pu apprécier dans des publications importantes sur le XVe siècle, elle ne prévoyait sans doute pas encore l'étendue que devait prendre un jour ce recueil. Interrompu par suite de la mauvaise santé de Mlle Dupont, continué pendant quelque temps avec le même zèle par un de nos jeunes confrères, M. L. Pannier, si tôt et si malheureusement enlevé aux études historiques, qu'il avait déjà enrichies de plusieurs travaux intéressants, le recueil des lettres de Louis XI, confié aujourd'hui par votre Conseil à deux nouveaux éditeurs non moins dévoués et non moins bien préparés, M. Vaesen pour l'ensemble, et M. Ét. Charavay pour une première partie, prend chaque jour de plus grands développements.

De toutes parts les communications abondent; les dépôts d'archives, non-seulement de nos départements, mais de plusieurs pays voisins, Italie, Suisse, Belgique, sont ouverts aux recherches des éditeurs. En outre, grâce à une circulaire que, sur la demande de notre honorable président,

M. Vuitry, M. le ministre de l'Intérieur a bien voulu faire adresser à MM. les préfets, et dont M. Desjardins, chef du bureau des Archives, nous a déjà fait connaître d'heureux résultats, un assez grand nombre d'archivistes ont signalé les lettres missives, les lettres patentes et les lettres privées de Louis XI conservées dans leurs dépôts; plusieurs même en ont envoyé des copies. Le Conseil, sur la proposition du commissaire responsable, M. J. Quicherat, auquel sont si familières les sources historiques du xve siècle, et avec l'assentiment du Comité de publication, a déjà indiqué des limites à cette collection, susceptible de prendre des développements qui dépasseraient les vues de la Société. Les lettres exclusivement administratives et les mandements royaux seront analysés; lorsque ces documents se reproduiront à peu près les mêmes dans différents dépôts, un seul sera publié, et les autres mentionnés; mais aucune des lettres privées et émanant directement du roi ne sera omise.

Déjà M. Vaesen a fait plusieurs voyages dans le but d'examiner les collections de différentes archives départementales où lui avaient été signalées des lettres de Louis XI. D'un autre côté, le Conseil ayant été informé qu'un des sociétaires, M. Étienne Charavay, bien connu par ses intéressantes publications de documents historiques originaux et par ses riches collections d'autographes, s'était aussi occupé de réunir de nombreuses copies de lettres de Louis XI, alors que celui-ci n'était encore que dauphin de Viennois, lui a proposé de s'associer à M. Vaesen pour cette partie du recueil. M. Charavay a accepté avec empressement : il a mis à la disposition du Conseil les documents nombreux qu'il avait déjà recueillis en France ou en Italie, et a signalé l'existence dans les archives de Grenoble d'un grand nombre de registres contenant des lettres du Dauphin ; il continue ses recherches et ses copies, d'accord avec le principal éditeur. Cette confraternelle association permettra sans doute de commencer plus tôt la publication d'un volume consacré à la première période de la vie de Louis XI, avant qu'il ne montât sur le trône. Des recherches que nos deux confrères continuent

simultanément et activement, la Société espère les plus certains, sinon les plus prompts résultats.

Les correspondances de personnages qui ont rempli un rôle historique sont une des sources les plus abondantes d'informations instructives : les lettres d'Henri IV, de Richelieu, de Mazarin, de Colbert et d'autres, publiées dans la collection ministérielle du Comité des travaux historiques, répandent un grand jour sur les événements dont ils furent contemporains et auxquels ils prirent une si grande part. La Société de l'Histoire de France, de son côté, a déjà publié plusieurs recueils analogues : les lettres de Mazarin à la reine-mère; celles de l'empereur Maximilien et de Marguerite, sa fille; les lettres de Marguerite d'Angoulême. Un volume de la correspondance d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret, dont je vous ai déjà entretenu, vous sera très-prochainement distribué, et ne tardera pas à être suivi d'un premier volume des *Lettres de Louis XI*.

Une des sources abondantes de lettres historiques est fournie par les recueils connus sous le titre de *Dictamina*, ou *Artes Dictaminis*, sorte de modèles de style épistolaire, trop peu explorés jusqu'ici. L'étude qu'un de nos confrères, M. L. Delisle, a faite récemment d'un de ces recueils manuscrits, de la Bibliothèque de Bordeaux, avec la profonde érudition et l'heureuse sagacité qui caractérisent tous ses travaux, lui a fait reconnaître une correspondance importante pour l'histoire de France, presque entièrement inédite, d'un notaire de la chambre pontificale dans la seconde moitié du XIIIe siècle, Bérard de Naples. Espérons que l'étude de documents analogues, très-nombreux encore dans les grandes bibliothèques, enrichira aussi, quelque jour, la collection de notre Société.

Vie de Bayart[1] *par le Loyal serviteur*. — Deux écrivains, contemporains de Bayart, ont retracé la vie de cet

1. Le nom de Pierre Terrail, seigneur de Bayart, a été écrit des deux façons, *Bayart* et *Bayard*, même de son temps. M. A. de Terrebasse, auteur de l'histoire moderne la plus complète du héros dauphinois, a démontré que la véritable forme était *Bayart*. C'est celle des signatures autographes.

illustre guerrier. Le premier en date, Symphorien Champier, auteur bien connu de nombreux ouvrages historiques, a publié cette biographie en 1525, sous le titre suivant :

Les Gestes, ensemble la vie du preulx chevalier Bayard, avec sa généalogie. Lyon, 1525. 1 vol. petit in-8.

Le second, dont le nom est encore ignoré, et qu'on prétend, avec une très-grande vraisemblance, avoir été secrétaire de Bayart, a publié, deux ans plus tard, une semblable histoire sous ce titre :

La très joyeuse et récréative histoire composée par le Loyal serviteur, des faits, gestes, triomphes et prouesses du bon chevalier sans paour et sans reproche, le gentil seigneur de Bayart. Paris, 1527. 1 vol. petit in-4, de 98 feuillets.

Le premier de ces deux ouvrages eut, de son temps, un grand succès, et il en fut fait, en peu d'années, plus de dix éditions, tandis que, seulement près d'un siècle plus tard, le second ne fut reproduit qu'avec des altérations et des modifications qui lui ont fait perdre son vrai caractère. Les éditions subséquentes de Théodore Godefroy, de Claude d'Expilly, de Louis Videl et du président de Boissieu, en 1650, furent longtemps seules consultées et ont été reproduites dans les recueils modernes de Buchon, de Michaud et Poujoulat et du Panthéon littéraire[1].

M. Roman a proposé au Conseil de publier, pour la Société de l'Histoire de France, une édition nouvelle du *Loyal serviteur*, reproduisant textuellement le texte original de l'édition gothique de 1527, sans aucune des altérations de style et sans les nombreux retranchements qu'on reproche avec raison aux éditions subséquentes. Il eût été désirable que la découverte de quelque manuscrit original pût aider à la collation du premier texte imprimé, mais jusqu'ici toutes les recherches ont été inutiles. Peut-être une mention signalée par M. A. de Terrebasse, dans son excel-

1. On connaît un grand nombre d'histoires modernes de Bayart ; l'une des plus répandues est celle de Guyard de Berville.

lente *Histoire de Bayart*[1], mettra-t-elle sur la voie de cette découverte : « Si l'on s'en rapporte, dit-il, à une note d'une « vieille écriture apposée sur le titre d'un exemplaire de « l'édition originale de l'histoire de Bayart, le Loyal ser- « viteur serait un gentilhomme du Graisivaudan, nommé « Jacques de Maillet, qui, après avoir suivi la carrière des « armes, aurait exercé plus tard la profession de notaire et « reçu en cette qualité le contrat de mariage de la fille de « Bayart avec le sire de Bocsozel, le 25 août 1525, un « an après la mort de Bayart. »

Cette indication, qui sans doute n'aura pas échappé à l'attention scrupuleuse de M. Roman, et que je me permets de lui signaler, lui suggérerait peut-être des recherches nouvelles dans les archives du Dauphiné, qu'il paraît avoir déjà consultées avec grand profit pour l'édition nouvelle qu'il prépare et pour différents recueils de pièces historiques concernant le Dauphiné. En effet, il se propose de joindre au texte primitif et original du *Loyal serviteur* tous les documents et pièces justificatives qui se rattacheraient plus ou moins directement à la vie du grand capitaine. Il a déjà recueilli la copie d'une vingtaine de lettres de Bayart, la plupart autographes, conservées en partie à la Bibliothèque nationale, et dont plusieurs sont inédites ; la montre de sa compagnie, conservée dans les manuscrits de Clairambault (probablement une des montres, car M. de Terrebasse (p. 472 de son histoire) en a déjà publié une, datée d'octobre 1523, et conservée en original sur parchemin au Cabinet de l'ordre du Saint-Esprit, vol. 247, de la même Bibliothèque). A ces documents originaux M. Roman se propose de joindre des lettres des compagnons les plus connus de Bayart, tels que Guiffrey-Boutière, Antoine d'Arce, et d'autres. Il donnera aussi des extraits des écrivains contemporains de Bayart, Pasquier, du Bellay, Belleforest, Jehan d'Auton, G. Paradin, sans oublier du Rivault, dont l'histoire jusqu'alors inédite (*de Allobrogibus*) a été

1. 4e édition (Grenoble), 1870, p. x.

publiée en 1844 par M. A. de Terrebasse. M. Roman compte aussi emprunter aux historiens et annalistes du xv[e] siècle, italiens tels que Paul Jove, espagnols tels que Vallès et Mariana, et même allemands, les principales mentions qu'ils ont faites de Bayart; il n'y aurait même pas à négliger les chansons populaires dont il est fait mention dans plusieurs écrits du temps. On peut considérer comme une bonne fortune, dont M. Roman sent tout le prix, d'être éditeur du document le plus authentique d'une si glorieuse vie. Les lecteurs partageront sans nul doute l'opinion que Brantôme, contemporain du brave chevalier et de son principal historien, exprimait dans le langage à la fois éloquent et familier qui lui est habituel :

« Qui voudra lire ce livre de M. Bayart, y verra de beaux « traits de valeur et vertu qui luisoient en ce bon chevalier, « et ne se pourra saouler de les lire ny de les admirer. « M. de Ronsard, entre autres plus grandes louanges qu'il « donne à M. de Montmorency, connestable depuis, dit qu'il « estoit compagnon de Bayart. Celle-là n'étoit pas trop « petite, encore qu'il fût grand favory du Roy. »

Et ailleurs :

« Qui en voudra plus sçavoir lise son roman, qui est un « aussi beau livre qu'on sçauroit voir, et que la noblesse et « jeunesse devroient autant lire [1]. »

Choix de documents inédits relatifs à Bertrand du Guesclin. — Ce projet d'une publication nouvelle, proposé tout récemment par celui de nos collègues qui a le plus complètement étudié la vie du grand connétable et qui a déjà si bien fait connaître sa jeunesse, n'ayant point encore été soumis à l'approbation définitive du Conseil, je dois me borner à vous en signaler, Messieurs, l'intérêt et l'importance. M. Luce rappelle que les trois prochains volumes de

1. *Brantôme*, édition de la Société de l'Histoire de France, par M. L. Lalanne, t. II, p 385, 387 et 390. Brantôme dit aussi que son père, compagnon de Bayart en plusieurs campagnes, le louait « jusques au tiers ciel. »

Froissart, dont il vient de publier avec tant de savoir le sixième, seront presque entièrement remplis par des récits de guerre, récits intéressants et pittoresques quoique un peu monotones, et dans lesquels Du Guesclin joue souvent un grand rôle. M. Luce demande s'il ne serait pas très-utile, au point de vue de la vérité historique, de compléter, de préciser, et souvent de rectifier les récits du grand chroniqueur à l'aide des actes authentiques, qui formeraient la base la plus solide des sommaires et des commentaires critiques placés en tête de chaque volume. On ne publierait intégralement que les documents inédits, et l'on mentionnerait ceux qui sont déjà publiés. En se bornant à rassembler en un volume les documents dans lesquels figure le héros breton, dont la mémoire a été trop souvent défigurée par la légende, au détriment de la vérité historique, M. Luce pense avec raison que le nom du grand connétable est de ceux que la Société de l'Histoire de France doit s'honorer de voir figurer en tête de l'une de ses publications, de même qu'elle a consacré, avec un succès si bien justifié, cinq volumes à la mémoire de Jeanne d'Arc.

Ne serait-ce pas aussi une bonne fortune pour la Société de destiner à la fois deux de ses publications à la mémoire de deux des plus illustres guerriers qui, à deux siècles de distance, ont honoré nos annales par la noblesse de leur caractère, non moins que par leur insigne bravoure, Du Guesclin et Bayart?

Sources grecques de la Géographie et de l'Histoire des Gaules. — Je dois encore faire mention d'un projet de publication qui, par le caractère et la date des documents qu'il comprend, devra former la tête de votre collection, quoique des derniers adoptés par le Conseil. Il s'agit des *Sources grecques de la Géographie et de l'Histoire des Gaules*. Proposé dès l'origine de la Société par un de ses savants fondateurs, M. Letronne, ce projet est demeuré presque oublié pendant plus de quarante ans, jusqu'à ce qu'un de nos collègues les plus justement autorisés en érudition hellénique, M. Egger, se réunît à plusieurs autres

membres du Conseil pour rappeler et faire adopter avec la plus vive sympathie cette publication. Le choix d'un éditeur que ses études et de savants écrits justement appréciés par les juges les plus compétents désignaient au Conseil, M. Cougny, professeur de rhétorique au lycée Saint-Louis, l'un des collaborateurs dévoués de la grande collection des Historiens grecs publiée par la librairie Didot, et pour laquelle il édite l'*Anthologie,* donna promptement à ce projet une certitude dont notre Société verra bientôt les heureux résultats.

En effet, M. Cougny, s'étant mis sans retard à l'œuvre, ou pour mieux dire complétant des recherches qui lui étaient depuis longtemps familières, a déjà préparé la moitié du premier des volumes que doit former cette publication, et nous pouvons dès à présent vous signaler les principaux résultats de son travail, Le recueil des *Sources grecques* sera divisé en deux parties : les géographes et les historiens. M. Cougny a déjà recueilli tous les textes des géographes ; il a ajouté à ceux qu'avait rassemblés D. Bouquet, dans le premier volume des *Scriptores rerum gallicarum,* un grand nombre de passages oubliés ou négligés. Des trois premiers livres de Strabon, celui-ci n'avait cité que quinze textes, presque tous très-courts ; M. Cougny en a extrait plus de trente. Il en est de même pour les autres livres, en dehors du quatrième, qui est spécialement consacré à la Gaule, et qui sera publié intégralement. Les extraits de Ptolémée et d'Étienne de Byzance étaient déjà assez complets, mais il n'en était pas de même pour les *Petits Géographes.* Les textes de Denys le Periégète, du Périple de Marcien d'Héraclée, d'Artémidore d'Éphèse, de Scylax et de Scymnus, ont reçu de notables accroissements. La traduction de tous ces textes géographiques est à peu près terminée, à l'exception de celle de Strabon, qui est commencée. L'ensemble des textes géographiques formera environ un demi-volume, dont M. Cougny croit pouvoir promettre le manuscrit pour la fin de septembre. Il s'est aussi occupé des autres parties du recueil, notamment des textes épigraphiques, qui seront, en grande partie, nouveaux ; la seconde moitié du volume comprendra

le commencement des historiens, c'est-à-dire Polybe, et sera terminée vers la fin de décembre. Un second volume sera très-probablement nécessaire.

La Société peut donc compter avec certitude, et dans un délai assez rapproché, sur cette publication, dont l'utilité sera d'autant plus grande que les questions relatives aux temps primitifs de la Gaule et aux origines diverses de ses plus anciennes populations sont, depuis quelques années, le sujet de recherches et de travaux nombreux et approfondis, dont les résultats sont encore des sujets de discussion entre les érudits et les archéologues.

Il me resterait à rappeler d'autres projets de publication dont le Conseil avait reconnu l'importance, et dont je vous ai précédemment entretenu, mais que les recherches préparatoires ou les occupations des différents éditeurs ont retardés : je me bornerai à deux des plus importants : la *Chronique du frère Salimbène* pour le XIIIe siècle, et les *Mémoriaux du greffier Nicolas de Baye,* rédigés au commencement du XVe. Dès que les éditeurs feront connaître l'achèvement de leurs travaux, le Conseil sera tout disposé à leur assigner un rang de publication, le plus prochain possible.

Nous ne devons pas non plus oublier les documents originaux et les notices analytiques que notre laborieux collègue et collaborateur M. de Boislisle insère successivement dans le modeste *Annuaire-Bulletin* dont la rédaction lui est confiée. Vous avez remarqué dans le volume de l'année dernière les intéressants *Extraits des registres des Décisions du Roi* sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI. On y trouve, en effet, un grand nombre d'informations curieuses sur l'administration des finances, sur l'industrie, les sciences, les lettres, les beaux-arts, et sur un grand nombre de personnages politiques du XVIIIe siècle.

Comme vous le voyez, Messieurs, si les volumes qui doivent correspondre à la souscription de l'exercice courant ne vous sont pas encore distribués, ce n'est pas à la négligence de votre Conseil administratif qu'il faut l'attribuer.

Ce n'est pas non plus au défaut de prévoyance de notre honorable et dévoué président, qui témoigne l'intérêt que lui inspirent nos travaux en prenant soin, à chacune de nos réunions, de rappeler à MM. les éditeurs leurs engagements, les droits et les espérances des sociétaires.

Le nombre des ouvrages dont l'impression a été décidée, et, pour quelques-uns, depuis assez longtemps commencée, suffirait, et bien au delà, pour représenter plusieurs exercices. Mais, comme je le rappelais au commencement de ce rapport, des responsabilités diverses sont engagées, et plusieurs coopérations exigées pour chacun des volumes qui doivent être soumis plus tard à l'étude et à la critique des lecteurs : le choix des sujets, la recherche et la collation des documents le plus souvent manuscrits et disséminés dans différents dépôts littéraires, l'activité des éditeurs, la surveillance des commissaires responsables, et aussi la régularité des imprimeurs, dont l'exactitude et le bon vouloir ne sont pas douteux, mais qui ne trouvent pas toujours de la part des auteurs la ponctualité qu'on sollicite d'eux-mêmes. Et cependant, malgré tous ces obstacles et grâce à des dévouements réciproques, la Société de l'Histoire de France continue, dans les limites qu'elle s'est prudemment assignées, à rivaliser de zèle avec les grandes institutions académiques, administratives et ministérielles qui enrichissent, chaque année, les études historiques de tant d'importantes publications. Parmi elles figurent très-dignement le XXIIIe volume de la précieuse collection des *Historiens de la France,* riche de documents nombreux et variés sur la période comprise entre l'avénement de saint Louis et celui de Philippe de Valois, et le dernier volume des *Tables des diplômes imprimés concernant l'histoire de France,* collection commencée par Bréquigny, continuée par Pardessus, et terminée par M. Laboulaye, avec le VIIIe volume, qui finit avec le règne de Philippe le Bel, d'après un décret peut-être un peu sévère de l'Académie. Ces deux volumes ont été publiés l'un et l'autre dans le cours de l'année dernière : le premier est dû à la collaboration de MM. de Wailly, L. Delisle et Jourdain, le second à celle de M. Laboulaye.

Notre Société aura bientôt publié deux cents volumes, dont chacun témoigne du savoir, du dévouement et du désintéressement de leurs auteurs. Si l'on passait en revue ces séries diverses de publications, dont la première a plus de quarante ans de date, on y verrait représentées par les documents les plus précieux, sous les inspirations de conseillers compétents et dévoués, presque toutes les périodes de l'histoire de France; et lorsque les vides sont trop évidents, on verrait ces mêmes conseillers accueillir avec un empressement sympathique les propositions et le savoir qui se manifestent. Quelle reconnaissance ne doivent pas inspirer ces efforts de tant d'écrivains modestes et laborieux qui préparent, par la comparaison rigoureuse des textes originaux, aux historiens modernes, les éléments les plus sûrs de leurs récits pittoresques, de leurs théories philosophiques, et à tous les lecteurs curieux de l'histoire du passé, des mœurs et des institutions de nos ancêtres, les jouissances de la recherche et souvent de la découverte de la vérité, des inspirations, des leçons et des exemples que chaque siècle a légués, trop souvent en vain, aux générations qui devaient lui succéder!

Rapport de MM. les Censeurs sur les comptes des recettes et des dépenses de la Société pendant l'exercice 1876.

Messieurs,

Des pièces et comptes produits par le trésorier et le comité des fonds, il résulte que la situation financière de votre Société au 31 décembre 1876 peut s'établir ainsi :

Recette prévue au budget de 1876 . .	44,676 fr.	94 c.
Recette effectuée	43,590	15
Différence.	1,086	79

Sur l'ensemble des recettes, les cotisations ont produit :

Savoir, 618 cotisations pour 1876 . .	18,540 fr. »» c.
— 48 cotisations pour les années antérieures	1,440 »»
Total	19,980 »»

La vente des livres a produit 5,875 fr. 50 c., soit 977 fr. 50 c. de plus que les prévisions.

Dans cette somme, le Ministère figure pour 1350 fr., la Bibliothèque nationale pour 48 fr. La vente au public demeure donc toujours l'article le plus considérable du compte.

Les intérêts des capitaux déposés en compte courant se sont élevés à 232 fr. 81 c. Cette somme ne représente que les intérêts servis par le Crédit foncier; les obligations romaines continuent à ne rien produire.

Les recouvrements prévus sur les cotisations de l'année courante comparés aux recouvrements effectués accusent une différence en moins de 1,860 fr. En 1875, cette différence était de 2,430 fr.

Il y a aussi une différence en moins de 360 fr. entre les prévisions de recouvrement des cotisations arriérées et les recouvrements effectués.

Il y a excédant au contraire :

1° Sur la vente des volumes par le libraire	937 fr. 50 c.
2° — d'exemplaires des *Lettres de Mazarin*	40 »»
3° Sur les recettes imprévues . . .	122 90
4° Sur les intérêts servis par le Crédit foncier.	32 81

L'écart définitif entre les recettes prévues et les recettes réalisées dans l'exercice 1876 se trouve ainsi réduit à une différence en moins de 1,086 80

La dépense totale a été de	25,485 fr.	»» c.
Savoir : Frais d'impression de cinq volumes	17,745	»»
Honoraires pour ces cinq volumes . .	2,500	»»
Frais de poste pour l'*Annuaire-Bulletin*	25	»»
Indemnité au trésorier, au secrétaire, et frais de rédaction de l'*Annuaire-Bulletin*	900	»»
Traitement de l'agent.	1,200	»»
Impressions diverses	486	50
Frais de librairie et de poste . . .	1,656	10
Frais divers	972	40
Total égal.	25,485	»»

Les dépenses prévues au budget de 1876 s'élevaient à	28,250 fr.	»» c.
La différence en moins a donc été de .	2,765	»»
Alors qu'à la fin du précédent exercice elle s'élevait à	5,552 fr.	65 c.

Mais l'écart entre ces deux différences est plus apparent que réel, puisque les dépenses d'impression de l'exercice 1875 ne s'appliquaient qu'à quatre volumes. Celles de l'exercice 1876 portent sur cinq, parmi lesquels figure l'*Annuaire-Bulletin* de 1876, pour tenir lieu du tome VI de *Froissart*, dont le compte n'a pu être produit en temps opportun.

La situation financière de la Société au 31 décembre 1876 peut donc se résumer ainsi :

Recettes réalisées	43,590 fr.	15 c.
Dépenses id.	25,485	»»
Excédant en caisse	18,105	15

Le nombre des membres de la Société, qui était de 730 au 1er janvier 1876, est monté à 750 au 1er janvier 1877.

Les écritures qui établissent les chiffres ci-dessus nous

ayant paru régulières, nous vous proposons l'approbation des comptes du trésorier pour l'exercice 1876.

LE TELLIER DE LA FOSSE. MORANVILLÉ, *rapporteur.*

II.

VARIÉTÉS.

M. DE BONREPAUS, LA MARINE ET LE DÉSASTRE DE LA HOUGUE [1].

(Suite.)

Faute de pouvoir rien diriger par lui-même, Pontchartrain dut s'en fier à des agents secondaires. « Les commis gouvernèrent la marine, dit encore Valincour, et elle commença peu à peu à tomber dans l'état où elle est aujourd'hui [2]. Au peu de capacité et d'expérience se joignit, comme il arrive toujours, l'envie d'être obéi et de donner des ordres sans en connoître les conséquences; car, le roi ayant la modestie d'avouer qu'il ne connoissoit rien à la mer, le secrétaire d'État s'en croyoit le souverain. » Tel fut le système, non-seulement de Pontchartrain, mais aussi de son fils et successeur [3]; aussi, dès le lendemain de la mort de Seignelay, la différence se pouvait-elle établir en chiffres éloquents [4]. En 1690, la marine n'avait dépensé que vingt-sept millions, dont sept pour la construction de seize vaisseaux et de quinze galères ou la fonte de seize cents canons, et elle avait secouru

1. Voy. ci-dessus, p. 88 et 105.
2. Valincour écrit en 1725.
3. Jérôme de Pontchartrain, qui eut la survivance dès 1693, et fut secrétaire d'État de 1699 à 1715.
4. Ce qui va suivre est établi d'après différents mémoires de Bonrepaus. Nous devons faire observer que des historiens, notamment Eugène Sue (*Histoire de la Marine française*, 1845, t. IV, p. 497-498), accusent au contraire Seignelay d'avoir gaspillé par orgueil les fruits du travail de son père, et de n'avoir laissé que des débris de marine à Pontchartrain, qui en aurait tiré tout le parti possible.

l'Irlande, battu dans la Manche les escadres anglo-hollandaises, fait une descente jusqu'en Angleterre et parcouru victorieusement toutes les mers. En 1691, Pontchartrain dépensa environ dix-sept millions de plus que le budget ordinaire et sept de plus qu'en 1690 [1], pour obtenir de si tristes résultats que lui-même en vint à demander la suppression de la marine. Entre les mains des subalternes à qui le nouveau ministre, trop vif et trop spirituel pour se prêter à des discussions de chiffres, laissa tous les soins en attendant que son fils, encore au collége, pût lui succéder, les traditions de bon ordre et d'économie furent vite oubliées : vivres, chanvres, poudres, munitions, fournitures de toute sorte, doublèrent de prix dès qu'on eut abandonné le système des adjudications libres et que les intendants de la marine ou les premiers commis de confiance [2] se furent réservé la conclusion des marchés, sans aucune formalité protectrice. Ce traité des vivres, par exemple, que Bonrepaus avait conclu si avantageusement, fut rompu et remplacé par une régie où la ration coûta douze sous, au lieu de cinq. Quand les plaintes de quelques officiers forcèrent de revenir aux adjudications, le munitionnaire put obtenir huit sous, et l'on donna pour prétexte de ces augmentations énormes que toutes les denrées avaient beaucoup enchéri, ou que les adjudicataires avaient beaucoup de peine à se faire payer de leurs assignations. Or, à cette époque, Pontchartrain, étant lui-même le dispensateur des finances, se trouvait dans des conditions bien plus favorables pour assurer un prompt payement que ne l'avait été, pendant huit ou dix ans, Seignelay, souvent forcé de demander des avances aux trésoriers de la marine, parce que le Contrôle général lui refusait des fonds.

Deux totaux suffiront d'ailleurs pour caractériser chaque administration : Colbert et Seignelay n'avaient dépensé que deux cent seize millions en dix-neuf ans (1672-1690), pour mettre la marine française à son apogée de splendeur; les dix-neuf premières années des deux Pontchartrain (1691-1709) coûtèrent près de quatre cent quatre-vingt-cinq millions, et l'on aboutit à une complète désorganisation.

Quant à l'actif de la flotte, il atteignait, en novembre 1690, un degré de puissance inouï et vraiment miraculeux,

1. Les chiffres sont 17 millions pour 1690, 24 pour 1691, 29 pour 1692. De 1683 à 1688, on n'avait guère dépassé 6 millions par an.
2. M. de Salaberry tenait ce poste auprès de Pontchartrain.

si l'on songe que cette marine royale qui, à la mort de Mazarin, se composait de dix-huit ou vingt bâtiments de guerre, armés de trente à soixante-dix canons, s'était élevée dès 1671, deux années après qu'elle fut passée sous les ordres de Colbert, au nombre de cent quatre-vingt-seize vaisseaux; à la mort du grand ministre, il y en avait deux cent soixante-seize[1], et Seignelay, resté seul, n'avait point ralenti les travaux. Pendant la seule année 1690, il avait construit seize vaisseaux neufs de second ordre, quinze galères, et fondu seize cents pièces de canon de fonte verte. L'armement général ne comportait pas moins de douze vaisseaux du premier rang, vingt-six du deuxième, trente-huit du troisième, vingt-neuf du quatrième, vingt-cinq du cinquième, trente-six frégates légères, trente brûlots, vingt-six flûtes, dix-sept barques longues, dix galiotes à bombes, cinq galiotes à rames, quatre yachts, soixante-et-un bâtiments interrompus, et enfin quarante galères pourvues de leurs chiourmes. L'artillerie comptait six mille canons de fonte verte et huit mille de fer. Les classes, organisées par Colbert et Bonrepaus, pouvaient fournir, nous l'avons dit, près de soixante mille matelots. Les arsenaux venaient d'être entièrement regarnis.

C'est donc au comble de la prospérité que Pontchartrain prenait la succession des deux Colbert, et l'on aurait peine à comprendre comment le Conseil, dans les premiers jours de l'année 1691, osa demander au roi la « suppression de la marine, » si Bonrepaus n'en donnait les raisons morales dans un des précieux mémoires qui nous servent à établir cette étude.

Cette proposition venait de MM. de la Feuillade[2], de Louvois et de Pontchartrain. Ils prétendaient que la marine était trop coûteuse, ne rendait d'autre service que de garder les côtes, et serait avantageusement remplacée dans cet emploi par un corps de quatre mille chevaux et de vingt-cinq mille hommes d'infanterie, y compris les milices gardes-côtes.

Le roi fit part à Bonrepaus de leurs insinuations: Bonrepaus, qui avait l'habitude d'être appelé dans le Conseil lorsqu'on traitait des questions de ce genre, et qui ne craignait pas de se

1. Comparez à ces chiffres de Bonrepaus ceux que donne E. Sue, *Histoire de la marine française*, t. III, p. 431-432.
2. Le fameux maréchal duc de la Feuillade, qui avait été généralissime des armées de terre et de mer lors de l'expédition de Sicile.

mettre en opposition avec les ministres, répondit par un mémoire longuement et fortement motivé[1].

Au point de vue de la tactique militaire, supprimer la marine, c'était laisser sans défense notre marine marchande, notre industrie, notre exportation, nos transports par mer. Le Conseil oubliait-il donc que le roi Guillaume s'était vanté, en réunissant les deux flottes d'Angleterre et de Hollande, de pouvoir bloquer tous les ports de la France et suspendre entièrement son commerce extérieur[2]? Mais, ajoutait Bonrepaus, on voit clairement d'où vient une pareille proposition et quels ont été les mobiles de chacun de ses auteurs.

« L'ambition de M. de Louvois lui a inspiré depuis longtemps un désir extrême de détruire les fonctions de secrétaire d'État de la marine, non-seulement pour augmenter les siennes autant qu'il lui sera possible, mais principalement pour n'avoir point de rival à combattre auprès du roi. — M. le maréchal de la Feuillade, brouillé avec ce ministre, espère de grands avantages de pouvoir se raccommoder avec lui. Dans ce dessein, il a cru n'y pouvoir mieux réussir qu'en faisant les premières ouvertures que la marine est inutile à l'État, et c'est lui qui a imaginé que les côtes du royaume pouvoient être gardées avec quatre mille chevaux et quelques troupes d'infanterie. — Ce qui est de plus surprenant dans cette proposition, est que M. de Pontchartrain y soit entré. Les raisons qu'il en a ne sont pas difficiles à pénétrer. Il a un esprit agréable, mais si léger, que tout travail lui devient pénible. Il convient lui-même qu'il n'a aucune connoissance de la marine ni du commerce, et dit souvent qu'il est à présent trop vieux pour les apprendre. Il n'y a qu'à l'écouter pour connoître clairement que la raison essentielle

1. Mémoire daté du 20 juin 1691.

2. A rapprocher de ces deux réponses que cite Valincour, dans le mémoire déjà cité deux fois : « M. de Tourville s'étant plaint que la poudre qu'on fournissoit aux vaisseaux étoit mauvaise et ne portoit pas le boulet, un commis fit une réponse où on lui mandoit que s'il trouvoit que la poudre ne portoit pas assez loin, il n'avoit qu'à s'approcher des ennemis. » Dans une autre occasion, causant avec le duc de Beauvillier des périls qu'on pouvait craindre pour la flotte, au moment même où elle succombait à la Hougue, Valincour s'entendit dire : « qu'il n'y avoit rien à craindre; que le roi savoit combien les vaisseaux ennemis étoient supérieurs en nombre, mais qu'il savoit aussi que leurs boulets étoient beaucoup plus petits que les nôtres, et que trois boulets des vaisseaux ennemis sur un des nôtres ne faisoient pas tant d'effet qu'un de nos boulets sur un vaisseau ennemi. » Pour la tactique de ce temps-là, le raisonnement était des plus étranges.

qui l'engage à consentir à la suppression de la marine, c'est le désir qu'il a de pouvoir obtenir un jour la survivance de sa charge de secrétaire d'État pour son fils, et cette vue, qui feroit l'établissement de sa famille, le porte naturellement à ce raisonnement que, si l'emploi de la marine continue à demeurer une fonction considérable et nécessaire à l'État, Votre Majesté pourra juger que son fils ne sera pas capable d'un si grand emploi; que, au contraire, si la marine se trouve anéantie, Votre Majesté accordera plus facilement à son fils la survivance de sa charge de secrétaire d'État. »

Le ton de ce mémoire fait voir de quelle liberté et de quel crédit son auteur jouissait auprès du maître. Grâce à notre intendant général, la marine fut épargnée : le roi donna même à Bonrepaus les pouvoirs les plus étendus pour diriger les mouvements de la flotte pendant la campagne qui venait de commencer.

Une des premières fautes de Pontchartrain avait été de confier le soin de préparer cet armement de 1691 à un intendant de marine, Pierre Arnoul, qui s'était fait révoquer deux fois déjà, par Colbert et par Seignelay[1]. Les lenteurs de cet administrateur incapable avaient compromis l'expédition résolue depuis l'automne précédent contre la flotte anglo-hollandaise qui revenait chaque année de Smyrne; le ministre se refusant à voir le danger de tant de retards, Bonrepaus s'était adressé au roi lui-même, qui l'envoya immédiatement à Brest, et il put faire partir le 27 mai une flotte de soixante-dix vaisseaux confiée à Tourville. Mais les instructions avaient été mal données au célèbre amiral; il lui était ordonné, par exemple, de rester à un point fixe en pleine mer, vis-à-vis de l'entrée de la Manche, et de ne point s'en écarter, peut-être parce que la flotte ennemie, sous les ordres de Russel, était beaucoup plus considérable que l'escadre française. Bonrepaus, en raison du service qui lui avait été confié, crut devoir signaler les inconvénients de cette injonction trop précise : Pontchartrain répondit qu'il n'y avait rien à réformer dans une instruction signée par le roi, et Tourville, qui, se sachant mal vu du ministre, ne voulait point lui donner prise, dut laisser passer à dix lieues de lui le riche convoi protégé par Russel.

Le ministre s'opposa également à ce que la flotte se portât à temps sur l'Irlande pour soutenir l'importante diversion entre-

1. Voyez *Abraham Du Quesne*, par A. Jal, t. II, p. 341-345.

prise de ce côté. Saint-Rhue, qui y remplaçait Lauzun, était parti sans lire ses instructions, — il l'avouait lui-même, — et avec l'idée fixe de livrer une grande bataille et d'y gagner son bâton de maréchal, ou de se faire rappeler. Avant qu'un mois se fût écoulé, il avait laissé prendre Athlone et perdu la bataille d'Aghrim, après laquelle il ne resta plus aux Irlandais jacobites que la place de Limerick. Quand cette nouvelle arriva, Bonrepaus redoubla d'insistances pour qu'on fit partir le grand convoi que les commis préparaient depuis neuf mois; mais l'escadre ne put arriver dans la rivière de Limerick que deux jours après la capitulation. Malgré l'énorme dépense qu'on avait faite pour cette entreprise, l'Irlande échappait définitivement aux Stuarts.

L'expédition préparée sur de nouveaux frais pour la campagne de 1692 ne fit que prouver d'une façon encore plus éclatante l'incapacité et la légèreté du ministre. « La bataille de la Hougue, a dit Valincour, sera un monument éternel du danger qu'il y a de confier les affaires de la guerre à des gens qui n'y entendent rien[1]. » Toutefois il ne semble pas qu'on doive imputer à Pontchartrain lui-même le plan de descente en Angleterre qui amena le désastre de la Hougue : il fut résolu par le roi seul; le ministre et l'intendant général Bonrepaus n'en eurent communication qu'au dernier moment.

En juillet 1690, la descente eût été presque facile : la destruction de la flotte hollandaise à Beachy-Head, l'agitation jacobite déclarée dans une partie de l'Angleterre, et enfin l'absence du roi Guillaume, qui se trouvait alors en Irlande, étaient autant de circonstances favorables. Préparée avec une rapidité fabuleuse par Seignelay et Bonrepaus, l'expédition n'échoua que faute de pilotes et d'indications suffisantes pour suppléer aux bouées et balises des côtes anglaises que l'amiral Herbert avait eu la précaution de faire enlever. Avant qu'on eût pu s'approcher de l'embouchure de la Tamise, les provinces orangistes étaient prêtes à repousser la descente, et la flotte de Tourville ne servit qu'à ramener le roi Jacques dans sa fuite si rapide de Kinsale à Versailles.

En 1692, la situation était fort différente, ne fût-ce qu'au point de vue de la force respective de chaque flotte. De l'un et l'autre côté, on comptait environ quatre-vingt-dix vaisseaux; il

1. Avertissement des *Mémoires du marquis de Villette*, p. lvij.

n'y avait donc plus lieu, selon Bonrepaus et Tourville, de chercher les grands combats, les engagements généraux[1]. Notre intendant présenta, sur cette donnée première, un plan de campagne, qu'il lut au roi le 20 janvier. Il demandait que la marine royale pour laquelle on faisait des dépenses si extraordinaires, et qui, en somme, n'avait point à craindre les résultats d'une rencontre, fût cependant employée plus utilement à frapper l'Angleterre et la Hollande aux points sensibles, c'est-à-dire dans leur navigation et dans leur commerce. Pour cela, on pouvait faire partir de Brest, vers la fin d'avril, soixante vaisseaux, avant que les escadres ennemies fussent prêtes, les poster à Torbay, intercepter le passage des navires marchands, en même temps que brûler le port de Portsmouth et bombarder les villes ouvertes, ou bien se porter à l'embouchure de la Tamise et en fermer la sortie; en un mot, multiplier les dommages et répandre partout une terreur telle que le prince d'Orange n'eût plus d'autre alternative que de se retirer de la ligue.

Ce plan fut mal accueilli par les officiers généraux. Tourville, entre autres, toujours prudent et timoré, refusait de sortir de Brest à moins que l'ennemi ne vînt jusque sur les côtes de Bretagne, et il ne voulait entrer dans la Manche que si l'on avait à y redouter une descente sur la côte française; encore n'eût-il opéré ce mouvement que couvert par un ordre exprès du roi.

(La suite prochainement.)

III.

BIBLIOGRAPHIE.

96. — FLICHE (Mgr). Mémoires sur la vie, les malheurs, les vertus de très-sainte et très-haute princesse Marie-Félice

1. Tel avait toujours été aussi le sentiment du grand ministre de la guerre, du rival de Colbert : « M. de Louvois, qui n'a jamais été favorable à la marine, prenoit soin de faire entendre au roi que les forces ennemies étoient de beaucoup supérieures à celles de S. M., et qu'il y auroit de l'imprudence de hasarder toutes ses forces maritimes dans un combat très-inégal, et duquel, quand on le gagneroit, on ne pourroit tirer de grands avantages. » (*Mémoires de Villette*, p. 94.)

des Ursins, épouse et veuve du duc Henri II de Montmorency, décédée (en odeur de sainteté) religieuse du monastère de la Visitation de Moulins-sur-Allier, troisième de l'ordre, d'après les chroniques de la Visitation. 2 vol. In-8, x-788 p. et portr. Poitiers, Oudin frères; Paris, même maison.

97. — Généalogie de la famille Du Saillant du Luc, branche cadette de la maison de Lasteyrie, en Bas-Limousin. In-8, 21 p. Montmédy, Pierrot-Caumont.

98. — Gérin (Ch.). Les Bénédictins français avant 1789, d'après les papiers inédits de la Commission des réguliers. In-8, 68 p. Paris, Palmé.

(Extrait de la Revue des Questions historiques.)

99. — Gérin. Le Pape Innocent XI et la révolution anglaise de 1688. In-8, 59 p. Paris, Palmé.

(Extrait de la Revue des Questions historiques.)

100. — Grégoire. Histoire de la commune de Puget-Ville jusqu'à 1789. In-8, vi-142 p. Toulon, Laurent.

(Extrait du Bulletin de la Société académique du Var.)

101. — Grégoire (l'abbé). Essais historiques sur la paroisse de Sucé (commune de la Loire-Inférieure). Gr. in-18, xv-295 p. Nantes, Forest et Grimaud.

102. — Lacroix. Chroniques, faits historiques et traditions de l'Angoumois occidental, contenant des notices historiques sur Cognac, Merpins, Saint-Laurent, Javrezac, Richemont, Saint-André, etc. In-8, 312 p. Paris, Dumoulin.

103. — Lajarte (de). Bibliothèque musicale du théâtre de l'Opéra. Catalogue historique, chronologique, anecdotique, publié sous les auspices du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; avec portraits gravés à l'eau-forte par Le Rat. 1re livraison. Époque de Lully. In-8, 79 p. et portrait. Paris, Lib. des Bibliophiles.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 5 JUIN 1877,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. VUITRY,

PUIS DE M. DE CHANTÉRAC.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 3 juillet 1877.)

Les procès-verbaux de la séance du Conseil du 24 avril et de l'Assemblée générale du 1er mai sont lus par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

Élections.

Le Conseil procède au renouvellement de son bureau et des Comités pour l'exercice 1877-1878.

Sont élus, à la majorité des suffrages :

Président : M. le marquis DE CHANTÉRAC.

Vice-présidents : MM. QUICHERAT et DE RUBLE.

Secrétaire : Le secrétaire actuel, M. J. DESNOYERS, conserve ses fonctions jusqu'en 1878, conformément au règlement.

Secrétaire adjoint : M. A. DE BOISLISLE.

Trésorier-archiviste-bibliothécaire : M. E. DUPONT.

Comité de publication.

MM. L. Delisle, *président,*
De Beaucourt,
Egger,
Jourdain,
Lalanne,
Luce.

Comité des fonds.

MM. Bellaguet, *président,*
Bordier,
De Bouis,
Laloy.

Après les élections, M. Vuitry remercie le Conseil des témoignages de sympathie qu'il en a reçus pendant sa présidence, et est remplacé au bureau par M. de Chantérac.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1843. M. Valuy, capitaine d'artillerie, avenue de Villars, n° 7; présenté par MM. Kermingant et Loones.

1844. M. le vicomte d'Ampherbet, à Versailles; présenté par MM. Luce et Vuitry.

1845. M. Anisson-Duperron, député de la Seine-Inférieure, boulevard Haussmann, n° 149; présenté par MM. de Watteville et L. Delisle.

Le Conseil est informé du décès de M. E.-M. Denis, avocat à Saint-Lô.

Ouvrages offerts.

Publications périodiques. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 mai 1877. — *Bulletin de la Société bibliographique*, mai 1877. — *Revue historique*, mai-juin 1877. — *Revue des Documents historiques*, janvier et février 1877.

Sociétés savantes. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* 1er trimestre de 1877. — *Bulletin de la Société des Anti-*

quaires de Picardie, année 1877, n° 1. — *Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée*, 1876.

Ouvrages offerts par les auteurs.

Extraits sommaires des Mémoires de La Huguerie, par M. le comte Léonel de Laubespin, avec une préface par M. Pingaud, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Besançon. Poligny, 1877. In-8. — *Histoire d'un petit coin du pays d'Ouche; le Pont-Echenfrei, son ancienne forteresse, ses seigneurs, sa haute justice, son église et son état actuel*, par E. Veuclin. Bernay, br. in-12. — *Notes et documents inédits pour servir à la biographie de Christophe et de François de Foix-Candalle, évêques d'Aire*, publiés par Ph. Tamizey de Larroque. Bordeaux et Paris, br. in-8. (Extrait de la *Revue de Gascogne*.) — *La ville de Compiègne à l'époque de la bataille de Saint-Quentin*, communication faite à la Société académique de Saint-Quentin, par le comte de Marsy. Paris, br. in-8. (Extrait des *Travaux de la Société académique de Saint-Quentin*.) — *Institution des Musées cantonaux*. Lettre de M. Groulet, délégué de la Société historique de Lisieux, à MM. les délégués des Sociétés à la Sorbonne. 1877, br. in-8.

Correspondance.

M. de Beaucourt, retenu par une indisposition, s'excuse de ne pouvoir assister à la séance du Conseil.

M. Liagre, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences de Belgique, exprime le désir de voir compléter, pour la bibliothèque de cette académie, la collection des ouvrages publiés par la Société de l'Histoire de France, dont elle possède déjà la plus grande partie. Depuis plus de quarante ans, l'Académie envoie régulièrement à la Société toutes ses publications. M. Liagre demande l'indication des volumes qui pourraient lui manquer, et fait connaître ceux de la Société que l'Académie n'a point encore reçus. L'échange complet des publications entre les deux compagnies ayant été décidé depuis fort longtemps, le Conseil autorise l'envoi des volumes indiqués, après examen du Comité des fonds.

M. le comte de Laubespin fait hommage à la Société du volume qu'il vient de publier sous le titre d'*Extraits des Mémoires de La Huguerie*, et adresse dix exem-

plaires destinés aux membres du Conseil que cette publication pourrait intéresser. — Des remerciements seront adressés à M. le comte de Laubespin.

MM. Vaesen et Ét. Charavay font connaître les résultats récents de leurs recherches des lettres de Louis XI dans les archives départementales ou étrangères. Ils signalent particulièrement les registres de la Chambre des comptes du Dauphiné, conservés dans les archives de l'Isère, à Grenoble, et dans lesquels se trouvent de nombreuses lettres de Louis, comme dauphin de Viennois. M. Ét. Charavay donne la liste de ces registres, au nombre d'environ quatre-vingt-dix, et propose que M. le président de la Société veuille bien demander à M. le ministre de l'Intérieur la communication momentanée et successive de ces registres, qui seraient déposés à la Bibliothèque nationale, avec le consentement du directeur général, M. L. Delisle. M. Desjardins, chef du bureau des Archives, espère que cette communication pourrait être faite dans les conditions indiquées.

L'examen de cette proposition est renvoyé au Comité de publication. Toutefois, plusieurs membres du Conseil expriment la crainte qu'il ne s'élève des difficultés pour l'envoi, même successif, d'un aussi grand nombre de registres, et demandent s'il ne serait pas préférable de solliciter auprès de M. le ministre de l'Instruction publique une mission pour MM. Vaesen ou Ét. Charavay, qui consulteraient ces registres sur place. M. Vaesen, se rendant habituellement à Lyon pendant le mois de septembre, serait peut-être plus libre de faire cet examen que M. Ét. Charavay, retenu à Paris par ses autres travaux. Avant toute décision, une nouvelle démarche sera faite au ministère de l'Intérieur.

M. Cougny fait connaître l'état d'avancement de ses travaux de collation pour la première partie des *Sources grecques de la Géographie et de l'Histoire des Gaules*. Il espère pouvoir remettre la copie d'un volume avant la fin de cette année.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Gouverneur :

Mémoires de Bassompierre. T. IV. 30 feuilles sont tirées; la préface est en pages et forme deux feuilles. Le volume sera mis en distribution avant la prochaine séance du Conseil.

Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret. 25 feuilles sont tirées; la feuille 26, contenant la table, est en pages. On attend la copie de la notice, dont le manuscrit, fort étendu, sera de nouveau examiné par MM. de Rochambeau et de Ruble.

Mémoires de La Huguerye. T. Ier. 15 feuilles sont tirées; la 16e est en placards.

Chanson de la Croisade contre les Albigeois. T. II. 16 feuilles sont tirées, la 17e en pages, la 18e en placards.

Recueil d'anecdotes historiques et d'apologues par Étienne de Bourbon. La copie entière du volume a été remise à l'imprimerie par M. Lecoy de la Marche. 3 feuilles sont en placards.

Annuaire-Bulletin de 1877. Les feuilles 7, 8, 9 et 10 sont en placards.

Sur la demande de M. Siméon Luce, le Conseil autorise la mise sous presse immédiate du VIIe volume de *Froissart*, dès que la copie aura été soumise à M. le commissaire responsable.

M. L. Delisle, au nom du Comité de publication, fait connaître que ce comité accueille favorablement la proposition adressée par M. Luce de publier un *Recueil de documents inédits relatifs à Bertrand du Guesclin*. Loin de retarder la continuation des volumes de *Froissart*, cet ouvrage facilitera la rédaction des sommaires analytiques, qui forment une des parties les plus utiles et les plus importantes de la nouvelle édition. M. Luce espère pou-

voir remettre avant deux mois la copie de ce recueil, et très-prochainement la copie du VII[e] volume de *Froissart*. Cette proposition est approuvée par le Conseil.

M. Bellaguet, président du Comité des fonds, informe le Conseil que, conformément à une décision précédente, un placement de 400 fr. de rente 3 °/₀ a été fait au nom de la Société.

Le même comité a approuvé la proposition de M. Deullin, au sujet des intentions que celui-ci avait manifestées de se substituer la bibliothèque de la ville d'Épernay dans ses droits de souscripteur à vie.

La séance est levée à cinq heures.

II.

VARIÉTÉS.

M. DE BONREPAUS, LA MARINE ET LE DÉSASTRE DE LA HOUGUE[1].

(Suite.)

Dans un second mémoire (1[er] février 1692), Bonrepaus discuta toutes les opinions adverses, et maintint son premier plan. Un des inconvénients signalés par l'état-major était qu'en cas de combat dans la Manche, il faudrait compter pour perdus tous ceux de nos vaisseaux qui se trouveraient démâtés. La réplique que fait l'intendant général à cette objection semble prévoir les tristes résultats de la campagne qui va s'engager, et en accepter toutes les conséquences.

« Je réponds, dit-il, qu'outre qu'on doit, quand on hasarde un combat, se résoudre à faire quelque perte, puisqu'il n'est

1. Voy. ci-dessus, p. 88, 105 et 153.

pas possible de gagner même des batailles sans perdre beaucoup de monde, il ne faudroit pas compter pour perdus les vaisseaux démâtés, parce que, à moins d'une déroute entière, on couvre d'ordinaire les vaisseaux qui sont dans cet état, et qu'ainsi on pourroit leur donner le temps de se remorquer jusqu'à la plus prochaine côte de Normandie ou de Picardie; et que si, étant là, quelques vaisseaux ennemis venoient les attaquer, les équipages pourroient se sauver à terre, mettre le feu au corps du vaisseau, et pêcher ensuite le canon, accidents qui peuvent arriver en quelque lieu que combatte une grande armée, et qui sont arrivés aux ennemis en 1690, qui virent brûler plusieurs de leurs vaisseaux sur les côtes d'Angleterre. »

Bonrepaus persista donc dans sa première proposition, étendant même les projets de descente et de destruction aux côtes et aux villes de Hollande, si difficiles à protéger contre les excursions de ce genre, indiquant de plus, pour la fin de la campagne, un plan d'attaque contre la côte espagnole, le Passage, Saint-Sébastien, peut-être même Fontarabie, Pampelune et la Navarre, et enfin hasardant une dernière idée, plus hardie encore, et qui présente de piquantes analogies avec une publication humoristique qui fit grand bruit en Angleterre, il n'y a pas longtemps.

« Pour n'omettre rien, disait-il, des vues que me donne le désir de la gloire du roi, quoique ces vues soient peut-être trop étendues, j'expliquerai encore ce que son armée navale lui pourroit donner moyen d'exécuter. Si, par un événement qu'il n'est pas impossible de voir arriver, S. M. battoit le prince d'Orange en Flandre, ou lui donnoit quelque échec considérable qui pût lui permettre de retirer une partie de ses troupes avant la fin de la campagne; ou au cas que S. M. fît la paix avec le duc de Savoie, et qu'elle pût retirer la plus grande partie des troupes que cette guerre lui occupe, on pourroit, l'un des deux cas arrivant, et supposant toujours que, par le moyen de l'armée navale, nous pussions être les maîtres de la Manche, rassembler dans les ports de Dunkerque, Calais, Boulogne et autres des environs, un nombre de bâtiments de charge suffisant pour pouvoir transporter vingt mille hommes sur les côtes d'Angleterre, et les faire descendre à la rade des Dunes, au lieu appelé Deal, situé entre Douvres et la rivière de la Tamise. Il n'y a qu'une petite forteresse en ce lieu-là, laquelle n'est pas en état d'empêcher la descente. Il ne seroit pas nécessaire de s'arrêter

à attaquer le château de Douvres, et, dès que les troupes du roi seroient débarquées, avec l'artillerie qu'on pourroit prendre dans les vaisseaux et quelque provision de biscuit, cette armée pourroit se mettre en marche, par le plus beau et le plus abondant pays qui soit en Europe.

« Il n'y a que trente lieues de Deal à Londres, et l'on trouve de trois en trois lieues des villes ou de grands bourgs capables de faire subsister une armée. La première ville que l'on trouve est Cantorbery, à six lieues de Deal, riche et sans défense. De Cantorbery, l'armée pourroit aller à Faversham, qui en est à trois lieues; de Faversham à Sittinbourne, qui en est à deux lieues, et de Sittinbourne à Rochester, qui en est à quatre lieues.

« Si, dans l'espace de ce chemin, les Anglois ne venoient point se joindre au roi d'Angleterre, que je suppose que le roi auroit mis à la tête de cette armée, avec un bon général françois, cela n'empêcheroit pas qu'on ne pût, avec ces seules forces, continuer une marche jusques à Londres.

« Le seul passage où les Anglois pourroient faire quelque résistance est le pont de Rochester, qui est au milieu de cette ville, mais sans aucune fortification ni clôture; ainsi la résistance n'y pourroit pas être bien grande, et, s'il arrivoit que ce passage fût un peu trop longtemps disputé, on pourroit aller passer cette rivière sur le pont d'Aylesford, à deux lieues au-dessus, ou au pont de Maidstone, qui est encore un peu plus loin; et enfin, si ces deux ponts étoient rompus, en remontant deux lieues plus haut, on y peut passer cette rivière à gué, d'où l'on iroit à Londres par un beau pays, sans trouver ni rivières ni défilés, et sans même y trouver de résistance, le prince d'Orange ne laissant en Angleterre que six mille hommes de troupes réglées, qui seront dispersées dans les places, et les milices du pays, qu'on doit compter pour peu de chose.

« La ville de Londres est sans défense, et ce que l'on appelle la Tour est une manière d'arsenal bâti sur le bord de la Tamise, au milieu de l'ancienne ville, qui peut être battu par plusieurs endroits. Ainsi, l'on peut compter sur la prise de Londres dès que l'on s'y présentera, et qu'étant maître de cette ville, on l'est du reste du royaume. Toutes les richesses d'Angleterre sont à Londres, les peuples y sont timides et craignent de perdre leurs biens. Ils n'ont ni amitié ni haine pour ceux qui les gouvernent : on a vu, dans toutes les révolutions passées, qu'ils se sont toujours rangés du côté du plus fort. Ainsi, il paroit vrai-

semblable, que, sans compter sur les amis que le roi d'Angleterre prétend avoir en ce pays-là, sur lesquels je ne crois pas qu'on doive faire aucun fonds pendant que les choses seront en l'état où elles se trouvent à présent, il est vraisemblable, dis-je, que, par leur propre intérêt, les Anglois n'attendront point que l'armée du roi les aille forcer dans Londres : ils viendront au devant, pour tâcher d'obtenir une bonne composition de leur roi légitime, qui pourra sur-le-champ convoquer un parlement et leur accorder tout ce que l'état présent de ses affaires l'obligera de leur promettre.

« Il paroîtra peut-être extraordinaire d'avancer que le roi d'Angleterre se peut trouver, par ce moyen, rétabli en quinze jours. Cependant rien n'est plus ordinaire en ce pays-là, et les exemples en sont fréquents dans l'histoire. Mais, supposé que le prince d'Orange eût le temps de repasser de Flandres en Angleterre avant que cela fût arrivé, le roi seroit en état d'entreprendre en Flandres tout ce qu'il voudra, et je ne craindrois pas que le roi d'Angleterre ni l'armée du roi courussent aucun risque en ce pays-là. Quand le prince d'Orange y seroit arrivé, avec toutes les troupes que le temps et le peu de bâtiments qu'il trouvera prêts lui permettront d'y faire passer, le roi d'Angleterre, selon les forces du prince d'Orange, pourroit mettre une rivière devant lui et se tenir auprès d'une grande ville, d'où il pourroit tirer la subsistance de son armée, en attendant le secours qu'on pourroit lui envoyer de France; et il seroit aisé au roi d'envoyer ce secours à proportion et à mesure que le prince d'Orange feroit passer de Flandres en Angleterre ses troupes ou celles de ses alliés. »

Vingt jours après que Bonrepaus eut présenté ce second mémoire, Louis XIV communiqua au ministre et à l'intendant général le plan qu'il avait conçu et arrêté lui-même, se croyant de bonne foi guidé par une inspiration divine, entraîné d'ailleurs par ce dévouement généreux à la cause des Stuarts qui ne devait que le mener trop loin pour le repos de la France. Du plan de Bonrepaus, il avait gardé le projet le plus aventureux, celui de la descente en Angleterre, et il ne demandait à la marine que de la vitesse et de l'activité pour en assurer le succès.

D'après tous les rapports, les alliés ne pouvaient pas mettre en mer plus de quarante bâtiments avant la fin du mois d'avril, tandis que nos ports de Brest, Lorient et Rochefort en arme-

raient cinquante pour les derniers jours de mars. C'était tout ce qu'il fallait pour protéger le transport et le débarquement en Angleterre d'une armée anglo-écossaise, irlandaise et française de trente mille hommes, qui se masserait sur les côtes de Normandie, sous les ordres du roi Jacques et du maréchal de Bellefonds[1]. La cavalerie s'embarquerait au Havre et à Honfleur, l'infanterie à la Hougue. Les cinquante vaisseaux de guerre sortiraient le 2 ou le 3 avril du port de Brest, se trouveraient le 15 à la hauteur du Havre, rallieraient la première partie de la flotte de transport, et rejoindraient le reste à la Hougue, pour aller faire le débarquement aux environs des Dunes; après quoi les vaisseaux de Tourville regagneraient Brest, pour y attendre le comte d'Estrées avec la flotte de Toulon, le marquis de Villette avec celle de Rochefort, et empêcher tout retour offensif de l'Angleterre ou de la Hollande.

Ce plan fut agréé tout d'abord, sauf modification du lieu désigné pour le débarquement. Tourville, qui avait toujours eu une répugnance singulière pour le Pas-de-Calais, obtint de se diriger en deçà de l'île de Wight, pour descendre vers Torbay, d'où Jacques II se porterait en toute hâte sur Londres.

Tout étant arrêté en deux ou trois jours, le roi envoya Bonrepaus achever les préparatifs de l'embarquement. Parti le 24 février, l'intendant général eut achevé le tour des côtes normandes dès le 16 mars, et envoya son rapport au roi, en même temps qu'au ministre. Mais les choses ne marchèrent point comme on l'avait espéré à Versailles; la levée surtout des vingt-trois mille cent soixante-quinze matelots qui avaient été désignés pour la flotte royale, en dehors du reste des classes, fut des plus laborieuses, soit parce que le ministre s'était réservé, ou plutôt avait réservé à des commis négligents la correspondance avec les commissaires des classes, qui eût été naturellement dans les attributions de Bonrepaus, soit parce que l'intendant de marine Vauvré[2], tout à son intérêt ou à ses

1. Ce dernier choix fut peu apprécié, car le maréchal de Bellefonds avait été presque toujours malheureux dans ses entreprises. On composa l'armée de trois régiments de cavalerie française et de deux régiments de dragons, de quatorze cents chevaux jacobites, de neuf bataillons d'infanterie française et des douze mille fantassins irlandais réfugiés en France depuis la prise de Limerick.

2. Jean-Louis Girardin de Vauvré, intendant à Toulon, avait été gravement compromis, du temps de Seignelay, dans des malversations dénoncées par le commerce marseillais.

rancunes, tarda à renvoyer pour les équipages de Tourville les officiers mariniers qui avaient passé l'hiver en Provence; il fallut les remplacer par des Bretons de M. de Châteaurenault. Rien de plus désagréable pour un homme aussi méthodique et obstiné que Tourville : chacun réclama de son côté et multiplia ses plaintes, si bien que le ministre ne sut plus auquel entendre, ni comment se reconnaître au milieu des intrigues des uns ou des insinuations malveillantes des autres. De là un premier retard sur les dates fixées par le roi : on ne put être prêt pour la grande marée du 15 avril, et Bonrepaus n'eut d'autre ressource que de rejeter le départ à la marée suivante, entre le 30 avril et le 2 mai.

L'instruction définitive avait été préparée par Pontchartrain et signée le 26 mars; elle était conçue en ces termes[1] :

« Sa Majesté ayant expliqué de bouche au sieur de Tourville ses intentions sur le service auquel elle destine son armée navale pendant cette campagne, elle se contentera de lui dire qu'elle veut qu'il mette à la voile, le 25 d'avril prochain, en quelque état que soit le *Soleil Royal*, qu'il doit monter, avec le nombre de vaisseaux de guerre, les brûlots et les bâtiments qui seront en état de le suivre.

« Il verra, par la liste ci-jointe, les vaisseaux qu'elle destine pour partir avec lui, espérant qu'ils pourront tous mettre à la voile ledit jour 25 avril; mais elle lui répète encore que, s'il y en a quelques qui, par quelque accident imprévu, ne soient pas en état d'appareiller en même temps que lui, elle veut qu'il les laisse; elle se fera informer des raisons qu'auront eues ceux qui les commandent de rester, et elle se remet à les punir dans la suite, s'ils le méritent. Cependant, en cas que quelqu'un, soit par mauvaise volonté, soit par ignorance, ne fît pas la diligence nécessaire dans une occasion aussi importante, Sa Majesté lui permet de l'interdire et de donner à un autre le commandement de son vaisseau. Elle lui permet aussi de prévenir par ses ordres tout ce qui pourroit causer quelque retardement, et elle approuve tout ce qui se fera pour cela. Le dit sieur de Tourville connoîtra, par le pouvoir qu'elle lui donne en cette occasion, qu'elle veut absolument que la diligence qu'elle désire se fasse, et qu'elle s'en prendroit à lui, si elle ne se faisoit pas.

1. Nous en prenons le texte dans le manuscrit n° 8 de la collection Lancelot, à la Bibliothèque nationale.

« Après être sorti de Brest, Sa Majesté veut qu'il entre sans perte de temps dans la Manche ; qu'il détache aussitôt les vaisseaux de son armée les plus fins de voiles, pour aller au devant, jusqu'à la rade du Havre, et donner avis au sieur de Bonrepaus de sa venue. Sa Majesté veut qu'il mouille à la rade de la Hougue, où il embarquera, tant sur les vaisseaux de guerre que sur les bâtiments de charge qui seront à sa suite, toute l'infanterie, en attendant les bâtiments chargés de la cavalerie et des munitions nécessaires pour la descente, qui devront sortir du port du Havre. Et aussitôt qu'ils l'auront joint, Sa Majesté veut qu'il aille aux côtes d'Angleterre, pour y faire le débarquement.

« Sa Majesté se remet du choix du lieu où il faudra faire cette descente au roi d'Angleterre, duquel Sa Majesté désire qu'il suive en cela les ordres et les avis du sieur maréchal de Bellefonds, qui commandera l'armée de terre.

« Après que la descente sera achevée, Sa Majesté veut qu'il renvoie dans les ports de Normandie les bâtiments de charge dont les équipages ne seront composés que d'invalides, et les autres à Brest, sous l'escorte de quelques frégates ; qu'il reste dans la Manche avec les vaisseaux de guerre, brûlots, corvettes et autres bâtiments nécessaires pour le service de l'armée, en observant d'envoyer au sieur de Châteaurenault, qui commandera les vaisseaux qui le devront joindre, les ordres qu'il estimera nécessaires pour faciliter la jonction et des signaux de reconnoissance.

« Sa Majesté se remet à lui du choix de la croisière qu'il tiendra pour faciliter cette jonction et ôter aux ennemis le moyen de l'empêcher. Il trouvera ci-joints les signaux de reconnoissance du sieur comte d'Estrées, afin qu'en cas qu'il n'arrive qu'après le départ dudit sieur de Tourville, il puisse l'aller joindre dans la Manche.

« Sa Majesté veut absolument qu'il parte de Brest ledit jour 25 avril, quand même il auroit avis que les ennemis soient dehors avec un nombre de vaisseaux supérieur à ceux qui seront en état de le suivre ; il observera cependant, en ce cas, de ne point détacher les vaisseaux fins de voiles comme il lui est ordonné ci-dessus.

« En cas qu'il les rencontre en allant à la Hougue, Sa Majesté veut qu'il les combatte, en quelque nombre qu'ils soient, qu'il les poursuive jusque dans leurs ports, s'il les bat, après avoir envoyé un détachement de l'armée au Havre pour prendre les

bâtiments de charge et les mener ensuite au lieu où se devra faire la descente; et s'il a du désavantage, Sa Majesté se remet à lui de sauver l'armée le mieux qu'il pourra.

« En cas que les ennemis, n'étant pas assez forts pour donner une bataille, ne veuillent que faire perdre du temps pour empêcher la descente, il fera tout ce qui sera possible pour les engager au combat; et s'il ne peut en venir à bout, il disposera l'armée de manière qu'elle puisse couvrir la descente.

« Mais en cas qu'en entrant dans la Manche, il apprenne, soit par les avis qu'il recevra du Havre, soit par les vaisseaux qu'il trouvera à la mer, que les ennemis sont à la rade de Sainte-Hélène, Sa Majesté veut qu'il fasse en sorte de les y surprendre avant d'aller à la Hougue, qu'il les y attaque, et qu'il trouve moyen de les y faire périr; elle lui recommande d'éviter en cette occasion les accidents qui lui firent perdre le moyen de les y attaquer en 1690.

« Si, lorsqu'il mènera les bâtiments de charge au lieu de la descente, ou lorsqu'elle sera commencée, les ennemis viennent l'attaquer avec un nombre de vaisseaux supérieur à celui qu'il aura sous son commandement, Sa Majesté veut qu'il les combatte et qu'il opiniâtre le combat de sorte que, quand même il auroit du désavantage, les ennemis ne puissent empêcher que la descente ne s'achève.

« Mais lorsqu'elle sera achevée, et qu'il aura renvoyé les bâtiments de charge, si les ennemis viennent l'attaquer, Sa Majesté lui permet de n'engager le combat qu'en cas qu'ils n'aient pas plus de dix vaisseaux plus que lui; mais elle veut qu'il s'approche d'assez près pour les reconnoître lui-même, quand cela devroit l'obliger à combattre.

« Sa Majesté se remet à lui donner d'autres ordres par l'escadre que le sieur de Châteaurenault lui mènera, pour les opérations du reste de la campagne.

« Comme il est important que le sieur de Bonrepaus, qui sera au Havre, soit exactement informé de tous les mouvements de l'armée navale, pour régler sur cela l'embarquement de la cavalerie et la sortie des vaisseaux qui la porteront, Sa Majesté veut qu'il lui en écrive exactement par tous les ordinaires, et qu'il lui envoie des courriers exprès lorsqu'il y aura des choses extraordinaires à lui faire savoir, par exemple pour lui donner avis de son départ, au moment qu'il fera appareiller, ou en cas qu'il y ait des événements qui avancent ou qui retardent sa partance;

et aussitôt qu'il sera dehors, il lui dépêchera des corvettes, et ensuite des vaisseaux fins de voiles, ainsi qu'il lui est expliqué ci-dessus.

« Fait à Versailles, le 26 mars 1692.

« Louis.

« Phélypeaux. »

Au-dessous était écrit :

« J'ajoute ce mot de ma main à cette instruction, pour vous dire que ce qu'elle contient est ma volonté, et que je veux qu'on l'observe exactement. Louis. »

A en croire Bonrepaus, dont nous suivons toujours les mémoires, le ministre n'était plus conseillé que par une aveugle jalousie. Entendant répéter autour de lui que toute l'initiative et tout l'honneur de l'entreprise reviendraient à l'intendant général, qui l'avait inspirée et qui en dirigerait l'exécution; que lui, Pontchartrain, n'avait plus d'autres fonctions que de fournir l'argent; que Bonrepaus, qui s'était déjà vanté d'avoir « sauvé son honneur » l'année précédente, tirait toute l'autorité à lui, il finit par obtenir du roi un ordre formel pour éloigner ce rival de Brest, où il surveillait les détails de l'armement, le renvoyer en Normandie auprès de Jacques II, et laisser ainsi la place libre en Bretagne aux créatures subalternes du ministre.

« Je reçus cet ordre, dit M. de Bonrepaus, trois jours après mon arrivée à Brest. Je le communiquai à M. de Tourville, qui me dit en propres termes : « Je vous ai dit, en vous voyant « arriver ici, que vos soins et la connoissance que vous avez de « la marine nous feroient partir le 20 de ce mois. Je vous dis « aujourd'hui que, si vous quittez ce port, l'entreprise ne s'exé- « cutera point. Celui qui vous a fait donner cet ordre ne peut « l'avoir demandé que dans le dessein de la faire échouer. Je « suis brouillé avec M. de Pontchartrain. Vous savez que, « l'année passée, il me fit manquer de prendre la flotte de « Turquie, par l'ordre bizarre qu'il me donna au nom du roi, « et dont je n'osai m'écarter par les raisons que je vous dis « alors. Je serai encore plus circonspect cette année, et vous « conviendrez que je le dois être, lorsque vous aurez vu mon « instruction. Ainsi, comptez que je ne me mêlerai de rien.

« Vous savez que Des Clouzeaux[1] est habile pour ses magasins, « mais qu'il ne se détermine sur rien; de plus, il est devenu « timide depuis que l'évêque de Léon[2] et Des Grassières[3], « favoris l'un et l'autre de M. de Pontchartrain[4], sont ici pour « contrôler ses actions. La crainte qu'il a de leurs mauvais « offices fait qu'il leur laisse ordonner de tout, sans oser y « contredire, ni même leur donner ses avis. Vous savez aussi « que ces gens-là n'ont aucune connoissance de la marine, ce « qui m'oblige de vous répéter que, si vous partez, tout ira en « confusion. » .....En suite de cette conversation, M. de Tourville tira de sa poche l'instruction qu'il venoit de recevoir de M. de Pontchartrain, datée du 26 mars, qui portoit, entre autres choses, qu'en cas qu'il rencontrât les ennemis en allant à la Hougue, S. M. vouloit qu'il les combattît, en quelque nombre qu'ils fussent, et que, s'il avoit du désavantage, S. M. se remettoit à lui de sauver l'armée navale le mieux qu'il se pourroit. — Voici le point fatal où tout se déclara pour faire échouer l'entreprise sans aucune ressource. M. de Pontchartrain ne garde plus de mesures : il répand sa bile contre M. de Tourville, il lui déclare ouvertement que le roi, persuadé qu'il manque de courage, lui prescrit une chose qui n'a jamais été prescrite à un général d'armée. Et en quelle occasion lui donne-t-on cet ordre? C'est lorsqu'il doit avoir trois cents bâtiments de charge remplis de vingt-quatre mille hommes des meilleures troupes du roi, et qu'il n'y a aucun lieu de douter que si, dans cette situation, il perd une bataille, il fait perdre au roi tout ce grand nombre de troupes, sans aucun moyen de les sauver ! »

(*La suite prochainement.*)

1. Heudebert de Champy des Clouzeaux, qui était, depuis 1684, intendant de la marine et des fortifications à Brest.
2. Pierre le Neboux de la Brosse.
3. Jean Cherouvrier des Grassières, receveur général des domaines en Bretagne.
4. On doit se rappeler que Pontchartrain avait été dix ans premier président du parlement de Bretagne.

III.

BIBLIOGRAPHIE.

104. — LE CLERC DE BUSSY. Notes pour l'histoire d'Abbeville (1657-1764), tirées d'un manuscrit du XVIIIe siècle, suivies de quelques autres et de fragments généalogiques. In-8, 31 p. Amiens, Delattre-Lenoël.

(Extrait de la Picardie.)

105. — LECOCQ (Georges). Cahiers de doléances de la prévôté de Saint-Quentin aux États-généraux de Blois de 1576. In-8, 51 p. Saint-Quentin, Poette.

106. — LEFIZELIER. Un épisode de la guerre des Anglais dans le Maine. La bataille de la Brossinière, septembre 1423. In-8, 15 p. Mamers, Fleury et Dangin.

(Extrait de la Revue historique et archéologique du Maine.)

107. — LEFIZELIER. Le Bas-Maine après la mort d'Henri III. État des provinces de l'Ouest à la mort d'Henri III. Campagne d'Henri IV dans le Maine, son premier séjour à Laval (août-décembre 1589). In-8, 29 p. Mamers, Fleury et Dangin.

(Extrait de la Revue historique et archéologique du Maine.)

108. — LOISELEUR. La mort du second prince de Condé. In-8, 32 p. Paris, Germer-Baillière et Cie.

(Extrait de la Revue historique.)

109. — LONGNON. Conjectures sur l'auteur du Journal parisien de 1409 à 1449. In-8, 24 p. Nogent-le-Rotrou. Daupeley.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

110. — LONGPÉRIER-GRIMOARD (de). Notice historique, sigillographique et numismatique sur les évêques de Meaux. In-8, 180 p. Meaux, Le Blondel.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 3 JUILLET 1877,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE MARQUIS DE CHANTÉRAC, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 7 août 1877.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

Ouvrages offerts.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 juin 1877. — *Bulletin de la Société bibliographique*, juin 1877. — *Revue historique*, juillet-août 1877.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie,* 3e série, tome V, 1876. — *Travaux de la Société académique des sciences, arts, etc., de Saint-Quentin,* juillet 1875 à juillet 1876. — *Travaux de la Société d'agriculture, des belles-lettres, sciences et arts de Rochefort,* années 1875-1876.

Ouvrages offerts par le Ministère de l'Instruction publique.

Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'État du cardinal de Richelieu, recueillis et publiés par M. Avenel ; t. VIII, additions, corrections, errata généraux et table générale des

matières. — *Le Livre des Psaumes,* ancienne traduction française publiée pour la première fois, d'après les manuscrits de Cambridge et de Paris, par Francisque Michel, correspondant de l'Institut de France, des Sociétés des Antiquaires de Londres, d'Écosse et de Normandie, etc. — *Inscriptions de la France du Ve siècle au XVIIIe,* recueillies et publiées par M. F. de Guilhermy, membre du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes, conseiller référendaire à la Cour des comptes, etc., etc. Tome III, ancien diocèse de Paris.

Ces trois volumes font partie de la Collection des Documents inédits sur l'histoire de France, publiée par le Ministère de l'Instruction publique.

Ouvrages offerts par les auteurs.

Œuvres de Froissart, publiées par M. le baron Kervyn de Lettenhove. *Chroniques*, t. XXIV. Table analytique des noms géographiques. A-K. Bruxelles, 1877, in-8. — *Les Sources des Établissements de saint Louis.* Mémoire lu devant l'Académie des inscriptions et belles-lettres, par M. P. Viollet, bibliothécaire de la Faculté de droit de Paris. (Ce mémoire devra faire partie de l'introduction de l'ouvrage que l'auteur prépare pour la Société.) — *Coutumes et institutions de l'Anjou et du Maine antérieures au XVIe siècle,* textes et documents, avec notes et dissertations, par M. C.-J. Beautemps-Beaupré, docteur en droit, juge au tribunal civil de la Seine. 1re partie, Coutumes et styles. Tome I. Paris, A. Durand et Pedone-Lauriel. — *De Convectione urbanæ annonæ et de publicis naviculorum corporibus apud Romanos,* thesim proponebat Facultati litterarum Parisiensi H. Pigeonneau. — *Le Cycle de la croisade et de la famille de Bouillon;* thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris par H. Pigeonneau, professeur au lycée Louis-le-Grand et à l'école libre des Sciences politiques. — *Les Enseignes de Paris,* par M. le comte L. Clément de Ris, membre de la Société des Bibliophiles françois.

Correspondance.

Mme la comtesse de Chastaigner annonce que M. le marquis de Godefroy-Ménilglaise, son père, étant gravement malade, ne pourra assister à la séance du Conseil.

M. le comte de Puymaigre en est pareillement empêché par la mort de Mme de Puymaigre.

MM. de Valmy, le vicomte d'Amphernet, de Courson,

d'Hennecourt et Anisson-Duperron remercient le Conseil de leur admission au nombre des membres de la Société.

M. Ch. Constant, étant empêché par une longue indisposition de poursuivre aussi activement qu'il l'aurait souhaité la collation complète de l'exemplaire manuscrit de Paris des *Mémoires de N. Goulas* avec les deux manuscrits de Vienne, mais ayant pu constater que l'un de ces deux derniers manuscrits était la copie à très-peu près exacte de l'autre, propose de restituer à la Bibliothèque impériale de Vienne l'exemplaire en quatre volumes in-quarto, et demande en même temps l'autorisation de conserver l'autre manuscrit in-folio jusqu'à ce que le travail de collation soit entièrement terminé. M. le commissaire responsable ne voyant pas d'inconvénient à cette proposition, il y sera donné suite par l'intermédiaire de M. le marquis de Vogüé, ambassadeur de France à Vienne, qui a mis tant d'obligeance à faciliter la communication de ces manuscrits.

M. Vaesen, en son nom et au nom de M. Ét. Charavay, témoigne de nouveau le désir de pouvoir consulter les registres (*R. Generalia*) des archives de la préfecture de l'Isère, dans lesquels M. Charavay a signalé un certain nombre de lettres écrites par Louis XI, en qualité de dauphin. Cette demande sera officiellement adressée, au nom de la Société, à M. le ministre de l'Intérieur et communiquée à M. Desjardins, chef du bureau des Archives à ce ministère. S'il se présentait des difficultés trop grandes pour la translation, même successive, de ces nombreux registres à Paris, une demande de mission dans ce but serait adressée à M. le ministre de l'Instruction publique.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Gouverneur :

Le IVe volume des *Mémoires de Bassompierre*, par

M. le marquis de Chantérac, est déposé sur le bureau. Ce volume fait partie de l'exercice de 1877.

Chanson de la Croisade contre les Albigeois. T. II. 17 feuilles sont tirées ; feuille 18 en pages, 19 et 20 en placards. M. P. Meyer donne l'assurance que ce volume sera terminé avant la fin de l'année.

Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret. 25 feuilles sont tirées ; la 26e en pages. On attend la copie de la notice, qui a dû être abrégée.

Mémoires de La Huguerye. T. Ier. 15 feuilles sont tirées ; feuilles 16 à 21 en placards.

Recueil d'anecdotes historiques et d'apologues, par Étienne de Bourbon. 4 feuilles en pages ; feuilles 5 et 6 en placards.

Annuaire-Bulletin de 1877. 6 feuilles tirées ; feuilles 7 à 11 en placards.

Imprimerie de M. Lahure :

M. Luce a remis une partie de la copie du VIIe volume de *Froissart*, dont l'impression pourra commencer prochainement.

Le Conseil désigne M. L. Delisle pour commissaire responsable du nouveau volume proposé par M. Luce et autorisé par le Conseil : *Documents originaux relatifs à Du Guesclin*.

M. Bellaguet, au nom du Comité des fonds, communique la liste des ouvrages non encore envoyés à l'Académie des sciences de Belgique, et que M. Leagre, secrétaire perpétuel, a réclamés. Il sera donné avis à celui-ci du don de ceux de ces volumes qui ne sont pas encore épuisés.

La séance est levée à cinq heures.

II.

VARIÉTÉS.

M. DE BONREPAUS, LA MARINE ET LE DÉSASTRE DE LA HOUGUE[1].

(Suite.)

Comme on l'avait prévu, il y eut de nouveaux retards. Le 30 avril se passa sans que Tourville fût en état de sortir de Brest, et Pontchartrain persuada au roi qu'on pourrait encore partir par la maline du 14 mai[2]. Sans combattre directement cette décision, Bonrepaus insinua à Mme de Maintenon qu'il était plus sûr de remettre l'embarquement à un autre temps. N'ayant pas réussi de ce côté, il se hasarda cependant à écrire au roi que Tourville, au lieu de demeurer seul dans la Manche après la descente, ferait beaucoup mieux d'aller au-devant de ses deux flottes de renfort. Le roi le permit par une lettre du 7 mai; cette lettre ne fut envoyée que le 10, non pas à Tourville, mais à Bonrepaus, et avec ordre de la garder jusqu'à l'arrivée de l'amiral. Malice ou ignorance, c'était exposer Tourville à rencontrer l'ennemi entre Brest et la Hougue, et à se faire battre quand même, comme le portait l'instruction principale. La lettre du roi fut bientôt suivie d'une seconde instruction, dressée évidemment par M. de Pontchartrain, et portant en substance que M. de Tourville devait chercher l'ennemi et le combattre aussitôt qu'il aurait été rejoint par le comte d'Estrées. Or, le jour même que cette instruction partait de Versailles, le 12 mai, Tourville quittait Brest avec vingt-quatre vaisseaux, et les quarante-six autres, ceux du comte d'Estrées, n'ayant pas encore passé le détroit de Gibraltar, ne pouvaient arriver avant dix-huit ou vingt jours.

« M. de Pontchartrain ne se contentant point d'avoir mis la confusion dans l'exécution d'une entreprise aussi sérieuse et aussi importante qu'étoit celle-là, il compose, huit jours après,

1. Voy. ci-dessus, p. 88, 105, 153 et 166.
2. Dans le public, on attribuait ces retards au mauvais temps et aux vents défavorables.

une autre lettre du roi à M. de Tourville, datée du 20 mai. Ce nouvel ordre, encore plus mal digéré, s'il est possible, que n'étoient les précédents, me fut encore adressé, pour le lui rendre lorsqu'il seroit arrivé à la Hougue. M. de Pontchartrain n'ayant jamais voulu s'informer de la situation de cette rade[1], reconnut cependant, par l'exposé de cette dernière instruction, qu'il n'étoit pas possible que M. de Tourville eût les soixante-dix vaisseaux qu'il avoit supposé dans la précédente qu'il pouvoit avoir. Cet aveu pouvoit faire espérer qu'il alloit changer l'ordre donné le 12 mai; mais, au contraire, il ajoutoit tout de suite que, par la connoissance qu'avoit S. M. des forces des ennemis, il ne lui paroissoit pas qu'ils fussent supérieurs à M. de Tourville, et qu'aussitôt qu'il auroit reçu la lettre de S. M., il partît avec le nombre de vaisseaux qu'il auroit, pour chercher les ennemis dans l'endroit où il auroit appris qu'ils étoient, et les aller attaquer, en quelque nombre qu'ils fussent..... Il m'écrivit, en m'envoyant cette nouvelle instruction pour M. de Tourville, du 20 mai, que S. M. s'en remettoit à M. le maréchal de Bellefonds et à moi de la lui remettre quand nous le jugerions l'un et l'autre à propos. « Par là, dit-il, tout scrupule est levé, « tout prétexte anéanti, et tout est dans vos mains sans réserve, « ajoute-t-il en parlant à moi..... » Ceux qui connoissent particulièrement M. de Pontchartrain, reconnoissent dans tout ceci son caractère, qui est d'embrouiller tout ce qu'il n'entend point, et de se tirer d'affaire, ou de croire s'en tirer, par une décision telle que son imagination lui fournit. »

Cette instruction et une lettre autographe de M. de Pontchartrain, datée du 25 mai[2], arrivèrent le 27, à onze heures du soir. On savait à la Hougue, depuis deux jours, que Tourville était en route avec trente-sept vaisseaux, tandis que les enne-

1. Selon Foucault, la flotte eût pu être sauvée, si Louvois, par haine de Seignelay, n'eût empêché de creuser un port militaire à la Hougue. Ce ne fut qu'en 1694 que Vauban remit en avant un projet de travaux de défense à élever sur ce point. De même, à Cherbourg, où le *Soleil-Royal* et deux autres navires furent brûlés après la bataille, Louvois avait fait démolir les fortifications commencées par Colbert et qui avaient déjà coûté 1,500,000 livres. Hautes de deux toises, elles eussent suffi pour placer des batteries sous lesquelles les vaisseaux se seraient retirés en sûreté.

2. C'est sans doute la lettre où se trouvait cette phrase à la Louvois : « Ce n'est point à vous à discuter les ordres du roi; c'est à vous de les exécuter et d'entrer dans la Manche; mandez-moi si vous voulez le faire, sinon le roi commettra à votre place quelqu'un plus obéissant et moins circonspect que vous. »

mis en comptaient soixante-treize aux Dunes et allaient être ralliés par les seize vaisseaux de haut-bord de l'amiral Russel. Le roi d'Angleterre, le maréchal de Bellefonds et Bonrepaus dépêchèrent immédiatement des corvettes à M. de Tourville, avec avis de l'importance de la flotte ennemie, pour que l'amiral se réglât en conséquence[1]. Ce jour-là, 28 mai, M. de Tourville, rallié par Villette, ce qui lui faisait quarante-quatre voiles, venait de prendre le large à la hauteur de Cherbourg, et, lorsque, le lendemain, les corvettes le joignirent, il était déjà aux prises avec quatre-vingt-neuf vaisseaux de ligne des alliés.

« Chacun sait, et M. de Tourville l'a dit lui-même, que, sans faire réflexion qu'il n'avoit que quarante-quatre vaisseaux, et que les ennemis, qu'il voyoit rangés en bataille devant lui, en avoient le double; sans assembler son conseil de guerre, comme il se pratique en semblables occasions, ni sans avertir aucun des officiers généraux, il engagea le combat comme un furieux, en mettant son vaisseau côté en travers de celui de l'amiral d'Angleterre. Les raisons qui le jetèrent dans ce désespoir, ne sont pas moins connues que l'a été la témérité de son action. Il avoit été informé que M. de Pontchartrain avoit fait entendre au roi qu'il manquoit de courage, quoique, certainement, il n'en ait jamais manqué, et, son instruction portant un ordre précis, mais inouï jusqu'alors, de combattre les ennemis en quelque nombre qu'ils fussent, lorsqu'il les trouveroit, il crut qu'il seroit déshonoré pour toujours, s'il manquoit l'occasion qui s'en présentoit. Ainsi, sans faire réflexion qu'il alloit perdre la meilleure partie des vaisseaux du roi et, en même temps, faire manquer l'exécution d'une grande entreprise, il ne songea qu'à défendre, aux dépens de sa vie et du service du roi, son honneur attaqué injustement[2]. »

1. Les amis du ministre prétendirent que c'était lui qui avait envoyé trois barques, au dernier moment, pour arrêter l'attaque; mais le public n'en crut rien. Selon le *Mercure galant* (juin 1692, p. 131), ce fut seulement le 30 que l'ingénieur Renau d'Éliçagaray apporta « des paquets de la cour à M. de Tourville, pour l'informer que les ennemis étoient quatre-vingts vaisseaux de ligne, et qu'il n'eût point à entrer dans la Manche. » Cf. la relation recueillie par Villette, p. 132.

2. « Le secrétaire d'État, dit Valincour dans le mémoire déjà cité, étoit fort indisposé contre M. de Tourville, et l'avoit même fait passer pour un homme timide et qui craignoit d'entreprendre. M. de Tourville, en homme du métier, représentoit sans cesse qu'il n'étoit pas possible de tenir la mer en présence de la flotte des ennemis, dont la flotte étoit trois fois plus forte que celle du roi. Le secrétaire d'État, impatienté de ces repré-

En pareille circonstance, Vauban eût osé désobéir à Louvois; mais Tourville, quoique soutenu par tout son conseil de guerre, ne sut que se conformer à l'ordre exprès du roi, et engager la lutte. Bonrepaus prétend que, si le ministre l'eût laissé auprès de Tourville avec toute l'autorité dont le roi l'avait investi, il eût tout au moins empêché l'amiral de livrer un combat si inégal, et que, même à la Hougue, il lui eût donné les moyens de se retirer et de rentrer à Brest, où la flotte eût trouvé M. d'Estrées, arrivé le même jour.

« On peut dire, sans vouloir donner de vaines louanges au roi, que jamais projets n'ont été si grands ni mieux concertés que le furent ceux que S. M. avoit formés cette année-là.... Et dans le temps qu'elle donne ses ordres pour la campagne qu'elle veut faire en personne, elle n'oublie rien de ce qui regarde l'entreprise qu'elle a projetée sur l'Angleterre, elle y donne le même soin que si ç'avoit été son unique affaire, elle en voit les principaux moyens préparés avec facilité et abondance. Dieu permet cependant que, par un seul homme qui exécute mal des ordres qui lui ont été donnés avec toute la prudence imaginable, et dans un seul instant, cette grande et glorieuse entreprise sur l'Angleterre se trouve entièrement renversée. Il faut se soumettre à sa volonté. »

Tout était contre la flotte française, tout la condamnait à un désastre inévitable. En premier lieu, l'infériorité numérique : quarante-quatre vaisseaux seulement, vingt mille matelots et trois mille cent quatorze bouches à feu, contre quatre-vingt-neuf vaisseaux portant quarante-deux mille hommes d'équipage et sept mille cent cinquante-quatre canons[1].

On avait compté à Paris que, grâce à tous les retards, la flotte du vice-amiral d'Estrées, forte de seize vaisseaux et mille vingt canons, arriverait à temps pour rallier Tourville, soit à Brest, soit

sentations, engagea le roi à donner un ordre écrit de sa main à M. de Tourville, d'attaquer les ennemis, fort ou foible. On sait ce qui s'en suivit..... »

1. Ce sont les chiffres donnés par les historiens. On en trouve d'autres, un peu inférieurs, pour la force de la flotte anglo-hollandaise, dans la relation du *Mercure galant* (juin 1692, p. 179 à 180). Elle ne donne aux Anglais que cinquante-deux vaisseaux, trois mille six cent quatre-vingts canons, vingt-quatre mille sept cent trente-six hommes, et dix-huit brûlots; aux Hollandais, trente et un vaisseaux, deux mille cent soixante-six canons et dix mille neuf cent vingt-cinq hommes, plus sept ou huit vaisseaux qui arrivèrent au dernier moment. Voir aussi les chiffres de l'*Histoire de la Marine française*, d'Eugène Sue, t. IV, p. 206-207.

à la Hougue; mais cette flotte, après avoir éprouvé d'incroyables difficultés pour son armement, avait été retenue fort longtemps dans la Méditerranée par les vents contraires; puis les frégates chargées de lui porter les dernières dépêches avant qu'elle n'arrivât à Brest, avec injonction expresse de se diriger immédiatement sur la Hougue, si elle rencontrait la flotte sortie de Brest, la manquèrent de quelques lieues au large; elle s'arrêta donc dans la rade de Brest, et ce fut là que d'Estrées reçut, tout à la fois, en même temps que les tristes nouvelles envoyées par M. de Bonrepaus, cet appel désespéré de Pontchartrain, daté du 31 mai :

« Quoique je sois fort persuadé que vous aurez fait tout ce qui aura pu dépendre de vous pour arriver plus tôt que vous n'aurez fait, et qu'il n'y a nullement de votre faute dans ce retardement, je ne laisserai pas de vous dire que cela nous a jetés dans des contre-temps et des extrémités très-fâcheuses, et vous en jugerez même lorsque vous serez informé du dessein que le roi a eu, qui a obligé les ennemis à mettre tout en œuvre pour être de bonne heure à la mer; qu'ils y sont actuellement avec toutes leurs forces, et que M. de Tourville est à présent dans la Manche, beaucoup inférieur en nombre, quoique mieux armé qu'eux. Toutes ces raisons vous doivent obliger à le joindre incessamment, en quelque état que vous soyez. Je vous connois assez pour croire que vous n'y perdrez pas un moment; je ne laisse pas cependant de vous le recommander encore. »

M. d'Estrées n'eut même pas le loisir de songer à exécuter ces ordres; quand il sut, par un nouveau courrier de Bonrepaus, toute l'étendue du désastre des 2-3 juin, sa seule préoccupation fut de sauver la flotte mise sous son commandement et de la placer dans la rade de Brest, à l'abri d'une tentative des vainqueurs, d'autant plus à craindre que les nouvelles de la Hougue avaient absolument démoralisé tous ses équipages[1].

Si inférieure en nombre, la flotte de Tourville, comme armement et comme équipement, se ressentait de la négligence et de l'impéritie des commis auxquels Pontchartrain en avait laissé le soin : entre autres faits caractéristiques, tous les documents, toutes les relations du temps attestent que la poudre à canon était si mauvaise qu'elle ne pouvait porter le boulet.

1. Correspondance de M. d'Estrées avec M. de Pontchartrain, conservée aux manuscrits de la Bibliothèque Mazarine.

Enfin, le roi Jacques, sur qui retombe évidemment la responsabilité des ordres absolus de Louis XIV et du combat engagé *quand même*, avait donné l'assurance qu'une partie de son ancienne marine se déclarerait en sa faveur. « Il compta, dit Saint-Simon, si parfaitement sur ses intelligences avec la plupart des chefs anglois, qu'il persuada au roi de faire donner bataille, qu'il ne crut pouvoir être douteuse par la défection certaine de plus de la moitié des vaisseaux anglois pendant le combat[1]. » La chose était publique d'ailleurs et passait pour certaine; on allait jusqu'à désigner celui des amiraux anglais qui abandonnerait la cause de l'usurpateur[2], et la flotte hollandaise n'était rien moins que tranquille à cet égard, lorsque l'engagement commença, tant il eût été inexplicable, sans cette chance assurée, que Tourville pût risquer ses quarante-quatre vaisseaux[3]. Mais, encore une fois, Jacques II s'était étrangement abusé sur des intelligences « si souvent trompées, » et que Bonrepaus, connaissant mieux le tempérament politique des Anglais[4], n'appréciait qu'à leur juste valeur. En effet, les officiers de la flotte anglaise qui avaient fait des promesses aux agents de Jacques II, s'étaient repentis au dernier moment, et ils avaient adressé au prince d'Orange une protestation de fidélité, que Guillaume rendit publique seulement le 27 mai. Quand cette nouvelle fut connue du roi, à Namur, on s'empressa d'en donner avis à la Hougue; mais il n'était plus temps.

Le 29 mai, au point du jour, entre les caps de la Hague et de Barfleur, les deux flottes s'étaient trouvées en présence. Nous n'avons pas à raconter cette journée, puisqu'il en existe nombre de relations suffisantes[5]. Mais, dans le plus court de ces récits,

1. *Mémoires*, t. I, p. 13.
2. Le contre-amiral Carter, qui avait pris des engagements avec Jacques II.
3. L'amiral hollandais, dit le *Mercure* (p. 159-160), fut si surpris en voyant la flotte de France, qu'il la crut d'intelligence avec les Anglais et envoya exprimer ses craintes à l'amiral Russel. Et de même, dans le récit recueilli par le marquis de Villette (*Mémoires*, p. 123), il est dit : « On ne sait pas bien si c'est par fierté que les ennemis attendoient les François de si près, sans tirer un seul coup, ou si c'est par la crainte de quelque intelligence, ne pouvant comprendre qu'on pût, sans quelque raison secrète, attaquer une armée comme la leur avec des forces si inférieures. »
4. Ci-dessus, p. 169.
5. Aux relations déjà signalées de Foucault et de Villette, il faut ajouter celle qu'Eugène Sue (t. IV, p. 212-225) et M. L. Guérin (*Histoire de la Marine française*, t. II, p. 48-63) ont tirée des *Mélanges Colbert;* celles de la *Gazette*, p. 264, 274-276 et 288, et surtout celles d'un officier de la flotte française et d'un officier général (qui doit être le contre-amiral

celui de Saint-Simon, il faut relever et expliquer une phrase qui prêterait à l'erreur. « Tourville, dit-il, fut accablé du nombre,

Coëtlogon), insérées dans le *Mercure*, p. 114-133 et 134-144. Selon M. Monmerqué, on ne possède pas de rapport officiel aux Archives de la marine. Nous avons retrouvé au Musée Britannique (ms. Additionnel 15944, fol. 72-75) une relation inédite qu'on lira peut-être avec intérêt, ne fût-ce que pour la franchise du récit et pour son énergie naïve. Elle vient, selon toute vraisemblance, de M. de la Roche-Allard, qui était capitaine de pavillon du marquis de Villette, son oncle, et commandait le *Henry*. Cet officier, encore jeune (Mme de Maintenon l'avait fait nommer enseigne en 1680, lieutenant en 1684, capitaine en 1689), eut un des rôles les plus glorieux de la bataille. Il périt en 1694, dans une affaire sur les côtes d'Espagne. Sa relation est datée du 4 juin, à Saint-Malo, où le *Henry* avait trouvé asile.

« Il n'est pas, Monsieur, que vous ne sachiez les malheurs dont l'armée du roi se vient de voir accablée. Vous ne vous seriez pas attendu à d'aussi tristes nouvelles, non plus que moi à vous faire le récit d'une retraite si désavantageuse. Vous saurez donc que nous sommes sortis de Brest avec quarante-quatre vaisseaux, avec lesquels nous sommes entrés dans la Manche, jusques à environ sept ou huit lieues de l'île de Wight. Je ne sais pas quel étoit le dessein de la cour, puisqu'il n'y avoit rien de plus caché; mais il paroît cependant qu'elle avoit été mal informée des forces des ennemis, puisque le sieur Renau avoit été envoyé dans une corvette pour nous chercher et nous apporter des ordres de sortir de la Manche; mais ne nous ayant pu trouver, nous tombâmes, la nuit du 28 au 29, dans l'armée des ennemis, qui étoit la plus belle et la plus nombreuse que l'on ait jamais vue par mer. Vingt-huit hollandois faisoient leur avant-garde, trente-sept anglois le corps de bataille, et l'escadre bleue des Anglois, composée de vingt-neuf, faisoit leur arrière-garde. Tout cela n'empêcha pas M. le comte de Tourville d'exécuter les ordres qu'il avoit reçus, puisque, étant au vent des ennemis, et pouvant par conséquent différer le combat, il arriva dessus et les attaqua à portée de pistolet, avec toute la bravoure et la fermeté possible. Mais il ne vous sera pas difficile de vous imaginer qu'une ligne de quarante-quatre vaisseaux ne pouvoit pas assez s'étendre pour faire tête à une autre de quatre-vingt-quatorze, et surtout ayant à faire à de très-habiles gens, qui s'éloignoient dans le corps de bataille à mesure que M. de Tourville s'avançoit, et qui serroient leur avant-garde et leur arrière-garde afin que, par la longueur de leurs lignes, ils pussent nous doubler et nous environner de toutes parts. Après avoir donc rendu un combat fort inégal depuis dix heures du matin jusques à sept heures du soir, nous mouillâmes auparavant les ennemis, afin que, tenant sur nos ancres, ils pussent s'éloigner de nous par la force du courant, qui les dérivoit. Mais l'escadre bleue, arrière-garde des ennemis, qui n'avoit rien fait pendant tout le combat, n'ayant point eu de nos navires par le travers, à cause de la brièveté de notre ligne, se mirent au vent à nous à la faveur de la fumée du canon, si bien que, quelque temps après avoir mouillé, nous nous vîmes environnés de tous côtés. Les vaisseaux hollandois et le corps de bataille ayant mouillé fort peu de temps après nous et derrière nous, il ne fut donc pas difficile à l'escadre bleue, qui n'avoit pas encore mouillé, et ayant l'avantage du courant sur nous, de se laisser dériver sur nos vaisseaux, ce qu'ils firent avec un feu continuel, pour faire approcher de nous leurs brûlots à la faveur de la fumée de leurs canons; tellement que ceux de nos vaisseaux qui se trouvèrent le plus pressés par les brûlots, dont celui de M. de Gabaret en étoit un, avec toute sa division, furent contraints de couper,

et, quoiqu'il sauvât plus de navires qu'on ne le pouvoit espérer, tous presque furent perdus ou brûlés, après le combat, dans la

pour éviter d'être brûlés, et ainsi dériver dans l'armée des ennemis. Nous n'en avons eu aucune nouvelle depuis, non plus que de M. de Nesmond, avec toute sa division, dont M. de Perrinet menoit la tête. La nuit étant venue, et le descendant, qui étoit pour nous, nous levâmes l'ancre et appareillâmes pour nous approcher de la côte de Normandie. Il se leva en ce temps-là une grosse brume, avec un vent favorable, qui nous donna espérance de faire une belle retraite, parce que la brume empêchoit les ennemis de nous voir; mais, sur le soir, qui étoit le 30, nous fûmes contraints de mouiller à cause du calme, afin que le courant, qui montoit, ne nous dérivât pas sur les ennemis, que la clarté du temps venoit de nous faire paroître tout proches de nous. Nous nous trouvâmes ce soir-là trente-trois de reste, qui étoient l'amiral, tous les généraux et les navires à trois ponts, hors ceux que je vous ai nommés, qui, pendant le combat, étoient tombés entre les mains des ennemis. La nuit étant venue, qui étoit donc du 30 au 31, M. de Tourville et tous les autres vaisseaux appareillèrent pour étaler les marées, comme à l'ordinaire; et comme l'obscurité de la nuit nous empêchoit de voir, M. de Tourville fit une route différente de la nôtre et résolut de passer par le Ras-Blanchard, qui est proche de Cherbourg; c'est proprement le détroit qui est entre la terre ferme et l'île de Chausey, qui est proche de l'île de Jersey et de Guernesey; et comme il n'avoit fait aucun signal, nous nous trouvâmes mouillés fort au large, au nombre de onze vaisseaux, sans savoir ce que pouvoit être devenu le reste de notre armée. C'est ce matin-là du 31 où la force du courant du Ras-Blanchard fit dérader tous les gros vaisseaux, parce que les courants avoient plus de prise sur eux que sur les moindres; et leurs ancres ne pouvant tenir au fond, ils se virent cruellement contraints de dériver tout au travers de l'armée des ennemis, sans être en état de soutenir un second combat. Nous n'avons eu aucune nouvelle depuis, sinon que M. de Tourville, avant que de dérader du Ras-Blanchard, avoit abandonné son vaisseau entre les mains de M. Desnotz, son capitaine, afin de l'aller échouer à la côte, de manière qu'on pût sauver le monde et le canon, parce qu'il étoit si criblé de coups et si maltraité, qu'il étoit hors d'état de suivre, et qu'il s'étoit embarqué avec M. de Villette.

« Voilà à peu près le récit en général d'une entreprise fort hardie et suivie d'une retraite assez malheureuse pour être appelée déroute. Je ne vous parle point du détail particulier des affaires, car je ne veux faire le procès à personne. Je vous dirai seulement qu'il y a eu une quantité extraordinaire d'officiers tués. Pour ce qui est de nous, nous sommes ce qui s'appelle *échignés* et criblés de coups, étant désemparés de tous mâts, et la plus grande partie de notre équipage tué ou blessé. C'est tout vous dire que nous avons chauffé de si près qu'on a été obligé de nous envoyer des chaloupes des autres vaisseaux pour nous retirer d'entre les ennemis, parce que la nôtre fut coulée bas dès le commencement du combat, et qu'il n'y avoit que cela qui pût nous sauver, étant désemparés de tous mâts et de voiles. Pour ce qui est de moi, je crois que je n'en suis réchappé que pour une plus grande peine, qui étoit de voir l'armée du roi en si pitoyable état. On ne peut pas plus souffrir de fatigue que nous en avons enduré, tant du corps que de l'esprit, car il ne se peut jamais voir de spectacle plus terrible. Le soleil, qui venoit de se coucher, avoit laissé l'horizon tout rouge, et la fumée du canon s'y mêlant, faisoit paroître l'air tout enflammé, de manière que nous ne voyions au travers de cet embrasement que de gros vaisseaux qui étoient tout en feu par la quan-

Hougue. » Comme l'a déjà fait remarquer le dernier historiographe de la marine, chaque membre de cette phrase, chaque mot presque est à rectifier. Tourville ne fut point accablé par le nombre : au contraire, la journée du 29 mai se termina sans aucun désavantage pour la flotte française, à son honneur même, puisque, malgré son infériorité numérique, grâce à la valeur surhumaine de ses officiers et de ses matelots, elle détruisit deux vaisseaux ennemis, sans en perdre un seul, et qu'elle perdit moins de matelots (dix-huit cents environ) que les Anglais à eux seuls. « S'il y avait eu un port militaire à la Hougue ou à Cherbourg, comme l'avaient voulu Colbert et Vauban, la flotte française restait sur sa gloire[1]. » Mais de pareils prodiges ne pou-

tité de canons qu'ils tiroient pour faire approcher leurs brûlots. A la faveur de la fumée, ils venoient directement sur nous, à la portée de pistolet, et nous aurions été criblés sans ressource, ou nous aurions coupé le câble, et par conséquent dérivé dans l'armée des ennemis, si, par nos soins, nous n'avions coulé bas celui qui venoit à nous, malgré le feu du vaisseau qui le soutenoit, qui acheva de tuer presque tout notre monde. Mais, comme je vous ai déjà dit, M. de Gabaret ne put éviter celui qui venoit à lui, non plus que sa division, qui furent contraints de couper leurs câbles et tombèrent sur les ennemis.

« Je ne vous ai pas dit que nous avions brûlé à coups de canon le vaisseau contre lequel nous nous sommes battus au commencement, qui étoit directement matelot de l'avant-garde du vice-amiral rouge, comme nous l'étions de M. de Villette, vice-amiral blanc. Leur vaisseau étoit supérieur au nôtre de quarante pièces de canon, le nôtre n'étant que de soixante, et le leur de cent. Si nous n'en avions pas eu trois à la fois de cette force sur le corps pendant tout le jour, nous ne serions pas si maltraités. Il faut que ces gens-là aient bien peu de feu et de vigueur pour ne nous avoir pas tous mis en cannelle avec une armée aussi nombreuse. Assurez-vous que personne n'aura une relation aussi juste que celle-ci, car comptez que mon sang-froid ne m'a pas assez abandonné pour ne pas remarquer tout ce qui s'est passé; et au besoin j'en dirois davantage. Le service n'a point pati de mes observations, car il seroit difficile de se donner plus de mouvement que je ne m'en suis donné. Les brûlots renouvelèrent mes applications dans mon bord, car, après avoir vu tant de boulets rouler autour de moi et entre mes jambes, et même en avoir eu mon habit brûlé, j'étois fort fâché de me voir courir risque d'être jeté en l'air pour récompense de mes peines. C'est là où je fus contraint de sabrer et d'écharper plusieurs de nos gens qui quittoient le canon. Je vous avoue que j'étois si piqué au jeu que je croyois qu'une jambe emportée ne m'auroit pas fait cesser mes efforts pour tirer le vaisseau du roi de la presse. Et plût à Dieu que nos soins et la vie qu'il y en a coûté à mes camarades eussent apporté plus de profit au roi; mais c'est toujours quelque chose que de lui avoir sauvé notre vaisseau. Nous sommes fort en peine de M. de Tourville et des autres; on vient de nous dire cependant que M. Desnotz avoit échoué le *Soleil-royal* à Cherbourg et qu'on avoit entendu un long combat hier à la Hougue. J'espère que M. de Tourville, qui n'a pas son pareil au monde pour la capacité du métier et pour toutes les ressources qu'on y peut trouver, retirera quelques vaisseaux de son escadre. »

1. Henri Martin, *Histoire de France*, t. XIV, p. 160.

vaient se renouveler deux jours de suite, et, lorsque Tourville chercha à gagner Brest, les éléments ligués contre lui, vents et marée défavorables, amenèrent le désastre qu'autrement on eût sans doute évité; désastre toutefois beaucoup moins complet que ne le feraient croire encore les expressions de Saint-Simon[1]. Le calcul est fort simple : sur trente-cinq vaisseaux qui se rallièrent le matin du 30 mai autour de leur amiral (cinq autres s'étaient déjà portés sur la rade de la Hougue, et quatre purent gagner Brest par les côtes anglaises), vingt-deux sortirent du Ras-Blanchard sans encombre et entrèrent à Saint-Malo; la marée ayant ramené les treize autres sous le vent des ennemis, trois allèrent s'échouer à Cherbourg, et les dix derniers mouillèrent le soir à la Hougue, où ils retrouvèrent deux des cinq vaisseaux partis dès la veille, les trois autres ayant pu entreprendre le tour des Iles britanniques pour rentrer à Brest. Ce fut alors que commença le véritable désastre, et les détails en sont navrants. On se rappelle que Bonrepaus, dans ses mémoires du mois de janvier, avait prévu le cas où des vaisseaux poursuivis par l'ennemi jusqu'à la côte seraient obligés de se brûler eux-mêmes[2]. Telle était précisément, au 1er juin, la situation des douze navires mouillés sous la Hougue, et qui voyaient une partie de la flotte anglo-hollandaise à deux portées de canon. Tourville et ses chefs d'escadre d'Amfreville et Villette descendirent à terre, pour délibérer avec le roi d'Angleterre et M. de Bellefonds, assistés des chefs de l'armée de débarquement, Tessé, Gassion, Sébeville et le lord Melfort, de l'intendant général Bonrepaus et de Foucault, comme intendant de la province. Il fut d'abord résolu qu'on se défendrait contre l'attaque inévitable; puis, par un revirement subit, inexpliqué[3], l'ordre fut donné de faire échouer les navires, sans en rien décharger, ni canons, ni apparaux, sans rien tenter, pour ainsi dire, contre les chaloupes ennemies, qui n'eurent plus qu'à venir incendier à loisir les magnifiques vaisseaux sortis si glorieusement de la mêlée du 29 mai. Le 2 juin, six bâtiments, et, le 3 juin, les six autres furent la proie

1. *Mémoires*, t. I, p. 13. Cf. Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, vº Tourville, p. 1197.
2. Ci-dessus, p. 167.
3. Nous ne voulons pas admettre les mobiles tout personnels à Tourville dont parle Foucault, le désir de dissimuler la maladresse d'un de ses neveux qui avait fait échouer le *Terrible* en arrivant en rade, ou de ne point risquer la vie de son gendre d'Amfreville.

des flammes[1]. Toute l'armée de débarquement et ses chefs assistaient du haut des côtes au lamentable spectacle; il y eut à peine un simulacre de défense, quelques coups de fusil ou de canon tirés des mauvaises batteries qui garnissaient la rade, et l'ennemi eût pu, après les douze navires, incendier tout aussi facilement les trois cents bâtiments de transport qui se trouvaient à sa merci. Une simple démonstration de Villette les sauva.

On remarqua la singulière résignation des personnages que leur rang et leur honneur eussent dû engager à faire quelque tentative de résistance. « Le roi d'Angleterre, écrivait Foucault, a été spectateur de la seconde action avec la même tranquillité d'esprit et sérénité de visage qu'il a fait paroître pendant la première[2]. » Et cependant Jacques II n'avait jamais été d'avis de faire échouer les vaisseaux. Et ailleurs : « Tout cela se passa à la vue du roi d'Angleterre et de M. le maréchal de Bellefonds, qui y assistèrent comme à un feu d'artifice pour une conquête du roi, et il n'y a personne qui n'ait vu leur indolence avec indignation; car pourquoi avoir perdu trois jours sans les employer à faire jeter les canons dans la mer et à en sortir les agrès et ustensiles[3]? »

Que devenait notre intendant général? Foucault le ménage moins que personne, soit dans son journal, soit dans son rapport officiel au ministre. « A l'égard de M. de Bonrepaus, on n'en peut rien dire, étant demeuré dans sa maison pendant les deux expéditions, et il a seulement été remarqué qu'il a agi en tout fort mollement depuis qu'il est à la Hougue, et qu'il a toujours été très-mal instruit des forces ennemies. » Et le rapport officiel dit : « M. de Bonrepaus a demeuré dans sa chambre pendant tout ce désordre, dans une fort grande quiétude. Les marins, petits et grands, ne le ménagent pas, et le publient très-incapable du métier qu'il fait. Il n'a pas donné avis à M. de Tourville de l'état des ennemis, et il nous disoit tous les jours qu'ils n'avoient pas un vaisseau de premier rang ni quarante

1. Les trois vaisseaux échoués à Cherbourg avaient été détruits de même, mais après une résistance héroïque.

2. « Le roi d'Angleterre, de dessus le bord de la mer, voyoit le combat, et il fut accusé d'avoir laissé échapper de la partialité en faveur de sa nation, quoique aucun d'elle ne lui eût tenu les paroles sur lesquelles il avoit emporté de faire donner le combat. » (*Mémoires de Saint-Simon*, t. I, p. 13.)

3. *Mémoires de Foucault*, p. 288 et 291.

assemblés; et cependant il y a près de trois semaines qu'ils étoient quatre-vingt-dix vaisseaux à l'île de Wight. En vérité, le roi est bien à plaindre d'avoir été si mal servi. Pour prévenir le mal et pour y remédier, si M. de Vauvré[1] avoit été chargé des soins qui ont été remis à M. de Bonrepaus, on prétend que tout auroit été autrement; tous les marins généralement disent des biens infinis de lui, et ce sentiment universel est ordinairement la voix de la vérité. Je ne sais si le roi sera informé sans déguisement de tout ce qui s'est passé, mais je souhaiterois, pour l'amour que j'ai pour sa personne et l'attachement que j'ai à ses intérêts, qu'il en fût bien informé. Je ne me plains de personne, et ne veux du mal à qui que ce soit, et je ne vous mande tout ceci que parce que vous l'avez souhaité[2].... »

(*La fin prochainement.*)

III.

BIBLIOGRAPHIE.

111. — Lot (H.). Essai d'intervention de Charles le Bel en faveur des chrétiens d'Orient, tenté avec le concours du pape Jean XXII. In-8, 13 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

112. — Malte-Brun. Un géographe français du XVIe siècle retrouvé. Pierre Descelliers et ses deux portulans. In-8, 7 p. Paris, Martinet.

(Extrait du Bulletin de la Société de Géographie.)

1. Voyez ci-dessus, p. 170, note 2.
2. *Mémoires de Foucault*, p. 288 et 292.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 7 AOÛT 1877,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE MAS LATRIE.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 6 novembre 1877.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le marquis de Chantérac, président de la Société, écrit pour exprimer ses regrets d'être empêché, par une absence momentanée, d'assister à la séance du Conseil.

Le Conseil apprend avec peine la mort de l'un de ses membres, M. le marquis de Godefroy-Ménilglaise, et M. Charles Gérard, avocat à Colmar, ancien membre de l'Assemblée nationale. L'un et l'autre ont publié plusieurs ouvrages d'érudition fort estimés, qui seront rappelés à l'assemblée générale de 1878.

Ouvrages offerts.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revue des Questions historiques*, juillet 1877. — *Bulletin de la Société bibliographique*, juillet 1877. — *Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français*, 15 juillet 1877.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie*, janvier à mars 1877. — *Mémoires de la Société*

d'agriculture, sciences et arts du département de l'Aude, 3e série, t. XIII, année 1873. — *Annales de l'Académie de Mâcon*, tomes XIV et XV (2 vol. in-8). — *Société académique de Saint-Quentin*. Sujets de prix proposés pour l'année 1878 : 1° Faire l'histoire d'une localité de l'ancien Vermandois ou du département de l'Aisne. — 2° Récit des événements qui se sont accomplis dans la ville de Saint-Quentin depuis 1715 jusqu'à 1848. — 3° Mémoires sur une période de l'histoire de la ville de Saint-Quentin ou sur l'histoire de l'un de ses établissements. — 4° Étude sur les temps préhistoriques du département de l'Aisne. — 5° Vie d'un personnage célèbre du département de l'Aisne. — Pour 1879 : Histoire populaire de la ville de Saint-Quentin. — *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande*, tome XXXIV. Mélanges, 2e livraison. Lausanne, 1876.

Ouvrages offerts par les auteurs.

Recherches sur les voies romaines de la Seine-Inférieure, par William Martin. (Extrait du Bulletin de la Société de géographie, 1877.) Br. in-8.

Correspondance.

M. Liagre, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences de Belgique, remercie le Conseil des volumes de la Société de l'Histoire de France récemment offerts à cette académie, en échange de ses publications, et indique plusieurs volumes, annuaires et bulletins, qui manquent encore à la bibliothèque de l'académie. Il sera fait droit à cette demande pour les volumes qui ne sont pas encore épuisés.

Le Conseil est informé par M. le vice-recteur de l'Académie de Paris que le prix fondé par la Société de l'Histoire de France pour l'élève de rhétorique qui remporte le 1er prix d'histoire au Concours général de l'Université, a été obtenu par l'élève Pierre Imbard de la Tour, du collége Stanislas. M. le vice-recteur remercie la Société de l'encouragement qu'elle donne depuis longtemps aux études historiques par la fondation de ce prix.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Lahure :

Froissart. T. VII. L'impression en est commencée et paraît devoir avancer rapidement.

La copie du volume de *Documents originaux inédits concernant Du Guesclin* sera remise par le même éditeur, M. Luce, avant la fin de cette année. M. L. Delisle, commissaire responsable, a pris connaissance du manuscrit, que M. Luce complète par quelques nouveaux documents conservés dans des archives d'Angleterre et d'Espagne.

Imprimerie de M. Gouverneur :

Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret. 26 feuilles sont tirées ; la notice et les sommaires sont en épreuves.

Mémoires de La Huguerye. T. I. 16 feuilles tirées; feuilles 17 à 21 en pages ; 22 en placards.

Chanson de la Croisade contre les Albigeois. T. II. 20 feuilles tirées ; 21 et 22 en pages ; 23 en placards.

Étienne de Bourbon. 7 feuilles tirées ; feuilles 8, 9 et 10 en pages ; on compose la suite.

Annuaire-Bulletin de 1877. 11 feuilles tirées et distribuées.

Le volume d'*Antoine de Bourbon* et le Ier volume de *La Huguerye* pourront être terminés pour la séance de novembre, ou pour celle de décembre.

M. L. Delisle communique au Conseil, de la part de M. Moranvillé, l'indication de plusieurs lettres portant la signature de Goulas et conservées dans les archives du ministère des Affaires étrangères. Le nom de Goulas n'y étant précédé d'aucune initiale, il n'est pas possible de reconnaître si elles sont de Nicolas Goulas, l'auteur des *Mémoires*, dont on ne connaît pas encore de lettres, ou de Léonard Goulas, secrétaire des commandements de Monsieur. La correspondance de Léonard a été souvent indiquée, et particulièrement dans Fontette, n° 30846, où sont mentionnés quatorze recueils de lettres de lui, ayant fait partie de la bibliothèque

de M. Bouthillier, ancien évêque de Troyes. Ces recueils sont aux archives du ministère des Affaires étrangères, et les lettres signalées par M. Moranvillé en proviennent très-probablement. Cette indication sera communiquée à M. Constant.

La séance est levée à quatre heures et demie.

II.

VARIÉTÉS.

M. DE BONREPAUS, LA MARINE ET LE DÉSASTRE DE LA HOUGUE[1].

(Suite et fin.)

Rien, dans les papiers qui nous sont parvenus de Bonrepaus, ne fait réponse à des accusations si formelles, si graves; mais ce que nous avons cité du mémoire principal permettrait, jusqu'à un certain point, d'expliquer cette inaction de l'intendant général, cette retraite d'Achille sous sa tente, seul moyen qu'il eût de protester publiquement contre les fausses mesures qui avaient amené le désastre en déconcertant les plans primitifs et en enlevant toutes les chances de succès sur lesquelles on eût pu compter deux mois plus tôt. Bonrepaus, d'ailleurs, n'avait qu'à s'effacer devant des chefs tels que Tourville, le maréchal de Bellefonds, et surtout le roi Jacques, dont l'attitude fut si singulière.

Louis XIV et la cour étaient, à cette époque, au camp devant Namur, dont le siége venait de commencer; la nouvelle du combat du 29 mai y parvint quelques heures avant que les assiégés ne battissent la chamade[2], et ce fut, selon le mot de Saint-Simon[3], un « tire-laisse » d'autant plus cruel que des bruits de

1. Voy. ci-dessus, p. 88, 105, 153, 166 et 181.
2. *Journal de Dangeau*, 4 et 5 juin 1692.
3. *Mémoires*, t. I, p. 12, et Addition au *Journal de Dangeau*, 5 juin 1692.

victoire avaient circulé dans le camp les jours précédents, et qu'un premier courrier en avait apporté la fausse nouvelle[1]. Le 6 et le 8 juin, la vérité entière fut connue. « La cour parut consternée, dit Saint-Simon ; toutefois le roi sut se posséder, et je vis pour la première fois que les cours ne sont pas longtemps dans l'affliction ni occupées de tristesses. » Selon le *Mercure galant*[2], le roi, toujours digne et majestueux, dit à son entourage : « Je n'ai rien à me reprocher ; je ne commande point aux vents : j'ai fait ce qui dépendoit de moi, Dieu a fait le reste. Puisqu'il n'a pas voulu le rétablissement du roi d'Angleterre, il faut espérer qu'il le réserve pour un autre temps. » Il écrivit une lettre de compliments à Tourville, qui eut une gratification de vingt mille livres et, dix mois plus tard, il lui donna le bâton de maréchal de France. Les autres officiers de la flotte reçurent également le meilleur accueil, lorsqu'ils revinrent à la cour ; ceux qui avaient perdu leurs navires eurent l'assurance qu'ils en retrouveraient un pour la campagne suivante. Le public, qui pourtant n'était point toujours favorable à Tourville[3], ratifia les éloges du roi, et le vainqueur anglais lui-même s'y associa par une de ces lettres dont la courtoisie est un des caractères les plus remarquables du grand siècle[4]. Mais, dans toute la France, et surtout dans la marine royale, la consternation fut profonde, exagérée même ; il semblait que les flottes tout entières du roi eussent été anéanties, et non pas seulement les quinze vaisseaux brûlés à la Hougue ou à Cherbourg : effet naturel d'une défaite de cette importance sur des esprits habitués depuis longtemps au succès. En réalité, la perte effective, matérielle, était peu considérable[5] ; avant qu'un an se fût écoulé,

1. Voyez cette historiette dans Saint-Simon, t. I, p. 13-14.
2. Juin 1692, p. 157-158.
3. On lui avait vivement reproché, en 1690, de n'avoir point su profiter de sa victoire de Beachy-Head pour écraser la marine anglo-hollandaise, et peu s'en était fallu que ce manquement ne lui coûtât cher, lorsque, peu après, son protecteur Seignelay vint à mourir. (Chansonnier de la Bibliothèque nationale, ms. fr. 12690, p. 183 et 236.)
4. Il écrivit à Tourville « qu'il le félicitoit sur l'extrême valeur qu'il avoit fait voir en l'attaquant avec tant d'intrépidité et en combattant si vaillamment, quoique avec des forces si inégales. » (*Mercure galant*, p. 110, et Sainte-Croix, *Histoire de la puissance navale de l'Angleterre*, t. II, p. 59.)
5. Voyez l'état des vaisseaux qui restaient au roi, dans le *Mercure galant*, juin 1692, 1re partie, p. 172-177 et 187-189, et dans *Abraham Du Quesne*, de A. Jal, t. II, p. 400, note.

Tourville pouvait reformer une flotte de quatre-vingt-treize vaisseaux, arrêter au passage de Gibraltar la flotte de Smyrne, infliger des pertes énormes au commerce des alliés et à leur marine, rétablir enfin dans la Méditerranée cette supériorité du pavillon français que le désastre de juin 1692 n'avait compromise qu'un instant. Pontchartrain put alors, sans forfanterie aucune, faire frapper une médaille avec cette devise : *A la splendeur maritime de la France.*

Ce fut sur lui cependant et sur le roi d'Angleterre que le public, au lendemain du désastre, en fit retomber la responsabilité. A Jacques II, on reprochait, non sans raison, cette sorte de fatalisme inerte qui, après avoir forcé la flotte à livrer combat, n'avait rien tenté pour éviter les conséquences de la défaite[1] ; au ministre, son incapacité, les ordres absolus qu'il avait fait donner à l'amiral, et sa négligence à le prévenir de la supériorité des ennemis alors que le roi, retenu devant Namur, ne pouvait pourvoir aux choses de la marine[2]. Pontchartrain, du reste, se montra très-sensible à un aussi grave échec; la lettre par laquelle il demanda immédiatement un rapport détaillé à Foucault[3] atteste sa préoccupation, et, de la cour, on s'empressa de lui adresser toutes sortes de condoléances[4].

1. Il écrivit à Louis XIV que c'était le fait de « sa malheureuse étoile » (E. Sue, *Histoire de la Marine française pendant le règne de Louis XIV*, t. V, p. 227), et l'on s'empara de son mot pour faire plusieurs chansons satiriques sur ce refrain :

C'est l'étoile du roi Jacques.

On avait exhumé, à cette occasion, le 68me quatrain de la 2e centurie de Nostradamus, qui prédisait l'expédition de 1692 :

De l'aquilon les efforts seront grands,
Sur l'Océan sera la porte ouverte,
Le règne en l'île sera réintégrant,
Tremblera Londres pour voile découverte.

(Chansonnier, ms. fr. 12690, p. 449-450 et 454.)

2. Chansonnier, ms. fr. 12690, p. 455 et suivantes.

« Ma foi, vous êtes un peu vif,
Écrit le comte de Tourville,
A ce ministre décisif
Qui n'a jamais vu que la ville.
De la mer laissez là le soin,
Et gouvernez le port au Foin. »

3. *Mémoires de Foucault*, p. 289.
4. M. de Pomponne lui écrivait cette lettre, le 10 juin, du camp devant

Il ne lui était plus possible de conserver un collaborateur qui avait assez de crédit et de franc-parler pour dégager sa responsabilité et répéter fort haut les accusations, les récriminations si souvent exprimées dans ses lettres au roi. Il obtint donc la suppression du titre d'intendant général (7 septembre 1692), et Bonrepaus quitta la marine, laissant la place à cet intendant Arnoul, qu'il méprisait si profondément. Arnoul n'eut que le titre d'inspecteur général.

Ce ne fut point une disgrâce pour Bonrepaus, car le roi le combla de faveurs ; mais, lorsque la cour sut qu'il allait partir comme ambassadeur en Danemark, à la place de M. de Martangis, on comprit que le ministre avait désiré envoyer au plus loin un témoin importun[1]. Sa nomination fut connue le 8 octobre. Les conditions étaient magnifiques : Bonrepaus devait avoir 12,000 écus d'appointements et 10,000 écus d'équipage, tout en conservant les 12,000 écus d'appointements de son ancienne charge d'intendant général, sa pension de 1,000 écus et sa charge de lecteur du roi, outre une gratification de 12,000 livres qui venait de lui être allouée pour sa dernière tournée sur les côtes de la Normandie[2]. Ses lettres de créance et ses instructions lui furent délivrées dans les premiers jours de décembre[3] ; il ne partit que le mois suivant, avec M. d'Avaux, sur l'escadre de Jean Bart. Habile diplomate et exercé depuis longtemps aux négociations commerciales, il remplit très-heureusement ses

le château de Namur : « J'étois peu propre, Monsieur, à vous consoler de nos malheurs à la mer ; je n'en étois guère moins accablé que vous. Le service du roi et le bien de l'État nous y touchent également ; mais, dans cet intérêt général, il est vrai que vous en avez un bien particulier : l'exécution de ce grand et glorieux projet étoit proprement l'ouvrage de vos soins, et vous deviez avoir une part bien principale dans une des plus nobles et plus éclatantes entreprises que Sa Majesté eût jamais formées. Des obstacles dont on n'est point le maître, et d'autres malheurs s'y sont opposés ; le mérite est toujours le même. Il faut, Monsieur, que les succès de la terre réparent ceux de la mer : la conquête de Namur peut faire oublier de plus grandes disgrâces ; elle s'avance, et sera, comme il y a lieu de l'espérer, encore illustrée par la vaine entreprise du prince d'Orange pour la secourir..... Faites-moi, Monsieur, l'honneur de me croire, avec toute la vérité que l'on peut être, votre très-humble et très-obéissant serviteur. ARNAULD DE POMPONNE. » (Papiers du Contrôle général des finances.)

1. L'ambassadeur vénitien (*Relazioni*, t. III, p. 517) croyait en outre que Pontchartrain eût craint une concurrence dangereuse pour l'avenir de son jeune fils Jérôme.

2. *Journal de Dangeau*, 22 septembre et 8 octobre 1692.

3. Voyez l'instruction dans les mss. Clairambault, *Marine*, t. XVII, fol. 64.

fonctions nouvelles en Danemark et conclut avec ce royaume des traités de commerce avantageux. Mais sa santé, devenue fort mauvaise, le força de revenir une première fois en France, pour prendre les eaux de Bourbon; il retourna à son poste au mois de novembre 1696, sans avoir profité de la permission que le roi lui avait donnée de vendre sa charge. Un an plus tard, en octobre 1697, la même raison de santé lui fit donner sa démission, le climat du Nord ne lui convenant point. Le roi n'accepta que pour l'envoyer comme ambassadeur en Hollande[1]; mais Bonrepaus ne put faire que deux très-courts séjours à la Haye, et, au mois d'octobre 1699, il y fut remplacé par Briord.

Revenu définitivement en France, il acquit une charge de chevalier d'honneur dans sa province, au parlement de Toulouse[2]; mais il se consacra depuis lors tout entier à ses amis, à sa famille, surtout à son héritier, le marquis de Bonnac, qui devait, lui aussi, se distinguer dans la diplomatie; il ne faisait que de très-rares apparitions à Versailles ou à Marly, et ce ne fut même qu'au bout de quinze ans qu'il obtint le payement des 100,000 livres que le roi lui avait promises depuis longtemps en indemnité des dépenses qu'il avait faites dans ses ambassades.

Toutefois le roi n'avait point oublié ses services : ainsi, en 1709, quand l'impossibilité de suffire aux énormes dépenses de la marine fit agiter de nouveau le même projet de suppression qu'en 1691, l'ancien intendant général rédigea et, sans doute, fit transmettre à Louis XIV des mémoires accablants pour l'administration des deux Pontchartrain.

Quand vint la Régence, Saint-Simon[3] l'aida à entrer au conseil de marine, avec Champigny, Ferrant et Vauvré; il y resta trois ans, et profita de ce temps de faveur nouvelle pour faire contracter à son neveu une brillante alliance avec Mlle de Biron, fille du duc et petite-nièce de Lauzun[4]. En octobre 1718, il

1. Ses lettres de créance furent expédiées le 1er janvier 1698; il fit son entrée à la Haye le 19 août suivant. Voyez la correspondance de J. Racine, qui avait obtenu une place pour son fils Jean-Baptiste auprès de Bonrepaus. Nous avons trouvé une copie de son instruction pour le commerce au Musée Britannique, ms. du fonds Additionnel 22109, fol. 72-79.

2. Ce fut à cette occasion qu'il fit les preuves de noblesse si complètes dont nous avons parlé au début, p. 89.

3. C'est du moins Saint-Simon qui le dit (*Mémoires*, t. XII, p. 238).

4. C'est à propos de ce mariage que lady Georgina Fullarton l'a placé au nombre des principaux personnages de son remarquable roman historique *la Comtesse de Bonneval*, dont l'héroïne est une sœur de la marquise

quitta le Conseil, avec un brevet de conseiller d'État d'épée et 27,000 livres de pensions, ne gardant qu'un petit gouvernement qu'il avait en Donnezan. Il vendit même, en juin 1719, sa charge de lecteur du roi au fils de Crozat.

Deux mois plus tard, le 12 août 1719, il mourut subitement, « dans sa maison à Paris, dans une heureuse vieillesse, sain de corps et d'esprit[1]. » Bonnac fut son héritier, et recueillit une fortune considérable, dont l'origine remontait à ces premiers temps où Colbert avait exigé que Bonrepaus prît passagèrement la direction du traité des vivres de la marine, pour en reconnaître et réformer les abus[2].

de Bonnac, laquelle épousa en 1717 le fameux comte de Bonneval, plus tard Osman-Pacha.

1. *Mémoires de Saint-Simon*, t. XVI, p. 276. Dangeau dit : « Il avoit la goutte; il voyoit tous ses amis, et regardoit la goutte comme un bonheur. » (*Journal*, t. XVIII, p. 100.)

2. Nous avons dit plus haut, p. 90, qu'il avait démontré à Colbert l'exagération ruineuse des prix accordés au fournisseur Jacquier. Voici comment il raconte lui-même, dans un de ses mémoires, les faits par suite desquels il prit la direction du nouveau traité.

« Quoique Jacquier se plaignît qu'il perdoit dans son traité, comme ces sortes de gens ont accoutumé de faire, M. Colbert imagina que la fourniture de ces vivres pouvoit se faire à meilleur marché qu'il ne la faisoit. Pour s'en éclaircir, il jeta les yeux sur moi, qui m'étois fait connoître à lui par le succès d'une affaire que mon zèle pour le service du roi m'avoit fait imaginer. Il me fit venir, et m'ayant chargé de cet examen, je remis peu de temps après à M. Colbert un mémoire qui faisoit voir que la ration qu'on payoit à Jacquier 8 sols 6 deniers, ne devoit revenir qu'à 4 sols 2 deniers, et qu'en y ajoutant 10 deniers pour les faux frais et les hasards, on pouvoit la faire à 5 sols. Berthelot et Saint-André firent le traité des vivres à ce prix-là, pour trois ans; mais M. Colbert, ne comptant pas beaucoup sur leur capacité pour son exécution, m'engagea à en prendre la direction, dans la vue, non du profit que j'y pourrois faire, mais pour me donner lieu d'approfondir encore cette matière, afin de pouvoir faire diminuer dans la suite le prix de la ration, s'il étoit possible, comme cela arriva, puisqu'elle fut réduite à 4 sols 6 deniers.

« J'avois une grande répugnance à me mêler de ces sortes de choses, mais je la surmontai, déterminé par les remontrances et les instances de M. Colbert, qui me disoit qu'il n'y avoit point d'emploi qui ne fît honneur quand il avoit rapport au service du roi et au bien de l'État, sans aucune vue d'intérêt, comme étoit celui où il m'engageoit, comme il paroissoit par l'épargne d'un million que je venois de procurer au roi par la différence du traité de Jacquier à celui de Berthelot et de Saint-André. Je fis donc ce que M. Colbert exigea de moi, et il me donna, pour m'en témoigner sa satisfaction, une charge de commissaire général de la marine, le rang de capitaine de vaisseau et l'autorité dont j'avois besoin sur ce fait-là; et après avoir établi les magasins et fait faire les amas des vivres nécessaires, je m'embarquai sur l'armée navale que commandoit en 1673 feu M. le maréchal d'Estrées.

« Après l'expiration de ce traité, le prix de la ration fut diminué et réduit à 4 sols 6 deniers.....

Bonrepaus avait eu de tout temps l'habitude de rédiger, pour sa justification ou pour l'instruction de ses supérieurs et de ses héritiers, aussi bien que pour sa satisfaction personnelle, des mémoires exacts et raisonnés de tout ce qui se passait d'important, soit dans son propre service, soit dans le département auquel il appartenait. Ces mémoires, avec les documents relatifs à ses ambassades et missions diverses, et les copies des rapports présentés au roi dans de nombreuses occasions, passèrent aux mains de M. de Bonnac, qui les conserva à côté de ses propres papiers diplomatiques[1]; la Révolution a fait venir tout ce fonds aux Archives nationales, où les différents dossiers qui le composaient peuvent se retrouver aujourd'hui, moyennant quelques recherches préalables, car ils ont été dispersés selon la nature des matières qu'ils concernaient, sans souci de leur provenance commune, et même sans qu'aucune précaution eût été prise pour indiquer cette provenance.

La plupart de ces documents ont une valeur exceptionnelle pour l'histoire maritime, commerciale, diplomatique du règne de Louis XIV : Bonrepaus écrivait ses mémoires avec une grande liberté d'allures et d'expressions, qu'explique son crédit si grand auprès du roi ; en faisant les réserves que nous avons indiquées au début de cette notice, c'est là une source de renseignements précieux et de révélations instructives. Une étude plus approfon-

« Après que le traité de la fourniture des vivres eut été porté dans la perfection où M. Colbert s'étoit proposé de le porter, il me donna la direction générale des classes des matelots, dont l'établissement fut porté au point qu'il s'en trouva, dans la revue générale qui en fut faite en 1690, soixante mille.....

« La diminution des prix des marchandises et munitions nécessaires pour tous les ports du royaume fut portée à 1,500,000 liv. par an, à commencer à l'année 1680. M. Colbert en vit la démonstration en comparant l'état des dépenses de cette année-là à ceux des années précédentes. Il fit ce détail au roi, et ne lui cacha point que c'étoit moi qui avois procuré cette grande diminution, laquelle demeura en cet état jusqu'en l'année 1684, que M. de Seignelay, voulant enchérir sur ce que son père avoit fait, la porta à deux millions par an. Le roi fut encore informé que c'étoit moi qui avois procuré cette nouvelle diminution, et S. M. m'ordonna une gratification de 100,000 liv., dont l'ordonnance fut expédiée, mais qui ne m'a jamais été payée, par des raisons qui ne font rien à ce sujet..... »

1. De 1701 à 1736, M. de Bonnac remplit avec éclat les fonctions d'envoyé extraordinaire ou d'ambassadeur auprès de Charles XII, en Pologne, en Espagne, à Constantinople et en Suisse. Son long séjour en Turquie fut marqué par plusieurs succès heureux : la réparation du dôme de Jérusalem, l'envoi d'une ambassade ottomane à Paris, et la conclusion de la paix entre le czar et le sultan.

die, comprenant les diverses parties de la vie administrative de Bonrepaus, et s'appuyant, en dehors des documents conservés aux Archives nationales, sur ceux que possèdent encore les dépôts ministériels de la Marine et des Affaires étrangères, présenterait, croyons-nous, autant d'importance que d'intérêt, et nous sommes heureux d'annoncer en terminant qu'elle est actuellement entreprise par un jeune érudit dans des conditions qui en font espérer les meilleurs résultats. Puisse-t-elle aussi faire retrouver ces papiers personnels de Bonrepaus qui, si l'on en croit la tradition, renfermaient des trésors inestimables! Sous Louis XV, en 1733, un petit-fils de la Fontaine, étant allé au pays de Foix gérer les biens du marquis de Bonnac, écrivait ceci : « Croiriez-vous que j'eusse trouvé au pied des Pyrénées des lettres de mon grand-père? J'en ai sur ma table quelques-unes en vers et en prose. Outre cela, j'ai encore cinq cents lettres de Racine, quarante de Mme de la Sablière, comparables à celles de Mme de Sévigné et plus intéressantes pour le cœur[1]... »

A. B.

III.

BIBLIOGRAPHIE.

113. — André (l'abbé J.-F.). Notes sur l'histoire, la statistique, la féodalité, le clergé, la noblesse, le peuple, le luxe, les impôts, la propriété, dans le département de Vaucluse, de l'an 1500 à 1789. Bilan de la Révolution. In-16, 215 p. Vaucluse, Coursant.

114. — Arbois de Jubainville (d'). Inventaire ou catalogue sommaire de la bibliothèque des archives départementales et de la préfecture de l'Aube. In-8, xvii-186 p. Paris, Pedone-Lauriel.

115. — Arnaud (l'abbé E.). Notice historique et topogra-

1. Fréron, *Année littéraire*, 1758, tome II, lettre 1, p. 19.

phique sur Sainte-Marguerite. In-8, 214 p. et 6 pl. Marseille, Saint-Joseph.

116. — Asse. Mademoiselle de Lespinasse et la marquise du Deffand, suivi de documents inédits sur Mlle de Lespinasse. In-18 jésus, 112 p. Paris, Charpentier.

117. — Asselin. Quelques lettres inédites d'Anne d'Osmond, marquise d'Havrincourt, et de Marie-Jeanne d'Aumale (1721-1724). In-8, 108 p. Arras, Courtin.

118. — Aube. Notice historique sur le Luc. In-8, 62 p. Draguignan, Latil.

119. — Baillon (de). Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre, étude historique, suivie de ses lettres inédites. In-8, x-596 p. et portr. Paris, Didier et Ce.

120. — Beautemps-Beaupré. Coutumes et institutions de l'Anjou et du Maine antérieures au xvie siècle, textes et documents avec notes et dissertations. 1re partie. Coutumes et styles. T. I. In-8, xiv-606 p. Paris, Durand et Pedone-Lauriel.

121. — Belin. La Société française au xviie siècle, d'après les sermons de Bourdaloue. Thèse présentée à la faculté des lettres de Lyon. In-8, xxvii-195 p. Paris, Hachette et Ce.

122. — Bellée et Moulard. Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Sarthe. Archives civiles. Séries A à E et supplément. T. I. In-4 à 2 col., 690 p. — Archives ecclésiastiques. Série G. T. II, 380 p. Le Mans, Monnoyer.

123. — Berthault. J. Saurin et la prédication protestante jusqu'à la fin du règne de Louis XIV. In-8, 332 p. Paris, Bonhoure et Ce.

124. — Bizos. Étude sur la vie et les œuvres de Jean de Mairet. Thèse présentée à la faculté des lettres de Paris. In-8, 405 p. et portr. Paris, Thorin.

125. — Bouchard. Étude sur l'administration des finances de l'empire romain dans les derniers temps de son existence,

pour servir d'introduction à l'histoire des institutions financières en France. In-8, XIX-530 p. Paris, Guillaumin et Cᵉ.

126. — BOURDON. Notice historique sur le collége de Montauban, depuis sa fondation jusqu'en 1792. In-8, 30 p. Montauban, Forestié neveu.

127. — BRANCHEREAU (l'abbé). Vie de M. Hamon, curé de Saint-Sulpice. In-18 jésus, XIV-414 p. Paris, Vic.

128. — BRASSART. Histoire du château et de la châtellenie de Douai, etc. T. I, II, et Preuves (1er fascicule). In-8, VIII-1207 p. et 4 pl. Paris, Dumoulin.

129. — BROGLIE (Emm. de). Le fils de Louis XV, Louis, dauphin de France, 1729-1765. In-18 jésus, 345 p. Paris, Plon et Cᵉ.

130. — BUCHET (l'abbé). Le château et l'église collégiale de Montrésor (Indre-et-Loire). In-12, 35 p. Tours, Bouserez.

131. — BUTENVAL (de). Établissement en France du premier tarif général de douanes, 1787-1791. In-8, 205 p. Paris, Guillaumin et Cᵉ.

132. — CAFFIAUX. La ville de Valenciennes, assiégée par Louis XIV en 1677, a-t-elle été prise par force ou par trahison? In-8, 67 p. Valenciennes, Lemaître.

133. — CARRÉ. Le Régime municipal à Périgueux aux deux premiers siècles de l'empire romain. In-12, III-133 p. Périgueux, Dupont et Cᵉ.

134. — CHOULOT (l'abbé). Vie de saint Lautein d'Autun, abbé de Silèze (Jura). In-12, VII-120 p. Moulins, Desrosiers.

135. — CONDAMIN (l'abbé) Saint Ennemond, évêque de Lyon. In-8, IX-166 p., portr. et photogr. Lyon, Brun.

136. — COUFFON DE KERDELLECH (de). Recherches sur la chevalerie du duché de Bretagne, suivies de notices concernant les grands officiers de la couronne de France qu'a

produits la Bretagne, les grands officiers du duché de Bretagne, ainsi qu'un grand nombre de chevaliers bretons. T. I. Gr. in-8, VIII-580 p. Paris, Dumoulin.

137. — DANCOISNE. Le Canton de Carvin. In-8, IV-145 p. et 4 pl. Arras, Schoutheer.

138. — DASSY (l'abbé). L'Académie de Marseille, ses origines, ses publications, ses archives, ses membres, avec quatre planches de sceaux et de médailles. In-8, 646 p. Marseille, Barlatier-Feissat père et fils.

139. — DEHAISNES (l'abbé). Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Nord. Archives civiles. Série B. Chambre des comptes de Lille, n[os] 1681 à 1841. T. III. Gr. in-4 à 2 col., 473 p. Lille, Danel.

140. — DELADREUE (l'abbé). Auteuil. Notice historique et archéologique. In-8, 75 p. Beauvais, Père.

141. — DELATTRE. Recherches historiques sur la villa de l'abbé du Saint-Sépulcre, le faubourg Saint-Gilles et la seigneurie du Plat-Farnières, à Cambrai. In-8, 135 p. et 1 pl. Lille, Danel.

142. — DOMPNIER DE SAUVIAC. Chroniques de la cité et du diocèse d'Acqs. Livres I, II et III. In-4, 215 p. Dax, Campion.

143. — FAYARD. Aperçu historique sur le parlement de Paris. T. I. In-8, 548 p. Lyon, Scheuring ; Paris, Picard.

144. — FEUILLERET et RICHEMOND. Biographie de la Charente-Inférieure (Aunis et Saintonge). 2 vol. In-8, 852 p. La Rochelle, Petit; Niort, Clouzot.

145. — FOURNIER (Édouard). Histoire de la Butte des Moulins, suivie d'une étude historique sur les demeures de Corneille à Paris (hôtel de Guise, rue de Cléry, rue d'Argenteuil). In-18, 298 p. Paris, Henry et Lepin.

146. — FROMENTIN (l'abbé). Essai historique sur l'abbaye de Saint-Silvin d'Auchy-les-Moines, ordre de Saint-Benoît, au diocèse de Boulogne. In-12, 162 p. Arras, Bradier.

147. — Goncourt (Ed. et J. de). Sophie Arnould, d'après sa correspondance et ses mémoires inédits. In-4, VIII-227 p. Paris, Dentu.

148. — Grisy (de). Fénelon directeur de conscience. In-8, 97 p. Paris, Didier et Ce.

149. — Inventaire général des richesses d'art de la France. Ministère de l'Instruction publique. Paris. Monuments religieux. T. I. 1er fascicule. In-8, 142 p. Paris, Plon et Ce.

150. — Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790. Département du Nord. Ville de Bourbourg. In-4 à 2 col., V-122 p. Lille, Danel.

151. — Jaloustre. Les Foires de Saint-Sauveur. In-8, 16 p. Lyon, Vingtrinier.

152. — Jégou. Les Fondateurs de Lorient. Réponse à M. Lecoq-Kerneven, auteur de : Généalogie et annales de la maison Dondel de Sillé, etc. In-8, 47 pages. Nantes, Forest et Grimaud.

153. — Jobez. La France sous Louis XVI. T. I. Turgot. Réformes accordées (mars 1776). Réformes retirées (août 1776). In-8, VII-556 p. Paris, Didier et Ce.

154. — Jongleux. Archives de la ville de Bourges avant 1790. T. I. In-8, VIII-246 p. Bourges, Sire.

155. — Lagneau (l'abbé). Annales du prieuré, de la ville et de l'hospice de Donchery. In-8, 175 p. Sedan, Laroche.

156. — Laprevote. Notice historique et biographique sur la ville de Mirecourt depuis son origine jusqu'en 1766. In-8, 210 p. et 1 pl. Nancy, lib. Wiener.

157. — Le Bret. Notice historique sur la commune du Chesne (Eure). In-12, 52 p. Évreux, Hérissey.

158. — Le Canu (l'abbé). Histoire du diocèse de Coutances et Avranches, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, suivie des actes des saints et d'un tableau historique des paroisses du diocèse. T. I. In-4, X-511 p. Paris, Champion.

159. — LECOCQ (Georges). Dom Labbé. État de la ville de Chauny sous les comtes de Vermandois jusqu'au XIII[e] siècle; publié par Georges Lecocq. In-8, 107 p. Saint-Quentin, Poette.

160. — LECOCQ (G.) Histoire du couvent des dames de la Croix à Saint-Quentin (1672-1876). In-8, 128 p. Saint-Quentin, Triqueneaux-Devienne.

161. — LE GENTIL. Le vieil Arras, ses faubourgs, sa banlieue, ses environs, souvenirs archéologiques et historiques. In-8, XI-751 p. et 14 pl. Arras, Bradier.

162. — LEGRAND (V.). Fragments d'histoire rouennaise. In-8, 99 p. Rouen, Giroux et Fourey.

163. — LEGRAS. Histoire de Vandières, ou notice historique, topographie et statistique sur Vandières, près Châtillon-sur-Marne. In-8, VII-571 p. et 2 plans. Reims, Gény.

164. — LEROY (G.). La Léproserie Saint-Lazare de Melun. In-12, 30 p. Meaux, Le Blondel.

165. — LE SERGEANT DE MONNECOVE. Notes sur le canton de Fauquembergues, 1876. In-12, 47 p. Saint-Omer, Fleury-Lemaire.

166. — LHUILLIER. Une famille briarde du temps passé. Les Louviers-Maurevert. In-12, 16 p. Meaux, Destouches.

167. — LONGNON. Rôles des fiefs du comté de Champagne sous le règne de Thibaud le chansonnier (1249-1252), publiés d'après les minutes conservées au Trésor des chartes. Texte. In-8, 422 p. Paris, Menu.

168. — MARTIN. Notice historique sur Sanvic et le protestantisme dans cette paroisse, au Havre et dans les environs (XVI[e] et XVII[e] siècles). In-8, X-422 p. Le Havre, Bourdignon.

169. — MASSON. Le Département des affaires étrangères pendant la Révolution, 1787-1804. In-8, XVI-370 p. Paris, Plon et C[e].

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY à Nogent-le-Rotrou.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 6 NOVEMBRE 1877,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE MARQUIS DE CHANTÉRAC, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 4 décembre 1877.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président informe le Conseil de la mort de plusieurs sociétaires : M. Delacour, ancien maire du V[e] arrondissement de Paris; M. Flandin, ancien conseiller d'État.

La Société a aussi perdu, depuis la dernière séance, l'un de ses fondateurs les plus illustres, M. Thiers, ancien président de la République. Quoique M. Thiers ne prît pas une part active aux travaux du Conseil, dont il faisait partie depuis l'origine de la Société, il n'en portait pas moins un vif intérêt à ses études et à ses publications. M. le président n'est que l'interprète des sentiments de ses collègues en exprimant les regrets unanimes du Conseil et de la Société.

M. le président proclame membres, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1846. M. Jouan, notaire à Neufchâtel-en-Bray, présenté par MM. de Roissy et Loones; M. Loones sera son correspondant.

1847. M. Théophile-Paul Du Hommet, à Cherbourg, présenté par MM. Paul Loyer et Thion de la Chaume; M. Thion de la Chaume sera son correspondant.

Ouvrages offerts.

Publications périodiques. — *Revue des Questions historiques*, 1er octobre 1877. — *Revue historique*, septembre-octobre et novembre-décembre 1877. — *Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français*, août, septembre et octobre 1877. — *Bulletin de la Société bibliographique*, août et septembre 1877. — *Revue des Documents historiques*, mars-avril et mai-juin 1877.

Sociétés savantes. — *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, tome XXXVII, 1876. — *Mémoires de la Société dunkerquoise*, tome XIX, 1874-1875. — *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, 1877. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, nos 89, 90, 91 (1876), 92 (1877). — *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, 1er et 2e trimestres de 1877. — *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, tome XXVI, 1re partie, contenant la *Chronique de l'abbaye de Beaumont-lez-Tours*. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie*, avril-juin 1877. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, année 1877, no 2. — *La Prise d'Alexandrie* ou *Chronique du roi Pierre Ier de Lusignan*, par Guillaume de Machaut, publiée pour la première fois, pour la Société de l'Orient latin, par M. L. de Mas Latrie. Un vol. in-8. — *Rapport du secrétaire-trésorier de la Société pour la publication de textes relatifs à l'histoire et à la géographie de l'Orient latin* (9 mai 1877). Br. in-8. — *Procès-verbaux de l'Académie royale d'Irlande*, janvier, avril et juillet 1875; *Transactions*, vol. XXV (1872-1875), 20 parties, et vol. XXVI (1876), 5 parties.

De la part de M. le vice-recteur de l'Académie de Paris :

Distribution des prix du Concours général des lycées et colléges de Paris et de Versailles, année 1877. Br. in-4.

Ouvrages offerts par les auteurs.

Recueil de documents inédits concernant la Picardie, par Victor

de Beauvillé; 3e partie. Impr. Nationale, 1877. Un vol. in-4. — *Correspondance inédite du P. Lacordaire,* publiée par H. Villard; 2e édition, 1876. Un vol. in-8. — *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, publiés par Edm. Reusens et J. Barbier; tome XIV, 1877. 2e et 3e livraisons. Br. in-8. — *Notice sur Armand-Joseph de Béthune, duc de Charost,* par le baron Fr. de Reiffenberg. Versailles, 1877. Br. in-12. — *Documents inédits sur Gassendi,* publiés par Ph. Tamizey de Larroque. Paris, 1877. (Extrait de la *Revue des Questions historiques.*) Br. in-8. — *Les Confréries des captifs à Bernay et aux environs,* par E. Veuclin. Bernay, 1877. Br. in-12. — *Notice sur les recueils épistolaires de Bérard de Naples,* par L. Delisle. (Extrait du tome XXVII des *Notices des manuscrits.*) Br. in-4. — *Notice sur un livre à peintures exécuté en* 1250, *dans l'abbaye de Saint-Denis* (lettre à M. le duc de la Trémoïlle), par L. Delisle. (Extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes.*) Br. in-8. — *Première vie de saint Bertin en vers,* publiée par Fr. Morand. (Extrait des *Mélanges* de la collection des *Documents inédits.*) Br. in-4. — *Boves et ses seigneurs; étude historique sur la commune de Boves,* par A. Janvier. Amiens, un vol. in-8. — *Monographies et recherches juridiques historiques* (en russe), par Alexandre de Lubavsky; Pétersbourg, 1878. Br. in-8.

Correspondance.

M. Geffroy, membre de l'Institut, directeur de l'École française d'archéologie de Rome, demande si le Conseil voudrait bien ajouter au don qu'il a fait à cette école d'un certain nombre des ouvrages de la Société, la collection des *Annuaires* in-18, renfermant beaucoup de travaux d'érudition qui seraient très-utiles aux études des élèves de l'école dont il a la direction.

Ce don est autorisé, dans la limite des ressources disponibles, et renvoyé pour l'exécution au Comité des fonds.

M. le baron de Watteville, directeur des Sciences et Lettres au ministère de l'Instruction publique, informe le Conseil qu'un volume des registres de la Chambre des comptes du Dauphiné (reg. B 2729), dont la communication avait été demandée à M. le préfet de l'Isère, au nom de la Société, pour l'édition des *Lettres de Louis XI*, est déposé au Ministère, et peut être consulté par MM. les édi-

teurs de cet ouvrage, à qui il devra en être donné avis. Les autres registres seront mis successivement à la disposition de la Société.

M. de Ruble exprime ses regrets d'avoir retardé par son absence l'achèvement du I[er] volume des *Mémoires de La Huguerye*, dont l'impression avancera dorénavant avec rapidité.

M. le secrétaire de l'Académie royale d'Irlande fait hommage des derniers volumes des Mémoires de cette Société, et exprime le désir de voir compléter la collection des *Bulletins* de la Société de l'Histoire de France, dont elle ne possède qu'une faible partie. — Renvoi au Comité des fonds.

M. Moranvillé informe le Conseil qu'il a reconnu la présence d'autres lettres de Goulas (Léonard, ou Nicolas) dans plusieurs recueils des archives du ministère des Affaires étrangères. Cette indication sera communiquée à M. Constant.

M. le comte Alexandre de Lubavsky, gentilhomme russe, membre de vingt et une sociétés savantes de la Russie, auteur de plusieurs ouvrages ou mémoires historiques et autres, témoigne le désir de voir la Société de l'Histoire de France entrer en relations d'échanges avec plusieurs sociétés savantes de Russie qui s'occupent plus spécialement d'histoire et d'archéologie, et qu'il indique, au nombre de sept, savoir :

Sociétés historiques et archéologiques de Russie.

1. Commission archéologique du ministère de l'Instruction publique, pour l'édition des *Chroniques* et des *Sources de l'Histoire russe,* fondée en 1834.

2. Commission archéographique de Kiew, *Archives de la Russie S.-O.* 10 tomes.

3. Société impériale russe de l'Histoire, fondée en 1866. 15 tomes.

4. Société impériale russe archéologique.

5. Société archéologique de Moscou, fondée en 1850.

6. Société impériale de l'Histoire et des Antiquités russes, fondée en 1864, annexée à l'Université de Moscou.

7. Société historique de Nestor le Chroniqueur, fondée en 1872, à Kiew.

Cet échange ouvrirait aux travaux d'histoire en Russie une voie nouvelle, dont les heureux résultats paraissent incontestables à M. le comte de Lubavsky. La Russie savante a toujours eu la plus vive sympathie pour les études littéraires et scientifiques de la France. M. le comte de Lubavsky exprime personnellement cette sympathie ; il fait hommage de plusieurs de ses ouvrages et sollicite le titre de correspondant. — Cette lettre est renvoyée au Comité des fonds. Il sera répondu à M. le comte de Lubavsky, en le remerciant du don de ses écrits, que la Société de l'Histoire de France n'a point de correspondants, que tous les membres sont nommés au même titre, avec les mêmes droits, et que l'échange dont il parle ne pourrait être accepté que sur la demande de quelques-unes des Sociétés indiquées.

M. l'abbé Luco, conservateur de la bibliothèque de la Société polymathique du Morbihan, à Vannes, propose l'échange des publications de cette société contre celles de la Société de l'Histoire de France. Il demande que cet échange puisse remonter aussi haut que possible. La Société polymathique, fondée en 1826, n'a d'abord fait paraître que des comptes-rendus de ses séances ; mais, depuis 1857, elle publie chaque année, en deux semestres, un bulletin in-8 d'environ 400 pages ; et, en outre, des études spéciales, comme catalogues, manuscrits historiques, etc. L'archéologie et l'histoire forment les deux principales branches de ses travaux. — Renvoi au Comité des fonds.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Lahure :

Froissart. T. VII. 6 feuilles sont composées ; on continue l'impression.

Imprimerie de M. Daupeley-Gouverneur :

Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret, éditées par M. le marquis de Rochambeau. Ce volume, terminé, est présenté au Conseil.

Mémoires de La Huguerye. T. Ier.21 feuilles sont tirées; les feuilles 22 à 27, en pages, sont adressées à M. de Ruble et à M. Lalanne.

Mémoires de La Huguerye. T. II. Feuilles 1 à 3 composées en placards.

Recueil d'anecdotes historiques et d'apologues, par Étienne de Bourbon. 20 feuilles sont tirées; les feuilles 21 à 26 sont envoyées à l'éditeur.

Chanson de la Croisade contre les Albigeois. T. II. 20 feuilles tirées; feuilles 21 à 25 en pages ou en placards.

Annuaire-Bulletin de 1877. Feuille 12 composée.

M. Cougny, éditeur des *Extraits des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire de la Gaule,* annonce qu'il a terminé les extraits (texte et traduction française) des géographes grecs relatifs à la race celtique. Il va continuer la traduction des historiens. Hérodote, entièrement oublié par Dom Bouquet, fournit plusieurs textes très-intéressants. M. Egger, commissaire responsable, informe le Conseil qu'il a pris connaissance du manuscrit de M. Cougny, qui lui a paru pouvoir être mis immédiatement sous presse. M. Egger présente la copie de ce volume, qui contiendra le texte et la traduction de Strabon. M. Cougny a conservé pour les noms géographiques gaulois la physionomie des textes grecs, ce qui sera utile pour la connaissance de la géographie gallo-grecque. Un spécimen de caractères grecs sera adressé à M. Egger par M. Gouverneur ; celui-ci, présent à la séance, promet au Conseil d'apporter à cette publication tout le soin possible.

Le Conseil, sur la demande de M. Egger, décide qu'il sera accordé trois volumes pour la collection des *Extraits des auteurs grecs*.

Sur la demande de M. Jourdain, commissaire responsable, le Conseil autorise que le volume d'*Étienne de Bourbon* comprenne 31 feuilles.

M. Lalanne présente au Conseil le texte de la *Vie de Bayard par le Loyal Serviteur*, préparé pour l'impression par M. Roman. Conformément à la déclaration de M. le commissaire responsable, la mise sous presse est autorisée par le Conseil.

M. L. Delisle annonce au Conseil que M. Vaesen a recueilli à Grenoble une cinquantaine de lettres missives de Louis XI et un millier de lettres patentes, qui seront utilisées pour l'Itinéraire et pour les Lettres. De son côté, M. Étienne Charavay a profité d'un voyage en Languedoc pour y rechercher plusieurs pièces qui entreront dans le recueil.

Le secrétaire informe le Conseil que M. P. Viollet, ayant appris l'existence de deux manuscrits des *Établissements de saint Louis* qu'il ne connaissait point encore, et qui ne paraissent pas sans importance, se voit avec regret obligé de retarder la remise de la copie du premier volume de cet ouvrage.

M. Bellaguet, président du Comité des fonds, présente au Conseil, conformément au règlement, le rapport habituel sur l'état de la caisse de la Société à la fin du premier semestre de l'année courante.

EXERCICE 1877.

État des fonds au 1er juillet.

1° Recettes	34,415	40
2° Dépenses	19,997	»»
Reste en caisse	14,418	40

Les recettes proviennent en grande partie :

1° De l'excédant de 1876, soit. . . 14,105 fr. 15 c.

2° Des cotisations payées pendant le premier semestre, soit. . . . . 16,110 fr. »» c.

Les dépenses principales portent :

1° Sur l'achat de la rente de 400 fr., soit 8,933 fr. 35 c.

2° Sur les frais d'impression du tome VI de *Froissart*, soit . . . . 4,650 fr. »» c.

3° Sur les frais d'impression du tome IV de *Bassompierre*, soit . . . . 4,121 fr. »» c.

Il reste à payer les trois volumes qui doivent encore paraître pendant l'exercice 1877.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

170. — Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis. T. I. In-8, 460 p. et 2 pl. Paris, Champion.

(Publication de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.)

171. — Archives historiques du Poitou. T. III. In-8, xcIII-448 p. Poitiers, Oudin.

(Ce volume contient le Cartulaire de l'abbaye de Saint-Cyprien de Poitiers. — Publication de la Société des archives historiques du Poitou.)

172. — Aubert (Éd.). Manuscrit de l'abbaye de Saint-Georges de Rennes. In-8, 26 p. et 5 pl. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait des Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France.)

173. — Audiat. Saint Eutrope et son prieuré, documents inédits. In-8, 480 p. Paris, Champion.

(Extrait des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.)

174. — AZAÏS. Dictionnaire des idiomes romans du midi de la France, comprenant les dialectes du haut et du bas Languedoc, de la Provence, de la Gascogne, du Béarn, du Quercy, du Rouergue, du Limousin, du Dauphiné, etc. T. I. 1re et 2e livraisons. In-8, XVI-496 p. Paris, Maisonneuve et Ce.

(Publications spéciales de la Société pour l'étude des langues romanes.)

175. — BAILLOT. Notice historique sur l'hospice de Bar-le-Duc. In-8, XLIII-132 p. Bar-le-Duc, Contant-Laguerre.

(Extrait des Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.)

176. — BARTHÉLEMY (Anatole de). Étude sur des monnaies gauloises trouvées en Poitou et en Saintonge. In-8, 42 p. et pl. Poitiers, A. Dupré.

(Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest.)

177. — BARTHÉLEMY (Éd. de). Notice historique sur le prieuré de Saint-Marcoul de Corbeny, dépendant de l'abbaye Saint-Remy de Reims. In-8, 106 p. et 1 pl. Paris, Champion.

(Extrait des Annales de la Société académique de Saint-Quentin.)

178. — BELLÉE. L'Ancien chapitre cathédral du Mans. In-8, 131 p. Le Mans, Monnoyer.

(Extrait du Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.)

179. — BELLÉE. Recherches historiques sur le Mans. In-8, 115 p. Le Mans, Monnoyer.

(Extrait du Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.)

180. — BÉMONT. Du nom de Traité d'Abbeville (28 mai 1258-4 décembre 1259). In-8, 4 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

181. — BIOLLAY (Léon). Les anciennes halles de Paris. In-8, 67 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

182. — Boislisle (de). Le marquis de Chamlay. In-8, 21 p. Paris, Menu.

(Extrait du Cabinet historique.)

183. — Boislisle (de). La Sépulture des Valois à Saint-Denis. In-8, 56 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

184. — Brassart. Une vieille généalogie de la maison de Wavrin, publiée avec des notes historiques et héraldiques sur les sénéchaux et les connétables de Flandre d'après les chartes et les sceaux. In-8, 172 p. Douai, Crépin.

(Extrait des Souvenirs de la Flandre wallonne.)

185. — Bruel. Visites des monastères de l'ordre de Cluny de la province d'Auvergne en 1286 et 1310, publiées d'après les originaux. In-8, 16 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

186. — Bussy (de). Une charte du 29 mars 1363 de Robert, duc de Bar. In-8, 4 p. Amiens, Delattre-Lenoel.

(Extrait de l'Investigateur.)

187. — Campardon et Longnon. Latude et son évasion. Documents inédits recueillis aux Archives nationales. In-8, 50 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

188. — Campardon et Longnon. La vieillesse de Scaramouche (1690-1694). Documents inédits. In-8, 28 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

189. — Carlez. Le chant de Guillaume de Fécamp et les moines de Glaston. In-8, 21 p. Caen, Le Blanc-Hardel.

(Extrait des Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.)

190. — Charavay. Diderot et Fréron, documents sur les rivalités littéraires au XVIII[e] siècle. In-8, 15 p. Paris, Lemerre.

(Extrait de la Revue des Documents historiques.)

191. — CHARLES (l'abbé R.). Les Chroniques de la paroisse et du collége de Courdemanche, au Maine. In-8, 36 p. et pl. Paris, Didron; Le Mans, Pellechat.

(Extrait de la Revue historique et archéologique du Maine.)

192. — CHARLES (l'abbé R.). Histoire de La Ferté-Bernard, seigneurs, administration municipale, église, monuments, hommes illustres, par Léopold Bernard; publiée par l'abbé Robert Charles. In-8, 303 p. Le Mans, Pellechat; Paris, Didron.

(Publications de la Société historique et archéologique du Maine.)

193. — CHEVALIER (l'abbé U.). Répertoire des sources historiques du moyen âge; biobibliographie. 1er fascicule. A.-C. In-8 à 2 col., 268 p. Paris, lib. de la Société bibliographique.

L'ouvrage formera 3 volumes.

194. — CHOPPIN (Henri). Campagne de Turenne en Alsace, 1674-1675, d'après des documents inédits. In-8, 109 p. Paris, Dumaine.

(Extrait du Spectateur militaire.)

195. — CONTEJEAN. Glossaire du patois de Montbéliard. In-8, 282 p. Montbéliard, Barbier.

(Extrait des Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard.)

196. — DARSY. Notes historiques sur Crécy-en-Ponthieu. In-8, 113 p. Amiens, Delattre-Lenoel.

(Extrait de la Picardie.)

197. — DARSY. Répertoire et Appendice des histoires locales de la Picardie, In-8, 300 p. Amiens, Delattre-Lenoel.

(Extrait de la Picardie.)

198. — DEHAISNES (l'abbé). Étude sur les registres des chartes de l'audience conservés dans l'ancienne Chambre des comptes de Lille. In-8, 98 p. Lille, Danel.

(Extrait des Mémoires de la Société des sciences, etc., de Lille.)

199. — DELGOVE (l'abbé). Poix et ses seigneurs. In-8, 269 p. Amiens, Douillet et Ce.

(Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie.)

200. — Delisle (Léop.). Notes sur quelques manuscrits de la bibliothèque d'Auxerre. In-8, 19 p. et 1 fac-simile. Paris, Menu.

(Extrait du Cabinet historique.)

201. — Demay (G.). Le Costume de guerre et d'apparat d'après les sceaux du moyen âge. In-8, 56 p. et 26 pl. Paris, Dumoulin.

(Extrait des Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France.)

202. — Demay. Le Blason d'après les sceaux du moyen âge. In-8, 52 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait des Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France.)

203. — Deschamps de Pas. Recherches historiques sur les établissements hospitaliers de la ville de Saint-Omer depuis leur origine jusqu'à leur réunion sous une seule et même administration en l'an V (1797). In-8, 494 p. Saint-Omer, Tumerel; Preux-Helleboid; Paris, Derache.

(Publications de la Société des Antiquaires de la Morinie.)

204. — Desnoyers (l'abbé). Notice sur Dom Fabre, bibliothécaire des Bénédictins de Bonne-Nouvelle à Orléans. In-8, 16 p. Orléans, de Puget et Ce.

(Extrait des Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.)

205. — Estignard. Un chapitre de l'histoire du parlement. Le parlement Maupeou en Franche-Comté. In-8, 24 p. Besançon, Dodivers.

(Extrait du recueil de l'Académie de Besançon.)

206. — Fauconneau-Dufresne. Conférences sur les anciennes abbayes et sur les châteaux du bas Berry. In-12, 162 p. Châteauroux, Migné.

(Extrait du Moniteur de l'Indre.)

207. — Finot. Héluyse de Joinville, sœur de l'historien Jean de Joinville (1264-1312). In-8, 13 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

208. — Gaufreteau (de). Chronique bordeloise. T. I (1240-1599). In-8, xv-335 p. Bordeaux, Gounouilhou.

(Publications de la Société des Bibliophiles de Guyenne.)

209. — Gérin. Les Augustins et les Dominicains en France avant 1789. In-8, 67 p. Paris, Palmé.

(Extrait de la Revue des Questions historiques.)

210. — Goll. Recherches critiques sur l'authenticité des ambassades et négociations de M. le comte d'Estrades. In-8, 14 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait de la Revue historique.)

211. — Hyver (l'abbé). La Faculté de médecine de l'université de Pont-à-Mousson (1592-1768). In-8, xx-48 pages. Nancy, Crépin-Leblond.

(Extrait des Mémoires de la Société d'archéologie lorraine.)

212. — Jolivot. États généraux de 1576. Recherches sur l'assemblée des habitants de Tonnerre. In-8, 117 p. Auxerre, Perriquet.

(Extrait du Bulletin de la Société des sciences de l'Yonne.)

213. — Kerviler. Marin Le Roy, sieur de Gomberville, l'un des quarante fondateurs de l'Académie française (1600-1674). In-8, 100 p. Paris, Claudin.

(Extrait du Contemporain.)

214. — Lair. Histoire de la seigneurie et de la paroisse de Bures (Seine-et-Oise). In-8, 140 p. Paris, Champion.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

215. — Lesens. Naissance et progrès de l'hérésie en la ville de Dieppe, 1557-1609. Publication faite pour la première fois d'après le manuscrit de la bibliothèque publique de Dieppe. In-4, vii-58 p. Rouen, Cagniard.

(Publication de la Société rouennaise des Bibliophiles.)

216. — Leuridan. Statistique féodale du département du Nord. 1re partie. La Châtellenie de Lille. In-8, 94 p. Lille, Danel.

(Extrait du Bulletin de la Commission historique.)

217. — Leuridan. Essai sur l'histoire religieuse de la

Flandre wallonne. In-8, VIII-431 p. Roubaix, Duthoit-Paquot.

(Extrait des Mémoires de la Société d'émulation de Roubaix.)

218. — LONGNON. Chantoceaux, siége d'un évêché au VIe siècle et résidence royale sous Pépin le Bref. In-8, 9 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait des Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France.)

219. — LUCOT (l'abbé). L'abbaye de Notre-Dame de Boulancourt et le monastère de Lieu-les-Dames de Boulancourt, de l'ordre de Cîteaux, en Champagne. In-8, 54 p. Paris, Plon et Ce.

(Extrait des Mémoires de la Société d'agriculture, etc., du département de la Marne.)

220. — MAGGIOLO. Les archives scolaires de la Beauce et du Gâtinais (1560-1808). In-8, 55 p. Nancy, Berger-Levrault et Ce.

(Extrait des Mémoires de l'Académie de Stanislas.)

221. — MARCHEGAY. Documents originaux et inédits sur l'Aunis et la Saintonge. In-8, 56 p. Saint-Jean-d'Angély, Lemarié.

(Extrait de la Chronique charentaise.)

222. — PELLISSON. Notice sur la peste de Barbezieux (1629-1630). In-8, 30 p. Paris, Dumoulin.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente.)

223. — PELLISSON. Registre des délibérations du consistoire de Barbezieux (1680-1684). In-8, 54 p. Paris, Dumoulin.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente.)

224. — QUANTIN. Histoire des bibliothèques des établissements religieux des pays qui forment le département de l'Yonne. In-8, 76 p. Auxerre, Perriquet.

(Extrait du Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.)

225. — RIVIÈRES (de). Mémoires de Mathieu Blouyn sur les troubles de Gaillac au XVIe siècle; publiés pour la pre-

mière fois et annotés par M. le baron de Rivières. In-4 à 2 col., 36 p. Montpellier, Ricard frères.

(Publication faisant partie du second volume des Chroniques du Languedoc.)

226. — Robert (Ulysse). Charte de saint Bernard. In-8, 7 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

227. — Rougon. Les Cinquante pas du roi dans les colonies françaises. In-8, 30 p. Nancy, Berger-Levrault et Ce.

(Extrait de la Revue maritime et coloniale.)

228. — Saulcy (de). Philippe le Bel a-t-il mérité le surnom de faux-monnayeur? In-8, 38 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

229. — Talbert. Université libre d'Angers. Textes imprimés ou autographiés à l'usage du cours ésotérique de littérature française. N° 1. Le Livre des manières, par Étienne de Fougères, évêque de Rennes (1168-1178), publié pour la première fois d'après le manuscrit de la bibliothèque d'Angers, avec un commentaire et un glossaire. In-4, 52 p. Paris, Thorin; Angers, Barassé.

230. — Tamizey de Larroque. Louis XIII à Bordeaux, relation inédite publiée d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale. In-8, 47 pages. Bordeaux, Gounouilhou.

(Extrait des Publications de la Société des bibliophiles de Guyenne.)

231. — Tanon. Registre criminel de la justice de Saint-Martin-des-Champs, à Paris, au xive siècle; publié pour la première fois, d'après le manuscrit des Archives nationales, et précédé d'une étude sur la juridiction des religieux de Saint-Martin (1060-1674). In-8, cxxxii-239 p. et 1 pl. Paris, Willem.

232. — Tardieu (Ambroise). Grand dictionnaire historique du département du Puy-de-Dôme, comprenant l'histoire complète des villes, bourgs, hameaux, paroisses, abbayes, prieurés, monastères de tous ordres, etc. Gr. in-4 à 3 col., iii-384 p. et 27 pl. Moulins, Desrosiers.

233. — TENANT DE LATOUR. Vie de saint Geoffroy, fondateur de l'église et de l'abbaye du Chalard, découverte dans un manuscrit latin par M. Auguste Bosvieux. Traduite et commentée par M. Charles Tenant de Latour, président honoraire. In-8, 97 p. Sceaux, Charaire.

234. — TERRIS (Jules). Les évêques d'Apt, leurs blasons et leurs familles. In-4, 142 p. Avignon, Seguin aîné.

235. — TERRIS (l'abbé Paul). Sainte Anne d'Apt; ses traditions, son histoire, d'après les documents authentiques. In-18 jésus, 237 p. Avignon, Seguin aîné.

236. — TESSIER (Jules). Le chevalier de Jant. Relations de la France avec le Portugal au temps de Mazarin. In-8, VIII-330 p. Paris, Sandoz et Fischbacher.

237. — VARAX (de). Notice sur la baronnie de Joux-sur-Tarare en Beaujolais. Gr. in-8, 43 p. Lyon, Vingtrinier.

238. — VAUCHER. Causes et préliminaires de la guerre de Bourgogne. In-8, 24 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait de la Revue historique.)

239. — VIELLARD. La Défense de la trouée de Belfort pendant le moyen âge. In-8, 16 p. et une carte. Belfort, Pélot fils.

(Extrait du Bulletin de la Société belfortaine d'émulation.)

240. — VIGNAT. Catalogue des livres composant, au XIVe siècle, la bibliothèque de l'abbaye de Notre-Dame de Beaugency. In-8, 8 p. Orléans, Jacob.

(Extrait du Cartulaire de Notre-Dame de Beaugency, publié dans les Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.)

241. — ZOTENBERG. Invasions des Visigoths et des Arabes en France. Suivi d'une étude sur les invasions des Sarrazins dans le Languedoc, d'après les manuscrits musulmans. In-8, 47 p. Toulouse, Privat.

(Extraits de l'Histoire générale du Languedoc.)

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 4 DÉCEMBRE 1877,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE MARQUIS DE CHANTÉRAC, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 8 janvier 1878.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président annonce au Conseil le décès d'un des sociétaires, M. Boulenger, ancien avoué, à Neufchâtel.

M. le président proclame membre de la Société, après son admission par le Conseil :

1848. M. le vicomte de VAUFRELAND, rue de Galilée, n° 42; présenté par MM. Dupont et J. Desnoyers.

Ouvrages offerts.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 15 novembre 1877. — *Bulletin de la Société bibliographique*, novembre 1877. — *Revue des Documents historiques*, juillet et août-septembre 1877.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie*, juillet-septembre 1877. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 3e trimestre 1877. — *Bulletin de la Société de Montbéliard*, 3e série. T. Ier. 1877.

Ouvrages offerts par les auteurs.

Études sur le régime financier de la France avant la Révolution de 1789; *les Impôts romains dans la Gaule du* v^e^ *au* x^e^ *siècle; le Régime financier de la monarchie féodale aux* XIe, XIIe *et* XIIIe *siècles*, par Ad. Vuitry, membre de l'Institut. 1 vol. gr. in-8. — *Catalogue de la bibliothèque de Marseille;* essai d'introduction et de classement historique, par V. Lieutaud, bibliothécaire de la ville. Br. in-4. — *Philosophie de la science politique*, par Émile Acollas. Un vol. in-8. — *Histoire de la Larme sainte de N. S. Jésus-Christ* (réimpression de l'éd. de 1707). Amiens, br. in-12. — *Notes sur la vie et les ouvrages de l'abbé J.-J. Boileau*, publiées avec divers documents inédits, par Ph. Tamizey de Larroque. Br. in-8. — *Une tradition séquanaise concernant Arioviste*, recueillie par M. Poly, membre correspondant de la Société d'émulation du Doubs, et publiée avec commentaires par Alphonse Delacroix, l'un des fondateurs de cette Société. Br. in-8. — *Discours prononcé aux obsèques de Ch.-A.-J. Paravey*, par L. Quicherat, membre de l'Institut. Br. in-8. — *Vie et vertus de saint Louis*, d'après Guillaume de Nangis et le confesseur de la reine Marguerite; publié par René de Lespinasse, ancien élève de l'École des chartes. Un vol. gr. in-18. — *Les derniers Carolingiens*, d'après Richer et autres sources contemporaines, par M. Ernest Babelon, élève de l'École des chartes. Un vol. gr. in-18. (Ces deux volumes, publiés sous les auspices de la Société bibliographique, font partie d'une *Collection de petits mémoires sur l'Histoire de France,* publiée sous la direction de M. Marius Sepet.) — *Catalogue de lettres autographes,* par É. Charavay. Br. in-8.

Correspondance.

MM. du Hommet et Jouin remercient le Conseil de leur admission au nombre des membres de la Société.

M. de Ruble explique les causes du retard apporté par son absence de Paris à l'achèvement du premier volume des *Mémoires de La Huguerye*. La 28e et la 29e feuille du texte, qui terminent le volume, sont en épreuves; le titre et les sommaires sont en composition.

M. Lecoy de la Marche annonce que l'impression du volume d'*Étienne de Bourbon* est presque terminée : les sommaires et le texte sont imprimés et forment ensemble 29 feuilles. Il ne reste plus que la table alphabétique et

l'introduction, dont la copie a été remise à l'imprimerie. Le volume pourra faire partie de la distribution de l'exercice de 1877, qui sera complétée par le 1er volume de *La Huguerye*.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Gouverneur :

Le tome Ier des *Mémoires de La Huguerye* sera terminé pour la séance de janvier; 4 feuilles du tome II sont en placards chez M. de Ruble.

Étienne de Bourbon. On compose la table, et on attend la copie de l'introduction. Ce volume sera aussi achevé pour la même époque.

Chanson de la Croisade contre les Albigeois. T. II. 23 feuilles sont tirées, les feuilles 24 et 25 sont en placards.

Extraits des auteurs grecs relatifs à la Gaule. Texte et traduction. Tome Ier. Les deux premières feuilles sont en placards chez l'éditeur, M. Cougny; on continue l'impression.

Annuaire-Bulletin de 1877. La feuille 12 est en pages, la feuille 13 en placards.

Imprimerie de M. Lahure :

Froissart. Tome VII. Les feuilles 1 à 16 du texte sont en bon à tirer à l'imprimerie. La copie des variantes est composée en placards.

M. Lalanne, commissaire responsable de la *Vie de Bayard*, attend le retour prochain de l'éditeur désigné, M. Roman, pour remettre à l'imprimeur la copie qu'il a présentée dans la précédente séance du Conseil.

M. Constant communique au Conseil des renseignements sur l'état de son travail préparatoire des *Mémoires de N. Goulas*, qu'une absence prolongée l'a obligé d'interrompre. Il va continuer et compléter la collation du texte

de la Bibliothèque nationale, copié par M. Monmerqué, avec le principal des deux manuscrits qui ont été confiés à la Société par la Bibliothèque impériale de Vienne. L'un de ces deux manuscrits ne diffère de l'autre que par la forme et par des développements concernant plus particulièrement l'Allemagne. Ainsi que M. Constant l'a déjà annoncé au Conseil, d'accord avec M. de Chantérac, commissaire responsable, le texte du manuscrit de Paris, qui semble être le meilleur, servira de base à l'édition préparée pour la Société, en y ajoutant au bas des pages, ou en notes, les faits et les renseignements empruntés surtout aux manuscrits de Vienne qui pourront compléter ou éclaircir les récits. La copie, préparée d'après ce plan, pour l'impression, formerait un tiers du premier volume.

M. Constant propose de commencer immédiatement l'impression; mais le Conseil décide qu'il est préférable, conformément aux usages de la Société, d'attendre l'achèvement complet de la copie de ce premier volume pour le mettre sous presse.

Celui des deux manuscrits de Vienne dont la collation paraît surabondante, sera renvoyé, avec les remerciements du Conseil et la demande d'une prolongation de prêt pour l'autre manuscrit.

M. Egger, commissaire responsable du recueil d'*Extraits des auteurs grecs* (historiens et géographes) *relatifs à la Gaule,* donne quelques renseignements sur les commencements de l'impression, sur le choix des caractères, sur la disposition du texte, de la traduction et des notes. La combinaison et le titre adoptés par M. Egger, d'accord avec M. Cougny, sont approuvés par le Conseil, ainsi que l'impression commencée par M. Daupeley-Gouverneur.

M. Bellaguet, président du Comité des fonds, fait un rapport sur diverses demandes d'échanges adressées par plusieurs sociétés et sur les propositions d'un savant russe. Les conclusions de ce rapport, fixant les conditions d'échange, sont adoptées par le Conseil.

La séance est levée à cinq heures.

PRIX DÉCERNÉS PAR L'INSTITUT AUX OUVRAGES HISTORIQUES.

L'Académie française, dans sa séance publique annuelle du 2 août dernier, a décerné les prix suivants :

PRIX MONTYON. — Un prix de 2,500 francs à M. Paul Allard, pour son ouvrage sur *les Esclaves chrétiens.* — Un prix de 1,500 francs à M. Ch. Lenthéric, pour son ouvrage sur *les Villes mortes du golfe de Lyon,* et un autre à M. René Kerviler, pour ses ouvrages intitulés : *Le chancelier Séguier* et *La Bretagne à l'Académie française.*

PRIX GOBERT. — Premier prix, à M. A. Vétault, pour son ouvrage sur *Charlemagne.*

Deuxième prix, continué à M. l'abbé Houssaye, pour son ouvrage sur *le Cardinal de Bérulle.*

PRIX THÉROUANNE. — Un prix de 1,000 francs à M. P. Foncin, pour son *Essai sur le ministère de Turgot,* et un autre à M. B. Zeller, pour son ouvrage intitulé : *Henri IV et Marie de Médicis.*

PRIX BORDIER.— A M. R. Chantelauze, pour son ouvrage intitulé : *Marie Stuart, son procès et son exécution.*

PRIX ARCHON-DESPÉROUSES. — A M. Adolphe Regnier, membre de l'Institut, comme directeur de la collection des *Grands écrivains de la France.*

L'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance publique annuelle du 7 décembre dernier, a décerné les prix suivants :

PRIX ORDINAIRE. — L'Académie, ayant retiré le sujet proposé depuis 1875 : « Histoire de la piraterie dans les pays méditerranéens depuis les temps les plus anciens jusqu'à la fin du règne de Constantin le Grand, » et proposé pour l'année 1877 le sujet suivant : « Recueillir et expliquer, pour la période comprise entre l'avénement de Pépin le Bref

et la mort de Philippe Ier, les inscriptions qui peuvent intéresser l'histoire de France, » a décerné le prix à M. le comte Robert de Lasteyrie, archiviste aux Archives nationales.

ANTIQUITÉS DE LA FRANCE. — Première médaille à M. G. Demay, pour son *Inventaire des sceaux de l'Artois et de la Picardie*[1].

Deuxième médaille à M. Brosselard, pour son *Mémoire épigraphique et historique sur les tombeaux des émirs Beni-Zeiyan et de Boadbil, découverts à Tlemcen*.

Troisième médaille à M. Peigné-Delacourt, pour son *Histoire de l'abbaye de Notre-Dame-d'Ourscamp*.

Mentions honorables : 1° à M. Chabanneau, pour sa *Grammaire limousine;* 2° à M. Bion de Marlavagne, pour son *Histoire de la cathédrale de Rodez;* 3° à M. Richard, pour son étude sur *les Colliberts;* 4° à M. G. Raynaud, pour son étude sur *le Dialecte picard dans le Ponthieu;* 5° à M. Brassart, pour son *Histoire du château et de la châtellenie de Douai;* 6° à M. Drapeyron, pour son essai sur *la Lutte de l'Aquitaine et de l'Austrasie sous les Mérovingiens et les Carlovingiens*.

PRIX GOBERT. — Premier prix à M. Célestin Port, pour son *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire*.

Second prix à M. Roschach, pour ses *Études historiques sur la province de Languedoc, depuis la régence d'Anne d'Autriche jusqu'à la création des départements* (1643-1790).

II.

BIBLIOGRAPHIE.

242. — BABEAU (Albert). Le Village sous l'ancien régime. In-8, III-368 pages. Paris, Didier et Ce.

1. Voir ci-dessus le compte rendu, p. 75-77.

« Faire connaître l'administration des campagnes sous l'ancienne monarchie; étudier la gestion des affaires communales par les habitants des villages; montrer la part qu'y prenaient le prêtre, le seigneur et le prince; indiquer le concours que tous apportèrent à l'instruction, à l'assistance publique, à l'agriculture; tel est le but et le programme de ce livre. » L'exécution d'un pareil programme exigeait autant de méthode que de persévérance : ces deux qualités ont permis à M. Babeau de s'acquitter heureusement d'une tâche très-complexe, mais à laquelle il était déjà préparé par ses précédentes études sur les assemblées d'élection, sur la milice, sur l'instruction primaire dans les campagnes, sur l'histoire de Troyes pendant la Révolution. La simple énumération des divisions de l'ouvrage d'abord, puis des principales sources où l'auteur a dû puiser, en dira plus que tout essai d'analyse critique.

M. Babeau a partagé son étude en cinq livres. Le premier, *la Communauté,* comprend cinq chapitres : 1° les communautés rurales, 2° les assemblées, 3° les syndics, 4° les biens et revenus, 5° les dépenses, dettes, emprunts et impositions. Le second livre, *la Paroisse*, est subdivisé en trois chapitres seulement : l'église, les marguilliers, le curé; le troisième livre, *le Seigneur*, en quatre chapitres : le château, l'influence seigneuriale, les droits seigneuriaux et la justice; le quatrième livre, *l'État,* en trois chapitres : les impôts, la corvée des chemins, la milice. Enfin, le dernier livre, intitulé *le Bien public*, comprend quatre chapitres, qui ont pour sujets : l'école, l'assistance publique, l'agriculture, la condition matérielle et morale des habitants des villages.

Quant aux matériaux, faute de pouvoir toujours les prendre de première main parmi les documents originaux, M. Babeau a du moins choisi avec discernement les livres ou les compilations dont l'autorité est le mieux établie. Ce sont les recueils législatifs et judiciaires de Denisart, d'Isambert, de Renauldon, de Brillon, de Bacquet; les traités des plus fameux légistes, Beaumanoir, Domat, Papon, Loyseau, Fréminville; puis, nos collections modernes de documents administratifs, éditées par Augustin Thierry, Depping, Clément; les anciens économistes, Boisguilbert, Vauban, Mirabeau, Montyon, Necker; les travaux plus récents sur l'administration, sur les classes agricoles ou sur les institutions municipales, des Guizot, des Tocqueville, des Leber, des Beugnot, ou de MM. Léopold Delisle, de Lagrèze, Dareste, Boutaric, d'Arbois de Jubainville, Max. Quantin, Thomas, Robiou, etc.; puis encore, les publications locales d'histoire et de statistique, ou les recueils des académies et des sociétés savantes. Si j'ajoute que M. Babeau, avant tout, a cherché ses informations dans les archives départementales qui étaient à sa portée (Champagne et Bourgogne), ou du moins dans les inventaires de celles qu'il ne pouvait consulter, dans les cartulaires et dans les vieilles chroniques, et que, par un

habile labeur, ces matériaux de provenances si diverses et de caractères si disparates ont formé un ensemble méthodique, clair et facilement saisissable, je n'aurai fait que rendre justice à un ouvrage qui sera non-seulement utile aux érudits, mais instructif et agréable pour toute une autre classe de lecteurs, trop étrangers à la vraie connaissance de nos anciennes institutions.

Toutefois, à cet éloge sincère, M. Babeau me permettra d'apporter une restriction. Les institutions ou les coutumes communales présentent, de région à région, de province à province, et même de canton à canton, une diversité fort gênante pour l'historien, qui tend toujours à généraliser les faits. M. Babeau, qui avait évidemment conscience de ce danger, s'est donné beaucoup de peine pour aller chercher jusque dans les inventaires des archives départementales les plus éloignées autant d'éléments de comparaison qu'en peuvent fournir les sèches nomenclatures imposées aux rédacteurs de ces inventaires. On est donc en droit de s'étonner que l'auteur du *Village* ne soit point venu aussi demander aux dossiers des administrations centrales de l'ancien régime les renseignements qui venaient jadis s'y amasser de toutes parts. Ce qui subsiste à Paris, aux Archives nationales, de la correspondance des intendants avec les secrétaires d'État ou avec le contrôleur général des finances, forme encore un ensemble assez important pour que nous regrettions qu'il n'en ait été tiré aucun parti dans un livre aussi consciencieusement préparé que le *Village*.

243. — DELAVILLE LE ROULX (Joseph). La Domination bourguignonne à Tours et le siége de cette ville (1417-1418). In-8, 71 p. Paris, H. Menu.

(Extrait du Cabinet historique.)

Les archives municipales de Tours, que notre nouveau confrère a mises à contribution pour la thèse qu'il devait soutenir à l'École des chartes, lui ont fourni la matière principale de cette notice sur un épisode intéressant de la guerre civile; mais l'auteur a recueilli aussi à d'autres sources une abondance de documents originaux assez grande pour pouvoir, selon les procédés historiques suivis déjà pour le règne de Charles VII par feu Vallet de Viriville et par M. de Beaucourt, suivre jour par jour les opérations, et pas à pas chacun des personnages qui y sont mêlés. Occupée par la reine Ysabeau et par Jean-sans-Peur depuis le 2 novembre 1417, la ville de Tours fut rendue au dauphin le 30 décembre 1418, moyennant une grosse somme d'argent comptée au capitaine bourguignon, et elle rompit définitivement avec ce parti, qui ne s'y maintenait que par une violente pression. Au récit de ces quatorze mois d'occupation militaire, M. Delaville le Roulx a joint le texte de treize lettres retrouvées dans les archives municipales.

244. — GIRY (Arthur). Histoire de la ville de Saint-Omer et de ses institutions jusqu'au XIVe siècle. In-8, XII-609 p. Paris, Vieweg.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des hautes études, publiée sous les auspices du ministère de l'Instruction publique.)

Ce livre sera accueilli avec empressement par tous ceux d'entre les amis de notre histoire nationale qui comprennent la nécessité d'étudier l'origine des institutions municipales sur les documents mêmes et d'après les faits, plutôt que d'après des théories et des généralisations souvent aussi mal fondées que vagues; nous y voyons, quant à nous, la preuve que l'École des hautes études, à laquelle l'*Histoire de Saint-Omer* a été primitivement destinée pour l'obtention d'un diplôme dans la section d'histoire et de philologie, a su et saura entraîner quelques-uns de ses laborieux élèves dans une voie où il y a beaucoup à faire pour rejoindre nos voisins érudits de Belgique, d'Allemagne et d'Italie. Le sujet d'ailleurs était excellent. On sait combien sont riches les archives de nos villes du nord : celles de Saint-Omer comptent parmi les dépôts les mieux conservés, et M. Giry a pu y étudier longuement, en toute liberté, des fonds que presque personne avant lui n'avait explorés, ni même connus. Aussi y a-t-il recueilli une ample moisson de documents inédits sur « la formation même de la ville au septième siècle, sur la naissance des liens sociaux entre ses habitants, sur l'origine des diverses magistratures municipales, la persistance pendant tout le moyen âge de l'organisation judiciaire de l'époque carolingienne, le rôle du commerce et en particulier de la gilde dans la formation de la commune, les analogies entre les dispositions des lois barbares et celles des chartes de la ville. Sur tous ces points, ajoute M. Giry, j'ai accumulé les textes et les faits que j'ai pu connaître, sans que j'ose me flatter d'être arrivé toujours, en ces matières obscures, à des solutions définitives et bien coordonnées. » Nous voudrions, pour répondre à cette réserve trop modeste, exposer quelques-uns des points importants que M. Giry a parfaitement éclaircis, pour le plus grand profit de l'histoire générale; mais nous ne pouvons, on le sait, qu'indiquer en quelques lignes le sujet des ouvrages historiques, la méthode adoptée par l'auteur, et les principales divisions de son travail. L'*Histoire de Saint-Omer* forme onze chapitres, dont l'objet est : 1° l'origine et le premier développement de la ville (648-1127); 2° la période communale (1127-1447); 3° le comte, le châtelain et le bailli; 4° les juridictions diverses, ecclésiastiques ou féodales; 5° l'organisation de la commune, ses maieurs, ses échevins et ses jurés; 6° la justice municipale; 7° la coutume; 8° et 9° l'administration; 10° le commerce; 11° l'indus-

trie et l'organisation des métiers. Ces onze chapitres sont suivis de 103 pièces justificatives, inédites la plupart, allant de 1042 à 1320, et établies avec toute la sûreté que requiert de ses adeptes notre école philologique. Un travail de cette importance, appuyé sur tant de textes et de documents variés, offrant par conséquent des ressources de toute nature aux travailleurs de tout ordre, comportait une table analytique, ce qui est maintenant le complément indispensable des livres d'érudition. Celle que M. Giry avait préparée n'a pu, à ce qu'il paraît, être jointe à son volume, parce qu'elle l'aurait grossi démesurément : c'est là une lacune fort regrettable. Nous croyons que l'École des hautes études saura éviter, pour l'avenir, que pareil inconvénient se représente dans les publications faites sous son patronage, et nous nous garderons d'en faire retomber aujourd'hui la responsabilité sur un auteur dont les débuts vraiment heureux promettent beaucoup pour les progrès de l'histoire administrative et pour le développement de l'enseignement supérieur auquel il est associé dès à présent.

245. — Laubespin (comte L. de). Extraits sommaires des Mémoires de la Huguerie, avec une préface par M. Pingaud, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Besançon. In-8, x-77 p. Poligny, Mareschal.

(Extrait du Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny.)

Le manuscrit des *Mémoires de la Huguerye*, dont la Société de l'Histoire de France commence la publication, est conservé depuis longtemps à la Bibliothèque nationale, où il était connu sous le nom de *Mémoires de Chastillon*. Plus d'un érudit l'avait consulté sans en tirer parti. M. Tessier, dans une étude consacrée à l'amiral Coligny (Paris, 1872, in-8), en publia quelques extraits; mais le nom et la personnalité de l'auteur restaient encore un mystère. M. le comte de Laubespin, le premier, l'étudia avec suite. Sans se laisser décourager par la difficulté de l'écriture, il lut, il analysa ces pages presque effacées. Il fut bien récompensé de sa peine; outre des récits inédits qui jettent un jour nouveau sur les négociations de la cour avec les réformés, en 1571 et en 1572, il y trouva le nom de l'auteur. Ce nom ne lui était pas inconnu. Les éditeurs des *Mémoires de la Ligue*, de Thou, Bouillon dans ses *Mémoires*, le marquis d'Aubais dans les *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France*, et de nos jours M. Henri Martin, avaient mentionné en passant, tantôt avec éloges, tantôt avec les reproches qu'il mérite, la Huguerye, ce secrétaire huguenot, qui finit au service de Philippe II et de la Ligue. M. le comte de Laubespin donne aujourd'hui au lecteur le résultat

de ses recherches. On lira avec intérêt son livre, qui, entre autres séductions, offre celle de présenter un personnage absolument nouveau, un roué du seizième siècle, le véritable artisan des invasions allemandes de 1575 et de 1587. La publication du texte même de la Huguerye ne fera pas oublier une étude consciencieuse, bien suivie, qui sert à l'ancien secrétaire du prince de Condé de présentation à son entrée dans le monde de l'histoire, et qui révèle pour la première fois le nom de l'auteur des *Mémoires*.

Baron Alphonse DE RUBLE.

246. — MAS-LATRIE (L. DE). La prise d'Alexandrie, ou chronique du roi Pierre Ier de Lusignan, par Guillaume de Machaut, publiée pour la première fois pour la Société de l'Orient latin. In-8, XXXVII-327 p. Paris, Ernest Leroux.

Le Conseil de la Société de l'Histoire de France avait été entretenu à plusieurs reprises d'un projet de publication du poème historique ou chronique rimée que composa, peu après l'année 1369, Guillaume de Machaut, musicien, poète, chroniqueur, homme de cour et homme d'administration. On a vu dans les procès-verbaux de nos séances comment et pour quelles raisons il ne put être donné suite à cette proposition, bien que le document qui en était l'objet fût inédit et présentât une double valeur philologique et historique. Un autre éditeur, notre confrère M. de Mas-Latrie, qui s'était attaché depuis longtemps à l'étude du même texte, en raison de son importance pour l'histoire du royaume de Chypre, s'est chargé de le faire paraître pour une société nouvelle, l'*Orient latin*[1], et c'est ainsi que nous avons la satisfaction de voir l'œuvre de Machaut inaugurer la première série des publications de cette société. La *Prise d'Alexandrie* fut l'événement le plus mémorable du règne de Pierre Ier de Lusignan; sous ce titre, Machaut a raconté toute la vie du prince, non point en témoin

1. Cette société, fondée en 1875, ne doit se composer que de cinquante membres titulaires et d'associés souscripteurs. Elle se propose de poursuivre, parallèlement au recueil académique des *Historiens des Croisades*, la publication des documents historiques et géographiques d'ordre secondaire, encore inédits ou devenus très-rares, qui ont trait à l'histoire de l'Orient latin (royaumes de Jérusalem, de Chypre et d'Arménie, principautés d'Antioche et d'Achaïe, empire latin de Constantinople). Chaque année, la Société publiera deux volumes de textes et fera exécuter des reproductions photographiques de pièces imprimées, rarissimes ou uniques. Doivent paraître en premier lieu : dans la série géographique, quatre volumes d'itinéraires et descriptions de la Terre-Sainte en latin, un volume en français, un volume d'itinéraires italiens, et un d'itinéraires grecs; dans la série historique, les *Quinti belli sacri scriptores minores*, édités par M. R. Rœhricht.

oculaire, car il n'était jamais allé en Orient, mais comme un chroniqueur qui sait recueillir consciencieusement ses souvenirs personnels et qui y ajoute des informations prises avec soin aux meilleures sources. M. de Mas-Latrie se porte garant tout au moins de sa bonne foi, sinon de sa constante exactitude. « L'auteur de tant de fictions et d'allégories ingénieuses, dit notre confrère, est ici un historien, un écrivain véridique, impartial, au moins par l'intention, et presque scrupuleux. » Et cependant il a été induit quelquefois en erreur, notamment sur cette légende généralement admise qui « fit considérer le vainqueur d'Alexandrie, le dernier espoir des croisades, comme lâchement sacrifié par ses chevaliers et ses frères au désir du repos et de la paix. » En général, l'éditeur estime que la fin de la chronique, un cinquième à peu près de l'ensemble, est plus défectueuse que les parties précédentes; mais, dans un sujet que depuis longtemps il avait fait sien, il n'a point eu de peine à réfuter les erreurs, soit par des notes rejetées à la fin du volume, soit par un examen critique qui fait la matière de la préface, joint à un excellent morceau d'histoire littéraire sur l'auteur du poème. Bien que Machaut ait été, depuis près d'un siècle et demi, l'objet des études les plus sérieuses et de plusieurs publications spéciales, sa biographie est très-mal connue, et l'époque de sa naissance, son extraction, la nature de ses fonctions à la cour de Philippe le Bel, puis à celles du roi de Bohême et du roi Jean, ont été, sont, et peut-être seront encore autant de matières à discussion. Quoique M. de Mas-Latrie apporte bien des éléments nouveaux d'information, il reste plus d'un point à élucider, ne fût-ce que celui de l'âge du poète : en l'état actuel de la question, c'est à plus de soixante-quinze ans qu'il aurait été le héros de l'aventure amoureuse du *Voir-dit,* et il aurait composé la *Prise d'Alexandrie* à quatre-vingts ans passés ! — Le texte du poème (8887 vers) a été très-soigneusement établi à l'aide de cinq manuscrits du quatorzième et du quinzième siècle; l'éditeur y a joint une table chronologique et une table analytique des matières.

247. — Meyer (Paul). Brun de la Montagne, roman d'aventure; publié pour la première fois, d'après le manuscrit unique de Paris. In-8, xvi-151 p. Paris, Firmin Didot et Cᵉ.

248. — Michaux. Notice historique sur Coulonges, canton de Fère-en-Tardenois (Aisne). In-8, 32 p. Soissons, Michaux.

249. — Paillard. Les grands prêches calvinistes de

Valenciennes, 7 juillet-18 août 1566. In-8, 45 p. Paris, Sandoz et Fischbacher.

250. — PALLIARI LÉA. Notices historiques sur le comté de la ville de Nice, tirées d'anciens manuscrits. In-8, 38 p. Nice, Gilletta.

251. — PAQUELIN (le R. P.). Vie et souvenirs de madame de Cossé-Brissac, en religion révérende mère Marie de Saint-Louis-de-Gonzague, prieure et fondatrice du monastère des bénédictines du Saint-Sacrement de Craon. In-8, VIII-667 p. et portr. Paris, Palmé.

252. — PICOT (Georges). Le Parlement de Paris sous Charles VIII; les débuts du règne, le procès criminel d'Olivier le Daim. In-8, 97 p. Paris, Picard.

(Extrait des Comptes rendus de l'Académie des sciences morales et politiques.)

Les deux mémoires de M. Picot, qui ont été lus à l'Académie des sciences morales et politiques, ne sont évidemment que des fragments d'une étude suivie sur le parlement. Ce qui les caractérise, c'est le soin avec lequel les registres de cette cour et le grand recueil des *Ordonnances* ont été mis à profit pour reconstituer la suite des travaux judiciaires de la compagnie, ou pour faire connaître son rôle politique dans les premières années du règne de Charles VIII. Ces deux collections, la première surtout, avaient été très-peu ou très-mal utilisées jusqu'ici : elles ont fourni à M. Picot une foule de détails intimes, de faits intéressants; mais nous craignons que le nouvel historien du parlement ne se soit trop exclusivement cantonné dans ce champ restreint. Son travail définitif gagnera à s'appuyer aussi sur les chroniques, les correspondances, les documents originaux, et même sur les auteurs qui ont traité ou l'ensemble ou certains points du règne de Charles VIII. — Dans le premier mémoire, nous voyons le parlement, délivré de la lourde pression que Louis XI avait exercée sur le pouvoir judiciaire, réagir contre les abus, rappeler ceux des membres de la compagnie qui avaient été persécutés et destitués, combattre le système d'évocations au Grand Conseil qui avait si considérablement diminué son rôle et surtout son crédit, reprendre enfin le droit de présenter au roi les candidats les plus dignes des places à remplir sur les bancs fleurdelisés. Les formalités de ces élections sont peu connues et très-bonnes à mettre en lumière, comme l'a fait M. Picot, aussi bien que les procédés de résignation avant la mort, qui commençaient à s'em-

ployer, et qui devaient bientôt aboutir à la vénalité des charges. Après avoir présenté ainsi quelques-uns des points principaux de la réorganisation que favorisait le nouvel avénement, M. Picot a étudié dans son second mémoire la réaction de la justice contre celui des agents de Louis XI qui s'était fait le plus craindre et haïr du royaume entier, Olivier le Daim. Les exactions et cruautés de tout genre commises par ce personnage, puis les divers incidents du procès criminel qui se termina par son exécution, ont été retracés par M. Picot avec la même abondance de détails curieux qui fait le mérite de sa première notice. Notre savant et laborieux confrère se propose d'étudier également, dans d'autres procès qui suivirent celui d'Olivier, les transformations notables que subit à cette époque la procédure criminelle.

253. — Pignot. Un évêque réformateur sous Louis XIV, Gabriel de Roquette, évêque d'Autun; sa vie, son temps et le *Tartuffe* de Molière, d'après des documents inédits. 2 vol. in-8, xvi-1144 p. Paris, Durand et Pedone-Lauriel.

254. — Prat (le R. P.). Recherches historiques et critiques sur la compagnie de Jésus en France du temps du P. Coton, 1564-1626. T. I et II. In-8, xii-1323 p. Lyon, Briday.

255. — Quarré de Verneuil. Le comté de Chalon, le Charollais et la ville de Paray-le-Monial. In-8, 200 p. et 1 plan. Mâcon, Protat.

256. — Réaux. Histoire de la seigneurie de Mézy et des vicomtes de Meulan. In-18 jésus, 83 p. Rambouillet, Delatour.

257. — Reiset (de). Le château de Crécy et Madame de Pompadour. In-8, 81 p., portr. et 2 pl. Chartres, Pétrot-Garnier.

258. — Rey. Recherches géographiques et historiques sur la domination des Latins en Orient, accompagnées de textes inédits ou peu connus du xiie au xive siècle. In-8, 76 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

259. — Saurel. Raolin, ou aperçu historique sur la république marseillaise au xiiie siècle. Gr. in-16, 31 p. Marseille, Thomas et Co.

260. — SCHLUMBERGER. Les Principautés franques du Levant, d'après les plus récentes découvertes de la numismatique. In-8, 128 p. Paris, Leroux.

261. — SILVESTRE (de). Recherches historiques sur la Brie. In-8, 304 p. et 2 pl. Paris, Tremblay.

262. — SWARTE. Un canal de Bailleul à la Lys (1631-1781). La Garde bourgeoise à Bailleul (1789-1791). In-8, 41 p. et 2 plans. Saint-Omer, Fleury-Lemaire.

263. — TAMIZEY DE LARROQUE. Notes sur la vie et les ouvrages de l'abbé Jean-Jacques Boileau, publiées avec divers documents inédits. In-8, 152 p. Paris, Aubry; Bordeaux, Ch. Lefebvre.

(Extrait des Travaux de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen.)

Des trois abbés de même nom qui acquirent une certaine notoriété pendant la dernière partie du règne de Louis XIV, celui qui fut successivement précepteur des frères du duc de Chevreuse, curé de Saint-Étienne d'Agen, secrétaire intime de l'archevêque de Paris, et enfin chanoine de l'église collégiale Saint-Honoré, Jean-Jacques Boileau, *Boileau de l'Archevêché,* appartenait de droit, comme étant originaire d'Agen, à M. Tamizey de Larroque, et notre érudit confrère lui a consacré, non point de simples notes, mais une ample notice, qui vient s'ajouter à tant de biographies agenaises si savamment restituées par lui. Le nom de cet abbé Boileau se rattache à la publication d'un libelle religieux, le *Problème,* qui fit grand bruit en 1696, et dont Saint-Simon lui a attribué la paternité dans un récit fort pittoresque, agrémenté de détails minutieux. Pour dégager l'abbé d'une attribution qui faisait de lui un ingrat et un traître envers l'archevêque son bienfaiteur, M. Tamizey de Larroque n'a eu qu'à ouvrir les *Mémoires de l'abbé le Gendre,* qui indiquent pour véritable auteur du *Problème* un ardent janséniste, dom Gerberon, lequel, il est vrai, avait obtenu une autorisation d'imprimer du secrétaire de l'archevêque. — Outre la partie biographique, cette notice contient une analyse des publications faites par l'abbé Boileau et la reproduction d'une partie inédite de sa correspondance avec Mgr de Noailles, évêque de Châlons et frère de l'archevêque de Paris, ou avec sa propre famille. Ces lettres, dit leur éditeur, sont pleines de l'expression d'une si parfaite loyauté, qu'il devient encore plus impossible de considérer celui qui les écrivit comme l'auteur du pamphlet le *Problème.* Les cinquante dernières pages de la brochure sont consacrées soit aux papiers de la famille Boileau,

obligeamment communiqués par le détenteur actuel, soit à des fragments d'une vie inédite de Mme d'Épernon la carmélite, qui offre des détails intéressants pour l'histoire générale des temps où vécut cette pieuse personne.

264. — TRÉMOÏLLE (duc DE LA). Chartrier de Thouars. Documents historiques et généalogiques. In-folio, 448 p. et 31 pl. Nantes, Forest et Grimaud.

L'histoire de certaines grandes familles se confond quelquefois avec l'histoire de France; c'est ainsi qu'André du Chesne, Baluze et La Roque ont pu écrire sur les maisons de Chastillon et de Montmorency, d'Auvergne et d'Harcourt, des ouvrages qui touchent aux plus belles époques de la monarchie. La maison de La Trémoïlle, à son tour, vient de recevoir sa consécration historique. Le duc actuel a publié en un volume in-folio sa généalogie, ou plutôt la liste de tous les aînés de sa famille jusqu'à lui, enrichie de documents originaux. Aucun érudit ne laissera passer inaperçue l'œuvre d'un grand seigneur paléographe, qui verse d'un seul coup sous les yeux des lecteurs la meilleure partie de ses archives; et quelles archives! plus de quatre cents documents, la plupart d'un intérêt général; des lettres de tous les rois depuis Charles VI, de toutes les régentes depuis Catherine de Médicis, et des hommes les plus illustres de l'ancienne France.

Pour ne laisser aucune lacune et ne rien avancer qui ne puisse être prouvé, M. le duc de la Trémoïlle n'a commencé sa généalogie qu'au milieu du quatorzième siècle. Il aurait pu remonter beaucoup plus haut; les sires de la Trémoïlle étaient des feudataires importants au temps des derniers carlovingiens, et leur descendance des anciens comtes du Poitou paraît bien établie. Mais ce n'est qu'au quatorzième siècle que commence cette suite non interrompue d'alliances princières et même royales, ces grandes fonctions, ces services éclatants, qui ont porté si haut l'honneur du blason *d'or au chevron de gueules*, *accompagné de trois aiglettes d'azur, becquées et membrées de gueules*. Sous Charles VII, Georges de la Trémoïlle est le conseiller le plus écouté du roi; il prend part à l'œuvre de la reconstitution du royaume; de ses armes et de ses deniers, il aide le roi de France à mériter le surnom de *Victorieux*. Après Georges, le nom est représenté par Louis de la Trémoïlle, surnommé le *chevalier sans reproche*, le héros de la journée de Saint-Aubin-du-Cormier, le conquérant du Milanais, le commandant de l'armée à Agnadel. Ses fils et petit-fils font la guerre en Italie sous François Ier et sous Henri II. Louis III, en 1565, reçoit le titre de duc, et, pendant la guerre civile, remplit les fonctions de lieutenant du roi en Poitou. De son

château de Lusignan, construit, disent les légendes, par la fée Mélusine, il gouverne la province plutôt en souverain indépendant qu'en officier du roi. En 1586, le chef de la maison, Claude de la Trémoïlle, embrasse le calvinisme; il suit Henri IV à Coutras, à Ivry, aux siéges de Paris et de Rouen. Son fils Henri commande en Italie et revient au catholicisme. On ne peut qu'énumérer ces illustrations militaires, à moins de refaire le travail de M. le duc de la Trémoïlle. Les illustrations d'une autre nature ne manquèrent pas à cette famille. Un la Trémoïlle est mort membre de l'Académie française; la princesse des Ursins était née de la Trémoïlle. La seule liste des alliances de cette maison révèle la place qu'elle occupait: Sully, Amboise, Périgord, Auvergne, Chabannes, Bourbon-Montpensier, la Rochefoucauld, Borgia, Orléans-Angoulême, Foix, Montmorency, Bourbon-Condé, Nassau, Saxe-Weymar, la Tour-d'Auvergne.

Autour de chacune de ces biographies, qui n'ont que le défaut d'être racontées en termes trop succincts, M. le duc de la Trémoïlle groupe d'intéressants documents historiques. Nous avons remarqué de charmantes lettres de Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre, de Jeanne d'Albret et de Henri IV, où se dessinent ces trois grandes figures du seizième siècle. Plusieurs pièces ajoutent des détails nouveaux à l'histoire de certains événements, notamment à l'histoire de la campagne du Milanais sous Louis XII, de la guerre civile en Poitou pendant le règne de Henri III, de l'empoisonnement de Henri de Bourbon, prince de Condé, du siége de la Rochelle par Louis XIII, etc... D'autres peignent la vie de la haute aristocratie au temps où elle rendait de si nombreux services. Le seizième siècle est représenté avec éclat, aussi bien par le nombre que par l'intérêt des documents publiés. On sent que l'éditeur a fait un choix, et qu'il a voulu donner à chaque homme, à chaque fait, l'importance qu'il mérite. Trois tables détaillées mettent le lecteur à l'abri de tout embarras, et lui permettent de retrouver promptement l'objet de ses recherches.

Dans un précédent ouvrage, publié il y a trois ans, M. le duc de la Trémoïlle avait montré la qualité de son érudition; dans le beau livre qu'il consacre aujourd'hui à ses annales domestiques, il prouve que, si ses ancêtres ont su faire l'histoire, ils ont trouvé dans leur descendant un historien digne d'eux.

Baron Alphonse DE RUBLE.

265. — VUITRY (Adolphe). Études sur le régime financier de la France avant la Révolution de 1789. — Les impôts romains dans la Gaule, du ve au xe siècle; le régime finan-

cier de la monarchie féodale aux XI[e], XII[e] et XIII[e] siècles. In-8, XII-540 p. Paris, Guillaumin.

Nous avons déjà eu l'occasion de rendre compte ici-même[1] de deux fragments du livre de M. Vuitry; aujourd'hui que ce remarquable travail, d'une portée si utile, se présente dans son ensemble, nous laisserons de côté la première partie, sur la transformation des impôts romains, qui est l'un des deux fragments en question, et nous ne nous occuperons que de la seconde partie, de beaucoup la plus considérable, ayant pour sujet le régime financier de la France sous les premiers Capétiens, jusqu'au règne de Philippe le Bel. « A la fin du dixième siècle, dit l'auteur dans son avant-propos, la révolution de 987, en élevant au trône l'un des grands feudataires du royaume, vient donner une consécration légale à l'établissement de la féodalité, et, pendant plus de trois cents ans, quel que soit le développement du pouvoir royal, la monarchie reste entièrement et absolument féodale. Le régime de ses finances est tellement inséparable des institutions politiques et civiles, que son étude ne peut se renfermer dans les limites d'un travail exclusivement financier : pour comprendre et pour faire comprendre le système fiscal encore en vigueur et les formes si simples de l'administration, il faut connaître et faire connaître l'état social qu'a créé la *règle des fiefs;* la condition des personnes et des terres; le principe et l'étendue de la puissance seigneuriale; les droits encore incertains et mal définis de la royauté. La couronne n'a pas d'autres ressources que les produits de son domaine; l'histoire de ce domaine est celle des événements politiques, et son extension est le seul fait financier important d'une époque (de 987 à 1285) qui a pour caractère principal de ne comporter encore ni contributions ni dépenses publiques. » — Les deux premiers chapitres sont donc consacrés à une exposition préalable du régime général de cette féodalité, constituée sur trois bases : la propriété territoriale, l'hérédité, le droit d'aînessé; et l'auteur nous montre, en quelques traits, chaque seigneur, plus ou moins puissant, exerçant à des degrés variables les droits régaliens, donnant des lois, faisant la guerre, rendant la justice, percevant tributs et redevances, exigeant des services personnels. C'est cet ordre de choses que consacra l'avénement de Hugues-Capet, mais en rendant à la royauté, par l'apport personnel du duc de France, une puissance matérielle, et aussi un crédit moral que les derniers carlovingiens lui avaient laissé perdre. La « cour

1. Année 1874, p. 175-176, *les Impôts romains dans la Gaule;* année 1876, p. 244-245, *les Monnaies et le régime monétaire de la monnaie féodale.*

du roi, » ce premier conseil unique dont les transformations successives marqueront chacune des étapes de l'organisation nouvelle, commence par n'être autre chose que la cour seigneuriale du duc de France; puis ses attributions s'étendent peu à peu, par la force des choses, jusqu'à prendre connaissance des recours formés par les vassaux des grands feudataires, ou des contestations qui s'élèvent entre les grands feudataires eux-mêmes.

C'est également par l'extension de leur domaine personnel que les nouveaux rois préparent l'établissement définitif de la monarchie française. En 1202, Philippe-Auguste ne possédait encore qu'un territoire à peine égal à nos cinq départements de Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Oise et Loiret, divisé en trente-huit prévôtés domaniales; c'est un de ses plus beaux titres de gloire d'avoir porté le nombre de ces mêmes prévôtés à quarante-neuf.

Après avoir étudié le travail lent de l'accroissement territorial pendant les trois premiers siècles de la dynastie capétienne, M. Vuitry détaille les revenus du roi et leurs éléments divers, « dont la réunion, dit-il, a été l'œuvre du temps, et non le résultat d'une organisation systématique et rationnelle. » Il passe successivement en revue les redevances perçues directement sur les terres et les personnes, sous la forme de cens et de champarts, de tailles et de dîmes; puis, les droits domaniaux et régaliens de mutation, d'amortissement, de déshérence, d'aubaine, de régale; les produits du domaine, des mines, des forêts, de la pêche; les émoluments provenant de la justice, droits de greffe, amendes, taxes fiscales. A propos de ces taxes, il fait une digression intéressante sur la condition sociale des Juifs. Il traite ensuite des impôts indirects sur la consommation, sur les marchés, sur les transports, entraves multiples qui étaient la conséquence inévitable d'une infinie subdivision de l'autorité et du pouvoir. Dans la même catégorie se rangent aussi les droits sur l'importation ou l'exportation, qui ne laissent entrevoir aucune tendance à un système économique quelconque; ce n'est toujours qu'une perception purement fiscale, et M. Vuitry fait remarquer avec raison qu'il n'y a pas lieu non plus de chercher aux produits des droits locaux de péage, de travers, etc., une destination analogue à celle de nos octrois municipaux, ni de demander aucune régularité dans la désignation des objets imposés, dans la fixation des tarifs ou dans le mode de perception. Purement fiscales aussi, et non moins écrasantes sont les charges qui pèsent sur le commerce et l'industrie, comme le hauban, les taxes des métiers, les droits de pesage et de mesurage. Pour lui-même, le seigneur féodal se réserve le monopole des industries de première nécessité, la propriété exclusive des moulins, fours et pressoirs banaux, le droit

de fixer les époques de vendange et de moisson, le privilége de vendre le vin de ses vignes avant tout le monde.

Après avoir terminé cette étude des revenus ordinaires par l'examen de certains droits d'origine antique, comme la procuration ou gîte et la prise, et des services personnels dus par les vassaux, corvées ou service militaire, M. Vuitry passe aux revenus extraordinaires. D'abord, l'aide féodale, dont l'importance varie selon l'occasion, mais qui, pour le roi lui-même, conserve le caractère d'un secours temporaire levé en argent, par le seigneur, sur la population de sa seigneurie. « Cependant, c'est de ce subside extraordinaire que la couronne, dans la suite des temps, est parvenue à faire sortir à son profit l'impôt royal. » Aussi l'auteur examine-t-il avec soin comment le droit d'aide pouvait s'exercer de fief en fief jusqu'à ce dernier arrière-vassal que Guizot a appelé « la molécule intégrante de la féodalité. » Et il conclut en ces termes : « C'est de l'aide féodale que sortira l'impôt royal; mais il n'en sortira qu'après une longue lutte que la royauté, qui était en même temps la suzeraineté la plus élevée, sera obligée d'engager avec les suzerains d'un ordre inférieur et les vassaux de ceux-ci, et d'autre part avec les roturiers et les bourgeois, les uns relevant immédiatement de chacun de ces seigneurs et médiatement du roi, les autres constitués en communes. Cette lutte, qui se poursuivra pendant plus d'un siècle, à travers tous les désastres de la guerre de Cent ans, fera apparaître la nécessité de demander et d'obtenir le vote des subsides publics. Mais par qui seront-ils votés ? Quand, à l'origine, vers le milieu du quatorzième siècle, le clergé, la noblesse et les mandataires des communes eux-mêmes seront appelés à intervenir, sera-ce parce qu'ils sont les représentants des contribuables ? Ne sera-ce pas plutôt parce qu'ils sont les seigneurs de ces contribuables, parce qu'ils ont, suivant la règle des fiefs ou suivant les chartes des communes, la prérogative de leur imposer l'aide féodale, et qu'il s'agit d'en abandonner l'exercice à la couronne, qui devra quelquefois en partager avec eux le produit, et plus souvent au moins ne pas leur en faire supporter la charge ? Il suffit, quant à présent, de poser la question... »

Enfin viennent les décimes ecclésiastiques, qui seront plus tard transformées en don gratuit et régulier du clergé.

Tel est l'ensemble des ressources que le prince tire de son royaume; mais ce n'est pas comme roi, c'est comme seigneur, nous répète encore M. Vuitry, c'est comme possesseur ou suzerain de fiefs.

L'étude de matières aussi diverses et de questions aussi considérables en elles-mêmes a entraîné fort loin l'auteur du *Régime financier;* mais il lui reste encore à exposer la contre-partie, c'est-à-dire à faire connaître quelles étaient les dépenses du roi, ordi-

naires ou extraordinaires; quels agents il employait, prévôts, baillis, sénéchaux, sergents, forestiers, etc., pour administrer ses revenus; comment la centralisation des recettes s'obtint petit à petit, quelle était la comptabilité de ces opérations, à quel contrôle elles furent soumises, et enfin quelles données on peut recueillir sur les chiffres des recettes et des dépenses. Tel est l'objet des derniers chapitres du livre que nous venons d'analyser beaucoup trop sommairement à notre gré, car le sujet est d'une importance capitale pour l'étude des époques auxquelles notre Société a consacré une partie de ses meilleures publications, et, en s'attaquant précisément à des siècles sur lesquels l'obscurité a si longtemps persisté, M. Vuitry s'est montré plus apte que personne à discerner les caractères propres de ces temps si mal connus, et à retrouver jusque dans les institutions primitives de la féodalité les principes et les germes de notre organisation administrative et financière.

FIN DU QUATORZIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS L'ANNUAIRE-BULLETIN

DE L'ANNÉE 1877.

I. — *Analyse des procès-verbaux.*

II. — *Variétés.*

III. — *Bibliographie.*

ERRATA.

Page 99, ligne 13, au lieu de : *Comité des fonds*, lisez : *Comité de publication*.

Page 178, dernière ligne, au lieu de : *M. de Valmy*, lisez : *M. Valuy*.

Page 110, ligne 2. Le titre de marquis d'Usson avait été attribué, non pas à Bonrepaus, mais à son neveu d'Usson, qui eut une pension de 1500 livres comme ancien capitaine de cavalerie, en même temps que l'oncle en avait une de 3,000 livres, le 26 septembre 1688.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.





